

BIBLIOTHECA
EVECHE
POLIETTE

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis



T^he, III, 6,



HISTOIRE
DE L'ÉGLISE

* * *

PARIS. — IMPRIMERIE V^{ve} P. LAROUSSE ET C^{ie}

19, RUE MONTPARNASSE, 19

* * *

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE

DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'AU XII^e SIÈCLE

PAR

L'ABBÉ J.-E. DARRAS

CONTINUÉE JUSQU'AU PONTIFICAT DE PIE IX

PAR

L'ABBÉ J. BAREILLE

CHANOINE D'HONNEUR DE LYON, CHANOINE HONORAIRE DE TOULOUSE ET D'ALGER
LAURÉAT DE L'INSTITUT

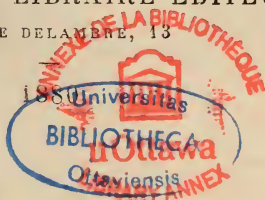
TOME VINGT-SEPTIÈME



PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

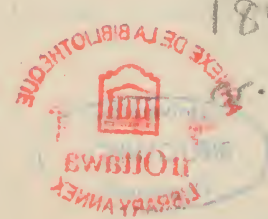
43, RUE DELAMBRE, 13



THE UNIVERSITY OF TORONTO

LIBRARY

BX
945
D26
1881
L2.27



HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

CINQUIÈME ÉPOQUE

(SUITE)

DEPUIS SYLVESTRE II (999) JUSQU'A LA MORT DE BONIFACE VIII (1303)

CHAPITRE PREMIER

PONTIFICAT D'ADRIEN IV (1154-1159).

SOMMAIRE

§ I. FRÉDÉRIC BARBEROUSSE EN LOMBARDIE.

1. Coup d'œil préliminaire. — 2. Frédéric descend en Italie. Son itinéraire. — 3. Fausse accusation portée contre l'archevêque de Milan. Situation politique de la Lombardie. — 4. Ce n'est pas à Milan, c'est à Pavie que Barberousse est couronné roi des Lombards. — 5. Déprédations commises et réparées par les Teutons. Irréparables ravages. — 6. Le futur empereur se dirige vers Rome. Arnaud de Brescia dans cette ville. — 7. Sacrilège attentat. Rome frappée d'interdit vient à résipiscence. — 8. Triomphe du Pape. Paix momentanée. Nouveaux orages.

§ II. AUX PORTES DE ROME.

9. Frédéric marche vers Rome. Ambassadeurs du pape Adrien IV. — 10. Arnaud de Brescia livré au bras séculier. Son supplice. — 11. Ambassadeurs

de Frédéric. Sinistres apparences. — 12. Caractère du cardinal Octavien. Intrigues déjouées. Serment par procuration. — 13. Mauvais vouloir du roi german. Prudence et fermeté du Pape. — 14. Le roi se soumet. Son attitude irréprochable. Députés Arnaldistes. — 15. Discours républicain. Etrange amalgame. — 16. Suite de ce discours. Prétentions odieuses et ridicules. Réponse du roi. — 17. Coup d'œil rétrospectif. Etalage d'érudition et de fierté. — 18. Orgueil des Romains confondu. Domination étrangère affirmée.

§ III. COURONNEMENT DE FRÉDÉRIC I^{er}.

19. Colloque du Pape et du futur empereur. Mesures adoptées. — 20. Cérémonie du couronnement. Frédéric Barberousse empereur des Romains. — 21. Révolte insensée. Collision sanglante. Bonté d'Adrien. Fête de S. Pierre. — 22. Démarche déloyale des Tiburtins. Noble conduite de l'empereur. Sa retraite. — 23. Le barbare reparait sous l'empereur chrétien.

§ IV. SÉJOUR DU PAPE A BÉNÉVENT.

24. Guillaume de Sicile excommunié. Le Pape se rend en Campanie. — 25. Soumission de Guillaume. Cardinaux césariens. — 26. Fatales conséquences de leur opposition. Traités désastreux. — 27. Zèle apostolique d'Adrien IV. Sa lettre à l'archevêque grec de Thessalonique. — 28. Ses instances auprès des Orientaux pour les ramener à l'unité romaine. — 29. Réponse de l'archevêque. Ses louables sentiments. — 30. Ses contradictions et ses restrictions. Déplorable asservissement de l'Eglise grecque. — 31. Question d'Orient. Pierre le-Vénéral et saint Bernard. — 32. Traités de Bénévent. Le Pape humilié. Son persécuteur puni. — 33. Adrien IV revient à Rome, en passant par Urbevetana et Viterbe.

§ V. SCHISME FOMENTÉ PAR CÉSAR.

34. Divorce intéressé de l'empereur. Ses emportements et ses projets contre le Pape. — 35. Mesures tyranniques adoptées par Frédéric. Il ravive la querelle des Investitures. — 36. Les nonces apostoliques à la cour de l'empereur. Lettre du Pape. — 37. Suite et fin de cette importante lettre. — 38. Conduite d'Adrien, combien sage, combien modérée. — 39. Le légat Eskille retenu prisonnier. Les courtisans de César. — 40. Scène de violence. Menaces de mort. Sur qui pèse la responsabilité du schisme. — 41. Circulaire justificative du César allemand. Stupidités calomnies. — 42. Discussion de cette circulaire. Réfutation de ces calomnies. — 43. Impudents mensonges, insigne mauvaise foi de l'empereur. Cordon sanitaire. — 44. Retour des légats. Lettre du Pape aux évêques allemands. — 45. Timide et vague réponse des prélats. Fascination exercée sur eux par Barberousse.

§ VI. SECONDE INVASION DE LA LOMBARDIE.

46. — Formidables armements de l'empereur. Son plan de conquête. Ses agents. — 47. Le Pape envoie d'autres légats. Ils sont spoliés et jetés dans les fers. — 48. Arrachés aux fers, ils poursuivent leur route. Conférence

d'Augsbourg. — 49. Prières du Pape. L'empereur se radoucit, mais continue ses préparatifs de guerre. — 50. L'invasion. Milan réduite à l'extrémité. — 51. Capitulation désastreuse. La Lombardie sous le joug. Diète de Roncaglia.

§ VII. DROIT ROMAIN ET DROIT CANONIQUE.

52. Ecole de droit à Bologne, fondée par Irnérius. — 53. Origine de cette école. Initiative personnelle. — 54. Droit Romain. Tendances païennes de cet enseignement. — 55. Droit Canonique. Décret de Gratien. — 56. Genèse du Droit Canon. Conciles d'Orient. — 57. Collections occidentales. Denys-le-Petit. — 58. Fausses décrétales. Par qui, à quelle époque, dans quel but furent-elles rédigées ? — 59. Gratien résume les travaux antérieurs. Plan et division de son ouvrage. — 60. Principaux disciples d'Irnérius. Leur décision en faveur de l'omnipotence impériale.

§ VIII. DERNIÈRES TRIBULATIONS D'ADRIEN IV.

61. Soumission forcée. Gênes donne le signal de la résistance. — 62. Nouveaux conflits suscités par les absurdes et sacrilèges empiètements de l'empereur. — 63. Remarquable lettre d'Adrien. Réponse alarmante de Frédéric. — 64. Le cardinal légat Henri : son zèle. Eberard évêque de Bamberg : ses angoisses. — 65. Eberard écrit au Pape. Troisième légation. — 66. Insuccès de cette ambassade. Inutiles lamentations d'Eberard. Double jeu de Barberousse. — 67. L'astuce prépare la guerre. Conventions méconnues. Cités lombardes de nouveau menacées. — 68. Mort d'Adrien IV. Sa droiture, son désintéressement, son amour pour l'Angleterre. — 69. Œuvres du saint Pontife. Prétendue cause de sa mort.

§ IX. PERSONNAGES CONTEMPORAINS.

70. Pierre-le-Vénéral. Sagesse de son gouvernement. Son influence. Sa mort. — 71. Fin d'Otton de Freisingen. Noblesse de son origine. Grandeur de son épiscopat. — 72. Ordéric Vital. Son autobiographie. Ses pieux et nobles sentiments. — 73. Hugues de Saint-Victor. Sa patrie, sa science, et sa vertu. — 74. Appréciation de sa doctrine. Ses principaux ouvrages. — 75. Richard de Saint-Victor. Théologie mystique et rationnelle.

§ I. FRÉDÉRIC BARBEROUSSE EN LOMBARDIE.

1. Ce volume embrasse la seconde moitié du douzième siècle. C'est peu, quand on considère la vaste route à parcourir ; c'est immense, vu la grandeur et l'intérêt des événements accumulés dans cet étroit espace. Nous pourrions l'intituler, n'était la longueur du titre : Le Pape et l'Empereur, Alexandre III et Frédéric

Coup d'œil
préliminaire.

Barberousse, Thomas de Cantorbéry et Henri II d'Angleterre, Richard-Cœur-de-Lion et Philippe Auguste. Ce sont là les principaux acteurs du drame, un et multiple, qui va se dérouler à nos yeux. Je ne sais pas si l'Eglise traversa jamais une période plus tourmentée, rencontra dans sa marche de plus redoutables ennemis, fut servié par de plus généreux et de plus nobles caractères. Le témoignage du sang ne lui manquera même pas. Nous serons témoins d'une scène qui ne le cède sous aucun rapport à ce que nous offre de plus émouvant et de plus pathétique l'ère des martyrs. La tyrannie dont Thomas Becket fut la victime et dont il triompha par sa mort, se complique d'une étrange injustice qui le poursuit depuis sept cents ans. La plupart des livres historiques discutent son nom et laissent un nuage sur sa gloire. Les accusations clairement formulées par les incroyants de toute école et de toute nuance, ont plus d'une fois amoindri les idées et fait chanceler le jugement des catholiques eux-mêmes. D'implicites restrictions se mêlent aux éloges décernés à S. Thomas ; ni Fleury ni Lingard ne sont exempts de telles réserves. « Tout le monde ne se croit pas obligé, » disait un jour devant nous un prêtre d'élite, « à se faire tuer aux avant-postes de la religion. » Le procès révisé sur les pièces authentiques, il nous sera démontré que le saint mourut au cœur de la place, en arrosant de son sang les marches de l'autel. Nous n'avons pas à soutenir une thèse, nous ne voulons pas faire une apologie ; les faits parleront seuls, mais avec une irrésistible éloquence. Seuls ils nous montreront aussi la grande figure d'Alexandre III, soutenant d'une main et couronnant l'immortel athlète, tandis qu'il brisera de l'autre l'orgueil du Césarisme allemand. Ce pape, moins connu que Grégoire VII et moins célèbre qu'Innocent III, nous paraît leur égal, soit par l'élévation du génie, soit par la force de la volonté. Nul n'a mieux compris la pensée divine, ni plus vigoureusement secondé les destinées humanitaires du christianisme : il le personnifia vingt-deux ans, sans une heure de défaillance. Il n'aura pas la douleur d'assister à la perte de la Terre Sainte ; un de ses successeurs en mourra. D'autres qui ne feront que passer sur le siège de Pierre enverront les rois d'Occident, et Barberousse lui-même, à

la conquête de Jérusalem : ils ne répareront pas le désastre. Si nous franchissons le seuil du siècle suivant, ce ne sera que pour en saluer l'aurore et pour en disposer les premiers éléments, ou pour en établir les premières assises.

2. Dénaturant un fait que nous avons déjà rapporté, l'historien Galvancus Flamma dit que les députés de Pavie et de Crémone, accompagnés par le marquis de Montferrat, s'étaient rendus en Allemagne pour dénoncer à l'empereur la conduite oppressive et l'intolérable orgueil des Milanais. Il se trompe¹ ; c'étaient les habitants de Lodi qui avaient porté leurs plaintes auprès du monarque teuton dans les circonstances qu'on ne saurait avoir oubliées². Otton Morena, témoin oculaire, ne permet aucun doute à cet égard, bien que cet écrivain lui-même soit en d'autres occasions sujet à de graves erreurs, par suite de son attachement à la cause de Frédéric Barberousse. Une députation des Apuliens, sans cesse attaqués et tyrannisés par le duc Guillaume, coïncidait avec celle des Lombards : les uns et les autres imploraient le secours de l'étranger contre leurs ennemis domestiques. Ainsi les Italiens tendaient leurs mains aux fers, se précipitaient tête baissée dans la servitude, ouvraient à l'ambitieux et cupide Germain les portes de leur belle patrie. C'est dans le mois d'octobre 1154, que Frédéric, à la tête d'une nombreuse armée, franchit les Alpes et descendit dans la Péninsule. D'après Galvancus, il aurait dirigé sa marche sur Turin d'abord, puis sur Milan, pour être couronné dans cette dernière ville. De plus, il aurait dissimulé sa colère contre les Milanais, afin que cette importante cérémonie n'éprouvât aucun retard, ne subit aucune entrave. Trois erreurs en peu de mots : Barberousse, au témoignage formel de Morena, ne dissimulait nullement les sentiments hostiles dont il était animé contre la capitale de la Lombardie, depuis les mauvais traitements infligés à son ambassadeur et l'insulte faite à

Frédéric descend en Italie. Son itinéraire.

¹ Ce qui ne doit pas étonner chez un chroniqueur dont la mémoire n'est pas toujours sûre, ni le jugement parfaitement droit. Observons encore qu'il écrivait à l'aide d'anciens documents ou de vagues traditions, vivant longtemps après les événements qu'il raconte.

² Cf. tom. xxvi de cette histoire, pag. 597.

sa majesté royale ¹. Nous allons voir en second lieu que ce n'est pas à Milan, mais à Pavie, qu'il devait une première fois recevoir la couronne. Otton de Freisingen, son historiographe et son oncle, nous apprend enfin qu'il traversa les Alpes tyroliennes, passa par Brixèn et déboucha par la vallée de Trente. Sortant de ces défilés, où son prédécesseur Lothaire était mort peu d'années auparavant, il alla camper dans les plaines de Vérone, sur les bords du lac de Garde. De là il se transporta, dans le courant de Novembre, au château de Roncaglia, non loin de Plaisance; mais il ne lui fut pas encore permis d'entrer dans Milan ².

Fausse accusation portée contre l'archevêque de Milan. Situation politique de la Lombardie.

3. Galvancus Flamma raconte que l'archevêque de cette ville, Hubert de Pirovano, poussé par la soif de la domination, eut la pensée de traiter secrètement avec Barberousse, dans le but d'arracher Milan au pouvoir des comtes d'Anghiera et de la placer sous sa propre dépendance ³. Ce récit est fabuleux de tout point, et calomnieux dès lors l'accusation dirigée contre l'archevêque. Milan n'avait plus de souverain à l'époque dont nous parlons, elle était constituée en république, comme la plupart des autres cités du nord de l'Italie. Le mouvement qui s'était produit en France avait acquis en se propageant un caractère plus prononcé chez des populations ardentes et passionnées, qui du reste avaient sous leurs yeux l'exemple des gouvernements républicains de Venise, de Gènes, de Pise, dans tout l'épanouissement de leur indépendance et de leur prospérité. Rome elle-même, on s'en souvient, jouait à la république, sous l'impulsion d'Arnaud de Brescia, le moine démocrate et socialiste. Ce jeu puéril, fécond en tumultes, et plus d'une fois sanglant, où la ville éternelle risquait de se décapiter, selon l'énergique expression de S. Bernard, en se privant de son chef et de son père, ne dégoûtait pas les habitants des autres cités. Voici ce qu'ajoute Otton de Freisingen. « Ils ne veulent relever que d'eux-mêmes, ils affectent des goûts de liberté; sous prétexte d'échapper à l'insolence des anciens pouvoirs, ils instituent un gouvernement popu-

¹ OTTO MORENA, *Hist. Laud.* ad ann. 1154.

² OTTO FRISING. *Vita. Frid.* II, 11-13.

³ GALV. FLAMMA. cap. 251, apud *Puricel.* num. 410.

laire : les consuls ont remplacé les seigneurs. A peine si l'on pourrait trouver un noble, un baron, un descendant de famille souveraine, qui soit en état de résister à l'entraînement général. Entre toutes ces républiques, Milan occupe le premier rang... Il n'est guère que le Marquis de Montferrat, dans toutes ces régions, qui ne courbe pas la tête sous le joug des municipes. » Plusieurs autres, écrivains et des monuments irrécusables attestent également que la capitale de la Lombardie formait alors une sorte de démocratie, tempérée par quelques éléments oligarchiques.

4. Maintenant écoutons encore Galvancus Flamma : « L'archevêque, appelant à lui Foulques de Landriano, André de Scabartotti, Simon de Curte, Albert de Gambari, alla dire à Barberousse que le comte d'Anghiera s'opposait à son entrée dans la ville. Pour couper court à cette difficulté, il promit de livrer le comte, à la condition qu'on lui laisserait la souveraineté temporelle d'une ville dont il était déjà le chef spirituel. La proposition plut au prince, et dans la réalité cette machination amena le renversement de la république milanaise. » Rien de tout cela n'est vrai : pas de conspiration ourdie par l'archevêque, pas de comte livré à l'empereur, pas de changement dans l'état politique ; aucune autre cause de conflit, si ce n'est celle que nous savons, à laquelle s'ajoutera bientôt l'intrusion d'un antipape. Ni les frères Morena, ni les autres historiens de l'époque, Corius, Sigonius, Calchus, ne font mention de cette intrigue ; d'où Puricelli conclut avec raison qu'elle est purement imaginaire. Impossible, en effet, que les deux premiers eussent gardé le silence sur une telle révolution ; or ils n'y font pas même une allusion quelconque. Le dernier, Tristan Calchus, nie d'une manière formelle que le comte d'Anghiera ait jamais été maître de Milan. C'est sur cette fable néanmoins que repose l'histoire du couronnement de Frédéric dans l'église de Saint-Ambroise. Flamma termine ainsi son récit : « L'empereur fut alors couronné hors des murs de la ville, dans la basilique de l'immortel docteur et saint pontife Ambroise. Hubert de Pirovano présidait à la cérémonie, et le comte d'Anghiera posa la couronne sur le front du monarque german. » Ici l'invention se complique d'une contra-

Ce n'est pas à Milan, c'est à Pavie que Barberousse est couronné roi des Lombards.

diction flagrante : quelques lignes plus haut, on dit que l'archevêque avait promis de livrer le comte à Frédéric son ennemi mortel ; et maintenant c'est ce même comte qui reçoit la mission de couronner Frédéric. Mais, ce qui dépasse toutes les limites de l'absurde, c'est que Sigonius et Puricelli lui-même, qui fait si bien justice de cette fabuleuse narration, admettent l'un et l'autre le fait du couronnement¹. Sans doute on trouve tout cela dans la fameuse chronique intitulée *La Fleur des fleurs*, mais avec tous les caractères d'in vraisemblance que nous avons relevés. Affirmons-le donc sans crainte, ce n'est pas à Milan, ni dans l'année 1154, c'est à Pavie, et dans le courant de l'année suivante, que fut une première fois couronné comme roi de Lombardie Frédéric Barberousse.

Dépréda-
tions commi-
sées et répa-
rées par les
Teutons.
Irreparables
ravages
qu'ils exer-
cent.

5. Son entrée en Italie est marquée par un événement qui nous montre à la fois son imprévoyance et sa politique. Otton de Freisingen rapporte ainsi cet incident doublement remarquable : « Les soldats allemands traversant les gorges des montagnes, et ne pouvant se procurer les choses nécessaires à la vie, ce qui constitue la pire des situations pour une armée, avaient dépouillé plusieurs sanctuaires sur leur chemin. Bien qu'ils eussent, semblait-il, une excuse dans l'extrême nécessité, le roi ne voulut pas encourir l'odieux d'une telle profanation. Pour la réparer, il donna l'ordre de faire une collecte dans toute son armée. La somme recueillie fut assez importante ; on la remit aux évêques de Trente et de Brixen, qui devaient la répartir entre les églises et les monastères dont les possessions avaient souffert du passage de nos troupes². » Pendant son séjour à Roncaglia, le roi d'Allemagne ne dissimula pas son indignation ni ses projets hostiles contre Milan. Cette ville avait ajouté de nouveaux sujets de plainte, prétendait-il, à ceux qu'il avait déjà contre elle. Les deux consuls de Milan, Hubert d'Otto et Gérard Niger, s'étaient rendus auprès de lui, dans le but d'apaiser sa colère et de justifier leurs concitoyens. Vaine tentative ; il leur enjoignit de quitter son camp. C'était une déclaration de

¹ *Flos florum*, *chron.* cap. 141 ; — PURICEL. num. 411.

² OTTO FRISING *Vita Frid.* II, 14.

guerre, et les effets suivirent de près. Un corps d'élite de cinq cents cavaliers mit en déroute les Milanais réunis à la hâte et s'empara de Rosato. Les vaincus perdirent courage dès ce premier échec ; il renvoyèrent au monarque leur consul Gérard : Barberousse demeura sourd à leurs prières et s'avança jusqu'au Tessin, laissant derrière lui la ville elle-même. C'est sur les bords du Tessin que les Allemands célébrèrent la fête de Noël de l'année 1154. Bientôt après ils passèrent le fleuve et se dirigèrent sur Verceil et Turin. Cette marche était bien décidément celle d'une armée conquérante, disons mieux, une invasion de barbares, semant partout sur ses pas le pillage et la dévastation. Plusieurs villes furent renversées de fond en comble, quelques-unes pour ne jamais se relever. Dans les premiers jours du mois d'avril de l'année suivante, les hordes teutoniques se portèrent au sud du Pô, mirent le siège devant Tortone, la réduisirent à la dernière extrémité ; et, pour se venger de son héroïque résistance, la livrèrent à l'incendie. Quand cette ville ne fut plus qu'un monceau de cendres, le conquérant se replia sur Pavie, qui se hâta de lui ouvrir ses portes. Là se trouvait encore debout le palais des anciens rois lombards. Il y fit son entrée comme s'il venait recueillir leur héritage¹. Il ne dédaignait aucune des grandeurs du passé. Chaque souvenir historique lui paraissait un échelon pour monter au trône de Charlemagne. Frédéric fut donc couronné dans l'église de Saint-Michel à Pavie², par l'évêque de cette ville, nommé Pierre Toscan, qui relevait immédiatement du Saint-Siège et que le Pape avait honoré du pallium.

6. Ce n'était là qu'un couronnement préliminaire. Celui qui devait lui conférer le titre d'empereur, dans le sens traditionnel et religieux de cette haute magistrature, ne pouvait avoir lieu que

Le futur empereur se dirige vers Rome.

Arnaud de Brescia dans cette ville.

¹ UGHEL. *Italiae sacræ*, tom. I ; — OTTO FRISING. *Vita Frid.* II, 16 — SIGONIUS. *Hist. Reg. Ital.* lib. XII.

² Un poète contemporain décrit ainsi ce couronnement :

« Comiter exceptum sancti Michaelis ad ædem,
Qua veterum fulgent antiqua palatia regum,
Producunt, nitidumque caput gemmante corona
Cingitur, et scepro decoratur dextera sacro. »

GUNTH. *Lig. in Frid.* Lib. III.

dans la ville des Césars, et de la main du Souverain Pontife. A son départ de la Germanie, le candidat impérial comptait trouver Anastase IV sur la chaire de Saint-Pierre ; mais, tandis qu'il s'était attardé dans ses excursions guerrières à travers les provinces du Nord, Adrien IV était devenu le successeur d'Anastase. Frédéric n'en continua pas moins de marcher vers Rome, où son couronnement définitif et solennel sera célébré le 19 juillet de cette année 1155, dans la Basilique Vaticane. Avant de raconter cet événement, il importe à bien des égards d'exposer ceux qui le précédèrent. « Dès le commencement du pontificat d'Adrien, disent les Actes de ce pontife, l'hérétique Arnaud de Brescia avait eu l'audace, après tant d'anathèmes encourus, de rentrer dans la ville éternelle. Répandant avec plus d'ardeur que jamais le poison de ses fatales doctrines, il détournait les esprits du simple et droit chemin de la vérité. A l'exemple d'Eugène et d'Anastase, ses prédécesseurs, Adrien employait toutes les armes de la puissance spirituelle pour éloigner ce perturbateur public, cet implacable ennemi de la société chrétienne. Le succès était encore loin de répondre à la vigueur de ces mesures. L'autorité du Pontife-Roi recevait de continuelles atteintes, ou plutôt restait à peu près méconnue ; la même fermentation régnaît toujours dans sa capitale. Sûr de la faveur de quelques citoyens pervers et de la plèbe inconsciente, appuyé par le sénat qui lui devait l'existence, le fougueux tribun prolongeait impunément son séjour à Rome. Réduit parfois à se cacher, parfois et le plus souvent se montrant au milieu de la foule qu'il fanatisait par ses discours, il multipliait les embûches autour du pape et des cardinaux¹. »

Sacrilège attentat. Rome frappée d'interdit vient à résipiscence.

7. Malgré ses nouvelles institutions républicaines, Rome avait toujours un Préfet, dont la charge pouvait être tout ou rien dans cet étrange amalgame, et qui flottait indécis entre le sénat et le pontife : espoir pour l'avenir, impuissante barrière dans le moment actuel contre le désordre. Un jour que le vénérable Gérard, cardinal-prêtre de l'église de Sainte-Pudentienne, se rendait auprès du

¹ *Acta Adriani sum. Pont. ad ann. 1155.*

Souverain Pontife, les séditeux l'attaquèrent sur la voie sacrée, le frappèrent avec une extrême violence et le laissèrent pour mort. Cet attentat sacrilège ne permit plus au Pape d'hésiter. De tels actes ne sont possibles dans une grande cité que par une sorte de complicité générale. Le moment était venu de porter à la révolte un coup énergique et décisif : les armes qu'il avait jusque là dirigées contre les sectaires, il n'hésita pas à les diriger contre la ville entière, il frappa Rome d'interdit. Les offices divins cessèrent dans toutes les églises. Un peuple profondément chrétien, qui plus que tout autre semblait vivre par la religion, se trouva tout à coup privé des cérémonies saintes, des chants solennels, de la parole évangélique, des sacrements qui font sa consolation et sa joie. On n'administrait que le viatique aux mourants et le baptême aux nouveau-nés, sans aucune pompe, comme à la dérobée. Un silence de mort planait sur cette population expansive et tumultueuse. Les monuments religieux étaient plongés dans le deuil. La malédiction s'étendait au sanctuaire domestique : dans chaque maison l'exercice de la prière était accompagné de larmes abondantes et de profonds soupirs. Ce spectacle, si terrible partout ailleurs, avait un caractère beaucoup plus effrayant dans la ville des Papes. Bientôt les Romains n'y tinrent plus ; les sénateurs eux-mêmes, pressés par le peuple et le clergé, dont au fond ils partageaient les sentiments, allèrent se prosterner aux pieds du Pontife, implorant leur pardon, s'en remettant à sa miséricorde. Ils firent serment sur le livre des Évangiles d'expulser Arnaud et ses partisans obstinés, après qu'on leur aurait offert de se réconcilier avec le Père commun des fidèles. L'engagement fut rempli et l'interdit levé, la quatrième férie de la grande semaine, le mercredi saint. A cette nouvelle, des transports de joie, des chants d'allégresse, des élans de piété éclatèrent d'un bout à l'autre de Rome : c'était un débordement de bonheur et de vie, la résurrection de tout un peuple. Le lendemain, dès avant l'aurore, la population inondait les rues et se précipitait dans les sanctuaires, à Saint-Pierre surtout, assiégeant les tribunaux de la pénitence, pour recevoir la rémission des péchés et se préparer au banquet eucharistique. Elle augmentait de moment en moment

par le nombre incalculable des pèlerins aspirant à la même grâce, allant accomplir le même devoir ¹.

Triomphe du
Pape. Paix
momenta-
née.
nouveaux
orages.

8. Le glorieux pontife qui venait de terrasser la sédition et l'hérésie, quitta la cité Léonine, où la prudence l'avait retenu depuis son élection ; accompagné des évêques ses frères, de tous les cardinaux présents à Rome, d'une foule de grands seigneurs et de barons, il traversa la ville parmi les acclamations et les chants, s'ouvrant à peine un chemin au milieu des flots pressés de l'immense multitude, qui semblait moins l'escorter que le porter en triomphe : c'est ainsi qu'il prit possession de son palais de Latran. Aucun nuage ne vint obscurcir cette fête. Si le diadème pontifical brillait habituellement de l'éclat du feu, selon la parole d'Adrien lui-même, ce jour-là du moins et les jours qui suivirent, il eut le doux et pur rayonnement d'un bonheur sans mélange. Le Pape célébra dans la basilique du Sauveur les touchants mystères du Vendredi saint et ceux de la solennité de Pâques. Cette paix se prolongea quelque temps ; mais de nouvelles tempêtes n'allaient pas tarder à la troubler. « Guillaume de Sicile, continue le livre pontifical, ne craignit pas de porter une main impie sur les biens et les droits de l'Eglise Romaine. Ce fils dénaturé, ce vassal infidèle levait insolemment le front contre son auguste mère et sa légitime souveraine. Sans motif réel, autre que son ambition et sa turbulence, il rassemblait une armée et la jetait sur divers points du patrimoine de Saint-Pierre. Il assiégea Bénévent, dont il ne put se rendre maître, mais dont il incendia les faubourgs. Entrant ensuite dans le riche territoire de la Campanie, il s'empara de plusieurs châteaux fortifiés, saccagea des villes sans défense. Devant de tels excès et d'autres encore, Adrien, dégainant de nouveau le glaive spirituel, frappa le stupide tyran d'excommunication. » Une vieille chronique du monastère de Fosse-Neuve dans le Latium rapporte à cette même année l'incendie de Céprano, de Babuco et de Frosinone par les troupes de Guillaume.

¹ OTTO FRISING. *Vita Frid.* II, 15.

§ II. AUX PORTES DE ROME.

9. D'un autre côté, Frédéric Barberousse, après ses tristes exploits dans la Lombardie et la Ligurie, s'était rapidement acheminé vers Rome. Tout annonçait un ennemi plutôt qu'un défenseur. A la nouvelle de son approche, le pape Adrien, qui résidait alors à Viterbe, réunit le conseil des cardinaux pour délibérer sur la conduite à tenir dans d'aussi graves conjonctures. A ces délibérations furent appelés Otton Frangipani, dont la famille soutenait depuis quelque temps avec un dévouement sincère, ainsi que nous l'avons dit, la cause du Souverain Pontife, et le Préfet de Rome, Pierre de Léon, qui désormais osait se prononcer pour la même cause. Il fut décidé qu'on enverrait une ambassade au roi de Germanie. Le cardinal Jacques du titre des SS. Jean et Paul, Gérard de Sainte-Pudentienne, inopinément rendu à la santé, et Grégoire du titre de Sainte-Marie *dans le Portique*, furent les ambassadeurs désignés. Le Pape leur donna les instructions les plus précises, dans le but de prévenir les complications, de faire tête au danger et de sauvegarder la dignité de l'Eglise, s'il arrivait qu'elle fût encore menacée dans son chef et son indépendance. Munis de ses pouvoirs ils se mirent immédiatement en route et rencontrèrent Frédéric à San-Quirico sur les confins de la Toscane. On les reçut avec honneur ; introduits dans la tente du monarque, ils lui rendirent les hommages dus à son rang et lui présentèrent les lettres apostoliques. Parmi les intentions que le Pape signifiait au roi, il en était une qui ne devait souffrir ni retard ni difficulté ; les autres seront débattues dans la suite. Adrien demandait qu'on livrât à ses délégués cet Arnaud de Brescia qui n'avait cessé de troubler la ville et le monde. Le terrible agitateur, lors de son expulsion, errant dans les campagnes, tantôt poursuivi par la vindicte des lois, tantôt accueilli comme un prophète, était tombé d'abord entre les mains du cardinal Gérard de Saint-Nicolas, dans la petite ville d'Otricoli sur les bords du Tibre. Des seigneurs campaniens l'avaient ensuite délivré, mais pour se réfugier avec le sectaire sous la protection du futur empereur.

Frédéric
marche vers
Rome. Am-
bassadeurs
du pape
Adrien IV.

Arnaud de
Brescia livré
au bras sécu-
lier. Son
supplice.

10. Par ses tendances et ses doctrines, Arnaud n'était pas l'ennemi du pouvoir temporel ; il aspirait à dépouiller l'Eglise au profit de César, tout en flattant le peuple, par une de ces contradictions qui sont loin d'appartenir exclusivement à cette époque. Malgré cela, le César germanique envoya sur-le-champ des appariteurs saisir Arnaud et l'amener en sa présence. On prit avec lui l'un de ses fanatiques protecteurs, au grand effroi de tous les autres ; mais l'hérétique seul fut remis au pouvoir des cardinaux, qui l'envoyèrent au Pape ; et le Pape à son tour le remit au Préfet de Rome. Le séditieux tribun, cause de tant de perturbations et de désastres, passait ainsi du juge ecclésiastique au juge séculier¹. Sa cause fut bientôt instruite ; ni les faits ni les témoins ne manquaient. Une extrême agitation régnait à Rome. Arnaud fut condamné par le tribunal du Préfet à mourir sur le bûcher. Quelques historiens font entendre qu'il subit un autre genre de mort, la strangulation, et que le cadavre seulement devint la proie des flammes. Nous eussions désiré savoir quelle fut son attitude à l'approche du supplice, afin de la retracer, comme nous l'avons pu pour celle du médecin Basile, le chef des manichéens brûlé vif à Constantinople, environ quarante ans auparavant ; toutes nos recherches sont demeurées inutiles, aucune indication n'apparaît nulle part. Ce que nous savons par divers témoignages, c'est que les cendres du supplicié furent jetées dans le Tibre, de peur qu'elles ne fussent recueillies et vénérées par une populace fanatique, comme les reliques d'un martyr. La secte n'était pas morte avec le sectaire, moins encore l'hérésie : l'une et l'autre ne manifesteront que trop leur vitalité.

Ambassa-
deurs de
Frédéric. Si-
nistres appa-
rences.

11. Revenons maintenant à l'ambassade pontificale. Peu de jours avant qu'elle arrivât au camp allemand, le prince avait eu la pré-

¹ Voici comment Henri Martin résume en deux lignes la fin tragique de son héros ; car tel est pour lui le sectaire : « Arnaldo, tombé entre les mains des gens de l'empereur, fut livré au pape par ordre de Frédéric, et brûlé vif à Rome. » Ne dirait-on pas que le pape lui-même condamna l'hérétique au feu ? Grâce au laconisme, il semblerait vraiment que de sa main pontificale il alluma le bûcher.

caution d'en envoyer une au Pape, et l'attention de la composer uniquement de hauts personnages ecclésiastiques. Les deux ambassadeurs étaient Arnould, cet archevêque de Cologne dont la récente élévation nous a paru si difficile à justifier¹, et le prélat italien Anselme, archevêque de Ravenne. Ils avaient eux aussi pour mission de régler avec Adrien et la Curie Romaine les préliminaires du couronnement et le protocole de la cérémonie. Barbe-rousse déclara donc ne pouvoir répondre aux cardinaux envoyés par le Pape, que lorsque ses propres envoyés seraient de retour. Dans une situation identique, plus délicate même à certains égards, le souverain Pontife dut surseoir à toute décision. Il n'était pas sans inquiétude sur les intentions de son redoutable visiteur ; l'appareil militaire dont celui-ci marchait entouré, les violences déjà commises et les ravages exercés, tout corroborait ses soupçons et ses craintes. L'histoire de Pascal II ne remontait pas si haut qu'elle ne fût présente à sa mémoire. « Il avait donc résolu d'aller attendre le candidat impérial dans la forte place d'Urbevetana. Mais la soudaine approche des Teutons ne lui permettant pas de franchir la distance sans s'exposer à de graves dangers, revenant en arrière, il courut se renfermer dans Castellana, citadelle également regardée comme inexpugnable. S'il existait de mauvais desseins contre ses droits ou sa personne, il pourrait encore là les déjouer. Les archevêques de Cologne et de Ravenne le suivirent dans sa retraite, protestant des bonnes intentions de l'empereur envers le Pape et l'Eglise Romaine, ne se lassant pas d'exposer leur pacifique mission². » Pour couper court à de semblables instances, Adrien leur dit : Je ne vous rendrai pas de réponse, avant que ne soient revenus les cardinaux mes frères, envoyés auprès du roi. — Congédiés de la même manière, les ambassadeurs des deux partis se rencontrèrent en route et se confièrent mutuellement leur insuccès. Mettant en commun leurs lumières, ils tinrent conseil, et tous ensem-

¹ Cf. tom. xxv de cette histoire, pag. 584.

² OTTO FRISING. *Vita Frid.* II, 21.

ble allèrent trouver le roi, qui venait de transporter son camp à Viterbe.

Caractère du cardinal Octavien. Intrigues déjouées. Serment par procuration.

12. Ils avaient été précédés par le cardinal-prêtre Octavien, du titre de Sainte-Cécile, non pas envoyé, mais renvoyé par le souverain Pontife, et déjà tramant une sédition avec l'appui des schismatiques. « Il était présent quand les délégués du Pape furent admis à l'audience du roi ; pour empêcher l'accord des deux puissances, il se prit à vomir le noir poison dont il était imbu¹. En quelques paroles énergiques, sans entamer une discussion qui n'avait rien d'opportun, les cardinaux le réduisirent au silence, et le couvrirent de toute la confusion qu'il méritait. » Octavien appartenait à l'une des plus nobles familles romaines, qui se trouve indiquée par son nom. Un demi-siècle auparavant et dans de pareilles circonstances, la famille Octavia était représentée par ce Ptolémée que nous avons vu mener toutes les factions à Rome, soutenir le parti de l'étranger contre les intérêts de sa patrie, ce dont il fut récompensé par la main d'une princesse impériale. Octavien semblait avoir hérité du rôle de cet ambitieux, moins le courage. Imitera-t-il son retour à de meilleurs sentiments? L'histoire ne peut s'empêcher de dire qu'il fut un autre Judas, qu'il ne perdit pas une occasion de troubler le Sacré-Collège et de trahir la Papauté, pour devenir lui-même pape. Les obstacles élevés par ce dangereux sycophante ayant échoué devant les conseils de la sagesse, le roi réunit en une immense cour pleine de ses barons, ses prélats et tous les chefs de son armée ; puis, en présence des trois ambassadeurs pontificaux, un noble capitaine, aussi distingué par sa vaillance que par sa loyauté, la main étendue sur la Croix et les saints Evangiles, engageant son salut éternel et celui du prince, jura trois fois, comme il en avait reçu l'ordre, non-seulement de ne pas ôter, mais encore de conserver intacte la vie du pape Adrien et celle de ses collègues, les éminents cardinaux de l'Eglise Romaine ; de sauvegarder leurs droits, leurs biens et leurs privilèges, de les revendiquer au besoin si quelqu'un y portait atteinte. Le serment

¹ *Acta Adr. sum. Pont. ad annum 1153.*

royal ne laissait rien à désirer, faut-il le reconnaître, ni quant à la teneur ni quant à la solennité. Les représentants du Pape en éprouvèrent une joie sans mélange ; ils prirent aussitôt congé de Frédéric, pour aller sans retard annoncer au Pontife ce qui venait de se passer, les garanties offertes à sa personne, ainsi qu'à tous les siens, l'heureuse disposition des âmes, l'élan universel vers l'union et la paix.

13. Tous les soupçons s'évanouirent ; Adrien déclara qu'il était prêt pour la cérémonie du couronnement ; et d'abord on convint d'une entrevue préalable : jour et lieu furent déterminés. Le prince avec toute son armée se porta plus avant dans l'Etat ecclésiastique et dressa ses tentes non loin de Sutri, célèbre étape dont il semblait vouloir effacer les odieux souvenirs. Avec une entière confiance, le Pape de son côté se rendit à Népi. Le lendemain, au milieu d'une grande multitude d'Allemands, clercs et laïques, barons et soldats, accourus à sa rencontre, il fit son entrée dans le camp impérial. Mais une fâcheuse impression, une déception véritable l'attendait à ce premier moment : Barberousse n'était pas sorti de sa tente, enfreignant l'ancien cérémonial, qui l'obligeait à venir au devant du Pontife suprême, à faire ensuite quelques pas en tenant la bride de sa monture et l'étrier pour l'aider à descendre. Cette omission était plus qu'un manque de respect, un insolent oubli des convenances ; elle pouvait avoir une autre signification : les cardinaux y virent un signe alarmant, un sinistre présage. Saisis de frayeur, ils disparurent l'un après l'autre pour aller se réfugier à Castellana. Quoiqu'il ne fût pas lui même exempt d'alarmes, le Pape garda sa dignité. Descendant de cheval sans aide, il va s'asseoir sur le trône qu'on avait improvisé. Le roi de Germanie s'avance alors, se prosterne à ses pieds et les embrasse ; mais, comme il se relève pour se jeter dans les bras de son hôte sacré, celui-ci lui dit avec calme : — Puisque vous m'avez privé d'un honneur qui m'est dû selon l'antique usage, que vos prédécesseurs les empereurs orthodoxes, par respect pour les saints apôtres Pierre et Paul, n'ont cessé de rendre à nos prédécesseurs les Pontifes de Rome, je ne vous admetts pas au baiser de paix, jusqu'à ce que vous m'avez donné sa-

Mauvais
vouloir du
roi germain
Prudence et
fermeté du
Pape.

tisfaction. — C'est un hommage auquel je ne suis pas tenu, répond le prince. — Tout demeure en suspens. La scène peut aisément tourner au tragique ; le malaise des acteurs principaux passe dans l'âme de tous les spectateurs, au risque de provoquer leur indignation et leur colère. Dans une telle situation, la conduite d'Adrien n'est dénuée ni de grandeur ni de courage. Seul, en face d'un monarque non moins irritable que puissant, sous sa main en quelque sorte, il ne craint pas de lui résister, il parle en maître. Le sang du fier Teuton bouillonne dans ses veines ; il réussit néanmoins à se dominer : l'orgueil cède à la prudence.

Le roi se
soumet. Son
attitude
irrépro-
chable.
Députés
Annaldistes.

14. On prend le temps de réfléchir, l'armée reste à la même place, et le jour suivant s'écoule en pourparlers qui semblent devoir être stériles. Enfin, on requiert les barons les plus âgés, ceux qui marchaient à la suite de Lothaire, quand ce futur empereur alla trouver le Pape Innocent II à la célèbre conférence de Liège. D'après leur relation et sur l'autorité d'anciens documents, le conseil des seigneurs décide que Frédéric ne peut se dispenser de rendre au Pape l'hommage demandé ; cette décision est confirmée par l'assentiment unanime de la cour. On décide ensuite que le camp sera levé dès l'aurore et porté sur le territoire de Népi, près d'un lieu nommé la Table. Les choses étant ainsi disposées, le roi prit un peu les devants, et, comme le Pape approchait de son pavillon, il revint « à la distance d'un jet de pierre, » remplit avec joie, sous les yeux de toute l'armée, l'office auquel il s'était d'abord soustrait ; il tint d'une main ferme la bride et l'étrier. Le pontife ayant mis pied à terre le reçut immédiatement au baiser de paix. Rien n'altéra le bonheur de ce jour, l'éclat de ce pacifique triomphe. Volontiers nous dirons avec le grand annaliste Baronius que Frédéric Barberousse se montra dans cette occasion digne de tous éloges ; nous n'aurons que trop à le blâmer plus tard. Il ne dévia pas de sa noble conduite dans une autre occasion qui suivit de près celle-ci. « Les citoyens de Rome, dit Otton de Freisingen, instruits de la venue du prince, résolurent de sonder ses dispositions et de l'attirer à leur parti par une solennelle ambassade. Ils choisirent pour cela des hommes habiles, lettrés et diserts, qui ne manquaient pas non

plus de prudence ; car ils avaient demandé préalablement un sauf-conduit, quand ils se présentèrent à l'audience du monarque. Celui-ci les reçut au milieu de ses barons, dans tout l'appareil de sa puissance ¹. »

15. Or voici comment lui parla l'orateur choisi : « Nous sommes les députés de Rome, excellent roi ; c'est la Ville Eternelle, c'est le sénat, c'est le peuple romain qui nous envoie vers votre Excellence. Ecoutez-nous avec un cœur serein, prêtez une oreille bienveillante aux paroles que nous vous apportons de la part de cette illustre cité, de cette généreuse reine du monde, qui bientôt vous reconnaîtra, Dieu aidant, pour son prince, son empereur et son maître. Elle vous dit : Si tu viens en roi pacifique, ou plutôt parce que tu viens ainsi, comme je l'espère, ta présence est ma joie. Tu veux régner sur l'univers ; je me lève et j'accours avec transport pour te donner la couronne. Et comment ne viendrait-il pas avec des sentiments de paix celui qui visite son peuple ? Comment ne reposerait-il pas un glorieux regard d'amour sur ce peuple qui soupire depuis si longtemps après sa venue, au moment de briser le joug immérité que les clercs nous imposent. J'appelle de tous mes vœux le retour des anciens temps : que la noble ville rentre en possession de ses privilèges ; que sous un tel chef elle reprenne le gouvernail du monde ; que sous un tel empereur l'arrogance des nations soit domptée, et que toutes courbent de nouveau le front sous l'unique autorité de Rome. Puissiez-vous, en reprenant le nom d'Auguste, vous revêtir aussi de sa gloire ! » Après cet emphatique début, l'orateur retraça dans un langage non moins emphatique la conquête du monde par les Romains, s'étendant avec complaisance sur la sagesse du sénat, sur la discipline et la valeur de l'ordre équestre, sur les lointaines expéditions qui semblaient avoir agrandi l'univers en le subjugant. Il en vint ensuite à la décadence, à la perte de toutes ces grandeurs, qu'il attribuait soit à l'incurie des princes, soit aux péchés du peuple. Dans ces têtes exaltées, les idées chrétiennes n'étaient jamais entièrement exclues par les

Discours
républicain.
Étrange
amalgame.

¹ OTTO FRISING. *Vita Frid.* II, 22.

rêves païens. Le moine tribun parlait encore après sa mort par la bouche de ses posthumes interprètes.

Suite de ce discours.
Prétentions odieuses et ridicules.
Réponse du roi.

16. L'orateur reprit ainsi : « Le jour se lève où pour ton honneur et celui de la divine République, sénateurs et chevaliers étant rétablis, tu vas, par les conseils des uns et la valeur des autres, ressusciter la splendeur de l'Empire Romain et te couvrir d'une gloire immortelle. Quoi de plus beau, quoi de plus agréable à ton noble cœur et de plus conforme à ton autorité? Ecoute donc, ô prince, écoute avec douceur ce qu'exigent ta justice et la mienne ; la tienne d'abord, puisque tout doit commencer par Jupiter, *ab Jove principium*. Tu n'étais qu'un hôte, je t'ai fait citoyen ; étranger, venant d'au-delà des Alpes, je t'ai fait roi. Ce qui m'appartenait de toute justice, je te l'ai donné. Tu dois, à ton tour, me garantir mes bonnes coutumes et mes vieilles institutions, tant de fois jurées par tes prédécesseurs, mises par eux hors d'atteinte, protégées et défendues contre la fureur des Barbares. Tu dois à mes officiaux, chargés de t'acclamer dans le capitole, jusqu'à cinq mille livres d'indemnité. Tu dois enfin préserver la République de tout outrage, même au prix de ton sang ; et tout cela, le confirmer par acte authentique, signé de ta main... » C'était plus que la patience de Frédéric ne pouvait en entendre. Sentant que son indignation, provoquée par un discours non moins insolent qu'insolite, allait éclater au détriment de sa dignité d'homme et de monarque, il arrêta tout à coup ce torrent de paroles, qui longtemps, à la manière italienne, eût encore promené ses eaux dans les mille circuits d'interminables périodes. « Nous avons assez souvent, dit-il avec un calme qui n'était que dans la voix et le visage, nous avons entendu parler de la sagesse et du courage des Romains, plus particulièrement toutefois de leur sagesse. Aussi ne pouvons-nous assez nous étonner de rencontrer sur vos lèvres un discours plutôt affadi par l'enflure de l'orgueil que relevé par le sel de la sagesse. Vous portez aux nues la gloire de votre antique cité, les splendeurs de votre divine république. J'y souscris sans peine ; et, pour rappeler l'expression d'un de vos écrivains, *fuit, fuit*, il exista le courage de la république romaine, mais jadis ; que ne pouvons-nous dire avec autant de vérité que de

bon vouloir : Il existe maintenant encore ! Elle a subi, votre Rome, ou mieux la nôtre, les tristes retours des choses d'ici-bas ; elle ne pouvait pas seule échapper à l'éternelle loi faite par le Créateur à ce globe sublunaire.

17. « Ne sait-on pas comment tout ce qu'il y avait de force dans votre noblesse passa d'abord à la cité reine de l'Orient, comment le Grec dégénéré s'enivra longtemps de vos délices ? Survint le Franc, vraiment noble de fait et de nom, dont la vaillance vous ravit ce qui restait de votre sève originaire. Voulez-vous avoir sous les yeux l'antique gloire de Rome, la gravité des sénateurs, l'ordonnance des tentes guerrières, la valeur et la discipline des chevaliers, l'indomptable audace affrontant les combats ? regardez notre république ; tout est chez nous : ces grandes choses ont émigré chez nous avec l'empire. L'empire ne nous a pas été transmis nu ; il venait revêtu de sa force, traînant après lui tous ses ornements. En notre possession sont vos consuls, votre sénat, vos armées. Aux patriciens des Francs de vous gouverner désormais par leur sagesse ; à leur épée de protéger vos personnes et vos biens. Vous m'avez appelé, osez-vous dire, vous m'avez fait prince ; j'ai simplement reçu ce qui vous appartenait. Ce qu'il y a d'inouï, de déraisonnable et de faux dans ce langage, les hommes de sens en jugeront, vous en jugerez vous-mêmes. Ne rappelons que les modernes empereurs : Est-ce que par hasard nos divins princes, Charles et Otton ¹, n'auraient pas arraché, soit aux Grecs, soit aux Lombards, Rome et l'Italie, pour les annexer comme une glorieuse conquête à l'empire des Francs ? Serait-ce là le présent gratuit d'une main étrangère ? Ils répondent à cette question, ce Didier et ce Bérenger dont vous étiez si fiers quand ils étaient vos maîtres. Or, que nos Francs les aient, non-seulement vaincus et pris, mais encore vus vieillir et mourir dans l'esclavage, c'est attesté par d'irrécusa-

Coup d'œil
rétrospectif
Étalage
d'érudition
et de fierté.

¹ Barberousse parle évidemment ici de Charlemagne et d'Otton I^{er}, également surnommé le grand. On remarquera sans doute le soin qu'il met à ne point séparer les Francs des Germains dans les destinées de l'empire. Il entend que la gloire des premiers soit son héritage comme celle des seconds. Et la France ? Attendons l'avenir.

bles monuments. Leurs cendres mêmes, captives dans leurs tombeaux, perpétuent le témoignage de ce que j'avance. Vous dites que vous m'avez appelé ; mais pour quelle raison ? Vous étiez sous l'étreinte de l'ennemi ; et ni votre main, ni la noblesse byzantine ne pouvaient vous délivrer. C'est alors que vous avez fait appel à la bravoure des Francs. Appelé, dites-vous ? et moi je dis, imploré. C'est à ce titre que je suis venu. De votre prince, j'ai fait mon humble soldat, et vous-mêmes, je vous ai fondus dans la masse de mes sujets. Je suis le possesseur légitime : vienne qui le peut arracher à la main d'Hercule sa massue. Sera-ce le Sicilien, en qui vous mettez votre confiance ? Qu'il médite les exemples du passé. Elle n'est pas encore débilitee la main des Francs et des Teutons. Lui-même, si Dieu nous est en aide et nous prête vie, pourra bien un jour se repentir de son audace.

Orgueil des
Romains
confondu.
Domination
étrangère
affirmée.

18. « Vous vous enquérez de ce que je vous dois ? Oublions que c'est au prince à dicter des lois au peuple, et nullement à celui-ci de commander à celui-là. Oublions encore qu'un possesseur, sur le point d'entredans son bien, ne subit pas l'injure d'une condition préalable. Je consens à discuter vos propositions. Vous me demandez, si j'ai compris vos exigences, un triple serment. Je vais répondre sur chaque chose. Il faut d'abord que je jure de maintenir vos anciennes lois et de respecter vos bonnes coutumes, puis de défendre la patrie, au péril même de mes jours. Je prends ces deux points ensemble. Ou votre demande est juste, ou bien elle est injuste. Dans le second cas, vous n'avez pas le droit de la faire, ni moi de l'accorder ; dans le premier, je déclare que ma volonté ne diffère en rien de mon devoir. Cette complète harmonie rend tout serment inutile. Comment vous refuserais-je ce qui vous est dû, moi qui rends justice au plus infime de mes subordonnés ? Comment ne défendrais-je pas la patrie, le siège surtout de mon empire, au péril même de ma vie, moi dont le projet est d'en rétablir les extrêmes frontières, sans reculer devant aucun danger ? Les Danois, subjugués naguère et réintégrés dans le monde romain, en savent quelque chose ; d'autres pays, d'autres royaumes le sauraient également, n'eût été l'affaire qui m'amène. J'en viens au troisième chef :

A vous entendre, je dois m'obliger par serment à verser dans vos mains une somme déterminée. Quelle honte! quelle dégradation pour toi de t'abaisser, ô Rome, à de pareilles stipulations? Les captifs seuls y sont soumis d'ordinaire. Suis-je donc en captivité? Les ennemis me tiendraient-ils dans leurs chaînes? Me serais-je vainement persuadé que je siége au milieu d'une nombreuse et vaillante armée? Le prince Romain serait-il, contrairement à sa volonté, un vil tributaire et non un magnifique bienfaiteur. Jusqu'ici, dans ma munificence royale, je donnais à qui je voulais, autant qu'il me convenait de donner, selon mon affection ou ma reconnaissance. Des petits on attend un service obligatoire, des grands une juste et large rémunération. Cet exemple, que m'ont transmis de glorieux ancêtres, je l'ai suivi partout ailleurs; pourquoi n'y serais-je pas fidèle à l'égard des citoyens romains, et ne ferais-je pas de mon entrée dans leurs murs une réjouissance publique? Mais on refuse tout à qui manifeste une injuste prétention. »

§ III. COURONNEMENT DE FRÉDÉRIC I^{er}.

19. Sur ces mots, le roi coupa court à sa harangue, ne voulant pas que l'indignation l'entraînât trop loin. Quelques seigneurs de son entourage demandent aux députés s'ils désirent parler encore. Après avoir eu l'air de délibérer un instant, les dignes Arnaldites, gravement déconcertés et médiocrement rassurés, mais non à bout de ruses, répondent qu'ils vont rendre compte au sénat de leur première conférence avec le prince, et qu'ils reviendront munis de nouvelles instructions. Ainsi congédiés, ils sortent de la cour et se hâtent de rentrer dans la ville. Soupçonnant quelque fourberie, le roi voulut consulter le pontife Adrien sur cette affaire. « Vous aurez l'occasion, mon fils, lui répondit le Pape, de mieux connaître leur duplicité; l'expérience vous apprendra que l'astuce les a conduits ici et les a ramenés à Rome; mais comptons sur le miséricordieux secours de celui qui disait: « Je prendrai les habiles dans leurs propres filets¹. » Espérons qu'il vous sera donné de prévenir leurs

Colloque du
Pape et du
futur
empereur.
Mesures
adoptées.

¹ Job. v, 43; — I Corinth. iii, 19.

embûches. Envoyez immédiatement une troupe choisie de jeunes et braves guerriers, pour occuper l'église de Saint-Pierre et les points fortifiés de la cité Léonine. Là sont nos chevaliers, qui s'empresseront de les admettre, sachant qu'ils viennent de notre part. Adjoignez à cette troupe le cardinal Octavien, qui descend d'une des plus nobles familles de Rome et vous est entièrement dévoué. » Pendant la nuit, on choisit environ mille hommes de cavalerie, armés de toutes pièces ; au petit jour, ils avaient franchi l'enceinte de la ville, et s'établissaient dans la basilique, occupant de plus les vestibules et les degrés. L'heureux succès de cette entreprise est aussitôt transmis au camp. Une lettre de l'empereur à l'évêque son oncle reedit et confirme ces détails¹. La cérémonie du couronnement est à peine effleurée par le chroniqueur germanique ; elle est clairement narrée dans les Actes d'Adrien.

Cérémonie
du couron-
nement.
Frédéric
Barberousse
empereur
des
Romains.

20. « Le Pontife et le prince marchent alors vers Rome ; et, quoique le premier eût en son pouvoir les forteresses du Vatican, comme le peuple était visiblement hostile, il fut jugé bon que Frédéric prit position dans la cité Léonine avec la majeure partie de son armée. Il y posa donc son camp sans retard ; et sur l'heure même on tint conseil pour arrêter le programme de la cérémonie, selon la forme antique et traditionnelle. Le même jour, avant la neuvième heure, le candidat impérial, entouré d'une immense troupe de barons, dont les armes étincelaient au soleil, s'approcha de l'escalier de Saint-Pierre. Déposant là les vêtements qu'il portait, il en revêtit de plus magnifiques, de plus conformes à la solennité ; puis il entra dans l'église appelée Sainte-Marie de la Rotonde, où le Pontife l'attendait devant l'autel. Les mains posées sur la table sacrée, il promit de nouveau pleine sécurité, selon la formule consignée dans le Rituel, au seigneur apostolique. En même temps, celui-ci montait à l'autel de Saint-Pierre. Le roi se dirige ensuite du même côté, toujours avec son escorte. Quand il a passé les portes d'argent, dans la Rotonde de porphyre, un cardinal-évêque récite sur lui la

¹ Cette lettre est citée en tête de la Biographie de l'empereur, commencée par Otton et continuée par Radevic.

première oraison, et deux autres évêques récitent à leur tour les deux suivantes. Après cela, l'onction est donnée devant la Confession de Saint-Pierre. La messe étant commencée, et le Graduel qui suit l'Épître étant chanté, le roi vient vers le Pontife, lui remet les insignes impériaux, le glaive, le sceptre et la couronne, puis les reçoit de ses mains¹. Les Teutons font aussitôt entendre une acclamation si soudaine et si puissante qu'on dirait un terrible coup de tonnerre retentissant dans le ciel ; elle se prolonge sous les voûtes sacrées comme une explosion de bonheur et de reconnaissance. » D'accord avec le poète historien Gunther et plusieurs autres, Otton de Freisingen détermine ainsi la date du couronnement de Frédéric Barberousse : « Avec les bénédictions accoutumées, il reçut la couronne impériale la quatrième année de son règne, le XIV des calendes de Juillet, 18 juin, parmi les acclamations de tous les assistants et les témoignages de leur reconnaissance envers Dieu². » Une lettre de Frédéric au même Otton confirme cette date, en ajoutant que c'était un samedi.

21. Les Actes poursuivent : « Tout cela venait de s'accomplir sans aucun trouble, dans un ordre parfait, quand le peuple romain, qui se tenait en armes et les portes fermées dans le camp de Crescence (l'ancien Mole d'Adrien, aujourd'hui château Saint-Ange) ignorant ce qui s'était passé, sortit de ses lignes, sans délibération ni conseil de la part des chefs, et se glissa dans la cité Léonine. Il attaqua violemment ceux des Teutons qui restaient encore dans le portique, les dépouilla, les mit en fuite et les poursuivit jusqu'au camp de l'empereur. Au bruit de ce tumulte, les clameurs grandissant de plus en plus, on vole aux armes : des deux côtés on combat avec acharnement. Est-il besoin de le dire ? Beaucoup sont tués, un plus grand nombre faits prisonniers. Après avoir éprouvé de

Révolte
insensée.
Collision
sanglante.
Bonté
d'Adrien.
Fête de
S. Pierre.

¹ « Hos regi titulos, hoc clari nomen honoris,
Quartus ab ingressu regnorum attulit annus.
Plusque fere medio juvenum se mensis agebat,
Ut quarto decimo prodiret julius ortu,
Postea Gemmiferam læta cervice coronam...

GUNTHER LIG. *in Lib.* IV.

² OTTO FRISING. *Vita Frid.* II, 23.

sérieuses pertes, le peuple est contraint de rentrer dans son camp. Affligé de cette criminelle tentative, le Pape eut cependant pitié de ce peuple malheureux ; sa compassion était celle d'un fidèle pasteur pour son troupeau, du meilleur des pères pour ses enfants. Dans le but de réparer cette catastrophe et d'obtenir la délivrance des siens, il ne cessa d'implorer la clémence impériale, jusqu'à ce que tous les captifs fussent arrachés aux mains des Teutons et remis à Pierre, le Préfet de Rome. Le Pontife et l'empereur réunis, s'éloignant alors de la ville, s'avancèrent à travers la campagne le long du Tibre jusqu'au gué de Manlianus ; là, passant le fleuve avec l'armée, ils entrèrent dans la Sabine, firent route par Farfa et Dépoli, parvinrent la veille de S. Pierre au pont Lucano, et résolurent de séjourner sur ce point, pour célébrer ensemble cette grande solennité. Dans la pensée de donner à l'Eglise aussi bien qu'à l'Empire un plus vif éclat, de rendre à Dieu plus de gloire et de donner au peuple chrétien plus de joie, il fut décidé que les suprêmes représentants des deux puissances porteraient l'un et l'autre la couronne à la messe de ce jour. Il convenait certes, ajoute par manière de conclusion l'historien anonyme, que fût ainsi célébrée dans les transports de l'allégresse par ces deux souverains la fête des deux princes des Apôtres, qui tenant de Dieu le pouvoir de lier et de délier, ouvrent ou ferment à leur gré les portes du ciel. »

Démarche
déloyale des
Tiburtins.
Noble conduite
de
l'empereur.
S'abretraite.

22. Estimant l'occasion favorable, les Tiburtins, qui nourrissaient la secrète pensée de se soustraire à la juridiction de l'Eglise Romaine, et de trahir la foi qu'ils avaient jurée au pape Adrien et à ses successeurs, eurent l'audace de se présenter devant le nouvel Auguste, pour obtenir son adhésion à l'accomplissement de leur perfidie : ils lui remirent à genoux les clefs de leur ville, en se déclarant ses sujets. Cet acte doublement inique affecta d'un douloureux étonnement le Souverain Pontife et comme lui toute l'Eglise Romaine. Ne pouvant rester sous le poids de cette douleur, ni tolérer une aussi criante injustice, il alla sur-le-champ porter sa plainte à l'empereur, et le pria instamment de lui restituer une ville que tout le monde savait appartenir au domaine de S. Pierre,

dont lui Frédéric était désormais constitué le protecteur et l'avocat. Ayant reconnu la justice de cette demande, celui-ci s'exécuta sans hésitation ; et voici la lettre qu'il écrivit aux habitants de Tibur : « Frédéric, Empereur des Romains toujours Auguste, à tous les Tiburtins assure sa grâce et sa bonne volonté... Nous mandons à votre cité tout entière qu'elle est remise par nous à notre révérendissime et bien-aimé père le pape Adrien, à la réserve cependant des droits de l'empire. Nous déliions donc tous les habitants de Tibur et chacun d'eux en particulier, du serment de fidélité qu'ils m'ont prêté naguère. Nous vous enjoignons de plus d'embrasser la cause du vénérable Pontife, de lui prouver en toute occasion un dévouement absolu, le tenant pour votre seigneur et maître... » L'historien insinue que l'intérêt politique fut en partie la cause et le mobile de cette décision ; nous aimons mieux y voir une mesure dictée par le sentiment de la justice, par un mouvement chevaleresque et désintéressé. Nous aurons assez à blâmer dans la suite pour reconnaître le bien qui se rencontre sur nos pas. Les contradictions où tombent les plus grands caractères n'ont rien qui doivent étonner, notamment dans une époque comme celle que nous parcourons. Dans ce voyage à Rome la conduite de Frédéric fut vraiment juste et noble. Les chaleurs de l'été devenues intolérables pour les hommes du Nord, l'obligèrent bientôt à s'éloigner. Les maladies se multiplièrent de telle sorte que les principaux barons et chevaliers demandèrent avec instance à quitter ce climat brûlant pour retourner en Allemagne.

23. Cette résolution prise à temps ne pouvait être considérée comme une déconvenue ; la prudence la plus ordinaire l'imposait au chef d'une grande armée. Tant que Frédéric se montra fidèle à l'Eglise Romaine, tout lui réussit au gré de ses désirs, disent les chroniqueurs de l'époque ; et les faits parlent comme eux. Sa retraite elle-même fut marquée par d'étonnants succès. Notre rôle à nous n'est pas de suivre pas à pas cette marche militaire ; il nous suffira de jeter un coup d'œil sur la lettre que l'heureux monarque écrit à son oncle Otton. Ses idées et son caractère y paraissent à découvert, donnant à ce document sa réelle importance ; on voit

Le barbare
reparaît
sous
l'empereur
chrétien.

là de quelle manière le Teuton entend la gloire et le bonheur : « Nous arrivâmes à Spolète, dont les habitants étaient en révolte contre nous et retenaient dans les chaînes nos ambassadeurs. Nous donnâmes l'assaut à la ville ; et, secret jugement de Dieu, non moins admirable qu'insondable ! de neuf heures à trois, nous emportâmes de force une place extrêmement fortifiée, qui comptait dans son enceinte près de cent tours. Après avoir recueilli d'immenses dépouilles, beaucoup plus encore ayant été dévorées par les flammes, nous la détruisîmes jusqu'aux fondements. De là, comme nous approchions d'Ancône, vinrent à nous le noble prince grec Paléologue et son compagnon Maroduc, avec les autres députés de Constantinople. Ils s'engageaient à verser dans nos trésors une somme incalculable, si nous consentions à retourner dans le midi de la Péninsule, afin d'écraser sous un puissant effort le duc Guillaume, ce commun ennemi de l'un et de l'autre empire. Les combats et les travaux déjà soutenus par nos troupes les avaient trop abattues ; nos barons aimèrent mieux continuer leur route vers l'Allemagne que descendre en Apulie. »

§ IV. SÉJOUR DU PAPE A BÉNÉVENT.

24. Revenons au pape Adrien IV, et puisons de nouveau dans les Actes de son pontificat, dont l'auteur anonyme a tant de droits à notre reconnaissance ; son nom méritait d'être connu, pour les documents précieux qu'il a conservés à l'histoire, avec une simplicité qui le fait aimer. Du reste, Guillaume nous retombe ainsi sous la main. « Le roi de Sicile étant depuis peu frappé d'excommunication, à cause de ses attentats sacrilèges, avait encouru la répulsion et le mépris des siens. Vainement on le pressait de donner satisfaction à la conscience publique, en se soumettant humblement au Père commun des fidèles, il dédaignait tous les conseils. Son orgueilleuse et folle résistance était puni par un isolement à peu près complet. Les grands de son royaume, les comtes et les barons des principales cités de l'Apulie, n'ayant pu l'arracher à sa perverse obstination, l'abandonnèrent, pour recourir au Pape leur premier

Guillaume de Sicile excommunié. Le pape se rend en Campanie.

suzerain¹. Ils le firent prier par une députation de se rendre dans leur province et d'en accepter le gouvernement direct, lui confiant leurs personnes, leurs biens et cette terre qui notoirement appartenait à la juridiction du Prince des Apôtres. Après avoir tenu conseil avec les cardinaux, le Pontife réunit une brillante armée, fournie par la ville de Rome, les cités campaniennes et les pays circonvoisins. Aux approches de la fête de S. Michel, vers la fin de septembre, il se rendit à San-Germano. Là lui prêtèrent foi et hommage Robert prince de Campanie, le comte André et beaucoup d'autres personnages des environs²; puis Adrien les fit partir en avant pour lui préparer les voies, pour rendre droits les sentiers sinueux, selon l'expression de l'Évangile; pour aplanir les aspérités du chemin. Lui-même, au bout de quelques jours, se mit en route sous la garde du Seigneur. Passant par la citadelle de Mignano et Capoue, il parvint à Bénévent, où les barons de ces contrées lui renouvelèrent tous leur hommage-lige et leur serment de fidélité. C'est alors que l'Empereur de Constantinople envoyait Paléologue pour négocier avec Frédéric contre le Roi de Sicile. D'autre part, ce même empereur écrivait au Souverain Pontife, le conjurant de lui céder trois villes maritimes de l'Apulie, et s'engageant en retour à pourvoir le Saint-Siège, pour combattre le tyran et l'expulser de la Sicile entière, de tout ce qu'il faudrait en argent, en soldat, en armes, jusqu'au succès définitif.

25. Les nuages qui chaque jour s'amoncelaient sur sa tête eurent pour effet de ramener Guillaume à de meilleurs sentiments: il résolut de se soumettre en toute humilité à sa mère la sainte Eglise Romaine et d'implorer le pardon de son père et seigneur le Souverain Pontife. Dans ce but, il dépêcha l'évêque élu de Catane, avec plusieurs grands de sa cour, vers Adrien, qu'il savait devoir incessamment arriver à Salerne. Ces ambassadeurs étaient munis de pleins pouvoirs et n'avaient pas à craindre d'outrepasser les intentions du prince. Avant tout il demandait d'être relevé de l'ex-

Soumission
de
Guillaume.
Cardinaux
césariens.

¹ HUG. FALCAND. *de Calamit: Sicil.* ad annum 1155.

² GUILLELM. TYR. *Hist: rerum transmar:* xviii, 2.

communication selon toutes les formalités ecclésiastiques ; car il ne reculait devant aucun abaissement. Il promettait ensuite de rendre hommage au Pape et de lui faire serment de fidélité. De plus, il s'engageait à restituer toutes les Eglises de son royaume, en les rétablissant dans la plénitude de leurs droits. Comme garantie de ses promesses, ils offrait dans ses états à l'Eglise Romaine l'absolue possession de trois places fortes. Non content de sa soumission, il se proposait de réduire en obéissance, avec ses troupes et ses deniers, les habitants séditeux de Rome. Enfin, pour compléter sa réparation, la paix étant faite et le triomphe obtenu, il verserait dans le trésor pontifical une somme égale à celle dont avait parlé la jactance des Byzantins. Ces promesses étaient magnifiques : en les apprenant, le Pape se fit précéder à Salerne par le vénérable cardinal Humbald, du titre de Sainte-Praxède, alors évêque d'Ostie, avec mission de s'informer auprès des envoyés de Guillaume, si tout cela reposait sur de solides fondements, ou n'était qu'une habile manœuvre. Le cardinal, à son retour, affirma l'exactitude des renseignements d'abord transmis et la sincérité des dispositions royales. Dans de telles conditions le Pontife n'hésitait pas à conclure une paix si profitable en même temps et si glorieuse pour l'Eglise. Mais à ce traité s'opposèrent les membres du Sacré Collège qui soutenaient le parti de l'empereur, ne voulant rien admettre, rien sanctionner qui ne dût lui plaire. Par leur fatale obstination et leur aveugle confiance, ils parvinrent à tout enrayer. Le grand historien de cette époque, Guillaume de Tyr raconte les mêmes négociations, en ajoutant quelques détails sans importance et de légères variantes sans intérêt. Son récit est mêlé d'insinuations gratuites constamment démenties par les faits, et qui ne prouvent qu'une chose, combien cet auteur, d'ailleurs si remarquable, s'était laissé prévenir, pour une cause que nous ignorons, en faveur du césarisme allemand et contre la cour romaine. On se prend à regretter que le Pape n'ait pas eu l'énergie de rompre les fils de l'opposition étroite et systématique qu'il rencontrait sous ses pas, pour obéir à ses propres sentiments et s'inspirer de ses lumières personnelles.

26. Une année ne s'était pas écoulée ; dans le mois de juin 1136. il tombait au pouvoir de ce même Guillaume et subissait les lois de son vainqueur, avec les circonstances les plus déplorables. Enfermé dans Bénévènt, non-seulement il ne pouvait plus secourir les barons campaniens qui s'étaient dévoués pour sa cause, en se dévouant à leur patrie, mais encore il tremblait pour lui-même. Le tyran sicilien avait commencé par écraser un corps auxiliaire de Grecs, venus à la suite des ambassadeurs de Constantinople, afin de soutenir la puissance de l'or par la force des armes. Cet or était en grande partie passé dans les mains de celui qu'il devait abattre. Les seigneurs coalisés avaient à leur tour éprouvé de sanglantes défaites. Le plus puissant, Robert prince de Capoue, était devenu le prisonnier de Guillaume, qui, malgré les liens de parenté qui les unissaient, l'envoyait mourir dans un cachot de la Sicile, après avoir eu la barbarie de lui faire arracher les yeux¹. Les autres forcément abandonnés par le Pape, avaient pris le chemin de l'exil, et la plupart s'étaient réfugiés en Lombardie, où bientôt ils signalèrent leur présence et leur courage. Pour prévenir de plus grands malheurs, Adrien accepta des conditions qui restreignaient les libertés de l'Église et diminuaient le pouvoir pontifical, mais sans porter atteinte à l'essence même de la religion, au principe vital de la constitution chrétienne. Il ne se pouvait pas cependant qu'elles ne fussent révoquées par les successeurs du malheureux Pontife. Elles le seront en réalité par plusieurs d'entre eux, à peu d'intervalle, et notamment par Innocent III, cet invincible ennemi de toutes les usurpations et de toutes les injustices. Les raisons ne manqueront pas pour revenir sur ce fatal traité ; la contrainte n'était que trop évidente. Sur le tyran et sa postérité en retomberont les conséquences. Jamais Guillaume ne justifia mieux le surnom de mauvais qui le distingue des rois ses homonymes. Il n'apparaît plus qu'à de rares intervalles comme le descendant et l'héritier des héros : leur gloire est éclipsée, leur dynastie ne va pas tarder à disparaître. C'est

Fatales conséquences de leur opposition. Traité désastreux.

¹ HUG. FALCAND. *De Calamit. Sicil.* ad annum 1136.

pendant le séjour si tourmenté du pape Adrien dans les provinces méridionales qu'abordait en Italie, comme nous l'avons déjà raconté, le patriarche presque centenaire de Jérusalem, accompagné des principaux évêques de la Terre-sainte, venant lui dénoncer les prétentions des Hospitaliers. Les continuel déplacements du Pontife, que le célèbre historien d'outre-mer ose représenter, sous une forme dubitative, comme une fuite calculée, pour lasser la persévérance des appelants, et dès lors comme un deni de justice¹, nous en connaissons maintenant la cause : il nous est, par conséquent, plus facile d'apprécier la valeur de pareilles interprétations. C'est également dans ces contrées et ces conjonctures que Jean de Salisbury vint trouver le Pontife et fut admis à ces touchants entretiens où le successeur de S. Pierre exhala ce cri de sublime douleur : « Il ne faut pas s'étonner que la couronne brille; elle est de feu ! »

Zèle apostolique
d'Adrien IV.
Sa lettre à
l'archevêque
grec de Thessalonique.

27. Malgré ses tribulations et ses angoisses, Adrien était loin de négliger ses devoirs de pasteur suprême. Il saisit l'occasion de ses rapports accidentels avec l'empereur Manuel Comnène pour tâcher de ramener à l'unité de discipline et de foi l'Église Orientale. Dans cette vue surtout, il envoyait des ambassadeurs à Constantinople ; et rien ne prouve l'objet réel de leur mission comme la lettre dont il les chargeait pour l'archevêque de Thessalonique, nommé Basile Hacridénos, dont la réputation était grande en Orient. Il importe de donner cette lettre, puisque nous avons le bonheur de la posséder ; elle se rattache à l'une des plus graves questions et des plus délicates controverses qui se soient agitées dans les siècles chrétiens. Les intérêts qu'elle implique tiennent encore le monde en suspens. « Adrien évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à son vénérable frère l'archevêque des Thessaloniens, salut et bénédiction apostolique. — Depuis que par les jalouses instigations de l'antique ennemi, le siège de Constantinople s'est lui-même séparé de la sainte Église Romaine, chose dont nous ne pouvons parler qu'en versant un torrent de larmes,

¹ GUILLELM. TYR. *Hist. rerum transmar.* XVIII, 7, 8 ;

depuis que les enfants cédant à de criminelles suggestions, ont secoué le joug de l'autorité maternelle, et que la dualité s'est mise à la place de l'unité, nos prédécesseurs sur la chaire de S. Pierre n'ont cessé de consacrer leurs soins et leurs efforts à détruire ce malheureux schisme, à reconstituer pour le bonheur de tous l'union de la grande famille. Nous aussi, qui remplissons aujourd'hui cette charge apostolique par la volonté de Dieu, nous sur qui pèse la sollicitude de toutes les Églises répandues dans l'univers entier, quoique n'ayant rien des vertus du bienheureux Pierre, nous devons continuer cet auguste ministère. Pas de moyen que nous ne devions employer pour n'être jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, rangés au nombre de ceux à qui le Seigneur adresse ces reproches par son prophète : « Vous n'avez pas ramené les membres dispersés, guéri ceux qui étaient infirmes; couru après les égarés¹, » et la suite. Hâtons-nous donc d'introduire les enfants dans le sein de l'Église, au centre de l'unité; n'ayons pas de relâche, que la drachme perdue ne soit retrouvée; excités par le précepte de l'Apôtre, ne cessons d'exhorter ceux qui repoussent la saine doctrine, avertissons-les à temps et à contre-temps.

28. « Je vous en conjure donc, frère en Jésus-Christ, et tel est l'objet de ma lettre, concentrez sur ce point toute votre attention. Il n'y a qu'une seule Église, une seule arche asile de la sainteté; nul autre moyen pour les fidèles d'échapper au déluge. Pour procurer cette union, mettez tout en œuvre. Souvenez-vous constamment dans votre sagesse que l'Église de Dieu ne peut subsister dans un état de division, que toute âme vivante doit être emportée par les flots, à moins de se rattacher au bienheureux Pierre, ce pilote de l'univers. Nous savons par la tradition comment les saints Pères, illuminés par l'Esprit divin, ont unanimement reconnu la primauté de l'Église Romaine sur toutes les autres Églises, et le droit qu'elle a de les appeler toutes à son tribunal. Au nom de votre amour pour Dieu, du salut de votre âme, de ce bonheur et de cette gloire qui ne se flétriront jamais,

Ses instances auprès des Orientaux pour les ramener à l'unité romaine.

¹ *Ezech.* XXXIV, 4.

déployez les suprêmes ressources de votre zèle pour mettre fin à la division, pour réunir les murs séparés. En vous-même d'abord, puis dans les autres, autant que le Seigneur vous en donnera le pouvoir, faites que le troupeau revienne au bercail de l'Église, que les brebis professant qu'elles appartiennent au Sauveur se rangent sous la houlette de Pierre, à qui Jésus-Christ les a confiées¹. En vous parlant de la sorte, nous n'envisageons certes pas la gloire du temps présent, nous ne cherchons pas les futiles applaudissements des hommes, nous sur qui pèse le devoir de paître le troupeau tout entier ; et du fond de notre âme nous nous déclarons le serviteur des serviteurs de Dieu. Si le divin Maître, pour ressusciter un mort qui n'avait perdu que la vie corporelle, se mit en chemin, pleura près de la tombe et s'écria : « Lazare, viens dehors², » ne serait-ce pas une chose indigne que, laissant improductif le talent dont nous sommes les dépositaires, nous n'eussions pas le soin de ressusciter, selon notre pouvoir, ceux qui sont morts dans leur âme³?... »

Réponse de
l'arche-
vêque. Ses
louables
sentiments.

29. Voici ce que le métropolitain grec répondit : « Nous avons lu vos lettres, pape très-saint ; elles nous manifestent la sublimité de votre esprit, la profondeur de votre humilité, l'immense étendue de votre amour envers Dieu. Votre cœur apostolique ne connaît pas de bornes, les entrailles de votre charité se dilatent jusqu'à recevoir toutes les Églises de l'univers. Nous avons reconnu votre voix parlant à l'intime de notre âme, à l'oreille de notre cœur ; nous avons entendu le père, le pasteur, ou plutôt le prince des pasteurs. Comme un père, vous rappelez à vous les enfants qui vous paraissent égarés, en leur témoignant la plus tendre sollicitude ; comme un pasteur, vous ramenez les brebis errantes ; comme pasteur des pasteurs, vous nous communiquez cette science pastorale dont Dieu lui même vous a rempli, nous enseignant à ne pas négliger nos troupeaux, à soigner toute brebis malade. Oui, nous avons reconnu la voix qui nous rappelle, et

¹ Joan. Evang. xxi.

² Joan. Evang. ix, 43.

³ ADRIANI IV *Epist. et Privil.* ; *Patr. lat.* tom. clxxxviii, col. 1580, 1581.

nous l'avons docilement écoutée. Assurément, si nous étions regardés comme des enfants retranchés de la famille, séparés de votre sainteté, étrangers à votre sollicitude pastorale, nous n'eussions pas reconnu cette voix; car, selon la parole du Maître, jamais personne n'écoute la voix d'un étranger; on s'en éloigne au contraire. En quoi donc peut nous toucher, très-saint père, l'image de la brebis errante, ou de la drachme perdue? Nous n'admettons pas que nous soyons déshérités de notre union avec vous, du titre d'enfants de l'Église; nous ne repoussons pas vos soins: nous ne méritons nullement un tel outrage. Nous sommes restés inébranlables, grâces à Dieu, dans la foi de S. Pierre; ce qu'il a confessé, ce qu'il a prêché nous le confessons et le prêchons, n'innovant rien dans les décisions synodales des anciens docteurs, n'ajoutant pas une virgule, un iota, aux textes de l'Évangile ou des Apôtres. Nous avons appris du Docteur des Gentils quelle terrible peine encourt une pareille audace. « Alors même, dit-il, qu'un ange descendu du ciel vous annoncerait une doctrine différente de celle que vous avez reçue, qu'il soit anathème¹. » ... Si nous avons imité, ce qu'à Dieu ne plaise, les pasteurs dont le prophète Jérémie déplorait la folle conduite: « Les prêtres n'ont pas recherché le Seigneur, ceux qui s'attachaient aux observances légales m'ont méconnu, les pasteurs se sont montrés impies envers moi², » c'est en toute justice que vous nous avez nommés brebis errantes, drachme perdue, cadavre depuis longs jours dans la tombe.

30. « N'avez pas cependant de nous cette opinion. Nous ne reconnaissons pas d'autre fondement que celui qui fut posé dès l'origine; nous prêchons, nous enseignons la même doctrine que vous, nous tous qui dépendons du grand siège apostolique de Constantinople. La même foi, le même sacrifice dans l'Occident et l'Orient, bien que de légers obstacles soient interposés et maintiennent une sorte de division entre ceux qui procèdent du même

Ses contradictions et ses restrictions. Déplorable asservissement de l'Église grecque.

¹ Galat. 1, 8.

² Jerem. II, 8.

Esprit. Faire entièrement disparaître ces obstacles, enlever du chemin, comme parle le prophète, ces pierres d'achoppement, rétablir dans toute sa perfection l'unité de l'Église, ce sera l'œuvre de votre Sainteté. A l'exemple du divin Maître, voyant les choses du haut des cieux, rapprochant ainsi les distances, elle a le pouvoir et la volonté de tout unir. Nous sommes en petit nombre, je n'ai qu'un petit troupeau, ma parole est loin d'être abondante, ce n'est qu'une goutte de rosée, la vertu me manque absolument, bien que vous pensiez le contraire et que vous me supposiez à tort capable de grandes choses, induit que vous êtes en erreur par la trop indulgente affection de quelques pèlerins accueillis par moi dans ces contrées. A vous qui par la dignité de votre siège, l'étendue de votre savoir, la splendeur de votre vie, retracez de tout point l'image des perfections du Sauveur, à détruire le scandale et toutes les causes de division, à constituer les Églises dans l'unité. Vous aurez un auxiliaire aussi puissant que dévoué, le premier empereur du monde, dont la religion égale la grandeur, inexpugnable dans sa puissance, éminent par ses qualités, le plus célèbre des hommes de bien qui aient jamais excité l'admiration. Nous obéirons au moindre signe de sa volonté, nous lui devons une complète obéissance. » Ces derniers mots disent tout sur l'état d'avilissement et d'esclavage où l'église grecque était tombée. La voilà proclamant elle-même, par l'un de ses prélats les plus distingués, qu'elle est absolument à la dévotion du prince. On ne saurait mieux faire ressortir ce qu'il y a de noble, de chrétien, de légitime et de glorieux dans la lutte soutenue par les Pontifes Romains et les autres évêques occidentaux à leur exemple, contre les empiètements instinctifs et les tyranniques prétentions des pouvoirs temporels, sans en excepter souvent les moins hostiles au christianisme. L'empereur dont il est question, ainsi flatté par un évêque et proclamé par lui le souverain maître des consciences, le chef spirituel de ses états, c'est Manuel Comnène qui, depuis treize ans qu'il portait le spectre, s'abandonnait à la plus révoltante immoralité, ruinait à force d'exactions son empire et sa famille elle-même, ne mettait aucun frein à ses emportements, ne

se mêlant aux controverses religieuses que pour les irriter ou les obscurcir. De son sage et vertueux père Calojean, il n'avait que la valeur dans les combats; pour l'astuce il avait pleinement hérité de son grand-père Alexis. La seconde croisade lui devait en grande partie les échecs et les désastres dans lesquels elle s'était anéantie.

31. La lettre de l'archevêque de Thessalonique est encore plus digne d'attention sous un autre point de vue, en ce qui concerne l'union ou la séparation des Grecs et des Latins. Formaient-ils une seule Église? Conservaient-ils au moins les rapports essentiels pour entretenir la vie commune? Il y a là des protestations qui le feraient supposer, et des restrictions qui ne permettent guère de le croire. On a vu dans les derniers temps une secte trop fameuse, celle de Jansénius, renouveler la manœuvre byzantine, s'envelopper de réserves et de subtilités, prétendre appartenir à l'Église malgré l'Église elle-même. Fallait-il que cela fût rentré dans les mœurs d'une nation, dans la trempe de ses idées, pour qu'on le retrouve sous la plume de son principal docteur, sans qu'il paraisse émettre des propositions pouvant faire douter de sa science ou de sa conscience. Les meilleurs esprits s'y trompaient en Occident. Pierre-le-Vénéérable, l'illustre Abbé de Cluny, dans sa bienveillance universelle, croyait à la sincérité des Grecs, comme du reste il croyait à la sainteté d'Héloïse. « Nous voyons, dit-il, l'Église Romaine et toutes celles du Rit latin offrir à Dieu le saint sacrifice avec le pain azyme; et nous apprenons que l'Église Grecque et la majeure partie des Églises d'Orient, ainsi que les nations barbares, emploient du pain fermenté. Bien qu'il en soit ainsi, ni les anciens ni les modernes n'ont rompu les liens de l'unité, pour ces dissonnances accidentelles dont on fait tant de bruit; car ces choses ne leur ont paru blesser en rien ni la foi ni la charité¹. » S. Bernard n'imite pas cette extrême indulgence; autre est son jugement. Il résume et précise ainsi la position, en écrivant au Pape Eugène : « Quant aux Grecs, ils ne sont pas avec nous; unis par la

Question
d'Orient.
Pierre le
Vénéérable et
S. Bernard.

¹ V. PETR. CLUN. *Epist.* v, 15.

foi, ils demeurent obstinés dans la division ; et même ont-ils décliné du droit sentier, par rapport à la foi. » Le mal avait son origine dans l'orgueil, l'inconstance et la jalousie des patriarches de Constantinople ; c'est là ce qui l'a toujours maintenu et le maintient encore. Ne pouvant objecter décemment certaines divergences cérémonielles, ils ont suscité de puerils incidents, de vaines distinctions dogmatiques, pour donner un libre cours à leurs fatales préventions, à leurs vieilles antipathies contre les Latins. La tentative faite par Adrien IV ne pouvait pas sans doute aboutir ; mais elle honore sa mémoire, en nous montrant l'ampleur de son zèle pastoral, une profonde intelligence des besoins et des dangers du monde chrétien, en face de la menaçante activité que déployait alors l'Islamisme. Ce projet de paix, qui n'était qu'un rêve, range son nom parmi ceux des pontifes et des docteurs qui n'ont cessé de poursuivre, à travers les siècles, l'union de l'Orient et de l'Occident.

Traité de
Bénévent.
Le Pape
humilié. Son
persécuteur
puni.

32. C'est une compensation à la paix désastreuse qu'il dut réellement accepter d'un voisin dangereux, d'un vassal rebelle. Ne quittons pas ce terrain brûlant sans dire à la décharge du Pape qu'il obligea son vainqueur, avant d'en subir les exigences, à se déclarer son vassal, son homme-lige, à s'agenouiller devant lui pour prêter serment de fidélité. N'oublions pas que dans cette circonstance, l'orgueilleux Normand répétait mot à mot une formule sévèrement contrôlée au nom du Pontife, par un noble romain, Otton Frangipani. C'est à cette condition que Guillaume fut reconnu Roi de Sicile et d'Apulie¹. Ce titre ne releva pas son prestige, n'affermir nullement son autorité, parce qu'il ne modifiait en rien son caractère. Le règne du Mauvais ne fut guère qu'une série non interrompue d'agitations et de désastres. Aux ennemis qu'il avait terrassés en succéderont de non moins implacables. Le comte André ne s'était pas d'ailleurs éloigné du champ de bataille ; il survivait à la première coalition et luttait avec une indomptable énergie. On le voit bientôt après s'emparer des principales places

¹ HUG. FALCAND. *De Calamit. Sicil.* ad annum 1155.

de la terre de Labour et tenir en échec toutes les forces royales. La ville de Sora mettait à mort son gouverneur nommé Simon, délégué par Guillaume, et bravait les fureurs de ce dernier, qui ne put jamais emporter la citadelle. L'amiral Maïo, son homme de confiance, l'instigateur et souvent l'exécuteur de ses résolutions les plus tyranniques, tombait au pouvoir de ses ennemis et mourait dans d'horribles tortures. Plus tard, il était détrôné lui-même, surpris et jeté dans les fers par une conspiration que guidait son propre fils Roger pour le remplacer sur le trône¹. Il trouvait ensuite le moyen d'échapper à sa prison et poignardait de sa propre main ce fils si digne d'un tel père. Son manteau royal, selon la remarque d'un historien de l'époque, parut désormais avoir été trempé, non dans la pourpre tyrienne, mais dans le sang de son enfant. Sa lignée masculine n'ira pas à la fin du siècle, dont nous avons déjà franchi la moitié.

33. « Le doux Pontife, continue le manuscrit du Vatican, s'éloigna de la ville, théâtre de son humiliation, et se dirigea vers Rome. Passant par le Mont-Cassin par les montagnes de la Marsique, il se rendit d'abord à la ville de Narni. Celle d'Urbevetana, qui depuis bien longtemps s'était volontairement soustraite à la juridiction de S. Pierre, venait d'être de nouveau soumise par les soins et les efforts de son successeur ; celui-ci jugea bon, et ce fut l'opinion des cardinaux ses frères, de visiter cette partie de son troupeau tout-à-l'heure rentrée dans le bercail. Jusque-là, disait tout le monde, jamais Pontife Romain n'était entré dans cette ville et n'avait exercé sur les habitants une prérogative quelconque du pouvoir temporel. Raison de plus pour le clergé, le peuple et les hommes d'armes, d'accueillir le suprême pasteur avec tous les témoignages d'une vénération et d'une joie sans bornes : ils semblèrent avoir dépassé dans leur élan ce que leur permettaient leurs modestes ressources. Adrien, touché de leur réception, prolongea son séjour au milieu d'eux ; il les regardait comme sa famille, puisqu'ils ap-

Adrien IV
revient à
Rome, en
passant par
Urbevetana
et Viterbe.

¹ SIGONIUS. *Hist. reg. Ital.* lib. XII. : — JOANN. DE CECCANO *chron. regn. Neapol.*

partenaient maintenant à celle de S. Pierre ; petits et grands obtenaient de lui la même bienveillance et lui causaient la même satisfaction. L'hiver approchant et l'année 1156 tendant à sa fin, il descendit à Viterbe, cité bien autrement considérable, où tout était mieux disposé pour lui-même et sa cour. De là cependant il voulut se rendre à Rome, et bientôt il revit avec bonheur son palais de Latran, parmi les flots empressés de la population urbaine, heureuse elle-même de revoir son pontife et son roi¹. »

§ IV. SCHISME FOMENTÉ PAR CÉSAR.

Divorce
intéressé de
l'empereur.
Ses empor-
tements et
ses projets
contre le
Pape.

34. Depuis son retour en Allemagne, l'empereur Frédéric n'était pas resté dans l'inaction. Les puissants seigneurs, qui tendaient toujours à l'indépendance ou n'étaient jamais satisfaits dans leur ambition, apprirent à leur détriment qu'ils avaient désormais un maître. Ce maître abusa de son pouvoir, sa modération n'était pas au niveau de son énergie : il venait de répudier sa femme légitime, Adélaïde de Vohburg, sous l'éternel prétexte de consanguinité, pour épouser Béatrix, fille unique de Renaud III, comte de Bourgogne ; ce qui devint une cause de mécontentement et d'irritation, non-seulement pour les grandes familles lésées dans leur honneur ou leur intérêt, mais encore pour les gardiens de la morale évangélique, pour les défenseurs des lois humaines et divines qui sauvegardent l'indissolubilité du lien conjugal. Quelques auteurs prétendent que le Pape donna son approbation, que les légats apostoliques étaient même présent à la célébration du second mariage ; mais le chroniqueur allemand Dodechin, témoin oculaire, dit expressément : « De là survint dans l'Église le schisme le plus désastreux. » Bien qu'il se trompe sur le nom de la princesse, qu'il appelle Agnès, son observation n'en est pas moins importante. D'autres causes de division, qui devaient avoir plus de retentissement, s'étaient produites dans ce court intervalle. Frédéric n'avait pas appris sans une profonde indignation, sans un violent dépit, la

¹ *Act. Alexand. III sum. Pont. ad annum 1155.*

paix conclue entre le Pontife romain et le roi de Sicile : elle venait tout à coup déranger ses gigantesques plans. Son alliance avec l'héritière de Bourgogne les servait trop bien pour qu'elle pût paraître désintéressée. La politique en avait formé les nœuds, beaucoup plus que l'affection ou la conscience. L'empereur était allé lui-même à Besançon ; et, profitant de ce voyage pour revendiquer ses anciens et nouveaux droits sur les royaumes évanouis de Bourgogne et de Provence, dont vingt-deux ans plus tard il se fera couronner roi, il tenait dans cette ville une diète solennelle, qui n'était en réalité qu'une prise de possession. Il allait se retourner du côté de l'Italie, pour ajouter ce fleuron à sa couronne impériale, quand lui fut annoncé le fatal traité de Bénévent. L'indépendance amoindrie de l'Eglise et ses droits méconnus ne le touchaient guère ; sa fureur était pure jalousie de métier, rivalité de despotisme : c'est lui, qui voulait seul dominer la Religion, asservir la papauté comme tout le reste. Son intime pensée éclata du premier coup : il défendit aux évêques de son empire, à tous les clercs sans distinction, de communiquer désormais avec Rome. Le tyran, sicilien n'était pas allé si loin et n'avait fait que gêner ces communications en vue de les restreindre.

35. Le Teuton ne s'en tint pas là ; dans la mesure de sa puissance, il étendit aux étrangers l'arbitraire interdiction faite à ses sujets, en les empêchant de passer sur les terres de sa domination pour aller à Rome ou pour en revenir. Terribles seront pour la société chrétienne, nous allons le voir, les conséquences et la première application de cette loi plus que draconienne. Ce ne fut pas encore assez ; il édicta le retour absolu des investitures ecclésiastiques au pouvoir temporel : dans sa hiérarchie comme dans son ministère, l'épiscopat était violemment séparé du Vicaire de Jésus-Christ ; il devenait l'humble créature et le docile instrument de César. Les Investitures ! voilà le vrai mot prononcé, la guerre qui recommence. D'un seul trait, Barberousse radie l'héroïque histoire de tout un siècle ; il anéantit les serments de ses prédécesseurs, les victoires spirituelles des Grégoire VII et des Calixte II, la vieille constitution de l'Eglise, le fondement même de ses propres états. Il rouvre l'ère

Mesures
tyranniques
adoptées par
Frédéric. Il
ravive la
querelle des
Investitures.

des antagonismes religieux et des convulsions politiques. La terreur qu'il répand autour de lui semble au premier moment étouffer le cri des consciences, mais n'en arrêtera pas les revendications. Beaucoup de prélats se soumettent : Albert de Marcy, évêque élu de Verduu, donne l'exemple de ces honteuses défaillances ; l'empereur l'investit par la crosse et l'anneau. Le Pape ignorait sans nul doute les proportions du mal, les mesures déjà prises, lorsqu'il résolut d'envoyer des légats à l'empereur avec une lettre autographe. Quels furent les cardinaux choisis et quel était leur caractère ? C'est Radevic, un historien du temps, ostensiblement favorable à l'empire, qui nous l'apprend ; et c'est pour cela même que, dans une telle situation, nous invoquons son témoignage : « Les deux légats étaient Roland, cardinal prêtre du titre de Saint-Marc, chancelier de l'Église Romaine, et Bernard, cardinal prêtre du titre de Saint-Clément, remarquables, l'un et l'autre, autant par leur fortune que par leur sagesse et leur maturité, remplissant les plus hautes fonctions dans la curie romaine. Ils venaient, comme on pouvait le penser, animés d'intentions droites et sincères ; mais il fut bientôt aisé de s'apercevoir que leur visite serait la cause des plus grands maux. Un jour que le prince, fuyant le bruit extérieur et l'agitation populaire, était allé chercher le calme dans son oratoire privé, les envoyés du Pape furent introduits auprès de lui, se disant porteurs d'un heureux message, et dès lors accueillis avec bienveillance et distinction. On rapporte qu'en entrant ils s'exprimèrent ainsi : « Notre bienheureux père le pape Adrien et le collège tout entier des cardinaux de l'Église Romaine vous saluent, lui comme un père, eux comme des frères¹. »

36. Ayant ajouté quelques mots dans le même sens, ils présentèrent la lettre pontificale. D'après l'auteur que nous citons et plusieurs autres venus à sa suite, ce fut là le brandon qui donna

Les nonces
apostoliques
à la cour de
l'empereur.
Lettre du
Pape.

¹ RADEVIC. *in Frid.* lib. I, cap. 8. L'historien que nous voyons apparaître ici pour la première fois est le continuateur et le disciple d'Otton de Freisingen. Il avait même été son secrétaire. A la mort de l'illustre prélat, étant chanoine de la cathédrale, il ne voulait pas laisser l'œuvre inachevée ; nous verrons plus loin par quels obstacles il fut contraint de l'abandonner,

naissance à l'incendie. Heureusement nous avons cette pièce historique ; la voici : « Adrien évêque serviteur des serviteurs de Dieu, à son très-cher fils Frédéric, illustre empereur des Romains, salut et bénédiction apostolique. — Nous nous rappelons avoir écrit, il y a peu de jours, à votre Majesté impériale, pour signaler à son attention, en même temps qu'à sa justice, cet excécrable attentat, ce hideux sacrilège, que rien ne semble égaler dans le passé, récemment commis dans vos contrées teutoniques ; et nous ne pouvons assez nous étonner que vous ayez jusqu'à cette heure laissé sans réparation et sans châtiment une pareille audace. Votre sérénissime grandeur ne saurait pourtant pas ignorer comment notre vénérable frère l'archevêque de Lunden, revenant de visiter le tombeau des Apôtres, est tombé dans les mains d'hommes impies et pervers, qui le retiennent encore dans les chaînes, ce que je ne puis énoncer sans une profonde tristesse ; « ces hommes d'iniquité, cette race perverse, ces fils criminels¹ » ont accompli leur horrible entreprise, le fer à la main, avec les plus violentes menaces et les traitements les plus honteux, le spoliant lui-même et tous ceux qui l'accompagnaient, avant de les plonger dans les cachots. Le bruit d'un tel crime a déjà retenti chez les nations les plus reculées. Vous eussiez dû cependant, vous que nous tenons pour un prince qui aime le bien et qui déteste le mal, vous à qui la divine sagesse a remis le glaive pour la punition des méchants et la protection des justes, réprimer sans retard et sans ménagement ces actes révoltants de scélératesse. Et voilà, nous dit-on, que vous avez paru n'en tenir aucun compte, négligeant sur ce point votre devoir ; aussi les coupables sont-ils loin de se repentir, dans la persuasion que leur conduite restera toujours impunie. Impossible à nous de savoir quelle est la cause de cette tolérance ou de cet oubli. Aurions-nous porté la plus légère atteinte à votre gloire ? C'est ce que notre conscience ne nous reproche pas. Vous regardant plutôt et d'une manière spéciale comme notre fils le plus cher, comme le prince le plus chrétien, ne doutant pas que vous ne soyez affermi

¹ *Isa. I, 4.*

par la divine grâce sur la pierre de la confession apostolique, nous vous avons traité avec toute la bienveillante affection qui vous était due¹.

Suite et fin
de cette
importante
lettre.

37. « Vous ne sauriez avoir oublié, très-glorieux fils, combien l'Église Romaine votre auguste mère, manifestait d'empressement et de joie dans sa réception de l'année qui vient de s'écouler ; quels témoignages d'amour elle vous prodiguait en cette occasion solennelle ; quelle plénitude d'honneur et de dignité elle vous conféra ; combien elle se montrait heureuse de placer sur votre front la couronne impériale, en pressant sur son sein cette tête auguste et chérie, n'omettant rien de ce qui pouvait vous être agréable, prévenant les désirs de votre royale volonté jusque dans les moindres choses. Nous ne regrettons assurément pas ce que nous avons fait pour répondre à toutes vos intentions ; eussiez-vous même pu recevoir de notre main des bienfaits plus grands encore, que nous nous en féliciterions avec raison, connaissant les précieux avantages qui devaient en résulter pour l'Église de Dieu et pour nous-même. Mais aujourd'hui que vous semblez ignorer ou dissimuler ce crime impardonnable, non moins funeste à votre souveraineté qu'injurieux à l'Église, nous craignons bien que l'homme ennemi n'ait semé l'ivraie dans votre âme et qu'à son instigation vous n'ayez conçu contre nous d'irritants soupçons et des sentiments d'amertume. Pour ce motif, et pour d'autres affaires que nous savons imminentes, nous avons jugé bon de vous déléguer deux de nos prélats les plus estimés et les plus dignes, nos bien-aimés fils Bernard, cardinal prêtre du titre de Saint-Clément, et Roland, cardinal prêtre du titre de Saint-Marc notre chancelier, hommes remarquables par leur religion, leur prudence et leur complète honorabilité ; nous prions instamment votre Excellence de les accueillir avec bonté, de les traiter avec les égards qu'ils méritent, de prêter une favorable attention à tout ce qu'ils vous diront de notre part, et sur l'affaire présente, et généralement sur ce qui peut procurer la gloire de Dieu, l'honneur de la sainte Église, l'exaltation et la

¹ ADRIANI IV *Epist. et Privil.*; *Patr. lat.* tom. CLXXXVIII, col. 1523, 1526.

prospérité de l'empire. Vous pouvez vous en rapporter sans aucune hésitation à la parole de nos légats : c'est comme si nous vous parlions par leur bouche¹. »

38. La voilà donc dans toute son intégrité cette lettre objet de tant de récriminations et d'attaques. On a beau l'examiner en détail, disséquer les phrases, peser chaque expression, la retourner dans tous les sens ; on ne parvient pas à comprendre qu'elle ait causé les déchirements politiques et religieux dont on l'accuse. Non, ce n'est pas là qu'il faut chercher la cause des perturbations et des malheurs qui suivirent. Loin de la blâmer, un esprit sage et clairvoyant l'estimera digne des plus grands éloges. C'est un document qui restera l'honneur du pape Adrien IV et la justification de la papauté dans les conjonctures qui se présentent. Il suffit d'avoir une juste notion des devoirs incombant à la charge pastorale selon le plan providentiel, conformément à l'idéal du christianisme, ou même aux instincts supérieurs de l'humanité, pour l'approuver et le louer sans réserve. Que fait ici le chef suprême de la chrétienté, le protecteur des opprimés et des faibles, le ministre de l'amour divin, l'interprète de la justice, puisqu'il l'est de la vérité ? Mais il s'élève contre la tyrannie, il prend la défense du spolié, il épouse la cause d'une innocente victime, et, ce qui le touche de plus près, d'un évêque enchaîné par les impies : il est pleinement dans son rôle, il poursuit la mission que les Pontifes Romains ont reçue de Dieu même. N'était-ce pas le moment d'adresser une parole véhémement et sévère à cet empereur qui se vantait d'être chrétien, qui naguère jurait de défendre l'Eglise, et qui maintenant couvrait de son silence ou de son autorité le sanglant outrage, le sacrilège attentat dont elle avait à se plaindre ? En laissant un premier avertissement sans résultat et sans réponse, l'orgueilleux Teuton avait ajouté l'obstination et l'insolence à l'oubli de ses devoirs comme souverain et de ses récentes obligations envers le père commun des fidèles. C'est la modération de celui-ci, c'est le calme

Conduite
d'Adrien,
combien
sage,
combien
modérée.

¹ RICHARD. VASSEBURG. *Antiq. Reg.* lib: IV ; — LABB. *Concil.* tom. x, pag. 1149.

et l'humilité de son langage qui frappent d'étonnement en présence de tels actes. Il oublie le pouvoir dont il est armé, il ne fait pas entendre une menace, il ne sait qu'exhorter et prier ; pas une ombre d'anathème, pas un bruit lointain des foudres pontificales : le mot d'excommunication n'est pas même prononcé. Au lieu d'accuser cette lettre d'emportement ou d'acrimonie, on serait tenté d'y voir un excès de réserve et de patience. Adrien n'étouffait pas seulement la voix de son indignation, il étouffait encore celle de son amitié. Le prélat retenu captif en Allemagne depuis bientôt un an était Eschille, ou mieux Eskille, selon la prononciation et l'orthographe du Nord, ce vénérable archevêque dont nous avons admiré déjà l'active sainteté, le courage et le zèle, sous le pontificat d'Eugène III, quand le pape actuel, alors cardinal évêque d'Albano, remplissait en Danemark les fonctions de légat apostolique¹. Il venait de confier les mêmes fonctions à son ancien ami pour ces contrées éloignées.

Le légat
Eskille re-
tenu prison-
nier. Les
courtisans de
César.

39. C'était donc sur le représentant direct du souverain Pontife, sur l'un des hommes les plus chers à son cœur, sur un autre lui-même, qu'étaient d'abord tombés et que pesaient encore, avec une rigueur outrée, les édits schismatiques lancés par Frédéric. En quittant la Ville-Eternelle pour regagner sa patrie, Eskille n'emportait pas seulement le titre de légat, dignité temporaire et personnelle ; il était de plus inauguré primat de toute la Scandinavie, honneur qui rejaillissait sur sa Métropole de Lund ou Lunden. Il avait même, dit un chroniqueur qui nous a fourni plus d'un renseignement utile², le pouvoir exceptionnel de transmettre le pallium aux archevêques qui seraient désormais élus ; et ce privilège devait les rattacher par des liens plus étroits à l'Eglise primatiale. Il importait de rappeler les qualités éminentes et d'énumérer les hautes distinctions du personnage que l'empereur laissait dans les fers et dont le Pape réclamait la liberté. Malgré la justice évidente et le ton mesuré de cette réclamation, dès que le comte Reynald,

¹ Cf. tom XXVI de cette histoire p: 569, 570.

² SAXO GRAMMAT: *Chronic. Slav.* lib. XIV.

chancelier de l'empire, l'eut assez fidèlement interprétée devant le conseil, les barons réunis éprouvèrent ou simulèrent une vive indignation ; elle leur parut dans son ensemble, persiste à dire l'historien Radevic, empreinte d'une incontestable acrimonie, pleine d'orages pour l'avenir¹. Ce qui surtout enflamma leur colère, c'est qu'il fût déclaré là que le prince avait reçu du Pontife Romain la plénitude de sa puissance, en même temps que le diadème impérial. Cela leur remettait en mémoire la doctrine politique professée par beaucoup de romains, à savoir que les rois de Germanie n'obtiennent la dignité d'empereur avec le royaume d'Italie que par le don et la volonté de ce même Pontife. Ces prétentions, ajoutaient-ils, n'étaient pas simplement orales ; on les voyait consignées dans les écrits et représentées par la peinture, de telle façon qu'elles fussent transmises à la postérité. Au sujet de l'empereur Lothaire, ne lisait-on pas sur un tableau de ce genre, dans le palais de Latran, l'inscription suivante : « Le roi se présente devant les portes de ce palais, garantit d'abord par serment les privilèges de la ville, puis devient l'homme du Pape, prend enfin la couronne que le Pape lui remet ? » Inscription et peinture avaient fortement blessé l'empereur, dès qu'il en eut connaissance par ses fidèles courtisans : c'était une injure permanente, une grave atteinte à ses droits, une continue excitation aux discordes civiles. Il fallait au plus tôt l'effacer.

40. Dans ces tumultueux colloques, les têtes s'exaltaient, les paroles devenaient brûlantes, de vives interpellations étaient adressées aux légats. On rapporte, c'est encore l'expression de l'historien, que le cardinal Roland aurait dit alors : « Et de qui le roi tient-il donc l'empire, si ce n'est du Pape, notre seigneur à tous ? » Sur cette réponse, le comte Palatin, Otton de Bavière, fit un pas en avant, le glaive à moitié dégainé, pour frapper un évêque, un ambassadeur, un homme sans défense. Voulait-il par ce magnifique exploit réparer l'humiliante condamnation qu'il avait naguère

Scène de violence. Menaces de mort. Sur qui pèse la responsabilité du schisme.

¹ RADEVIC. *in Frid.* I, 10.

² « Rex venit ante fores, jurans prius urbis honores,
Post homo fit papæ, sumit quo dante coronam : »

encourue¹, à raison de ses intrigues et de ses menées contre ce même maître, dont il entendait maintenant servir d'une manière si noble les passions ou les intérêts ? Dominant les unes, dans ce périlleux moment, et comprenant mieux les autres, l'empereur interposa son autorité, fit cesser le tumulte et congédia la réunion. Il n'entraît pas dans les desseins de la Providence que le courageux Roland portât la couronne sanglante de Thomas Becket ; c'est lui qui dans l'arène la placera sur le front du martyr. Barberousse avait épuisé la modération dont il était capable en protégeant la vie des légats. Avant qu'on les ramenât à leur domicile, il leur enjoignit de partir le lendemain dès l'aurore, de ne point s'écarter de leur chemin pour vaguer dans les terres des évêchés ou des abbayes, mais de s'en aller directement à Rome. Eh bien ! quels furent les auteurs de la conflagration ? Quelle en fut l'origine ? La question se résout par le simple exposé des faits. Toute démonstration serait inutile. Et ce n'est pas, j'insiste sur ce point essentiel, aux prétendus panégyristes du Pape, c'est aux amis avoués de César, aux schismatiques eux-mêmes, que le récit en est emprunté. Que deviennent, après cela, leurs perfides insinuations et leurs déclamations furibondes ? Pour tout esprit impartial, elles rendent ce récit indubitable, puisqu'il dément si haut leurs tendances et leurs idées. César lui-même aura beau faire ; il ne sera pas plus heureux que ses avocats, contemporains ou posthumes. Les légats venaient à peine de s'éloigner, qu'il adressait une circulaire à tous les seigneurs ecclésiastiques et laïques de ses états. Il y parle non sans habileté, ou plutôt avec une rare impudence, la langue de la religion ; mais elle ne prouve rien que son infatuation ou son hypocrisie.

41. Ajoutons sans crainte cette pièce importante au procès : « La divine puissance, de qui vient toute autorité au ciel et sur la terre, nous ayant remis, en nous donnant l'onction royale, le gouverne-

Circulaire
justificative
du César
allemand.
Stupides
calomnies.

¹ Il était au nombre de ceux que l'empereur, avait dû réduire et châtier, à son retour de Rome. La punition, selon les lois en vigueur, consistait à porter publiquement un chien sur ses épaules, l'espace d'un mille allemand ; Cela se nommait le *hærnes-car*. Le comte y fut condamné ; mais au moment d'endosser le chien, il obtint sa grâce.

ment de l'empire et le soin de conserver, par tous les moyens dont nous disposons, la paix et le bonheur des Eglises, nous sommes dans la nécessité de déposer dans votre cœur fidèle l'immense douleur dont le nôtre est rempli. Le chef même de l'Eglise universelle, celui que Jésus-Christ a marqué du sceau spécial de l'amour et de la concorde, nous paraît avoir déchainé les dissensions, ravivé les anciennes querelles, ouvert la source de tous les maux. Si Dieu ne nous vient en aide, l'unité court les plus grands dangers, le corps entier de l'Eglise va subir la contagion, le schisme est au moment d'éclater entre le sacerdoce et l'empire. Comme nous tenions dernièrement notre cour plénière dans la ville de Besançon, traitant avec la sollicitude qui nous est imposée des graves intérêts de la société chrétienne, se présentèrent à nous deux légats apostoliques, dont la mission, affirmaient-ils, avait pour objet de rehausser l'honneur de notre couronne. Après les avoir reçus avec distinction le premier jour, nous leur assignâmes le jour suivant selon la coutume pour les entendre au milieu de nos principaux barons. Là, poussés par l'amour inique de l'or, pleins d'arrogance, enflés d'un insupportable orgueil, ils nous montrèrent un message émanant du Pape, dans lequel il nous était recommandé de ne jamais oublier que notre couronne impériale était un don de ce pontife. Telle était au fond cette douceur paternelle qu'on nous avait tant vantée, cette légation qui devait resserrer les liens entre l'Eglise et l'empire, assurer la paix, rendre plus intime l'union et plus parfaite l'obéissance des esprits ! A cette parole, aussi dénuée de vérité que pleine d'insolence, non-seulement la majesté de l'empereur s'est révoltée, mais tous les princes ont ressenti tant d'indignation et de colère, qu'ils eussent infailliblement mis à mort ces deux indignes ecclésiastiques, si notre présence ne l'eût empêché. Du reste, comme on a trouvé sur eux beaucoup d'exemplaires de cette même lettre, sans compter les feuillets portant déjà le sceau pontifical et qu'ils pouvaient remplir à leur guise, selon leur vieille habitude, pour disséminer le poison de leur iniquité dans toutes les Eglises du royaume teutonique, avec l'intention de dénuder les autels, d'emporter les vases sacrés, d'enlever les lames précieuses dont les croix

sont revêtues, voulant arrêter leur audace, nous les avons renvoyés à Rome par le même chemin. Il conste que notre empire et notre royauté viennent de Dieu seul par l'élection des princes ; que le monde doit être gouverné par les deux glaives qui figurent dans la passion de Jésus Christ son fils ; que l'apôtre Pierre a formulé cette doctrine : « Craignez Dieu, honorez le roi ¹. » Quiconque dès lors osera dire que la couronne impériale nous est donnée par le pape, à titre de bénéfice, est convaincu de s'insurger contre la divine institution et de commettre un flagrant mensonge. »

Discussion
de cette
circulaire.
Réfutation
de ces
calomnies.

42. Qui ment ici ? N'est-ce pas celui qui prête aux légats apostoliques, à de saints prélats, au souverain Pontife lui-même, des intentions qu'ils n'ont jamais manifestées, des manœuvres dont on ne voit nulle part la trace dans l'histoire ? Mais continuons à citer le document sans restriction aucune avant de le discuter. « Nous n'avons cessé jusqu'à cette heure de procurer par tous les moyens en notre pouvoir l'honneur et la liberté des Eglises, auparavant courbées sous le joug des Egyptiens ; nous avons eu soin encore de leur conserver intacts leurs droits et leurs privilèges. A vous maintenant de ressentir la criante injure qui nous est faite ; nous vous en conjurons ; nous espérons bien que vous ne laisserez pas amoindrir en notre personne cet empire que nos aïeux nous ont transmis dans tout son éclat et toute sa puissance. Vous repoussez de toute la force de vos convictions ces étranges nouveautés, ces orgueilleuses et téméraires entreprises. Vous n'ignorez pas d'ailleurs, aucun doute là dessus n'est possible, que nous aimerions mieux nous exposer à la mort que nous résigner à subir un pareil outrage. L'empire ne saurait être humilié dans le temps de notre règne. » Ce plaidoyer de Frédéric *pro domo sua* n'est qu'une diversion pour éviter le fond même du litige. Mais cette diversion porte à faux ; elle est intempestive et déloyale. En dénonçant au monde entier, dans les limites de sa puissance, la légation dont il se plaint avec une telle acrimonie, il garde le silence le plus absolu sur l'objet de cette légation apostolique. Pas un mot, pas une allusion

¹ I Petr. II, 17.

concernant le prélat étranger captif dans son royaume. Le droit des gens est violé, les lois canoniques et civiles sont foulées aux pieds par des hommes placés sous sa dépendance ; l'attentat reste impuni, l'injustice se prolonge, à l'ombre de son pouvoir, en exécution de ses ordres. C'est précisément pour cela que le Pape lui délègue des hommes éminents, les membres les plus distingués du Sacré-Collège. Disons mieux, c'est là l'unique but de leur mission : et c'est l'unique chose dont il ne dit rien. Il se rejette sur un incident sans valeur et sans portée dans les circonstances présentes ; il se proclame atteint dans la dignité de sa personne, dans l'intégrité de son pouvoir impérial. Ses craintes sont-elles sincères ? Son indignation n'est-elle pas plutôt un mensonge intéressé ? Ne veut-il pas donner le change et reporter sur autrui la responsabilité qui pèse sur lui-même ? Il agit en tyran et se pose en victime. Qui donc songe à nier un seul de ses droits, à réduire son autorité souveraine ? Assurément ce n'est pas celui qui l'en investissait naguère avec tant d'empressement et de bonheur. Si le Pape lui rappelle cette auguste cérémonie, il n'a pas d'autre intention que d'invoquer la bienveillance illimitée de l'Eglise Romaine et son propre attachement pour obtenir la délivrance d'un évêque et d'un ami. Cet acte de justice, il ne le commande pas, il l'implore comme une grâce. On a beau chercher, on ne trouve dans son humble requête aucune expression ayant trait à la prépondérance d'un pouvoir sur l'autre. C'est l'empereur qui soulève inopinément cette irritante question.

43. Quand il ajoute qu'elle ne fut jamais débattue dans les temps antérieurs, que les Souverains Pontifes n'avaient jamais prétendu donner l'empire avec la couronne, qu'une telle prétention est une scandaleuse nouveauté, le mensonge touche à l'impudence. Mais ses prédécesseurs les plus immédiats n'ont cessé de lutter contre les papes légitimes, en exigeant toutefois d'être sacrés par eux ; ils créaient des antipapes pour recevoir l'onction de leurs mains, à défaut d'une consécration plus authentique. Bien qu'ils fussent régulièrement élus, auraient-ils même obtenu l'unanimité des suffrages, ils ne se regardaient pas comme empereurs, ils n'en pre-

Impudents mensonges, insigne mauvaise foi de l'empereur. Cordon sanitaire.

naient pas le titre, avant que le Pontife Romain les eût oints et couronnés dans la basilique de Saint-Pierre. Le droit divin dont parle aussi l'astucieux Teuton n'avait pas une autre origine, ne reposait pas sur un autre fondement. Sans aborder la thèse générale, en la réservant pour un moment plus opportun, nous sommes obligés de reconnaître que la constitution de l'empire d'Occident dans le Moyen Age impliquait la supériorité du pouvoir spirituel. Elle ressort encore des idées et des convictions qui régnaient alors. Qu'on entasse les sophismes, qu'on torture les faits, qu'on pousse des cris de rage, on ne parviendra pas à l'ébranler, du moins à cette époque. Reste toujours pour les véritables chrétiens, pour les hommes de bon sens, cette simple et grande parole de S. Paul : « Celui qui donne la bénédiction est par là même au-dessus de celui qui la reçoit ¹. » Barberousse se brise à la fois contre son siècle et l'éternelle raison. Il se jette de plus en dehors de l'équité la plus vulgaire quand il accuse les légats de vouloir « piller les églises, dépouiller les autels, enlever les vases sacrés et, selon son expression pittoresque, exorier ² les riches croix. » Pourquoi pas aussi les prêtres et les moines ? Ce serait plus odieux, mais non plus ridicule. Il y a là cependant quelque chose de sérieux et de grave. Ces accusations insensées, ce débordement d'injures, ces violentes calomnies dénotent chez le tyran le dessein prémédité de rompre avec l'Eglise, pour avoir l'occasion de la mettre sous le joug. Pas d'autre explication possible. Ses actes ultérieurs commenteront surabondamment ses paroles présentes. Dans l'intérêt de son ambition, il ne craint pas de troubler la paix du monde. A ce jeu criminel, il perdra la meilleure portion de sa gloire et la sécurité de sa vie. Nul homme ne saurait échapper à l'oracle des divines Ecritures : « Celui qui sème les vents, récoltera les tempêtes ³. » Poussé par la même frénésie, l'ambitieux monarque redouble de rigueur dans l'application des mesures décrétées pour intercepter

¹ *Hebr.* vii, 7.

² « *Altaria denudare, vasa domus Dei asportare, cruces exoriaré nitebantur.* »

³ *Ose.* viii, 7.

les communications entre les Eglises d'Allemagne et le centre de la catholicité. Il disposa sur tous les passages de forts détachements, comme à la veille d'une invasion ou sous la menace d'une épidémie. Non moins rusé que violent, il avait un prétexte qui servira plus tard à d'autres despotes : s'il adoptait ces moyens, c'était pour obliger les prélats à la résidence et soustraire les religieux à la dissipation des grands chemins ; il sauvegardait ainsi le bien spirituel des peuples et la discipline des couvents. Le zèle était le masque du schisme ; mais le masque allait tomber.

44. Les légats apostoliques, si brutalement éconduits, vinrent exposer au Souverain Pontife le déplorable insuccès de leur mission, les outrages qu'ils avaient subis, l'insolence tudesque, les propos injurieux, le glaive levé sur leur tête, les dangers qui planaient sur Rome et l'Italie. Le Pape résolut alors d'écrire aux évêques allemands, pour les appeler à son aide et conjurer avec eux, s'il le pouvait encore, la tourmente qui commençait. La lettre pontificale, déjouant les précautions du soupçonneux tyran, franchit le cordon sanitaire et parvint à sa destination. Elle débute en ces termes : « Toutes les fois qu'il survient dans la société chrétienne un événement attentatoire à la gloire de Dieu, nuisible au salut des fidèles, nous comptons pour y remédier sur le zélé concours de nos frères et de nos coévêques. Or, voilà ce qui se produit de nos jours, et nous ne le disons pas sans angoisse, par le fait de notre fils bien-aimé, Frédéric, Empereur des Romains. » Le Pape rappelle ensuite sans aucune exagération, avec sa mansuétude ordinaire, ce qui s'est passé contre ses légats et contre lui-même, dans la conférence de Besançon, ainsi que les ordres tyranniques donnés par ce même Frédéric. « De tels actes, poursuit-il, n'ont pas laissé que de nous causer quelque trouble ; mais ce qui nous a procuré la plus grande consolation, c'est que vous ne les avez nullement conseillés. Vous pourrez donc, nous en avons la confiance, apaiser par vos sages avis l'emportement momentané du prince et le ramener à de meilleurs sentiments. Comme cette affaire ne nous intéresse pas seuls, comme il y va des intérêts de toutes les Eglises, et de la vôtre en particulier, nous faisons appel à votre charité, nous vous exhor-

Retour des
légats.
Lettre du
Pape aux
évêques
allemands.

tons dans le Seigneur à vous placer comme un mur inexpugnable en avant de sa maison pour la protéger ; employez-vous de toutes vos forces à ramener ce cher fils dans la voie droite ; que par vos soins, par votre ardente sollicitude, son chancelier Raynald et le comte palatin, qui n'ont pas craint de lancer les plus grands blasphèmes, soit contre nos légats, soit contre la sainte Eglise Romaine votre mère, réparent leur impiété, donnent une satisfaction aussi solennelle que leur offense : à lui d'exiger que les âmes scandalisées par leurs discours soient édifiées au même degré par leur soumission et leur pénitence. En portant ses regards sur le présent et le passé, en fermant l'oreille aux conseils des impies, en marchant sur les traces de Justinien et des autres empereurs catholiques, il acquerra sur la terre un immortel honneur et dans les cieux la béatitude éternelle. Pour vous, en procurant un tel bien, vous montrerez votre obéissance envers le prince des Apôtres, vous sauvegarderez votre dignité de pasteurs et la liberté de vos Eglises respectives. S'il en était autrement, sache notre fils, et d'après votre admonition, et d'après les promesses de l'Évangile, que l'Eglise Romaine fondée par la main même de Dieu sur la pierre inébranlable, subsistera toujours dans sa fermeté, bravant dans les siècles des siècles tous les vents déchainés, tous les assauts de la tempête. Il ne conviendrait pas d'ailleurs, vous le savez, que le prince s'engageât dans une route aussi périlleuse sans vous avoir consultés. De là notre ferme espérance qu'ayant entendu vos représentations, il pourra facilement revenir à de plus saines idées, en homme prudent, en souverain catholique. »

Timide et vague
réponse des
prélats. Fascination
exercée sur
eux par Bar-
berousse.

45. Mais cet homme, éminent à bien des égards, plein de qualités séduisantes, tendait à s'évanouir dans l'orgueil de ses pensées¹ ; ce souverain exerçait sur le peuple et sur les grands une sorte de fascination. La réponse collective et concertée de l'épiscopat allemand à la lettre du Souverain Pontife, atteste cet éblouissement dans la partie même la plus éclairée de la nation. Les évêques, à quelques exceptions près, subissent tellement le prestige qu'ils ne

¹ *Revue*, I, 21:

savent plus distiguer ce que le devoir leur commande, ou n'ont plus la force de l'accomplir. Ils respectent, ils aiment leur chef spirituel, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre ; mais ils ne veulent pas devenir les ennemis de César. Écoutons-les parler eux-mêmes : « Quoique nous sachions, quoique nous soyons certains que l'Eglise de Dieu, fondée sur l'inébranlable pierre, ne saurait être renversée ni par les vents ni par les flots mutinés¹, nous qui sommes plus faibles et dès lors moins courageux, quand arrivent de semblables tourmentes, nous chancelons, nous tremblons de crainte. Aussi n'avons-nous pas été médiocrement ébranlés et troublés par les dissentiments survenus entre votre Sainteté et votre fils si dévoué l'empereur notre maître. Cela nous paraît, si Dieu ne détourne ce coup funeste, devoir susciter de grands maux. Certaines expressions consignées dans les lettres que vos légats, Bernard et Roland, ces vénérables cardinaux si prudents et si sages, remirent à l'empereur, ont jeté l'émotion dans tout l'empire². » En manifestant leur aveugle prévention, les Allemands rendent témoignage aux délégués du Pasteur suprême. Ils témoignent également les plus profonds sentiments de soumission et d'amour pour sa personne sacrée. Ils disent ensuite qu'ils ont rempli leur mandat auprès du souverain ; mais, par une contradiction encore plus choquante, ils persistent à démentir ou bien à justifier des actes qui frappent tous les yeux et révoltent toutes les consciences. Ils prient enfin sa Sainteté de pardonner à leur faiblesse, dont l'aveu réitéré prouverait au besoin celle de leur défense, et le conjurent d'écrire à l'empereur, « son fils si tendre et si dévoué, » une seconde lettre capable d'effacer la pénible impression faite par la première, pour que la paix soit entièrement rétablie.

§ VI. SECONDE INVASION DE LA LOMBARDIE.

46. C'était bien la paix que méditait Barberousse! Le bruit de ses armements et d'une prochaine descente en Italie agitait toutes les contrées de son immense empire. Il avait tenu, lors des fêtes de

Formidables armements de l'empereur. Son plan de conquête. Ses agents.

¹ *Matth.* VII, 25.

² ADRIANI IV *Epist. et Privil.* ; *Patr. lat.* tom. CLXXXVIII, col. 1641.

Pâques de cette année 1157, une diète générale à Worms, où tous les seigneurs astreints au service militaire s'étaient engagés par serment à suivre leur suzerain dans la péninsule¹. L'expédition avait cette fois la capitale de la Lombardie pour premier objectif; mais elle pouvait s'étendre à la capitale du monde chrétien, et même au royaume de Sicile, dans l'intime pensée et selon les demi-confidences de l'ambitieux conquérant. Il venait de réduire la Pologne à l'état de royaume vassal, en s'appuyant sur les armes et la science guerrière du courageux Wladislas, duc de Bohême; et de ce duc il avait fait un roi, soumis également à sa couronne impériale. Mettant à profit les téméraires compétitions et les luttes acharnées du barbare Suénon contre le saint roi Canut, dans la presque île scandinave, il s'était prononcé pour le premier, qui consentait à lui faire hommage. Donc au Nord comme à l'Est, il avait dilaté ses frontières; elles s'étaient de même élargies à l'Ouest par l'annexion matrimoniale de la Bourgogne: restait le Midi. Toutes les forces de l'empire et toutes les pensées de l'empereur prenaient cette direction. Un tel homme n'avait nul besoin, pour entrer en campagne, d'invoquer des motifs ou d'inventer des prétextes; il ne les dédaignait pas cependant. Préludant à la diplomatie moderne, il ne négligeait rien pour gagner à lui l'opinion, pour rejeter les torts sur ceux dont il avait résolu l'assujettissement et la ruine. A ses yeux, le sophisme n'était pas un faible auxiliaire de l'épée, comme nous avons déjà pu nous en convaincre. Les Milanais étaient allés au-devant de ses désirs et lui fournissaient ce prétexte qu'il savait si bien manier. Pour sauvegarder leur indépendance menacée par un si redoutable ennemi, persuadés qu'il ne passerait pas toujours à côté de leur ville, ils travaillaient ardemment à relever et consolider leurs moyens de défense. A leurs frais et par leurs mains, Tortone était reconstruite; Pavie, Novare, Crémone, le marquis de Montferrat, après avoir subi de sanglantes défaites, subissaient la domination de Milan et marchaient sous ses ordres. Les partisans de l'empereur pouvaient ainsi grossir les rangs de ses ad-

¹ RADEVIC. *in Frid.* I, 17.

versaires. Frédéric ne l'ignorait pas, tout retard lui devenait insupportable ; force lui fut néanmoins de renvoyer l'expédition au commencement de l'année suivante. Son armée se concentrait et s'organisait dans une vaste plaine, aux portes de la ville d'Augsbourg, sur le Lech. Ses honorables séides, les chancelier Raynald et son frère le comte palatin Otton de Witelsbach, le précédaient au-delà des Alpes, véritables espions déguisés en ambassadeurs.

47. Alarmé par tous ces préparatifs de guerre, se sentant lui-même menacé dans l'exercice de ses sublimes fonctions, ne voulant pas que les prérogatives du Saint-Siège fussent amoindries ou paralysées en sa personne, animé d'ailleurs d'un sincère désir de recouvrer la paix, Adrien députa vers le monarque deux nouveaux légats, les cardinaux Hyacinthe, du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin* ou dans l'Ecole-Grecque, et Henri, du titre des SS. Nérée et Achillée, porteurs d'une lettre qui devait lever toutes les difficultés et dissiper tous les nuages. Les délégués pontificaux se rendirent d'abord à Ferrare pour s'aboucher avec les représentants de Frédéric, lesquels étaient retournés à Modène. A dessein ou par hasard, ceux-ci paraissaient éviter l'entrevue, quand, selon les anciens usages et les protocoles traditionnels, dont un esprit malveillant ou futile pourrait seul contester l'importance, ils auraient dû faire le premier pas. Mais le Pape et ses délégués poussant jusqu'au bout la condescendance dans l'intérêt général, on finit par se rencontrer à Ferrare. Le résultat seulement fut à peu près nul, ce qu'il était aisé de prévoir à raison du caractère et des actes antérieurs des personnages qu'on avait en présence. Les cardinaux légats résolurent alors de se rendre au camp d'Augsbourg, pour accomplir leur pacifique mission au prix de tous les dangers et de toutes les fatigues ; car ils ne pouvaient pas ignorer sur quel terrain ils s'avançaient. Passant par Vérone et remontant la vallée de l'Adige, ils firent station dans la ville de Trente ; au moment d'affronter de plus dangereux défilés, ils prièrent Albert, le saint et courageux évêque de cette ville, de s'adjoindre à la légation, dans l'espoir, que sa renommée serait un gage de sécurité pour eux.

Le Pape envoie d'autres légats. Ils sont spoliés et jetés dans les fers.

Inutile défense contre les barons embusqués dans leurs sauvages repaires. Ceux-ci ne savaient que trop les dispositions hostiles dont l'empereur était animé pour tout ce qui venait de Rome ; se croyant donc sûrs de l'impunité, comptant même cacher leurs passions violentes et rapaces sous le masque du dévouement féodal, deux de ces brigands alpestres tombent sur les voyageurs, dispersent leur suite et les jettent dans les fers, après les avoir spoliés. Le saint évêque de Trente n'est pas plus épargné que les dignitaires romains¹. Voilà de quelle manière on entend faire droit aux légitimes réclamations du Souverain Pontife, et réparer l'attentat commis sur la personne du primat danois, le vénérable Eskylle. Cet attentat est renouvelé, mais dans des circonstances qui le rendent tout autrement odieux et qui compromettent d'autant plus les intérêts de la religion et de l'empire. Il est vrai que cette fois l'injustice n'aura pas la même durée. Le scandale va susciter, par l'excès même de l'audace et l'exagération de l'impiété, des libérateurs ou des vengeurs aux victimes.

Arrachés
aux fers, ils
poursuivent
leur route.
Conférence
d'Augs-
bourg.

48. C'est un noble romain, frère du cardinal Hyacinthe, qui délivre l'évêque prisonnier, en se mettant généreusement à sa place. Henri-le-Lion, duc de Saxe et de Bavière, ce digne héritier du vaillant Otton de Nordheim, ne consultant que son amour pour la justice et l'Église, inflige aux ravisseurs un rude châtiment, en les attaquant à l'improviste, et rend aux cardinaux leur liberté. La route est désormais sûre ; ils vont à l'accomplissement de leur mission. Frédéric, qu'ils trouvent à la tête de ses troupes, dans ses campements d'Augsbourg, les accueille avec distinction et bienveillance. Ces changements de physionomie ne doivent plus nous étonner dans ce singulier personnage. Peu rassurés néanmoins par ces belles apparences, s'il faut s'en rapporter au chroniqueur teuton qui nous sert de guide, les nouveaux légats se présentent à l'empereur dans une attitude qui contraste absolument avec celle de leurs devanciers ; ils baissent la tête, modèrent leur voix, mesurent leurs expressions ; ils parlent en suppliants, et non plus en

¹ Cod. Vat. *Acta Alexand. III sume. Ponti.* ad annum 1158:

maitres¹. Radevic charge évidemment le tableau : ni l'attitude n'était aussi timide, ni le discours aussi compromettant qu'il veut bien le dire. Le chroniqueur ligurien dans sa narration rythmée sauvegarde mieux la dignité de la cour pontificale, sans diminuer en rien la pureté de ses intentions². Du reste, nous avons le texte de la lettre envoyée par Adrien, et nous voyons là le vrai caractère de sa démarche, aussi bien que le but vers lequel il tend. Le Pape désire la paix sans doute, il fera pour l'obtenir toutes les concessions compatibles avec ses droits et ses devoirs de Pasteur suprême ; mais on y chercherait vainement l'ombre d'une capitulation de conscience ou d'une compromission d'autorité. Le doux Pontife commence par expliquer le mot *beneficium*, qui semble exciter à lui seul une aussi furieuse tempête. Il n'a pas voulu, déclare-t-il, désigner l'empire comme un fief dont il aurait donné l'investiture, avec l'intention de le réduire à l'état de vassal ; il n'a nullement entendu parler de *bénéfice*, dans le sens légal et restreint de cette locution : elle n'a dans sa lettre que le sens de bienfait, comme on l'entend dans toutes les langues, et spécialement dans celle des Livres saints³. Encore cette explication paraît-elle à Baronius une extrême condescendance, arrachée par les périls de la situation et l'imminence de la crise. Sans aller jusque là, observons que le Pape reste toujours en possession de concéder le pouvoir impérial, bienfait ou bénéfice. En rappelant l'acte solennel qui s'était accompli dans la basilique de Saint-Pierre, il n'en amoindrit pas la portée. Il ne touche pas à la question irritante et controversée de la subordination des pouvoirs ; mais il persiste à défendre l'indépendance du sien, à demander la liberté des communications ecclésiastiques entre les Etats Allemands et le centre de la catholicité.

49. La lettre se termine par un touchant appel à la concorde. Adrien conjure l'empereur de révoquer les mesures prises, de ne consulter que son intelligence et son cœur, de ne laisser subsister aucun nuage entre le fils le plus cher et la plus tendre des mères,

Prières du Pape. L'empereur se radoucit, mais continue ses préparatifs de guerre.

¹ RADEVIC. in *Frid.* I, 22, 23.

² GUNTHER. *LIGU.* lib. IV.

³ ADRIANI IV *Epist. et Privil.* ; *Patr. lat.* tom. CLXXXVIII, col. 1556, 1557.

cette Eglise Romaine qui lui promet en toute occasion le concours dévoué qu'elle attend aussi de sa piété filiale. C'est Otton de Freisingen, l'historien évêque, qui fut chargé de lire et d'interpréter au conseil impérial la lettre pontificale. Ils ne dissimula pas la douleur que lui causaient les dissensions actuelles. Bien qu'étant l'oncle de Frédéric, il aimait profondément l'Eglise et n'oubliait pas ce qu'il devait à sa propre dignité. D'une manière indirecte, par la seule exposition du document qu'il traduisait, il plaida la cause de la justice avec un plein succès. Le cœur du prince fut-il sincèrement ému ? Voulut-il le paraître dans un intérêt facile à deviner, quand il allait s'engager dans une guerre où la victoire elle-même ne serait pas sans péril ? Cet homme était un composé de qualités si diverses, que nous n'oserions répondre à cette question. Quoi qu'il en soit de ce problème, il se montra pleinement radouci. Pour sauver les apparences, il posa certaines conditions, il fit quelques réserves concernant l'avenir ; mais, les réponses données ayant levé toutes les incertitudes, il accueillit le message et les messagers de la manière la plus favorable, promettant de garder à jamais la paix avec le Souverain Pontife et le clergé romain. Les garanties réciproques étant échangées en présence de tous les dignitaires de sa cour, ecclésiastiques et laïques, il embrassa les cardinaux, comme il eût embrassé le Pape lui-même et le Sacré-Colège tout entier. Il ne les laissa pas repartir, ajoute le même historiographe, sans les avoir comblés de preuves plus effectives de sa royale munificence¹. Trop d'apparat, trop de solennité peut-être ; nous ne tarderons pas à voir que ce fut là plutôt une trêve momentanée qu'une paix solide et durable. Quant aux préparatifs de guerre contre la Lombardie d'abord, contre la Sicile ensuite, ils se poursuivaient toujours avec une fiévreuse activité, dans des proportions de plus en plus formidables. Après avoir rempli son devoir comme chef suprême de l'Eglise, Adrien n'oublia pas d'employer tous les moyens en son pouvoir pour sauvegarder l'indépendance et le bonheur de l'Italie. Fidèle aux grandes traditions de la papauté, il envoyait deux autres légats, les cardinaux diaeres Ardi-

¹ RADEVIC. *in Frid.* I, 23.

tius et Otton aux cités lombardes, si fatalement divisées, pour les conjurer de s'entendre et de s'unir dans ces terribles conjonctures. Sentiments chrétiens, instinct de la conservation, amour de la patrie, tout échoua ; cette légation n'eut pas même le problématique et temporaire succès de la précédente.

50. Les Italiens ont si souvent, dans la suite des siècles, ouvert de leurs propres mains la brèche par où les Tudesques devaient passer ! Il en fut de même en cette occasion. Dès que les passages furent praticables, au printemps de 1158, s'ébranlèrent à la fois les armées allemandes. Par le Frioul, Chiavenna et le Saint-Gothard, le cavalerie de l'Autriche, de la Carenthie, de la Souabe, du Palatinat et de la Bourgogne, descend en trois corps sur le versant méridional des Alpes ; l'empereur, suivi des Franconiens, des Bavaois et des Saxons, ayant de plus avec lui le nouveau roi de Bohême, débouche entre le Crémonais et la Vénétie par la vallée de l'Adige. A son apparition dans la Lombardie, il fait proclamer ce qu'il nommait par une étrange dérision la *paix du prince*. C'était un règlement qui prévenait, à la vérité, certains désordres, les abus et les excès les plus criants d'une armée en campagne, mais qui consacrait un droit de guerre assez violent, comme un reste des anciennes invasions germaniques. Les hostilités suivent immédiatement la proclamation. Brescia aspire à l'indépendance, ou du moins affecte la neutralité ; Barberousse l'emporte d'assaut et la saccage. Plus loin il relève les murs de Lodi, qui la première avait fait appel à l'étranger dans des luttes impies et fratricides. Il fond après cela sur Milan, à la tête d'environ cent mille hommes. Les Milanais se tiennent prêts à résister, quoiqu'abandonnés par les cités voisines ; ils ne peuvent compter que sur la solidité de leurs remparts et sur leur propre courage. Leur ville est principalement défendue par une forteresse appelée l'Arc Romain ou Triomphal. C'est une tour de pierres vives, admirablement polies, et dont la base est formée par quatre arcs de triomphe. Ornement et boulevard, l'immense tour surmonte la porte romaine, occupant la place où sera bâti dans la suite l'hôpital des lépreux¹. Là sont visiblement les clés de la

L'invasion.
Milan ré-
duite à
l'extrémité.

¹ GALVANC. FLAMMA cap. CCLXX, apud PURICEL. in *Monument. Ambr. num.* 416.

grande ville ; sur ce point concentrent donc leurs efforts l'attaque et la défense. Malgré l'héroïsme des assiégés, il était évident que la forteresse devait succomber sous les coups d'une armée nombreuse et régulière ; mais la prise en fut anticipée par les dispositions stratégiques que Wladislas adopta dès le commencement du siège¹. Les Milanais ne se laissent pas néanmoins décourager par ce premier revers ; ils luttent encore derrière leurs murailles avec une infatigable énergie. La famine seule, augmentée par le nombre des paysans qui s'étaient réfugiés dans la ville, aura raison de leur ténacité.

Capitulation
désastreuse.
La Lombardie
sous le
joug. Diète
de Ronca-
glia.

51. Le comte de Biandrate propose alors sa méditation ; elle est acceptée : Milan s'oblige à laisser Côme et Lodi désormais libres, à bâtir un palais pour l'empereur, à lui payer comme indemnité de guerre neuf mille mares d'argent (environ 490,000 francs), somme aujourd'hui peu considérable, mais énorme par rapport à ces anciens temps. Ces conditions non moins humiliantes qu'onéreuses furent garanties par trois cents otages pris dans toutes les classes de la population, cent pour chacun des trois ordres : les consuls, dont la ville conservait l'élection, durent jurer obéissance à Frédéric, qui consentit à ne pas entrer dans la place avec son armée. Les vainqueurs teutons ne montreront pas toujours les mêmes égards pour une semblable infortune. Il se replia sur Monza, où les députés de la plupart des autres villes vinrent lui faire leur soumission. Les triomphes obtenus par les armes flattaient assurément l'orgueil d'un roi chevaleresque et guerrier, mais ne répondaient que d'une manière imparfaite à son idéal de souveraineté. Dans ce jeune prince apparaissait le génie des Hohenstouffen : le conquérant était doublé d'un légiste. S'il avait déjà l'intuition, comme on peut l'augurer de ses actes, que la force prime le droit, il avait du moins la persuasion que le droit seconde puissamment la force. Nous ne

« ¹ Hoc quoque conventu procerum dux ille Bohemus,
Fama Labeslaum quem nominat, ob sua gesta
Fortiter, et bello nuper spectata Polono,
Ex duce rex fieri meruit gessitque potenti,
Sceptra manu, cinxitque novo diademate crines. »

saurons avoir oublié quel étalage d'érudition, quel luxe d'arguments juridiques il affecta dans sa réponse aux Arnaldistes romains. Plus récemment encore ne montrait-il pas la ridicule prétention d'attaquer sur ce terrain la curie pontificale elle-même? Après la reddition de Milan, il annonça pour le mois de novembre de cette même année 1158 une diète italienne, qui se tiendrait à Roncaglia, petite ville située à moitié chemin entre Plaisance et Crémone. Là devaient se réunir, avec les princes qui restaient dans le nord de la Péninsule, les consuls ou les délégués des républiques anciennes et modernes. Son but était de faire déterminer dans cette grande assemblée les droits que lui conférait la couronne royale reçue quatre ans auparavant à Pavie, et par extension la couronne impériale placée sur son front à Saint-Pierre de Rome. Aussi convoqua-t-il nominativement les professeurs qui tenaient alors le premier rang dans la fameuse école de Bologne; il ne pouvait pas ignorer combien lui seraient favorables leurs opinions traditionnelles sur le pouvoir temporel, sur la nature et l'objet de la souveraineté.

§ VII. DROIT ROMAIN ET DROIT CANONIQUE.

52. C'est ici le moment de rappeler l'origine et d'esquisser la physionomie de cette institution, l'une des plus importantes de l'époque. Elle existait depuis la fin du siècle précédent, selon les données les moins problématiques. Le nom de celui qui la fonda demeure sujet à d'étranges variantes : les Italiens l'ont appelé Guarneri ; les Allemands, Werner ; les Français, Garnier. On dirait que chaque peuple voulait attirer à lui cet homme extraordinaire. Le nom latinisé d'Irnérius a prévalu dans l'histoire, comme une transaction. Autant la gloire entoure son œuvre, autant l'obscurité plane sur sa vie. Nous ne savons ni le lieu ni la date de sa naissance, et sa mort ne nous est pas mieux connue. Fabricius¹, qui le

École de
droit à
Bologne,
fondée par
Irnérius.

¹ Comme il existe plusieurs savants de ce nom, il n'est pas inutile de dire qu'il s'agit ici de Fabricius Georges, l'un des littérateurs distingués du seizième siècle ; il a défriché l'histoire de la Germanie, celle de la Saxe en particulier. Intrépide chercheur, il manque souvent de discernement et de critique.

fait naître en Allemagne, sur la foi de quelques modernes écrivains, ne donne et ne saurait donner une preuve plausible de son assertion. Ceux qui le disent natif de Milan semblent plus près de la vérité. Un texte assez vague du juriste contemporain Odofredo, tend à placer le berceau d'Irnérius à Bologne même ; et le docte Tiraboschi¹, oubliant cette fois sa partialité patriotique, embrasse ce sentiment. Mais ce ne sont là que de pures hypothèses. Celles qui regardent l'époque de sa mort ne sont ni moins nombreuses ni mieux fondées. Par une incompréhensible aberration, certains érudits d'outre-Rhin, et je m'étonne de rencontrer avec eux notre savant Ducange, ont renvoyé cette mort à la dernière année du douzième siècle. C'est gratifier Irnérius d'une vie comparable à celle des anciens patriarches. A partir de 1118 il n'est plus fait mention du docteur bolonais ; ce qui ne veut pas dire que là se soient terminés son enseignement et sa carrière. En supposant même qu'ils se soient prolongés vingt ans après cette date, un fait prouve à lui seul que le maître n'était plus de ce monde en 1138 : c'est à lui que l'empereur aurait eu recours, et non à ses disciples.

Origine de
cette école.
Initiative
personnelle.

53. Comment Irnérius réalisa-t-il la pensée d'établir à Bologne une école de droit romain, ou bien par quelles circonstances y fut-il amené ? Le silence de l'histoire laissait un libre champ à l'imagination, et la légende s'en est emparée. Les uns ont prétendu que le futur docteur était allé jeune encore étudier dans la capitale de l'Orient ; les autres, qu'il avait par hasard mis la main sur un exemplaire du Code, que les Pisans auraient rapporté d'Amalfi quand ils eurent pris et saccagé cette ville. Ces suppositions ne reposent sur aucun fondement, et la seconde implique un évident anachronisme, la mission d'Irnérius étant de beaucoup antérieure à l'expédition des Pisans. D'autres encore rapportent sans plus de raison qu'il aurait suivi des leçons de droit romain dans l'école de Ravenne avec le célèbre Lanfranc, qui devait occuper dans la suite

¹ Jésuite italien du dix-huitième siècle, auteur d'un long et beau travail sur la Littérature de sa patrie. Il était de Bergame ; et son cœur nuit parfois à son érudition, en faisant trop large la part de sa ville natale.

le siège primatial de Cantorbéry : anachronisme en sens inverse, plus choquant que le premier. Tout cela nous montre à quel point ce personnage avait frappé les esprits et la place qu'il occupait dans le monde de la science. Disons simplement qu'après avoir parcouru d'une manière brillante le cercle habituel des études préparatoires, le *trivium* et le *quadrivium*, obéissant à des aptitudes spéciales et poussé par une secrète ambition, il travailla dans l'ombre et le silence, sans nul secours étranger, n'ayant d'autre direction que la sienne, sur des copies qui subsistaient dans les principales cités italiennes, qui ne pouvaient manquer surtout dans l'ancienne capitale de l'Exarchat, et moins encore dans la capitale du monde chrétien. L'instruction acquise par ce persévérant et solitaire labeur, était donc une instruction d'autodidacte. Les progrès répondirent à de tels efforts ; et, comme il avait étudié de lui-même, c'est de lui-même qu'il enseigna : son école fut d'abord une série de leçons volontaires, qui n'eurent ni la protection ni l'autorisation même d'un pouvoir public. L'initiative personnelle ne subissait pas alors les défiances et les entraves qu'elle subit de nos jours ; la vraie liberté se retrouve dans le moyen-âge. Ce n'est donc pas, selon l'assertion gratuite de quelques historiens, la grande comtesse Mathilde qui choisit Irnérius et prit l'initiative d'une semblable fondation ; ce ne fut aucun autre souverain : Bologne n'appartenait pas à la Toscane. Rien d'officiel au début. Le concours spontané des élèves fit la position et constitua l'autorité du maître. Ils accouraient d'abord des diverses provinces de l'Italie, puis bientôt de toutes les contrées de l'Europe, sans en excepter les plus éloignées.

54. Ainsi germa la grande école bolonaise ; avec ce prodigieux développement, elle acquérait la cohésion et la stabilité. L'amour de l'instruction se répandait avec l'instruction elle-même ; les progrès des disciples suivaient les accroissements de l'institution. Plus tard seront établis les grades scolaires, et déterminées les conditions pour les obtenir. C'est l'ordre de la nature : la constitution réalisée doit toujours précéder la constitution écrite. De la marche opposée résultent les stériles utopies, les perturbations intellectuelles et sociales. L'enseignement donné par Irnérius n'était au fond qu'une glose,

Droit
romain.
Tendances
païennes
de cet en-
seignement.

une exposition des anciennes lois. Il ressuscitait les textes en les commentant. Les Pandectes, les Nouvelles, les Institutes de Justinien, toutes les branches du code passaient tour à tour dans ses leçons. Quelques fragments nous restent. On y chercherait vainement un essai d'esthétique, la philosophie du droit, une vue d'ensemble ; mais l'esprit général de la législation n'a besoin pour se transmettre ni d'une théorie développée ni d'une claire formule ; il git dans chaque article isolé. Œuvre d'honnêtes courtisans et de consciencieux despotes, le code romain a pour objet latent l'asservissement de tous les hommes à la volonté d'un seul : il érige en dogme l'omnipotence des Césars. En reparaisant dans le monde, il y ramenait l'antique domination et le vieux paganisme. Cette notion du pouvoir détruisait les conquêtes opérées par l'Évangile dans l'ordre politique et social, refoulant le genre humain à dix siècles en arrière ; elle niait la personnalité morale des nations, non seulement en deçà, mais encore au-delà des Alpes. Les Allemands, en vertu de leurs traditions germaniques et féodales, considéraient le roi comme le chef élu de ses pairs, le gardien de leur indépendance, le premier parmi ses égaux : c'est un maître, un fétiche adoré, qu'on veut leur donner à la place. Les Italiens tombent sous le joug de l'étranger, sont dépouillés de leurs franchises municipales, en plein mouvement pour constituer la cité. L'Église est menacée dans son indépendance, arrêtée dans sa mission, qui seconda toujours la véritable liberté des peuples, aussi bien que des individus, par la raison qu'elle leur enseigne la vérité. Si la nouvelle école ne s'était pas formellement proposé cette sorte de révolution, elle n'y tendait pas moins par toutes ses doctrines. Le voulant ou non, Irnérius avait subi le premier les délétères influences dont il était le promoteur et l'instrument. Que devait-il en être des disciples ? Après avoir brillé dans les conseils de l'immortelle amie du Saint-Siège, il avait figuré d'une manière encore plus éclatante dans ceux de son mortel ennemi. Lorsque l'empereur Henri V, moins lettré que Barberousse, contesta l'élection de Gélase II et procura celle de l'antipape Maurice Bourdin, c'est le professeur de Bologne qui fournissait au tyran des arguments contre le pape légitime.

55. Sa jurisprudence antichrétienne qui préparait de loin les funestes réactions de la société civile, en amoindissant l'idée, en paralysant la féconde et salutaire action de l'autorité religieuse, eut cependant un heureux résultat ; à Bologne même, elle éveilla le culte et l'amour du droit canonique : Irnérius suscita Gratien. Pendant que celui-là déroulait ses doctrines par l'enseignement oral, aux bruyantes acclamations d'un nombreux auditoire, celui-ci recueillait et coordonnait dans le silence du cloître, par un long et patient labeur, tous les éléments de la législation religieuse : il érigait le vaste monument qui porte son nom. Impossible de ne voir là qu'une simple coïncidence ; ce fut le contre-coup des funestes idées qui se propageaient. Le désir d'opposer au mal un remède efficace, une barrière au torrent, devait naître dans une âme généreuse, et détermina le courant opposé. L'homme et l'œuvre méritent à tous égards une attention spéciale ; rien ne se rattache par de plus intimes liens à l'histoire de l'Église, ne touche de plus près à ses destinées. Malheureusement l'homme nous est encore moins connu que son antagoniste. Il n'intervint, que nous sachions, dans aucun événement public. Ni lui-même ni ses contemporains ne nous ont transmis un renseignement de quelque importance sur sa vie privée. Nous devons nous borner à dire que Gratien était de Chiusi, le Clusium des Etrusques ; qu'il embrassa l'état religieux dans le couvent bénédictin de Saint-Félix à Bologne ; qu'il composa dans cette maison l'ouvrage auquel il doit sa renommée. Il acheva cet ouvrage en 444, disent la plupart des historiens, en 445, selon les autres. C'est la collection de tous les canons parus avant lui, disposés dans un ordre qui la distingue à première vue de toutes les collections antérieures. Plusieurs ont prétendu qu'il l'intitula dès le principe : *Concordia Canonum discordantium* ; ce qui n'est pas admissible. Encore moins l'intitula-t-il : *Decretum Gratiani* ; titre par lequel on la désigna dans la suite et qui consacra la gloire de l'auteur. Celui qui résulte du travail même est simplement : *Corpus juris canonici*. Pour en donner une idée juste quoique succincte, il ne sera pas hors de propos, surtout à notre époque, de jeter un rapide coup d'œil sur les travaux analogues qui précédèrent celui-ci.

Genèse du
droit canon.
Conciles
d'Orient.

56. Les constitutions et les canons Apostoliques forment l'anneau primordial de cette chaîne qui va se déroulant et s'agrandissant à travers les âges, jusqu'à ce qu'elle soit saisie par la main puissante de Gratien. Sans doute, et la question est depuis longtemps résolue, ni ces constitutions ni ces canons ne remontent véritablement aux Apôtres ; dans un sens rigoureux, dans le langage ordinaire de la critique, ils sont dépourvus d'authenticité ; mais ils renferment des principes dogmatiques ou moraux évidemment puisés dans leurs épîtres, dans celles de S. Paul en particulier, ou dérivent des instructions données par eux aux premières réunions chrétiennes et fidèlement conservées par la tradition. Comme monument écrit, ils ne vont pas au delà du troisième siècle ; ils ne sont complétés que vers le milieu du quatrième. On réunit alors à ce recueil, si respectable en lui-même, malgré quelques erreurs de détail et certains anachronismes, les canons des conciles d'Ancyre et de Néocésarée, 314 ; puis vinrent ceux de Nicée, d'Antioche, 341, de Sardique, de Gangra, de Laodicée, entre 347 et 380, de Constantinople, 381, d'Ephèse, 431, de Chalcédoine, 451. Un siècle après environ, Jean le scolastique, d'abord avocat, ensuite prêtre d'Antioche, plus tard élevé sous Justinien au patriarcat de Constantinople, réunit tous les canons antérieurs, auxquels il en ajouta soixante-huit autres, tirés des lettres du grand archevêque de Césarée, S. Basile. Cette collection, où l'ordre purement chronologique, suivi jusqu'alors, est abandonné pour la méthode rationnelle selon la nature des sujets, avec les mêmes divisions et les mêmes titres que les lois impériales, prévalut en Orient. On y joignit dans la suite les ordonnances ecclésiastiques dont les empereurs byzantins ne furent jamais avarés ; et de là le recueil appelé *Nomocanon*. Plus tard encore, le concile assemblé par Justinien II dans le *Trul-lum*, une salle voûtée de son palais, ayant pour but de compléter les deux derniers conciles œcuméniques, d'où le nom de *Synodus quini-sexta*, πενθέκτη, publia cent deux nouveaux canons se rapportant à la discipline, et parut accorder au quatre-vingt-cinq des apôtres une sorte d'authenticité, qui ne fut pas reconnu par l'Eglise Romaine. Le recueil du patriarche Jean, modifié par tant d'adjonc-

ctions successives, perdait chaque jour de son crédit, en perdant sa forme primitive ; il devait être enfin remplacé par celui du schismatique Photius. Puisant aux sources nouvelles et les combinant avec les anciennes lois, sauf à les altérer sur plusieurs points dans l'intérêt du schisme, le trop fameux intrus accomplit son œuvre législative, si longtemps acceptée, ou plutôt subie par les Eglises orientales¹. Parmi les commentateurs ou les abrégiateurs de Photius, nous nommerons seulement les plus célèbres, Jean Jonaras, connu par ses travaux historiques, et Théodore Balsamon, dont l'œuvre juridique offre plus de solidité ; puis les deux Aristène, appartenant à l'époque où nous sommes parvenus. Il ne saurait encore être question de ceux qui surgiront dans la suite.

57. En Occident, les conciles ne furent pas tenus d'aussi bonne heure, ni ne furent aussi fréquents. De là vient que le droit ecclésiastique n'y fit son apparition que deux siècles après. Il faut arriver à la seconde moitié du cinquième pour découvrir de semblables collections, ayant autorité dans la société chrétienne. On y suppléait auparavant en recourant à Rome, soit pour consulter les documents déposés dans les archives, soit pour avoir la décision du docteur universel, du souverain Pontife lui-même. Les rescrits pontificaux, envoyés à tous les points de la catholicité furent l'une des grandes sources du droit ecclésiastique. Ils avaient la même autorité, ils imposaient la même obligation que les décrets des conciles. Ainsi se formèrent graduellement des recueils particuliers dans les principales Églises occidentales. Trois collections furent réalisées presque simultanément, à l'époque déterminée plus haut, la seconde moitié du cinquième siècle : l'une en Italie, l'autre en France, rayonnant sur l'Angleterre et la Germanie, la troisième en Espagne. Mais toutes ces collections ne tardèrent pas à tomber dans l'oubli, éclipsées qu'elles furent par celle du moine Denis le

Collections
occiden-
tales.
Denis-le-
Peti

¹ C'est à partir du dixième siècle, époque où le nom de Photius fut réhabilité, que la collection du schismatique devint la base du droit ecclésiastique chez les orientaux séparés de l'Église romaine. A cet indigeste travail on ajouta dans la suite, sans ordre ni choix, mille dispositions émanant de sources inconnues ou suspectes, qui n'eurent d'autre effet que de maintenir la division et d'appesantir le joug de la servitude.

Petit, dès les premières années du sixième siècle. Ce savant religieux avait émigré de l'Orient pour se rendre à Rome, où son travail fut accompli, comme sous l'influence directe de la vérité. Lui-même se donna par modestie le surnom d'EXIGUUS, peut-être par opposition au grand Denys l'Aréopagite. Il composa deux recueils, le premier pour Etienne, évêque de Salone en Dalmatie, présentant une meilleure traduction des plus importants décrets adoptés par l'Église Grecque, avec les cinquante premiers canons apostoliques qui firent alors leur apparition dans l'Église Latine; le second renfermait toutes les décisions disciplinaires rendues par les papes jusqu'à son temps et formant de la sorte un vrai corps de décrétales. Les deux recueils réunis en un seul devinrent le code ecclésiastique, non-seulement de l'Italie, mais encore de plusieurs provinces étrangères, pendant les siècles suivants. En Espagne parut vers 636 la célèbre collection attribuée à S. Isidore de Séville, par cette raison que la préface est extraite du livre des Etymologies. Elle se divise, comme celle de Denis en deux parties distinctes, documents orientaux et décrétales romaines. Nous n'avons pas à mentionner dans un semblable résumé les tentatives faites sur le littoral africain ou dans le nord de l'Europe, avant le travail rédigé par le diacre de Mayence Benoit Levita, vers 847, à la demande et probablement sous l'inspiration d'Otgar, archevêque de cette métropole. Là paraît un élément nouveau, les Capitulaires des rois chrétiens, en commençant par Charlemagne.

Fausse
décrétales.
Par qui, à
quelle
époque, dans
quel but
furent-elles
rédigées?

58. A peu près dans le même temps vinrent les fausses Décrétales, comme on les a nommées, ou la collection du Pseudo-Isidore, objet de tant de discussions jusqu'à nos jours, problème historique non encore résolu. S'il est indubitable qu'elles n'appartiennent pas au grand évêque de Séville, il ne l'est pas moins qu'on a fait de vaines recherches pour en découvrir l'auteur, et même pour en déterminer le but. Les plus longues controverses sont demeurées sans résultat, ou n'ont jeté qu'une faible lumière sur ce double point. Les canonistes et les historiens, croyant parfois donner une démonstration, en sont toujours réduits à de simples conjectures. Les uns ont prétendu que les fausses Décrétales avaient pour auteur le

diacre de Mayence, Benoît Levita, ou bien l'archevêque lui-même, qui prétendaient ainsi lutter contre l'empereur Louis le Débonnaire et pour ses enfants révoltés. L'ouvrage aurait alors revêtu sa dernière forme, non sur les bords du Rhin, mais dans le centre de la France, par les soins de Wenilo, métropolitain de Sens, et de Rothade, évêque de Soissons. Les autres se bornent à dire que le recueil fut élaboré par une main inconnue, dans la capitale du monde catholique, sous la protection du trône pontifical¹; et cette conjecture n'a pas même les vagues inductions et les subtils aperçus de la précédente. Emise sans fondement, peut-être ne l'a-t-elle pas été sans intention. Ceux qui voient dans les Décrétales la mise en œuvre d'un dessein prémédité, l'exaltation outrée de la puissance papale, l'ont de tout temps embrassée, se gardant bien d'interroger son acte de naissance. C'est une seconde erreur que le texte dément, soit dans la pensée générale, soit dans les articles isolés. Il n'est presque pas question du Souverain Pontife, dans l'intérêt de son autorité, qu'on ne met nulle part en doute, qui n'a nul besoin d'être établie. L'intention principale de l'auteur, s'il faut lui prêter un système ou lui reconnaître une idée préconçue, serait plutôt de relever la dignité des évêques, gardiens et défenseurs de la liberté des peuples, contre les empiètements et les excès du pouvoir temporel. De là les fréquents recours à Rome, l'union plus intime de l'épiscopat avec la papauté, l'idéal de celle-ci se dégageant par là même des nuages amoncelés par les calculs ou les instincts de la force brutale. Où trouver ailleurs un point d'appui solide pour procéder à cette réédification humanitaire et chrétienne?²

¹ EICHHORN, dans une dissertation de l'Académie des sciences de Berlin, et Jean Antoine Theiner, de *Pseudo-Isidoriana collectione*, ont soutenu cette opinion; mais elle est réfutée par Mölher et Walter d'abord, par Rosshirt et Philipps ensuite. Ces savants et plusieurs autres, dont quelques protestants, sans pouvoir s'accorder sur l'auteur et le but des fausses Décrétales, disent tous qu'elles n'ont pas été fabriquées dans l'intérêt du Pape.

² Cette interprétation est encore appuyée par des protestants, à la honte de certains catholiques. Il nous suffira de nommer Spittler, Knust, Wasserscheben. Gfrörer l'expose dans ses documents pour servir à l'histoire des fausses Décrétales. Le cardinal Bona l'avait émise dans le xvii^e siècle, et Cajetan Cenni dans le xviii^e.

Sous ce rapport le Pseudo Isidore n'est pas seulement un fidèle témoin des perturbations de son époque ; il en fut aussi le bienfaiteur et comme le pseudonyme de la Providence. On ne saurait l'accuser d'être un novateur, moins encore un faussaire, bien que plusieurs soient allés jusque-là. Il n'introduisit rien d'injuste ni de nouveau dans la législation ecclésiastique. Le seul tort qu'il eut, c'est de codifier en son propre nom des principes et des usages antérieurement admis par l'Église catholique, en attribuant ses décisions à des autorités sacrées. Ce code régna bientôt dans presque toute l'Europe occidentale, sans provoquer ni résistance ni réclamation, loin d'avoir opéré, comme on a voulu le dire, un changement violent, une sorte de révolution politique et religieuse. Il fut principalement admis et pratiqué dans les Églises de la Gaule, ce qui n'est pas un faible argument en faveur de son origine franque, inscrite d'ailleurs en caractères distinctifs dans la rédaction elle-même. Un peu plus de deux siècles après, les mêmes régions virent naître beaucoup d'autres recueils de lois disciplinaires ; ne rappelons que les principaux : celui de Burkard, évêque de Worms, sous ce titre *Magnum canonum volumen*, qui remonte à l'année 1023 ; celui de S. Anselme, évêque de Lucques, 1086, ouvrage qu'on n'a jamais imprimé et dont l'importance ne tient guère qu'à la renommée de l'auteur ; la Pannormia, qu'on n'a cessé d'attribuer à saint Yves de Chartres, et la seconde collection portant à meilleur droit ce même titre, laquelle est bien réellement de lui et fonda sa gloire de canoniste.

Gratien
résume les
travaux an-
térieurs.
Plan et divi-
sion de son
ouvrage.

59. Tous ces travaux échelonnés dans la suite des âges peuvent être considérés comme une longue préparation au Décret de Gratien. Ce dernier ouvrage, où sont fondus tous les précédents, termine une grande période et marque une transformation dans la science du droit ecclésiastique unie à celle du droit civil ; la loi romaine s'y trouve exposée parallèlement avec la loi germanique. Il a pour but de réunir en un seul corps tous les actes, tous les documents anciens et modernes, tous les décrets autorisés qui constituent l'organisation extérieure de l'Église, sa hiérarchie à tous les degrés, le jeu vital de ses institutions. Il se divise en trois par-

ties, subdivisées elles-mêmes selon le plan et l'esprit de Pierre Lombard dans son fameux livre de Sentences. La première est un exposé général de morale et de discipline, ayant le dogme pour fondement. La deuxième traite de l'administration et de la juridiction de l'Église; la collation des dignités ecclésiastiques dans leur rapport avec le temporel, l'ordre judiciaire et tout ce qui regarde les procès y sont déterminés dans leurs conditions essentielles, souvent dans les derniers détails. La troisième partie, intitulée de la Consécration, porte sur la vie intérieure de l'Église, dont l'Eucharistie est le divin foyer, l'intarissable source. Tout ici converge au saint autel, les cérémonies et les prières, la liturgie de la Messe et les autres sacrements, par lesquels l'homme est introduit, se maintient et se perfectionne dans la société des enfants de Dieu. Après l'Eucharistie, s'imposent d'une manière spéciale à l'attention du législateur spirituel, le baptême, la confirmation et la pénitence. Les rescrits pontificaux, si remarquables et si nombreux, qui rentrent dans la contexture de son œuvre, ne vont pas au delà du règne d'Innocent II, bien que l'illustre canoniste ait vécu sous les trois papes suivants. Les développements et les commentaires, les améliorations et les révisions dont cette œuvre sera l'objet à des époques ultérieures, doivent naturellement n'occuper l'historien qu'à ces mêmes époques. L'auteur fût surtout guidé par la tradition, selon les tendances alors régnantes, mais par une tradition qui tenait de plus près à la vérité que la diplomatie moderne. Malgré ses lacunes et ses défauts, elle reste comme le solide exposé et la permanente constitution de l'Église catholique. L'œuvre de Gratien n'est pas une glose comme celle d'Irénéus, mais bien un texte, disons mieux, le texte même de la législation ecclésiastique. Elle fut loin toutefois d'avoir à l'origine un égal retentissement, bien qu'elle dût avoir une tout autre influence, tant que les sociétés marcheraient au flambeau de la révolution.

60. Ce n'est pas le représentant du droit canonique dont Frédéric demande les conseils et désire la présence dans l'assemblée de Roncaglia; ses desseins contre le Pape se trahissent déjà par cette abs-

Principaux
disciples
d'Irénéus.

Leur déci-
sion en
faveur de
l'omni-
potence impé-
riale.

tention. Il y convoque seulement les interprètes du droit romain, qui seuls peuvent seconder sa politique. Quatre docteurs, tous disciples d'Irnérius, héritiers de sa doctrine répondent à ce flatteur appel. L'histoire a conservé leurs noms : Bulgaro, Martin Gosius, Jacques et Hugues da Porta Ravegnana. Elle nous rapporte en outre qu'à son lit de mort Irnérius, entouré de ses principaux disciples, de ceux que nous nommerions les officiers ou les capitaines de son école, n'avait pas voulu, comme Alexandre, désigner son successeur. « Maître, lui dirent-ils, à qui léguez-vous le soin de continuer votre œuvre ? qui sera notre docteur après vous ? » Le mourant leur fit une réponse assez ambiguë, où l'on voit poindre une préférence, formulée par le distique suivant :

Bulgarus os aureum, Martinus copia legum,
Hugo mens legum, Jacobus est quod ego.

Dans la diète, ils se montrèrent plus courtisans que docteurs ; à quelques nuances près¹, tous décidèrent dogmatiquement l'omnipotence impériale. Sortant même de leur terrain pour empiéter sur le terrain purement ecclésiastique, ils allèrent jusqu'à décider que l'opinion contraire était une hérésie. Les députés des villes italiennes, sans en excepter ceux de quatorze républiques, votèrent dans le même sens, se précipitant à l'envie dans la servitude. C'était la confiscation de toutes les libertés au profit de la domination étrangère. Cités et souverains abdiquaient officiellement entre les mains d'un seul homme. Jamais despote ambitieux ne rencontra de plus lâches complaisances. Tous les droits royaux, celui de

¹ Ces nuances d'opinion, ou ces degrés de servilisme, nous les voyons éclater dans un curieux épisode, qui, s'il n'est pas digne de figurer au récit, mérite bien les honneurs d'une note. Frédéric chevauchait un jour dans la campagne entre Martin et Bulgaro. « Suis-je, à votre avis, leur demanda-t-il, le seigneur du monde ? Dites-moi bien votre pensée. — Vous l'êtes quant à l'usage, mais non quant à la propriété dit Bulgaro, — Vous l'êtes *sub omni respectu*, » répondit à son tour Martin. Descendant aussitôt de son palefroi, l'empereur en fit don au second jurisconsulte ; et le premier de s'écrier : *Amisi equum, quia dixi æquum, quod non fuit æquum.* »

faire la paix ou la guerre, de battre monnaie, de lever les impôts, de nommer les consuls et les juges, d'avoir partout de magnifiques réceptions sans aucun frais pour lui-même ou sa suite¹, Frédéric les obtint sans restriction et les exerça sans réserve. Cependant les peuples frémissaient en voyant le Teuton investi par les Italiens d'une pareille puissance ; car il était dès lors, non le seigneur féodal, ce qui déjà révoltait leur fierté nationale et détruisait leur autonomie, mais le maître absolu de la race italique.

§ VIII. DERNIÈRES TRIBULATIONS D'ADRIEN IV.

61. La terreur condamnait au silence ces généreux sentiments. Gênes fut la première à les manifester dans une certaine mesure ; elle protesta hautement, quoique seule encore, contre les décisions de Roncaglia. Pour appuyer cette courageuse protestation, elle se hâta de relever et de fortifier ses murailles. Le travail n'avancant pas avec assez de rapidité, les femmes y mettent la main avec non moins d'ardeur que les hommes. La riche cité ne s'en tient pas à ces moyens matériels de défense. Par une innovation qui montrait la grandeur du danger, elle prit des troupes étrangères à sa solde, après avoir enrôlé tous les citoyens. Barberousse, instruit de ces préparatifs, consent à traiter avec elle et se résout à lui faire des concessions : il l'exempte d'impôts, de services militaires et de régales, lui permet la nomination de ses consuls et lui donne la liberté du commerce sur toutes les côtes de l'Italie jusqu'à Venise. Cette dernière concession eût au moins demandé d'être ratifiée par Guillaume de Sicile ; en dehors du royaume normand, Gênes la possédait déjà par sa flotte : la permission de l'empereur était donc illusoire à cette égard. Les autres n'étaient pas gratuites, loin de

Soumission
forcée. Gênes
donne le
signal de la
résistance.

¹ Ce droit d'hébergement royal, porte ouverte aux plus criantes exactions, aux mesures les plus arbitraires, se nommait *fodrum* dans la langue du moyen âge. Bien qu'employé dans un sens différent, n'est-ce pas de là que dériverait le mot actuel *fourrage*? Plusieurs érudits l'ont pensé, Ducange à leur tête.

là : le rusé politique espérait détacher la capitale de la Ligurie d'une ligue toujours possible entre les cités lombardes pour secouer sa domination. De plus, il exigea comme arrhes douze cents marcs d'argent. Pendant ces négociations, il envoie dans toutes les autres villes des gouverneurs nommés podestats, à raison de la puissance presque illimitée dont ils étaient investis, éliminant de la sorte et les magistrats élus et les princes héréditaires. Une fois engagé dans cette voie d'usurpation et de tyrannie, l'empereur ne pouvait manquer d'aller se heurter contre le Pape. Non content de le blesser au cœur en opprimant les peuples dont le Pontife Romain est plus spécialement le protecteur et le père, il se préparait à l'attaquer dans les droits constitutifs de l'autorité pontificale. L'année 1159 s'ouvrait donc sous de bien sombres auspices ; elle ne devait que trop les justifier. Avant les fêtes de Pâques, les conflits s'étaient multipliés, tout annonçait une rupture imminente. La modération et la haute sagesse d'Adrien n'aboutissaient qu'à sauvegarder encore les apparences ; la paix n'existait plus. Sans entrer dans la complète énumération des causes qui la détruisaient de jour en jour, rappelons les principales, signalons les derniers combats du Pape régnant pour la religion et la justice ; car c'est dans le courant de cette même année qu'une mort anticipée doit mettre fin à ses angoisses.

62. L'empereur commença par s'immiscer dans le gouvernement même de l'Eglise : le fils du comte de Briandrate, ce seigneur italien que nous avons vu d'accord avec les Allemands, il l'élut ou le fit élire, comme souverain temporel, archevêque de Ravenne. Ce n'est pas que l'élu, malgré sa jeunesse, fût indigne d'un tel honneur ; mais l'élection était viciée dans sa source : elle ramenait, en l'exaspérant, la fatale querelle des investitures. Sous un autre rapport, celui des engagements contractés par le jeune homme, elle constituait une violente usurpation. Il appartenait de droit à l'Eglise Romaine ; nul ne pouvait l'en séparer sans l'autorisation préalable et le plein consentement du Pontife Romain, qui l'avait ordonné sous-diacre, et qui le destinait, moins à raison de sa naissance que de ses qualités, aux positions les plus éminentes, dans l'intérêt général du

Nouveaux
conflits
suscités par
les absurdes
et sacrilèges
empiéte-
ments de
l'empereur.

bien, pour l'utilité de l'Eglise universelle¹. Ces considérations et plusieurs autres sont présentées par Adrien à Frédéric, dans une lettre inspirée par la plus haute sagesse et la plus ardente charité. Celle de l'empereur au Pape, loin d'apaiser le différend, aggrave la situation et soulève une difficulté nouvelle. Il était alors admis dans toute la chrétienté que les souverains écrivant au Pontife suprême missent leur nom après le sien dans la suscription même, et le pluriel à la place du singulier dans le corps de la lettre. Cela se pratiquait à l'égard des personnages distingués, comme simple témoignage d'honneur et de déférence. Mais dans les rapports des têtes couronnées, des rois et des empereurs, avec le représentant de Dieu sur la terre, quand la foi dominait tout le mouvement social, le protocole avait une autre signification, une importance vraiment supérieure, où ne paraissent avoir rien compris les écrivains de notre époque. L'orgueilleux Teuton rompt tout à coup avec l'usage traditionnel : il met insolemment son nom avant celui du Pape, affectant d'entourer l'un des titres les plus emphatiques et de réduire l'autre à sa plus simple expression. Le discours ne démentait pas le préambule. Or il y avait là, non seulement une puéride vengeance, mais encore un dessein prémédité, que tout le monde n'ignorait pas dans la récente diète. Le César Allemand obéissait moins à son impétuosité naturelle qu'à ses anciens calculs. En renversant les termes d'une formule, c'est l'ordre social qu'il entendait renverser ; en brisant un protocole, il poursuivait le plan d'une révolution : sa lettre était une déclaration de guerre.

63. Adrien y répondit par une grave et solennelle exhortation ; il espérait pouvoir encore conjurer ce malheur. « La loi divine, lui dit-il, par là même qu'elle promet une longue vie à quiconque honore ses parents², menace de mort ceux qui ne craignent pas d'outrager leur père ou leur mère. « Celui qui s'exalte sera rabaisé³, » nous enseigne-t-elle également. Aussi ne reconnaissons-nous plus votre prudence, fils bien-aimé dans le Seigneur, quand

Remarquable lettre d'Adrien.
Réponse alarmante de Frédéric.

¹ RADEVIC. *in Frid.* II, 15.

² *Exod.* XX, 12 ; — *Matth.* XV, 4 ; — *Ephes.* VI, 2.

³ *Matth.* XXIII, 12.

nous voyons que vous ne respectez pas comme vous le devriez le Bienheureux Pierre et cette sainte Eglise Romaine ; vous le montrez dans les lettres que vous nous adressez, puisque votre nom y précède le nôtre. Est-ce une blessante prétention, est-ce une téméraire arrogance ? A vous de prononcer. La foi que vous avez promise et jurée, que devient-elle ? comment l'observez-vous, quand des évêques, de ceux qui sont nommés les enfants du Très-haut, des dieux mortels, vous faites des hommes-liges, et, tenant dans vos mains leurs mains sacrées, les soumettez au joug de la puissance séculière ? N'avez-vous pas marqué votre opposition à notre égard, en interdisant les églises et même les cités de votre royaume aux cardinaux chargés par nous d'une légation, investis de notre confiance ? Revenez sur vos pas, revenez, nous vous en conjurons pour vous-même. Après avoir mérité que nous vous donnions la consécration et la couronne, gardez-vous d'ambitionner des privilèges qui ne sauraient vous appartenir, de peur que vous ne perdiez ceux qui vous appartiennent ¹. » Ni les conseils ni l'admonestation n'ébranlèrent le tyran dans ses projets. Avant d'employer la force ouverte, il eut recours à ses stratagèmes accoutumés, à ses arguties d'érudit et de légiste. Rappelant les anciens souvenirs, mais dénaturant l'histoire, il prétend justifier chacune de ses prétentions ; il va jusqu'à reprocher au Pontife les bienfaits dont les empereurs ont jadis comblé l'Eglise Romaine ; et la donation de Constantin n'est pas oubliée. « Consultez les annales, s'écrie-t-il, et vous y trouverez tout ce que nous avançons. » Lui déclare y trouver l'hommage, les régales, la complète domination de César sur les biens et les personnes ecclésiastiques, tout son système de gouvernement. A quelles annales fait-il allusion ? Il ne le dit pas. Bien plus encore se dispense-t-il d'indiquer les chapitres ou les pages. Pour légitimer sa conduite envers les cardinaux légats du Saint-Siège, il n'a nul besoin d'étaler son érudition ; la calomnie lui suffit ; et sous sa plume la grossière insulte s'ajoute à la noire calomnie. Le trait final remonte plus haut et vise la personne

¹ *Append. ad Radevic. ex biblioth. cænobii hirsaug. diœcesis spirensis.*

même du Pontife, que l'empereur ose accuser d'avarice et d'orgueil, quand l'Eglise entière admirait le désintéressement et la modestie d'Adrien.

64. Une telle correspondance accentuait la division ¹, le schisme était sur le point d'éclater ; et les hommes considérables, les esprits bien intentionnés, dans les deux camps, ressentaient de mortelles alarmes ; plusieurs tentèrent un suprême effort pour enrayer le char sur cette fatale pente. Le cardinal Henri, l'un des derniers légats envoyés en Allemagne, et dont la mission pacifique n'avait pas été sans succès, crut devoir en écrire à l'évêque Eberard de Bamberg, personnage important dans l'empire et le plus intime conseiller de l'empereur. Eberard était considéré dans son diocèse et bientôt dans toute la Germanie comme un digne successeur de S. Otton. Il était animé pour le Pape et l'Eglise d'un amour sincèrement dévoué ; mais celui qu'il portait à sa patrie n'était pas exempt de faiblesse et l'aveuglait sur le compte du prince qui la personnifiait à ses yeux. Le légat et l'évêque s'étaient liés d'une étroite amitié, basée sur une estime réciproque, pendant les négociations d'Augsbourg. Si leurs appréciations différaient, leurs angoisses étaient les mêmes. Le premier écrivit donc au second pour se plaindre du changement survenu dans les dispositions du jeune monarque, le conjurant d'employer tout son crédit, de ne négliger aucune démarche auprès de ce dernier, dans d'aussi graves conjonctures. « Souvenez-vous, ajoutait-il, que la paix ne sera jamais possible, tant que les intérêts en seront confiés à des hommes sans instruction concernant les choses divines ; tout sera compromis par eux. Appelez à votre aide l'archevêque de Magdebourg ; prenez l'un et l'autre en main la cause de l'Eglise et de Dieu, la même au fond que celle de l'empire. S'il ne se trouve pas un médiateur, instruit et zélé, pour ôter les obstacles et dissiper les préventions, de plus grandes calamités sont imminentes ; ce qui reste encore debout tombera bientôt en ruine. » Pas une difficulté n'est sérieusement abordée dans la réponse de l'évêque, Son irrésolution égale

Le cardinal
légat Henri :
son zèle.
Eberard
évêque de
Bamberg :
ses an-
goisses.

¹ RADEVIC. in *Frid.* II, 18.

sa douleur. Il répand des larmes, il pousse des gémissements ; mais il n'émet pas une idée salutaire, moins encore annonce-t-il une ferme détermination. Le moyen d'apaiser la discorde et de rétablir la paix, il le voit uniquement à Rome ; car il y voit aussi, ce qu'il laisse deviner à peine, la cause ou l'occasion des nouveaux dissentiments. Avec ses préventions germaniques et ses sentiments religieux, il écrit directement au Pape ; et voici quelques traits empruntés à cette seconde lettre.

Eberard
écrit au
Pape. Troi-
sième légation.

68. « S'il est un temps de se taire, il est un temps de parler. Or, quand un commun péril se déclare, c'est au désespoir et non à la religion qu'il faut imposer silence ; il appartient à tous d'élever la voix, d'accourir en toute hâte, d'apporter du secours ; mais, quand les ennemis ou les flammes envahissent la cité, c'est principalement aux sentinelles qu'il appartient d'éveiller les hommes qui gardent la place, d'aller droit au chef, pour faire tête à de semblables dangers. Mes fonctions épiscopales et mes spéciales obligations envers la sainte Eglise Romaine m'imposent en ce moment le devoir d'oublier ma petitesse et de méconnaître votre grandeur, pour vous signaler ce souffle de l'aquilon qui se déchaîne sur la fournaise aperçue jadis par le prophète... Il ne s'agit plus de discuter, d'engager une vaine lutte de paroles ; l'important est d'éteindre l'incendie, non de savoir quelle en est la cause. Puisque j'ai commencé, je parlerai sans restriction à mon seigneur, à mon père. Daigne votre paternité s'adresser avec douceur, avec clémence à l'empereur lui-même. Il est votre fils ; mais il est notre maître. Nul de nous n'ose dire d'aucun côté : Pourquoi tel acte, pourquoi telle parole ? Consentez à le rappeler ; il s'empressera de vous témoigner tout respect et toute obéissance ¹. » Voilà bien le pieux et timide prélat. Frédéric devait rire plus d'une fois dans sa barbe rousse, à la vue des beaux dévouements qu'on lui prodiguait et des saintes promesses qu'on faisait en son nom. Le Pape conservait-il à son endroit quelque espérance ? voulait-il n'avoir rien à se reprocher ? Il essaya d'une troisième ambassade, qui se rendit dans le Montferrat, où

¹ RADEVIC. in *Frid.* II, 20.

l'empereur était allé prendre ses quartiers d'hiver. Les membres de la légation étaient deux cardinaux prêtres, ce même Henri qui venait de tenter une démarche isolée, Octavien, du titre de Sainte-Cécile ; deux cardinaux diacres, Guillaume, antérieurement archidiaque de Pavie, Gui de Crème. Ils furent entendus devant une grande assemblée convoquée par Frédéric dans sa tente royale. On ne comprend pas que l'ambitieux Octavien ait reçu du souverain Pontife une aussi délicate mission. Les rapports du cardinal avec l'empereur n'étaient un secret pour personne, bien que clandestins. N'y avait-il pas de l'imprudence à leur fournir encore une occasion de se concerter ? Dans la droiture et la bonté de son âme, Adrien pensait que l'un et l'autre seraient touchés de cette excessive condescendance. L'avenir nous montrera que ces hommes n'étaient pas de ceux en qui la confiance excite une noble et généreuse émulation.

66. Pour le moment, la légation apostolique fut à peu près sans résultat. Nous pouvons en juger par une lettre que l'évêque de Bamberg écrivait à son homonyme, Eberard, archevêque de Salsbourg : « Je n'ignore pas, très-excellent père, que votre charité, pleine de tendresse compatit à mes labeurs. Afin que vous sachiez néanmoins jusqu'où doit aller cette compassion charitable, je vous dirai que mon âme prend en dégoût la vie, qu'elle succombe sous deux accablants fardeaux : lié par des chaînes, je suis conduit où je ne voudrais pas ; combien durera cette contrainte, je ne puis le savoir. Vos prières et celles de tous me sont nécessaires, dans l'impatient désir d'être séparé de ceux contre qui le Seigneur a dit en sa colère : « Je jure qu'ils n'entreront pas dans mon repos ¹. » Les temps périlleux nous menacent, la division est sur le point d'éclater entre le sacerdoce et l'empire. Après un début dont la douceur semblait un heureux présage, les derniers légats ont affiché d'intolérables prétentions ². » Il les énonce ensuite ; mais vraiment on ne saurait y voir que les garanties déjà stipulées, ou ce qu'on nom-

Insuccès de l'ambassade. Inutiles lamentations d'Eberard. Double jeu de Barbe-rousse.

¹ *Psalm.* XCIV, 11.

² RADEVIC. *in Frid.* II, 29.

merait aujourd'hui des revendications légitimes. Les représentants de la papauté n'entendent pas que l'empereur puisse envoyer des agents à Rome sans que le Pontife Romain le sache et le permette, le gouvernement civil appartenant là tout entier au Prince des Apôtres. Que deviendraient sans cela les donations si souvent invoquées, et par Frédéric lui-même, faites par ses prédécesseurs francs et germains ? Le Pape réclame encore contre ces exactions déguisées sous le nom d'hébergement royal dans les domaines ecclésiastiques ; il ne veut pas que les évêques italiens prêtent hommage au souverain temporel, en lui jurant fidélité ; d'après lui les évêques ne sont pas non plus dans l'obligation stricte de céder leurs palais aux délégués impériaux visitant les cités épiscopales. S'il consent à des honneurs spontanés, il repousse l'introduction d'odieuses coutumes et de droits onéreux, qui préparent toujours les funestes dépendances. Adrien sauvegarde ainsi l'intégrité du pouvoir spirituel, base essentielle de la liberté des peuples : il est pleinement dans le rôle de la papauté. A cela se réduisent les prétentions qui troublent et déconcertent le pieux évêque de Bamberg. Il garde le silence sur les acerbes et stériles récriminations élevées en même temps par Frédéric ; un autre allemand les mentionne. Il s'agit constamment de la paix faite avec le roi de Sicile sans la participation de l'empereur, des cardinaux légats qui parcourent l'Allemagne, séjournant dans les pays épiscopaux et diminuant les revenus des Eglises. Les injustes appels ne sont pas oubliés, ni les prétendus engagements contractés par la curie pontificale. Nous n'avons pas besoin d'entrer dans une plus longue énumération ; tous ces griefs ne sont que des obstacles soulevés à dessein, comme en tant d'autres occasions identiques, mais peut-être avec plus d'astuce et de ténacité. Barberousse complique encore les difficultés de la situation, en admettant à son audience les députés du ridicule sénat romain. Ces Arnaldistes posthumes qu'il avait si fièrement éconduits aux portes de la ville éternelle, il les écoute maintenant avec une complaisance affectée.

L'astuce
prépare la
guerre.

67. Ce jeu de bascule, si cher dans tous les temps aux habiles politiques, n'amenait aucune solution, après bien des pourparlers

et de nombreux messages, il fut convenu qu'on s'en remettrait à la décision d'une conférence permanente, où les deux partis seraient représentés par six cardinaux, d'une part, et six éminents évêques teutons, de l'autre. Cette combinaison n'eut pas un meilleur résultat ; elle était paralysée par des manœuvres souterraines : le bruit courut que le Pape excitait les villes lombardes, Milan surtout, à se révolter contre la domination étrangère. C'était faux, on n'avait pas le plus léger indice ; mais ce qui ne l'était pas, c'est que la résistance s'organisait comme d'elle-même sur plusieurs points de la Lombardie ; la lutte allait de nouveau s'engager dans des proportions formidables. Méconnaissant les termes de son contrat avec les Milanais, Barberousse leur envoya deux des hommes les plus importants de son entourage pour créer en son nom les nouveaux consuls. Ceux qui procédaient à l'exécution de cet ordre inique ne sont ni des novices ni des inconnus : nous retrouvons là le comte palatin Otton et son inséparable frère le chancelier Rainald. Honorablement reçus dans le monastère de S. Ambroise hors des murs, ils mandèrent les principaux habitants de la ville, pour leur persuader la soumission aux volontés de César. Après une réponse évasive, ces derniers rentrent dans Milan ; bientôt la ville entière est soulevée par l'indignation. Les citoyens de tous les rangs accourent et se réunissent, prêts à défendre leurs libertés, avec les armes que la fureur improvise et que la réflexion saura perfectionner. Ils se précipitent en tumulte vers le monastère ambrosien, où les délégués de l'empire eussent infailliblement été massacrés, s'ils n'avaient pris la fuite et n'étaient rentrés dans le camp de Frédéric. En apprenant ce qu'il appelle une révolte, celui-ci fait serment de ne plus ceindre la couronne jusqu'à ce qu'il ait tiré des Milanais une foudroyante vengeance. Il déclare leurs biens confisqués et leurs personnes esclaves ; il éteindra la rébellion dans le sang et les ruines. « Arrêt plus digne d'Attila, » dit Voltaire lui-même, ce perpétuel flatteur des tyrans, cet ennemi systématique des papes, « que d'un empereur chrétien. » Le Teuton saisit cette circonstance pour récompenser les services du chancelier Rainald, en lui décernant l'archevêché de Mayence et le titre honorifique d'archichancelier.

Conventions
méconnues.
Cités Lom-
bardes de
nouveau
menacées.

C'est une répétition exacte de ce que son prédécesseur Henri V avait fait pour Adalbert dans les premières années de ce même siècle. Sera-ce avec le même résultat ? L'avenir se chargera de nous l'apprendre. Sans perdre de temps, il expédie de nouveau ses ambassadeurs ¹ à Plaisance, pour enjoindre aux citoyens de rabaisser leurs tours et leurs murailles, dont la hauteur offusque ses regards ; puis à Crème, avec des injonctions qui témoignent encore plus de haine ou de peur : il ordonne de raser absolument les murailles et de combler les fossés, de telle sorte que la ville démantelée reste à sa discrétion. Plaisance se soumet, Crème résiste, et, comme Milan, menace de mettre à mort les délégués de Barberousse, qui se hâtent encore de retourner au camp ². La guerre est par là même déclarée ; mais elle ne commence pas sur l'heure : quelques mois sont consacrés aux préparatifs. De nouvelles troupes arrivent d'Allemagne, venant renforcer l'armée de l'empereur. Il se remet alors en campagne, et ses premiers coups sont dirigés du côté de Crème, l'un des boulevards avancés de Milan.

Mort
Adrien IV.
Sa droiture,
son désinté-
ressement,
son amour
pour l'An-
glettre.

68. La ville était à peine cernée, quand la mort d'Adrien IV, changea la face des événements religieux, en ouvrant une plus libre carrière à l'ambition comme aux intrigues du César allemand. L'Église va subir une des plus redoutables crises et remporter à la fin l'un des plus beaux triomphes dont l'histoire ait gardé le souvenir. Ce n'est pas à l'âge que le Pape avait succombé, c'est plutôt à ses rudes et constantes épreuves : elles agissaient sur ce noble cœur dans la mesure même de sa rectitude et de sa bonté. Les plaintes recueillies au début de son règne nous en expliquent en grande partie la brièveté. Les ruses et les perversités des hommes déconcertent la raison d'Adrien, en torturant son âme. Lui n'avait jamais compris ni les calculs de la gloire ni ceux de l'intérêt. On ne l'accusera pas d'avoir reporté sur sa famille les avantages de sa position. Le désintéressement qu'il professait pour

¹ Radevic les nomme ; c'étaient toujours le chancelier Rainald et son frère le comte palatin, Otton de Wittelsbach. *In Frid.* II, 21.

² OTTO MORENA, à Puricello citatus, *Monument. Basil. Ambr.* num. 419 ; — TRISTANUS CHALCUS. *Hist. Mediol.* lib. IX ; — W. NEUBRIG. *Rer. Angl.* II, 8.

lui-même, il l'étendait aux siens, avec des scrupules de délicatesse que nos sentiments dégénérés taxeraient presque d'exagération. Sa mère vivait encore lorsqu'il mourut ; ne possédant rien en propre, il ne lui légua pas même un modique secours. Cette humble femme continua de subsister, comme tant d'autres pauvres, des aumônes quotidiennement distribuées par la primatiale de Cantorbéry. La simplicité de la mère et l'abnégation du fils ne semblent-elles pas appartenir à l'âge héroïque du christianisme ? Dans les splendeurs de la papauté, Adrien pratiqua sans cesse les renoncements et les austérités de la vie monastique ; il habitait toujours par la pensée le cloître de Saint-Ruf. Quoique l'Angleterre sa patrie ne lui rappelât que les pénibles impressions de son enfance et son volontaire exil, à cause de cela peut-être, il lui témoigna le plus constant amour ; et le prince qui la gouvernait alors en eut des preuves réitérées, malgré le peu de sympathie qu'inspiraient sa conduite et son caractère. Adrien couvrait le roi des illusions du patriotisme. Il mourut à temps pour ne pas voir le jaloux monarque tremper ses mains ou du moins sa conscience dans le sang d'un martyr. L'Angleterre peut à bon droit se glorifier du seul pape auquel elle ait donné le jour. Quand tout la ramène au catholicisme, pourquoi l'avenir ne lui réserverait-il pas une pareille gloire ?

69. Adrien embrassait le monde entier dans sa sollicitude et son amour. Le nombre des Églises opprimées, des grandes institutions méconnues, des monastères en péril qu'il prit sous sa protection spéciale par des rescrits pontificaux, est incalculable ; l'effroi se mêle à l'admiration lorsqu'on en parcourt la liste même incomplète¹. Les incessantes agitations de son pontificat ne l'empêchèrent pas d'accomplir à Rome et dans les environs des travaux qui sembleraient attester un long règne : monuments religieux, réparations des voies et des fontaines publiques, forteresses relevées pour la sécurité de son peuple, rien ne lui fut étranger. Ce règne

Œuvres du
saint
Pontife.
Prétendue
cause de sa
mort.

¹ ADRIANI. IV *Epist. et Privil.* — *Patr. lat.* tom. CLXXXVIII, col. 1361 — 1644.

si fécond et si digne avait seulement duré quatre ans huit mois et vingt-quatre jours, selon les uns, vingt-sept selon les autres. Les partisans de César et les schismatiques de Rome, voulant insinuer que sa mort était un châtement, imaginèrent là-dessus une fable ridicule, dont le chroniqueur d'Ursperg s'est fait le complaisant écho. « Comme le pape, dit-il, dans sa résidence d'Anagni, venait de lancer l'excommunication contre l'empereur, peu de jours après il sortit avec sa suite pour aller respirer un air plus pur dans la campagne. S'étant approché d'une fontaine, il y but pour se rafraichir. On rapporte qu'une mouche alors entra dans sa bouche et s'arrêta dans son gosier ; tout l'art des médecins fut inutile, et le Pontife expira. » Ce récit tombe de lui-même devant une seule observation, qui du reste en détruit la maligne portée. Il est faux qu'Adrien ait excommunié Frédéric Barberousse ; les auteurs contemporains l'attestent de concert. Que la pensée lui soit venue de tirer contre le persécuteur impie le glaive de S. Pierre, on ne saurait s'en étonner ; on s'étonne plutôt de sa longue patience. En réalité, il s'en tint à de vagues et paternelles menaces, il mourut sans avoir frappé. C'est le 1^{er} septembre 1159, qu'il était mort d'une angine, comme nous l'apprend Guillaume de Tyr¹ ; et de là l'histoire de la mouche qui l'aurait étouffé. On transporta son corps à Rome, où les honneurs accoutumés lui furent rendus. Des larmes sincères et de vrais gémissements accompagnèrent dans cette pompeuse cérémonie le doux et saint Pontife. Son tombeau fut placé dans la basilique vaticane à côté de celui d'Eugène III. Ces deux papes avaient pratiqué les mêmes vertus, au milieu des mêmes tribulations ; mais le second n'avait pas eu S. Bernard, pour encourager les unes et triompher des autres.

¹ GUILLEM. TYR, *Hist. rer. transmar.* IV, 26.

§ IX. PERSONNAGES CONTEMPORAINS.

70. L'Abbé de Cluny, Pierre-le-Vénéralbe avait pu seconder celui de Clairvaux dans les luttes antérieures ; il ne pouvait nullement le remplacer. A la tête de son ordre il mérita le respect, la reconnaissance, l'admiration même de ses contemporains et de la postérité ; pour aider au gouvernement de l'Église, à la direction des intérêts généraux du monde chrétien, son rôle était forcément secondaire. Il n'avait ni l'ampleur de vues, ni l'énergie de caractère qu'exige le premier. Sa gloire est encore assez grande, quoique venant après celle de Bernard et de Suger ; son nom demeure à jamais inséparable de ces noms immortels. Il est le plus illustre des abbés de Cluny. La congrégation était en pleine décadence, quand Pierre en fut élu supérieur ; elle atteignit alors à son apogée. Plus de deux mille couvents dépendaient de la maison mère, sans compter les églises et les monastères affiliés. Les croisades lui ménagèrent l'occasion de s'étendre en Orient ; l'ordre eut des colonies dans la vallée de Josaphat et sur le mont Thabor. La sollicitude éclairée de Pierre s'étendait à tout dans l'exercice de son administration paternelle, et ne négligeait aucun détail. Il introduisit à Cluny les plus sages réformes, en y rappelant, plus par ses exemples que par ses leçons, l'esprit de la vie religieuse. N'oublions pas qu'il succédait presque immédiatement à Pons de Melgueil. Pour le bien de l'Église ou pour celui même de sa vaste congrégation, il fut souvent obligé de manquer à la résidence ; mais il était toujours présent par sa douce autorité. On le vit assister à plusieurs conciles, où sa modération et sa prudence lui gagnaient les cœurs ; il siégea parmi les plus illustres personnages au deuxième concile général de Latran. L'action qu'il exerçait sur les peuples et les princes était égale à son crédit auprès des évêques et des papes. On le consultait de toutes parts, et sa correspondance ne s'arrêtait pas, nous l'avons encore dit, aux limites de l'Église occidentale. Nous n'avons pas de lui moins de deux cents lettres, dont plusieurs sont de véritables traités. Malgré

Pierre-le-Vénéralbe. Sagesse de son gouvernement. Son influence. Sa mort.

ses occupations et ses devoirs sans nombre, il sut trouver le temps de composer des ouvrages considérables. Trois nous sont restés. Sa réfutation des erreurs pétrobrusiennes, dont on a lu déjà le résumé; une dissertation sur la messe, qu'on peut encore aujourd'hui consulter avec intérêt, soit pour l'exposition, soit pour l'histoire du dogme et de la liturgie catholique; le traité contre les Ismaélites ou Mahométans, fruit de son voyage en Espagne et dont l'Espagne elle-même était l'objet. Pierre figure parmi les écrivains distingués de son époque, et certes à bon droit. Sa mort précéda de deux ans environ celle d'Adrien IV. Il s'éteignit le 25 décembre 1156. « Son âme sainte quitta la terre pour monter au ciel, à l'heure même où le Verbe de Dieu, venant du ciel sur la terre naquit de la Vierge Marie ¹. »

Fin d'Otton
de Freisingen.
Noblesse de
son origine.
Grandeur de
son
épiscopat.

71. En 1158 mourut Otton de Freisingen, et non l'année suivante, comme Baronius l'a pensé, comme beaucoup d'autres l'ont écrit de confiance après le célèbre Annaliste. Ni son continuateur, Radevic, malgré des contradictions apparentes, ni Gunther le Ligurien, dans sa chronique rythmée, ne laissent aucun doute sur la date de cette mort. Le savant italien Puricelli, discutant les autorités contemporaines, a pleinement élucidé la question, et ses conclusions ont tout l'éclat de l'évidence. Otton était fils de S. Léopold, marquis d'Autriche et d'Agnès fille de l'empereur Henri IV, mais qui d'abord avait épousé le duc de Souabe Frédéric, chef de la maison de Hohenstoufen. De ce premier mariage étaient nés Frédéric le père de Barberousse et Conrad roi de Germanie. L'historien était donc le frère utérin d'Henri V et l'oncle de ce même Barberousse. Après avoir fait ses études à Paris, il entra dans l'ordre de Cîteaux et devint abbé de Morimont dans la Bourgogne. Il sortit de là pour monter au siège épiscopal de Freisingen, appelé par les vœux unanimes du peuple et du clergé. Ce diocèse

¹ RADULF. *monac. in Vita Petri Venerab. ad finem*; — *Martyrol. Benedict.* du 25 Décemb. La Bibliothèque de Cluny porte exactement la même date, mais en appelant le jour de Noël le premier jour de l'année. De là l'erreur où sont tombés plusieurs biographes, et Duchêne lui-même, qui font mourir Pierre en 1157.

était alors dans un état déplorable ; il venait de subir le gouvernement de plusieurs évêques simoniaques ou schismatiques. Otton y rétablit en peu de temps un tel ordre qu'il mérita le surnom de grand. Aucune Église dans le monde catholique ne l'emportait sur la sienne, au double point de vue de la science et de la piété. Il soumit les prêtres de sa cathédrale aux principaux règlements de la vie monastique, mais sans leur en faire prononcer les vœux. Il releva de leurs ruines plusieurs couvents autrefois célèbres, en fonda de nouveaux qui ne le seront pas moins. Au milieu des perturbations qui régnaient alors en Allemagne, il sut résister aux prétentions des grands et sauvegarder les intérêts de son peuple, malgré les liens qui le rattachaient à l'empereur, il demeura constamment fidèle au pape. Lorsque Frédéric préparait sa deuxième expédition en Italie il témoigna son improbation en déclinant l'honneur de l'accompagner ; mais il donna pour raison son âge et ses infirmités. Il quitta cependant son diocèse, pour se retirer dans son cher monastère de Morimont ; c'est là qu'il mourut le 22 septembre, avec la piété d'un saint, entouré des religieux ses frères, non sans avoir rétracté devant eux les erreurs échappés à sa plume dans le tourbillon des événements. Sa chronique générale et son histoire particulière de Frédéric doivent être rangées parmi les monuments les plus précieux de l'époque. Nous ne nous séparons pas de cet historien sans un sentiment de regret et de reconnaissance.

72. Un autre nous a quittés quelques années auparavant, qui ne nous a pas été moins utile ; c'est Orderic Vital. Il mérite également une place dans l'histoire, et nous devons lui payer le même tribut. Lui-même esquisse sa douce et paisible vie dans la touchante prière, pleine d'élan et de simplicité, qui sert de conclusion à son Histoire ecclésiastique. « Me voilà maintenant fatigué par l'âge et l'infirmité ; je désire mettre fin à ce livre. J'ai passé soixante-sept ans au service de Notre Seigneur Jésus-Christ ; et, tandis que les puissants du siècle étaient sous mes yeux dans une agitation permanente, accablés de revers, j'étais soutenu par la divine grâce, je vivais tranquille sous la protection de l'obéis-

Orderic Vital.
Son autobiographie. Sa
piété et
nobles senti-
ments.

sance et de la pauvreté. Laissant le monde à ses infortunes, je reporte vers vous ma dernière parole, ô Dieu tout-puissant, implorant votre clémence, vous conjurant d'avoir pitié de moi. Je vous bénis de m'avoir donné gratuitement l'existence et disposé mes années selon votre bon plaisir. Je fus baptisé le samedi de Pâques de l'an de grâce 1075, dans l'église d'Attingesham, dans un bourg d'Angleterre situé sur les bords du grand fleuve Sabrina. Le prêtre qui versa sur mon front l'eau baptismale se nommait Ordéric. Il me transmit son nom en vertu de cette paternité spirituelle. A cinq ans, j'allai suivre les leçons d'un autre de vos ministres appelé Signard, remarquable par sa science et qui résidait à Shrewsbury. Avec les premiers éléments des lettres humaines, il m'enseignait la divine psalmodie et les hymnes ecclésiastiques. Mon père semblait devoir m'attacher à votre service dans une église bâtie sur son bien. Mais vous n'avez pas voulu, mon Dieu, que je vécut au milieu de la famille, qui trop souvent est un obstacle pour vos serviteurs ; vous lui donnâtes donc la pensée de m'éloigner absolument de lui, pour que je fusse plus parfaitement à vous. Parmi nos larmes réciproques et nos prières confondues, il eut le courage de m'envoyer sur une terre étrangère : il ne devait plus me revoir. A l'âge de dix ans, je traversai donc la mer britannique et je vins comme un exilé dans la Normandie, inconnu de tous, ne connaissant personne. J'entendis une langue que j'ignorais, comme Joseph en Egypte. Grâce à votre amour, je trouvai cependant parmi les étrangers bienveillance et mansuétude. Le vénérable Mainier, abbé de St. Evroul, me reçut dans son monastère, me donna le saint habit, m'admit à la tonsure cléricale. Pour mon nom anglais, qui choquait les oreilles normandes, on me donna celui de Vital ; c'était la fête du martyr de ce nom, l'un des compagnons de Maurice. Vous m'avez permis, Seigneur, de vivre cinquante six ans dans cette pieuse retraite, où tous les frères m'ont témoigné beaucoup plus de respect et d'affection que je n'en méritais. Par le froid et la chaleur, portant le poids du jour, à leur exemple j'ai travaillé dans la vigne de Sorech ; le denier que vous avez promis en récompense, je l'at-

tends avec sécurité, parce que vous êtes fidèle. J'ai constamment vénéré comme des pères et des maîtres les six abbés sous lesquels j'ai vécu. Ordonné sous-diacre par Gilbert évêque de Lisieux, diacre par Serlon évêque de Séz, prêtre par Guillaume archevêque de Sens, dans ces différents ordres, j'ai toujours été comblé de vos bienfaits. Je vous rends grâces, je vous loue, je vous bénis, ô mon père; j'implore votre pardon, pour mes fautes sans nombre. Jetez un regard de compassion sur l'œuvre de vos mains; donnez-moi la persévérance, pour me donner l'éternel héritage du salut. Ce que je demande pour moi-même, je le demande aussi pour mes amis et mes bienfaiteurs¹... »

73. A l'heure où cette belle âme terminait dans l'abbaye normande de S^t Evroul son paisible et laborieux pèlerinage, une âme non moins belle, supérieure à certains égards, quittait également la terre dans la célèbre abbaye de Saint-Victor près de Paris. C'est le chanoine régulier Hugues, dont le nom se complète par celui de l'abbaye, quelquefois par celui de la ville. Les auteurs sont loin de s'accorder sur le lieu de sa naissance. Plusieurs le disent Lorrain ou Français, ce qui n'est guère probable; Mabillon veut qu'il soit Flamand; Leibnitz, Oudin et quelques autres lui donnent la Saxe pour patrie. Hugues lui-même semble appuyer cette opinion, dans le prologue de son livre *de Arrha animæ*, qu'il adressa aux Augustins de Hamersleben; car il y rappelle qu'il avait habité ce couvent. C'est là sans doute qu'il avait fait sa première éducation comme étudiant et comme novice. Il se rendit bientôt à Paris pour compléter ses études, et se renferma dans le monastère de Saint-Victor pour ne plus le quitter. Absorbé dans l'étude et la contemplation, il ne prit jamais part aux affaires politiques, aux agitations de son temps. Mais les faits de cette nature, ce qu'on est convenu d'appeler les événements historiques, sont-ils donc seuls du domaine de la véritable histoire? Les bouleversements des Etats égalent-ils la valeur d'un homme dans l'intérêt réel de l'humanité? Hugues ne paraît

Hugues de
Saint-Victor.
Sa patrie, sa
science et sa
vertu.

¹ ORDERIC. VITAL. *Hist. eccl.* part. III, lib. XIII, cap. 22; *Patr. lat.* tom. CLXXXVIII, col. 981-984.

pas même avoir rempli de fonction dans son monastère, autre que celle de l'enseignement. Il était en correspondance avec S. Bernard, dont il mérita l'estime et l'amitié, qui de plus lui dédia son traité sur le Baptême. Bien qu'il soit mort à l'âge de quarante-quatre ans, 1151, il a laissé d'importants ouvrages, qui rendent son nom immortel. On y reconnaît un homme pouvant en toute modestie dire de lui-même qu'il n'avait rien négligé pour la culture de son esprit et de son cœur. C'est le témoignage que lui rend un auteur allemand, et nous y souscrivons sans peine. L'humble religieux était plus versé dans les sciences profanes que pas un de ses contemporains, ou des scolastiques venus avant lui. Son style ne manque ni d'imagination ni de grâce ; il est à la fois concis et plein d'onction. La lucidité de l'intelligence et la pénétration de la pensée s'y révèlent au même degré qu'on y sent la chaleur de l'âme et la piété du saint. Hugues a dit cette profonde parole : « Chacun sait de la vérité ce qu'il en pratique. »

Appréciation
de sa doc-
trine. Ses
principaux
ouvrages.

74. Hugues n'était pas seulement un théologien ; philosophe, dans la grande acception du mot, il réalisa l'alliance de la raison et de la révélation, de la science et de la foi. Sans entrer directement en lutte avec Abailard et son école, il en combattit les excès et les travers par la supériorité même de sa synthèse. On remarque surtout les qualités qui le distinguent, cette puissante unité, dans son ouvrage sur les sacrements, large exposition, non d'un traité particulier, mais de toute la théologie catholique. « Si jamais, dit l'historien Cramer, un ouvrage a mérité le nom de système, c'est bien celui-là. Tout ce qu'il expose se lie dans un ordre parfait ; la route qu'il s'est une fois tracée, il ne la quitte plus ; jamais il ne s'égaré et ne se perd dans des digressions inutiles ; il demeure fidèle à l'idée capitale dont il part, aux principes qu'il a posés ; il y rattache tout le développement nécessaire, et cela d'une manière si naturelle, avec si peu d'artifice apparent, qu'aucun écrivain de nos jours n'est aussi libre, aussi indépendant dans son allure. Le style de Hugues est net, précis, facile et original, sans qu'on y sente jamais aucune surabondance fatigante, aucune obscurité, aucune lourdeur, rien qui coûte de la peine sans en dédommager ;

c'est l'œuvre d'un philosophe qui veut éclairer, instruire, conclure, sans se perdre dans d'inutiles et savantes subtilités, sans se complaire dans les artifices de sa dialectique. En suivant Hugues on ne se trouve ni dans des régions dont l'éclat et la magnificence aveuglent et égarent, ni dans un aride désert qui fatigue et tue, mais dans un champ agréable et fertile qui récrée et ranime¹. » Hugues de Saint-Victor, dans sa tendance spéculative, appartient surtout à l'école de S. Augustin, continuée par S. Anselme; de là son surnom, *Alter Augustinus*. Dans la mystique, il suit S. Bernard, dont il fut l'émule en même temps que l'ami. Toutes les idées qu'il développe sont animées du souffle de l'amour divin. Il ne répudie pas la scolastique, il en résout les questions les plus ardues; mais, au lieu d'en subir le joug, il la dégage et l'épure en la dominant: ses solutions frappent par leur simplicité même, leur naturel et leur exactitude. Dieu seul en est le centre et le but. Hugues distingue dans l'homme trois états: L'institution, celui dans lequel l'homme sortit des mains du Créateur, capable de la plus haute contemplation, voyant la vérité pure, ne voulant que le bien; la destitution, c'est-à-dire l'état dans lequel l'homme est tombé par la chute primitive, perdant alors la pureté de son regard intellectuel, la droiture et l'énergie de sa volonté; la restitution, ou son rétablissement opéré par l'incarnation du Verbe et son immolation sur la croix, mais individuellement réalisé par la foi, les sacrements et les œuvres, d'où résulte l'harmonie du plan divin et de l'humanité régénérée. Cette donnée plane sur tous les travaux du docteur, comme elle planera sur ceux de son disciple, Richard de Saint-Victor. Après ce coup d'œil d'ensemble jeté sur la théologie du grand mystique, nous ne pouvons, dans notre rôle d'historien, qu'énoncer les titres de ses principaux ouvrages, laissant à d'autres plus heureux le soin de les étudier en particulier et la possibilité d'en gratifier notre siècle. Hugues avait composé, plusieurs années avant Pierre Lombard, une somme des Sentences, résumé complet de la théologie dogmatique, dont les quatre premiers livres forment le

¹ CRAMER, *Introd. à l'hist. univ.* tom. vi, p. 845.

Tractatus Theologicus, attribué faussement au célèbre évêque du Mans, Hildebert. Le *Didascalion*, avec ce sous titre de *Studio legendi et meditandi*, est une sorte d'encyclopédie, fort remarquable pour l'époque, et qui prélude aux larges idées comme à la vaste science d'Albert-le-Grand. Nous avons déjà nommé le traité des sacrements et celui de l'âme; ajoutons de *Laude Qualitatis*, de *Animâ Christi*, de *Verbo Dei incarnato*, *Institutio in Decalogum*, *Commentaria in S. Bibliam*¹. Plusieurs ouvrages sur des sujets divers, de dogme et de morale, de liturgie et de spiritualité, d'histoire naturelle même, ayant tous un mérite réel, quelques-uns fort remarquables, ont paru sous le nom du célèbre docteur ou de son disciple Richard; mais les critiques et les érudits ne les regardent pas comme authentiques, ce qui nous dispense évidemment de les énumérer.

75. Richard, dont le nom n'est pas moins célèbre que celui de son maître, était à l'apogée de sa réputation quand mourut le pape Adrien IV; sa vie se prolongea jusqu'en 1173. Elle ne nous est pas mieux connue, par la raison qu'elle ne se mêla pas davantage aux événements extérieurs; elle s'écoula tout entière dans l'exercice de la méditation, le ministère de l'enseignement et le silence du cloître, en dépit des agitations qui régnaient alors dans cette maison qui lui servait de retraite et de laboratoire. Nous savons de plus que Richard était écossais, qu'il avait quitté sa patrie, attiré par la renommée scientifique et littéraire des écoles de Paris, qu'il fut chanoine régulier de Saint-Victor, qu'il occupa la chaire laissée vacante par Hugues, dont il continua les travaux dans la même direction; et c'est à peu près tout. Ses ouvrages sont considérables et nombreux; on peut les diviser en trois classes: La première comprend les traités dogmatiques, spécialement consacrés aux mystères de la Trinité et de la Rédemption, la plupart dédiés à S. Bernard, dont l'immortalité rayonne toujours sur les principaux personnages de son époque. Après cela viennent les œuvres mystiques, qui forment le caractère distinctif de Richard. A la troisième classe

¹ OUDIN, *Comment. de script. eccl.* tom. II, p. 1138; — DUPIN, *Nouv. Bibl.* tom. IX, p. 316; — LEIBNITZ, *Præf. ad chronic. Alberic*; — RIXNER, *Manuel. de l'hist. de la Philos.* tom. II, p. 32.

appartiennent les dissertations d'Exégèse biblique, qu'on pourrait cependant rattacher à la seconde catégorie, toutes ayant un but mystique ou moral. En dehors de cette classification, existent d'autres œuvres qui seraient désignées aujourd'hui sous le nom de Mélanges, dont une en particulier n'est qu'une reproduction du Didascalion. Quelques auteurs modernes estiment peu les écrits de Richard. Serait-ce parce qu'ils les connaissent moins encore ? Tennemann, Engelhard et d'autres excellents juges parlent bien différemment de ses travaux de philosophie et de théologie. Quoique protestant, le premier s'exprime en ces termes : « Richard de Saint-Victor était un penseur subtil, un parfait moraliste, un sage observateur ; malgré ses *illusions* et ses *extases*, malgré son zèle à maintenir l'*orthodoxie*, on doit le regarder comme un vrai philosophe, aussi dialecticien que religieux ¹. » « Sa mystique, poursuit le second, s'adapte si naturellement aux facultés de l'esprit humain, s'identifie de telle sorte aux enseignements de la révélation, que ni la théologie positive ni la saine raison ne sauraient l'ébranler, et que toutes deux au contraire peuvent profiter, dans de larges proportions, du développement et de l'essor qu'elle donne aux facultés naturelles ². » Le système de Richard est exposé par l'ingénieur et savant Gorres dans sa *Mystique chrétienne* ³. Après plus de mille ans, S. Denis l'Aréopagite semblait avoir reparu pour faire école à Saint-Victor. Dans la théologie positive et dogmatique, le traité de Richard sur la Trinité se distingue par la clarté de l'exposition comme par la richesse des pensées. On peut le comparer aux chefs-d'œuvre des plus grands docteurs sur la même matière.

¹ TENNEMANN, *hist. de la Philos.* tom. VIII. p. 247.

² ENGELLARD, *Richard de saint-Victor et Jean Ruysbrock.*

³ GORRES, *Mystique chrétienne*, tom. I, p. 301-303,

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT D'ALEXANDRE III (1159-1181).

Les trois premières années de ce pontificat.

§. I. DOUBLE ELECTION.

1. Apparente générosité du César allemand. — 2. Sa lettre à Manuel empereur de Constantinople. Jactance et dissimulation. — 3. Le cardinal Roland élu pape sous le nom d'Alexandre III. Ses antécédents. — 4. Ses rares qualités. Circonstances de son élection. Sa résistance. Ambition effrénée d'Octavien. — 5. Un antipape. Scène burlesque. Violente intrusion. — 6. Le pape légitime délivré des mains de ses ennemis. Cérémonie. — 7. Manœuvres d'Octavien. Inauguration sacrilège.

§. II. ACTION DES DEUX ÉLUS SUR LE MONDE CATHOLIQUE.

8. Le pape Alexandre et l'empereur. Lettre pontificale aux Bolognais. — 9. — Inébranlable conviction. Sentiments de confiance et d'humilité. — 10. — Agissements de l'antipape. Son orgueil et ses mensonges. — 11. Perfide insinuation. Circulaire des cardinaux schismatiques et de leurs adhérents. — 12. Lettre du Sacré-Collège à l'empereur. Courageuses représentations. — 13. Frédéric songe à réunir un concile. Indiction laïque. — 14. Usurpation des pouvoirs spirituels. Ambassade impériale.

§. III. UN GRAND PAPE.

15. Outrecuidance des ambassadeurs. Leur attitude à la cour pontificale. — 16. Mémorable discours du pape Alexandre en réponse à l'empereur. — 17. Les mêmes ambassadeurs à l'audience d'Octavien. Prophétie d'Adrien IV.

— 18. Arnoulf de Lisieux dans la question du schisme. Lettre de l'éloquent prélat. — 19. Suite de cette lettre. Protestation d'amour et de fidélité. — 20. Légats envoyés par Alexandre dans les diverses contrées du monde chrétien. — 21. L'évêque de Lisieux écrit aux cardinaux. Il stigmatise les schismatiques. — 22. Comparaison des deux élections et des deux partis. — 23. Les ennemis de l'Église humiliés. Gloire de ses défenseurs. — 24. Prudence des légats. Les peuples catholiques se déclarent pour Alexandre.

§. IV. CONCILE SCHISMATIQUE DE PAVIE.

25. Ouverture du concile. Allocution de l'empereur. — 26. Octavien se rend à cette assemblée. Alexandre s'en abstient. — 27. Adhésion prétendue du chapitre de Saint-Pierre. Lettre synodale. — 28. Récriminations contre les cardinaux absents. Victor III proclamé. — 29. Signataires vrais ou supposés aux actes de Pavie. — 30. Eberard de Salzbourg n'y parut pas. — 31. Confiance et respect inspirés par le saint archevêque. — 32. Excommunication prononcée contre l'empereur. Portée de cette sentence.

§. V. INTERVENTION DE LA PROVIDENCE.

33. Arnold de Mayence revenant de Pavie. Accueil de ses diocésains. — 34. Mort tragique de cet indigne prélat. Outrages posthumes. — 35. Le chancelier Conrad archevêque de Mayence : nouveau Saül. — 36. Pierre archevêque de Tarentaise, religieux cistercien. — 37. Le saint à la cour de Frédéric. Opposition et vénération qu'il y rencontre. — 38. Lettre du Pape à l'évêque de Lisieux, qu'il nomme son légat. — 39. Il l'exhorte à soutenir toujours avec la même énergie la cause de l'unité catholique. — 40. Circulaire du nouveau légat. Eloge de la France. Un Plantagenet. — 41. Fureurs de Barberousse. Guillaume de Sicile fidèle dans l'adversité. — 42. Canonisation de saint Edouard roi d'Angleterre.

§. VI. INFLUENCE DE LA SAINTETÉ.

43. Saint Pierre de Tarentaise à Béthanie. Mort d'un réprouvé. — 44. Prodiges opérés par le saint archevêque en Italie. — 45. Saint Anthelme évêque de Beiley. Les ordres religieux persécutés. — 46. Situation périlleuse d'Alexandre. Départ enrayé. — 47. Paix entre les rois de France et d'Angleterre. Un précurseur. — 48. Le nouveau saint Bernard. Ses miracles. — 49. Le thaumaturge à la cour du monarque anglais. Son heureuse influence. — 50. Trois synodes se prononcent pour Alexandre. — 51. Louis VII guide et modèle des empereurs et des rois. — 52. Waldemar-le-Grand roi de Danemarck. L'archevêque Absalon.

§ I. DOUBLE ÉLECTION.

Apparente
générosité
du César
allemand.

1. A la mort d'Adrien IV, son persécuteur Frédéric se trouvait avoir en sa puissance plusieurs cardinaux faits prisonniers dans la Cisalpine, au mépris du droit des gens, en haine des immunités de l'Eglise. Parmi les captifs était Adon cardinal évêque de Préneste, un vaillant soutien de la papauté, un adversaire déclaré du Césarisme. César néanmoins, dès la vacance du siège apostolique, les remet tous en liberté, pour qu'ils aillent prendre part à l'élection prochaine. Avant leur départ, il leur prodigue les plus vives démonstrations d'attachement et de déférence. S'il ne craint pas de se contredire ainsi lui-même du jour au lendemain, c'est qu'il désire à tout prix se les rendre favorables dans ce moment décisif ; il espère gagner leurs suffrages pour le candidat de son choix ; et ce candidat n'est autre que le cardinal Octavien. De la réussite de celui-ci dans le conclave dépendent les gigantesques projets de celui-la sur l'Europe centrale, ou même sur le monde entier. Loyal et chevaleresque dans le feu des combats, Frédéric Barberousse, nous l'avons déjà dit, on ne saurait trop le redire, était perfide et dissimulé dans les négociations politiques, au delà de toute expression. L'intrigue paraissait être son élément, aussi bien que le champ de bataille. En cette occasion, son attitude est un modèle de duplicité. Lui-même a saisi l'heure pour graver, à force de dissimulation, son fidèle portrait, dans une lettre à Manuel empereur de Constantinople, et qu'il dut ou voulut adresser, selon le texte, à tous les monarques de son temps. C'est une médaille fort curieuse, conservée par un antiquaire byzantin dans les trésors de l'Eglise grecque. La voici :

Sa lettre à
Manuel em-
pereur de
Constanti-
nople. Jac-
tance et dis-
simulation.

2. « Les dissensions et les schismes ont à ce point morcelé l'univers, le veuvage de l'Eglise laisse à l'ancien serpent un champ si libre pour infecter le genre humain de ses poisons, que nous avons consacré toutes nos pensées à sauvegarder par tous les moyens possibles l'intégrité de l'élection et le choix du candidat dans de telles conjonctures. Aussi n'avons-nous rien négligé, ni délégations choisies, ni prières réitérées, pour recommander aux cardinaux

l'exceptionnelle importance de l'acte qu'ils vont accomplir. Voulant ôter tout prétexte aux ennemis du bien, nous avons immédiatement élargi les membres du Sacré-Collège récemment tombés dans nos mains. C'est une chose nouvelle, une chose inouïe, faite pour exciter non la surprise, mais la stupéfaction, que cette lettre vient vous annoncer, ainsi qu'aux autres princes du monde : L'évêque de Préneste, ce prélat si vénéré qui n'a cessé de manifester son opposition à la puissance impériale, au nom même de l'empereur, est immédiatement sorti de sa prison par notre ordre. Une telle générosité, j'en ai la certitude, plongera dans l'étonnement tous les souverains qui savent manier les armes et gouverner avec énergie. On a beau scruter les vieilles annales, interroger les chroniques du passé, considérer les actes et les résolutions de chaque prince, examiner les fastes glorieux des Césars ; les plus minutieuses recherches ne découvriront pas un pareil exemple de magnanimité. On peut lire dans l'histoire que beaucoup de rois, nobles jusqu'en leur colère, inspirés par un beau sentiment de clémence et d'humanité, ont détourné le glaive de la justice, n'ont pas frappé des ennemis qu'ils n'avaient plus à craindre ; mais que, devant une hostilité déclarée, quand il s'agit d'un prince de l'Eglise, d'un homme aussi distingué par ses talents, son inébranlable constance et ses autres vertus, qui s'est fait gratuitement notre adversaire et qui le demeurera, qui poursuivra sa résistance et continuera d'entraver nos desseins, — c'est la conviction universelle, c'est la nôtre en particulier — qu'un tel homme, nous l'ayons délivré dans un moment où la plus simple prévoyance et les souvenirs les plus amers nous persuadaient le contraire, voilà ce qui défie toute comparaison. La pitié que nous ressentons pour les malheurs de notre époque, nous a désarmé. Les intérêts de la république chrétienne l'ont emporté dans notre cœur sur nos intérêts privés... Nous compatissons aux maux de l'Eglise, menacée par tant de divisions ; la barque de Pierre, ballottée par les vents et les flots, de toutes parts assaillie par les hérétiques, nous émeut d'autant plus que la foi des hommes est aujourd'hui moins sûre d'elle-même. Votre majesté ne doit pas s'étonner si moi, le premier fils de cette mère veuve, n'ai pu sans

attendrissement voir couler ses larmes, écouter ses déchirants soupirs. La prudence humaine m'eût conseillé peut-être de ne point abandonner mes droits ; m'oubliant moi-même, j'ai voulu rendre à la mère son enfant, un frère à ses frères... Chacun des cardinaux qui se tiennent à Rome dans la droiture et la simplicité de leurs intentions, m'a fait la promesse, à la condition que les prisonniers seraient élargis, de nommer un pontife tel que l'exige notre bien et le bien du monde catholique. Fasse le ciel que, pour prix de notre clémence, notre désir soit accompli... »

Le cardinal
Roland élu
Pape sous le
nom
d'Alexandre
III. Ses an-
técédents.

3. Pendant que Barberousse écrivait son apologie, dont l'imprudence égale la fatuité, dévoilant par ses exagérations mêmes le but intéressé qu'il prétendait cacher, avouant en partie ses menées sacrilèges et tyranniques, un nouveau pape était élu ; et ce pape était Roland, le chancelier de l'Eglise Romaine, ce légat qui, dans la diète de Besançon, jouait si froidement sa tête, en soutenant les droits de la papauté, en repoussant les injustes prétentions de l'empire. Ce choix renversait les espérances et détruisait les plans du César germanique. Les prélats rendus à la liberté eurent beau faire diligence, ils arrivèrent après l'élection ; mais nous avons la preuve évidente que leur participation n'eut rien changé : l'avenir nous les montre invariablement attachés au Pontife nommé par les autres cardinaux ; ce qui se voit encore par le nombre absolu des suffrages exprimés. Trois jours de prière et de délibération avaient suffi. Tous les membres du Sacré-Collège s'étaient prononcés dans le même sens, à l'exception de trois seulement, Octavien, du titre de Sainte Cécile, Jean, du titre de Saint Martin, Gui, du titre de Saint Caliste. L'élu fut acclamé sous le nom d'Alexandre III. Il appartenait à la famille Paperoni de Sienne, et s'appelait d'abord Laurent Bandinelli. Son père Rainuci n'avait rien épargné pour l'éducation d'un enfant qui manifesta de bonne heure les plus remarquables qualités d'intelligence et de caractère. Pour les antécédents d'Alexandre III et les circonstances de son élection, attachons-nous au manuscrit du Vatican : « Il commença par être chanoine à Pise, et dans ces fonctions il acquit une grande renommée ; il était cher à tout le monde. C'est là que le bienheureux Pontife Eugène III

— sur le distinguer ; il l'attira sur le champ à Rome, en le nommant chanoine de Latran : première étape dans la voie des honneurs ecclésiastiques. Bientôt après il le fit cardinal diacre du titre des Saints Côme et Damien ; puis, cardinal prêtre du titre de Saint-Marc ; enfin, chancelier du siège Apostolique ¹. » Cette rapide élévation n'étonnait et n'alarmait que le promu lui-même ; chaque pas devenait un sujet de confusion, un effrayant mystère pour sa modestie : elle lui fermait les yeux sur des mérites que tous proclamaient, à part les fauteurs du schisme, les ambitieux et les jaloux.

4. Doué d'une rare éloquence, il était profondément versé dans la science des divines Écritures et suffisamment instruit dans les lettres humaines. A l'éclat tempéré du discours, à la subtile pénétration des textes, il avait ajouté le travail de l'argumentation, tous les exercices de la scolastique. Au moral, c'était un homme prudent, affable, bon, plein de douceur et de miséricorde, patient, sobre, chaste, généreux : il couronnait la pratique assidue de l'aumône par celle de toutes les autres vertus qui rendent l'homme agréable à Dieu. « Voilà pourquoi le Seigneur le fit croître pour le bonheur de son peuple et l'investit du suprême sacerdoce ². » Aussitôt après les funérailles d'Adrien, la veille des nones de Septembre, le 4 de ce mois, les cardinaux s'étaient réunis dans l'église de saint Pierre ; et, comme nous l'avons dit, au troisième jour, le chancelier Roland était acclamé Souverain Pontife, sous le nom d'Alexandre III, avec l'approbation solennelle du clergé et du peuple romain. Cette élection si parfaitement régulière venait d'avoir lieu, quand deux seuls cardinaux diares, Jean et Gui, eurent l'audace de nommer pape Octavien, qui prit le nom de Victor IV. Mais le cardinal évêque Jean, ceux d'Ostie, de Porto et de Sabine et tous les autres sans distinction de rang, plaçaient par la main des diares le manteau papal sur les épaules d'Alexandre,

Ses rares
qualités.
Circons-
tances de
son élection.
Sa résis-
tance.
Ambition
effrénée
d'Octavien.

¹ Codex Vat. *Acta Alexand.* III ad annum 1159. — Henriquez, dans le Mémoires de l'ordre de Cîteaux, dit que le pape Alexandre avait embrassé la vie religieuse dans le monastère de Chiaravalle près de Milan. Comme il est le seul historien qui rapporte ce fait son témoignage ne saurait prévaloir contre celui de tous les autres, et surtout de l'anonyme que nous citons.

² *Eccl.* XLX, 22 ; XLV, 8.

malgré l'opposition de ce dernier, qui recourait à tous les moyens pour se dérober aux vœux de ses frères et déjouer leurs efforts, se déclarant indigne de monter au trône apostolique. Il y avait longtemps qu'Octavien aspirait à l'occuper. Se voyant frustré dans son attente, fou de honte et de dépit, il se jette sur le Pape légitime et le dépouille de son manteau, qu'il emporte parmi les frémissements et l'indignation de l'assemblée stupéfaite¹. Devant un pareil attentat, dans cette scène de désordre, l'un des sénateurs présents, ne pouvant retenir sa colère, se précipite à son tour, et non sans peine arrache le manteau des mains du ravisseur. Alors celui-ci fait signe à son chapelain, comme un frénétique, lui demandant un second manteau dont il l'avait muni d'avance, pour le cas où les suffrages tourneraient contre lui. » La préméditation était flagrante ; elle n'avait rien oublié. D'autres mesures vont la montrer sous des traits plus odieux, mais non plus caractéristiques.

Un anti-pape. Scène burlesque. Violente intrusion.

5. « Le chapelain obéit et s'empresse de porter à son maître l'ornement convoité. Dans le trouble auquel l'un et l'autre sont en proie, il arrive que le devant de la chappe est agraffé sur le dos de l'intrus. Le rire éclate à travers les gémissements et les larmes. Octavien perd tout son sang froid, sa tête s'égaré ; voulant échapper trop vite à cette situation, il la rend plus ridicule ; car ses mains, par un mouvement impétueux, ramènent autour de son cou les franges inférieures, en guise de capuchon. Bien que les spectateurs voient le désordre de son âme dans celui de son vêtement², l'hilarité redouble, puis cesse tout à coup remplacée par l'épouvante. De furibondes clameurs retentissent au dehors. Les portes de la basilique sont enfoncées ; une troupe de sicaires, enrôlés et soudoyés par l'usurpateur, viennent lui faire escorte, à défaut d'évêques et de cardinaux. La vue des armes dans un tel

¹ Il faut revenir à l'élection d'Innocent II pour voir à quel point la conduite d'Octavien est calquée sur celle de Pierre de Léon. Cf. tom. xxvi de cette histoire p. 324 et suiv.

² « In hoc manifeste apparuit quod, sicut erat tortæ intentionis et obliquæ ita mantum ex transverso acceperat. »

lieu et dans de telles mains, fait craindre aux électeurs qu'elles ne servent à les forcer d'adorer la nouvelle idole ; ils se réfugient aussitôt avec l'élu dans la forteresse adjointe à l'église. Octavien les y tient assiégés pendant neuf jours, par le moyen de sa troupe, avec l'aide d'un certain nombre de sénateurs que l'on a gagnés à sa cause. Cependant le peuple romain s'agite et se soulève ; on entend de toutes parts les plus horribles menaces contre les magistrats vendus. Ils prennent alors la résolution de transférer les prisonniers dans une plus forte citadelle, située plus loin, de l'autre côté du Tibre. Cette inique précaution n'a pour effet que d'exaspérer la colère du peuple ; en quelques instants Rome est sur pied. On crie à la trahison, on court aux armes ; l'intrus ne peut se montrer sans que les enfants et les femmes, s'attroupant après lui, fassent entendre ces paroles : Te voilà maudit, fils de maudit ! Ce n'est pas toi qui seras pape ; nous voulons Alexandre, que Dieu lui-même a choisi. — Partout les huées l'accompagnent ; il est traité d'hérétique et de Judas. Le chant s'en mêle, comme dans toute révolution¹. Trois jours se passent, l'irritation grandit ; la captivité prolongée du Pontife est un deuil pour le clergé, une ignominie pour la ville.

6. Plusieurs nobles romains, ayant à leur tête Hector Frangipani, donnent une direction et déterminent un but à l'élan populaire. Entraînant la foule avec eux, ils se rendent au lieu de la détention, et somment les sénateurs geôliers de délivrer le Pape. A la vénalité s'allie rarement la valeur ; l'ordre est exécuté sans résistance : les prisonniers sont rendus à la liberté. Soudain un immense cortège se forme, les rangs se déploient ; le Pape élu traverse toute la ville, au milieu des acclamations et des chants ; toutes les cloches sont en branle : c'est un triomphe d'autant plus beau qu'il suit une pacifique victoire et qu'il est absolument improvisé. Aucun incident pénible n'obscurcit cette grande journée.

Le Pape
légitime
délivré des
mains de ses
ennemis.
Cérémonie
du sacre.

¹ Un étranger débita ces trois vers à l'oreille de l'intrus :

Quid facis, insane, patriæ mors, Octaviane ?

Cur præsumpsisti tunicam dividere Christi ?

Postmodo pulvis eris, es et modo, cras morieris. »

L'opposition travaille dans l'ombre ; on la dirait anéantie. Alexandre sort de Rome avec les siens, se dirigeant vers la terre de Ninfa, près de Vélétri. Il atteignait heureusement cette résidence le 20 septembre, veille de saint Matthieu. C'était un dimanche, et le jour fut aussitôt adopté pour la cérémonie du sacre. Parmi les cardinaux qui l'accompagnaient, nous remarquons les évêques d'Ostie, de la Sabine, de Porto, de Ségni, de Terracine et d'Albano. Là se trouvaient beaucoup d'autres dignitaires ecclésiastiques et de magistrats civils, les notaires de l'Eglise Romaine, le primicier du Vatican, l'école des chantres, les représentants des plus nobles familles de Rome, sans compter l'immense multitude des plébéiens. Il semblait qu'on n'eût pas quitté la Ville Eternelle. Au cardinal évêque d'Ostie appartient le droit de sacrer le Souverain Pontife. Comme toujours dans les élections légitimes, il exerça cette haute fonction, en observant de point en point tous les rites de l'Eglise. Aux ornements pontificaux sont unis les insignes de la royauté, la couronne à la tiare. Pendant que les événements suivaient ainsi leur cours, le schismatique Octavien était resté maître de Saint-Pierre, mais comme d'un morne désert.

Manœuvres
d'Octavien.
Inauguration
sacrilège.

7. Ses deux complices étaient à peu près seuls aux pieds de cette idole que leurs mains impies avaient érigée dans le temple de Dieu. N'ayant l'un et l'autre que le caractère sacerdotal, ils ne pouvaient procéder au sacre, compléter l'intrusion, avec quelques apparences de validité. Il fallait bien trois évêques ; on ne désespéra pas de les gagner. La naissance et les richesses d'Octavien, secondées par les passions humaines, en viendraient à bout, si l'entreprise était habilement et vigoureusement conduite. Il descendait des puissants comtes de Tusculum : son influence agit d'abord sur l'évêque de cette ville, bien qu'il se fut déjà prononcé pour Roland, dans l'élection même et depuis l'élection. C'était Imar ou Igmarr, ancien moine de Cluny, qu'il n'eût jamais dû quitter pour monter aux honneurs ecclésiastiques. Oubliant son passé, mentant à sa conscience, il passe dans le camp de l'intrus et lui porte le concours de son ministère. Cardinal, il n'avait pas même l'ambition pour excuser son apostasie. Aux environs d'Ancône, se tenait

prudemment l'évêque de Melphi, qui pour cause de trahison était exilé du royaume de Sicile : on n'eut que la peine de le découvrir ; nulle difficulté pour l'enlacer dans le schisme. L'évêque de Ferentino n'oppose non plus aucune résistance ; ennemi déclaré du chancelier Roland, il se ligua contre le pape Alexandre. Le problème était donc résolu. La consécration de l'antipape, ou plutôt son exécution, comme parle le chronographe romain, eut lieu le dimanche 4 octobre, dans le célèbre couvent de Farfa, non loin de Rome, quinze jours, par conséquent, après le sacre du Pape légitime. Tous les monuments contemporains, sans distinction d'origine ou de nationalité, s'accordent sur ces diverses dates, dont au premier coup d'œil il est aisé de saisir l'importance ; les partisans de César et les auteurs du schisme ne les ont pas contestées¹. Alexandre avait quitté Ninfa pour se rendre à Terracine, observant de près l'attitude équivoque du comte palatin et du seigneur de Biandrate, envoyés par l'empereur au souverain Pontife que la mort venait de soustraire à ses persécutions. Les délégués de Barberousse, témoins de tout ce qui s'était passé, ne pouvaient avoir aucun doute sur la canonicité de l'élection d'Alexandre ; mais ils ne voulaient pas encourir le mécontentement de leur maître, qu'ils savaient le protecteur et l'ami d'Octavien : de là leur incertitude et leur dissimulation envers le nouveau Pape.

§ II. ACTION DES DEUX ÉLUS SUR LE MONDE CATHOLIQUE.

8. Celui-ci résolut, après délibération avec ses frères, d'expédier sans retard des messagers et des lettres apostoliques au despote allemand, encore retenu par le siège de Crème ; il était animé du sincère désir de le ramener à l'Eglise par la persuasion et la douceur. A cette démarche conciliante et paternelle le Teuton répondit par un superbe dédain. Non-seulement il refusa de lire les lettres, mais il eût maltraité les messagers, si le duc de Bavière et de Saxe ne se fût interposé avec autant de dévouement que de cou-

Le pape
Alexandre et
l'empereur.
Lettre ponti-
ficale aux
Bolonais.

¹ RADEVIC. *in Frid.* II, 65.

rage. Sur son conseil et les instantes prières des autres seigneurs, il permit enfin aux délégués pontificaux de paraître en sa présence et de lire la missive dont ils étaient porteurs ; puis il les renvoya sans leur adresser une parole agréable. Toute son habileté l'abandonnait dans ses accès de dépit et de colère. La lettre d'Alexandre à l'empereur n'a pas été conservée, nous en avons une qui répare à certains égards cette perte, et c'est dans la chronique de Radevic que nous la lisons : « Alexandre évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à son vénérable frère l'évêque Gérard, à ses bien-aimés fils les chanoines de Bologne, aux docteurs en droit et à tous les maîtres demeurant dans cette ville, salut et bénédiction apostolique¹. — Le Créateur, dans cette éternelle et immuable sagesse a voulu que dès le commencement l'Eglise immaculée fût gouvernée par un seul pasteur, enseignée par un instituteur suprême, à qui seraient soumis tous les préposés des autres Eglises catholiques ; ils doivent lui demeurer indissolublement unis et pleinement subordonnés, comme dans le corps humain les membres sont unis et subordonnés à la tête. Celui qui, pour affermir à jamais la foi de ses apôtres, leur a dit : « Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles², » ne permettra pas, gardons-nous d'en douter, que son Eglise, où ces mêmes apôtres avaient accepté la magistrature de l'enseignement, soit un jour frustrée de sa divine promesse. Bien que parfois elle paraisse ballotée comme la frêle barque de Pierre, il la maintiendra perpétuellement dans l'ordre et l'état qu'il a lui-même constitués. Trois frères, sortis du milieu de nous, mais qui n'étaient pas réellement des nôtres, se transfigurant en anges de lumière, quand ils sont plutôt ceux de satan, s'emploient de toutes leurs forces à déchirer, à mettre en lambeaux cette robe sans couture que le Sauveur, priant par la bouche du Psalmiste, voulait à l'abri du fer, des lions et des chiens³. Ils ont beau faire ; le Christ, auteur et chef de l'Eglise, la tient sous sa protection et la défend comme son unique épouse ; il

¹ Codex Vat. *Acta Alexand.* III, ad annum 1159 ; — RADEVIC *in, Frid.* 11, 66.

² *Matth.* xxviii, 20 ultim.

³ *Psal.* xxi, 21, 22.

ne souffrira pas que la barque du Pêcheur, battue par les vents contraires, vienne à sombrer. »

9. Après avoir de la sorte, avec cette inébranlable énergie, affirmé la souveraineté de son droit et celle de son ministère, en face de César, sous le coup d'une révolte intestine, dans un exil anticipé, le Pontife expose les événements qui se sont accomplis, toutes les circonstances de la double élection, presque dans les mêmes termes que le manuscrit du Vatican, au point qu'on se demande si cette dernière relation n'a pas été copiée sur l'acte apostolique, revêtant alors un caractère de véracité supérieur à celui de l'accord et de la ressemblance. Puis il continue : « Pour nous, sachant bien ce qui nous manque de force et de vertu, nous mettons dans le Seigneur toute notre confiance ; sa miséricorde est notre seul appui ; mais il est inébranlable. Nous ne doutons pas qu'étant venu sur la terre dans la substance même de notre mortalité, ayant donné son sang « pour acquérir une Eglise immaculée, sans ride et sans tache¹, » le Christ ne lui rende la paix et le bonheur, qu'il ne dissipe les orages dont elle est menacée, et ne renverse les obstacles qu'elle rencontre sur son chemin. Nous défiant donc de nos mérites et comptant sur votre religion, nous implorons le secours de vos prières, en même temps que les suffrages de l'Eglise universelle. Nous demandons instamment à votre charité, par ce rescrit apostolique, de vous placer comme un mur d'airain, un boulevard inexpugnable, en avant de la maison du Seigneur, toujours dévoués à votre auguste mère, cette sainte Eglise Romaine, qui fait votre honneur et votre sécurité. Si l'homme impie vous adressait une communication quelconque, repoussez-la comme elle doit être repoussée, méprisez-la comme une vaine et sacrilège tentative. Nous ne voulons pas vous laisser ignorer que du consentement unanime, par l'expresse volonté de nos frères les évêques et les cardinaux, en présence de tout le clergé réuni dans l'Eglise, chandelles allumées, nous avons lancé l'anathème et prononcé l'excommunication contre ce malheureux Octavien, apostat et schismatique, obstiné

Inébranlable conviction. Sentiments de confiance et d'humilité.

¹ Ephes. v, 27.

dans sa rébellion : c'est le huitième jour après celui de notre sacre, dernier terme fixé par nous à son retour, que nous avons frappé le contumace. »

Agissements
de l'anti-
pape. Son
orgueil et ses
mensonges.

10. Ce document, qui n'est pas sans altération et sans lacune, se trouve ainsi daté d'une manière assez précise : il fut écrit dans la semaine qui précédait le honteux simulacre de Farfa. Nul doute qu'Alexandre ne se soit hâté, vu les circonstances, d'adresser les mêmes informations à tous les princes comme à tous les prélats du monde catholique ; mais il ne faut pas s'étonner que Bologne ait dès le premier moment appelé son attention : nous en avons indiqué le motif, en retraçant l'importance de son école et la célébrité de ses docteurs, spécialement de Gratien dans le droit canonique. On comprend de quel poids serait leur opinion, combien il était nécessaire de les prémunir contre les faux rapports des schismatiques. Quelques-uns expliquent encore par un sentiment personnel cette lettre aux Bolognais, la première qu'une savante réunion ait reçue du Souverain Pontife ; d'après eux, le jeune Roland aurait professé le droit à Bologne avant de posséder un canonicat à Pise. Dès que l'usurpation fut complétée par une cérémonie sacrilège, Octavien ne perdit pas non plus le temps ; mais il fit aussi son encyclique, qui vraiment ne mérite pas d'être citée¹. Le grand annaliste Baronius la stigmatise en disant qu'elle semble avoir été dictée par le père du mensonge. Il est certain que les mensonges n'y manquent pas, bien qu'elle soit fort courte : l'antipape ment quand il affirme que dans la double élection la plupart des cardinaux évêques s'étaient prononcés en sa faveur, alors qu'il n'en eut pas un pour lui ; il ment quand il ajoute que son nom fut acclamé par le peuple romain, puisqu'il ne recueillit guère que des imprécations et des huées. On pourrait relever d'autres mensonges, à peine moins impudents, mais non plus excusables. Tel cependant ne nous paraît pas le trait distinctif de cette lettre ; elle est plutôt un monument d'adulation et de lâcheté. Timide, incolore, insignifiante par elle-même, elle ne semble avoir été composée que pour

¹ Elle l'est par l'historiographe césarien, RADEVIC. in *Frid*, II, 50.

plaire à l'empereur : l'image de César est empreinte à chaque phrase. A la première déjà, l'auteur met sur un pied d'égalité son zèle pour l'honneur de l'empire et son affection pour l'épouse de Jésus-Christ. Il implore ensuite, comme à genoux, avec d'humbles prières, la protection du « très-invincible empereur, établi par Dieu même l'avocat et le défenseur des droits de son Eglise, » maintenant personnifiée dans Victor.

11. A l'entendre, l'élection du chancelier Roland est le résultat d'une conspiration dans laquelle a trempé Guillaume de Sicile. Voilà le trait empoisonné ; c'est par là que l'antipape termine. Il sait à quoi s'en tenir sur la valeur de cette assertion ; mais il en connaît également la portée : elle n'en est que plus lâche et plus perfide. Avec le fantôme du Sicilien, il irrite la colère et seconde les calomnies du Teuton. Cette pièce ne resta pas isolée ; les partisans de Victor crurent devoir l'appuyer par une circulaire, qui n'en est en réalité que la copie. Leur nombre avait augmenté dans l'intervalle, mais de deux seulement ; ce qui ne changeait en rien la position respective. Après Imar, Jean et Gui, figurent dans cette pièce deux cardinaux diaeres parfaitement inconnus. Ils insistent sur les mensonges entassés par leur digne chef, avec une légère variante touchant la prétendue conspiration qu'ils font remonter au règne d'Adrien. Ils inventent de ténébreux conciliabules, où l'on aurait alors résolu d'excommunier l'empereur et de ne choisir pour Pontife, quand viendrait le moment, que l'un de ses irréconciliables adversaires. En ce qui regarde l'élection, ils dénaturent absolument les faits de la même manière. Leurs conclusions, dénuées de tout fondement, n'offrent pas une nuance qui les distingue du document antérieur. Ce zèle pour l'erreur et le schisme eut peut-être un heureux effet, celui d'exciter l'émulation du Sacré-Collège pour l'union et la vérité. Les cardinaux fidèles, c'est-à-dire tous les cardinaux, moins les cinq mentionnés tout à l'heure, prirent la détermination d'informer à leur tour les prélats de l'Église universelle, et d'écrire directement à l'empereur, non pour le mettre en garde contre les manœuvres opposées, sa complicité dans l'intrusion et son entente avec l'intrus étant chose manifeste,

Perfide insinuation. Circulaire des cardinaux schismatiques et de leurs adhérents.

mais pour le détourner, s'il était possible, de la voie dans laquelle il marchait. Par une sorte d'artifice oratoire ils lui parlent néanmoins comme s'il ignorait les iniquités commises, dans le but de les lui faire mieux sentir. Leur langage est digne et noble, quoique prudent et réservé.

Lettre du
Sacré-Col-
lège à
l'empereur.
Courageuses
représenta-
tions.

12. « Plus est grande, disent-ils, la puissance qui vous est dévolue par la divine providence, plus est élevé le rang que vous occupez parmi les mortels et que personne ne conteste ; plus aussi l'impériale majesté vous impose le devoir d'honorer la sainte Eglise Romaine et de pourvoir à sa sécurité, puisqu'elle est spécialement votre unique mère¹. C'est dans le malheur surtout que vous devez lui témoigner votre piété filiale. Or, les perturbations qu'elle a subies dans ces derniers jours et les injures qu'elle subit encore de la part de ceux qui comptaient au nombre de ses enfants, nous avons la stricte et rigoureuse obligation de les dénoncer à votre excellence. » Vient ensuite le récit, toujours identique, de la violente usurpation accomplie par Octavien ; et les cardinaux ajoutent, signalant de nouveaux faits qui rentrent dans le domaine de l'histoire : « Sache de plus votre majesté que le comte palatin, pesant sur cette usurpation sacrilège, n'a cessé de tourmenter par tous les moyens imaginables le Pontife légitimement élu, le vrai Pape Alexandre, et nous tous ses fidèles serviteurs. Otton semble avoir pris à tâche d'implanter la désunion dans l'Eglise de Dieu. Contre toute justice, il est entré dans la Campanie et dans le patrimoine de S. Pierre, accompagnant partout l'apostat, lui donnant sur ces terres une domination usurpée, ne reculant devant aucune mesure pour arriver à ses fins. Nous donc, et toute l'Eglise catholique avec nous, venons conjurer votre excellence d'examiner avec un soin religieux ce que lui commandent, devant ces usurpations réitérées, et le salut de son âme et l'honneur de son gouvernement. Voyez sans illusion quelle conduite vous avez à tenir, soit envers l'Eglise Romaine, soit envers son unique époux Jésus-Christ notre divin Maître, sans qui nul ne peut ni conserver un royaume ter-

¹ RADEVIC. in *Frid* II, 53.

restre, ni conquérir un royaume éternel. Voyez si votre dignité même, ce glorieux titre d'empereur, ne vous oblige pas à la défendre, à la soutenir de tout votre pouvoir, contre les schismatiques en particulier et les hérétiques. De notre côté, nous avons le désir sincère de vous rendre tout honneur, de concourir même à l'augmentation de votre gloire. Mais nous vous adjurons aussi, nous vous supplions avec instance d'aimer et d'honorer l'Église votre mère, de lui garantir la paix et la tranquillité, comme il convient à votre puissance impériale, et de ne pactiser en aucune façon avec l'injuste envahisseur du trône apostolique. »

13. Cette lettre resta d'abord sans réponse. Mis en demeure de s'expliquer, Barberousse garda le silence. Couvrant son impiété du voile de la religion, il fit seulement entendre qu'un pareil différend ne pouvait être vidé que par un concile¹. Il l'était déjà, dans son cœur, ou dans les plans de sa politique, en faveur d'Octavien ; et le concile, il comptait bien le mener à son gré, le présider en personne, après s'être arrogé le droit de le convoquer. Écoutons à ce sujet le complaisant historiographe qui continue l'œuvre d'Otton de Preisingen ; il paraît croire à l'impartialité de l'astucieux monarque, il se croit lui-même impartial. « Touché de la désastreuse alternative où la société chrétienne est placée, Frédéric a résolu, les princes étant consultés, de faire en sorte que ni l'Église ni l'état n'aient à souffrir du schisme qui s'annonce². Apprenant que les deux élus, après leur consécration épiscopale, se condamnaient et s'anathématisaient réciproquement, il jugea que l'autorité seule d'un concile pourrait mettre un terme à ces divisions. Estimant en outre qu'il avait le pouvoir de le convoquer à l'exemple des anciens empereurs, tels que Théodose, Justinien, Charlemagne, il s'affirma dans son projet ; et, comme la décision ne pouvait être légitime, à moins que les deux partis ne fussent présents au débat, il envoya deux hommes prudents et vénérables, chargés d'un rescrit impérial, ou d'une lettre de convocation pour

Frédéric songe à réunir un concile. Indiction laïque.

¹ RADEVIC. in *Frid.* II, 54.

² *Ibid.* 53. .

chacun des contendants. Les délégués étaient Hermann évêque de Verden et Daniel de Prague. »

Usurpation
des pouvoirs
spirituels.
Ambassade
impériale.

14. Le pouvoir que s'arrogé ici Frédéric est une flagrante usurpation ; il prend tout simplement la place du pape, à qui seul appartient ce pouvoir. Les exemples dont il s'autorise, loin de militer en sa faveur, le condamnent et le confondent. Ces empereurs qu'il prétend imiter se montrèrent toujours envers l'Eglise Romaine des enfants respectueux et soumis, tandis qu'il est en pleine révolte contre elle, et déjà sous un pontife incontesté. A-t-il donc sitôt oublié sa conduite à l'égard d'Adrien IV ? Jamais ces mêmes empereurs n'agirent en dehors de l'autorité pontificale, jamais surtout dans une question de cette gravité, qui d'ailleurs est tranchée d'avance. Il a beau protester qu'il veut uniquement la justice et la vérité ; ses réelles intentions se dévoilent dès les premiers mots qu'il adresse au vrai Pape : la suscription de sa lettre est un insultant défi. Ce n'est pas au Pontife Alexandre, c'est au chancelier Roland qu'il envoie ses orgueilleuses salutations ¹. La suite ne dément pas le préambule. Après un emphatique exposé de ses droits et de ses prérogatives comme empereur, de sa sollicitude pour l'Eglise, de son amour désintéressé pour la Religion, des périls qui menacent l'une et l'autre, le Teuton daigne annoncer qu'une cour plénière sera tenue à Pavie, dans l'octave de l'Epiphanie, et que cette assemblée générale, à laquelle il a convoqué, dit-il, non seulement les archevêques, évêques, abbés et hauts dignitaires de ses états, mais encore ceux des états étrangers, d'Angleterre, de France, d'Espagne et de Hongrie, avec mission de prononcer en dernier ressort sur la difficulté pendante, d'adjuger définitivement le trône apostolique. « Nous vous mandons, poursuit-il, nous vous ordonnons, de la part du Dieu tout-puissant et de toute l'Eglise Catholique, de venir à cette cour pour entendre son jugement et vous y soumettre. Si telle est votre intention, les deux vénérables évêques nos délégués vous faciliteront ce voyage, ainsi

¹ « Fridericus, Dei gratia Romanorum imperator et semper Augustus, Rolando cancellario cæterisque cardinalibus... »

que le comte palatin notre parent. Si vous refusez de vous rendre, Dieu jugera. Pour nous, avec le secours de sa grâce, nous assurerons comme il convient à notre dignité l'exécution de la sentence. » Octavien est invité ; mais la lettre à son adresse n'a plus ni ce ton arrogant ni cette injonction comminatoire. Dans la suscription il reçoit et le nom de Victor et le titre de pape.

§ III. UN GRAND PAPE.

15. Devant cette hostilité déclarée, quelle sera l'attitude d'Alexandre ? à quoi se résoudra-t-il ? comment accueillera-t-il l'ambassade et la missive impériales ? Revenons aux Actes de son Pontificat ; la scène est d'une importance exceptionnelle : « Persuadé qu'il était en son pouvoir d'anéantir la liberté dont le Seigneur lui-même a doté son Eglise, et de faire asseoir à son gré sur le siège Romain une de ses créatures, l'empereur avait expédié les évêques de Verden et de Prague, inféodés à ses projets, vers les membres du Sacré-Collège qui s'étaient retirés avec le pape Alexandre dans la ville d'Anagni. Dès leur arrivée, qui ne se fit pas attendre, ils entrèrent au palais, puis s'assirent à côté des cardinaux, en présence du Pontife, sans lui donner aucun signe d'attention ou de respect. Leur maître se serait montré plus décent et moins superbe. Exagérant par l'orgueil du maintien l'inconvenance des paroles, ils débitèrent ce que le tyran leur avait imposé ; ils présentèrent sa lettre scellée de la bulle d'or. Quand les frères réunis en eurent entendu la lecture, qui concordait si bien avec le discours, ils furent dans la terreur et l'angoisse. D'un côté, s'offrait à leurs yeux la persécution exercée par un prince aussi puissant ; de l'autre la liberté de l'Eglise indignement sacrifiée, sur le point d'être anéantie. On délibère longtemps dans une agitation extrême ; mais les lâches conseils de la peur cèdent aux généreuses inspirations de la conscience : tous ont résolu de braver la mort même, plutôt que d'abandonner leur devoir et leur chef.

16. Alexandre, se levant alors au milieu des clercs et des laïques, répond aux émissaires de César : « Nous reconnaissons l'empereur

Outrecuidance des ambassadeurs. Leur attitude à la cour pontificale.

Mémorable discours du pape

Alexandre
en réponse à
l'empereur.

comme le protecteur spécial de l'Eglise Romaine ; la dignité qui lui fut conférée l'investit de cette noble charge. Nous entendons, par conséquent, si lui-même n'y met obstacle, l'honorer plus que tous les autres souverains, garantir sa primatie dans les choses qui ne porteront pas atteinte au Roi des rois. Dès qu'on demande une concession incompatible avec cet honneur suprême, tout grand que nous paraisse l'empereur, nous devons respecter et craindre par dessus tout celui qui peut perdre l'âme et le corps, en les précipitant dans les flammes éternelles. De là notre étonnement et notre douleur, quand nous voyons un prince qui nous est si cher, dont nous désirons sauvegarder l'excellence, nous dénier, ou mieux dénier au bienheureux Pierre, à la sainte Eglise Romaine l'honneur qui nous appartient. Dans ces lettres que vous portez de sa part, il dépasse les limites toujours respectées par ses prédécesseurs et qui sont assignées à sa puissance. Comment a-t-il osé, sans le consentement du Souverain Pontife, sans l'en avoir même instruit, indiquer un concile, et nous citer par devant cette assemblée, comme si nous étions sous sa dépendance ? Or, s'il est un droit constant transmis à Pierre, et par lui à l'Eglise Romaine, dont il fut par Dieu le maître et le fondateur ; s'il est un privilège concédé par Jésus-Christ notre seigneur, consacré par la tradition et l'enseignement des Pères, conservé jusqu'à nos jours, dans l'infortune comme dans la prospérité, signé même avec le sang, lorsqu'il a fallu ce témoignage, c'est le droit, c'est le privilège qu'elle a de juger les causes de toutes les Eglises sans appel, et de n'être elle-même jugée par personne. Non, nous ne pouvons pas voir celui qui devrait la défendre fouler aux pieds son autorité, écrire à sa mère comme on n'écrirait pas à la plus humble servante ; nous ne saurions le tolérer. Quant à comparaître devant la cour du prince pour entendre notre jugement, ni les canons ecclésiastiques ni les anciens docteurs ne nous le permettent. Les seigneurs particuliers, les patrons des Eglises les moins importantes ne prenant pas sur eux les décisions qui touchent aux matières spirituelles, mais les renvoyant toujours soit au métropolitain, soit au Siège Apostolique, ne serait-ce pas encourir l'animadversion du ciel et la réprobation

de la terre que de fléchir sur ce point ? Si, par ignorance ou par pusillanimité, ce qu'à Dieu ne plaise, cet ordre était interverti de nos jours ; si l'Eglise, rachetée par le sang divin, était maintenant réduite en servitude, la malédiction retomberait justement sur nous. A l'exemple de nos Pères, qui donnèrent pour elle, leur propre sang, pour elle s'il le faut, pour la conserver pure et libre, nous affronterons les derniers périls. »

17. Voilà le grand Pape qui se révèle ! Tout grandit et s'illumine autour de lui. Les vaillants athlètes des temps passés nous semblent revivre en Alexandre. S'il eût cédé ou chancelé même devant le César allemand, Rome eût paru suivre Constantinople. Et cependant César était en Italie, à la tête d'une formidable armée, à deux pas de la ville éternelle. Ses représentants, oubliant leur caractère épiscopal pour ne se souvenir que de leur rôle, ne dissimulèrent pas l'indignation que leur causa cette ferme réponse ; ils ne surent ni respecter ni comprendre une telle magnanimité. S'éloignant au plus vite, ils se rendirent à Segni, résidence temporaire d'Octavien ; admis à son audience, et voyant en lui, non le chef de l'Eglise, mais l'idole d'un second Nabuchodonosor, ils tombèrent la face contre terre pour l'adorer, c'est l'expression de l'historien anonyme. Le comte palatin, ce digne parent de Barberousse, imita leur idolâtrie. Tous obéissaient au mot d'ordre, sans y rien changer. Dans cette Babylone, pas de Daniel, bien que l'évêque de Prague porte ce nom par une amère ironie. Quant à celui de Verden, stigmatisé par l'investiture impériale, il ne démentait pas ses débuts. Enivré de tels hommages et les prenant peut-être au sérieux, l'antipape se croyait désormais assuré du triomphe. Le pouvoir matériel était tout, dans son opinion. Se doutait-il qu'il en existât un autre ? De ce côté avaient toujours été dirigées ses genuflexions et ses intrigues. Son ambition datait de loin, elle ne s'était pas toujours tenue dans l'ombre. Du vivant même d'Adrien il avait dans une circonstance, disait-on, été sur le point de lui disputer la tiare. « Fils ingrat et maudit, ce serait alors écrié le Pape, tu ne l'auras pas maintenant ; tu ne l'auras que trop dans la suite, pour ton malheur et le malheur du monde catholique. » La prophétie était en partie

Les mêmes
ambassa-
deurs à
l'audienc
d'Octavien.
Prophétie
d'Adrien IV.

réalisée ; il fallait écraser la concurrence et détourner le pronostic malheureux. L'antipape y travaillait par lui-même, bien que son espoir fût principalement basé sur la puissance impériale. Les souverains étrangers viendraient à leur tour ; Barberousse cherchait à les enlacer dans ses habiles manœuvres ; il se flattait de tenir déjà le roi d'Angleterre. C'était une illusion ; le grand évêque Arnoulf, qui depuis dix-huit ans occupait avec tant d'éclat le siège de Lisieux, et qu'on regardait comme la principale lumière de l'Eglise occidentale depuis la mort de S. Bernard, avait prémuni le monarque qui lui donnait sa confiance et le traitait en ami. Le zèle de ce prélat pour le Pape légitime nous est attesté par un monument dont la place est marquée dans l'histoire.

Arnoulf de
Lisieux
dans la
question du
schisme.
Lettre de
l'éloquent
prélat.

18. C'est une lettre assez étendue que l'incomparable Abbé de Clairvaux n'eût pas désavouée ; il écrivait au nouveau Pontife : « Béni soit Dieu Père de Jésus-Christ notre Seigneur, qui ne cesse d'aimer et de protéger son Eglise, l'épouse immaculée de son Fils. Si de temps en temps il permet qu'elle soit tourmentée par l'injustice, il proportionne le secours à la tentation, afin qu'elle puisse en triompher ¹, et que les portes de l'enfer ne prévalent jamais contre elle ². Au fond, tout concourt à son bien ; elle est comme l'or éprouvé dans la fournaise : tous les événements ont pour résultat d'embellir sa couronne, l'adversité la rend plus forte, et la persécution, plus prudente. Le Seigneur, dans son inépuisable miséricorde, lui tient en réserve pour le temps de la tribulation, des hommes vaillants et sages, capables de repousser l'audace des méchants ou de déjouer leur astuce. Nous l'avons clairement vu sous le pape Innocent de sainte et glorieuse mémoire ; il renversa l'apostat qui s'élevait contre le nom et le culte de Dieu, et que soutenaient dans sa révolte la noblesse du sang, l'abondance des richesses, l'éloquence au service de l'iniquité, la prudence du siècle, la faveur des puissants. Par l'intrépide athlète, la vérité triompha de l'erreur, l'humilité vainquit l'ambition, l'usurpation tomba de-

¹ 1 *Corinth.* x, 13.

² *Matth.* xvi, 18.

vant la justice. Nous avons vu l'empire exalté sur la terre, portant haut sa tête comme le cèdre du Liban : nous ne fîmes que passer, il n'était déjà plus ; nous le cherchions, sans retrouver même sa place ¹ ; il n'avait pas été jugé digne d'avoir un tombeau parmi les morts, une inscription sur la pierre sépulcrale. L'oïnt du Seigneur était glorifié, l'unité de l'Eglise reconstituée dans sa personne, son pouvoir reconnu dans le monde entier. Que les schismes aient souvent éclaté dans l'Eglise Romaine, les peintures étalées sur les murs du palais de Latran le montrent à tous les yeux. Les auteurs de ces schismes sont là sous les pieds des Pères catholiques, leur servant d'escabeau ; la sagesse par sa propre puissance écrase la tête des superbes et des grands. Le trône de votre auguste apostolat ne devait pas rester sans escabeau, il fallait que cet escabeau fût en rapport avec sa magnificence. Les craintes excessives de votre humilité, qui vous firent repousser la dignité suprême, cette lutte obstinée contre les cardinaux vous imposant leurs suffrages, est momentanément punie ; mais votre victoire n'est pas douteuse et ne saurait être éloignée. Bientôt, par la volonté divine, renaîtront le calme et la sérénité, l'unité catholique sera rétablie, de tous les points du monde les fidèles accourront à vos pieds.

19. « En attendant cet heureux jour, que d'autres s'attardent, que l'ambition ou l'intérêt les retiennent un moment loin de vous, qu'une téméraire et détestable envie soulève des obstacles ; pour moi, quoique le plus petit de tous, j'embrasse avec autant d'ardeur que les plus grands la gloire de votre promotion ; je vous reconnais l'Apôtre du Christ, le successeur de Pierre, le pasteur et l'évêque de tous ceux qui portent le nom de chrétiens ; avec vous je professe l'unité catholique. Je me réjouis parce que le jour désiré, le jour de l'allégresse, est enfin venu ; il ramène, nous en avons la conviction, la couronne pour les vertus, la verge pour les vices, la crainte pour les tyrans, la liberté pour l'Eglise. Oui, je suis dans la joie, parce que désormais la parole de Dieu ne sera pas enchaînée ; elle est vraiment dans votre bouche, et sans aucun effort elle accom-

Suite de
cette lettre.
Protestation
d'amour et
de fidélité.

¹ *Psalm.* xxxvi, 35, 36.

plira ce qu'on regardait comme impossible. Aussi me serais-je empressé d'aller baiser les pieds de votre Béatitude, afin que votre bénédiction, qui de près doit être plus abondante, inondât mon aridité; si le zèle pour votre service ne m'eût avant tout occupé. Dès que la nouvelle de votre légitime élection et de l'audace opposée a frappé mes oreilles, je me suis hâté de la porter à la connaissance du roi; pendant que son esprit était libre encore, j'ai voulu, remplissant un devoir, lui présenter la justice de votre cause, de peur que l'astuce des méchants ne trouvât une occasion de vous devancer. Après une hésitation passagère, l'Esprit-Saint agissant dans son cœur, il m'a donné sa parole, d'un air ferme et joyeux, qu'il n'admettrait d'autre Pontife que vous. Ayant aussitôt reçu de l'empereur, à qui semble l'unir une étroite amitié, entretenue par un commerce fréquent de missives et d'ambassades, la prière écrite de surseoir à sa décision, il a préféré ne point lancer à cette heure un édit général, pour éviter toute apparence de précipitation et tout sujet de froissement ou de lutte; mais cela ne l'a pas empêché de vénérer votre nom ni ne l'empêchera d'accueillir respectueusement vos lettres; moins encore voudrait-il gêner quelqu'un de nous en ce point. Il a pensé que les actes auraient plus de valeur et de portée qu'une proclamation retentissante. L'autorité de votre Apostolat ne saurait être pour lui l'objet d'un doute. Quel que soit le parti qu'embrassera le monarque germain, s'il erre, notre roi ne le suivra pas dans son erreur; du reste, j'aurai soin de veiller autour de sa personne, pour ne pas laisser prévaloir les perfides conseils, pour qu'il reste inébranlable dans son obéissance. Heureux m'estimerai-je si dans cette occasion ou dans toute autre, je suis agréable à votre bonté, si vous daignez vous souvenir de mon dévouement à votre cause, parmi tous ceux qui vous seront témoignés. Il me semble bon, oserai-je ajouter, que vous ne perdiez pas une circonstance favorable pour visiter incessamment toutes les contrées, en leur envoyant vos nonces ou vos lettres. Vous les accoutumerez ainsi au nom du Pontife et de plus à son autorité¹. Personne n'aura

¹ ARNULF. LEXOV. Epist. XXI; — *Patr. lat.* tom. cci, col. 35-37:

l'audace de rejeter vos écrits ou de s'insurger contre vos ordres. »

20. C'est dans le mois d'avril de l'année suivante 1160, après le conciliabule de Pavie, qu'Alexandre répondra. Il met en pratique le dernier conseil d'Arnoulf, s'il ne le prévient pas. Citons encore à cet égard notre meilleur guide, le manuscrit du Vatican. Ce qu'il dit de la France nous fait un plus grand devoir de traduire exactement le texte. « Furent donc envoyés dans les Gaules et les Espagnes les cardinaux évêques Antoine du titre de Saint-Marc et Guillaume du titre de Saint-Pierre aux Liens, et le cardinal diacre Odon du titre de Saint-Nicolas ; en Orient, le cardinal prêtre Jean du titre des Saints-Jean et Paul ; en Hongrie, le cardinal Jules évêque de Préneste et le cardinal diacre Pierre du titre de Saint-Eustache ; à l'empereur de Constantinople Manuel, Tiburce avec le cardinal diacre de Saint-Théodore, Andrevic ou Ardevic. Dès que se fut répandue dans le monde la vraie connaissance de l'élection, Louis le roi très-chrétien des Francs, dont le royaume ne fut jamais souillé par le schisme, et le roi des Anglais Henri reconnurent le seigneur Alexandre, Dieu le voulant ainsi, pour le père et le pasteur de leurs âmes. Les rois d'Espagne, de Sicile, de Jérusalem et de Hongrie, avec les patriarches, les évêques, les princes et les peuples soumis à leur domination, s'accordèrent également à l'accepter pour pape, pour l'unique et légitime vicaire de Jésus-Christ. L'empereur des Grecs agit de même. Seul l'empereur allemand Frédéric, avec ses complices, s'obstinant dans son erreur, persécutait violemment le saint Pontife et les courageux prélats qui le soutenaient. » Le célèbre évêque de Lisieux fait un magnifique éloge des légats envoyés au monarque anglais, dans une seconde lettre qu'on peut également appeler un monument historique. En projetant une vive clarté sur les événements, elle laisse entrevoir l'homme sous un jour qui nous semble l'amoinrir, non certes dans la vigueur de son intelligence, ni dans la sincérité de son dévouement, mais dans cet oubli de soi-même sans lequel il n'existe pas de véritable grandeur. Il y a là des préoccupations personnelles qui renferment l'explication anticipée des éclipses que l'astre va bientôt subir.

Légats envoyés par Alexandre dans les diverses contrées du monde chrétien.

L'évêque de Lisieux écrit aux cardinaux. Il stigmatise les schismatiques.

21. Arnoulf adresse cette seconde lettre aux cardinaux ; il commence en ces termes : « A quel point la diligence et le zèle déployés par nous vis-à-vis de nos princes, ont eu d'utilité pour amener la reconnaissance des droits de notre seigneur et père bien-aimé le pape Alexandre, vous en serez instruits, si vous ne l'êtes déjà, par le rapport des fidèles. Je n'ai nul besoin de me constituer en cela mon propre panégyriste, pour que la vérité vous soit pleinement connue. Mes précautions et mon silence n'ont pu tenir caché ce qui faisait l'admiration de toute la Normandie, ce dont m'a félicité de loin l'Angleterre elle-même ¹. » S. Bernard ne parlait pas ainsi, quand il avait mis l'Europe entière, peuples et rois, Rome et l'antipape, aux pieds d'Innocent II ; il n'en parlait en aucune sorte. Après cet entraînement irréflecti, l'éloquent évêque remonte à la hauteur de son sujet et de son caractère. Revenant sur les deux élections, il confirme tous les détails que nous avons donnés. Sa parole incisive et puissante fait de nouveau ressortir ce qu'avait de ridicule et d'insensé l'élection d'un pape par deux cardinaux ; il retrace dans ce même but les violences exercées à Saint-Pierre et l'ignoble parodie de Farfa. Les consécrateurs du simoniaque ne sont pas plus épargnés que les électeurs ; ils le sont moins peut-être. Imar de Tusculum est exactement traité comme le fut Gérard d'Angoulême ². « Cette faction étant appréciée selon qu'elle le mérite, et par l'attentat commis, et par la qualité des personnes, je reporte avec bonheur mes yeux et ma pensée sur l'admirable ordonnance de l'autre camp. Mon âme déborde d'allégresse en contemplant, en étudiant dans les moindres circonstances l'œuvre sublime que vous avez accomplie. Je rends grâces à Celui qui vous a communiqué la prudence et la force, si bien que votre saint collége a déjoué les ruses du serpent et remporté la victoire sur les assauts redoublés de l'orgueil. Mais le nombre infime des adversaires peut-il donc s'appeler un parti ? Ce nom ne s'applique pas davantage à l'universalité que nous formons ; la séparation néces-

¹ *Epist.* xxiv, — col. 40.

² Cf. tome xxvi de cette histoire, pag. 346.

saire des réprouvés ne porte aucune atteinte à la société des élus ; l'aire du Seigneur n'éprouve aucune perte, quand le vanneur purge le froment en rejetant au loin la paille.

22. « Pour quiconque examine les choses de près, il est manifeste que les commencements sont marqués par un zèle pur et généreux, les accroissements par une persévérante sagesse ; la patience conduira tout à la perfection selon la divine promesse, et Dieu voudra que la paix récompense les inébranlables inspirations de la foi. Ici rien de terrestre, rien pour l'homme charnel ; vous avez eu devant les yeux, non votre intérêt privé, mais le bien commun : l'honneur de l'Eglise, voilà l'unique objet de vos désirs insatiables et de vos constants efforts. Aussi votre nom restera-t-il entouré de gloire, et vos éminentes vertus seront-elles proclamées de l'une à l'autre mer ; toutes les générations, voyant un tel exemple, sauront qu'on ne doit jamais abandonner la justice et la vérité par crainte d'une persécution quelconque. Ajoutez que « l'Esprit-Saint rend visiblement témoignage à notre esprit¹ ; » la conscience universelle repousse et condamne avec nous le malheureux schismatique, tandis qu'elle embrasse avec un sincère et respectueux amour le Pontife notre élu. Les œuvres de celui-là sont évidentes, œuvres de scandale et de malédiction : dans la bénédiction se déroule, au contraire, l'œuvre de celui-ci, il gagne de jour en jour dans l'estime des peuples. Tous les cœurs nous sont unis, alors même que les bouches, contraintes par un intérêt séculier, élèvent une voix dissonante, tant il est vrai que dans les âmes, sinon dans les corps, l'Eglise a remporté la victoire. Pour ceux qui se tiennent encore en dehors de cette unité, la vengeance divine n'a-t-elle pas commencé d'une manière éclatante ? Le ciel pourrait-il manifester sa volonté par des signes plus intelligibles ? Qui ne le voit ? le prince lui-même, ce Frédéric dont le pareil n'avait pas depuis longtemps été possédé par Rome, dont on disait que Dieu le menait par la main, dont le nom était redouté jusqu'aux lointains parages de l'Orient, ne sent-il pas la

Comparaison
des deux
élections et
des deux
partis.

¹ Rom. VIII, 16.

réprobation divine, du jour qu'il a pris à sa charge la fortune d'Octavien.

Les ennemis
de l'Église
humiliés.
Gloire de ses
défenseurs.

23. « Ceux qui tremblaient auparavant derrière leurs murailles, ont osé l'attaquer de front et ternir sa gloire par leurs succès. Nul doute que le doigt de Dieu ne soit là, que cette transformation soudaine ne révèle la droite du Très-Haut¹, épargnant encore et différant les derniers coups. Puisse l'homme égaré comprendre cette rude leçon et revenir à la sagesse ! Puisse-t-il voir dans les présents revers le signe des calamités futures ! Tout bien examiné dès le commencement, mes seigneurs et mes pères, vous avez certes le droit de vous estimer heureux, puisqu'en ces conjonctures, Dieu vous a spécialement choisis entre tous les hommes, afin que par vous soient à jamais assurées l'intégrité de la justice, la vérité de la foi, la liberté de l'Église. Si nous sommes établis dans l'unité, si nous détestons la dépravation hérétique et surtout l'auteur de l'hérésie, c'est à vous que nous le devons ; votre exemple nous a tracé la route, votre autorité nous a donné l'élan. Vous êtes donc nos capitaines, vous êtes en réalité ces forts d'Israel qui se rangent en bon ordre autour du trône de Salomon pour éloigner les terreurs nocturnes. Vers vous, comme vers la lumière placée sur le chandelier, se tournent dans une même inspiration les Eglises de l'Orient et celles de l'Occident ; jusqu'aux îles lointaines a retenti la voix de la vérité. Quoique séparés par d'immenses espaces, nous vous sommes unis par une indivisible charité. Notre résolution est prise, et rien ne l'ébranlera : nous voulons vivre dans ce même esprit, dans cette union catholique, et nous voulons y mourir ; ni la mort ni la vie ne feront chanceler notre constance. Si dans ce monde il ne nous est pas possible d'aller à vous, de nous présenter au saint Pontife, nous nous dédommageons en donnant notre concours le plus actif à nos vénérables pères les dignes légats du Siège Apostolique, en nous consacrant absolument avec eux aux intérêts de l'Église Romaine. Ils nous illuminent par une telle perfection de doctrine et de sainteté, que la sympathie

¹ *Psalm.* LXXVI, 11.

pour leur personne l'emporte sur le respect pour leur autorité. Le peuple admire leur éminente vertu, le clergé célèbre de concert leur profonde sagesse, les princes sont saisis de frayeur devant leurs justes arrêts, toujours tempérés par la mansuétude évangélique. » L'auteur fait mention, à la fin de cette lettre, d'un incident qui avait marqué le passage des légats en France, d'une concession momentanée qu'ils auraient faite au roi, dans la crainte de le pousser au schisme en le pressant trop vivement de se déclarer pour l'unité.

24. Cette temporisation que la cour pontificale n'avait pas apprise sans déplaisir, mais dont elle ignorait les causes, le prélat normand l'approuve et la justifie. Dans son opinion, elle était conseillée par la prudence : on avait devant soi les grands du royaume, qui la plupart n'étaient pas pour une soumission immédiate, les émissaires de l'empereur et les représentants de l'antipape, qui prodiguait l'or en secret, les mensonges et les menaces en public. Du reste, le dénouement ne se fit pas attendre et donna raison à la sagesse des légats. Pour dissiper toutes les trames et se débarrasser de toutes les obsessions, le roi de France déclara qu'il s'en remettait à la décision du roi d'Angleterre. S'il en est ainsi, c'est que bien certainement il connaissait d'avance le sentiment de son vassal sur cette grave question. N'ayant d'autre témoin qu'Arnoulf, nous croyons plutôt que le pieux suzerain aura conservé son initiative, en s'inspirant du génie de sa nation et de sa race. Quoiqu'il en soit, l'auteur proclame le triomphe de la bonne cause, non-seulement en France, mais encore dans l'Hibernie, l'Espagne et même la Norvège, en l'attribuant toujours à l'intervention du monarque anglais. Il écrivit de plus une lettre particulière à deux cardinaux, Jean de Naples et Guillaume de Pavie, dont il avait gagné l'amitié dans une récente légation que l'un et l'autre exerçaient en Angleterre¹. Ce document assez court, tronqué peut-être, ne disant rien qui ne soit dans les précédents, nous le notons simplement pour mémoire, et nous hâtons le pas à la suite des faits religieux

Prudence
des légats.
Les peuples
se déclarent
pour
Alexandre.

ARNULF. LEXOV. *Epist.* xxv ; — *Patr. lat.* tom. cci, col. 45, 46.

qui se préparent ou s'accomplissent. Le prétendu concile indiqué par l'empereur, au lieu de s'ouvrir dans l'octave de l'Épiphanie selon le programme, dut être retardé jusqu'à la Chandeleur, et ne s'ouvrit même que trois jours après cette fête. On avait compté sans les héroïques efforts et la résistance désespérée des habitants de Crème. Dans les derniers jours de janvier, la ville était prise, sacquée, réduite en cendres.

§ IV. CONCILE SCHISMATIQUE DE PAVIE.

Ouverture
du concile.
Allocution
de l'empereur.

25. Couvert de sang, respirant encore le massacre et l'incendie¹, Barberousse vient majestueusement s'asseoir sur le trône dressé pour lui dans la salle du concile; et voici le langage qu'il tient aux pères assemblés : « Je sais qu'il appartient à ma haute charge, à ma dignité d'empereur, de réunir les conciles, quand l'Église surtout est en si grand danger, comme m'en ont donné l'exemple Constantin, Théodose, Justinien, et dans des temps plus rapprochés de nous Charlemagne et le premier Otton ; je remets cependant à votre prudence le pouvoir et l'autorité de décider cette suprême et capitale affaire². » Les mots sont textuellement dans Radevic, et nous sommes loin d'exagérer dans la traduction les intolérables erreurs et les insolentes prétentions qu'ils renferment. Oubliant aussitôt ce début, sans explication d'aucune sorte, le tyran poursuit : « Dieu vous a constitués prêtres, et votre juridiction s'étend même jusqu'à nous. N'ayant donc pas le droit d'intervenir dans les choses divines et de vous juger en cela, nous vous exhortons à vous montrer dignes d'être estimés par nous les interprètes de Dieu seul. » La contradiction ne pouvait être plus immédiate ; mais elle n'existait pas au fond : toutes les mesures étaient prises pour que le jugement de Dieu fût tout simplement le jugement de César. Avant le concile, celui-ci ne s'était pas contenté d'ordonner des jeûnes et des prières ; car il n'avait pas négligé ces pieuses précautions, en se

¹ « Crema capta, destructa et cremata est. Quo facto, imperator statim Paviam venit. » et REICHERSPERG. *Chronic.* ad annum 1160.

² RADEVIC. *in Frid.* II, 64.

dégageant des ruines fumantes de Crème. Ce petit discours prononcé, il s'empessa de disparaître, comme pour respecter une liberté qui ne restait pas même une vaine apparence. « Etaient présents *environ* cinquante archevêques ou évêques, » dit prudemment l'historien dont nous savons les prédilections et les attaches, que tout portait à grossir ce nombre, au lieu de le diminuer. Ce dut être une amère déception pour les schismatiques. Après tant d'efforts, avec tant de moyens d'action, dans la Lombardie et la Germanie tout entières, quand on avait d'abord promis le concours des royaumes étrangers, cinquante évêques ! encore ne les retrouvons-nous jamais au bas des actes rédigés et décrétés à Pavie. La réunion était condamnée par là même et son jugement radicalement infirmé.

26. La conscience ou le pressentiment de l'injustice qu'on allait commettre semblait peser sur le monde chrétien ; et cette impression devait être bien puissante puisqu'elle contrebalaça la puissance même de l'empereur. L'abstention dans une telle cause avait le sens d'une courageuse protestation ; elle était d'autant moins équivoque qu'elle offrait plus de dangers : personne n'ignorait à quelles vengeances les absents restaient exposés, sous un despote que sa vieille haine contre Roland rendait l'implacable ennemi d'Alexandre. Les évêques réunis, aveugles instruments de ses rancunes, procédaient au jugement avec une ridicule solennité, comme si leur petit nombre représentait l'Eglise universelle. « Pendant sept jours, continue le même historiographe, le procès fut instruit. Le seigneur Octavien n'avait pas manqué de se rendre et s'était entouré d'habiles défenseurs : la victoire ne pouvait être douteuse, aucune voix n'ayant osé s'élever pour son compétiteur, qui n'avait pas voulu paraître au concile, malgré les citations réitérées, selon ce qu'on disait. Roland fut donc condamné par contumace, tandis qu'Octavien était reconnu légitime possesseur de la chaire apostolique. En ceci, nous ne cessons pas d'avertir nos lecteurs qu'ils ne doivent nullement s'en rapporter aux affirmations d'un seul homme pour se prononcer sur un aussi grave sujet ; qu'ils examinent plutôt par eux-mêmes les documents insérés par nous ; qu'ils gardent

Octavien se rend à cette assemblée : Alexandre s'en abstient.

leur libre arbitre et n'obéissent qu'à leur propre sentiment ¹. » Ces incertitudes et ces réserves chez un partisan de César montrent que la lumière se fait dans son âme et que ses illusions sont au moment de tomber. Nous allons bientôt les voir entièrement disparaître. Sa plume tremble, sa conscience est alarmée. Radevic assistait au concile, et le concile seul a pu produire en lui cette espèce de révolution. Comme écrivain il en a consigné les pièces dans son récit ; mais il refuse d'en assumer la responsabilité.

27. Parmi ces pièces, deux surtout réunissaient les meilleures conditions pour révolter une âme honnête et dissiper les tenaces préjugés. La première était une lettre collective, disait-on, du chapitre de Saint-Pierre, mais qui venait seulement de quelques chanoines gagnés au parti d'Octavien. Elle porte en tête : « Au très-glorieux et très-invincible Frédéric, empereur des Romains, et toujours Auguste... » elle n'oublie pas tout à fait « les vénérables Pères, les Pères très-saints réunis au nom de Jésus-Christ. » Mais ce n'est ni l'adulation ni le servilisme qui forment le caractère dominant de cette étrange missive ; c'est la basse calomnie. On y renouvelle avec une puérile exagération les odieuses faussetés qui couraient dans le parti schismatique, et sur lesquelles nous ne reviendrons pas. Cette lettre eut les honneurs d'une lecture en plein concile et d'une solennelle approbation. Il accueillit avec la même faveur plusieurs autres adhésions, écrites ou simplement orales, émanant des mêmes rangs du clergé, toutes ayant une source également impure, la haine ou la vénalité. Beaucoup étaient de gratuites inventions, signées de noms imaginaires. On le voit, le stratagème est de tous les temps : amener les classes inférieures, les remplacer au besoin par des moyens frauduleux, dans le but de donner une consécration populaire aux plus criantes iniquités. Une telle manœuvre n'épouvante ni la fierté patricienne ni l'orgueil impérial. La seconde pièce relative à cette déplorable réunion de Pavie, c'est la lettre synodale que les évêques présents osèrent adresser aux chefs de toutes les Eglises répandues dans le monde entier.

Adhésion
prétendue
du chapitre
de Saint-
Pierre.
Lettre
synodale.

¹ RADEVIC. in *Frid.* II, 63.

Là reparaissent les mêmes mensonges et les mêmes calomnies concernant les deux élections rivales. Il y a quelque chose de plus cependant, faut-il le reconnaître : l'humilité dont le chancelier Roland avait donné l'irrécusable témoignage en repoussant le manteau pontifical, en se déclarant indigne d'occuper la place de Pierre, on s'en fait un argument contre lui. C'est à la faveur de cette résistance que le cardinal Octavien, inaccessible à de tels scrupules et prompt dans ses décisions, aurait endossé la chape d'écarlate. L'iniquité ment, et ment contre elle-même¹ selon le mot du Livre saint ; elle n'est pas plus heureuse quand elle dit la vérité.

28. En dressant leur réquisitoire, les auteurs du factum rendent un involontaire hommage aux cardinaux absents : sous forme d'accusation, ils constatent que pas un n'a voulu comparaître, que tous ont dédaigné la triple sommation, alors que plusieurs cependant se trouvaient dans des villes assez rapprochées, deux à Plaisance notamment et deux autres à Gênes. L'un de ces derniers, Henri de Pise, avait même poussé la rébellion, ajoutent-ils avec une sainte horreur, jusqu'à signifier par lettre à l'auguste empereur des Romains que les membres du Sacré-Collège n'acceptaient ni l'examen ni le jugement du concile assemblé. Leur élu n'avait pas été plus docile, ou mieux les avait entraînés dans cette voie. Le concile s'était donc justement prononcé pour le seigneur Victor, dont l'attitude devant les Pères rappelait celle « d'un innocent et doux agneau » attendant leur sentence ; sentence que l'empereur très-chrétien avait daigné confirmer, que tous les princes avaient également souscrite et que l'immense multitude avait acclamée. « Le jour suivant, premier vendredi de carême, le seigneur Victor fut glorieusement conduit en procession de l'église Saint-Sauveur hors la ville, où il résidait, à l'église principale, où le très-religieux empereur s'avança pour le recevoir, lui tint l'étrier, et, le prenant ensuite par la main, l'accompagna jusqu'aux marches de l'autel. A son exemple, nous baisâmes les pieds du Pontife, réservant au lendemain la sentence d'excommunication contre Roland, ses fauteurs

Récriminations contre les cardinaux absents. Victor IV proclamé.

¹ *Psalm.* xxvi, 12.

et ses complices ; ce qui fut fait avec la pompe accoutumée¹. » Les prélats césariens avaient donc poussé jusqu'au bout leur obséquieuse audace ; ils y mirent le sceau par l'acte que nous venons de résumer.

Signataires
vrais ou
supposés
aux actes
de Pavie.

29. La première signature est celle du patriarche d'Aquilée, et nous savons par d'autres documents qu'elle ne lui fut arrachée que par la crainte de voir l'empereur se venger d'un refus sur les peuples confiés à sa sollicitude pastorale ; il ne la donna même pas sans réserver expressément sa soumission aux censures que l'Eglise pourrait exercer plus tard. Vient ensuite la signature d'Arnold, cet archevêque de Mayence dont l'élévation restait enveloppée d'un si profond mystère, et dont la mort paraîtra le châtement providentiel de sa coupable ambition et de ses lâches complaisances. On y voit figurer non sans étonnement l'archevêque de Trèves, Hillin, qui n'était pas même à Pavie ; les évêques de Toul et de Verdun s'étaient tout simplement arrogé le droit de signer à sa place, ainsi qu'à la place de l'évêque de Metz leur co-suffragant. La plupart des autres signatures n'ont guère plus de valeur : telles sont celles des archevêques de Besançon, d'Arles, de Lyon et de Vienne, toutes apposées par de bienveillants intermédiaires ou d'équivoques délégués. Parmi les personnages laïques on ne voit pas avec moins d'étonnement le roi d'Angleterre et celui de Hongrie. Passe encore pour le roi de Bohême ; ce batailleur était alors en Italie, après avoir uni sa fortune à celle de l'orgueilleux Hohenstoufen. D'autres souverains étrangers durent apprendre avec surprise qu'ils avaient donné leur adhésion au conciliabule de Pavie. Il est un roi dont on n'osa pas usurper le nom, c'est le Roi de France. Non content d'avoir signé l'acte synodal, l'empereur écrivit une circulaire destinée à tous les évêques de ses états, mais spécialement adressée à l'archevêque de Salzbourg. A ce même archevêque écrivait aussi celui de Bamberg, l'un des membres importants du concile, puis coup sur coup l'abbé du monastère de Berthersgâden, et plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques engagés dans le parti de Victor.

¹ RADEVIC. in *Frid.* II, 70.

30. Qu'était l'homme ainsi recherché par les pouvoirs soupçonneux et les consciences inquiètes ? Radevic nous l'apprend : « C'était un homme vénérable, d'un âge mûr, versé dans les saintes lettres, plein de foi, d'une religion éminente, tellement humain et compatissant qu'il pouvait dire sans restriction : « Je me suis fait tout à tous pour les gagner tous à Dieu¹. » Prodigue de lui-même, il ne l'était pas moins de ses biens; les pauvres, les pèlerins et les monastères épuisaient non-seulement ses ressources, mais encore celles de tout son évêché. Il ne sentait nullement cette lourde charge, dont la pesanteur s'évanouissait dans l'espoir de la récompense éternelle. Je ne parle pas de la grande renommée qu'elle lui méritait ; car il n'avait que du mépris pour la vaine gloire. Ni les haillons ni les plaies ne répugnaient à sa vue ; il se laissait approcher par les lépreux eux-mêmes, il leur prenait les mains et les baisait avec une religieuse affection. Dans le service des pauvres et des infirmes, ce n'était pas assez, croyait-il, d'employer les domestiques ou les mercenaires ; il n'était satisfait qu'en payant de sa personne, en devenant le serviteur des malheureux : ceint d'un linge, à l'exemple du Sauveur, il leur présentait les aliments et la boisson autour de la table hospitalière, après leur avoir lavé les pieds. S'il enseignait une doctrine irréprochable, irréprochable était aussi sa vie ; cet accord parfait entre la paroles et les œuvres, tous aimaient à le proclamer : chacun faisait son éloge, on le tenait pour un véritable saint. Ceux qu'il n'entraînait pas à sa suite et qui n'avaient pas la force de l'imiter, ne pouvaient lui refuser leur admiration ni leur amour sincère². » Dieu ne permit pas, ajoute un autre historien, que son fidèle ministre eût un contact même accidentel avec l'indigne assemblée des schismatiques. Comme il se rendait à l'appel de l'empereur, il tomba malade en route et fut obligé de revenir sur ses pas. On ne saurait néanmoins douter qu'un tel évêque, s'il avait pris part aux délibérations, n'eût courageusement lutté contre le torrent et mis peut-être obs-

Eberard de
Salzbourg
n'y parut
pas.

¹ *Corinth.* IX, 22.

² RADEVIC. *in Frid.* II, 71, 73.

tacle à l'iniquité dont les autres se rendirent coupables. Ce qu'il y a de certain, c'est que pendant le peu d'années qu'il devait encore passer sur la terre, l'empereur, ses adhérents et ses antipapes firent de vains efforts pour le détacher de l'unité catholique. Quand Frédéric excommunié se livra sans réserve à toutes ses fureurs, quand il eut lancé contre les catholiques un édit comparable à ceux des anciens persécuteurs du christianisme, jamais il n'osa l'appliquer au vénérable archevêque de Salzbourg.

Confiance et
respect
inspirés par
le saint
Archevêque.

31. Tandis que les prélats fidèles, soit en Germanie soit en Lombardie, prenaient le chemin de l'exil, Eberard, leur modèle à tous, demeurait paisible et respecté dans son diocèse. Si parfois le tyran, irrité de sa propre condescendance et fatigué de cette exception, le mandait auprès de lui pour le soumettre à la loi commune, la présence du saint le désarmait aussitôt; une crainte respectueuse, un irrésistible sentiment de vénération dissipait les orages accumulés de l'orgueil et de la colère. L'aveu ne coûtait pas à Frédéric. Dans le principe et tant qu'il avait espéré conjurer la tourmente et prévenir l'explosion, le pieux archevêque s'était montré conciliant presque au-delà des bornes imposées par la religion; sa tendresse paternelle pour le jeune empereur et son amour filial pour l'antique patrie semblaient avoir quelque temps ébranlé cette ferme et droite intelligence, sans altérer cependant le pureté de sa foi, ni relâché les liens qui l'attachaient à l'Eglise Romaine. Ses concessions et ses efforts étant demeurés stériles, Eberard condamnait hautement les persécuteurs pour se ranger du côté des victimes. Moins heureux que son prédécesseur Conrad, qui n'avait pas plus de courage, il fut impitoyablement épargné par le tyran¹. La persécution suivait son cours sans l'atteindre; il n'en souffrait que dans son cœur: il ne devait pas tremper ses lèvres au divin calice. Cet honneur manque à sa vie comme à celle de saint Bernard; ce qui n'a pas empêché l'Eglise de le placer sur les autels. Beaucoup de ses frères, de ses collègues dans l'épiscopat, de ceux-là même que ses exhortations et ses conseils avaient retirés des ténèbres

¹ Cf. tome xxvi de cette histoire, pages 25 et suiv.

du schisme et ramenés à l'unité, se voyaient expulsés de leurs sièges et remplacés par des prélats octaviens. Les usurpations sacrilèges se multipliaient en Italie avec une alarmante rapidité. La main de Barberousse s'étendait déjà jusqu'au centre de la Péninsule. Dans sa retraite d'Anagni, le souverain Pontife n'était pas sans danger. Quelle fut alors sa conduite ?

32. Ouvrons encore le manuscrit du Vatican : « Le bienheureux pape Alexandre, voyant que l'empereur demeurait sourd à ses exhortations paternelles, à ses avertissements réitérés, prit enfin la résolution, avec les cardinaux et les évêques, d'excommunier cet implacable ennemi de l'Eglise Catholique. Donc le jour de la Cène du Seigneur, parmi les mystères de la Passion, à la veille des Solennités Pascales, devant une imposante assemblée, il porta la terrible sentence contre le persécuteur. Usant de la plénitude de sa puissance, il délia du serment de fidélité les sujets de ce même prince, comme l'avaient pratiqué les plus grands Pontifes Romain, dans de semblables conjonctures. Octavien et ses adhérents furent de nouveau frappés d'anathème. Après cela, comme les schismatiques, peu rassurés au fond sur la justice et la vérité de leur cause, ne cessaient de travailler à l'étayer par de faux raisonnements et des inventions mensongères, flattant partout les grands, à Rome en particulier, le Pape adopta de nouvelles mesures pour éclairer les esprits et déjouer ces perfides intrigues¹. » Tout formel que soit le texte de l'historien anonyme, plusieurs ont prétendu que l'excommunication lancée contre l'empereur était comminatoire, et que plus tard, en 1168, elle devint absolue et définitive. Telle n'est pas notre opinion ; cette interprétation nous semble repoussée par le texte même : nous avons tout lieu de penser que la sentence fut renouvelée dans la suite, mais non fulminée pour la première fois. Alexandre n'avait à sa disposition que les armes spirituelles, il était dénué de tout secours humain, loin de toute protection royale ; et voilà comment il répondait aux terribles menaces de l'empereur, en même temps qu'aux foudres ridicules de

Excommuni-
cation pro-
noncée
contre
l'empereur.
Portée de
cette
sentence.

¹ CANISIUS, *Antiq. lect.* tom. II, pag. 296.

son concile. Il faisait trembler l'un au milieu de ses soldats et démolissait l'autre comme une scène d'histrions. La parole du Pontife désarmé, si faible en apparence, allait éveiller le remords et susciter la lumière jusque dans l'âme des courtisans, dans la famille et le palais même de César. C'est juste à cette époque, sous de telles impressions, au plus fort de la crise, que l'historien Radevic, après avoir ajouté deux livres à ceux d'Otton de Freisingen, brise sa plume, aimant mieux laisser son travail inachevé, s'exposer à la colère impériale, que lutter plus longtemps contre les réclamations de sa propre conscience et continuer le panégyrique d'un tyran persécuteur. Dans les mêmes circonstances et pour la même raison, le poète historien Gunther, surnommé le Ligurien, arrête également son œuvre et rejette son héros. Mais lui ne se contente pas de cette réprobation tacite, tout éclatante et périlleuse qu'elle soit ; il termine par un acte solennel de foi catholique, en se déclarant hautement contre Octavien et pour Alexandre¹.

§ V. INTERVENTION DE LA PROVIDENCE.

33. Un tragique événement parut militer d'une manière encore plus frappante en faveur de celui-ci : la vengeance divine atteignait par un coup soudain cet archevêque de Mayence, l'ambitieux Arnold, à qui la plus vulgaire sagesse conseillait tant de se faire oublier, et qui venait de se produire si malencontreusement à Pavie. Il retournait dans son diocèse, quand il fut mis à mort par ses diocésains mêmes, aux portes de la vieille cité². Une indication générale ne suffit pas pour cet instructif et sanglant épisode ; écoutons un narrateur contemporain : « On avait plus d'une fois

Arnold de
Mayence
revenant de
Pavie.
Accueil de
ses
diocésains.

1... « Studiis melioribus ultro
Rolandus petitur, qui cancellarius ante,
Sanguine conspicuus, veteri mox nomine verso
Factus Alexander, per tempora multa superstes...
Altera pars sacra, Octavi, te sede locatum,
Auspiciis decepta suis, ignara superni
Judicii, falso victorem nomine dixit. » GUNTHER LIGUR. lib. x.

² ROBERT. in *Appendice ad Sigebert.* an. 1160.

averti l'archevêque Arnold de se mieux tenir sur ses gardes ; il s'était contenté, dit-on, de répondre à ces conseils : Les chiens mayençais ne savent pas mordre, ils n'ont que la force d'aboyer, ils ne peuvent faire peur qu'aux lâches. Dans le monastère d'Eberbach, de l'ordre de Cîteaux, était un vénérable abbé qui par de fréquentes lettres n'avait pas craint de mettre sous les yeux d'Arnold les excès dont il se rendait coupable et les dangers qu'il courait. Une sainte religieuse nommé Hildegarde prophétisait aussi la mort imminente du téméraire prélat¹. On rapporte qu'elle lui aurait écrit : Père, redoublez de vigilance ; les chiens sont détachés, ils vous poursuivent. Arnold dédaigna tous les avertissements. Or, la veille de Saint Jean-Baptiste, après le repas du matin, il quitta la petite ville de Bingen pour se rendre à Mayence ; et le soir il reçut l'hospitalité dans le cloître de Saint-Jacques, situé sur un monticule voisin et qui touchait aux murs de sa ville épiscopale. Instruits de son retour, les Mayençais passent la nuit à se procurer des armes ; il est résolu que chacun sera prêt le lendemain, au premier son de la cloche. Le jour paraît, toutes les dispositions sont prises, sans oublier même le repas matinal. La cloche sonne, annonçant la solennité ; tous les habitants se groupent et sont bientôt réunis. Arnold est réveillé par le bruit de l'émeute se mêlant à celui du tocsin. Autant il s'était montré calme, autant il est épouvanté ; la raison l'abandonne, il ne sait comment faire tête au danger, et la fuite est impossible. Il ordonne alors de barricader avec des pierres et du bois les portes du monastère. Au dehors, la foule ameutée l'enveloppait entièrement et surveillait toutes les issues, pour que la victime ne pût échapper. Les bâtiments secondaires, les dépendances de la maison deviennent promptement la proie du feu ; ce n'est pas sans peine et sans danger que les moines se renferment dans le corps principal, qui lui-même se remplit de fumée, enveloppé qu'il est par les flammes.

34. L'infortuné prélat monte au sommet d'une tour, et de là demande grâce avec des cris lamentables et des gestes désespérés,

Mort tragique de cet indigne prélat. Outrages posthumes.

¹ Cf. tome xxvi de cette histoire pag. 429 et 427.

promettant de donner satisfaction à tous ceux qu'il aurait lésés par ses actes ou blessés par ses discours. A la vue de cet homme, les assiégeants poussent de furieuses clameurs, qui dominent sa voix suppliante. Secondé par leurs efforts, l'incendie consume le monastère et gagne la tour ; ils le somment de descendre. Les religieux ayant obtenu la permission de s'éloigner, Arnold espère les accompagner dans leur fuite, en revêtant un de leurs habits. Les portes de l'église étant ouvertes, il avait déjà franchi le seuil et comptait opérer sa retraite, quand il fut reconnu sous son déguisement. Une épée lui fend aussitôt la tête, une autre dans le même instant lui traverse la poitrine. Comme il arrive toujours en pareil cas, la vile populace ajoute d'inutiles coups et s'acharne sur un cadavre. On le dépouille de ses habits, on arrache de ses doigts les anneaux précieux, on lui enlève des reliques qu'il portait suspendues à son cou. L'atroce scène était accomplie vers la neuvième heure de ce même jour, un peu avant l'office de Vêpres. C'est en vain que les clercs demandèrent aux meurtriers le droit au moins de lui donner une honnête sépulture. Il resta gisant en plein air près des fossés de la ville, où les animaux avaient toute liberté de le dévorer ; et c'était l'intention des hommes. Il resta là trois jours entiers ; des femmes indignes de ce nom, des revendeuses et des courtisanes éhontées vinrent lui briser les dents à coups de pierre, ou lui plonger dans la gorge des tisons enflammés, avec un flot de malédictions et d'injures qu'on ne saurait répéter. Il était méconnaissable et la putréfaction commençait ; encore fût-ce à la dérobee que les chanoines de Sainte-Marie l'emportèrent dans leur église où leurs pieuses mains le descendirent au tombeau sans aucune pompe, avec de profonds soupirs et des larmes abondantes¹. Leur douleur était motivée moins par la mort déplorable de l'archevêque que par l'incertitude de son sort éternel. Tout devait inspirer les plus vives craintes, les moyens employés pour son élévation, la gestion même de sa charge archiépiscopale, sa tyrannie comme prince séculier, et par-dessus tout son intervention dans le schisme. Rien n'excuse-

CONRAD. EPISC. *Chron. rerum Mogunt.* ad annum 1160.

sait cependant le crime abominable de ses diocésains ; c'est avec raison que l'auteur les apostrophe de la manière la plus véhémentement, en terminant son récit. Les violences et les perversités des hommes, Dieu les fait tourner à l'accomplissement de ses desseins, aux arrêts de sa justice ; mais le mal est toujours le mal, il ne sert au bien que dans une sphère supérieure.

35. Le siège laissé vacant par Arnold fut immédiatement envahi par un intrus nommé Rudolphe. Joignant le sacrilège à l'usurpation, sur le point de partir pour Rome, il coupa le bras d'une croix d'or massif appartenant à la Métropole, afin de subvenir, soit aux frais du voyage, soit à ses secrètes intentions d'astuce et de simonie : il mourut en chemin. L'Eglise de Mayence élut alors, par les voies légitimes, le chancelier de l'empire Conrad, à qui son parent Barberousse avait destiné déjà cette haute dignité, en récompense des services multipliés rendus par ce personnage à l'ambition de son souverain. Chose remarquable, Conrad s'était élevé comme le grand Adalbert et dans des circonstances identiques : il l'imita dans son complet changement, et bientôt dans son invincible courage. Le caractère épiscopal le transforma ; dès qu'il eut reçu l'onction sainte, il se sépara de l'antipape Victor, pour embrasser résolument la cause d'Alexandre. Après avoir visité son troupeau, il osa revenir en Italie, rendre hommage au Souverain Pontife, implorer sa bénédiction, lui jurer amour et fidélité. Personne comme lui ne pouvait comprendre ce qu'avait de périlleux une telle démarche, de quel tyran irascible et jaloux c'était là braver la colère. A son retour, il trouva Mayence dans la consternation ; les remparts n'existaient plus ; démantelée par les ordres de Barberousse, elle restait à la merci du caprice impérial et des passions subalternes. Une terreur indéterminée planait sur la Métropole religieuse de la Germanie. On prétendait punir le meurtre de l'archevêque ; mais la vengeance visait plutôt l'attachement que son successeur avait déjà su conquérir. Lui-même fut en butte à la plus cruelle persécution. L'empereur l'expulsa de son siège et lui donna pour remplaçant un fanatique partisan d'Octavien, un homme voluptueux et sanguinaire nommé Christian. C'était le schisme accompagné de la

Le chancelier Conrad archevêque de Mayence : Nouveau Saul.

servitude qui s'en allait implanter son drapeau dans la vieille cité catholique, qui portait jusqu'à la frénésie l'amour de ses immunités et de ses croyances. Le pouvoir y suscita les factions, qui la déchirèrent pendant plus de vingt ans. Le métropolitain légitime, traqué de toutes parts, dut céder à la violence. Sans renoncer à ses droits, il consentit pour le bien de l'Eglise à porter un autre titre archiépiscopal. Nous le verrons, en 1183, remonter sur son siège de Mayence. Il n'avait pas un seul instant faibli dans ce long intervalle et parmi tant de combats.

Pierre
archevêque
de Taren-
taise,
religieux
cistercien.

36. Un autre athlète non moins généreux, bien qu'il n'eût à réparer aucune défaillance, était spontanément dès les premiers jours descendu dans la lice, allant droit à l'empereur. C'est Pierre, archevêque de Tarentaise, le plus doux des prélats, le plus pacifique des hommes, qui nous apparaît ici sous une image belliqueuse. Ne venait-il pas lutter pour l'Eglise opprimée, pour l'honneur du sacerdoce et la gloire de Dieu, contre toutes les puissances humaines et toutes les passions conjurées? Pierre était d'une famille qui n'avait ni richesse ni distinction, autres que celles de la vertu¹. Son goût pour les études et son amour pour la religion, aidés d'une précoce intelligence, ne lui permirent pas de se renfermer dans un travail manuel; la science lui fut donnée par le bienfait des institutions régnautes. A l'âge de 20 ans, il embrassait la vie religieuse dans le monastère cistercien de Bonnevaux, au diocèse de Vienne, naguère fondé par des disciples de saint Bernard. Il se montra digne d'une telle école et d'une telle inspiration. Peu de mois après, étaient admis dans ce même monastère dix-sept novices appartenant tous à des familles distinguées, et dans ce nombre Amédée prince de Savoie, qui fut l'instrument des desseins de Dieu sur Pierre. Amédée fonda quatre nouvelles maisons, dont une à Tamiès dans sa province et par ses soins Pierre en fut nommé le premier abbé. A ce monastère, qu'on estimait un second Clairvaux, peuplé d'anges terrestres, gouverné par un autre Bernard, furent adjoints deux hospices, l'un pour les étrangers, l'autre pour les

¹ SCRIVUS, tom. III, die 8a Maii, *Vita S. Petr.* cap. 24.

malades. En 1142, l'archevêché de Tarentaise étant devenu vacant, Pierre fut élu d'un consentement unanime, moins le sien, qu'il refusait avec obstination. Pour vaincre sa résistance, il fallut un commandement du chapitre général de son ordre et l'intervention personnelle du saint qui en était l'âme et la gloire. Plus il avait reculé devant l'épiscopat, mieux il en remplit les fonctions sublimes. Tout était tombé dans la confusion, le temporel comme le spirituel, le clergé comme le peuple, par l'incurie de son prédécesseur : tout en peu d'années fut rétabli selon l'idéal évangélique. Agissant en évêque, il vivait en religieux ; aucun luxe, aucun éclat, aucune délicatesse : Il avait transporté dans son palais l'abnégation et les austérités du cloître.

37. Quand il eut formé de zélés collaborateurs, capables d'étendre et de perpétuer son œuvre, il disparut tout à coup, pour aller s'ensevelir dans un monastère d'Allemagne. Il y fut découvert et ramené dans son diocèse, aux acclamations des habitants et des provinces voisines ; il dut se résigner à le gouverner jusqu'à sa mort. Nouveau thaumaturge, il donnait à ses prédications le fréquent témoignage des miracles. Il n'était pas seulement le pasteur, il était le père des populations de la Savoie. C'est de là que franchissant les Alpes, il vint trouver l'empereur, alors dans sa frénésie guerrière et schismatique, lui demandant d'épargner les Milanais, contre lesquels Frédéric dirigeait toutes ses forces, après avoir ruiné les cités d'alentours. L'humble prélat d'une pauvre et sauvage contrée n'était pas un inconnu pour le puissant monarque. Celui-ci l'écoutait volontiers, bien qu'il ne se rendit pas à ses prières, moins encore à ses conseils. Mais les courtisans et les sycophantes, craignant que du respect le maître ne passât à la soumission, ou feignant de le craindre, employaient tous les moyens en leur pouvoir, accusations ouvertes et lâches calomnies, pour écarter ou perdre le courageux défenseur de l'unité catholique. Devait-il être épargné comme cet incorrigible Eberard de Salzbourg ? N'était-ce pas assez d'une aussi fâcheuse exception à la loi commune ? Les succès qu'il avait obtenus dans l'ancien royaume de Bourgogne, en détachant de Victor les évêques dont l'adhésion était d'autant plus pré-

Le saint à la cour de Frédéric. Opposition et vénération qu'il y rencontre.

cieuse qu'ils appartenaienl moins directement à l'empire d'Allemagne, n'allait-il pas encore mieux les obtenir en Italie, où les passions politiques, surexcitées en ce moment, feraient alliance avec le fanatisme religieux ? Dans le nombre des conseillers intimes, se distinguait un intrus nommé Herbert, qui venait d'usurper l'Eglise de Besançon, à force d'adulations et d'intrigues. « Quel sera le résultat de votre excessive bonté ? disait-il à l'empereur lui-même. Que faites-vous ? N'est-ce pas ruiner votre cause que de témoigner tant d'égards à celui qui ne cesse de la miner et de la combattre ? Les honneurs dont il est l'objet se tournent contre nous. Il nous poursuit de sa haine, il nous maudit, il nous traite d'hérétiques ; et vous l'accueillez comme l'ange du Seigneur, comme un être supérieur à la nature humaine ; vous ne perdez pas une occasion de proclamer sa sainteté¹. » Fatigué de semblables remarques, l'empereur aurait un jour fait au dénonciateur cette mémorable et magnifique réponse : « Je puis bien m'opposer aux agissements des hommes ; mais voulez-vous que j'entre en lutte avec Dieu ? »

Lettre du
Pape à
l'évêque de
Lisieux,
qu'il
nomme son
légal.

38. Barberousse n'empêchait pas l'infâme Herbert et ses dignes émules d'expulser les moines de leurs couvents, les cisterciens eux-mêmes, qu'il avait d'abord ménagés, dans l'espoir de les séduire et de les avoir pour coopérateurs ou pour instruments ; mais, quant à Pierre de Tarentaise, il enchaîna le mauvais vouloir des césariens, le laissant libre de continuer sa divine mission. Arnoulf de Lisieux poursuivait également la sienne sur un théâtre non moins important, quoique plus éloigné du centre. Le prélat normand ne tarda pas à recevoir le titre de légat pour la Gaule occidentale et le royaume d'Angleterre. Le jour des calendes d'Avril, Alexandre III lui conférait cette dignité par la lettresuivante : « Alexandre évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à son vénérable frère Arnoulf évêque de Lisieux, salut et bénédiction apostolique. — En nous écrivant comme vous l'avez fait dans votre sagesse, vous nous avez causé d'autant plus de joie que nous comprenions mieux de quel riche fonds de charité chrétienne et de

¹ GAUFRED. *Vita S. Petr.* cap. xxv, apud Bolland. Die 8a Maii.

dévouement épiscopal émanait votre missive. Après l'avoir lue nous-même avec toute l'attention qu'elle méritait, pour ne point laisser dans l'ombre une charité si dévouée, une foi si pure, nous avons ordonné qu'elle serait publiquement lue dans l'assemblée de nos frères. Là, devaient briller la grandeur de vos inspirations et l'énergie de votre éloquence. Nous savons, nous ne pouvions pas avoir oublié les ardentes luttes qu'eut à soutenir pour l'unité de l'Eglise notre saint et glorieux prédécesseur Innocent; avec quelle audace et par quels iniques moyens son antagoniste essaya d'usurper le trône pontifical : il avait à son service le crédit des parents, l'abondance des richesses, une profonde habileté, toutes les séductions de la parole humaine. C'était le criminel contre l'innocent, le fort contre le faible, l'homme armé contre celui qui n'a point d'arme, le schismatique contre le catholique. Où cela devait-il cependant aboutir? Les fidèles enfants de l'Eglise l'ont appris par l'éclat toujours croissant de leurs mérites, et les méchants par les peines qu'ils ont subies. Leurs devanciers n'ont jamais été plus heureux, comme vous le rappelez avec autant d'énergie que d'élégance. Le Seigneur a permis, dans sa mystérieuse sagesse, que des hérésies aient paru de nos jours, afin que les siens soient manifestés par l'épreuve, pour que nous consacrons tous nos efforts à séparer la paille du grain dans l'aire du père de famille.

39. « Mais nous espérons, nous avons la ferme confiance que les flots et les vents ne tarderont pas à se calmer, qu'un ciel serein brillera sur nos têtes, que la barque de Pierre, passant sur le corps de ses ennemis, entrera bientôt au port. Déjà nous rendons grâce et gloire au souverain Maître de l'univers, sachant que le magnifique et puissant roi d'Angleterre s'est fortement déclaré pour l'unité de l'Eglise catholique et ne varie pas dans sa résolution. Vous qui l'avez inspirée, ne cessez pas de l'entretenir, nous vous en conjurons; faites en sorte que la fidélité du prince ne soit ébranlée ni par les messages ni par les obsessions de l'empereur. Pour l'accomplissement de cette œuvre et pour le bien de tous dans ces contrées, nous vous nommons légat apostolique, nonce

Il l'exhorte à soutenir toujours avec la même énergie la cause de l'unité catholique.

de la vérité. Exhorte le roi, les évêques, les grands, tous ceux qui possèdent quelque influence, à vous seconder avec une infatigable ardeur. Notre affection pour vous n'est pas chose nouvelle vous ne pouvez pas ignorer qu'elle date de loin, qu'elle existait avant notre promotion. » Le pape expose ensuite le but poursuivi par Frédéric contre l'indépendance de l'Eglise, non seulement dans ces derniers temps, mais au début même de son règne. « L'empereur des Romains, dit-il, marchant sur les traces des plus cruels despotes, a montré dès lors le fond de sa pensée. » Il rappelle les insultes faites et les pièges tendus à son prédécesseur Adrien « de sainte mémoire », les dangers qu'il a lui-même courus à la diète de Besançon, avec son vénérable collègue, actuellement cardinal évêque de Porto, quand ils représentaient l'autorité pontificale. Il ne pouvait pas oublier les illégalités et les violences commises au pseudo-concile de Pavie. Sur ce point, il nous révèle certains détails que les historiens n'ont pas mis en lumière : Octavien se dépouillant d'abord des insignes de la papauté et les déposant aux pieds de Barberousse, puis les recevant de ses mains par une investiture deux fois sacrilège ; beaucoup de prélats, et les meilleurs soit de l'Allemagne, soit de l'Italie, dont on avait trompé la religion, se dérobaient au tumultueux concilia-bule, pour ne point paraître en épouser les décrets. Alexandre déclare en terminant qu'il a frappé d'excommunication, du consentement unanime de ses frères, l'empereur et l'antipape, ainsi que leurs principaux adhérents. Devant une déclaration si formelle, nous comprenons encore moins que certains auteurs et Baronius lui-même aient paru révoquer en doute la réalité de cette excommunication.

40. Après avoir reçu la lettre du Pape, Arnoulf en écrivit une, en sa qualité de légat, aux évêques de Gaule et d'Angleterre. Il peint sous les plus vives couleurs l'effroyable tempête que subit en ce moment l'Eglise catholique ; mais, loin d'exprimer la défiance ou le découragement, appuyé sur la divine promesse, il annonce le prompt retour de la sérénité ; il prophétise la victoire, pour mieux exciter les feux des saints combats. Les âmes auxquelles

Circulaire
du nouveau
légat. Éloge
de la
France. Un
Plantagenet.

il s'adresse partagent ses convictions; il ne juge pas cependant inutile de les corroborer, de les mettre en mesure de répondre aux arguments opposés et de résister à toutes les attaques. Il revient sur la double élection, il met en parallèle les caractères des élus, il pousse la démonstration jusqu'à la dernière évidence. Après avoir fait en quelques traits justice des manœuvres impies et des tyranniques procédés de l'empereur, il parle de l'attitude prise dès le commencement par Henri II et Louis VII; ensuite il s'écrie : « Béni soit le père des miséricordes, le Dieu de toute consolation, qui donne à l'Eglise des Gaules les preuves accoutumées de son amour, en l'éclairant sans cesse des lumières de la vérité, en ne permettant jamais qu'elle s'écarte de la voie droite. Tous ceux que les teutoniques fureurs et les jalousies césariennes ont élevés pour opprimer l'Eglise, sont manifestement tombés sous la main du Tout-puissant, qui toujours, au contraire, a couronné des honneurs du triomphe ceux que protégeait le dévouement de la France. Les monstres n'ont pas manqué dans les autres régions, qui l'ignore? la Gaule seule n'en a pas eu; constamment elle a brillé sur tous les peuples par l'intégrité de sa foi, la pureté de sa doctrine, l'éminence de ses vertus et la grandeur de ses œuvres¹. » Dès qu'il a rendu ce splendide témoignage à notre patrie, cet hommage à la vérité, le prélat fait de nouveau l'éloge du monarque anglais et maintient son initiative dans l'adhésion des deux pays au pape Alexandre : « Sa volonté, poursuit-il, s'est affirmée par des signes réitérés, d'une manière indubitable. Tandis qu'il recevait avec un profond respect les lettres du Saint Père, il ne voulut pas toucher de sa main royale aux écrits d'Octavien, les tenant pour chose impure et sordide. Quand se présenta devant lui le messager de l'antipape exhibant un autographe de ce dernier, le monarque ramassa par terre un bout de planche poudreux sur lequel il fit déposer la lettre; et soudain, la lançant bien haut par dessus sa tête, il la rejeta comme un ignoble

¹ ARNULF. LEXOV. Epist. xxiii; — *Patr. lat.* tom. cci, col. 37-40.

chiffon, au grand scandale du nonce, aux rires bruyants des spectateurs.

Fureurs de
Barbe-
rousse. Guil-
laume de Si-
cile fidèle
dans l'adver-
sité.

41. Qu'eût dit ou pensé Barberousse, s'il avait vu comment ce roi d'Angleterre qu'il donnait à tout propos pour un ferme soutien de sa cause, traitait publiquement son protégé. Cette scène, qui caractérise si bien un Plantagenet, ne pouvait pas être tenue secrète; elle dut bientôt retentir aux oreilles de l'impétueux Hohenstoufen. Mais là sa rage était impuissante. Il la tournait contre des ennemis plus rapprochés ou moins redoutables. Les Milanais cependant tenaient toutes ses forces en échec, et ce n'est pas sans de graves pertes qu'il continuait ses opérations contre la capitale de la Lombardie. Ne touchons pas pour le moment à cette guerre, dont nous aurons à résumer plus tard les péripéties et les atrocités. Il en menait simultanément une autre qui n'offrait ni les mêmes difficultés ni les mêmes périls, à ne considérer que les apparences : il frappait sans relâche sur les évêques et sur les ordres religieux fidèles au pape légitime. Celui-ci, de son côté, par des mesures énergiques et prudentes, établissait son pouvoir dans la partie méridionale des États pontificaux, en y comprenant toute la Campanie. Guillaume de Sicile s'était rangé sous son obéissance et lui tendait la main avec un courage d'autant plus méritoire qu'il bravait ainsi la colère des Allemands et qu'il aggravait les menaçantes agitations de son propre royaume. Malgré ses défauts et ses perversités, ce prince n'était pas entièrement déshérité des grandes qualités de sa race. Il fut heureusement inspiré quand il arbora le drapeau d'Alexandre : cette détermination eut pour résultat de le maintenir sur le trône. Depuis longtemps il luttait contre des ennemis déclarés, Robert de Loriette et le comte André, secondés par une foule d'autres seigneurs de moindre importance¹. Depuis peu la trahison l'enveloppait dans ses filets, dont chaque jour resserrait les mailles. Le grand amiral Maïo, qui venait de céder aux Almohades, dans un pacte honteux, les dernières cités africaines conquises par Roger² aspi-

¹ HUGO FALCAND. *De Sicil. Calamit.* ad annum 1161.

² FASELLUS. lib. VII *poster. Decad.* p. 418 ; — SUMONTIUS, *Hist. Neapol.* lib. II

rait à ceindre la couronne. Dans le but d'obtenir que le Pontife donnât son assentiment à cette révolution intérieure, il osa lui dépêcher un habile agent, pourvu d'une somme énorme. Les raisons ou les prétextes ne manquaient pas, ni les exemples; on invoquait en particulier celui de Pépin, l'illustre père de Charlemagne. Maïo n'avait réussi qu'à se démasquer. Ce n'était pas un pape tel qu'Alexandre qui pouvait écouter de telles insinuations ou recevoir de tels présents. Bientôt après l'amiral était frappé de mort par un serviteur de Guillaume. Cet événement eut lieu le 19 janvier 1161.

42. Au commencement de cette même année, Alexandre canonisait solennellement Edouard roi d'Angleterre, mort environ un siècle auparavant. La bulle est adressée aux archevêques, évêques, abbés et prélats de ce royaume. On y voit clairement attestées la haute sagesse qui depuis guida toujours les Pontifes Romains dans cet exercice spécial de leur mission providentielle, les précautions qu'ils ont accumulées pendant une longue série de siècles pour échapper aux accusations des prétendus réformés du seizième, les surabondantes garanties données à la piété catholique dans le culte des saints. On y découvre sans peine les éléments essentiels de la remarquable procédure désormais réglementée et si rigoureusement suivie dans l'instruction de ces causes. La bulle d'Alexandre III¹ est un document à consulter pour l'histoire de la canonisation des saints. Le pape accède avec bonheur aux instantes prières du monarque et des évêques anglais, mais non sans avoir soumis aux plus laborieuses délibérations et constaté par des témoignages irrécusables l'héroïcité des vertus et l'authenticité des prodiges attribués au saint confesseur. Alors seulement il se prononce, il consacre la mémoire d'un héros chrétien. S'il reconnaît que de telles décisions étaient le plus souvent prises et proclamées dans un concile, il n'en affirme pas moins son droit comme chef suprême de l'Eglise. On ne manqua pas d'observer que les miracles devinrent plus nombreux au tombeau de S. Edouard,

Canonisation de S. Edouard roi d'Angleterre.

¹ *Surius*, tom. III, die 18 Martii, Appendix ad vitam S. Eduardi.

rendant ainsi témoignage à la légitimité de l'acte et du Pontife.

§ VI. INFLUENCE DE LA SAINTETÉ.

S. Pierre de
Tarentaise à
Béthanie.
Mort d'un
réprouvé.

43. La conviction qui s'affermissait au loin, était encore attaquée de près par les influences multiples et combinées de la puissance temporelle ; pour agir sur les esprits incertains ou timides, Alexandre résolut d'appeler à son secours ce Pierre de Tarentaise qui remuait en sa faveur la Bourgogne et la Lorraine. Écoutons l'historien particulier, l'inséparable compagnon des courses et des travaux de l'évêque missionnaire : « Il y a dans le diocèse de Besançon un couvent nommé Béthanie. Informé que le saint devait s'y rendre, l'intrus persécuteur Herbert fit savoir aux moines qu'il y serait le même jour. Fâcheuse coïncidence, l'abbé court au-devant de l'hôte qu'il désire tant recevoir pour lui communiquer ses perplexités et ses craintes. — Mais le plus petit coin me suffira, lui dit Pierre ; n'allez donc pas vous troubler. — La divine vengeance dénoua la situation ; une grave maladie ne permit pas au schismatique d'accomplir son dessein. Dans ses prédications ou ses visites apostoliques, Pierre avait plus d'une fois prophétisé la mort de l'impie, s'il persistait à tyranniser l'Eglise, s'il refusait de se convertir. La maladie faisant des progrès alarmants et rapides, l'abbé de Belvaux alla visiter le *ἁγίου* Herbert le remercia d'abord et se montra réellement heureux de cette visite ; mais quand le religieux lui parla de pénitence et de confession, le moribond ferma le poing, et l'appliquant à sa bouche, s'en servait comme d'une trompette ; puis bientôt il retira sa main et se mit à chanter avec impudence ¹. L'abbé rougissant, couvert de confusion, eut beau supplier et menacer le prêtre impénitent, il n'en put obtenir d'autre réponse. Il s'éloigna désolé, la réprobation était manifeste ; et le lendemain, il n'était pas encore sorti de Besançon, qu'un char

¹ « Admonitus de pœnitentia, pugillum strinxit, et applicans ori buccinabat in eo. » GAUFRED. *Vita S. Petri*, cap. xxv et seq. L'impénitence finale est là dans son hideux réalisme ; nous n'en connaissons pas de plus effrayant tableau.

funéraire emportait le hideux cadavre d'Herbert parmi l'immense foule qui ne cessait de crier : Béni soit Dieu, sa justice a renversé le sacrilège. »

44. Le pieux historien suit son héros en Italie : « Mandé par le vrai pape catholique Alexandre III, notre saint archevêque ranimait partout d'une manière merveilleuse les populations attachées à l'unité, dissipait les préventions, ramenait ou confondait les schismatiques. On l'accueillait avec des transports de joie. Dans les villes mêmes où régnaient des intrus, sa parole n'était ni moins libre ni moins puissante ; Dieu la confirmait par des signes éclatants. Ni le Souverain Pontife n'accueillit un personnage avec autant d'honneur, ni l'Eglise Romaine ne montra pour un évêque de tels sentiments d'admiration, de respect et d'amour. Les pauvres regardaient à ses mains, constamment ouvertes pour donner ; tous sans distinction attendaient de lui l'aumône spirituelle. Les bienfaits qu'il avait longtemps répandus dans les provinces impériales de la Gaule, il les répandait maintenant dans les diverses contrées de l'Italie, jusqu'aux frontières du royaume de Sicile. A son arrivée, pendant son séjour, à son départ, l'enthousiasme était le même, la lumière entraînait dans les esprits, le repentir dans les consciences ; on vénérail, on acclamait l'homme de Dieu ¹. » Ne croirait-on pas lire un chapitre supplémentaire de la vie de saint Bernard ? Si l'évêque de Lisieux, cet autre champion de la cause catholique, le rappelait un peu par la noblesse et la fermeté de ses écrits, l'archevêque de Tarentaise le rappelait beaucoup par la parole, le dévouement et la sainteté. Parmi les intrépides défenseurs de la même cause, il faut signaler deux ordres religieux, les Chartreux et les Cisterciens, excités eux-mêmes, éclairés et soutenus par des hommes remarquables. Nous lisons dans un auteur contemporain : « L'ordre des Chartreux, le premier de tous assurément dans l'Eglise Occidentale, reconnut Alexandre pour le vrai Pontife universel et se rangea sous son obéissance. »

45. Mais qui fut le promoteur de cette grande résolution ? « Le

Prodiges
opérés par le
saint Arche-
vêque en
Italie

S. Anhelme
de Belley
Les ordres
religieux
persécutés.

¹ GAUFRED. *Vita S. Petri* cap. xxvii ; apud Bolland. die 8 Maii.

serviteur de Dieu Anthelme, général des Chartreux à la mort du bienheureux Guigues, plus tard évêque de Belley, et, avec lui, le saint religieux Geoffroy, homme aussi distingué par son éloquence que par son érudition, surtout dans les divines Ecritures. C'est par leurs soins, leur zèle et leurs constants efforts que les divers membres de cet ordre, moines ou prieurs, dont l'esprit hésitait encore, furent entièrement affermis. L'impulsion s'étendit à beaucoup d'autres Eglises ; ils en sauvèrent plusieurs déjà retenues dans les liens du schisme ou sur le point d'être enlacées. L'empereur, qui prétendait avoir seul le droit de créer un souverain pontife et de le gouverner à son gré, n'apprit pas sans indignation la propagande exercée par Anthelme. Non-seulement il le condamna, mais il le menaça même de sa vengeance, s'il ne se rangeait pas de son côté. Condamnation ridicule de la part d'un chef temporel, qui ne peut ni bénir ni maudire ; menaces impuissantes contre ceux qui mettent la vie bien au-dessous de la foi¹. » Les monastères d'Allemagne ne furent pas épargnés par le tyran ; on les mit dans l'alternative de reconnaître Victor et d'anathématiser Alexandre, ou de partir immédiatement pour l'exil ; des troupes de moines couvrirent bientôt les chemins qui, des diverses contrées de la Germanie, se dirigent vers la France, ce port assuré, cet asile séculaire des persécutés et des martyrs. Les mêmes hommes, sauf la différence des noms, suivaient naguère les mêmes chemins. Serions-nous à la veille de voir s'accomplir un mouvement opposé ?

46. Alexandre dut aussi, comme tant d'autres Pontifes, songer à quitter pour un temps le siège traditionnel de sa puissance, pour échapper aux mains de ses ennemis, en venant implorer la protection de nos pères. Dans le courant de cette année 1161, il avait essayé de s'établir à Rome. Il fut bientôt réduit à l'abandonner de nouveau, par les incessantes agitations des hérétiques, les intrigues d'Octavien et l'approche de la meute impériale. Il rentra dans la Campanie ; le patrimoine de S. Pierre était occupé par les Teutons, ou leurs

¹ SERIUS, die xxvi Junii. tom. III.

alliés indigènes, jusqu'à la ville de San-Germano, moins trois places, Urbevetana, Terracine, et Anagni. Le cercle allait se rétrécissant d'heure en heure ; il fallait donc hâter le départ, sous peine de rester comme enfermé dans une geôle. Ainsi traqué, le Pape n'oublia pas son Eglise de Rome ; il prit toutes les dispositions pour qu'elle eût moins à souffrir de son absence, y laissa comme vicaire, avec les pouvoirs les plus étendus, le cardinal Jules évêque de Préneste. Après cela, suivi des autres cardinaux, il descendit à Terracine, où l'attendaient quatre galères parfaitement équipées, que le roi de Sicile avait envoyées pour le transporter sur les côtes de la France. L'embarquement était à peine effectué qu'une furieuse tempête se déchaîna tout à coup et rendit le départ impossible. Un vent impétueux, venant de la haute mer, rejeta les navires contre les rochers qui bordent le rivage ; ils y furent brisés en quelques instants, mais sans perte d'hommes, ni même de biens, ce qu'on regarda comme une protection spéciale obtenue du Ciel par les mérites et les prières du saint Pontife¹. Ce contre-temps inattendu le retint encore quelque temps en Italie, dont le séjour était devenu pour lui si dangereux et si précaire. Il ne pourra s'en éloigner que dans les derniers jours de cette même année et n'abordera les côtes hospitalières de notre patrie que dans les premiers de l'année suivante. Pour se préparer les voies, il expédia Pierre de Tarentaise, devant qui tous les chemins étaient ouverts.

47. Revenus de leur expédition de Toulouse demeurée sans résultat et sans engagement sérieux, les rois de France et d'Angleterre avaient ensuite bataillé sur les confins de la Normandie, d'une manière non moins stérile, quoique plus désastreuse pour leurs sujets : entre ces deux princes, dont les intérêts semblaient intimement liés, la paix était aussi difficile que nécessaire. Elle intervint cependant avant le voyage d'Alexandre, et plusieurs historiens particuliers attribuent le succès des négociations aux démarches actives, aux salutaires conseils, aux œuvres merveilleuses de son pieux légat. Ce témoignage est d'autant plus considérable que les

Paix entre les rois de France et d'Angleterre. Un précurseur.

¹ Codex vaticanus. *Acta Alexandri III, Pontif. Max. ad annum. 1161.*

auteurs dont nous parlons furent mêlés aux faits qu'ils racontent. Les historiens généraux, les seuls acceptés ou connus dans les compilations modernes, tels que Guillaume de Nangis, Robert du Mont, Matthieu Paris, n'ayant pas mentionné le grand thaumaturge, plusieurs ont affirmé qu'il n'était pour rien dans cette réconciliation des deux puissances rivales. D'après eux, le légat apostolique n'aurait rempli sa mission que postérieurement à la signature du traité. Cette opinion ne repose que sur des preuves négatives et n'est appuyée que par des témoins muets, si même on peut appeler témoins des écrivains dont aucun ne vivait à cette époque. Sans approfondir la discussion, qui ne saurait avoir une importance historique, bornons-nous à constater que la venue de Pierre coïncide avec le rétablissement de la paix, qu'il restait encore, les formalités officielles étant remplies, bien des passions à calmer, bien des préjugés à détruire ; car il s'agit tout au plus d'un retard possible de quelques mois ou de quelques jours. Suivons un moment cet homme extraordinaire ; ce n'est certes pas nous éloigner de notre objet, la vie militante de l'Eglise, le gouvernement et l'action de Dieu dans les choses humaines. En abordant sa légation, il rejeta tout appareil extérieur, il se regardait toujours comme un simple missionnaire¹. S'il ne marche pas absolument sur les traces de saint Norbert, c'est par condescendance pour l'avis de graves personnages, de fervents religieux, mais dont la religion n'allait pas jusqu'à cette rupture absolue avec les usages du monde chez un représentant de la papauté. Dans ce nombre était un éminent cistercien nommé Henri, « alors abbé de Haute-Combe, plus tard de Clairvaux, aujourd'hui cardinal évêque d'Albano, l'une des plus solides colonnes, l'un des plus beaux ornements de l'Eglise Romaine, l'un des plus intimes amis du saint. »

Le nouveau
S. Bernard.
Ses
miracles.

48. Dans le cours de son voyage, comme celui-ci traversait le diocèse de Sens, étant malade il dut s'arrêter au monastère de Prully, et la maladie le força d'y séjourner un mois entier. Que d'autres malades auxquels il rendit la santé, pendant que lui-même

¹ Cf. tom. xxvi de cette histoire, pag. 176:

était en butte à la souffrance ! Les peuples accouraient, sollicitant de nouvelles guérisons, ou simplement pour être témoins de ces merveilles. Il fallait nourrir les indigents ; les provisions du monastère furent bientôt épuisées et les moines tremblaient pour leur propre subsistance. — Rassurez-vous, mes frères, leur disait le saint ; continuez sans crainte vos distributions ; le Seigneur bénira vos greniers, afin de manifester sa puissance ; il multiplie à son gré ce qu'on dépense pour sa gloire. — L'événement confirma cette prophétie et récompensa la confiance des religieux. Par un miracle qu'une pauvre bergère a renouvelé de nos jours et qui ravive dans la suite des siècles les prodiges des anciens temps, les pains se multiplièrent ; les approvisionnements ne diminuaient pas. Dès qu'il put se remettre en marche, le légat se rapprocha de Paris. Les multitudes venaient partout à sa rencontre ; il en était comme accablé. La vigueur de l'âme ne soutenait qu'imparfaitement un corps usé par l'âge et la fatigue. A Corbeil, celui qui gouvernait cette ville au nom du roi de France lereçut dans le palais royal, sur l'ordre du pieux monarque. C'était l'unique moyen de le soustraire aux empressements de la foule et de lui donner quelque répit ; toute autre maison eût laissé le thaumaturge sans protection et sans défense. Il paya largement cette hospitalité : le comte avait une petite fille d'environ cinq ans, boîteuse de naissance, ne pouvant guère se mouvoir. On la présente à l'archevêque, qui prie et la bénit. Comme le paralytique raffermi par un autre Pierre¹, elle bondit aussitôt devant les spectateurs avec la prestesse et la légèreté de l'enfance, poussant des cris de joie, glorifiant Dieu et son serviteur.

49. Pierre traverse la capitale, où le concours est bien plus grand, où les acclamations redoublent, où lui sont décernés des hommages et des honneurs si pénibles à sa modestie. Les princes accourent, le roi l'attend, tous le reçoivent comme un messenger céleste, on baise la trace de ses pieds. Ce n'est pas sans peine qu'il se dérobe à ses admirateurs, déjà gagnés à sa cause, ne demandant que

Le thaumaturge à la cour du monarque anglais. Son heureuse influence.

¹ « Et exiliens stetit, et ambulabat laudans Deum. » *Act. Apost.* III, 8.

des conseils de paix. Il avait hâte de se rendre en Normandie. Sur les extrêmes confins de cette province, aux portes de Chaumont¹, il trouve le jeune roi d'Angleterre, qui vient le recevoir à la tête d'un brillant cortège. Du plus loin que le prince aperçoit le saint, il descend de cheval, se précipite à sa rencontre, se jette à ses pieds, qu'il baise avec toutes les démonstrations d'un tendre et religieux amour ; il lui prend ensuite son humble manteau, tout lacéré par l'indiscrete piété des fidèles, ne se contentant pas d'en emporter un lambeau, comme les autres. L'archevêque a beau résister ; ni ses défenses ni ses menaces n'empêchent ce pieux larcin. Les grands venus à la suite du roi demandent quelle est son intention, quel prix il attache à ce vieil habit usé par le temps et déchiré par la foule. Il répond de manière à être entendu de tous : Vous ne parleriez pas de la sorte, si vous saviez les miraculeuses guérisons que son cordon monastique n'a cessé d'opérer depuis que je le possède. — On commençait à délibérer sur les intérêts de l'Etat et de l'Eglise, quand une pauvre veuve, plus touchée de son propre malheur que des discordes royales ou des périls de la contrée, vient en dépit de toutes les oppositions présenter à l'homme de Dieu sa fille muette. L'auguste assemblée n'est pas une raison pour celui-ci de renvoyer la suppliante. Il interrompt la délibération pour se livrer à l'exercice de la prière ; puis il trace le signe de la croix sur les lèvres de la jeune fille, et soudain elle qui n'avait jamais parlé de sa vie exprime aisément toutes ses pensées. Les conférences sont encore plus d'une fois suspendues pour de semblables motifs ; elles ont le miracle pour intermède. Taire ces faits en écrivant l'histoire, n'en insérer aucun n'est pas plus permis qu'il n'est possible de les relater tous ; les estimer imaginaires, parce qu'ils sont surnaturels, est à peu près aussi raisonnable qu'il le serait de nier l'existence de Louis VII ou d'Henri II². L'un et

¹ Petite ville jadis place importante du Vexin français, théâtre d'événements historiques, aujourd'hui simple canton du département de l'Oise.

² Il faut voir l'attitude des historiens complaisamment ou plaisamment appelés rationalistes, quand par hasard ils se trouvent en présence d'un saint opérant des miracles. C'est très-curieux et même assez instructif. Pour Pierre

l'autre en eurent la réalité sous les yeux, ils en avaient examiné le caractère avec une scrupuleuse attention, avant de les reconnaître par des actes publics.

50. Le vénérable archevêque ne bornait son zèle ni sa légation à rétablir ou consolider la paix entre les puissances temporelles ; ce qu'il se proposait au fond, s'était de les faire se prononcer d'une manière irrévocable pour le Pontife qu'il représentait. Il ne pouvait mieux préparer le voyage d'Alexandre ; et du même coup il décourageait les espérances et rompait les intrigues de l'empereur. Les rois de France et d'Angleterre qui venaient de se réconcilier à Fréteval, quand leurs armées étaient en présence n'attendant plus que le signal du combat, avaient sans doute personnellement reconnu le Pape légitime, ainsi que nous l'avons dit. Ils devaient maintenant le reconnaître comme chefs de deux grandes nations. Le premier réunit les évêques et les seigneurs de son royaume dans la ville de Beauvais, le second dans un bourg de Normandie qui lui servait de résidence et qui se nomme Marché-Neuf. L'une et l'autre de ces assemblées nationales, après mûre délibération, après débats contradictoires, portèrent un jugement définitif qui repoussait l'antipape Victor et proclamait Alexandre. Ce n'est pas tout ; un concile plus digne de ce nom, mais que Baronius, malgré son exactitude habituelle, semble avoir ignoré, fut tenu dans le même but à Toulouse et porta le même jugement¹. Les deux mo-

Trois
synodes se
prononcent
pour
Alexandre.

de Tarentaise, en supposant qu'ils aient entrevu son action ou soupçonné son existence, ils l'ont tout simplement effacé ; mais cette exécution sommaire, ils ne pouvaient pas l'appliquer à saint Bernard, par exemple. L'un d'eux, et non le moins habile, Henri Martin, s'en tire par une observation qui dénote un certain courage. « On ne saurait douter, reconnaît-il, que des faits en dehors des lois ordinaires de la nature ne se soient manifestés autour de saint Bernard ; un tel homme devait avoir un empire *presque* surhumain sur les organisations *nerveuses* et les âmes passionnées, et l'on sait quelle influence l'imagination exerce sur les maladies qui affectent le système *nerveux* : » *Histoire de France*, tom. III, p. 430. Ce n'est pas plus difficile que cela ! Des nerfs sensibles, une imagination frappée, et soudain les aveugles voient, les sourds entendent, les boiteux sont redressés, les morts eux-mêmes ressuscitent !

¹ GERHOFUS. *De Investigatione Antichristi*, lib. I. — LABB. *Concil.* tom. X, p. 1406:

narques s'y trouvaient en personne, avec les députés de l'empereur allemand et du roi de Castille. Les représentants des partis opposés y furent admis à plaider leur cause : pour Victor, ses uniques électeurs, Gui de Crème et Jean de Saint Martin ; pour Alexandre, Guillaume de Pavie, Henri de Pise et Jean de Naples, tous trois cardinaux de la sainte Eglise Romaine. Le premier qui parla devant l'auguste assemblée fut Gui de Crème ; pas un argument spécieux, pas une considération séduisante qu'il ne produisit avec toutes les ressources de la dialectique et tous les charmes de l'élocution. Guillaume de Pavie, se levant à son tour, répondit victorieusement à cette harangue ; rendant à chaque fait allégué sa physionomie réelle, discutant chaque raison et la réduisant à sa juste valeur, détruisant les informations mensongères et mettant la vérité dans tout son jour, il laissa le schismatique sans parole, pris dans ses propres filets. De ce duel oratoire résultait une fois de plus le triomphe du droit et jaillissait la pleine lumière.

Louis VII
guide et
modèle des
empereurs et
des rois.

51. Pour les principaux seigneurs comme pour les évêques du midi de la Gaule, ce fut un bonheur d'autant plus grand que dès le principe la plupart avaient embrassé d'inspiration la cause de la justice et de la vérité. Le Sacré-Collège, apprenant le résultat obtenu dans ces diverses assemblées conciliaires, écrivait au pieux roi des Francs pour le remercier et le féliciter de sa glorieuse initiative. « Entre tous les souverains, vous avez été le premier, lui disent les cardinaux, à reconnaître notre père et seigneur pour le vrai successeur de Pierre, pour le seul vicaire de Jésus-Christ, pour le chef suprême de l'Eglise catholique¹. » Théobald, archevêque de Cantorbéry, dans une lettre qu'il adresse au roi d'Angleterre lui-même² pour le prémunir contre les instances de l'empereur et l'engager à se prononcer pour le pape Alexandre, appuie son exhortation par l'exemple de Louis VII et de la France entière. Ce double document, dont la valeur n'est pas contestable, montre as-

¹ DUCHESNIUS, *de Rebus franc.* tom. IV.

² Cette lettre se trouve parmi celles de Jean de Salisbury ; c'est la quarante-huitième.

sez combien l'était le témoignage que l'évêque Arnoulf rendait naguère au mérite d'Henri II. Une seconde lettre non moins reconnaissante arrivait en même temps au monarque français de la part des Frangipani, « consuls des Romains. » Avec la presque totalité de l'Eglise Latine s'accordait l'Eglise Grecque, malgré les liens dont elle était enchaînée ; et l'impulsion partait encore de la France : l'empereur Manuel se faisait gloire de marcher sur les traces de Louis, comme il l'atteste dans une missive écrite à ce dernier. En optant pour un pape, en imitant dans ce choix « le plus éminent des princes catholiques, » celui dont il se vantait d'être le parent et l'ami, l'autocrate faisait acte d'adhésion à l'unité romaine. Quoique inférieur à son père Calojean, il était animé des mêmes sympathies, il ne désespérait pas d'amener un jour ses peuples à partager ses propres sentiments. Le roi de Hongrie, Geysa II, fils de Bela surnommé l'Aveugle, écrivait également au roi de France et lui dépêchait son ambassadeur Osbert, pour lui déclarer qu'à la suite d'un si grand monarque il s'était rangé sous l'autorité du pape Alexandre, et que rien ne pourra l'en séparer. « J'ajoute en toute assurance, dit-il en terminant, que si l'empereur schismatique se livrait à de perfides machinations contre vous ou votre royaume, j'envahirais immédiatement le sien à la tête d'une forte armée, attendant la réciprocque de votre amitié fraternelle, dans le cas où je serais le premier attaqué ¹. » Ses généreuses intentions ne devaient pas être mises à l'épreuve ; il mourut en peu de jours, après vingt ans de règne.

52. Encore un fait important avant de quitter cette année 1161, et nous passerons à la suivante, dont les événements attirent déjà notre attention et précipitent notre marche. Waldemar montait au trône du roi martyr Canut, son grand-père. Dès qu'il eut le pouvoir en main, il acheva d'éteindre l'idolâtrie dans l'île de Rugen et chez les nations voisines, couronnant ainsi l'œuvre de saint Otton, l'immortel évêque de Bamberg. Il lutta victorieusement contre les Vandales, qui tant de fois avaient pillé le Danemark, et les contrai-

Waldemar-
le-Grand roi
de Dane-
mark.
L'arche-
vêque
Absalon.

¹ THWROCZIUS, *Chronic. Hungar.* cap. XLV,

gnit à courber la tête sous le joug de l'Évangile. A la force des armes était unie celle de la persuasion. « En ce temps, dit un historien danois, l'Église de Roschild était admirablement gouvernée par l'évêque Absalon, homme d'une éminente sagesse, l'ornement du clergé, le soutien des pauvres, le consolateur des affligés, le modèle des peuples, l'ami des religieux, la gloire du christianisme ¹. » Il avait commencé par réformer les chapitres et les monastères de son diocèse, où le relâchement s'était introduit. Pour opérer cette réforme, indispensable condition, prélude nécessaire de ses grands desseins, il eut recours à la France, en appelant auprès de lui trois religieux de S^{te} Geneviève, mais spécialement un véritable saint nommé Guillaume, son ancien condisciple aux écoles de Paris. La vie canoniale et monastique fleurit avec autant de vigueur que de pureté dans la presqu'île danoise ; on eût dit que le souffle de Norbert et de Bernard avait touché ces froides régions. Le zélé prélat avait de puissants auxiliaires : il donna de plus heureux soins à tout son troupeau, il se dévoua plus résolument à la conversion des idolâtres. Le roi Waldemar, dont il était du reste le frère de lait, lui dut en partie sa gloire et le surnom de Grand que ses contemporains lui décernèrent et que la postérité n'a pas démenti. Le Pape légitime aura là d'intrépides adhérents, qui ne redouteront ni les armes de l'empire ni les sophismes de l'empereur. Celui-ci, voulant surtout répondre aux assemblées épiscopales tenues en Occident, réunit un second conciliabule, à Crème d'abord, ensuite à Lodi. Peu d'évêques s'y rendirent, vingt au plus, selon le témoignage même d'un chroniqueur césarien ², mais toujours l'archevêque élu de Ravenne, et le malheureux patriarche d'Aquilée. On y lut des lettres d'adhésion et d'excuse de plusieurs souverains étrangers. Dans le nombre figuraient les rois de Danemark et de Hongrie ; nous savons combien ces lettres étaient véridiques. On y prodigua les excommunications, comme si l'emportement pouvait suppléer à la justice : Hubert archevêque de Milan fut excommunié ;

¹ SURIUS. tom. II, die 6 Aprilis.

² OTTO MORENA, *Hist. Laudens.* ad annum 1161. — TRISTANUS CEBALCUS, ad eundem annum.

n'avait-on pas mis son peuple hors la loi? excommunié l'évêque de Plaisance, celui de Padoue, celui de Brixen et beaucoup d'autres? Pas un ne se sentit atteint; les coups tombaient dans le vide; et le vide s'agrandissait de jour en jour devant cette orgie d'anathèmes. Il n'y avait de menaçant que la violence matérielle.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT D'ALEXANDRE III (1159-1181).

Séjour du Pape en France.

§. I. L'HOSPITALITÉ FRANÇAISE.

1. Alexandre III débarque à Maguelone. Son entrée à Montpellier. 2. Un émir sarrasin: Concile de Montpellier. — 3. Voyage triomphal du Pape. Dessein de l'empereur. — 4. Le comte Henri de Champagne, fils du pieux Thibaut, complice du schismatique Barberousse. — 5. Imprudence du roi: Discours insidieux du comte.

§. II. ENNEMIS ET DÉFENSEURS DU PAPE.

5. Le nouvel Attila. Crème détruite. Reddition de Milan. — 7. Raffinement de barbarie, Milan froidement condamnée à mort. — 8. Révoltante oppression. Courtisans italiens. — 9. Confédération lombarde. Ses alliés et ses protecteurs. — 10. Aveux d'un tyran. Ses vues astucieuses.

§. III. NÉGOCIATIONS ENTRE L'EMPEREUR ET LE ROI DE FRANCE.

11. Conférence projetée. Entrevue du pape et de Louis VII. — 12. Téméraire et courageuse résolution du roi. — 13. Son remarquable entretien avec le chancelier de l'empire. — 14. Henri de France archevêque de Reims. Echec de Barberousse. — 15. Attitude du roi de Danemark en Allemagne. — 16. Raymond Béranger comte de Barcelone et d'Aragon. Sa mort. — 17. Les rois de France et d'Angleterre rendent honneur au Pape exilé.

§. IV. LE PAPE ALEXANDRE A PARIS.

18. Indiction d'un concile à Tours. Le Pape bénit la première pierre de Notre-Dame. — 19. Pierre Lombard. Ses études, sa modestie. — 20. Eloges qui lui sont décernés. Attaques dont il est l'objet. — 21. Le livre des Sentences. Analyse succincte de cet ouvrage. — 22. Maurice de Sully, évêque de Paris. Son caractère. Electeur et élu. — 23. Notre-Dame de Paris, œuvre de Maurice.

§. V. CONCILE DE TOURS. 1163.

24. Alexandre revient à Tours. Ouverture du concile. Discours d'Arnoulf. — 25. Devoirs des évêques. Idéal de l'épiscopat. — 26. Conclusion du discours. Magnifique péroraison. — 27. Prélats étrangers assistant au concile. — 28. Canons dressés et promulgués. Hérésies contemporaines. — 29. Sens résidence du Pape. Honneurs rendus à Thomas Becket.

§ I. L'HOSPITALITÉ FRANÇAISE.

1. C'est dans l'Octave de Noël seulement que le Souverain Pontife, se dérochant aux satellites de l'antipape et de l'empereur, put prendre la mer dans une anse déserte abritée par le mont Circé¹. Guillaume avait mis d'autres navires à sa disposition. « Le jour de sainte Agnès (21 janvier 1162) il alla débarquer à Gênes, où lui furent rendus les plus grands honneurs, malgré la prohibition et le voisinage de l'implacable tyran qui le persécutait. » Gênes se montrait alors digne d'elle-même et des récentes leçons de S. Bernard. « Alexandre y séjourna jusqu'au Dimanche de la Passion. Il s'était remis en route, quand il se vit forcé par une furieuse tempête de débarquer dans l'île de Lérins, la veille du Dimanche des Rameaux. La mer étant toujours mauvaise, il célébra dans cette île la Résurrection du Seigneur. L'auguste exilé parvenait à Maguelone le mercredi suivant. Après avoir consacré le maître-autel de la cathédrale, comme ce lieu ne pouvait recevoir la multitude des seigneurs et des prélats qui l'attendaient impatientement sur le rivage, il jugea

Alexandre III
débarque à
Maguelone.
Son entrée à
Montpellier.

¹ Monte Circello, sur la côte du Latium : c'est près de là qu'aurait fixé sa demeure la terrible magicienne Circé.

devoir se transporter à la ville beaucoup plus considérable de Montpellier. Une haquenée blanche était là selon l'antique usage, le Pape avait revêtu les insignes de sa dignité ; mais la foule était si compacte qu'il pouvait à peine avancer ; chacun désirait contempler son visage et s'estimait heureux de toucher au moins les franges de sa chlamyde. Le comte de Montpellier¹, entouré de ses barons, à la tête d'une brillante milice, imitant en cela les têtes couronnées, vint à sa rencontre, descendit aussitôt de cheval, se prosterna devant le Pontife, puis marcha devant lui l'espace d'un mille environ, tenant successivement la bride et l'étrier.

Un émir sar-
rasin Conelle
de Montpel-
lier.

2. Parmi les nobles chrétiens qui s'empressaient autour d'Alexandre et lui baisaient les pieds, il vit avec surprise un émir sarrasin², suivi de son escorte, s'acquitter des mêmes devoirs, lui rendre les mêmes hommages avec un égal respect. De la part de son maître le roi des Mahométans, il adressa même au Pape une allocution dont l'emphase orientale n'amoindrissait pas la portée, et dont chaque expression était rendue par un interprète. Le Pontife lui répondit avec autant d'attention que de bienveillance, lui témoigna les plus grands égards et le fit placer au rang des personnages les plus honorables. Les spectateurs étaient dans l'admiration et se redisaient entre eux cette parole du Prophète : « Tous les rois de la terre l'adoreront, toutes les nations obéiront à sa puissance³. » Le dimanche après cette réception, le Pape célébra les saints mystères dans la principale église de Montpellier et prêcha devant un immense auditoire. Il parla de son élection, de la perfidie des schismatiques, des dangers qu'il avait courus, de la sécurité que lui donnait la France, de son amour spécial pour cette généreuse contrée, pour cet antique et glorieux royaume. En ce moment toutefois, de cruelles appréhensions pesaient sur la France entière ; elle secouait ses

¹ Guillaume, fils et successeur de cet autre Guillaume qui s'était fait religieux cistercien dans l'abbaye de Grand'Selve. Cf. tom. xxvi de cette histoire, p.

² Nul doute qu'il ne fût envoyé par l'un des princes musulmans qui régnaient en Espagne.

³ *Psalm. lxxi, 11.*

terreurs pour fêter la venue du chef suprême de l'Église, de son père spirituel : l'Aquitaine était désolée par la famine, le fléau s'étendait, on craignait pour toutes les provinces. Pendant qu'il résidait à Montpellier, Alexandre envoya deux de ses frères à Louis VII, pour l'instruire de son arrivée et lui demander sur quel point du royaume le monarque entendait le recevoir. Pendant le voyage des cardinaux, le Pape tint un concile, le premier qu'il eût pu librement réunir depuis son élection. Il en fit l'ouverture le 17 mai, comme nous le voyons par une lettre qu'il écrivit ce même jour à l'évêque de Vérone, et dans laquelle il se loue de la vénération et de l'attachement qui lui sont unanimement témoignés sur la terre de France. A cette assemblée furent présents quatre archevêques, ceux de Tours, de Sens, d'Aix et Narbonne, ce dernier naguère sacré par le Pape lui-même ; il se nommait Pons d'Arsac. Au nombre des évêques étaient ceux de Saint-Malo, d'Auxerre, de Théroouanne, de Nevers, de Maguelone et de Toulon. Le concile, après avoir acclamé le pape Alexandre et frappé d'excommunication l'intrus Octavien, ainsi que ses complices, dressa plusieurs décrets en rapport avec les nécessités de l'époque. On y fulmina l'anathème contre les seigneurs qui ne réprimaient pas les hérétiques, les prédicants vagabonds, les voleurs et les pirates, ou qui fournissaient des armes aux sarrasins. On y défendit aux moines, même aux chanoines réguliers, d'exercer la physique ou la médecine, et d'enseigner le droit civil¹. Cette défense rencontrera de sérieux obstacles ; d'autres conciles auront bientôt à la renouveler.

3. L'accueil fait par le roi de France et ses barons aux envoyés du Pape ne pouvait être meilleur ni plus honorable ; ils revinrent annoncer les heureuses dispositions qu'ils avaient rencontrées à la cour. Plein d'espérance et de joie, le Pape quitta Montpellier dans les derniers jours du mois de Juillet. Passant par Alais et Mende, où nécessairement il dut stationner, il entra dans l'Auvergne, et la veille de l'Assomption, il atteignait la capitale de cette province.

Voyage triomphal du Pape. Dessein de l'empereur.

¹ LABB. *Concil.* tom. x. pag. 4367 et seq.

Clermont le retint quelque temps, moins par la splendeur de ses fêtes que par les marques touchantes de sa piété. Du reste, il devait attendre là, par suite de nouveaux incidents, que d'autres informations lui fussent transmises. L'empereur observait de loin étape par étape cette marche triomphale qui semblait insulter à sa grandeur et ruiner sa politique. Voici comment l'auteur anonyme des Actes pontificaux nous retrace la situation d'esprit du Teuton : « Voyant le monde entier courir après Alexandre, tous les rois, avec les princes et les évêques, reconnaître son autorité, lui rendre hommage, Frédéric ressentait une confusion qui n'était pas exempte de terreur. Renoncer à l'entreprise dans laquelle il était si publiquement engagé, retourner en arrière, abandonner les plans caressés par son ambition, il ne le pouvait pas sans honte, lui dont aucun de ses prédécesseurs n'avait peut-être égalé la puissance, lui qui tenait presque toute l'Italie sous le joug. D'autre part, cependant, il craignait de succomber dans la lutte, il doutait du résultat final. Que deviendrait même sa couronne impériale, dans le cas où prévaudrait d'une manière absolue ce pape Alexandre dont il n'ignorait ni les grandes vues ni l'invincible courage? » Pour échapper à cette anxiété, pour sortir de cette impasse, il conçut le projet de faire prononcer par l'Eglise universelle la déchéance d'Alexandre et de Victor, ainsi que l'élection d'un troisième Pontife. A ses yeux, c'était renverser d'un même coup tous les obstacles, et s'assurer encore l'avenir. Il fallait des auxiliaires pour la réalisation de ce plan ; et le roi de France était incontestablement celui dont l'action serait décisive. Par quel moyen le gagner ? Cela paraissait impossible. Le rusé tyran n'en désespéra pas.

Le comte
Henri de
Champagne,
fils du pieux
Thibaut,
complice du
schisma-
tique Barbe-
rousse.

4. Il avait déjà posé comme une pierre d'attente en écrivant à l'évêque de Soissons, Hugues de Champfleuri, chancelier du royaume, pour l'engager à détourner fortement le roi de toute démarche qui pourrait le lier envers Alexandre, qu'il dit être son ennemi mortel et l'hôte le plus dangereux pour la France. De là naîtraient des complications capables d'amener une rupture ouverte. Rien d'insidieux, rien de perfide comme cette lettre de l'empereur ; aucune ne peint mieux son caractère. Quand il eut entièrement formulé son

idée, il circonvint Henri comte de Troyes et de Champagne, bien différent du grand Thibaut auquel il avait succédé. Ce comte était depuis peu beau-frère du Roi Louis, qui venait de perdre sa femme Constance de Castille et d'épouser en troisièmes noces Adélaïde sœur de Henri. Celui-ci penchait pour l'antipape et ne dissimulait pas ses propensions. On le disait parent éloigné d'Octavien ; on lui connaissait des attaches moins problématiques : il avait reçu de l'opulent cardinal des services réels et de magnifiques promesses. L'empereur le traitait en ami, se proposant d'en faire son satellite. Ses hautes relations dans les deux camps le désignaient comme intermédiaire ; l'impartialité seule lui manquait. Une circonstance malheureuse favorisa d'abord ses négociations. Le roi de France avait délégué, pour porter ses hommages et l'expression de son dévouement au Pape, l'Abbé de Saint-Germain-des-Prés, homme digne à tous égards de sa confiance, et l'un des chapelains de sa cour, et cet intrigant Cadurque que nous avons vu sur le point d'occuper le siège archiépiscopal de Bourges¹. Le premier gravement malade à Clermont ne put remplir son office ; le second s'en acquitta mal, soit par imprudence, soit avec préméditation, et revint faire à son maître un rapport odieux qui pouvait tout remettre en question.

5. Dans le premier moment, malgré sa piété sincère, Louis serait alié jusqu'à regretter ce qu'il avait fait pour Alexandre. Il laissa déborder son irritation devant Manassès d'Orléans, un saint évêque, mais alors lui-même irrité d'une décision prise contre lui par le Souverain Pontife. C'est à ce prélat, dont il n'ignorait pas sans doute le mécontentement, que s'adressa le comte de Champagne. Avec l'appui de ce sage conseiller, il aborda le monarque et lui tint ce discours qui porte si clairement sa marque d'origine : « L'empereur Frédéric, mu par un pur sentiment de religion, vous propose une œuvre éminente ; que vous, les deux plus grands princes de l'univers, veniez à vous aboucher sur les frontières du royaume et de l'empire, pour rétablir l'union dans le monde chrétien. Vous serez

Imprudence
du roi.
Discours
insidieux du
comte.

¹ Cf. tom. xxvi de cette histoire p. 375.

accompagné à cette conférence par les personnages les plus distingués, clercs et laïques, de vos états respectifs. Il y conduira Victor avec ses principaux adhérents, et vous y conduirez Alexandre avec les siens. L'une et l'autre élection seront soumises au plus consciencieux examen par les Eglises réunies de la Gaule, de l'Italie et de l'Allemagne; puis sera définitivement statué ce qu'on aura jugé le meilleur et le plus équitable moyen d'anéantir à jamais nos discordes. » Louis n'aperçut pas le piège qu'on lui tendait; il donna sa parole royale, et le comte repartit immédiatement pour la Lombardie, où l'empereur se trouvait encore. Il venait d'achever son expédition contre Milan par l'écrasement de cette ville et celui de son propre honneur.

§ II. ENNEMIS ET DÉFENSEURS DU PAPE.

Le nouvel
Attila.
Crème
détruite.
Reddition de
Milan.

6. Il avait mené cette guerre à la façon d'Alaric et d'Attila, avec des raffinements de barbarie inconnus à ces barbares eux-mêmes. Le pays est dévasté; l'extermination paraît le mot d'ordre et la loi des hordes impériales. Les maisons sont saccagées et démolies, les habitants massacrés ou mis en fuite. Si quelques arbres sont laissés debout, c'est pour y pendre les malheureux dont on s'est emparé. Dans une circonstance, Frédéric fait crever les yeux à toute une bande de fourrageurs et commande que l'un d'eux conserve un œil seulement, pour qu'il puisse ramener les autres, et porter ainsi l'épouvante dans la cité. Au siège de Crème, qui précède celui de Milan, afin de protéger ses machines de guerre, il y fait attacher les enfants qu'il avait en ôtage, les exposant aux coups paternels; et l'historien courtisan n'a de réprobation que pour le patriotique désespoir des assiégés. S'étant rendu maître de la ville par la trahison d'un ingénieur, il la détruit de fond en comble. Les Milanais, quoique ayant sur les bras toutes les forces de l'empire et sous les yeux le spectacle de ces cruautés inouïes, se défendent encore avec un incroyable héroïsme. Mais, réduits au dernier épuisement, ressemblant à des fantômes plutôt qu'à des guerriers, les armes leur tombant des mains, ils sont forcés de se

rendre sans condition. Chaque ville lombarde avait un char national, le fameux *carroccio*, traîné par quatre paires de bœufs, marchant au milieu de leurs milices, surmonté d'un autel sur lequel flottaient les saintes bannières et les étendards sacrés de la patrie. Le peuple entier, dans une marche funèbre, suivant ce même *carroccio* qui tant de fois l'avait conduit à la victoire, alla se prosterner devant l'empereur campant aux portes de Lodi, la vieille cité rivale. Les consuls et les chevaliers ont leurs épées nues suspendues au cou, les bourgeois sont revêtus d'habits de pénitence et tiennent une croix à la main ; tous versent des larmes, tous demandent grâce, moins pour eux que pour leur patrie¹. Le comte de Biandrate et d'autres seigneurs italiens, les barons allemands eux-mêmes et plusieurs personnages de la cour joignent leurs prières à ses supplications. Dans les grands cœurs le triomphe inspire la clémence ; celui de Frédéric n'a pas cette grandeur, sa colère est implacable. Il ordonne aux Milanais de retourner chez eux et d'attendre qu'il vienne prononcer leur sentence.

7. Après dix jours, qui parurent des siècles, il vint en effet, et trop tôt encore ; car ce fut pour leur imposer l'ordre d'abandonner leurs foyers et livrer la ville à la destruction. Avec les troupes germaniques dont l'empereur était accompagné, marchaient les milices de Crème, de Pavie, de Novare et de Lodi. Chacune de ces villes fut chargée de démolir un quartier de Milan², comme si le despote eût voulu les faire toutes se flétrir à jamais par un commun fratricide, et perpétuer ainsi leurs divisions dans le ressentiment

Raffinement
de barbarie.
Milan
froidelement
condamnée
à mort.

¹ Ces détails et beaucoup d'autres que nous omettons à regret, se lisent non-seulement dans tous les historiens de l'époque, Morena, Galvancus Flamma, Tristan Chalcus, l'Abbé de Reichersperg, mais encore dans une circulaire du vainqueur aux évêques d'Allemagne, qu'il veut éblouir, et dans une lettre particulière à celui de Salzbourg, dont il ambitionne surtout l'approbation. Il ne paraît pas se douter qu'en célébrant sa gloire, il transmet à la postérité l'autographe attestation de sa honte.

² « Præcepit Laudensibus ut portam Orientalem, quæ vulgo Rentia dicitur, totam destruerent ; Cremonensibus vero portam Romanam demoliendam commisit, Papiensibus portam Ticinensem ; Novariensibus portam Vercellinam, Cumanis portam Cumanam... » ACERBUS MORENA, *Hist. Laudens.* ad annum 1162.

d'un indélébile outrage. La reddition était du quatre Mars, la sentence, du quinze ; dans les derniers jours d'Avril tout gisait à terre, excepté la majeure partie des remparts estimés après ceux de Rome les plus beaux et les plus solides de l'Italie. Sur l'ordre de l'empereur, on avait épargné trois églises, qui restaient comme trois vaisseaux désemparés au milieu de flots de décombres. Après coup cependant il en fit abattre les mâts. Le campanile de la cathédrale avait deux cent cinquante coudées d'élévation et passait pour une merveille d'art avant l'épanouissement de l'architecture gothique¹. Il défonça l'église en tombant. Par l'ordre encore de Barberousse, les faubourgs furent épargnés, parce qu'ils s'étaient déclarés pour lui pendant le siège. L'archevêque Hubert, n'ignorant pas qu'il serait l'objet principal de la vengeance impériale, avait quitté Milan à la dernière extrémité, pour se rendre à Gênes, où le Pape fugitif venait d'arriver. La vengeance tomba sur la demeure épiscopale. Hubert était accompagné de Milo Galdin son archidiaque, qui deviendra cardinal, puis archevêque et recevra les honneurs de la sainteté². Si les villes Lombardes se livrèrent avec ardeur à l'horrible besogne qu'on leur avait abandonnée, leur joie mauvaise ne tarda pas à se changer en amère douleur.

Révoltante
oppression.
Courtisans
italiens.

8. Délivré de la capitale, la seule qu'il eût à redouter, le tyran se montra sans pitié pour les autres ; il les accabla d'impôts et les enveloppa d'entraves. La plupart, Ferrare, Bologne, Imola, Parme, Faenza, Côme et Novare, bien qu'elles eussent suivi ses drapeaux, furent soumises à des podestats choisis par lui-même, soit parmi les Allemands, soit parmi ces lâches qui, vendus aux ennemis de leur nation, cherchent à se faire pardonner le crime d'être nés Italiens. Ce patriotique anathème est de César Cantu ; sa plume acérée ne stigmatise pas seulement les lâchetés du douzième siècle. Acerbus Morena n'eût rien compris à cette indignation. Après avoir annoncé qu'il continue désormais l'histoire que son père Otton a conduite jusqu'à l'année présente, il nous apprend, non

¹ TRISTAN. CHALCUS, *Chronic.* lib. x ; PURICEL. N° 442. — GALVANCUS FLAMMA. *Chronic. major.* cap. CCLXXXV.

² SURIUS, die 18 Aprilis, tom. III.

sans complaisance, qu'il était le podestat impérial de Lodi et l'un des douze commissaires qui présidaient à la destruction de Milan. Une chose dont il se vante encore, c'est d'avoir été du festin que l'auguste impératrice et le *très-doux* empereur (*mitissimus imperator*) célébrèrent à Pavie, le saint jour de Pâques, avec la couronne au front, pour la première fois depuis le serment prononcé par Frédéric au commencement du siège. En réalité, ces fêtes étaient celles de l'esclavage et de la tyrannie. Le conquérant ne mettait plus de bornes à son ambition ; il se disposait à traiter le domaine de S. Pierre comme l'ancien royaume des Lombards. Son insolence était chaque jour aggravée par celle des tyranneaux chargés d'interpréter et d'exécuter ses ordres. L'indignation fermentait dans les cœurs, s'alliant à la pitié pour les victimes, donnant un plus profond retentissement aux lamentations des Milanais, qui pleuraient sur la ruine de leur patrie ou parcouraient les chemins de l'exil, implorant secours et vengeance. Ceux qui dans la prospérité, dans la libre expansion de leurs rivalités nationales, ne s'étaient rencontrés que l'injure à la bouche et le fer au poing, redevinrent frères dans l'humiliation et l'infortune : sous le joug odieux de l'étranger toutes les haines avaient disparu dans une seule.

9. L'accord fut bientôt établi et l'action combinée ; ils conclurent une ligue à l'assemblée de Pontida. Plusieurs villes prélevaient au réveil de l'indépendance. Les Véronais, les Padouans, les habitants de Trévise et de Vicence, aidés par la puissance des Vénitiens, à qui leur position assignait ce glorieux rôle, avaient chassé les podestats de Frédéric ; ils s'engagèrent ensuite par les serments les plus solennels ¹, avec les peuples de la Romagne menacée et de la Lombardie conquise, à se secourir en toute occasion, à s'indemniser mutuellement des dommages éprouvés pour la défense de la liberté, à ne pas souffrir qu'une armée allemande descendit en Italie, à recouvrer leur anciens droits par tous les moyens possibles. Une main sur l'épée, l'autre dans la main d'un frère, ils sentirent

Confédération lombarde. Ses alliés et ses protecteurs.

¹ Ces serments seront renouvelés dans la suite, et devront sous plus d'un rapport appeler notre attention.

de nouveau circuler dans leurs veines l'énergie de l'union et de l'amour. Le premier acte de la ligue sera de reconstruire Milan avec le concours de tous, par une réparation éclatante de ce que tous avaient accompli. Ils marchèrent après cela contre les villes que la reconnaissance et la peur enchaînaient à la domination allemande, pour les forcer à rentrer dans le devoir, en reprenant leur indépendance. Les confédérés étaient encouragés par Alexandre III, qui leur envoyait de loin ses conseils et ses bénédictions. C'était encore défendre en même temps la cause de l'Eglise et celle de l'Italie. A Montpellier d'abord, à Tours ensuite, il renouvelait l'excommunication contre le persécuteur : « Vicaire de saint Pierre, constitué par Dieu sur les nations et les royaumes, il absolvait les Italiens et les autres peuples du serment de fidélité qui les liait à l'impie Hohenstouffen ; il souhaitait que ce prince fût dépouillé de toute force dans les combats, ne remportât plus aucune victoire sur des chrétiens, échouât dans ses entreprises, ne goûtât ni paix ni repos, tant qu'il n'aurait pas fait pénitence ¹. » La ligue avait aussi pour allié Guillaume de Sicile, dont le désir était que Barberousse eût assez d'occupations ailleurs pour ne pas diriger ses vues et ses armes du côté de l'Apulie. Dans les rangs des Lombards étaient même des exilés campaniens luttant pour la patrie commune. Henri II d'Angleterre offrait aux Milanais une somme considérable, dans un intérêt tout personnel dont nous verrons bientôt le mystère ; il prenait le même engagement, et pour la même raison, envers les Crémonais, les Parmesans et les Bolognais. Manuel Comnène, empereur d'Orient, jugeant l'occasion favorable pour revendiquer ses droits sur l'Italie, envoyait des ambassadeurs au Pape, lui faisant toujours espérer la réunion des deux Eglises ; ce qui ne devait pas mieux aboutir qu'auparavant.

Aveux d'un
tyran. Ses
vues
astucieuses.

10. Sans attendre l'effet de ces belles promesses, la ligue montra dès sa formation assez de courage et d'activité pour précipiter la retraite d'une armée qui se proclamait victorieuse par la plume de

¹ JOAN SARESBER. *Epist.* CCX, Codice Vaticano — GERHARDUS, *Abbas Reichesperg.* ad annum 1162.

son chef, et qui venait réellement de remporter de lamentables victoires. « Nous avons réduit les ennemis, écrivait le Teuton dans sa naïve jaectance, à jurer tout ce que nous avons voulu ; nous laissons la ville entière dans la ruine et la désolation ; les fossés sont comblés, les tours détruites, les habitants dispersés et privés de toute ressource. Nous ramenons maintenant notre armée, nos aigles reprennent leur vol glorieux vers le ciel de la Germanie. D'autres soins nous appellent, l'empire attend de nous une pleine réformation. » Selon toute apparence, il entend par là l'exécution des projets concertés avec Henri de Champagne.

§ III. NÉGOCIATIONS ENTRE L'EMPEREUR ET LE ROI DE FRANCE.

11. Nous le retrouvons peu de mois après sur les bords de la Saône, l'Arar des Gaulois et des Romains, qui séparait du royaume de France les possessions accidentelles de l'empire allemand. Les deux souverains devaient tenir leur conférence, selon les arrangements pris, à S. Jean-de-Losne, bourg alors important situé sur la rive droite du fleuve. Frédéric était de l'autre côté dans la ville de Dôle, avec son armée d'Italie, qui campait aux environs ; et les catholiques, attristés déjà de la conférence elle-même, le soupçonnaient de méditer quelque sinistre dessein contre le Pape et le roi. Celui-ci néanmoins, ne voulant pas manquer à sa parole, s'était acheminé vers le lieu du rendez-vous, quoique n'ayant à sa suite qu'un petit nombre de chevaliers français et de ses principaux feudataires. Vainement Alexandre avait essayé de l'en détourner, soit par une lettre à l'évêque de Soissons chancelier du royaume, soit par l'envoi de deux cardinaux au monarque lui-même ¹. Le sentiment de l'honneur étant en jeu, Louis n'entendait plus les conseils de la prudence. Entre Bourbon-l'Archambault et Moulins, dans le monastère de Souvigny, dépendant de celui de Cluny, le Pontife et le roi s'abouchèrent, se donnant réciproquement les

Conférence projetée. Entrevue du Pape et de Louis VII.

¹ DUCHESN. de *Rebus franc.* tom. iv, pag. 595.

plus grands témoignages d'honneur et d'affection, oubliant le mécontentement qui s'était élevé naguère. Les pourparlers durèrent deux jours, et, malgré toutes les instances, le premier refusa de suivre le second dans cette excursion aventureuse et compromettante; une dernière fois il voulut même l'en dissuader¹. Voyant ses efforts inutiles, il consentit à se faire représenter par cinq cardinaux, mais sous la réserve expresse que son élection ne serait pas discutée comme pouvant être l'objet d'un doute, et qu'on s'occuperait uniquement des mesures à prendre pour ramener les dissidents. Louis VII continua sa route, tandis qu'Alexandre se retirait à l'Abbaye de Bourg-Dieu, sur les confins de l'Aquitaine. Quand le négociateur champenois eut appris que son suzerain était arrivé sans le Pape à Dijon, il vint le trouver dans le palais des ducs de Bourgogne, pour lui rappeler, disait-il, les engagements qu'il avait contractés en son nom, mais auxquels l'absence du Pontife portait essentiellement atteinte; ce qui les constituait l'un et l'autre dans une fausse position.

Imprudente
et coura-
geuse
résolution
du roi.

12. A vrai dire, le roi n'avait eu de ces engagements qu'une bien vague connaissance, Frédéric ayant recommandé de ne les lui préciser qu'au dernier moment. Dès qu'il en vit la portée : — Je m'étonne, s'écria-t-il, que vous ayez fait de telles promesses sans me consulter, à mon insu même. — Ne m'aviez-vous pas autorisé, répondit l'obligeant intermédiaire, par Manassés d'Orléans? Du reste, j'ai juré pour vous; et, si votre majesté ne ratifie pas ma promesse, je suis dans la rigoureuse obligation de transférer à l'empereur les droits qui m'attachaient à votre couronne et de me déclarer son vassal. — L'entretien était rompu par une telle réponse; le comte n'attendit pas la réplique du roi. De nouveaux émissaires vinrent dire à Louis de la part de Barberousse : — Vous m'avez trompé, c'est visible; vous n'avez pas accompli votre serment. — Il me serait facile, répliqua-t-il avec indignation, de justifier pleinement ma conduite et celle du Pontife exilé; mais je ne veux pas que l'ombre d'un soupçon plane sur l'honneur d'un roi de France,

¹ ADRIAN. VALES. *Notit. Galliar.* ad vocem *Saviniacum*.

qu'il soit, même à tort, accusé de la plus légère dissimulation. J'irai au rendez-vous avec le Pape Alexandre, s'il y consent ; sans lui, s'il refuse. — Et peu de jours après, il se dirigeait vers S. Jean-de-Losne. C'était tomber sciemment dans le piège, aller au-devant de la captivité. Le ciel lui vint alors en aide. L'empereur s'était déjà présenté, poussé par l'antipape. De plus, il avait hâte de rentrer en Germanie, la famine exerçant des ravages affreux parmi ses troupes, tandis que les Anglais, excités par Alexandre, s'avançaient à grandes journées au secours de Louis. Celui-ci ne trouva sur le pont de la Saône que les représentants de l'empereur, ayant à leur tête Raynald l'archevêque intrus de Cologne, l'intime conseiller de Frédéric et le principal fauteur du schisme. Il se fit répéter, devant le comte Henri de Champagne, les conventions arrêtées entre eux. — Elles sont bien telles ? demanda-t-il à ce dernier. — Sans nul doute, lui fut-il répondu. — Je le nie, s'écria le chancelier de l'empire. Jamais l'empereur n'a pu s'exprimer ainsi ; il n'entend partager avec personne le droit de porter un jugement sur ce qui touche à l'Eglise Romaine ; car elle ne ressort que de son autorité. — Cette parole est aussi lumineuse que brutale ; l'intime pensée des Césars allemands éclate dans le feu de la discussion.

13. Le roi devenant maître de lui-même, à mesure qu'il l'était du terrain, dit avec calme et non sans un léger sourire : — Mais alors pourquoi suis-je ici ? Quel était donc l'objet de cette conférence ? Comment un homme aussi prudent, aussi distingué que votre maître m'a-t-il adressé d'inutiles invitations et des messages illusoires ? Me voilà cependant. — Se tournant ensuite vers le comte de Champagne, il ajouta : — Il n'est pas là celui dont tu m'avais annoncé la présence. Sous tes yeux, à tes oreilles, les termes de la convention sont changés. — Je suis obligé de le reconnaître. — Ai je rempli mes engagements ? — D'une manière parfaite, mon seigneur et mon roi. — Parlant enfin aux nobles personnages, ecclésiastiques et laïques, dont il était entouré : — Vous venez d'entendre, vous voyez de quelle façon j'ai tenu ma parole. Vous semble-t-il que je sois libre maintenant ? — Absolument libre, s'écrièrent-ils tous à la fois. Descendant alors sur la rive du fleuve,

Son remarquable entretien avec le chancelier de l'empire.

nous apprend un chroniqueur du Nord vivant à cette époque ¹, le roi se lava les mains ; puis, remontant à cheval, il se précipita dans la direction de son royaume. Les Teutons confondus eurent beau courir à sa suite et le conjurer de revenir sur ses pas ; il se garda bien d'écouter leurs prières. Si Louis VII montra tant de résolution et de fermeté pour sortir de l'impasse où l'avaient entraîné son irréflexion et les intrigues des schismatiques, s'il répara d'une telle façon un emportement momentané, seul il n'en eut pas le mérite, bien que ce fût un trait dominant chez lui de se relever contre toute attente et de se révéler au plus fort du danger ; un de ses frères, celui qui s'était engagé dans l'état religieux et qui plus tard avait dû se résigner aux honneurs ecclésiastiques, ne l'oublia pas dans cette périlleuse occasion. De l'évêché de Beauvais il venait de passer, malgré ses résistances, à l'archevêché de Reims. La translation avait eu lieu le 14 janvier de cette même année. Il écrivit au roi les plus énergiques lettres pour arrêter toute compromission avec les ennemis de l'unité catholique. Quant à lui, sa droiture et son zèle avaient éclaté dès le commencement ; pas un prélat dans les Gaules sur l'appui duquel Alexandre comptât davantage. De saintes amitiés corroboraient ses nobles inspirations.

Henri de
France ar-
chevêque de
Rheims.
Échec de Bar-
berousse.

14. Voici ce qu'un humble abbé, Pierre de Celles ², mandait à l'illustre Métropolitain : « Jusqu'à l'heure présente, le combat languissait et n'exigeait pas un remarquable courage ; on pouvait avec assez de sécurité chevaucher sans cuirasse, sans glaive et sans bouclier. Quiconque possède ces armes doit maintenant les porter. C'est la grande lutte, le jour est venu, les bannières sont déployées ; que les forts d'Israël prennent leur casque et ceignent leur puissante épée. Voilà que les Philistins, se dégageant des ombres où se cachait leur perversité, dressent partout leurs innombrables tentes, rangent leurs formidables bataillons. Le chef de cette milice, pour ne pas dire malice, c'est Octavien. Ayant chassé Dieu de son âme,

¹ HERMOLD. *Chronic. Slavor.* lib. I, cap. 91.

² Pas tellement humble cependant ; les hommes les plus distingués de l'époque étaient en rapports avec lui. Il existe plusieurs lettres écrites au saint par Jean de Salisbury. *Epist.* LXXXI, LXXXV, XCVI, XCVII ; — *Patr. lat.* CXCIX.

il veut régner à la place de Dieu. Il déchire dans sa fureur non le voile du temple, mais la tunique du Christ... Quelle doit être, monseigneur, en ce moment, votre attitude ? Rendez-vous à côté de Josué, ou plutôt de Jésus, l'épée nue à la main. Interpellez quiconque passe et dites-lui : « Es-tu des nôtres, ou bien des ennemis ¹ ? » Vous avez Alexandre, ou mieux Pierre, ou mieux encore le Christ, dont Alexandre et Pierre ne sont que les serviteurs. Qui peut trembler avec Alexandre investi de la toute-puissance ? chanceler avec Pierre établi sur la pierre fondamentale ? Qui pourra nous séparer de la charité du Christ, qui règne au ciel et sur la terre ? Je connais votre royale valeur, votre indomptable fermeté contre l'injustice opiniâtre. Je connais les élans de votre zèle sacerdotal. Accomplissez donc ce que vous imposent et la dignité de vos fonctions, et la noblesse de votre sang, et la gloire du christianisme. Grandes sont vos obligations, mais grand aussi est votre pouvoir. J'en ai dit assez pour un sage. » A quel point la conférence avortée rabaissa le parti de Frédéric et de l'antipape, nous le voyons dans une lettre écrite à cette occasion par Jean de Salisbury : « Est-ce que le César teuton n'ébranlait pas naguère l'univers au bruit de sa renommée ? N'avait-il pas comme subjugué les royaumes voisins et frappé de terreur l'empire même de Constantinople ? Ses ambassadeurs ne semblaient-ils pas proposer une reddition, quand ils offraient une alliance ? Grâce à Dieu, on ne le craint plus autant ; et ce monarque qui faisait trembler les nations éloignées, est désormais en butte aux insultes de ses princes germains ; celui qui d'un mot imposait aux étrangers la paix ou la guerre, est maintenant heureux d'obtenir des siens le trône qu'il implore. Depuis qu'il est allé sur les bords de la Saône, dans le but d'arracher à l'unité catholique le roi des Francs et l'Eglise des Gaules pour les entraîner dans son hérésie, pour les mettre aux pieds de son idole, le cours de ses prospérités a cessé, comme il l'avoue lui-même en gémissant ; la fortune, après l'avoir élevé si haut, l'abreuve d'humiliations et d'outrages ². »

¹ Josue, v, 13.

² JOAN. SARESNER. *Epist.* cXLV, ad Bartholom. episc. EXON.; *Patr. lat.* tom. cxcix, col. 133, 134.

Attitude du
roi de
Danemark en
Allemagne.

15. L'empereur restait d'autant plus ébranlé que, dans son intime persuasion, il avait vu tomber le chef-d'œuvre de sa politique, le mieux combiné de ses plans : c'était son rêve de domination universelle qui venait de s'écrouler. En attirant le roi hors du royaume, il espérait bien l'amener, par artifice ou par violence, à se déclarer son vassal ; et le roi d'Angleterre, vassal de Louis, rentrait à plus forte raison dans la même sphère : la royauté descendait au second rang et gravitait désormais autour de l'empire. Guidé par la même inspiration, Barberousse avait mis en jeu tous les ressorts pour appeler à la conférence le roi de Hongrie, qui possédait encore une réelle indépendance, et surtout ce Waldemar qui régnait avec tant de gloire sur les Danois. Ni l'un ni l'autre ne s'étaient trouvés au rendez-vous. Waldemar n'eût pas manqué d'y paraître, s'il n'avait rencontré chez ses meilleurs amis la plus constante opposition à ce téméraire voyage ; et le premier des opposants était Absalon, cet évêque de Roschild dont nous avons admiré déjà le zèle et la sagesse. Il représentait au roi l'imprudence qu'il allait commettre en sortant de ses états pour entrer sans défense au cœur de la Germanie et se mettre à la discrétion de l'artificieux et puissant Hohenshoffen, en se mêlant à des querelles qui n'intéressaient en rien ni sa religion ni sa couronne. On n'obtint cependant qu'un retard. Le prince danois était supérieur à toute crainte ; il désirait visiter les pays étrangers : aucun obstacle, aucun danger ne pouvait le détourner de sa résolution ¹. Quoique le blâmant toujours, l'évêque Absalon demanda de le suivre. C'est lui qui l'empêcha de donner son adhésion au parti d'Octavien, dont les intrigues l'avaient circonvenu d'avance ; mais il ne put entièrement l'arracher à celles de Frédéric. Dans un concile réuni par l'antipape, le roi de Danemark se leva fièrement à l'exemple de son frère, et quitta l'assemblée, pour ne point autoriser de sa présence l'excommunication qu'on allait prononcer contre le Pape légitime et ses principaux défenseurs. Il ne lui fut pas aussi facile de quitter l'Allemagne sans avoir fait acte de soumission envers l'empereur. Il est vrai

¹ HERMOLD, *Chronic. Slavor.* loco citato.

que cet acte fut entouré de telles restrictions et renfermé dans de telles limites qu'il perdait à peu près toute sa signification et ne devait avoir aucune conséquence. Waldemar l'oublia dès qu'il fut rentré dans sa patrie.

16. Par ses lettres et ses émissaires, Frédéric exerçait en même temps, à l'autre bout de l'Europe, une suzeraineté non moins illustre, qui flattait peut-être son orgueil, mais n'étendait nullement son empire. Dans un traité fait avec Raymond comte de Provence, et signé par l'oncle de celui-ci, Raymond-Bérenger, comte de Barcelone et prince d'Aragon, il cédait en fief cette même Provence à ce même Raymond qui la possédait en grande partie, bien qu'elle lui fût sans cesse disputée par les seigneurs de Baux, une race ancienne et vaillante. La cession de l'empereur ne modifia guère la position des belligérants : le débat ne sera tranché que par les armes. Une autre clause du traité portait que les deux comtes reconnaîtraient et feraient reconnaître Victor comme le vrai chef de l'Eglise Catholique ; elle ne sera pas mieux respectée, les prétentions du sectaire n'obtiendront pas plus de crédit, n'exerceront pas plus d'influence que celles du suzerain. La gloire du comte de Barcelone ne restera pas sensiblement amoindrie par cette défaillance momentanée de sa vieillesse. Le grand Raymond-Bérenger s'éteignait peu de jours après cette regrettable convention dans les sentiments d'une piété sincère ; « et sa mort fut un sujet de deuil pour ses peuples, de joie pour les ennemis, d'inconsolable regret pour les pauvres et pour les religieux¹. » Il laissait la réputation d'un prince habile dans le maniement des affaires, sage et modéré dans le gouvernement de ses états, magnifique et généreux à l'égard des monarques, vaillant dans les combats, modeste pour lui-même, jaloux de son pouvoir et de ses droits héréditaires, plein de zèle et de dévouement pour l'honneur du christianisme. Son règne si long s'était écoulé dans une lutte incessante contre les Sarrasins, dont il avait éloigné les frontières. Il comptera toujours au nombre des héros échelonnés dans le cours huit fois séculaire de la croi-

Raymond
Bérenger
comte de
Barcelone et
d'Aragon. Sa
mort.

¹ Auctor anonym. *de Gestis Comit. Barcin.* cap. 17.

sade hispanique. Il eût pu sans usurpation ceindre la couronne royale, on le lui conseilla souvent. — Je ne suis pas meilleur que mes ancêtres, répondait-il, j'aime mieux être le premier des comtes que le six ou septième des rois. — Son fils Alphonse, auquel il légua le royaume d'Aragon, avec la principauté de Catalogne, n'imita par cette fière et prudente modestie ; il monta plus haut que son père, sans atteindre à sa hauteur. Du moins ne le voyons-nous pas adhérer au schisme.

Les rois de
France et
d'Angleterre
rendent
honneur au
Pape exilé.

17. Frédéric demeurait toujours, malgré ses guerres et sa diplomatie, le seul partisan couronné de l'antipape. L'isolement se faisait autour d'Octavien, bien qu'il dominât dans la cité pontificale ; et dans l'exil Alexandre recevait les incessants témoignages de la vénération la plus profonde et du plus ardent amour. Le roi d'Angleterre alla le visiter au monastère de Bourg-Dieu, comme il revenait de faire contre l'Allemand, sur la demande du Pape, la démonstration dont nous avons parlé. Il se prosterna devant Alexandre, lui baisa les pieds et refusa d'occuper le trône qu'on avait préparé dans la salle de réception, voulant rester humblement assis sur les marches du trône pontifical, avec les barons qui l'accompagnaient. Il ne quitta le monastère qu'au bout de trois jours, plein d'admiration pour le chef suprême de l'Eglise et de reconnaissance pour ses bontés. Le roi de France ne pouvait pas demeurer en arrière, quand il s'agissait d'un hommage inspiré par la piété. Sa visite eut lieu sur les bords de la Loire, près de Courcy. L'Anglais revint en cette circonstance joindre son suzerain ; et la présence de ces deux grands monarques, les sentiments dont ils se montrèrent animés, la pompe qu'ils déployèrent, l'immense concours provoqué par la cérémonie, font dire aux historiens qu'elle n'eut jamais d'égale. Les deux rois servirent en même temps d'écuyers au successeur de saint Pierre, marchant à pied, un de chaque côté de la haquenée pontificale¹. Les entretiens qui suivirent la cérémonie devaient avoir une tout autre importance : c'est là que les deux princes rivaux, presque toujours en lutte, se donnèrent mutuelle-

¹ ROBERT DE MONTE, ad annum 1162.

ment, sous les yeux de leur père commun, les gages d'une réconciliation éclatante, si nécessaire à leurs états, si profitable au bien de l'Église universelle.

§ IV. LE PAPE ALEXANDRE A PARIS.

18. Après cette solennité, le Pape se retira dans la ville de Tours, où son entrée fut encore l'objet d'une splendide fête. Arrivé le jour de S. Michel, 29 septembre, il y séjourna le reste de l'année, puisqu'il y célébra la Nativité du Seigneur. — A l'approche du carême, après l'indiction d'un concile général pour l'octave de la Pentecôte, dans cette même ville de Tours, il s'achemina vers la capitale de la France, où l'appelaient les instantes prières du peuple et du roi. Les honneurs rendus au Pontife brillèrent encore plus par l'empressement et la piété que par l'éclat et la magnificence. Nous n'avons pas à revenir sur le cérémonial de semblables réceptions. Disons seulement que le monarque, entouré des princes du sang et de ses hauts barons, était venu l'accueillir à deux lieues de Paris, et que la population entière se tenait massée aux portes de la ville quand le Pape y fit son entrée. Il n'en devait repartir que peu de jours avant la Pentecôte, pour revenir à Tours présider le concile. « Pendant notre séjour à Paris, raconte-t-il lui-même, plusieurs grands et vénérables personnages nous demandaient de canoniser Bernard, l'illustre Abbé de Clairvaux, de sainte et glorieuse mémoire. Ils insistaient d'autant plus que le prochain concile leur semblait une occasion ménagée par la Providence et répondant à leurs impatients désirs. Ces vœux étaient aussi les nôtres, et nous inclinions à les réaliser, quand de diverses provinces nous furent adressées de nombreuses suppliques ayant un même objet ; ne pouvant satisfaire à toutes, nous primes le parti d'ajourner pour un temps celle-là, dans la crainte d'être obsédé par des récriminations scandaleuses. » Ce temps ne sera pas long : dix années à peine¹. Le séjour d'Alexandre III à Paris fut encore signalé par la

Indiction
d'un concile
à Tours. Le
Pape bénit
la première
pierre de
Notre-Dame.

¹ BOLLAND. *Bull. canonis.* die 20a August.

pose et la bénédiction de la première pierre du monument sacré qui porte le nom de Notre-Dame, toujours debout avec la même destination et dans toute sa splendeur, malgré les révolutions et les siècles. Nul ne contestant à l'évêque Maurice de Sully la gloire de l'avoir érigé, ce fait détermine une date diversement assignée par les historiens, celle de la mort du fameux théologien Pierre Lombard, le prédécesseur de Maurice et le précurseur de saint Thomas d'Aquin.

Pierre
Lombard.
Ses études,
sa modestie.

19. Son œuvre mérite que nous résumions sa vie. Pierre était italien ; il naquit dans le voisinage de Novare en Lombardie ; et de là son surnom. Sa famille était obscure et pauvre. Un généreux bienfaiteur, ayant remarqué ses heureuses dispositions, lui fournit les moyens d'aller étudier à Bologne. Ses premiers succès et la renommée des écoles françaises le décidèrent à quitter sa patrie. Il se rendit en France, muni d'une lettre de recommandation adressée par l'évêque de Lucques à saint Bernard¹. Celui-ci envoya le jeune homme à Reims suivre les leçons de ce célèbre Albéric, futur archevêque de Bourges, qui pour Abailard était la cause de tant d'insomnies et l'objet de tant d'insultes². L'Italien voulut bientôt entendre les professeurs de Paris ; il entendit Abailard lui-même, a-t-on pensé ; ce qui ne saurait être qu'à la dernière reprise des cours du Péripatéticien. Il comptait passer peu de mois dans la capitale ; il s'y fixa pour toujours. Son mérite ne tarda pas à lui gagner l'estime des élèves et des maîtres ; l'enseignement était sa vocation : il obtint sans peine, aux applaudissements de tous, une chaire de théologie, qu'il occupa plusieurs années avec la plus grande distinction. Nulle part on ne le voit se mêler aux affaires publiques, aspirer aux dignités, agir en dehors de ses paisibles études ; mais le rang que, sans y prétendre, il a su conquérir dans l'opinion générale nous est montré par un fait, dont il n'a pas ce-

¹ Saint Bernard pourvut à la subsistance de l'élève étranger, dans la ville de Reims d'abord, puis dans la capitale, comme nous le voyons par une de ses lettres à Gilduin, Abbé de Saint-Victor. *Epist.* 410.

² Cf. tome xxvi de cette histoire, p. 146.

pendant la principale gloire. En 1159, l'évêque Thibaut étant mort, les suffrages se réunirent, d'un accord libre et spontané, sur l'archidiacre Philippe, un second frère de Louis VII engagé dans les Ordres, comme Henri de Beauvais. Dans son abnégation irrévo- cable, le royal élu déclina cet honneur, et, sur sa demande, Pierre Lombard son maître lui fut substitué. C'était l'enlever à ses uni- ques aptitudes peut-être, bien certainement à ses goûts; son épisco- pat n'a pas laissé la plus légère trace dans l'histoire et ne dura pas même trois ans. Ne sachant rien de l'évêque, ne dédaignons pas un trait qui peint l'homme et le fait aimer. Quelques seigneurs de Novare se rendant à Paris, pour offrir leurs hommages et leurs fé- licitations à leur illustre compatriote, amenèrent sa vieille mère avec eux. Comme elle était vêtue selon son humble condition, ils pensèrent qu'elle ne devait pas se présenter de la sorte au palais épiscopal, et l'obligèrent à revêtir un plus beau costume, bien que la pauvre femme y répugnât, disant qu'elle connaissait Pierre et qu'un pareil travestissement lui déplairait. Quand on l'eut intro- duite, il déclara qu'on se trompait, que ce n'était pas sa mère, dont il n'avait pas oublié la pauvreté. Mais dès qu'elle eut repris son vêtement ordinaire, il se jeta dans ses bras, avec tous les té- moignages d'une tendre et respectueuse affection ¹.

20. A la mort de Pierre, survenue si tôt après, Hugues arche- vêque de Sens et métropolitain de Paris, écrivait aux chanoines de la cathédrale : « La douleur où m'a plongé la perte de mon maître réclame une consolation, loin de me laisser en état de consoler la douleur d'autrui. La mort vient de me ravir la moitié de mon âme, le guide sûr de mes meilleures années, le soutien de ma faiblesse, le docteur de ma vie ². » Les plus grands éloges lui sont décernés par les auteurs du même siècle et des siècles suivants. Mention- nons dans le nombre Matthieu Pâris, Trithème, saint Antonin, Sixte de Sienne, Henri de Gand. Aux éloges, souvent exagérés, se mêlèrent des critiques qui ne l'étaient guère moins. Ce maître,

Éloges qui
lui sont
décernés.
Attaques
dont il est
l'objet.

¹ Cette anecdote est racontée par un chroniqueur de Ferrare nommé Ricobalde. ESTIEN. *Fragm. hist.* tom. VII, p. 186.

² *Patrol. latina*, tom. CLXXIII, col. 1427, et seq.

dont l'existence et l'enseignement furent si pacifiques, eut le rare honneur et le réel avantage de passionner les esprits, d'exciter les plus ardentes controverses, longtemps après sa mort. Les papes et les conciles ne croiront pas déroger en évoquant cette cause, en intervenant dans le débat. Alexandre III donnera mission à Guillaume de Champagne, transféré du siège archiépiscopal de Sens à celui de Reims, d'assembler à Paris un synode pour examiner et juger les propositions hétérodoxes attribuées au célèbre théologien. Jean de Cornouailles, son disciple, l'accuse et le défend, résumant en lui seul les partis contraires. Un concile de La-tran, 1179, refuse de le condamner ; un autre, 1215, n'hésitera pas à l'absoudre, et condamnera son dénonciateur, l'Abbé Joachin de Calabre, un vrai saint néanmoins, reconnu comme tel par l'Eglise. Gauthier de Mauritanie, prieur de Saint-Victor, cette pépinière d'hommes, quand y florissaient les grands mystiques, Guilduin, Hugues et Richard, n'avait pas craint de mettre sur la même ligne, d'envelopper dans la même réprobation Abailard, Pierre de Poitiers, Gilbert de la Porrée et Pierre Lombard, qu'il nommait *Les quatre Labyrinthes des Gaules*. C'est là le titre assez curieux du traité qu'il dirigea sans distinction contre ces représentants si divers de la méthode scolastique. A ses yeux, tous sont coupables d'altérer la foi par l'impur alliage du raisonnement humain, d'annihiler la religion pour y substituer la philosophie, de remplacer Jésus-Christ par Aristote, démentant le mot du Sauveur : « Vous n'avez qu'un seul maître, le Christ¹. » On appelait déjà *nihilistes* ou *nihilianistes* les démolisseurs de tout enseignement chrétien. Mais alors ils attaquaient indirectement le dogme et n'ébranlaient pas directement la société.

Le livre des
Sentences.
Analyse suc-
cincte de cet
ouvrage.

21. L'œuvre capitale de Pierre Lombard, celle qui fit sa renommée et le rendit un signe de contradiction, est intitulée : *Des Sentences*. On peut la regarder comme le texte ou la rédaction de ses leçons orales. Il n'est pas aussi facile d'y voir un tout complet et coordonné, malgré les divisions qu'elle présente. C'est un essai, fort remar-

¹ Matth. xxiii, 10.

quable pour le temps, de somme théologique, un Manuel de la science sacrée. Elle se divise en quatre livres : Dans le premier, l'auteur traite de Dieu, de son essence, de ses attributs, des relations divines, de la sainte Trinité, selon la plus rigoureuse orthodoxie. Dans le deuxième, il expose avant tout la création des anges, l'œuvre des six jours, couronnée par la formation de l'homme, la destinée du monde matériel, la chute primitive, la transmission du péché originel, la grâce, le libre arbitre et les péchés actuels. Le troisième a pour objet l'Incarnation du Verbe, les perfections de Jésus-Christ, les vertus théologales et les commandements. Le quatrième renferme la théorie générale et particulière des sacrements de la nouvelle loi, établissant la présence réelle dans l'Eucharistie, le purgatoire au sujet de la Pénitence, condamnant la simonie et la clérogamie à propos de l'Ordre ; il finit par la résurrection, le jugement dernier, les peines et les récompenses éternelles¹. Qui pourrait nier l'intention ou même l'existence d'un plan dans le développement de cette œuvre ? Ce plan laisse beaucoup à désirer sans nul doute, les lignes sur plusieurs points en sont indécises et brisées, la morale s'y confond presque partout avec le dogme, il brille peu par l'harmonie des proportions, il n'est exempt ni de superfluités ni de lacunes ; mais on ne saurait non plus douter qu'il ne constitue, dans l'histoire de l'enseignement théologique, un sérieux et véritable progrès. Toutes les écoles, en l'adoptant, lui rendirent de concert le même témoignage. Il aura jusqu'à cinq cents commentateurs ; pour l'illustration du texte et la gloire du théologien, il suffit certes de nommer Alexandre de Halès, Albert le Grand, saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin. Pour détrôner le Livre des Sentences, il faudra la Somme de ce dernier. C'est par comparaison avec cet immortel ouvrage que nous pourrions en apprécier la valeur doctrinale et méthodique. Observons ici que Pierre Lombard n'est pas à la rigueur un disciple d'Aristote, ni même un dialecticien de profession ; nous ne compre-

¹ CRAMER, *hist. univ.* tom. VI, pag. 591-782. Du reste les éditions de Pierre Lombard sont plus nombreuses que l'auteur n'est désormais étudié.

nous guère les attaques dirigées contre lui sous ce rapport. Sans répudier absolument la démonstration syllogistique, il tendait à rétablir le principe d'autorité, comme il l'indique assez clairement dans son préambule, et comme l'atteste encore mieux le corps même de l'œuvre. Au fond, elle est inspirée par une pensée de conciliation entre le traditionalisme pur et le pur rationalisme, de façon néanmoins à faire prédominer l'élément divin, la doctrine positive. Le titre ne ment pas : c'est un vrai recueil de sentences sur les divers sujets embrassés par la théologie, puisées dans les saints Pères et les Livres saints. De là le nom de Maître des Sentences sous lequel Pierre fut longtemps admiré et sera toujours connu. Son élève, Pierre de Poitiers, l'un des quatre Labyrintes, suivit pied à pied son enseignement, en lui succédant dans sa chaire ; mais il le présenta sous une forme moins dégagée du sens humain ou plus rigoureusement aristotélique, ce qui donna prise aux réclamations dont l'un et l'autre furent l'objet.

Maurice de Sully, évêque de Paris. Son caractère. Electeur et élu.

22. Si le maître était remplacé d'une manière compromettante, le prélat l'était à certains égards d'une manière avantageuse : Maurice de Sully se montra dès l'abord un homme tout autrement hardi dans la gestion de sa charge épiscopale. Il ne faudrait pas que ce nom, plus tard ennobli par des services éclatants, et relevé par d'immenses richesses, fit illusion sur la naissance du premier qui le porta : c'est celui de l'humble bourgade où Maurice avait vu le jour. Sa famille était encore plus pauvre que celle de son prédécesseur. Par ces exemples qui se touchent, on peut voir combien sont exactement renseignés ou simplement honnêtes les écrivains qui vont redisant qu'alors la noblesse et la fortune conduisaient seules aux grands emplois. L'enfant savait le contraire. Il mendiait ; quelqu'un lui refusa l'aumône, à moins qu'il ne promit de n'être jamais évêque. — Gardez votre argent ; je ne vends pas l'espérance. — A ce trait correspond l'étrange incident qui marque son élection épiscopale. En dépit de sa pauvreté, grâce à sa rare énergie, Maurice était entré dans la voie des études ecclésiastiques et l'avait brillamment parcourue. A la mort de Pierre, il professait la théologie et possédait de plus la dignité d'archidiaacre. Les voix

étant partagées et ne paraissant pas près de s'entendre, on remit la nomination à trois électeurs, dont il était le principal et le plus en évidence. Après s'être concerté peu d'instant avec ses deux collègues, qui s'en rapportèrent à son choix, s'adressant à l'assemblée générale, « Je ne connais, dit-il, ni les consciences ni les intentions des autres ; mais à coup sûr je me connais moi-même. Si je prends le gouvernement de ce diocèse, mon unique but sera constamment de travailler à son bien, aidé par la grâce divine, de procurer par tous les moyens en mon pouvoir la gloire de la religion et le salut des âmes. Je me donne donc ma voix ; l'élection est faite. » Elle ne l'était pas selon les canons ni selon les lois de la sagesse ; l'acclamation unanime des assistants y suppléa. Viendront ensuite et presque immédiatement les inspirations sublimes, les heureux fruits, l'œuvre exceptionnelle de ce long épiscopat, pour faire oublier ce qu'il avait eu d'insolite et d'irrégulier dans son origine, pour y reporter même un reflet de grandeur. N'est-ce pas ici le cas de redire le mot divin : « Si les hommes se taisent, les pierres crieront, » et dans toute la suite des âges ?

23. Nous ne voudrions pas absoudre par le succès les usurpations du génie, de peur d'encourager les audaces rampantes de l'incapacité ; mais, faut-il bien le reconnaître, l'érection d'un monument tel que Notre-Dame de Paris, sans légitimer l'ambition, en est une glorieuse pénitence. Elle suffirait pour immortaliser le nom de plusieurs saints évêques et celui de plusieurs rois. Ce grandiose édifice qui symbolise parmi nous les destinées de la religion et celles de la monarchie, qui reste encore, après tant d'embellissements réalisés à diverses époques, à la nôtre en particulier, le plus magnifique joyau de la plus belle ville du monde, c'est à Maurice de Sully que nous le devons à peu près tout entier. Par une grâce exceptionnelle, jeune il en avait jeté les fondements, vieillard il en posa le faite. A sa mort, il ne manquait dans l'ensemble que le portail du midi et des travaux d'ornementation. Tous les historiens sont unanimes à cet égard. Dans les dernières années du siècle, Robert du Mont écrivait : « Il y a longtemps que Maurice, évêque de Paris, travaille à bâtir son église. La nef et le

Notre-Dame
de Paris,
œuvre de
Maurice.

chœur sont terminés. Il ne s'agit maintenant que d'élever la toiture. Quand l'ouvrage sera complet, il n'y aura pas en deçà des Alpes un édifice religieux qu'on puisse comparer à celui-là. » Quelles sommes ne dut pas exiger une pareille construction, menée surtout avec cette rapidité ? Comment fut-il possible de les réunir dans un aussi court intervalle ? C'est le secret du dévouement et le triomphe de l'indigence. Ce prélat né dans la dernière pauvreté répandit des richesses plus que royales. On a prétendu que, s'il eut le mérite de l'exécution, il n'eut pas celui de la conception ; que le dessein remontait à trois cents ans. Veut-on parler d'un simple projet de reconstruire sur de plus vastes proportions la vieille cathédrale ? Nous pouvons l'accorder sans diminuer en rien la gloire de Maurice, puisqu'il entreprit et réalisa ce que tant d'autres n'avaient osé tenter. Voudrait-on faire entendre que le plan même exécuté par lui datait de trois siècles ? Ce serait une lourde erreur, compliquée d'une ignorance plus lourde encore. Est-il permis d'ignorer, en effet, que l'architecture subissait alors une révolution inscrite aux murs de Notre-Dame, mais dont on ne découvre pas la première idée cinquante ans auparavant ? Le style ogival commence à poindre ; il sera l'objet, en lui-même et dans ses progrès, d'une étude spéciale, où l'architectonique du monument parisien trouvera naturellement sa place.

§ V. CONCILE DE TOURS 1163.

Alexandre
revient à
Tours. Ou-
verture du
concile. Dis-
cours d'Ar-
noulf.

24. En ce moment, l'histoire générale rappelle notre attention et revendique ses droits. La date fixée pour la tenue du concile étant assez rapprochée, le pape Alexandre quitta Paris, et, passant par Chartres, se hâta de revenir à Tours. Donc, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1163, Indiction onzième, la quatrième année de son pontificat, le XIV des calendes de Juin, 19 Mai, Octave de la Pentecôte, il inaugura l'auguste assemblée dans l'église de Saint-Maurice, quelques-uns disent de Saint-Martin, ce qui ne nous semble pas une heureuse variante. Dix-sept cardinaux, cent vingt évêques, quatre cent quatorze abbés s'y trouvèrent réunis, avec une

immense foule de clercs et de laïques. Au savant prélat Arnoulf de Lisieux fut imposé par le Pape le périlleux honneur de prononcer le discours d'ouverture. Voici comment il débuta : « Si je prends la parole dans un tel jour, mes seigneurs et mes pères, c'est l'autorité de notre seigneur à tous, du Souverain Pontife, qui m'y contraint. En acceptant cette charge, je ne cède pas à ma propre volonté, j'accomplis un devoir de stricte obéissance. Combien n'eussé-je pas mieux aimé que ce choix fût tombé sur un autre, plus recommandable par ses vertus, plus apte par son savoir et son éloquence ! Qui suis-je, en effet, pour adresser un mot quelconque à cette auguste assemblée ? Mais qui suis-je aussi pour oser me soustraire à la volonté du Pontife Romain ? Mon âme est dans l'angoisse, entre la confusion et la nécessité : l'une me commanderait le silence ; l'autre me force à parler. Il faut obéir sans hésitation, tandis que votre seul aspect paralyse la langue, éblouit l'entendement, jette dans la stupeur et la crainte¹. » Il revient après ce modeste début sur les trois qualités essentielles de l'orateur, qu'il développe trop longuement peut-être, et déclare de nouveau qu'il ne les a pas reçues en partage ; puis il aborde son sujet. « Quelle est l'œuvre que les malheurs des temps imposent à ce saint concile ? quel doit-être notre but ? Evidemment de rendre à l'Eglise son unité et sa liberté : deux choses sans lesquelles rien ne saurait avoir de sérieuses garanties, ni même d'existence véritable. Pas d'unité, pas d'Eglise. Nul être n'est qui ne soit un ; c'est par là qu'il subsiste ; avec l'unité disparaît la substance. » Saint Thomas n'exposera pas mieux les éléments constitutifs et la notion de l'être. Arnoulf applique le même raisonnement à la liberté. Si l'Eglise n'est pas libre, elle cesse d'exister à ses yeux ; il va plus loin encore : si tant est qu'elle existe, son existence est alors pire que le néant. La terrible parole du Sauveur, il la redit à cette occasion : « Mieux eût valu pour cet homme n'avoir pas vu le jour². » Ces deux choses nécessaires, il les montre violemment attaquées

¹ ARNULF. LEXOV. serm. I ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 151-161.

² *Matth*, xxvi, 24.

en ce moment, l'une par les menées des schismatiques, l'autre par la fureur des tyrans. Impossible toutefois qu'elles soient enlevées à l'Eglise, qui doit subsister à jamais : ni la robe sans couture ne sera scindée, ni le sang de Jésus-Christ rendu stérile.

Devoirs des
évêques.
Idéal de
l'épiscopat.

25. Mais ne faut-il pas avoir pitié des âmes qu'entraîne le souffle de l'erreur, ou que subjugue la terreur des pouvoirs humains? N'est-ce pas aux évêques réunis sous l'autorité suprême de leur chef, que le devoir incombe de les éclairer et de les délivrer? Ils continuent à travers les siècles l'œuvre même du divin Rédempteur. Eux aussi l'accomplissent par la prière, l'enseignement, l'abnégation et le sacrifice. Le généreux prélat ne désespère du salut d'aucune âme, pourvu que l'épiscopat soit fidèle à sa mission, persévérant dans son zèle, uni par les indissolubles liens de la charité. « Tenons-nous ensemble, s'écrie-t-il, marchons dans la même voie, soyons inséparables; et, non contents de résister aux ennemis, nous les attaquerons avec assurance; on verra toujours l'Eglise de Dieu « terrible comme une armée rangée en bataille ¹. » Il n'est pas jusqu'au César allemand dont l'auteur n'espère la conversion et la vie. Les brillantes qualités du prince ne lui permettent pas de penser qu'un tel homme soit à jamais abandonné de Dieu. Il rentrera dans le sein de l'Eglise, il en sera le protecteur et le soutien, mais à la condition qu'il ne mettra plus sa gloire au dessus de la gloire divine. Il devra confesser en même temps que l'empereur est au-dessous du Pape, et que sa dignité, comme celle de ses prédécesseurs légitimes, est un don gracieux et spontané de la sainte Eglise Romaine. Tout rétablir dans l'ordre et la vérité résume le devoir des évêques et ne dépasse pas leur pouvoir. Ni l'éclat de la couronne ni celui de l'épée ne sauraient arrêter leur action. Sur leur tête plane une immense nuée de témoins ² et de modèles. Quel vaste champ s'ouvre devant eux! quel magnifique champ de bataille! heureux qui l'arrosera de son sang! Suit une énumération vraiment éloquente des héros chrétiens qui couronnèrent leur mis-

¹ *Cant.* VI, 9.

² *Hebr.* XII, 1.

sion et leur enseignement par la prédication du martyr. Je ne sais si l'idéal de l'épiscopal se montre ailleurs avec plus de puissance que dans l'oraison conciliaire d'Arnoulf. S'il en exalte les sublimes privilèges, il n'en dissimule pas les terribles responsabilités ; il en stigmatise avec une égale énergie les illusions et les défaillances.

26. Voici la fin de ce remarquable discours, tel du moins qu'il nous reste¹ : « Nous n'avons plus à subir les privations et les tortures qui pesèrent sur nos devanciers ; nous avons à notre service des coursiers et des chars. Notre parole recommande la pauvreté de Jésus : notre vie n'en donne pas l'exemple. Il est vrai qu'il suffit de mépriser les biens terrestres, et que nous ne sommes pas dans la stricte obligation de les rejeter. « Si les richesses affluent, dit le prophète, n'y collez pas votre cœur. » L'affection nous est interdite, non la possession. Nous ne devons en être ni les tyrans jaloux ni les timides esclaves ; Dieu nous en a constitués les ministres et les distributeurs. Elles sont le patrimoine des pauvres ; leur trésor est dans nos mains. Donc, puisqu'il faut les répandre, et nullement les retenir ou les entasser, pourrions-nous jamais en faire un meilleur usage qu'en les offrant à ceux qui, s'attachant aux pas de l'Eglise exilée, ont perdu leurs biens pour une noble et sainte cause ? C'est notre cause à tous ; mais eux seuls supportent les tribulations avec les pertes. Dans l'intérieur de nos palais s'élèvent les trônes que nous occupons : violemment expulsés de leurs sièges et de leur patrie, ils errent sur la terre étrangère. Nous vivons entourés de nos amis et de nos proches : ils vivent parmi des inconnus, isolés dans les multitudes. Dilatons donc pour eux les entrailles de notre charité ; prodiguons-leur sans mesure les témoignages d'une sincère vénération, d'un amour généreux, d'une pieuse et tendre sollicitude. Nous accomplirons ainsi la loi de Jésus-Christ, « portant le fardeau les uns des autres. » Voilà les vrais sages, les hommes dignes de tout honneur, ceux que le divin Maître a choisis pour les éprouver comme l'or dans la fournaise, pour procurer au dépens de leurs biens et

Conclusion
du discours.
Magnifique
péroraison.

¹ Il est à remarquer que ce sermon conciliaire ne fut pas prononcé tout entier le premier jour ; nous lisons vers le milieu : « hesterno sermone... »

de leurs corps le triomphe de son Eglise. Heureux sont-ils, puisqu'il leur est donné d'échanger les biens transitoires pour les biens éternels! plus heureux encore ceux qui meurent sous les outrages et dans la persécution, payant de leur sang, corruptible et de soi peu méritoire, l'inappréciable sang du Christ! « Le pécheur emprunte, est-il écrit, et demeure insolvable ¹. » Pour nous, obligés que nous sommes, non par un pacte conventionnel, mais par la nature même des choses, quand viendra le jour de la rétribution, nous acquitterons pleinement notre dette. O bon Jésus! puissé-je moi aussi vous donner tous mes biens matériels en échange de vos richesses spirituelles! Puissiez-vous, dans votre magnificence, accepter mon sang en retour de celui que vous avez versé pour moi! S'il n'existe aucune proportion entre mon sacrifice et le vôtre, n'avez-vous pas accoutumé par une admirable compensation, d'accorder la justice sans les œuvres, la rémunération et l'amour sans les mérites? »

Prélats
étrangers
assistant au
concile.

27. Baronius suppose que le discours est tronqué, que la péroraison nous manque, avec plusieurs autres passages : nous ne voyons pas ce qui manque à ce morceau pour former une péroraison véritable. Les exilés dont Arnoulf parle avec tant d'émotion, de délicatesse et de vigueur assistaient au concile : il avait sous les yeux le spectacle qu'il décrit. L'Eglise elle-même était exilée, comme il la représente, dans la personne de son chef et dans celle de ses princes. A côté d'eux, il voyait d'autres victimes de la persécution, inférieures par le rang, mais non par le courage : Hubert archevêque de Milan et Galdin son archidiacre, pleurant la destruction de leur patrie, et non plus seulement le malheur de vivre loin

¹ Galat. vi, 2.

² Comprend-on que Fleury et plusieurs autres n'aient rien dit de ce discours? S'ils n'en voulaient donner l'analyse, pourquoi ne l'ont ils pas au moins mentionné? Je l'ignore. Est-ce répulsion? Est-ce inadvertance? Ont-ils eu peur des idées qu'il émet ou des principes qu'il renferme? Je n'oserais le penser, tant cela serait blâmable. N'en ont-ils pas entrevu les beautés ni soupçonné l'importance? Ceci serait moins étonnant sans être plus raisonnable. Il était reçu que pour retrouver l'éloquence latine, ou même le vra latin, il fallait arriver au seizième siècle. Que chercher auparavant?

d'elle ; Conrad de Witelbach archevêque de Mayence, qui n'avait pas craint, pour adhérer au pape légitime, d'encourir la haine de l'empereur et d'abandonner le premier siège archiépiscopal de l'Allemagne¹. C'étaient là des témoins dont la seule présence déposait hautement en faveur d'Alexandre III. Quoiqu'il parût inutile de revenir sur une question tant de fois tranchée, on n'estima pas cependant qu'une réunion aussi solennelle pût avoir lieu sans acclamer le Pontife qui la présidait. N'était-ce pas un besoin pour les catholiques d'affirmer encore ses droits, les schismatiques s'obstinant toujours à les nier, et la politique impériale s'acharnant à les anéantir ? Alexandre lui-même consent à retracer les circonstances² de son élection² ; les Pères ne le laissent pas achever : les acclamations recommencent ; puis l'excommunication est de nouveau prononcée contre Octavien, ses protecteurs et ses principaux adeptes. Cette éclatante démonstration, qui semble avoir été toute spontanée, remplit la première séance du concile. Les jours suivants furent consacrés aux travaux arrêtés dans le programme. Il en résulte dix canons dont voici le résumé :

28. 1° Les grands bénéfices ecclésiastiques n'étant jamais partagés, il fut défendu de partager désormais les prébendes ou bénéfices secondaires ; également défendu de les permuter : mesure d'autant plus sage qu'en assurant l'honneur et le sort des clercs, elle sauvegardait aussi la dignité de l'Eglise. 2° Le clergé séculier, parfois même les hommes séparés du siècle par leur profession et leurs vœux ayant en plus d'une circonstance retiré de leur argent un intérêt illicite, l'usure est sévèrement prohibée sous quelque forme qu'elle se présente, alors même qu'elle se couvrirait du masque de la charité. Les peines les plus graves sont ordonnées contre les délinquants. 3° Comme rien n'est plus préjudiciable à l'Eglise ni plus opposé à son institution que l'ingérence des laïques dans l'administration de ses biens, nul prélat ne pourra désormais aliéner les dîmes ou les confier à des étrangers, à ceux dont le Seigneur dit par

Canons dressés et promulgués.
Hérésies contemporaines.

¹ *Romuald*. Archiepisc. Salernit.

² ROBERT DE MONTE, ad annum 1163.

la bouche du prophète : « Ils mangent les péchés de mon peuple et provoquent les âmes à l'iniquité ¹. » Les coupables seront privés de leurs fonctions et retranchés comme des arbres qui occupent inutilement la terre ². 4^o Depuis longtemps il existe aux environs de Toulouse une abominable hérésie qui est propagée comme un cancer dans les contrées voisines, la Gascogne en particulier, hérésie d'autant plus dangereuse qu'elle fuit le jour et serpente dans les ténèbres. Pour arrêter le mal, le saint concile ordonne aux évêques des pays infectés, ainsi qu'à tous leurs auxiliaires, d'avoir l'œil ouvert sur les partisans de ces erreurs, d'empêcher leur funeste propagande, de ne point tolérer qu'ils trouvent asile ou secours dans les populations dont ils ont juré la perte ³; et cela sous peine d'excommunication. Aux princes séculiers incombe le même devoir; ils encourent la même peine, s'ils négligent de le remplir. 5^o la coutume s'étant introduite en divers lieux de confier aux prêtres le soin et le gouvernement d'une église moyennant un prix déterminé, une redevance annuelle, cet abus est condamné, parce qu'il déroge aux anciennes constitutions et flétrit l'honneur du sacerdoce. 6^o Les clercs et les religieux surtout devant combattre l'avarice et prêcher le désintéressement par leurs exemples et par leurs discours, défense absolue d'exiger une somme quelconque

¹ OSE IV, 8.

² Luc. XIII, 7.

³ L'importance historique de ce canon ne saurait échapper à quiconque est persuadé comme nous que, pour éclairer la marche des événements et les rendre intelligibles, il ne faut jamais perdre de vue celle des idées. Ainsi donc, l'hérésiarque Pierre de Bruis et son digne émule le faux ermite Henry étaient continués par leurs disciples; eux aussi, parlaient après leur mort. Le manichéisme, tout en dissimulant son action, vivait toujours dans les provinces méridionales de la France. Saint Bernard, par sa parole, ses vertus et ses miracles, n'avait pu qu'enrayer les progrès de l'hérésie, en retarder l'explosion. D'autres armes seront nécessaires pour l'exterminer. Les possessions anglaises, si voisines alors de Toulouse, ne se dérobaient pas à la contagion. L'année qui précède celle où nous sommes arrivés, une petite colonie manichéenne étant allée s'établir à Londres, on y réunit un concile dans le but de l'expulser et d'en détruire les germes; ce qui fut heureusement accompli.

pour l'entrée en religion, pour la collation des priorats, des chapelaneries, des moindres bénéfices. En pareil cas, ceux qui donnent et ceux qui reçoivent se rendent également coupables de simonie. Simoniaque est toujours le trafic des choses saintes ; et loin de l'atténuer ou de le justifier, un long usage ne peut que le rendre plus coupable. 7° Dans certains évêchés, des doyens ou des archiprêtres sont préposés aux jugements ecclésiastiques, moyennant une rétribution ; c'est encore un abus condamné par le concile. Si quelqu'un y retombait, il serait exclu des rangs du clergé et lui-même subirait la peine portée par les canons. 8° L'antique ennemi ne se contente pas de ruiner ce qu'il y a de plus faible dans l'Eglise ; il porte la main sur ce qu'elle renferme de plus précieux, il désire surtout abattre ce qu'elle a d'éminent, selon ce mot de l'Écriture : « Il se nourrit de mets exquis ¹. » Soit pour la guérison des malades, soit pour la défense des personnes ou des intérêts devant les tribunaux ecclésiastiques, plusieurs religieux, quittant leur pieuse retraite, oubliant leur vocation, se livrent à l'étude de la médecine ou des lois ; il est statué que ces occupations leur seront désormais interdites. Quant à ceux qui s'y livreraient déjà, ordre leur est donné de rentrer immédiatement dans leur cloître, pour y pratiquer les devoirs de la vie chrétienne et monastique. 9° Les ordinations faites par Octavien et les autres évêques schismatiques, sont annulées ou mieux déclarées nulles et de nul effet. 10° Pour mettre les biens ecclésiastiques à l'abri de la rapacité des seigneurs, le concile adopte les mesures les plus sages à la fois et les plus énergiques. Il défend la célébration des offices divins dans les châteaux et les terres de ceux qui auraient commis de semblables violences, ou qui les auraient simplement autorisées. Sont néanmoins exceptés selon l'usage le baptême des enfants, le sacrement de pénitence et même celui de l'Eucharistie en danger de mort, la messe dite une fois la semaine les portes fermées dans une église du voisinage. Ce dernier canon n'est relaté ni dans la collection manuscrite du Vatican, ni dans les actes du pontifical d'A-

¹ JOB, XL, 13, juxta hebr.

lexandre III; il figure dans le corps complet du droit canonique¹.

Sens résidence du Pape. Honneurs rendus à Thomas Becket.

29. Quant tout fut terminé, les rois de France et d'Angleterre, rivalisant d'empressement, offrirent au Pape de choisir dans leurs Etats la ville ou le château qui lui conviendrait le mieux pour sa résidence. Il opta pour la ville de Sens, alors l'une des plus importantes du royaume et métropole de Paris. Il rayonnait de là dans les provinces environnantes. Le temps ne nous permet pas de retracer chacune de ses excursions. Parmi les illustres personnages qui s'étaient trouvés au concile de Tours, aucun peut-être n'avait le mérite et la renommée de Thomas Becket, chancelier d'Angleterre et primat de Cantorbéry. Son voyage à travers la Normandie fut un véritable triomphe; les seigneurs et les populations accouraient pour le saluer au passage. Dès qu'on sut qu'il approchait de Tours, les habitants en grand nombre et les évêques déjà rendus allèrent le recevoir loin des portes de la ville; avec eux marchaient par l'ordre même d'Alexandre, tous les cardinaux présents à l'exception de deux seuls restés pour assister le Souverain Pontife. Celui-ci fit au primat anglais l'accueil le plus chaleureux et le plus honorable, le confirma dans tous ses droits, et, s'il faut en croire l'historien de Newbridge, le releva de l'irrégularité qu'il avait encourue dans son élection par l'investiture royale². Cette élection datait d'un an environ, et nous sommes obligés de remonter jusque-là, pour ne pas laisser de lacune dans l'histoire d'un prélat qui va remuer non-seulement l'Angleterre, mais encore le monde catholique tout entier. Il absorbe un moment l'attention et presque les destinées de l'Eglise universelle. Ses combats, son héroïsme et ses malheurs nous imposent la même attention; ce n'est pas à la fin d'un chapitre qu'on peut aborder un semblable sujet.

¹ Extravag. *De pœnis*, cap. iv. Guillaume de Newbridge relate les mêmes canons, à peu près dans les mêmes termes, mais dans un ordre différent. W NEUBRIG. *de Rebus Angl.* II, 5.

² Un fait analogue n'aura lieu que plus tard, et nous aurons soin de ne pas l'omettre. C'est une légère erreur commise ici par un historien qui d'ordinaire ne manque ni de discernement ni d'exactitude. *Ibid.* 16.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE.

S. THOMAS BECKET ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY.

§ I LE CHANCELIER FAIT ARCHEVÊQUE.

1. Thomas Becket désigné comme successeur de Théobald. — 2. Ses résistances inutiles. Son élection. Cérémonie du sacre. — 3. Conversion de Thomas. Dans quel sens il faut l'entendre. — 4. Combien cette conversion fut sincère, au-dessus de tout soupçon. — 5 Premiers nuages. Thomas se démet du titre de chancelier. — 6. La lutte s'engage. Sur quel terrain.

§. II. LE SAINT ET LE TYRAN.

7. Origine des tribunaux ecclésiastiques. Empereurs chrétiens. — 8. Deux juridictions en présence. Royaume anglo-normand. — 9. Conflit à propos d'un chanoine condamné. Les prétendues coutumes d'Angleterre. — 10. Fermeté de Thomas. Sa condescendance. — 11. Portrait d'Henri II. Son caractère et sa politique. — 12. Assemblée nationale de Clarendon. Sinistre appareil : tyrannie ouverte. — 13. Rédaction des coutumes. Exposé succinct de ce document. Premier article. — 14. Articles suivants. Ensemble de cette arbitraire et fatale constitution.

§. III. PERSÉCUTION DÉCLARÉE.

15. Téméraire promesse. Amer repentir. Droiture d'intention. — 16. Lettre du Pape à l'archevêque de Cantorbéry. — 17. Haine du roi contre l'archevêque. Sourdes menées des courtisans. — 18. Henri II s'adresse au pape Alexan-

dre. L'archevêque d'York nommé légat. — 19. Restrictions apportées à cette légation. Sollicitudes du Pape. Ennemis de Thomas. — 20. Assemblée de Northampton. Injustices accumulées. — 21. Isolement de Thomas. Sa résignation et son courage. — 22. Etendard de la croix. Les évêques Foliot de Londres, Roger d'York, Barthélemy d'Exeter. — 23. Hilaire de Chichester Le grand justicier. Héroïque attitude de Thomas. Il en appelle au Pape.

§. IV. EXIL DE SAINT THOMAS BECKET.

24. Insolente lâcheté des courtisans. Protestation d'un peuple. Fuite du saint. — 25. Mesures atroces décrétées par Henri II. Angoisses de Thomas. Sa lettre au Pape. — 26. Ambassade du tyran en France. Un roi. — 27. Les orateurs anglais à l'audience du Pape. Leur déconvenue. — 28. Thomas devant Alexandre III. Son discours. Réponse du Pontife. — 29. Le grand archevêque de Cantorbéry donne sa démission. Il est réintégré par le Pape. — 30. Mort de l'antipape Octavien. Election de son successeur Gui de Crème.

§. V. RETOUR DU PAPE A ROME.

31. Changement des esprits à Rome. Alexandre est rappelé. Son départ. — 32. Opposition de Barberousse. Lettre du cardinal Otton à l'exilé de Pontigny. 33. Lettre de Jean de Salisbury. Le Pape s'embarque pour l'Italie et descend à Messine. 34. Réception triomphale d'Alexandre III à Rome. Vaines protestations de l'empereur. — 35. La main de Dieu frappe le roi d'Angleterre. Sa barbarie. Remarquables paroles de saint Thomas.

§. VI. ENTENTE DES PERSÉCUTEURS.

36. Ambassadeurs anglais. Diète schismatique et tyrannique de Wurtzbourg. — 37. Dispositif arbitraire, serment imposé. Seigneurs teutons et députés étrangers. — 38. Restriction des archevêques de Magdebourg et de Bamberg. Absence des autres. — 39. Lettre du roi d'Angleterre aux cardinaux. Ses subterfuges et son obstination. — 40. Démarches conciliatrices du Pape et du primat, inutilement tentées.

§ I. LE CHANCELIER FAIT ARCHEVÊQUE.

Thomas Becket désigné comme successeur de Théobald.

1. Après avoir occupé vingt-deux ans le siège primatial de Cantorbéry, l'archevêque Théobald était mort en 1161, le 18 avril Lundi de Pâques. Pendant ce long pontificat, il avait rendu d'éminents services à sa patrie, puissamment secondé les vues politiques

et les religieuses intentions de l'impératrice Mathilde, si bien que la dynastie des Plantagenets semblait lui devoir le trône d'Angleterre; et cela, sans qu'il eût un instant négligé ses devoirs envers la religion. Comme les revenus du siège vacant, selon l'ancien usage tant de fois condamné, mais toujours en pratique, passaient au trésor royal, le cupide monarque ne se hâta pas de lui donner un successeur, et cette Eglise resta treize mois dans le veuvage. Cédant enfin à de sages conseils, subissant plutôt la pression de la conscience publique, il annonça que l'élection allait avoir lieu. Le nouveau titulaire se trouvait en quelque sorte désigné par l'opinion publique; tous les yeux étaient portés sur le chancelier. Les courtisans l'appelaient déjà le futur archevêque. Thomas Becket avait quarante deux ans, l'âge de l'ambition et de la force. A ces félicitations anticipées, les unes sincères, les autres intéressées ou même haineuses et perfides, il répondait simplement qu'il connaissait au moins quatre pauvres prêtres méritant cette dignité beaucoup plus que lui. Thomas se trouvait à Falaise quand il reçut du roi l'ordre de revenir en Angleterre et de se préparer à devenir archevêque de Cantorbéry. Il accueillit cette nouvelle sans grande émotion, avec un sourire ironique. Regardant ses vêtements quelque peu mondains et tout-à-fait splendides, — Avouez, dit-il, que je n'ai pas trop l'apparence d'un évêque! Est-ce bien sérieusement que le roi se propose de m'élever à cette sublime et redoutable charge? Dans ce cas, je lui demande en grâce la permission de la refuser. Il me serait impossible de remplir les devoirs qu'elle impose et de conserver la confiance dont m'honore mon royal bienfaiteur ¹. — Plus que personne il connaissait l'orgueil jaloux

¹ Comme saint Bernard, qui reste l'homme éminent du douzième siècle, saint Thomas de Cantorbéry eut plusieurs biographes, tous témoins des faits qu'ils nous ont transmis, la plupart ses familiers et ses disciples. Les principaux sont Herbert l'un des clercs de l'archevêque, Guillaume un religieux appartenant au couvent de la primatiale, Jean de Salisbury, Alain abbé de Douche. Les récits de ces quatre auteurs se complètent l'un l'autre, on les a réunis en un seul corps d'ouvrage; et de là ce qu'on a nommé l'*Histoire Quadripartite*. Avec les lettres mêmes du saint, qui nous sont parvenues en grand nombre, c'est le monument le plus précieux, non-seulement de sa vie, mais

et l'humeur irascible du prince ; il osa cependant lui mander, d'après un document de l'époque : « Quel religieux, quel saint vous désirez placer sur cette illustre chaire et préposer à ce couvent peuplé de saints ! J'ai là pleine certitude que, si votre choix obtenait son effet, par une permission divine, vous me retireriez avant peu vos bonnes grâces, que cette amitié si grande qui règne maintenant entre nous se changerait en une haine implacable. Je sais vos dispositions ; vous prendrez de nouveau contre l'Eglise des mesures que je ne pourrai supporter ; et les envieux ne manqueront pas d'aigrir et d'envenimer la discorde¹. » Était-ce là le langage d'un ambitieux ? Comment ne pas y reconnaître celui d'une âme droite et généreuse ?

Ses résistances inutiles. Son élection. Cérémonie de son sacre.

2. Ce refus et cette prophétie n'ébranlèrent nullement l'impérial Plantagenet ; il persista dans sa détermination. Le cardinal légat Henri de Pise joignit ses instances à celles du roi. Toute opposition était inutile ; sans étouffer ses noirs pressentiments, Thomas fit voile pour l'Angleterre. Dès son arrivée, les prélats électeurs et les moines de Cantorbéry désignés pour cet office s'assemblèrent à Westminster dans la chapelle royale ; tous votèrent en sa faveur. Les grands du royaume applaudirent à ce choix, et le prince héritier de la couronne y donna son plein assentiment, au nom du roi son père. Gilbert Foliot, alors évêque de Herefort et qui le sera bientôt de Londrès, fit seul après coup entendre une voix discordante, sans protester formellement contre l'élection. C'était un prélat de mœurs rigides, mais ambitieux et courtisan, fort pointilleux sur les formes canoniques. — Enfin, dit-il, notre bon roi vient de opérer un miracle : d'un soldat il a fait un prêtre, d'un laïque un primat. — Ce sarcasme ne parut pas autre chose que l'imprudent aveu de l'ambition trompée. Quand plus tard, au paroxysme des dissensions, la vengeance planera sur la tête de l'archevêque, ce même Foliot, revenant sur la légitimité de l'élection, pré-

encore de son époque. Nous avons de plus Guillaume de Newbridge, Robert du Mont, Stéphanidès, Hoveden, Gervaise, Matthieu Paris et plusieurs autres moins connus, mais ayant tous leur importance.

¹ GERVAS. *Chronic.* ad ann. 1162.

tendra qu'elle était désapprouvée par la reine-mère Mathilde, repoussée par le clergé, condamnée par la nation ; Thomas n'aura pas de peine à lui répondre qu'il défie ses ennemis les plus acharnés de découvrir une irrégularité dans ses démarches. « Si Mathilde désapprouvait ma promotion, c'était du moins dans le plus profond secret et contre ses témoignages explicites ; si le clergé la voyait avec douleur, ce ne pouvait être que par les membres qui désiraient l'archevêché pour eux-mêmes ; et la nation, loin de récriminer, avait donné son adhésion la plus éclatante ; elle manifestait encore ses sentiments par sa conduite et son courage¹. » On ne pouvait douter au fond que les intentions bien connues du monarque n'eussent exercé quelque influence sur les électeurs ; mais leurs suffrages étaient assez spontanés pour que la validité de l'élection demeurât incontestable. Elle avait eu lieu le vendredi dans l'octave de la Pentecôte 1162. L'élu, n'ayant que l'ordre du diaconat, comme nous l'avons remarqué dans une autre circonstance², fut le lendemain ordonné prêtre par l'évêque de Rochester, et, le jour même de l'Octave, sacré par Henri de Winchester, assurément avec dispense régulière des interstices, et seulement après que le roi l'eut dégagé de ses obligations séculières. La cérémonie dont ce jour-là fut témoin l'antique primatiale, revêtit un éclat inaccoutumé. Toute la noblesse d'Angleterre, désirant plaire au roi et faire honneur à son premier ministre, était à peu près accourue. Jamais pontificat inauguré sous de meilleurs auspices, en apparence du moins. Le nouvel archevêque, oubliant ses mortelles appréhensions pour s'inspirer de sa charge pastorale, décida qu'on célébrerait désormais dans ce même dimanche la fête annuelle de la Sainte Trinité³.

3. Il avait beaucoup à s'instruire, selon sa propre confession,

Conversion
de Thomas.
Dans quel
sens il faut
l'entendre.

¹ S. THOMAS, *Epist.* I, 108, 126, 127.

² Cf. tom. xxvi de cette histoire, p. 608.

³ Cette fête ne se rencontre pas dans l'antiquité chrétienne, par la raison disent plusieurs écrivains liturgistes, qu'elle ne pouvait avoir pour objet un fait extérieur, un événement quelconque appartenant à l'histoire de la Religion. Le savant Thomassin en donne une autre raison : c'est que toutes les fêtes, quel qu'en soit le but immédiat et spécial, reviennent en définitive à l'adoration de la Trinité, comme toutes les prières. Ce fut le pape Jean XXII,

touchant les devoirs qui lui étaient imposés par son caractère ecclésiastique et par sa haute dignité. Ses habitudes, déclarait-il, avaient également besoin d'une complète réforme, pas aussi complète cependant que son humilité le faisait entendre. Ses amis assurèrent en toute confiance, sans aucune restriction, que sa conduite personnelle avait toujours défié les soupçons même de la jalousie ; et le silence de ses ennemis à cet égard, confirme hautement ce témoignage. Dans l'exercice du pouvoir, il avait toujours montré beaucoup d'amour pour la justice et de respect pour la religion. Le changement qui s'opéra dans sa vie n'en fut que plus remarquable. Le pompeux appareil, l'ostentation obligatoire et le luxe mondain déployés par le chancelier furent aussitôt abjurés par l'archevêque. Dans la ferveur de sa conversion, il se prescrivit un règlement monastique ; il prit même l'habit religieux par respect pour la tradition admise par tout le monde concernant le siège de Cantorbéry. A cette brillante et nombreuse suite de chevaliers et de gentilshommes dont il était constamment accompagné, succéda tout à coup un petit nombre de moines et de prêtres, choisis parmi ceux que recommandaient, non le crédit ou la naissance, mais l'instruction et la piété. Sa table devint frugale, son ameublement extrêmement réduit ; il n'avait de magnificence que dans ses bienfaits, de somptuosité que dans ses aumônes. Les mortifications qu'il pratiquait en secret, mais que l'admiration de son entourage laissait transpirer au dehors, étaient destinées à sanctifier sa mission présente, en expiant la mollesse et la vanité de sa vie passée. Il partageait son temps entre l'exercice de l'oraison, l'étude des sciences sacrées et ses fonctions épiscopales. Il regardait comme perdu, presque comme profané, celui qu'il donnait encore à la chancellerie. Cette charge, qu'il avait conservée pour le bien du royaume et par amitié pour le roi, il la jugeait incompatible avec

mort en 1334, qui l'institua, en fixant même le jour où l'Eglise la célèbre encore. Mais il est juste d'observer qu'il la sanctionna de son autorité suprême, plutôt qu'il ne l'établit. A son époque elle était généralement répandue. Dans le dixième siècle, on la voit s'introduire à Liège, où devait être fondée, dans le treizième, la fête du Saint-Sacrement. D'autres Eglises l'adoptèrent. Saint Thomas obéissait à la même inspiration.

le saint ministère dont il était maintenant investi, en opposition avec sa conscience, dangereuse pour son salut et pour celui des âmes, pour tous les intérêts spirituels confiés à sa sollicitude. Elle entraînait des engagements et des compromis dont son âme était de plus en plus alarmée. Aussi n'aspirait-il qu'à s'en démettre ; et cette aspiration, il ne prenait aucun soin de la dissimuler. L'homme du prince et du monde voulait absolument être l'homme de Dieu, n'ignorant pas que de la sorte il servirait mieux et le monde et le prince.

4. Un changement aussi complet dans une nature aussi ferme causa moins d'étonnement que de joie parmi les Anglo-Saxons ; il fut un sujet de reconnaissance et de bonheur pour toute l'Eglise catholique. On comprenait alors ce qu'est une conversion et quelle en est la source. A part un petit nombre de bas courtisans ou de vils sicaires, nul n'en révoquait en doute la sincérité. Tous y voyaient l'action de la grâce divine, le sentiment consciencieux de la vocation chrétienne et des sublimes devoirs de l'épiscopat ; tous l'accueillaient par le mot du prophète ; « Ce changement est l'œuvre de la droite du Très-Haut¹. » Quelques auteurs modernes la représentent ou tentent par leurs insinuations de la représenter comme l'habile calcul d'une ambition sans bornes. Cela n'est pas seulement dicté par un mauvais instinct, non moins contraire à la dignité de l'être humain qu'à l'influence de la religion ; c'est tout simplement inepte. Pourquoi cette hypocrisie ? Le prélat pouvait-il espérer la dérober à l'œil perçant de ses implacables ennemis, dans une lutte si longue et si violente ? En y recourant, supposé qu'elle s'accordât avec son caractère, n'eût-il pas tourné le dos au but même qu'il se serait proposé ? Comment attribuer à ce génie politique et cette grossière erreur et cette fausse manœuvre ? Mais, s'il était dévoré par la soif de la domination, qu'avait-il à faire ? En continuant à flatter les désirs du roi, en cumulant les fonctions de chancelier et d'archevêque, il arrivait naturellement, comme il le déclare lui-

Combien cette conversion fut sincère, au-dessus de tout soupçon.

¹ *Psalm.* LXXVI, 11.

même, à gouverner sans opposition l'Eglise et l'Etat¹. Par sa conversion sincère ou simulée, il suscitait comme à plaisir de violents et dangereux obstacles.

Premiers
nuages.
Thomas se
démét du
titre de
chancelier.

5. Avec les projets qu'il nourrissait et les habitudes qu'il avait déjà prises, Henri Plantagenet ne la voyait pas sans mécontentement et sans inquiétude. Il sentait venir de loin les orages dont elle le menaçait, sans toutefois en laisser rien paraître. Pendant plus d'un an Thomas Becket parut exercer sur l'esprit du monarque et la direction du gouvernement son ascendant ordinaire. La situation ne pouvait se prolonger ; des réticences involontaires, des froideurs momentanées donnèrent l'éveil aux courtisans jaloux de la fortune plutôt que des éminentes qualités et des vertus réelles de Thomas ; ils comprirent que l'affection baissait avec la confiance. Prenant pied sur de légers dissentiments, ils mirent toute leur adresse à préparer d'éclatantes dissensions. Pour perdre l'archevêque et rendre impossible le chancelier, ils ne craignirent pas de le louer outre mesure : à chaque instant revenaient dans leurs entretiens la hauteur de ses vues, la supériorité de ses talents, l'énergie de son caractère. Le moment n'était pas encore venu de manifester la haine et de déchaîner la calomnie. Ces perfides éloges faisaient une profonde impression sur l'esprit soupçonneux du monarque. En se rendant au concile de Tours, Thomas laissait une libre carrière aux sycophantes. Quand il revint cependant, sa présence parut dissiper tous les nuages, la vieille amitié de Henri pour son habile ministre se réveilla tout à coup ; mais ce n'était qu'une éclaircie, bientôt allait gronder la foudre. Plus que jamais le saint archevêque était en disposition de la braver. Le spectacle qu'il avait eu sous les yeux dans le concile, tant de nobles proscrits, le Souverain Pontife lui-même exilé pour la cause de la Religion, les paroles enflammées de l'évêque de Lisieux sur la liberté nécessaire à l'Eglise et les sublimes devoirs imposés à l'épiscopat, notamment dans les conjonctures présentes, tout avait affermi sa résolution de

¹ « Si Vellemus suæ per omnia placere voluntati, in sua potestate vel regno non esset quis qui nobis non obediret pro libito. » *Apud* GERVAS. p. 1396.

renoncer à son titre de chancelier. Il envoya donc sa démission au prince ; et cette fois il demeura sourd à toutes les exhortations comme à toutes les prières. Rien ne put l'ébranler ; sa réponse fut toujours la même : « Nul ayant embrassé la milice de Dieu ne s'embarrasse dans les affaires du siècle ¹. »

6. Des supplications restées impuissantes, Henri II passa rapidement aux éclats de l'indignation et de la colère. Mais ce ne fut pas là, comme on l'a dit à tort, l'unique cause, ni même le commencement des lamentables divisions que nous avons à retracer. Le saint archevêque n'avait pas attendu jusqu'à ce moment pour revendiquer les droits méconnus de son Eglise et s'opposer aux injustes prétentions du pouvoir royal. Il exigea la restitution des biens que certains barons avaient enlevés à cette Eglise sous son prédécesseur Théobald. Voilà ceux qui devinrent ses irréconciliables adversaires. Comme primat, il déploya le plus grand zèle pour empêcher les vacances prolongées des sièges épiscopaux dans toute l'Angleterre, luttant ainsi de front contre la cupidité du monarque qui s'en appropriait les revenus. Plusieurs ajoutent qu'il voulut mettre obstacle au rétablissement d'un impôt depuis longtemps supprimé, singulièrement impopulaire nommé le *Danegelt* ². Son zèle s'appliquant aux intérêts d'un autre ordre ne négligea rien pour rétablir la discipline dans le clergé qui vivait à la cour et suivait la personne même du prince, sans ménager aucune susceptibilité, sans reculer devant aucune puissance. Enfin Thomas se montra d'une inflexible rigueur concernant les droits de la juridiction ecclésiastique, sur laquelle empiétait chaque jour et que menaçait d'anéantir la juridiction séculière. Tel est le point capital, le vrai champ de bataille où toutes les passions conjurées vont attaquer, avec autant d'astuce que de fureur, l'institution chrétienne et dans un sens réel

La lutte
s'engage.
Sur quel
terrain.

¹ II *Tim.* II, 4.

² Mot qui rappelle les invasions danoises ; dans le sens littéral, « argent des Danois. » C'était une taxe établie par Ethelred, roi d'Angleterre, l'an 1001 pour payer un tribut annuel aux terribles envahisseurs de son royaume. Elle fut abolie par Edouard le confesseur. Que le rapace Henri II ait voulu la faire revivre, plusieurs historiens l'ont nié ; mais le légiste Radolphe Nigell l'affirme *Leg. Sax.* p. 338.

la constitution sociale, la justice et la vérité, personnifiées par un homme.

§ II. LE SAINT ET LE TYRAN.

7. Il ne sera pas sans utilité, ni sans intérêt peut-être, de remonter à l'origine du débat, pour en mieux déterminer l'importance et préciser l'objet. Dès la fondation du christianisme, ceux qui l'avaient embrassé, constituant une société particulière dans la grande société, vivant d'après des lois morales et des principes dogmatiques qui les séparaient du monde païen, devaient tout naturellement soustraire leurs démêlés à la connaissance des tribunaux extérieurs, pour les soumettre à la paternelle autorité des évêques. On sait l'admirable exhortation de saint Paul à cet égard¹. Les évêques, par la nature de leurs fonctions, tendaient à concilier les intérêts pour maintenir l'union des âmes ; le plus souvent par la sainteté de leur vie, toujours par celle de leur caractère, ils échappaient à tout soupçon de prévention ou de partialité. Les avantages de cette juridiction volontaire frappèrent les empereurs chrétiens, qui ne manquèrent pas de l'introduire dans leurs codes. Constantin et ses successeurs désignèrent les évêques comme arbitres généraux dans leurs diocèses, enjoignant aux officiers civils d'exécuter les sentences épiscopales sans retard et sans appel². Théodose alla jusqu'à permettre aux contendants de porter leur cause devant le tribunal ecclésiastique, alors même qu'elle avait commencé devant le tribunal civil. Charlemagne inséra cette disposition dans ses capitulaires, ordonnant qu'elle fût observée par toutes les nations soumises à sa puissance³. Si le droit impérial laissait aux laïques la liberté d'accepter les évêques pour juges, les canons n'en reconnaissaient pas d'autres pour le clergé. Il suffisait que l'une des parties appartint à l'état ecclésiastique, n'importe à

¹ I *Corinth.* VI, 1-7.

² EUSEB. *Vita Cant.* IV, 27 ; — SOZOMEN. *Hist.* I, 9 ; — « More arbitri sponte residentis. » *Codex de Episcop. audientia*, VII, 8.

³ *Capitul. Reg. Franc.* VI, 366.

quel degré, pour que le tribunal le fût lui-même. Les lois de Justinien sont entièrement explicites sur ces divers points¹, et l'usage les consacra dans toute l'étendue de l'empire. Les hommes qui prêchèrent l'Évangile aux nations du Nord, accoutumés qu'ils étaient à ce privilège, l'établirent parmi les nouveaux convertis ; et de la sorte il fut établi dans toute la chrétienté. Les fervents missionnaires, comme les législateurs religieux, comme avant eux les apôtres et les hommes apostoliques, pensaient que les discussions, les irrégularités et les délits où pouvaient tomber les ministres de la religion, devaient être voilés aux regards du peuple. Au fond, c'était le droit d'être jugé par ses pairs. Les canons de plusieurs conciles prouvent que ces réglemens régnaient chez toutes les nations de l'Ouest, après qu'elles furent séparées de l'empire.

8. Un clerc accusé n'était jamais traduit, du moins en première instance, que devant un tribunal ecclésiastique². Devait-il comparaître devant les tribunaux séculiers, dans une accusation capitale, c'est une question controversée. L'autorité des cours spirituelles prit partout de rapides accroissemens ; mais, chez les Anglo-Saxons, les limites des deux juridictions restèrent indécises et flottantes. Il est toutefois constant que les évêques demeuraient les seuls juges du clergé dans tous les genres de causes, sans en excepter les causes criminelles³. Après la conquête des Normands, les deux juridictions furent entièrement distinctes, elles existaient parallèlement, quoique dans des conditions inégales et dans de continuelles conflits. Lorsque le droit canonique eut acquis une plus haute renommée et de plus larges influences par la publication du Décret de Gratien, la jeunesse Anglaise, avec celle des autres états, accourait en foule à Bologne, et, de retour dans sa patrie, corrobora puissamment la prépondérance des tribunaux ecclésiastiques. La réaction devint alors une véritable hostilité ; on allait recourir à la force brutale pour contrebalancer et subalterner le prestige de l'instruction,

Deux juridictions en présence. Royaume anglo-normand.

¹ *Novell.* LXXXII, 1 ; — *Concil. Chalcedon.* III, *Carthag.* II, 9 ; — NICEPHOR. *Hist.* VII, 46.

² *Capitul. Reg. Franc.* I, 39 ; V, 378 ; VII, 347.

³ *Leg. sax.* III, 115, 129, V, 140 ; XL, 151.

du talent et de la vertu. L'archevêque Théobald avait vu l'approche et pressenti les résultats de ces compétitions violentes. De son lit de mort, il écrivit au roi pour lui recommander les libertés de l'Eglise et le conjurer de se tenir en garde contre les machinations de ses ennemis¹. S'il n'assista pas à la lutte, il le dut à sa mort beaucoup plus qu'à sa prière. Elle éclata sous son successeur, qui, par une disposition providentielle, était incomparablement mieux en état de la soutenir. La première attaque fut dirigée sur le point vulnérable des tribunaux religieux, leur juridiction criminelle. Les jugements du sang étaient interdits aux ecclésiastiques par les canons ; ils ne pouvaient infliger, dans les cas même les plus graves, que la flagellation, l'amende, l'emprisonnement et la dégradation. Les tenants des cours séculières, les hommes du pouvoir temporel, prétendirent que de tels châtimens ne suffisaient pas à réprimer certains crimes, qu'ils les encourageaient plutôt, en assurant aux coupables une sorte d'impunité.

9. Sous le précédent archevêque, un chanoine de Bedford nommé Philippe de Brois, cité au tribunal de l'ordinaire, fut convaincu d'homicide et condamné à payer aux parents du défunt une somme considérable. Longtemps après, Fitz-Pierre, justicier royal, faisant allusion à la même cause, l'appela meurtrier en pleine cour de justice. Dans l'altercation qui s'en suivit, le chanoine s'emporta jusqu'à prononcer des paroles de mépris et d'insulte ; rapport en fut fait au roi, qui se crut insulté lui-même dans la personne de son officier ; il ordonna de poursuivre Philippe, pour ce nouveau délit, devant la cour spirituelle ; et le jugement porta la peine du fouet, la perte des bénéfices et la suspension des fonctions sacrées pendant deux années. On espérait que la sévérité de cette sentence apaiserait le ressentiment du souverain ; mais celui-ci fut implacable : il jura « par les yeux de Dieu, » son jurement habituel, que les juges avaient favorisé de Brois, à raison de son caractère ecclésiastique, et qu'un tel jugement serait révisé comme attentatoire au droit de la majesté

Conflit à propos d'un chanoine condamné. Prétendues coutumes d'Angleterre.

¹ PETRUS BLESENS. *Epist.* XLIX et LXIII.

royale¹. Dans cette disposition d'esprit, il manda les évêques à Londres, dans son palais de Westminster et les requit de consentir à ce que désormais tout clerc reconnu coupable et dégradé de ses fonctions fût immédiatement remis au bras séculier². Conservateurs des droits de l'Église et pénétrés encore du sentiment de leurs devoirs, les prélats soulevèrent des objections. Cela tendait, dirent-ils, à rendre le clergé de l'Angleterre inférieur à celui de tous les autres pays chrétiens; cette proposition était contraire aux libertés que le monarque avait jurées lors de son avènement à la couronne; elle violait de plus le premier principe de la loi, en exigeant que la même personne fût jugée deux fois, et deux fois punie pour un seul et même crime³. Henri, qui probablement s'attendait à leurs observations, tant elles étaient naturelles, abandonna tout à coup ce sujet et leur demanda sans transition s'ils promettaient de respecter les anciennes coutumes du royaume. La question était aussi captieuse qu'imprévue; car ces coutumes n'ayant jamais été définies, pouvaient, au gré d'un tyran, recevoir une extension fatale à la conscience. Bien que surpris, Thomas vit le piège; il répondit qu'il les observerait « sauf les droits de son ordre. » Cette restriction n'avait pas été repoussée lors du serment prêté par les clercs au monarque. Pourquoi ne serait-elle pas admise après coup sur le point si vague des coutumes nationales? Le roi fit séparément la même question à chaque prélat; et tous, à l'exception de l'évêque de Chichester, firent la même réponse. Les yeux de Plantagenet étincelaient d'indignation. Ils conspiraient donc tous contre lui? s'écria-t-il d'une voix altérée par la colère; mais il saurait briser leur conjuration! et comme un furieux il s'élança hors de la salle.

¹ RADULF. A DICETO, *chronic.* p. 537; — *Hist. quadripartite.* cap. xvii.

² L'ordre intimé par le tyran est précédé d'une demande qui reconnaît le droit: « Peto et volo; » comme tant d'autres despotes, il ne serait pas fâché seulement que les spoliés consentissent à la spoliation. C'est une manière d'apaiser la conscience.

³ Henri II, au jour de son sacre, confirma les privilèges et les libertés de l'Église dans les mêmes termes que son aïeul Henri I^{er}. Il signa la charte et la posa sur l'autel; mais sa signature ne valait pas plus que sa parole.

Fermeté de
Thomas. Sa
condescen-
dance.

10. Le lendemain matin, l'archevêque recevait un ordre qui le dépouillait d'un de ses meilleurs châteaux et d'un de ses plus beaux titres. Maintenant l'objet spécial de la discussion se trouvait comme englouti dans une plus vaste controverse ; il était évident que, sous le nom de coutumes, on dirigeait un assaut général contre toutes les immunités de l'Église. Aucun clerc instruit et fidèle aux devoirs de son état, aucun homme sincèrement catholique, ne doutait que l'obligation rigoureuse des prélats ne fût de s'opposer à cette innovation. A savoir jusqu'où la résistance devait être portée et par quels moyens elle s'exercerait, c'était une autre question à débattre entre le courage et la prudence. L'archevêque d'York, gagné secrètement à la cause royale, proposa de céder pour le moment, sauf à reprendre la discussion dans des circonstances plus favorables. L'esprit énergique et droit de Thomas Becket dédaigna la politique temporisatrice de son ambitieux rival ; il démontra la nécessité d'une résistance unanime et persévérante. Malheureusement la généralité des caractères n'est ja mais à ce niveau. La plupart des évêques se laissèrent influencer par les conseils de la sagesse humaine ou par les instincts de la peur. Ils usèrent de tous les moyens possibles auprès de leur chef spirituel pour vaincre sa résolution magnanime. Fatigué par les obsessions de ses amis et les menaces de ses ennemis, entraîné par un avis supposé du Pape et par l'assurance non moins supposée que le roi se contenterait du seul honneur de la victoire, il consentit à l'aller voir au château de Woodstock. En s'éloignant de Londres, c'est là que le roi s'était retiré. Avant de narrer cette visite, malgré tout ce que nous avons déjà dit sur le caractère de ce prince, pour éclairer d'un plus grand jour ce qui nous reste à dire encore, donnons ici son portrait ; et, de peur qu'on ne nous accuse d'en forcer les tons, prenons uniquement pour guides les historiens anglais.

Portrait de
Henri II.
Son caractè-
re et sa
politique.

11. D'une stature médiocre, il avait un air majestueux, quoique gêné par un embonpoint extraordinaire, comme tous les descendants de Guillaume-le-Conquérant. Il tâchait de combattre cette exubérance par une action continuelle et par une rare sobriété. Dans sa

jeunesse, pendant son éducation au château de Gloucester, il avait acquis des connaissances littéraires, sans être aussi *beau clerc* que son aïeul maternel ; son élocution était élégante et facile, quand il n'obéissait pas aux emportements de sa colère ; après son avènement il faisait ses délices de converser avec les hommes instruits. Doué d'une mémoire prodigieuse, plein d'affabilité, d'un abord aimable, toujours quand la passion ne l'entraînait pas, il séduisait tous ceux auxquels il voulait plaire ; mais, sous ces dehors flatteurs, il cachait une âme capable de descendre aux plus vils artifices et de se porter aux actes les plus violents. Il se jouait de sa parole, et parfois de son propre honneur. Il justifiait sa duplicité par cette maxime, « qu'il vaut mieux se repentir d'avoir parlé que d'avoir agi, que le succès mérite bien quelques mensonges¹. » Un cardinal, après une longue conversation avec ce prince disait : « Jamais je n'ai vu d'homme mentir aussi hardiment². » Possédant de vastes domaines et désirant les agrandir, il ne brilla pas dans la guerre, il ne cueillit pas les lauriers des combats. Son ambition était réprimée par sa prudence ; mais souvent il s'attirait des maux réels pour en éviter d'imaginaires. La temporisation formait le trait caractéristique de son gouvernement, et l'égoïsme celui de sa vie. Concentrant tout le pouvoir en sa personne, il était jaloux de toute autorité qui n'émanait pas de lui ou qui ne le reconnaissait pas pour maître. Il mettait son orgueil, en même temps que sa politique, à rabaisser pour mieux es assouplir les plus grandes familles, réduisant leurs droits, divisant leurs possessions, mariant leurs héritières à des hommes d'un rang inférieur. Par le servilisme on obtenait tout, on parvenait à tout. S'il était à ces conditions un bienfaiteur magnifique, il se montrait en dehors l'ennemi le plus implacable, Quiconque hésitait à servir ses volontés devenait immédiatement l'objet de sa haine ; nul ne se dérobaît à son ressentiment. Sa

¹ GIRALD.CAMBR. pag. 783.

² Codex Vatic. *Epist. S. Thomæ*, III, 60.

colère touchait à la frénésie, l'homme devenait une bête féroce¹. Ses yeux s'injectaient de sang, son visage naturellement coloré prenait une teinte incandescente, sa bouche vomissait des torrents d'imprécations, ses mains déchiraient tout ce qu'elles pouvaient atteindre. Dans une occasion, son plus intime ministre, Humet, se risquant à diminuer les torts du roi d'Écosse, Henri fut aussitôt emporté par un de ses accès ; il traita son meilleur ami de lâche et de traître, jeta son manteau, sa toque, son épée, enleva la couverture de soie de son lit, s'assit par terre et se mit à ronger les nattes du plancher². Quand il ne répandait pas l'épouvante, cet homme inspirait le dégoût et la pitié.

Assemblée
nationale de
Clarendon.
Sinistra
appareil.
Tyrannie
ouverte.

12. Voilà, selon les écrivains de l'époque et de la nation, je le répète, l'affreux tyran, auquel était en butte l'archevêque de Cantorbéry. Mais, contre toute attente, lorsque celui-ci se présenta devant lui, s'engageant à supprimer la malencontreuse restriction, cause des dernières violences, l'accueil fut des plus gracieux ; on aborda l'affaire avec calme, et pour l'élucider à fond, pour la mener à bon terme, on convint de réunir un concile national à Clarendon après la fête de Noël. Cette assemblée s'ouvrit le 23 janvier de l'année suivante en 1164. Henri nomma lui-même pour président, contre toutes les règles canoniques, Jean d'Oxford, l'un de ses chapelains, le docile instrument de son despotisme. Non content de cette insulte aux prélats, sans attendre aucune délibération, il les somma de tenir la promesse faite par l'archevêque. Son air irrité, sa parole impérieuse et brève, son ton menaçant furent pour celui-ci comme un trait de lumière ; il exprima le vœu qu'on admit toujours la clause restrictive. Le roi bondit sous le coup d'une pareille demande ; il menaça le primat de l'exil ou de la mort. Aussitôt une porte fut ouverte, et dans l'appartement voisin on vit un corps de sicaires, l'épée nue

¹ « Est leo, aut leone truculentior, dum vehementius excandescit. » C'est son confident et son secrétaire Pierre de Blois qui parle de la sorte. *Epist.* LXXV.

² Un jour il voulait absolument arracher les yeux à l'un de ses pages, qui venait lui présenter un pli désagréable au despote. *Codice Vatic. Epist. S. Thomæ* 1, 15.

à la main. Les évêques et les nobles supplièrent Thomas de céder ; deux chevaliers du Temple ployèrent devant lui le genou, le conjurant de prévenir par sa condescendance le massacre imminent des prélats réunis ; tous les assistants, à peu près sans exception, l'implorèrent avec larmes. Dans une telle extrémité, imposant silence à sa conviction pour écouter leurs prières, ne voulant pas d'ailleurs assumer la responsabilité du sang qu'on allait répandre, il promit sur son honneur d'évêque et de chrétien d'observer les Coutumes. Il demanda seulement au roi de daigner lui dire en quoi ces coutumes consistaient. On ne peut se défendre d'un sentiment de surprise et d'indignation en voyant que l'objet de si terribles débats était encore chose inconnue.

13. Une commission fut nommée sur le champ pour procéder à cette recherche ; dès le lendemain, deux créatures du despote, dont le nom mérite d'être à jamais cloué au pilori de l'histoire, Richard de Lucy et Joscelin de Baliol, exhibèrent seize articles assez confus et pleinement arbitraires, qu'on appela les constitutions de Clarendon. Henri voulut alors que tous les évêques, à commencer par le primat, apposassent leur sceau sur l'exemplaire qu'on présentait à la hâte. Thomas estimant déjà qu'il avait trop fait, recula devant cette nouvelle exigence ; mais, de peur d'aggraver la situation, en provoquant de plus terribles colères, il demanda simplement du temps pour réfléchir sur une démarche aussi grave et se concerter avec les siens. Ce n'est pas sans irritation et sans peine que cela lui fut accordé. Séance tenante, on fit trois copies de ces prétendues constitutions. Une fut remise à l'archevêque de Cantorbéry, une autre à celui d'York ; la troisième fut déposée dans les archives royales. De telles précautions et de si violents débats nous disent l'importance qu'on attachait à ce document, et nous imposent l'obligation d'en donner au moins l'analyse succincte, quoique nous devions nécessairement y revenir plus tard. Faut-il encore dès le début que l'esprit soit fixé sur l'objet en litige. Il était d'abord stipulé que tout archevêché, tout évêché, abbaye et prieuré vacants seraient à la garde du roi sans exception aucune et que lui seul en percevrait les revenus ; ensuite, que l'élection ne se ferait qu'avec

Rédaction
des Coutumes. Ex-
posé succinct
de ce docu-
ment. Pre-
mier article.

son assentiment, ou plutôt sur son ordre, par le haut clergé réuni dans la chapelle royale. — La première de ces dispositions constituait un vol manifeste, au profit de l'État, au détriment de l'Eglise. Ce criant abus ne remontait qu'à Guillaume-le-Roux, qui l'avait introduit en Angleterre ; il n'avait pas une plus haute antiquité ; il est donc bien difficile de comprendre sur quel motif on pouvait se baser pour le donner comme une ancienne coutume. L'usage d'ailleurs n'en existait plus depuis la mort de Guillaume ; ses successeurs l'avaient abandonné. Henri II lui-même avait juré, lors de son avènement, de ne point toucher aux bénéfices ecclésiastiques. Il commettait donc, en le rétablissant légalement, une contradiction flagrante en même temps qu'une odieuse iniquité. La seconde disposition, renchérissant sur l'investiture laïque des Césars allemands, livre la hiérarchie spirituelle au pouvoir temporel.

Articles
suivants.
Ensemble de
cette arbi-
traire et
fatale
constitution.

14. Dans plusieurs articles, qui se corroboraient et se complétaient l'un par l'autre, il était ordonné que tous les procès civils ou criminels où seraient engagés les hommes d'Eglise, commenceraient devant les justiciers du roi. Pour les causes importantes, c'était évincer et presque annuler les cours épiscopales. Encore moins pouvait-on appeler cette disposition une ancienne coutume ; elle renversait la loi qui n'avait cessé d'exister, en dépit des tendances contraires, depuis le règne du Conquérant ; et l'innovation était d'autant plus évidente, qu'on ne tentait même pas d'y substituer la jurisprudence de la dynastie saxonne ou celle des temps antérieurs. Attaquant de plus près la puissance spirituelle, les prétendues coutumes statuaient que nul tenancier du roi, nul officier de sa maison ou de ses domaines ne fût soumis à l'excommunication, ni ses terres à l'interdit, sans l'autorisation du roi lui-même, ou du grand justicier, en l'absence du roi. — Cette mesure n'atteignait pas uniquement la religion, elle avait une portée sociale non moins étendue que désastreuse. On brisait ainsi dans les mains du clergé la seule arme capable d'arrêter les instincts rapaces et sanguinaires qui tenaient souvent en échec toutes les ressources du pouvoir politique. — Il était défendu, par une autre disposition, à tout archevêque, évêque ou clerc en dignité, de traverser la mer

sans une permission royale. Nous savons dans quel but : on voulait empêcher de porter à l'audience du Pape les usurpations et les injustices du souverain temporel. Des restrictions également arbitraires au fond, quoique moins radicales en apparence, étaient apportées au droit d'appel en cour de Rome¹. Ceci traduisait et codifiait la pensée constante que le roi poursuivait, de concentrer dans son royaume, disons mieux, dans sa cour et sa personne, tout le mouvement religieux, aussi bien que tous les intérêts politiques. Il aura beau nier cette intention ; elle ressort de tous ses actes. Ne nous arrêtons pas aux articles secondaires de cette trop fameuse constitution ; tous révèlent la même pensée : c'est un tissu de mesures vexatoires destinées à paralyser le pouvoir spirituel, et portant dès lors atteinte à l'essence même de la religion.

§ III. PERSÉCUTION DÉCLARÉE.

13. Telles étaient les Coutumes anglaises selon le système du souverain, on se demande comment le saint archevêque avait pu promettre de les observer. Les historiens modernes dont nous parlions plus haut n'ont pas manqué, dans leurs aveuglées préventions, dans leur parti pris de dénigrer toutes les gloires de l'Eglise, d'incriminer encore Thomas sur ce point, l'accusant d'une indigne faiblesse ou d'une lâche duplicité. L'histoire toute seule répond victorieusement à de semblables critiques. N'a-t-on pas entendu le primat déclarer qu'il ignorait ces coutumes ? et quand elles lui sont présentées, ne le voit-on pas refuser son adhésion et se réfugier dans le sanctuaire de sa conscience, en réclamant un plus mûr examen ? Du reste lui-même ne se pardonne pas la parole imprudente qu'il avait prononcée, ce qu'il appelait une criminelle défaillance. Lorsqu'il reprit le chemin de Cantorbéry, son âme était plongée dans une douloureuse angoisse. Les observations de ses meilleurs amis, les murmures et les plaintes de ses plus fidèles serviteurs redoublèrent ses scrupules. Pour se punir, pour réparer le scandale dont il se déclarait

Amer repentin.
Droiture
d'intention.

¹WILKINS, *Leg. sax.* pag. 321-324.

hautement coupable, il s'interdit l'exercice des fonctions sacrées, l'approche de l'autel, la célébration des saints mystères. Sa douleur s'exhalait par de profonds soupirs. — J'ai trahi la cause de l'Eglise, répondait-il à quiconque voulait le consoler et le ranimer ; je ne suis plus digne d'exercer le sacerdoce dont elle m'avait revêtu. Je garderai le silence jusqu'à ce que le Seigneur m'ait visité d'en haut, jusqu'à ce que le Pape son vicaire m'ait absous de mon téméraire et sacrilège serment. — En conséquence, il expédiait un messager au Souverain Pontife, pour l'instruire de ce qui s'était passé, lui soumettre sa conduite actuelle, implorer le pardon de son péché.

Lettre du
Pape à l'ar-
chevêque de
Cantorbéry.

16. Alexandre avait déjà tout appris ; touché d'une grande compassion, il écrivait à Thomas la lettre suivante : « On nous a rapporté, vénérable Père, qu'à l'occasion d'une défaillance momentanée, vous aviez résolu de ne plus consacrer le corps et le sang du Seigneur. Combien est grave cette détermination, surtout dans une si haute dignité, combien elle peut causer de scandale, à vous de l'examiner avec une religieuse attention. Pesez bien dans votre sagesse quelle différence existe entre un péché délibérément commis, et celui qui procède de l'ignorance ou de la contrainte. On ne saurait dans les deux cas appliquer le même remède, ainsi que nous l'apprenons des Livres saints. L'intention caractérise la faute ; sans le consentement de la volonté, pas de faute réelle. Le Seigneur considère beaucoup plus l'intention que l'acte extérieur. Si votre conscience vous reproche une faiblesse, quelle qu'elle soit, déposez-la dans le sein d'un prêtre qui se recommande à vous par son instruction et sa prudence. Cela fait, le Dieu de toute miséricorde, dont le regard sonde les cœurs, rendra la paix à votre âme, vous rétablira dans son amour ; et nous, mettant notre confiance dans les mérites des bienheureux Pierre et Paul ses apôtres, nous vous accordons une pleine absolution ; nous vous dégageons de tous les liens, en vertu de notre puissance apostolique ; nous vous conseillons ou mieux nous vous ordonnons de ne plus vous abstenir pour ce motif de célébrer la messe, de monter à l'autel du Seigneur. Donnée à Sens le jour

des calendes d'Avril. » Il est bon d'entendre après cela le célèbre Jean de Salisbury dans une lettre écrite à Pierre, que nous supposons être Pierre de Blois : « Cette promesse faite dans le conciliabule de Clarendon, mais par le conseil et sous la pression des autres évêques, je ne saurais la justifier ; car enfin, même dans ces conditions, elle ne devait pas se faire. Je dis seulement que la confession répara l'offense, que le chef suprême de l'Église accorda le solennel pardon, lui qui condamna de sa pleine autorité ces perverses coutumes, devant de nombreux auditeurs ¹. »

17. Les actes du pontificat d'Alexandre continuent : « Henri ne tarda pas à savoir que l'archevêque n'entendait nullement être lié par une parole surprise à son ignorance, dont on exagérait d'ailleurs le sens et la portée. L'exaspération du prince fut dès lors à son comble et n'aura guère plus de répit. Il poursuivra d'une haine implacable, et par tous les moyens qu'elle sait inspirer, le saint archevêque ; les esprits attentifs prévoyaient déjà qu'elle irait aux dernières violences, qu'elle ne s'éteindrait que dans le sang. » Quelques-uns pensèrent que Thomas eût recouvré son premier ascendant, s'il avait à Clarendon dissimulé ses répugnances et subi sans réclamation l'impérieuse volonté du monarque. C'était une erreur ; si les oppositions surexcitent presque toujours la tyrannie, jamais les concessions ne la désarment : loin d'y voir les conseils de la modération, elle y voit ceux de l'intérêt ou de la peur. Aux exigences satisfaites, elle en eût ajouté de plus outrées et de plus iniques. Un prélat pénétré du sentiment de ses devoirs ne pouvait même pas se résigner aux premières ; nous l'avons dit, elles impliquaient l'asservissement de l'Église, en blessant au cœur la divine institution. Il importe de mettre en pleine lumière la cause dont Thomas était le défenseur dans cette ardente lutte, et dont il sera le martyr ; tant d'autres ont atténué sa gloire, sans précisément la nier. Il y a des complicités latentes et posthumes dont il faut le venger. N'est-ce pas assez des sycophantes qui l'accusèrent pendant sa vie ? Ils répandaient sur son

Haine du roi
contre l'ar-
chevêque.
Sourdes men-
nées des
courtisans.

¹ STEPHANID. 35-38 ; — *Quadrip.* 25, 26.

compte les plus absurdes rumeurs, et dès lors les plus dangereuses, parce qu'elles étaient les mieux accueillies. A les en croire, le primat aspirait à se rendre indépendant et se constituait l'ennemi de la puissance royale. On lui prêtait d'insultants propos à l'endroit du monarque lui-même. Il aurait dit à ses confidents que la jeunesse de Henri demandait encore un pédagogue, que l'impétuosité de ses passions devait et pouvait aisément être domptée, qu'il était incapable, sans le concours de son ancien chancelier, de gouverner son royaume. On comprend ce que ces calomnies répétées accumulaient de ressentiments et préparaient de vengeance. Ce n'est pas que les calomniateurs fussent les amis du prince; ils ne le haïssaient pas moins qu'ils ne détestaient l'Église¹. Voyant dans les deux pouvoirs un double frein à leur licence, ils espéraient s'en débarrasser, en les précipitant l'un contre l'autre.

Henri II s'adresse au Pape Alexandre. L'archevêque d'York nommé légat.

48. Le roi, qui ne comptait plus ramener l'archevêque à ses idées de domination, tourna ses regards vers le Pape. Il s'était flatté d'obtenir de lui l'approbation des Coutumes, soit parce qu'il l'avait secouru dans le malheur, soit parce que le Pontife, dans les tribulations de l'exil, toujours aux prises avec les schismatiques ne voudrait pas rejeter l'Angleterre dans leur parti. Il aura beau s'en défendre, mais il paraît certain qu'il y eut des menaces ou des avances indirectes. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il envoya dans deux occasions différentes des agents investis de ses pleins pouvoirs auprès du pape Alexandre, pour lui demander d'abord l'approbation si désirée, et subsidiairement pour l'archevêque d'York la légation d'Angleterre. Là le but, ici la manœuvre. Henri méditait la déposition de l'archevêque de Cantorbéry; il commençait par le frapper comme légat du Saint-Siège: puis, quand le primat serait déposé, qui pourrait enrayer l'action de la justice royale? Assurément les envoyés du roi n'entraient pas dans toutes les noires profondeurs de sa politique; c'est déjà trop pour leur honneur d'en avoir été les instruments sans en avoir

¹ Codex Vatic. *Epist. S. Thomæ*, vi, 33.

sondé les mystères. Arnoulf de Lisieux, ce courageux évêque, cet esprit supérieur était de la première ambassade. L'infatuation dont nous avons observé les signes alarmants ne lui permit pas de voir dans cette intrigue la tache qu'il imprimait à son nom. Que dut penser Alexandre lorsque parut devant lui, plaidant une pareille cause, l'orateur du concile de Tours ? En écoutant les pressantes demandes du monarque anglais, grande fut l'anxiété du Souverain Pontife. La pensée ne lui vint pas un instant de tout accorder ; mais tout refuser lui sembla le moyen de tout compromettre. Pour réserver ses droits contre les coutumes, il céda sur la légation. Avec quelle répugnance et quelle douleur, nous le voyons dans une lettre qu'il écrivit immédiatement à Thomas et que nous voudrions pouvoir citer tout entière. « Quoique notre dessein bien arrêté, lui dit-il, soit de vous garder toute notre affection, et que nous désirions de plus en plus augmenter les honneurs qui vous sont dus, à raison de la sublimité de votre sagesse et de l'inébranlable solidité de votre foi, vous tenant pour une des plus fermes et des plus nobles colonnes de l'Eglise, nous avons cependant cru devoir user de prudence dans des temps aussi malheureux, afin d'apaiser la colère du prince... Quant à ce qu'il exigeait de nous, à l'égard des usages et des prérogatives qu'il entend faire autoriser par ce Siège Apostolique, nous n'avons rien admis, nous avons résisté constamment à ses instances ; mais pour ne point l'irriter contre vous et contre nous, pour éviter de nouvelles calomnies et détourner les dernières vengeances, nous avons accordé le titre de légat à l'archevêque d'York ¹... »

19. Le Pape ignorait les intentions de cet homme ; il ne pouvait soupçonner à quel point un si haut dignitaire ecclésiastique était engagé dans les intrigues de la cour, esclave de la faveur royale et de sa propre ambition. Dans des lettres subséquentes ², il restreignait les pouvoirs du nouveau légat, exemptant expressément de sa juridiction l'archevêque et l'Eglise de Cantorbéry, maintenant leur primatie sur toutes les Eglises d'Angleterre. S'il donne à

Restrictions
apportées à
cette légation.
Sollicitudes du Pape.
Ennemis
de Thomas.

¹ S. THOMAS CANTUAR. *Epist.* 1, 5, Codice Vatic.

² *Ibid.* *Epist.* 39 et 40.

Thomas des conseils de modération et de prudence, il adresse à son persécuteur les plus graves leçons, les avertissements les plus sévères. Plus d'une fois il réitère solennellement sa ferme résolution de ne jamais céder sur les Coutumes. Le péril augmentant de jour en jour, l'archevêque persécuté fait demander au Pape la permission de quitter son diocèse pour se retirer sur le continent ; voici ce que son messenger lui répond : « Comme je présentais naguère votre supplique, insistant pour qu'il vous fût accordé de venir vous jeter aux pieds du Souverain Pontife, — A Dieu ne plaise, s'écria-t-il avec douleur, avec un profond sentiment de tristesse ; puissé-je mourir plutôt que de le voir quitter ainsi sa patrie, laisser son Eglise dans une telle désolation ! » — Un peu plus loin, le même correspondant ajoute : « A Clairvaux, à Cîteaux, à Pontigny, sur l'ordre du Pape, on prie continuellement pour vous et pour l'Eglise que Dieu vous a confiée ¹. » Malgré cela, le saint archevêque entouré de terreurs, succombant à ses angoisses, avait tenté de fuir ; il en fut empêché par les vents contraires. Les moines de Cantorbéry, qui n'ignoraient pas sa fuite et l'avaient même secondée, le retrouvèrent un soir dans sa cellule, prêt à braver tous les dangers, puisque Dieu le ramenait au milieu de ses adversaires. Un roi puissant, à la tête de plusieurs royaumes, concentrait alors toutes ses pensées, tendait tous les ressorts de sa politique dans un seul objet, la perte d'un simple évêque. Pour aller plus droit au but, pour frapper avec plus d'assurance, il fut décidé dans son conseil qu'on abandonnerait le terrain de la discussion et qu'on emploierait les armes fournies par la jurisprudence féodale. Dans cet arsenal furent puisées les plus redoutables accusations, et le primat fut sommé de comparaître devant une grande assemblée qui devait se tenir à Northampton. Il ne déclina pas cet ordre ; le cœur plein de noirs pressentiments, il se rendit dans cette ville à l'époque voulue.

20. S'il pouvait encore nourrir quelque illusion, elle s'évanouit en présence du monarque, qui refusa de le recevoir au baiser de

Assemblée
de Northampton,
Injustices
accumulées.

¹ S. THOMAS CANTUAR. *Epist.* , 23, 43, Codice Vatic.

paix, contrairement à tous les usages. Les assistants étaient avertis par cette seule abstention ; ils savaient maintenant quelle sentence leur était dictée. L'assemblée s'ouvrit le 13 octobre, et Jean d'Oxford fut, comme à Clarendon, nommé président de par l'omnipotence royale. Henri se porta pour accusateur. Ici commence, à proprement parler, le drame lugubre d'une nouvelle Passion ; celle-ci devait durer sept ans. La première charge concernait des actes supposés de mépris dont l'archevêque se serait rendu coupable envers le roi, spécialement dans l'exercice des fonctions judiciaires. Il exposa sa justification avec autant de calme que de raison et de clarté ; mais l'accusateur couronné jura que réparation lui serait faite ; et la cour sans hésiter condamna le primat à la perte de tous ses biens meubles et immeubles ; ce qu'on appelait « être à la merci du roi. » Cette peine fut commuée en une amende de cinq cents livres, alors que selon les lois établies, elle pouvait seulement atteindre quarante ou cent schellings. L'arbitraire, comme on le voit, franchissait largement toutes les bornes. Le lendemain matin, sur la demande encore du prince, Thomas fut condamné à restituer de plus les trois cents livres de rente qu'il avait perçues à titre de concession irrévocable. Il répondit froidement qu'il les rendrait, qu'il avait sans doute dépensé beaucoup pour réparer les châteaux concédés¹, mais que la question d'argent ne serait jamais une cause de division entre son souverain et lui. En l'acculant à l'impossible, on allait le forcer à se rétracter. Henri lui demanda cinq cents livres reçues quand il était chancelier sous les murs de Toulouse. L'archevêque voulut prouver que c'était un don, ou mieux une récompense ; le roi soutint que c'était un prêt ; et les juges, attribuant à la parole royale une sorte d'infailibilité, obligèrent la malheureuse victime à donner caution pour le remboursement de cette somme. Le troisième jour, l'infatigable accusateur lui demande compte de toutes les recettes provenant des abbayes et des évêchés vacants, administrés par le chancelier pendant tout le temps qu'avait duré sa charge ; il estima que de ce chef celui-ci

¹ Les deux châtellenies possédées par Thomas étaient celles d'Eye et de Berckhamstead.

devait à la couronne quarante-quatre mille marcs ¹ ! A l'énoncé de cette somme énorme, le primat resta muet de stupeur et d'effroi. Après un instant de silence, il déclara qu'il était exempt de toute obligation à cet égard ; qu'à son sacre le comte de Leicester, grand justicier, et le prince Henri lui-même l'avaient publiquement dégagé, par le commandement du roi, de toute réclamation semblable. Du moins ne pouvait-on lui dénier le droit d'en conférer avec les évêques ses collègues.

isolement de
Thomas. Sa
résignation
et son cou-
rage.

21. Il les jugeait d'après ses sentiments : une amère déception l'attendait dans cette conférence. Gilbert Foliot, cet évêque courtois de Londres, et plusieurs autres prélats se résumaient en lui conseillant de résigner sa dignité primatiale. Un seul osa s'élever contre une telle solution, Henri de Winchester. Lorsqu'il rentra dans sa demeure, l'anxiété d'esprit où l'archevêque était plongé réveilla chez lui une grave indisposition à laquelle il était sujet ; pendant deux jours il dut garder la chambre. Il eut tout le temps de réfléchir sur le parti qu'il avait à prendre. Un moment la pensée lui vint de s'en rapporter à la clémence du monarque, de tomber à ses genoux, de lui demander grâce, au nom de leur ancienne amitié ². On a dit qu'une réconciliation sincère et la paix auraient résulté de cette démarche. Nous ne le croyons pas ; vu le fond même du litige et l'état des esprits, nul ne saurait le croire. Ce n'était pas un froissement accidentel qui se guérit par de loyales avances, ou bien un subit malentendu qu'une franche explication dissipe. C'était une lutte acharnée, la lutte des deux principes qui se disputaient alors et qui se disputent encore aujourd'hui l'empire du monde. Au point où se trouvait poussé le débat, l'un ou l'autre devait remporter la victoire. Thomas l'eut bientôt compris ; il s'en remit non à l'homme, mais à Dieu. Sans abandonner l'espoir d'être mis à couvert par la sainteté de son caractère, il renouvela

¹ Il n'est pas facile de déterminer la valeur du marc à cette époque ; mais n'égalât-il à peu près qu'une demi-livre, selon l'opinion de quelques érudits, la somme totale atteignait un chiffre qui mettait absolument le primat, vu ses largesses envers les pauvres, hors d'état de se libérer.

² S. THOMAS CANTUAR. *Epist.* II, 6, 33.

le sacrifice de sa vie, pour la cause encore plus sainte dont il était le champion. Les émissaires de la cour n'avaient pas même respecté sa souffrance et laissaient clairement percer d'odieuses suspensions ; ils assiégeaient en quelque sorte son lit de douleur. Avant de les suivre au conseil, il voulut célébrer les saints mystères ; la messe qu'il choisit fut celle de saint Etienne premier martyr. Ses clercs chantèrent et lui-même redisait avec une singulière expression de courage et de piété ces paroles du Psalmiste, que les émissaires présents ne durent pas entendre sans un frémissement mêlé d'admiration : « Les princes ont pris place sur leur tribunal et parlaient contre moi ; mais votre serviteur s'exerçait par là même dans vos justifications¹. » La cérémonie terminée, déposant le pallium et la chasuble, il garde ses autres ornements et revêt par dessus la chape pontificale. Quelques historiens racontent qu'il avait caché sur son sein la divine Eucharistie, à la façon des anciens athlètes du christianisme.

22. Il marchait précédé de la croix ; mais, au moment d'entrer dans la salle où le roi l'attendait, il prit des mains de son chapelain l'instrument de la Rédemption et se mit à la tête des évêques. L'un d'eux, Robert d'Hereford, se présente et lui dit : Père, laissez-moi porter la croix devant vous et remplir l'office du chapelain ; ce qui sera plus convenable. — Il convient mieux en cette occasion, répondit le primat, que je la porte moi-même ; elle sera ma plus sûre protection. A la vue de cet étendard, on ne saura douter quel est mon chef de guerre. — Foliot intervint : Si le roi vous voit entrer avec de telles armes, il ne manquera pas de dégainer son épée, et vous verrez alors de quoi vos armes vous auront servi. — J'ai mis en Dieu mon espérance. — Et sans relever une insolente observation du prélat courtisan, l'intrépide archevêque avança. Comme il allait franchir le seuil de la salle conciliaire, le roi se rejeta dans un appartement intérieur suivi de ses barons. Bientôt on appela les évêques ; et le primat, resté seul avec les clercs en petit nombre, s'assit sur un banc, attendant la décision d'un air calme et digne.

Etendard de la croix. Les évêques Foliot de Londres, Roger d'York, Barthélemy d'Exeter.

¹ *Psalm.* cxviii, 23.

Les membres du conseil, rivalisant d'adulation, cherchaient à se distinguer par la violence de leur langage. Henri, dont l'emportement ne connaissait plus de bornes, ne cessait d'invectiver tantôt contre l'arrogance d'un homme qui lui devait tous ses honneurs, tantôt contre l'ingratitude et la pusillanimité de ceux qui se prétendaient ses amis¹. La scène prit un tel caractère de frénésie que les prélats même dont les intrigues l'avaient excitée, tremblèrent devant les conséquences et ne voulurent point en voir le dénouement. Ils se retiraient l'un après l'autre. Roger d'York, reparaisant dans la première salle, dit à ses clercs, qui l'attendaient dans un morne silence : Sortons d'ici ; nous ne devons pas être témoins de ce qui se prépare. — Maître Robert, surnommé le Grand, l'un d'eux, — Non, je ne sortirai pas, répondit-il, que je n'aie vu les desseins de Dieu s'accomplir dans une telle conjoncture, comment un homme sait mourir pour Dieu. — Barthélemy d'Exeter, venant ensuite, se prosterna devant le primat et le conjura d'avoir pitié de lui-même, comme aussi de tout l'ordre épiscopal, le monarque ayant menacé de mort quiconque oserait prendre la défense de l'archevêque. Jocelin de Salisbury et Guillaume de Norwich, sur le point d'être menés au supplice, auraient, d'après un historien, uni leur prière à celle de l'évêque d'Exeter, homme simple et timide. — Fuis donc, répondit Thomas à celui-ci, tu ne peux comprendre les choses de Dieu.

Hilaire de Chichester. Le grand justicier. Héroïque attitude de Thomas. Il en appelle au Pape.

23. Les autres évêques vinrent à leur tour, sortant ensemble de la chambre royale ; Hilaire de Chichester, qui ne manquait pas de faconde, prit la parole en leur nom et lui dit : Vous avez été notre archevêque, nous étions alors tenus à vous obéir ; mais, en vous opposant aux Coutumes dont le roi réclame l'exécution, et qui ne regardent après tout que sa dignité temporelle, vous avez trahi votre serment de fidélité ; nous vous déclarons parjure, n'ayant par conséquent aucun droit à notre obéissance. De votre autorité perdue nous passons directement à celle du Pape. C'est devant lui que

¹ Sanglante insinuation, dont le roi peut-être dans l'accès de sa fureur, n'avait pas pleinement conscience, mais qu'il formulera plus tard d'une manière tout autrement évidente et lugubre.

nous terminerons ce différend. — J'écoute, — fut la seule réponse du primat. Les évêques s'assirent le long du mur opposé de la salle, comme pour mieux accentuer la division ; tout resta dans un solennel silence. Enfin, les comtes et les barons, quittant le roi, se présentèrent en foule à l'archevêque, et le comte Robert de Leicester lui dit : Si vous ne venez expliquer et justifier votre conduite¹, ainsi que vous l'avez dernièrement promis, entendez votre sentence. — Ma sentence ! se récria le primat, seigneur comte, mon fils ! entendez vous-même d'abord. Vous n'ignorez pas, personne n'ignore avec quelle affection et quel dévouement j'ai servi le roi mon maître. Il jugea bon pour cela de me promouvoir à l'archevêché de Cantorbéry, contre ma volonté la plus expresse, Dieu le sait. Je ne me faisais pas illusion sur mon indignité. J'acquiesçai pour lui-même, beaucoup plus que par un motif supérieur. La chose est manifeste, aujourd'hui que Dieu me retire son secours et l'amitié du monarque. Dans ma promotion cependant, en présence du jeune Henri, agissant au nom de son père, je fus absous de toute obligation envers l'État. Déclaré libre, je ne dois ni ne veux répondre sur de telles questions. — Il n'en sera pas ainsi, répondit le comte, obéissant aux inspirations de Foliot. — N'oubliez pas, je vous en conjure, poursuivit le primat, que vous êtes mes enfants dans l'ordre spirituel. Or, ni la loi divine ni la loi humaine, ni la raison ni la foi ne permettent aux enfants de juger leur père. Je récusé donc le tribunal du roi, comme celui de tout autre ; je ne relève que de Dieu, je n'accepte que le jugement de son Vicaire. Devant vous tous, j'en appelle au Souverain Pontife, laissant l'Église de Cantorbéry, mon rang et ma charge à la garde de ces deux grands pouvoirs ! Quant à vous, mes frères et coévêques, du moment où vous obéissez à l'homme plutôt qu'à Dieu, je vous somme de comparaître avec moi devant le Pape. Maintenant je vais partir sous la protection de l'Église Catholique et du Pontife Romain. — Quel parallèle on pourrait établir entre Thomas en appelant au Pape et Paul en appelant à César ! Mais quel moyen de développer

¹ STEPHANID. 41, 47 ; — GERVAS. 1389-1393 ; RADULPH. DE DICETO, 537.

des idées, quand les événements me crient : « Marche, marche ! »

§ IV. EXIL DE S. THOMAS BECKET.

Insolente lâ-
cheté des
courtisans.
Protestation
d'un peuple.
Fuite du
saint.

24. Comme le primat, ayant mis fin à toute contestation par ce suprême appel, se promenait dans la salle, attendant le moment où les portes seraient ouvertes, plusieurs courtisans l'accompagnaient de leurs railleries et de leurs sarcasmes, continuant ainsi leur métier de flatteurs envers le roi. Ces hommes vils allèrent même jusqu'à lui jeter des brins de paille ramassés sur le plancher. Dans la tourbe une voix articula distinctement le nom de traître. Ce coup réveilla subitement le vieil homme dans Thomas Becket ; il se retourna sur place, et d'une voix frémissante d'émotion, — Si le caractère de mon ordre ne me le défendait, répliqua-t-il, le couard se repentirait de son insolence. — Ce ne fut qu'un éclair ; la grâce reprit le dessus sur la nature. Lorsqu'il put enfin sortir du palais¹, le peuple dont il était l'idole, parce qu'il en était le bienfaiteur et le soutien, l'accueillit par d'immenses acclamations ; les pauvres se faisaient surtout remarquer par leur enthousiasme. « Béni soit le Seigneur, criait la multitude, qui vient d'arracher son fidèle serviteur aux ennemis qui conjuraient sa perte. — La joie se manifestait d'une manière d'autant plus expansive qu'on le croyait déjà mort. Cette garde d'honneur l'escorta jusqu'à sa demeure en poussant les mêmes cris ; beaucoup d'infirmes et d'indigents furent admis à sa table². L'opinion générale fut que, si l'archevêque était resté cette nuit à Northampton, elle eût été pour lui la dernière. De moment en moment, ses amis l'informaient de l'état des choses. Il fit demander au roi par leur entremise la permission de

¹ « Ei venienti ad ulteriorem portam, clausa est janua, nec potuit exire... Nutu Dei contigit claves plurimas in fasciculo a muro pendere, quas arripiens quidam familiaris domini Cantuariensis, unam post alteram pertentavit, donec aperiret. » *Hist. Quadripart.*

² Encore ici saint Thomas nous rappelle admirablement saint Jean Chrysostome. A la vue de cette multitude empressée, il s'écria : « Quam gloriosa nos processio conducit a facie tribulantis. » *Ibid.*

se retirer au-delà des mers; on lui fit répondre que la question se-rait résolue le jour suivant. Cet inutile délai redoubla ses appréhensions. Pour tromper l'espionnage qui l'environnait, il se fit préparer un lit dans l'église même; et le soir, quand l'ombre fut assez épaisse, il s'enfuit par la porte du nord, sous un habit de pèlerin, accompagné seulement de trois hommes ayant le même déguisement. Après quinze jours de fatigues, de périls et d'aventures inouïes, frère Christian — l'archevêque voyageait sous ce nom — parvint à s'embarquer et peu de temps après il débarquait à Gravelines, sur la côte de Flandre. Jean de Salisbury, dans sa lettre à Pierre, inspiré par son amitié, fait l'apologie de cette fuite, que les ennemis de Thomas présentaient comme une désertion. « Cela n'est pas désertir l'Eglise, écrit-il, c'est pourvoir à son affranchissement; on n'accuse pas d'abandonner son navire le pilote qui se jette dans un esquif pour mener le navire au port¹. »

25. Dès que le Roi d'Angleterre eut appris que le fugitif avait éludé toutes les recherches et se trouvait maintenant hors de son pouvoir, il lança une circulaire à tous les évêques des îles et du continent, pour leur interdire de donner secours ou conseil aux clercs qu'on savait avoir soutenu la cause de l'archevêque, et consigner dans leurs mains les revenus des bénéfices appartenant à ceux qu'il traitait de rebelles. Par un édit spécial, il s'attribua sans honte à lui-même les revenus de l'archevêché de Cantorbéry. A ces mesures tyranniques succédèrent coup sur coup des décrets tellement atroces que l'histoire ne saurait les rapporter en détail. Ils avaient pour but d'empêcher toute communication même indirecte entre ses sujets et le pontife exilé. Tout homme venant de France lui semblait porteur d'une excommunication; le tyran tremblait au seul énoncé de cette peine. Il fit effacer le nom de Thomas dans les diptyques de l'Eglise anglicane. Il poussa les précautions jusqu'à ramener immédiatement tous les jeunes gens de son royaume qui suivaient les leçons des écoles étrangères. Les ports étaient gardés comme ils ne l'avaient pas été lors des invasions danoises.

Mesures atroces décrétées par Henri II. Angloises de Thomas. Sa lettre au Pape

³ JOAN SAREBER. *Epist.* III post lib. v, Cod. Vatic.

Tous les biens personnels de Thomas et tous les revenus de son Église primatiale furent immédiatement confisqués et remis à la disposition du prince. On déporta sur le continent, on expulsa de la Normandie, de l'Aquitaine et de l'Anjou, de toutes les possessions anglaises, les parents et les amis du primat, sans leur laisser aucune ressource, après les avoir entièrement spoliés. Ni les enfants à la mamelle, ni les vieillards au bord du tombeau ne trouveront grâce devant la tyrannie du persécuteur, n'échapperont au zèle impitoyable de ses agents. Ainsi parlent les historiens de l'époque. Ce sera pour le cœur du proscrit un sujet de tristesse et de sollicitude qui doublera les amertumes de son exil¹. La France ne sera pas seule à leur donner un asile et du pain ; plusieurs iront jusque dans la Sicile, où la sainte femme de Guillaume-le-Mauvais et l'archevêque de Syracuse leur prodigueront les témoignages d'une inépuisable charité. Avant de se présenter au Pape, Thomas lui dépêcha quelques-uns des siens avec une lettre que nous lisons dans Robert du Mont, mais dont l'authenticité nous paraît douteuse, quant à la forme du moins, bien que les sentiments et les idées soient dignes du grand archevêque. Il expose succinctement les faits qui se sont accomplis à Northampton, les trames odieuses dont il est la victime, les dangers qu'il a courus, les raisons de sa fuite, son ardent désir d'être admis à l'audience pontificale. Les messagers virent aussi Louis VII, qui résidait alors dans son château de Compiègne.

26. A la cour du roi, comme à celle du Pape, le rusé Plantagenet avait prévenu ces démarches ; il est vrai que le succès ne répondait pas à cet empressement. La brillante ambassade, accueillie partout avec honneur, n'obtint nulle part gain de cause. Elle était composée des prélats et des barons les plus hauts placés en Angleterre. Dans son discours au roi de France, l'orateur appela Thomas « ancien archevêque de Cantorbéry. » — Ne l'est-il donc plus ? interrompit le monarque ; qui l'a déposé ? — Cette brusque observation suspendit la harangue. — Je suis roi, reprit Louis, aussi bien

¹ Codex Vatic. *Epist. S. Thomæ Cant.* 1, 48, 57, 58 ; III, 79 ; — GERVAIS. pag. 1398 ; — WILKINS. *Conc* I. p. 462.

que mon frère d'Angleterre ; je ne voudrais pas cependant avoir déposé le dernier des clercs de mon royaume. Dans ma conviction, nul souverain temporel n'en a le pouvoir. — Les ambassadeurs ayant ensuite demandé que le « traître », désignant ainsi le noble exilé, ne fût point admis à séjourner en France, le roi, choqué d'une telle qualification, leur dit que les glorieux services, le désintéressement, le zèle, la loyauté du chancelier, le caractère, la position et la sainteté de l'archevêque, leur imposaient le respect, à défaut de reconnaissance ; que pour lui, si Thomas se retirait dans ses domaines, non content de le recevoir, il irait à sa rencontre. En obéissant à ces sentiments généreux, en prenant avec cette loyale franchise la défense du juste opprimé, Louis VII se dégageait de ses hésitations ordinaires ; il acquit sur son puissant vassal une prépondérance dont il avait trop souvent manqué pour la dignité de sa couronne, et que désormais il gardera jusqu'à la fin de sa vie.

27. Econduite ainsi de Compiègne, l'ambassade anglaise s'était transportée à Sens, dont Alexandre III, gouvernant de là toute l'Église, entouré de sa cour, avait fait une Rome gauloise. Dans les humbles régions de l'entourage pontifical, l'or britannique, s'il faut en croire des historiens toujours faciles à de pareilles suspicions, aurait mieux réussi que l'éloquence normande. Celui qui parla le premier fut l'évêque de Londres, cet infatigable détracteur de Thomas. Dans sa longue diatribe contre l'archevêque exilé, abusant d'un texte de l'Écriture, il avait dit : « L'impie a pris la fuite quand personne ne le poursuivait¹. » A cette parole, le Pape se récria, non sans indignation : Pitié, frère ! — Seigneur, vous me l'ordonnez, j'aurai pitié de cet homme. — Oh ! ne vous y trompez pas ; ce n'est nullement pour lui que je demande grâce, c'est pour vous ! — L'évêque resta bouche close. Celui de Chichester, parleur intarissable qui se croyait éloquent, lui vint en aide et s'offrit à le remplacer. Mais, s'il était d'une abondante élocution, il manquait de grammaire ; des solécismes fréquents émaillaient ses phrases am-

Les orateurs
anglais à
l'audience
du Pape.
Leur décon-
venue.

¹ *Proverb.* xxviii, 1.

poulées, ce qui chatouillait étrangement les oreilles romaines. L'hilarité, alternant avec l'ennui, gagnait peu à peu l'assemblée, quand un affreux barbarisme détendit tous les ressorts. Au milieu des éclats de rire, une voix dit au malencontreux orateur : Maître, vous venez d'échouer au port ¹. Ce sarcasme acheva de troubler son intelligence et le rendit absolument muet. La déconvenue de ses deux collègues n'arrêta pas l'archevêque d'York. Après avoir plaidé la même cause avec moins d'emportement et d'une manière plus habile, il conclut en demandant que le Souverain Pontife envoyât en Angleterre un légat *a latere*, et que Thomas y fût ramené pour y comparaître de nouveau devant ses juges. Voyant clairement que les juges seraient toujours des ennemis, Alexandre se garda bien de leur livrer l'innocente victime ; il se réserva le jugement, et pria les ambassadeurs d'attendre que Thomas fût en présence, afin de répondre à leurs accusations. Ils repoussèrent à l'unanimité ce débat contradictoire ; le lendemain ils avaient quitté Sens, n'ayant pas obtenu la bénédiction apostolique et laissant après eux un libelle empoisonné contre le saint archevêque.

28. Le roi Louis VII, selon sa promesse, s'était porté à la rencontre de celui-ci pour lui faire les honneurs de son royaume. C'est à Soissons que cette rencontre eut lieu ; le monarque avait incliné sa couronne devant celle du proscrit, lui donnant, avec toutes les marques de vénération et d'amour, les plus chaleureuses recommandations auprès du Pape. Il n'en avait nul besoin ; le cœur d'Alexandre et sa haute raison lui dictaient déjà la conduite qu'il devait tenir envers le généreux athlète de Dieu et de l'Eglise. Devant toute sa cour, il l'accueillit comme un frère. On eût désiré que l'un des compagnons de Thomas prit la parole pour exposer les faits ; tous s'y refusèrent, il dut lui-même parler dans sa propre cause. Comme il se levait dans cette intention, le Pontife lui fit si-

¹ Il y a là un jeu de mots intraduisible, qui ne manque ni de sel ni de gaieté : L'inhabile discoureur avait commis un barbarisme dans la conjugaison du verbe *oportere*. L'imparfait ou le plus-que-parfait était devenu l'écueil. *Oportuit*, venait-il de dire ; *oportuebat*, ajouta-t-il. C'est donc après avoir atteint le port qu'il avait sombré.

gne de rester assis, et le primat commença de la sorte : « Bien que nous n'ayons pas reçu du ciel une grande sagesse, nous n'en sommes pas tellement dénué que nous ayons abandonné sans motif le roi d'Angleterre, ses biens et notre patrie. Si nous eussions voulu lui complaire en toutes choses, pas un homme dans ses états qui ne nous reconnût pour maître. Tant que nous avons ainsi milité sous ses étendards, est-il une chose qui ne nous ait pleinement réussi ? Mais, dès que nous avons pris une autre direction, nous souvenant des obligations sacrées que Dieu nous impose, l'affection du roi s'est ralentie tout à coup, pour s'éteindre ensuite. Si nous consentions maintenant à retourner en arrière, nous n'aurions besoin d'aucune intervention pour recouvrer aussitôt sa faveur. Serait-ce possible ? Quand l'Eglise de Cantorbéry, ce flambeau des îles occidentales, est cruellement opprimée, subit une injurieuse éclipse, j'aimerais mieux, avec le secours de la divine grâce, m'exposer à tous les tourments, braver tous les genres de mort, que dissimuler les maux qu'elle souffre. Pour qu'on ne m'accuse pas d'avoir engagé cette lutte par inconsidération ou par un sentiment de vaine gloire, soyez témoins, jugez par vous-mêmes. » En disant cela, il mit sous les yeux du conseil un exemplaire des fameuses Coutumes. « Voilà ce que le roi d'Angleterre a prescrit contre les libertés catholiques. Peut-on jeter un voile sur de semblables attentats sans compromettre le salut de son âme, à vous d'en décider¹. » Des larmes accompagnèrent ces dernières paroles ; et, quand le document fut lu, elles se communiquèrent à presque toute l'assemblée. Le Pape lut plusieurs fois, comme s'il doutait encore ; puis, transporté d'indignation, « Consentir à de telles mesures, s'écria-t-il, c'était de la part des évêques et de votre part abdiquer le sacerdoce, en rendant esclave l'Eglise de Dieu ; il fallait savoir mourir. » Ayant bientôt reconnu le mérite du courageux primat, il ajouta d'un ton plus calme : « Parmi les abominables dispositions consignées dans cet écrit, il n'en est pas une de bonne, il en est peu que l'Eglise pourrait tolérer ; mais l'ensemble est en pleine contradic-

¹ Codex Vatic. *S. Thomæ Cant. Epist.* 1, 24.

tion avec toutes les lois de la société chrétienne. » Là-dessus et d'après les indications du Pontife furent notés les articles absolument mauvais et ceux qui paraissaient tolérables. A cette distinction, empreinte d'un discernement supérieur et d'une profonde sagesse, succéda le jugement définitif, dont rien désormais n'ébranlerait les termes.

Le grand archevêque de Cantorbéry donne sa démission. Il est réintégré par le Pape.

29. Après une nuit agitée, pendant laquelle les plus pénibles impressions avaient assiégé l'âme de Thomas, alarmant sa conscience, exagérant son hésitation momentanée de Clarendon, éveillant des doutes sur la légitimité de sa promotion à l'épiscopat et l'utilité de son ministère, il demanda le lendemain une seconde audience au Pape, où les cardinaux seuls furent présents. Il se prosterna devant Alexandre et résigna dans ses mains l'archevêché de Cantorbéry, le conjurant de donner à cette Eglise un plus digne pasteur, plus capable que lui d'en remplir les fonctions et d'apaiser ou de vaincre la tourmente. Ceux qui l'avaient accompagné dans son exil demeuraient consternés de cette démarche. Le Pape consulta les cardinaux. Quelques-uns en petit nombre, que le chroniqueur appelle les Pharisiens, opinèrent qu'il fallait accepter la démission de l'archevêque, puisqu'elle supprimait d'un coup toutes les difficultés et dissipait tous les nuages ; mais la plupart é mirent un avis opposé. Dans leur conviction, nul prélat n'oserait à l'avenir s'élever contre la tyrannie des princes, si l'on abandonnait celui qui, pour la défense de la justice, n'avait reculé devant aucun péril ; tous les évêques tomberaient en la personne d'un seul : ce serait miner les fondements de l'Eglise catholique, amoindrir l'autorité du Pontife Romain, trahir leur mission providentielle. Alexandre rappela Thomas avec les siens et lui tint ce langage : « Nous voyons maintenant, nous voyons mieux que jamais quel zèle vous animait et vous anime encore pour la maison de Dieu, comment vous en avez été le boulevard inexpugnable. S'il pouvait subsister dans votre élection un défaut quelconque, vous en êtes absous par votre humilité, je l'efface par mon autorité suprême. Vous voilà rétabli dans tous vos droits, et d'une manière irrévocable. Puisque vous avez accepté de porter avec nous le poids de la persécution,

puisqu' vous nous êtes uni dans le malheur, à Dieu ne plaise que nous vous retirions jamais notre secours tant qu'un souffle de vie nous sera laissé. Si vous avez été dans l'abondance, à l'école de la pauvreté vous apprendrez la compassion et vous puiserez un nouveau courage. C'est aux pauvres de Jésus-Christ que nous avons jugé devoir confier votre personne ; nous vous remettons à ce vénérable abbé de Pontigny. (Le Pape l'avait mandé pour la circonstance.) Au lieu d'une table somptueuse, vous aurez dans son couvent une nourriture simple et frugale, telle que peut la désirer un exilé, l'athlète de l'Église. Vous ne pourrez emmener qu'un petit nombre de vos compagnons, les autres seront répartis dans d'autres maisons hospitalières. Vous serez là jusqu'à ce que brille le jour de la consolation. En attendant cette clarté céleste, montrez-vous toujours fort, ne cessez d'opposer une virile résistance aux perturbateurs de la paix¹. » Non content d'obéir à la voix du Pontife, Thomas résolut de prendre aussi la robe de bure des cisterciens. Sous l'habit monastique, il pratiqua toute la perfection d'un vrai religieux. Le roi d'Angleterre, pour se venger des égards, si modérés cependant, témoignés à l'archevêque, redoubla de fureur contre ses proches et ses partisans. Aux mesures déjà prises, il ajouta la suppression dans tous ses États du denier de saint Pierre. Il ne reviendra de cette aberration que par les insinuants conseils et l'intervention hardie d'un clerc de sa cour qui bientôt sera célèbre, Pierre de Blois.

30. Tandis que le drame dont nous avons, d'après les documents contemporains, retracé les émouvantes scènes, agitait ainsi tous les esprits des deux côtés de la Manche, en Italie s'était produit un événement inattendu, qui logiquement devait changer la face du monde chrétien par l'extinction du schisme, mais qui fut misérablement stérilisé par les aveugles passions des hommes. L'antipape Victor venait de quitter la Lombardie, s'acheminant vers Rome dans un appareil triomphal ; il était en Toscane quand, saisi d'un mal subit, il fut contraint de s'arrêter à Lucques. Il y mourut

Mort de
l'antipape
Octavien.
Élection de
son succes-
seur Gui de
Crème.

¹ Codex Vatic. *S. Thomæ Cant. Epist.* 1. 1, 16.

aussitôt après, le mercredi de la semaine de Pâques. « Impénitent et excommunié, il passa de ce monde dans les enfers, » disent les Actes du Pontificat d'Alexandre. Quelques-uns ont prétendu qu'au dernier moment il avait fait appeler un prêtre catholique, mais que ce dernier ne put arriver au moribond, dont les sectaires surveillaient d'un œil jaloux la terrible agonie. Nos hideux solidaires ont des aïeux et des précurseurs dans les bas-fonds du douzième siècle. On voulut ensevelir l'intrus dans un monastère respecté ; les moines s'opposèrent à cette nouvelle intrusion et repoussèrent le cadavre, qui fut porté dans une obscure maison hors des portes de la ville. Cela n'empêcha pas les schismatiques de lui décerner les honneurs de la sainteté, de lui concéder même le pouvoir des miracles, comme nous le voyons dans l'histoire des Morena¹. Le consécrateur de l'antipape, Jean de Tusculum, l'avait précédé dans la tombe, sans manifester aucun repentir, scellant son apostasie par une mort non moins lamentable. Des quatre dissidents dont l'ambition avait créé le schisme, il n'en restait plus que deux, Gui de Crème et Jean de Struma, du titre de saint Martin. Ils eurent un instant la pensée de se jeter aux pieds d'Alexandre, et de terminer ainsi la division ; mais ce ne fut qu'une légère et rapide secousse : l'intérêt personnel, la position acquise, l'espoir de plus grands honneurs, les chaînes subies et la crainte surtout de déplaire à César les clouèrent à la révolte. Ils réunirent les cardinaux nommés par Octavien, fantômes destinés à remplacer le Sacré-Collège, et les clercs inféodés au parti ; Gui de Crème fut de la sorte élu sous le nom de Pascal III. Tous se prosternèrent devant l'idole, œuvre de leurs mains, et l'empereur d'Allemagne se hâta de confirmer cette élection qui prolongeait les malheurs de l'Église. Nous lisons dans quelques historiens que les suffrages s'étaient d'abord portés sur un évêque schismatique, Henri de Lodi, mais que rien ne put vaincre sa résistance. Il n'en donna pas moins son concours à l'intrusion : c'est lui qui sacra le nouvel antipape. Dans le courant

¹ ACERB. MORENA, *Hist. Laud.* — GERHOLD. Abb. *Reichersp. chronic.* ad annum 1164.

de la même année, il alla rendre compte à Dieu de sa fatale complaisance.

§ V. RETOUR DU PAPE A ROME.

31. Peu de mois après, mourait aussi le cardinal Jules de Préneste, que le pape Alexandre III avait nommé son vicaire à Rome en partant pour l'exil. A ce fidèle ministre succéda le cardinal prêtre Jean, du titre des SS. Jean et Paul, qui, sans être plus fidèle, se montrera plus actif et plus habile. Il sut réveiller dans le cœur des Romains leur traditionnelle affection pour le souverain Pontife, et procurer le renouvellement du sénat dans le sens de la soumission et de l'ordre. Il parvint à reconquérir sans bouleversement intérieur l'Église de saint Pierre et le comté de la Sabine, que les armes du Teuton avaient livrés aux schismatiques. En peu de temps, la ville était aux mains du cardinal vicaire ; s'il restait des ferments d'opposition, ils n'osaient guère plus se montrer. Clercs et laïques se réunirent en public pour délibérer sur le rappel d'Alexandre, et ce rappel fut voté par acclamation. Séance tenante, on choisit des ambassadeurs, qui prennent aussitôt le chemin de la France et se rendent à Sens. Les messagers du peuple sont accueillis cette fois comme les messagers de Dieu. Tout imprévue que soit cette nouvelle, le retour est immédiatement résolu ; mais on ne peut l'exécuter sur l'heure : les difficultés d'un tel déplacement, l'état actuel des affaires et la pénurie du trésor pontifical le font ajourner à l'année suivante 1165. Des collectes sont organisées dans la plupart des diocèses, tant en France qu'en Normandie, afin de pourvoir soit aux dépenses du voyage, soit à la splendeur de la rentrée. Nous avons la circulaire écrite à ses suffragants par l'archevêque de Rouen, cet inébranlable défenseur de la cause d'Alexandre et de celle de Thomas¹. C'est après avoir célébré les solennités pascales que le Pasteur des pasteurs quitta la ville hospitalière où s'était écoulée la majeure partie de son exil.

Changement
des esprits à
Rome.
Alexandre
est rappelé.
Son départ.

¹ PETR. BLES. *Epist.* CLXX:

Ne voulant pas sans doute quitter le royaume des Francs sans remercier et bénir une fois de plus le pieux monarque, il se rendit d'abord à Paris¹. De là, reprenant en sens inverse l'itinéraire suivi quatre ans auparavant, il passa par Bourges, Clermont, Le Puy, Mende et Montpellier. Etant arrivé dans cette dernière ville après la fête des SS. Apôtres, il y séjourna jusqu'à l'Octave de l'Assomption. Tous ces retards n'étaient pas sans de grands dangers pour le rétablissement du Pontife à Rome ; peut-être dénotaient-ils aussi les dangers qu'il courait, les obstacles qui s'opposaient à sa marche. D'un côté, les schismatiques avaient renoué leurs trames dans la capitale du monde chrétien, et le peuple menaçait de recevoir l'antipape Gui, si le Pape légitime ne se hâtait d'arriver ; de l'autre, l'empereur ne négligeait aucun moyen et tendait partout des pièges pour ralentir ou même empêcher ce retour.

Opposition
de Barbe-
rousse.
Lettre du
cardinal
Otton à
l'exilé de
Pontigny.

32. Pour avoir une idée de toutes ses intrigues, pour se bien représenter la situation, il faut lire deux lettres simultanément adressées au solitaire de Pontigny, la première par le cardinal Otton, de la suite de Pape, la seconde par Jean de Salisbury. « Nous aimons à vous apprendre, lui dit Otton, que notre Saint Père, la curie et nous-même nous partons bien, grâces à Dieu. Des nouvelles sont dernièrement venues de Gènes ; on nous fait savoir que Gui de Crème s'étant introduit à Pise, l'archevêque a disparu. Le clergé ne se montre pas davantage, le peuple ne dissimule pas son mépris. C'est pour avoir des galères que le Pape avait envoyé. Les Génois, qui lui demeurent fidèles, qui lui sont toujours dévoués, hésitent cependant encore, redoutant l'empereur, avec lequel ils se trouvent liés par des engagements réciproques. Voici pour vous seul : la confédération des cités lombardes résoudra ses difficultés ; qu'elle aboutisse, et nous aurons bientôt, en même temps que les galères, tous les secours dont nous avons besoin. L'archevêque élu de Mayence, — ce généreux Conrad, l'adversaire

¹ C'était la troisième fois qu'Alexandre visitait la capitale de la France. Le XII des calendes de mai, 20 avril, il dictait à son secrétaire Hermann, sous-diacre de l'Église Romaine, un rescrit pour les chanoines de Notre-Dame. *BULÆ. Hist. Universit. Parisiens.* tom. 1, pag. 334.

et le parent de Barberousse, — vient de nous quitter pour rentrer dans sa patrie. Un messenger de l'antipape est allé le solliciter ; pour toute réponse, l'archevêque lui a signifié que, si lui-même ou tout autre revenait de la part des schismatiques, il le traiterait avec la dernière rigueur. Il ne cesse de proclamer le nom du Pape légitime. Le tyran ne l'ignore pas ; on sait en Allemagne qu'il était naguère avec nous, qu'il a constamment accompagné le Pape. Nous apprenons aussi que les archevêques de Trèves et de Saltzbourg marchent d'accord avec celui de Mayence. La plupart des seigneurs de ce pays, ecclésiastiques et laïques, sont dans les mêmes sentiments ; l'empereur schismatique reste à peu près seul de son opinion, avec l'intrus de Cologne et le duc de Saxe. Revenant de Jérusalem, l'évêque de Magdebourg était tombé aux mains des infidèles ; il fit vœu de s'attacher désormais au Pape légitime, s'il recouvrait la liberté ; il tient hautement parole¹. » L'archevêque de Saltzbourg dont il est question dans cette lettre, n'était plus Eberard, mort en odeur de sainteté l'année précédente comme son ami et son digne émule Hartman, évêque de Brixen ; c'était un prince de sang impérial, l'homonyme de l'archevêque de Mayence, non moins zélé que lui pour la cause d'Alexandre et contre la politique de Frédéric.

33. Dans la seconde lettre mentionnée plus haut, nous lisons ce remarquable passage : « Donnez-moi des nouvelles du roi, s'il est vrai que plusieurs de vos domestiques soient revenus auprès de vous, comme on me l'assure, quand a pris fin la malheureuse expédition chez les Gallois ; donnez-m'en aussi du Pape, si vous en avez reçu depuis votre séparation à Bourges et son arrivée à Montpellier. D'heureuses nouvelles me causeront d'autant plus de joie que la plupart de ceux qui m'entourent ne cessent de lui pronostiquer des revers. Les marins de Pise, de Gènes, d'Arles même, disent-ils, occupent les mers environnantes, par l'ordre du Teuton. Sans une escorte puissante et bien dirigée, impossible d'échapper à leurs mains. A l'autre bout de l'Europe, le même tyran s'efforce d'établir

Lettre de
Jean de
Salisbury.
Le Pape
s'embarque
pour l'Italie
et descend à
Messine.

¹ Codex Vatic. S. THOME CANTUAR. *Epist.* 1, 51.

et de consolider sur le siège de Mayence, l'esclave de ses volontés, son fidèle séide, cet intrus qu'on nomme Christian, et que je nommerais plutôt l'Antéchrist, celui qui remplace Reinald dans l'office de chancelier, dans la persécution de l'Eglise, dans le renversement des cités et le massacre des nations... Pour ne rien omettre, je dois ajouter que l'Allemagne possède en ce moment je ne sais quelles prophétesses dont les incohérents discours exaltent la fureur teutonique et fanatisent les derniers partisans du schisme. Mais Dieu certes est assez puissant pour briser l'orgueil de Moab, alors même que cet orgueil se dresse contre le ciel avec le plus d'insolence ; il est moins fort qu'arrogant. Aussi n'est-il rien d'aussi salutaire pour nous dans cette tourmente que de recourir plus que jamais à la divine miséricorde. Si Jésus-Christ est de nouveau sacrifié, souvenons-nous qu'il ne meurt plus. C'est à lui que restera la victoire, et déjà commence la ruine de ses ennemis ¹... » Animé de cette même confiance, dédaignant les lugubres pronostics, le Pape avait pris la mer avec sa suite. Cependant, au lieu de se diriger vers le port d'Ostie, il était allé débarquer à Messine. Dès que le bruit de cette arrivée eut retenti jusqu'à Palerme, où résidait le roi Guillaume, celui-ci mit tout en mouvement pour faire la plus magnifique réception au chef de l'Eglise ². Il ne perdit pas une occasion de lui témoigner sa déférence comme vassal et son dévouement comme prince catholique. On eût dit qu'il sentait approcher sa fin et qu'il se hâtait de réparer dans une certaine mesure les égarements de sa vie et les cruautés de son règne.

Réception triomphale d'Alexandre III à Rome. Vaines protestations de l'empereur.

34. De splendides vaisseaux furent disposés, et dans le mois de novembre, le Pape se remit en chemin ; après être passé par Salerne et Gaëte, il entra heureusement dans l'embouchure du Tibre et descendait dans sa ville d'Ostie ³. Le lendemain matin, Rome semblait avoir émigré là, courant au-devant de son pasteur et de son père. Les nouveaux sénateurs, la plupart des nobles marchent avec

¹ JOAN. SARESBER. *Epist.* 140. *Patr. lat.* tom. CXCIX, col. 421.

² W. NEUBERG. *De Reb. Angl.* II, 16.

³ HUGO FALCAND *de Calamit. Sicil.* ; ROMUALD. *Salernit.* ; — CHALCUS. *chronic. ad annum.* 1163.

le peuple et le clergé ; la foule se déploie, formant une immense procession, portant des rameaux d'olivier, chantant de pieux cantiques, faisant retentir l'air de joyeuses acclamations, rappelant en toutes choses l'entrée du Seigneur à Jérusalem. Le cortège s'agrandit encore, avec l'enthousiasme et la joie, quand on arrive à S. Paul. C'est avec cette pompe extraordinaire que le Pontife exilé rentre dans son palais de Latran. On s'accordait à dire que jamais semblable solennité n'avait eu d'égales proportions dans les époques antérieures. Alexandre le reconnaît dans une lettre à l'archevêque de Reims, ce frère du roi de France qui s'était prononcé si constamment en sa faveur. La rentrée du Pape à Rome, l'un des principaux événements de son pontificat, eut lieu le XI des calendes de décembre, 21 novembre 1165. S'il trouvait la paix et le bonheur dans la capitale du monde chrétien, son hôte et son ami le roi de France n'était pas alors moins heureux : Adèle ou Adelaïde de Champagne, sa troisième femme, venait de lui donner un fils qui sera Philippe Auguste. Cette naissance est du samedi dans l'Octave de l'Assomption. Frédéric Barberousse était loin de partager les sentiments qui se manifestaient aux portes de son empire, en Italie surtout. Le triomphe du Pape était son humiliation et, sitôt qu'il en fut instruit, il exhala son dépit et sa haine dans une étrange lettre aux cardinaux. Cette lettre, nous ne regrettons pas de ne pouvoir la citer ; elle est absurde et ridicule au-delà de toute expression. Dans un style prétentieusement mielleux, sous des images singulièrement bibliques, il lance des récriminations sans but déterminé, des injures qui préludent de loin à la Réforme. « Vous pensiez, leur dit-il par exemple, que Dieu n'appartenait qu'aux Romains ; mais le froment abonde aussi dans les vallées des Teutons. Le culte de la justice, envers l'empereur comme envers Dieu, consiste dans le silence, au témoignage d'Isaïe. Tels que les aigles, vous volez au-dessus des nuées ; mais vous ne dédaignez pas de vous abattre sur nous et de déliqueter mon cadavre. Vous vous abstenez des chairs immolées, et vous dévorez sans sel les chairs impériales... La curie n'est pas le ciel ; non, elle n'est pas le paradis ; la curie git encore au milieu des

fleuves de Babylone. » L'empereur conclut en leur prescrivant de « couper leurs langues avec l'épée de Dieu. »

La main de Dieu frappe le roi d'Angleterre. Sa barbarie. Remarquables paroles de S. Thomas.

35. Il y avait alors un prince plus réellement humilié que le persécuteur du Pape, c'était le persécuteur de S. Thomas. Chaque année, ou peu s'en faut, Henri II guerroyait quelques semaines contre son suzerain Louis VII ; puis un traité sans garantie suspendait cette guerre sans résultat. Dans l'année courante, il avait dû quitter promptement la Normandie et retourner en Angleterre, pour arrêter et comprimer un soulèvement des Gallois, ces indigènes habitants des montagnes neigeuses ¹, qui n'avaient jamais entièrement reconnu la domination des conquérants étrangers. Prétendant couper le mal à la racine, il organisa contre eux une expédition, comme il l'avait fait avec succès au commencement de son règne. Après quelques engagements où la discipline normande parut triompher de la valeur impétueuse et désordonnée des montagnards, ceux-ci furent contraints de donner en otages les enfants des plus nobles familles, sans en excepter ceux de leurs deux principaux chefs. On eût pu croire la paix rétablie ; ce n'était qu'une courte trêve. Attaqué de nouveau, le roi d'Angleterre eut l'imprudence de se laisser entraîner dans les hautes vallées du pays de Galles. Les éléments semblèrent conspirer avec les ennemis ; l'armée royale, réduite à fuir, abandonna ses bagages, sema la route de morts, et ne parvint pas sans peine à la ville de Chester. Pour se consoler de sa disgrâce, que fit le barbare Plantagenet ? Il reporta sa vengeance sur des êtres inoffensifs, sur ses nombreux otages, que tout lui rendait sacrés. Par son ordre, on arracha les yeux aux futurs guerriers, on coupa les oreilles et le nez aux jeunes filles. Après s'être ainsi rassasié de sang et couvert d'ignominie, il licencia son armée sans raison et revint tranquillement à Londres. Quand le primat, lui qui avait tant fait pour le bien du royaume et la gloire du roi

¹ C'est Jean de Salisbury qui leur donne cette qualification, *Nivicolinos* ; il les appelle encore *extremos hominum*, par une réminiscence classique qui n'a pas le seul mérite de l'à-propos. Il veut montrer de quels instruments Dieu se sert pour abattre les orgueilleux persécuteurs de son Église. JOAN. SARISBER. *Epist.* 145 ; — *Patr. lat.* tom. cxcix, col. 135.

pendant qu'il gérait la chancellerie, apprit au fond de son exil, dans sa paisible cellule, ces revers doublement honteux, il versa des larmes ¹; car il aimait toujours son prince et sa patrie. On l'entendit s'écrier avec les paroles mêmes de l'Écriture : « Les sages sont devenus des insensés; en punition de leur arrogance, le Seigneur a déchainé sur eux l'esprit d'erreur et de vertige; ils se sont égarés dans les sentiers tortueux. Qu'ont-ils fait de l'Angleterre, cette reine des nations, cette dominatrice des mers? La voilà qui chancelle comme un homme ivre ². »

§ VI. ENTENTE DES PERSÉCUTEURS.

36. Dans l'excès de ses égarements, Henri n'avait pas conscience de cette ivresse; ayant recouvré la paix, il retournait aux intrigues, cause première de ses malheurs. Dès le commencement de l'année suivante 1166, un autre fou couronné, l'empereur d'Allemagne, précipitait ses états dans de nouvelles convulsions; il allait réunir une assemblée générale à Wurtzbourg, Herbipolis, dans le but de ramener à son fantôme de pape les prélats germains et les seigneurs laïques eux-mêmes, qui s'en détachaient de jour en jour. L'Anglais écrit immédiatement à l'archevêque élu de Cologne, que nous avons nommé, comme du reste les historiens catholiques du temps, le porte-étendard du schisme: « J'attendais et j'appelais de tous mes vœux l'heureuse occasion de renoncer au pape Alexandre et d'abandonner ses perfides cardinaux, puisqu'ils ont l'audace de soutenir le traître Thomas, l'ancien archevêque de Cantorbéry. En conséquence, de l'avis de tous mes barons, avec le plein consentement du clergé, je me propose d'envoyer à Rome l'archevêque d'York, l'évêque de Londres, l'archidiacre de Poitiers, Jean d'Oxford et Richard de Lucy, pour demander au Pape la déposition canonique du primat, la révocation de tous ses actes, l'autorisation de le remplacer immédiatement, et de plus l'approbation de nos Coutumes royales; en cas de refus sur un point quelconque, ils

Ambassadeurs anglais. Diète schismatique et tyrannique de Wurtzbourg.

¹ W NEUBRIG. *De Reb. Angl.* II, 17. — S. THOMAS CANTUAR *Epist.* I, 40.

² *Isa.* XXIV, 20.

devront lui dénoncer que nous lui retirons notre obéissance et que désormais ses partisans ne seront plus tolérés dans notre royaume. Vous tenant pour un véritable ami, nous vous prions d'envoyer un homme de confiance chargé de conduire nos ambassadeurs à travers les terres de l'empire ¹. » Frédéric, consulté par l'intrus de Cologne, expédia l'homme demandé, pour engager de plus en plus l'Angleterre dans le schisme ; mais les ambassadeurs anglais, réduits à deux, Gilbert Foliot de Londres et Jean d'Oxford, au lieu de continuer leur voyage vers l'Italie, s'arrêtèrent en Allemagne et prirent part aux violentes résolutions de Wurtzbourg. La lettre de convocation écrite par l'empereur rendait inutile l'assemblée même qu'il convoquait ; il y déterminait d'avance toutes les décisions qu'il entendait imposer à ses vassaux. Elles furent présentées à chaque membre de la réunion dans leur brutale teneur ; et tous, sans délibération aucune, devaient s'engager par serment, non seulement à les observer eux-mêmes, mais encore à les faire observer dans toute l'étendue de leur juridiction.

Dispositif
arbitraire,
serment
imposé. Sei-
gneurs teu-
tons et dépu-
tés étrangers.

37. Après une imitation sacrilège du protocole traditionnel usité dans les conciles, il était dit : « Jamais nous ne reconnaitrons comme pape le schismatique Roland, l'usurpateur du Saint-Siège, ni le successeur que son parti tenterait de nommer ; nous retranchons de notre communion quiconque se déclare ou se déclarera pour lui ; nul n'aura droit à notre tolérance, moins encore à notre amitié, s'il n'abandonne ses funestes voies et ne revient à l'unité de l'Eglise. Nous proclamons le seigneur Pascal seul pape légitime et pasteur universel ; nous soutiendrons sa cause et nous la défendrons par tous les moyens en notre pouvoir, ne négligeant rien pour en amener le triomphe. » Cela disait tout ; inutile de citer le reste. Il ne s'agissait plus que de procéder à la cérémonie du serment. Sur les livres des Evangiles et les reliques des saints, Barbe-rousse jura le premier, engageant dans sa formule les inconnus qui le remplaceraient à la tête des nations germaniques, au gouvernement de l'empire romain. Jurèrent ensuite quatre seigneurs

¹ Codex Vatic. *Epist.* 1, 49, 70.

séculiers, le duc de Saxe, le marquis Albert de Brandebourg, le comte palatin Conrad frère de Barberousse, et le landgrave Ludovic, son beau-frère. Le fils de Conrad, qui s'était rendu avec une magnifique escorte, se retira dès qu'il fut question de serment. Les deux ambassadeurs d'Angleterre n'eurent pas un instant d'hésitation et jurèrent hardiment au nom de leur roi. Les contestations et les difficultés surgirent quand vint le tour des hauts dignitaires ecclésiastiques, fort peu nombreux d'ailleurs, quoi que prétende une circulaire impériale. L'archevêque de Magdebourg, au lieu d'obéir résolument aux inspirations de sa conscience, et ne voulant pas cependant la trahir, recourait à toutes sortes de subterfuges. Il protesta d'abord qu'il ne jurerait pas, tant que l'élu de Cologne n'aurait point reçu les ordres sacrés et l'onction épiscopale, pour mieux garantir la sécurité des autres prélats. La justesse de cette observation, ou mieux la justice de cette demande frappa soudain l'empereur ; cédant à l'impétuosité de son caractère, il somma l'élu d'y faire droit sans retard. Cet ordre fut accompagné de tels reproches et d'une telle acrimonie qu'ils dénotaient visiblement une âme tourmentée par l'incertitude et le remords.

38. L'archevêque nommé de Cologne n'était pas exempt de ces mêmes émotions, comme il le prouvera dans la suite ; mais il n'osa pas résister, il était pris dans ses propres pièges. Celui de Magdebourg se trouvait désarmé par là même ; il n'avait que trop bien réussi. Il émit alors des hypothèses illusoire, il incidenta sur la portée du serment, il essaya de le restreindre, et finit cependant par le donner sous d'impuissantes et vaines réserves. Ainsi fit également l'archevêque de Bamberg. L'un et l'autre se relèveront de leur chute ; car ils mentaient à leurs vrais sentiments. L'intrus de Verden et l'évêque d'Halberstat jurèrent sans condition, ceux de Verdun et de Freisingen en furent dispensés pour l'heure, leurs métropolitains étant absents. Somme toute, on ne recueillit qu'un nombre insignifiant d'adhésions ou de signatures. La plupart des seigneurs ne s'étaient pas rendus. Le patriarche d'Aquilée, l'archevêque de Saltzbourg, celui de Trèves, avec leurs suffragants et beaucoup d'autres s'étaient prudemment abstenus ; ce qui, joint aux violen-

Restrictions
des arche-
vêques de
Magdebourg
et de Bam-
berg. Abs-
sence des
autres.

ces commises, à la pression exercée, rendait à peu près nulles la valeur et l'action de ce prétendu concile subjugué par le pouvoir temporel et qui fut tenu pendant les fêtes de la Pentecôte¹. Frédéric ne pouvait se faire illusion sur une aussi flagrante nullité; les armes spirituelles lui faisant défaut, il résolut d'en appeler aux armes matérielles, et pour la troisième fois il envahit l'Italie. Pour l'intérêt et la clarté du récit historique, nous ne le suivrons pas maintenant dans cette invasion; elle se rattache à cette grande lutte de la papauté et des cités italiennes contre le despotisme allemand; elle aura sa place dans cet ordre de faits. La logique est une reine qui commande à la chronologie, ainsi qu'à toutes les autres sciences, dans l'exposé des événements humains. *Vocavit ancillas suas.*

Lettre du
roi d'Angle-
terre aux
cardinaux.
Ses subter-
fuges et son
obstination.

39. Quand le pape Alexandre sut la conduite des ambassadeurs anglais au conciliabule d'Herbipolis², il ordonna que le Sacré-Colège écrivit en son nom au roi d'Angleterre pour lui témoigner son étonnement et sa douleur. Nous n'avons pas cette lettre; elle ne nous est connue que par la réponse d'Henri. Il s'y défend de toute démarche contraire au dévouement qu'il a toujours témoigné pour l'Eglise Romaine, prétend-il, et pour la personne auguste du souverain Pontife. En se mettant en rapport avec l'empereur, il n'a pas voulu pactiser avec les schismatiques, ni surtout avec les excommuniés. L'excommunication est sa terreur constante; nous l'avons déjà vu, nous le verrons encore. Implicitement il désavoue ses représentants à la cour d'Allemagne, sans parler une seule fois de leur serment. Lorsqu'il le croira nécessaire, il n'aura pas de telles pudeurs; il les désavouera d'une manière explicite. Mais, si les

¹ C'est une belle chose assurément, une chose même nécessaire que l'exactitude chronologique; mais encore ne faut-il pas qu'elle dégénère en minutie. Les annotateurs de Baronius prétendent que la diète dont il s'agit doit être avancée d'un an, et d'un an retardées les lettres dont il s'agit tout à l'heure. Leur opinion nous ayant paru sans fondement sérieux, la question sans importance aucune, nous avons respecté la chronologie du célèbre Annaliste.

² Il fut instruit par un ami fidèle et secret qui était présent à l'assemblée. Codex Vatic. *Epist.* 1, 71. 72.

ambassadeurs ont outrepassé leur mandat, s'il peut rejeter sur eux l'alliance avec l'antipape et décliner la responsabilité de leur engagement public, peut-il nier les avances faites par lui-même, les sentiments et les desseins exprimés dans sa lettre à l'élu de Cologne ? Il ne l'essaie même pas, il se garde bien d'y faire allusion. Comme pour donner le change, le roi parle aux cardinaux du mariage de sa fille avec le fils de l'empereur. L'envoi de ses émissaires ne semblerait pas avoir eu d'autre but. Revenant ensuite à l'archevêque de Cantorbéry, dont le Pape et le Sacré-Collège lui demandent la réintégration, il ne l'a pas chassé du royaume, dit-il, il n'a pas à l'y rappeler. C'est Thomas lui-même qui s'est exilé, qu'il retourne de lui-même, à la condition cependant de rendre au monarque les hommages et les devoirs qui lui sont dus par ses sujets. Il insiste sur la portée de cette condition, sur le sens dans lequel il faut l'entendre, en déclarant qu'il maintiendra dans toute leur intégrité les coutumes et les privilèges à lui transmis par ses illustres prédécesseurs. Quiconque y porterait atteinte serait traité comme son ennemi personnel et l'ennemi de sa couronne.

40. L'apologie du tyran, la dissimulation de ses excuses et sa brutale obstination ne devaient pas laisser beaucoup d'espoir au souverain Pontife ; mais il ne se déconcerta pas. Malgré l'insuccès de ses conseils et de ses démarches, le père voulait épuiser tous les moyens de persuasion, avant de recourir aux menaces de rigueur. Il écrivit à l'évêque de Londres, dont il connaissait les rapports avec Henri, bien qu'il n'ignorât pas non plus sa conduite antérieure, le priant de s'adjoindre l'archevêque de Rouen, prélat d'un tout autre caractère, l'évêque d'Héreford et l'impératrice Mathilde, pour obtenir la réconciliation et la paix. Vaine tentative, la réponse de Gilbert ne différait pas essentiellement de celle du prince, le même esprit l'avait dictée. A la prière d'Alexandre, Thomas intervint ; il écrivit en cette occasion deux lettres, l'une directement au roi, l'autre aux évêques d'Angleterre ¹. On ne sait qu'admirer le plus dans les pensées et les sentiments qu'elles expriment. Est-ce

Démarches
conciliatri-
ces du Pape
et du pri-
mat, inutile-
ment ten-
tées.

¹ Codex Vatic. S. Thomæ Cant. Epist. 1, 43, 97.

l'humilité du saint, le zèle du pontife, la sagesse du docteur, l'inébranlable fermeté de l'Apôtre ? Disons que toutes ces qualités et beaucoup d'autres y sont combinées avec une égale splendeur, dans une harmonie parfaite. Ce n'est pas d'une cellule d'emprunt, sur la terre étrangère, c'est du palais primatial de Cantorbéry, que ces lettres semblent avoir été dictées. Et pourtant elles échouèrent devant l'obstination de l'orgueilleux despote et le triumvirat formé par Roger d'York, Gilbert de Londres, Joscelin de Salisbury. L'attention du Pape, qui seul pouvait rompre la conspiration, fut quelque temps détournée par d'autres sollicitudes et des dangers plus immédiats.

CHAPITRE V.

SOMMAIRE.

S. THOMAS BECKET DANS L'EXIL.

§ I ROME ET L'ITALIE DÉLIVRÉES.

1. Les impériaux contre les Romains. Sanglante défaite de ces derniers. — 2. Le Pape assiégé dans Rome par l'empereur. Incendie de Saint-Pierre. — 3. Secours envoyés par le roi de Sicile. Astuce de Frédéric. — 4. Réponse des cardinaux. Double retraite. — 5. La retraite de l'empereur se change en déroute. — 6. S. Thomas écrit au Pape sur les revers du persécuteur.

§. II THOMAS LÉGAT D'ALEXANDRE.

7. Remarquables considérations émises par Jean de Salisbury sur l'Angleterre. — 8. Alexandre nomme Thomas son légat dans le royaume dont il est exilé. — 9. Perfide obstination de Gilbert Foliot contre le légat apostolique. — 10. Lettre de Saint Thomas aux évêques anglais pour leur annoncer sa légation. — 11. Usurpations anathématisées par le légat. Jean d'Oxford excommunié. — 12. Saint Thomas dénonce au Pape les excès de plus en plus odieux du despote anglais. — 13. Colloque de Chinon. Peur homicide. Appel frauduleux.

§. III L'EPISCOPAT ANGLAIS EN FACE DU PRIMAT.

14. Le primat fait la veille des armes. Son invincible énergie. — 15. Déplorable conduite des évêques anglais. Celui de Londres écrit en leur nom. — 16. Eloquent réponse de Thomas. Il montre la nullité de l'appel. — 17. Il détruit victorieusement les accusations dirigées contre lui. — 18. Coupable

inaction, complicité passive. — 19. Un homme qui sait régner. Génie de Thomas. — 20. Lâches dénonciations. Ordres tyranniques. Saint Thomas expulsé de Pontigny. — 21. Comment se vengent les saints. Remontrances inutiles.

§ IV LE CARDINAL LÉGAT GUILLAUME DE PAVIE.

22. Jean d'Oxford à Rome. Deux nouveaux légats. — 23. Plaintes de Thomas. Ses ferreurs, ses angoisses. — 24. Révolte encouragée. Détresse des pauvres exilés. — 25. Le pape Alexandre rassure Thomas et détermine le sens de la légation. — 26. L'or britannique. Cardinaux supérieurs à la séduction. — 27. Jean de Naples. Sa honteuse vénalité. — 28. Pierre de Blois à la cour de Sicile. Son désintéressement et sa modestie. — 29. Mort édifiante de l'impératrice Mathilde d'Angleterre. — 30. Guillaume de Pavie se dévoile. Indignation et prudence de Thomas.

§ V. SAGE FERMETÉ D'ALEXANDRE III.

31. Le ministre infidèle dénoncé par le saint persécuté. — 32. Obstacles à la réconciliation. Sages conseils d'Alexandre. — 33. Révoltante partialité du légat Guillaume. Intervention d'un évêque français. — 34. Saint Thomas s'abouche avec les légats. Il écrit au Pape. — 35. Energie de ses réclamations. Elévation de son langage. — 36. Le Pape révoque ses légats. Leur séance de congé. — 37. Entrevue du primat et du roi devant Louis VII. — 38. Réparation faite à l'exilé par le roi de France.

§ VI. DERNIÈRES TENTATIVES DE CONCILIATION.

39. Mort de l'antipape Pascal III. On lui donne pour successeur Calixte III. — 40. Henri II menace l'archevêque d'un second exil. Thomas résiste. Son admirable lettre à ce sujet. — 41. Gratien et Vivian légats du Saint-Siège. — 42. Entrevue des légats et du roi d'Angleterre. — 43. Obstination frénétique du roi. Gratien part, Vivian reste. — 44. Rencontre du tyran et du saint à Montmartre. Lettre de Vivian. — 45. Encore deux légats. Situation générale.

§ I. ROME ET L'ITALIE DÉLIVRÉES.

Les impériaux contre les Romains. Sanglante défaite de ces derniers.

1. L'année suivante, l'Eglise romaine fut comme réduite à la dernière extrémité ; puis, secourue tout à coup par la divine miséricorde, elle reparut dans un état plus florissant que jamais et vit ses ennemis accablés d'un immense désastre. Attahons-nous encore au manuscrit du Vatican, aux Actes du pape

Alexandre, pour retracer ces étonnantes péripéties. « Au mois de mai les habitants de Rome, prenant résolument la défense de leur pasteur, sortirent en armes et marchèrent contre Raymond, seigneur de Tusculum. S'avancant sur les terres de sa dépendance, non-seulement ils détruisent les moissons, les vignes et tous les arbres portant des fruits, mais de plus ils attaquent les remparts de la ville, qui ne semblaient pas devoir longtemps résister. Dans une telle conjoncture, hors d'état d'arrêter l'invasion et de conjurer le péril, Raymond implora le secours de Barberousse. Celui-ci ne manqua pas d'envoyer aussitôt un corps d'élite aussi nombreux qu'exercé, commandé par l'intrus de Cologne, le trop fameux Rainald, pour faire le siège et repousser les assaillants. Les barbares comprirent dès leur arrivée que les Romains étaient prêts à soutenir une véritable guerre et que le nombre des combattants augmenterait de jour en jour ; aussi résolurent-ils de les attaquer sur l'heure même. Poussant donc une immense clameur et dégainant aussitôt leurs glaives, ils se précipitent avec fureur sur une armée dont les rangs étaient à peine formés et qui ne s'attendait pas à cette brusque attaque. Au premier rang des Teutons combattait le redoutable et sanguinaire Christian, intrus de Mayence : en quelques instants, les troupes urbaines sont abattues et dispersées ; un tiers à peine se dérobe à l'extermination, fuyant dans la campagne, se cachant derrière tous les replis du terrain, à la faveur des ténèbres. Cette nuit la ville entière demeura plongée dans la désolation et le deuil. On n'entendait partout que des voix plaintives des cris déchirants ; l'image de la mort planait sur Rome ¹. » L'historien anonyme ose ajouter : « Depuis que le carthaginois Annibal remporta sur nous la victoire de Cannes, nulle part il n'est fait mention d'un pareil désastre essuyé par les Romains. »

2. Le Pontife, malgré la douleur dont il était accablé, après avoir donné des larmes à cette calamité publique, s'occupa sans retard des moyens de fortifier la ville et de la mettre à l'abri d'un coup de main, ne doutant pas que les ennemis ne vinsent immédiate-

Le Pape
assiégé dans
Rome par
l'empereur.
Incendie de
Saint-
Pierre.

¹ *Acta sum. Pont. Alexand.* III, Cod. Vat. ad annum 1165.

ment l'attaquer. Par ses ordres, on se mit à réparer les tours et les remparts, sur plusieurs points tombés en ruines. C'est en face des Teutons et sous leurs incessantes menaces qu'il fallut continuer ce travail, comme les Israélites revenus de Babylone. Nouveau Zorobabel, Alexandre était partout pour exciter et soutenir le courage de son peuple. Les étrangers avaient des auxiliaires parmi les Italiens, dans leur œuvre d'extermination et de servitude. Avec eux marchaient les Tiburtiens, les Albaniens, des aventuriers et des mercenaires venus de la Campanie. Ils s'étaient avancés jusqu'aux bords du Tibre, et Rome fut entièrement enveloppée. A la première nouvelle de la sanglante victoire remportée par les siens, l'Empereur s'éloigna d'Ancône, près de laquelle il campait, et le 19 juillet il était au pied du Janicule. Dès le lendemain, se voyant à la tête d'une innombrable armée, il s'avança jusqu'aux portes du château Saint-Ange et donna l'assaut avec une fureur inouïe. Il fut néanmoins repoussé par les troupes pontificales, dont la valeur et la piété suppléaient à leur petit nombre ; pour ce jour, il ne remporta de son attaque désespérée que la honte et la confusion. Se portant alors vers la basilique de Saint-Pierre, que les fidèles occupaient et gardaient avec soin, il dirigea ses balistes contre les murailles, tandis que ses archers dirigeaient contre les défenseurs une grêle de flèches. Ne pouvant malgré cela l'emporter, sans respect pour la majesté divine, sans égard pour le porte-clefs du royaume des cieux, il résolut de la livrer aux flammes. Comme elles montaient de toutes parts, craignant que l'édifice ne croulât sur leur tête, ayant déjà vu tomber Saint-Marie de la rotonde avec ses portes d'airain et ses vastes colonnades, les gardiens abandonnèrent la position et livrèrent à l'impie conquérant l'église qu'il avait à moitié détruite et complètement profanée ¹. Ils se replièrent sur la rive gauche du Tibre, tenant encore en respect l'audace des ennemis. Comme ces derniers cependant pouvaient attaquer la ville à revers, du côté de la Sabine, le Pape quitta son palais de Latran, et, suivi de ses frères, il se réfugia dans les châteaux et les maisons forti-

¹ ACERB. MORENA, *Hist. Laud.* ; — GERHOLD. REICHERPERG. *Chronic. ad annum 1167.*

fiées que les Frangipani possédaient dans les divers quartiers de Rome ; le vieux Colysée formait la principale de ces citadelles. Là se réunissaient chaque jour les cardinaux et les évêques, pour aviser aux périls de la situation, et pour expédier aussi les affaires ecclésiastiques ; l'antipape Pascal triomphait par les étrangers dans le sang et les ruines.

3. Informé de ces événements, craignant même pour la personne d'Alexandre, son père spirituel et son suzerain, Guillaume II, le nouveau roi de Sicile, expédia deux vaisseaux légers, avec ordre à ceux qui les commandaient de porter une somme considérable au Pontife assiégé, et, si c'était nécessaire, de l'arracher aux mains impies du César allemand, en même temps que le Sacré-Collège. Bravant tous les dangers, déjouant toutes les prévisions, les galères remontèrent le Tibre jusqu'à la hauteur de Saint-Paul, où elles jetèrent l'ancre, se tenant toujours disposées, soit à repousser une insulte, soit à regagner la mer. Les commandants étant descendus à terre rejoignirent le noble Otton Frangipani, qui les conduisit au Souverain Pontife. Celui-ci rendit grâces à Dieu, reçut les dons de la munificence royale et garda près de lui pendant huit jours, avec une bienveillance toute paternelle, les envoyés du prince Sicilien. L'argent servit non-seulement à soulager les souffrances causées par le siège, mais de plus à ranimer le courage des habitants, et par là même à la défense de la ville. Pour le moment, Alexandre ne consentit pas à s'en éloigner. Deux cardinaux diacres, Marcel du titre de Saint-George et Pierre de Sainte-Marie, furent chargés de le précéder et de porter à Guillaume, son généreux et bien-aimé fils, l'expression de sa reconnaissance. Ils devaient après cela l'attendre à San-Germano, si la persécution l'obligeait à quitter Rome ¹. Les Romains continuaient cependant à tenir en échec les forces de l'empereur, qui, ne pouvant les réduire, eut recours pour les tromper à ses artifices ordinaires : il parut entrer dans la voie des négociations. Quelques prélats, et Conrad l'archevêque de Mayence à leur tête, dont la présence et l'intervention ont lieu de nous éton-

Secours envoyés par le roi de Sicile.
Astuce de Frédéric.

¹ ROMUALD SALERNIT. *Hist. Neap.* — HUGO FALCAND. *De Calam. Sicil.* eodem anno.

ner en cette circonstance, ramenant avec eux des cardinaux d'Alexandre, vinrent dire aux assiégés de la part de Barberousse : Si vous obtenez du chancelier Roland qu'il se démette de la papauté, je ferai se démettre également Gui de Crème, sans toucher aux ordinations déjà faites. Tous les dignitaires ecclésiastiques se réuniront alors et nommeront un troisième titulaire. La paix et l'unité de l'Eglise une fois rétablies, je saurai les maintenir, et dans la suite je ne me mêlerai plus de l'élection des Pontifes romains.

Réponse des
cardinaux.
Double
retraite.

4. Le rusé despote tenait à son idée : c'est encore le stratagème qui venait d'échouer auprès de Louis VII. Ne réussira-t-il pas mieux auprès d'un peuple accablé de revers et menacé d'une longue guerre ? Frédéric s'engageait à lui rendre ses prisonniers et les dépouilles dont il s'était emparé. Cette proposition, secondée par les manœuvres des schismatiques, semblait devoir être accueillie. Mais les cardinaux et les évêques, après en avoir délibéré, firent à l'empereur cette ferme réponse, écho d'un glorieux passé : Il ne nous appartient nullement de juger le Souverain Pontife ; ce jugement n'appartient qu'à Dieu. « Le disciple n'est pas au dessus du maître ¹. » — Au dehors les esprits sont agités, le peuple demande avec instance qu'on en vienne à l'exécution. Voulant dissiper l'orage ou désespérant de le calmer, Alexandre disparaît secrètement de Rome, sous un habit de pèlerin, avec un petit nombre de ses frères ; et le troisième jour, on le voit se reposer et prendre un repas près du mont Circé, au bord d'une fontaine qui depuis s'est appelée la fontaine du Pape. Traversant le Regula, cours d'eau qui longe les Marais-Pontins, il passe par Terracine et parvient à Gaëte. En pleine sécurité désormais, il n'a plus à dissimuler sa présence, il paraît avec les ornements pontificaux. De Gaëte il se dirige vers son patrimoine de Bénévent. Les populations conduites par leurs évêques accourent de toutes parts et se précipitent sur son passage, acclamant le vicaire persécuté de Jésus-Christ. Pendant qu'on décerne ces pacifiques triomphes au Pontife exilé, quelle était la situation du persécuté à Rome ? Quand il sut que sa victime n'était

¹ Luc. vi, 40.

plus en son pouvoir, qu'elle venait d'échapper à ses pièges, il fut saisi d'un transport de fureur, mais pour tomber dans une consternation profonde ¹: le Pape allait de nouveau soulever l'univers contre lui, coaliser les rois pour sa perte. Le roi qu'il avait le plus à redouter, c'était Dieu même : Il déchaîna sur l'armée du tyran une terrible épidémie. Dans l'espace de sept jours, Barberousse vit mourir les principaux seigneurs de sa suite, ceux en particulier qui s'étaient faits les dociles instruments et les complices impitoyables de ses sacrilèges desseins : Frédéric de Bavière, Bertchard comte d'Arlemont, le comte de Saxe, qui suivait à contre cœur les drapeaux de son suzerain dans cette funeste campagne, l'évêque de Verden, investi par l'empereur même au mépris des canons, Rainald, l'archevêque schismatique de Cologne, l'exécuteur et souvent le promoteur des vengeances impériales, le prélat guerrier, l'âme et le héros du schisme. L'évêque de Lodi, atteint par le mal sous les murs de Rome, reviendra mourir dans sa ville épiscopale ; Acerbus Morena, le chroniqueur césarien, mourra dans la retraite, que Frédéric dut ordonner, en la masquant à peine par un traité fait à la hâte avec les Romains.

5. Les désertions se multipliaient dans ses troupes, surtout parmi les chefs ; la retraite était une fuite désordonnée. Plus on avançait, plus augmentait le nombre des victimes ; on eût dit que le mouvement excité par l'épouvante accélérât les coups de la mort. On pouvait suivre à la trace le nouveau Sennachérib ; les routes parcourues demeuraient jonchées d'armes et de cadavres. C'est ainsi que les allemands réunis encore autour de leur souverain parvinrent à Lucques, sur les confins opposés de l'Etrurie. Pour franchir les Apennins, il était naturel de suivre les chemins tracés le long des pentes du mont Bardone. Mais les Lombards étaient là qui barraient le passage ; il fallut donc se replier du côté de Pontremoli, dont les habitants n'opposèrent pas une moindre résistance. Le marquis de Malespina vint alors au secours du prince qui dans d'autres temps l'avait protégé lui-même. Conduit

La retraite de l'empereur se change en déroute.

¹ *Acta surm. Pont. Alexand. III. Cod. Vat.*

par un italien à travers de périlleux sentiers, le Teuton réussit enfin à se dégager du cirque des montagnes. Quelques jours après, il arriva à Tortone avec les misérables débris de son armée, et revoyait enfin son palais royal de Pavie. Quelles devaient être alors les pensées de l'orgueilleux despote ? Entouré d'ennemis, n'ayant plus que l'ombre de cette puissante armée qui secondait naguère ses ambitieux desseins et ses sacrilèges entreprises, reconnut-il au moins la main qui le frappait ? Gardons-nous de le croire ; ni les maux dont il était l'auteur, ni les calamités présentes ne parurent avoir ébranlé son obstination et sa frénésie. Les cités lombardes, encore menacées par le tyran, renouvellent leur ligue, en resserrent les liens, s'engagent par de nouveaux serments à reconquérir pleinement leur indépendance. Elles ont résolu d'expulser les étrangers, de briser le joug qu'ils veulent faire peser sur l'Italie entière. Frédéric sortant de Pavie se voit attaqué par un corps nombreux d'hommes intrépides, disposés à mourir les armes à la main plutôt que de subir une honteuse servitude. Animés d'une sainte indignation contre ce violateur des lois et des constitutions accordées par les empereurs orthodoxes, contre cet excommunié dont le front plusieurs fois sillonné par l'anathème semblait encore défier la colère du ciel, ils le rejettent du sein de leur patrie comme l'Église l'a rejeté de son sein. Ils le harcèlent constamment dans sa marche, le battent en détail, et l'obligent enfin à repasser les Alpes, pour aller cacher sa honte dans la Germanie, ou plutôt pour y préparer une nouvelle invasion.

6. Le bruit de ces désastres retentit au loin ; les Églises occidentales y puisèrent un redoublement de zèle et d'amour pour le Pape légitime. Organe autorisé de ces nobles sentiments, n'ignorant pas les amertumes ni les secrètes joies de la persécution, le Primat exilé d'Angleterre écrivait au Pape exilé mais triomphant : « A son bien-aimé père et vénéré seigneur Alexandre, par la grâce de Dieu souverain Pontife, Thomas humble ministre de l'Église de Cantorbéry, pauvre et misérable exilé, salut et constance invincible contre la barbarie des tyrans. — Dans notre sollicitude pour tout ce qui touche à vos intérêts, nous désirions depuis longtemps

S. Thomas
écrit au
pe sur les
revers du
persécuteur.

apprendre ce qu'il en était de vous et de vos frères, comment Dieu dans sa miséricorde avait disposé les événements pour vous et son Église. Une parole a frappé nos oreilles, toutes les Gaules l'ont entendue : le Seigneur aurait donc humilié dans la poussière ce schismatique Frédéric. Il l'aurait dépouillé de sa gloire à la face des nations. Mais, comme on ne peut pas toujours s'en rapporter à ces rumeurs publiques, nous conjurons affectueusement Votre Paternité de nous apprendre, par le retour de notre messenger, si réellement Dieu vous a traité comme il traite d'ordinaire ceux qui mettent en lui leur espérance, qui ne s'appuient pas sur un bras de chair, qui ne cherchent pas le salut dans la protection des princes, où le salut n'est pas. Le Seigneur vous a-t-il délivré comme Ezéchias des mains d'un autre Sennachérib, en reportant sur la tête du barbare les maux que celui-ci méditait contre le pieux monarque et son peuple ? Si les faits sont tels que la renommée les publie, béni soit Dieu, dont la justice et la clémence se déclarent ainsi pour ses fidèles serviteurs ! Voilà donc quelle est sa miséricorde, voilà quel est son pouvoir ! « Si lui-même ne garde la cité, inutiles sont les veilles de la sentinelle¹. » A bien considérer ce qui s'est accompli, jamais la divine puissance ne se manifesta d'une manière plus éclatante. La justice s'est en quelque sorte surpassée, en broyant les machinateurs de ces perfides complots, les auteurs de cette cruelle persécution, en les frappant d'une mort qui retentira dans les siècles. Puisse l'empereur avoir été laissé vivant pour être le jouet des nations, un objet de dérision et d'opprobre, pour que tout passant le montre au doigt et que cette parole du Livre saint devienne un proverbe populaire : « Voilà l'homme qui n'a pas établi Dieu son protecteur, et qui, se fiant à sa propre puissance, s'est évanoui dans la vanité même de ses pensées². » Mieux eût valu pour lui, dans l'opinion des hommes, succomber et mourir en luttant contre ses adversaires, que prolonger sa vie quand il a perdu sa gloire. Qui donc oserait désormais, remplaçant le Christ sur la terre, se courber sous la volonté des rois,

¹ *Psalm.* CXXVI, 1.

² *Psalm.* LI, 6, 7.

à la honte de l'Église, et laisser leurs crimes impunis? Ose qui voudra ; ce n'est pas moi qui l'oserais, de peur que le châtement du coupable ne retombât sur ma tête, de peur d'être jugé criminel pour avoir éludé la punition du crime, de peur enfin d'en assumer la responsabilité sans en avoir été coupable¹. »

§ II. THOMAS LÉGAT D'ALEXANDRE.

Remarques
considérables
émises par
Jean de Sa-
lisbury, tou-
chant l'An-
gleterre.

7. C'est un retour que le primat exilé fait sur lui-même et son persécuteur, en fulminant de la sorte contre les tyrans étrangers. On peut dire de lui qu'il ne se peint pas moins dans ses paroles que dans ses actes. Les prélats courtisans aggravèrent sa tristesse, sans ébranler son énergie. De vaillants auxiliaires le soutenaient dans cette lutte contre tant d'ennemis conjurés. Après avoir comme prophétisé la chute de Barberousse, Jean de Salisbury ne craint pas maintenant de montrer celle d'Henri II s'accomplissant pour les mêmes causes : « Chez vous aussi, le jugement n'est-il pas en voie d'exécution contre ceux qui tourmentent l'Église? Comparez, voyez combien était grand le roi d'Angleterre, quand il était petit à ses propres yeux ; quand il savait respecter du moins en apparence les ministres de la religion. Le succès couronnait toutes ses entreprises ; son bouclier ne reculait jamais dans les combats, sa flèche et sa lance ne retournaient pas en arrière. Il se couchait sur sa proie comme un lion, et nul n'aurait eu l'audace de l'éveiller. Son regard seul frappait ses ennemis d'épouvante. Les princes voisins reconnaissaient sa domination, les plus éloignés imploraient son alliance. Aimé des siens, redouté des étrangers, il était pour l'ordre ecclésiastique l'objet constant d'une vénération et d'un dévouement sans bornes. Tout lui succédait au gré de ses désirs. Mais à quoi lui servent maintenant ces biens qu'il tenait de Dieu ? Quel en sera pour lui l'avantage, s'il ne revient à de meilleurs sentiments, s'il s'obstine dans sa conduite ? Laissons de côté les faits anciens, ces injustices qu'il commettait à l'égard des Églises,

¹ Codex Vatic. *S. Thomæ. Cant. Epist.* II, 21.

dont il méconnaissait les droits, par ignorance, voulait-on penser, sous prétexte de maintenir ses prérogatives royales. Mais que dirons-nous des sacrilèges exactions auxquelles il s'est récemment livré quand il se proposait d'attaquer Toulouse? Cet argent entassé dans ses trésors ou gaspillé par ses satrapes, qu'est-il devenu? N'a-t-il pas été, selon le mot des Ecritures, jeté dans un sac percé, pour tomber ensuite aux mains de l'ennemi, tournant de la sorte à la perte du ravisseur, loin d'étayer sa puissance? Dès ce moment sa fortune n'a-t-elle pas décliné? ne penche-t-il pas vers sa ruine?... Portez un regard attentif sur la position actuelle de ce monarque; voyez quels ennemis le Seigneur lui suscite désormais, à quels ministres il confie le soin de venger sa querelle: vous ne pourrez vous empêcher d'admirer les jugements de Dieu. Pour dompter le rebelle, il n'a pas choisi des empereurs, des rois, les chefs des peuples; il a fait appel aux sauvages Gallois. Eux que son nom seul glaçait d'épouvante, qui baisaient la trace de ses pieds, sont venus lui présenter hardiment la bataille; et cela, pour que nulle chair ne se glorifie en elle-même, pour que le nom du Seigneur soit à jamais béni. C'est ainsi que, voulant punir l'ingratitude et l'infidélité de Salomon, il employa des vagabonds et des esclaves¹. »

8. Quand le Pape sut à n'en pas douter, par les lettres même du roi d'Angleterre et par celles de quelques évêques aussi mal intentionnés, que le saint primat de Cantorbéry ne cessait d'être en butte aux persécutions de l'un, aux calomnies des autres, il écrivit à ce dernier; « Alexandre serviteur des serviteurs de Dieu, à son très-cher frère Thomas archevêque de Cantorbéry, salut et bénédiction apostolique. — Il est dans les traditions de la sacro-sainte Eglise Romaine de proportionner son amour aux mérites reconnus des hommes qui luttent pour elle en combattant pour la religion, de leur accorder d'autant plus d'honneur qu'ils se distinguent davantage par la sainteté de leur vie, la noblesse de leur caractère, leur prudence et leur instruction. Considérant donc le dévouement et la foi qui vous ont toujours animé pour l'Eglise, et vous font

Alexandre
nomme
Thomas son
légal dans le
royaume
dont il est
exilé.

¹ JOAN. SARESBER. *Epist.* CXLV; *Patr. lat.* tom. cxcix, col. 134.

résister à ses ennemis tel qu'une colonne inébranlable ; tenant compte aussi des vertus et des talents qui vous recommandent aux yeux du monde entier, nous avons jugé devoir honorer votre personne par un privilège à part, qui vous soit un éminent témoignage de notre confiance et de notre affection. En conséquence, nous vous nommons notre légat pour toute l'Angleterre, moins le diocèse d'Yorck, avec mission de corriger à notre place tout ce que vous trouverez à corriger ; d'édifier et de planter, selon votre conscience, pour la gloire de Dieu, la dignité de l'Eglise Romaine et le salut des âmes. Nous ordonnons à votre fraternité d'agir en tout d'après l'inspiration divine, avec autant de modération que de discernement, d'extirper les vices et d'implanter les vertus dans la vigne du seigneur. Donnée à Anagni le VII des ides d'octobre¹. » Ce n'est pas là seulement prendre la défense des opprimés, c'est soutenir la justice même et lutter de front contre la tyrannie. A cette glorieuse bulle, Alexandre ajoutait des lettres ayant le même objet, écrites au clergé de la province ecclésiastique de Kent, et d'autres encore pour réclamer contrairement aux prohibitions du roi le denier de saint Pierre. Toutes parvinrent à destination et furent remises à l'évêque de Londres, qui se hâta d'en informer Henri, par une lâche dénonciation dont voici quelques traits :

Perfide ob-
s-
tination de
Gilbert Fo-
liot contre
le légat
apostolique.

9. « Tant d'ordres nous arrivent, une si grande autorité pèse sur nous et nous suscite de telles entraves, que nous sommes dans l'absolue nécessité de vous demander avec instance conseil et secours. Ce que le pouvoir apostolique ordonne ne saurait plus être suspendu par l'appellation ; il faut obéir sans retard, ou bien encourir la peine et l'odieux de la désobéissance. Comme nous étions à l'autel dans notre ville épiscopale le jour de saint Paul, un inconnu nous a remis une lettre émanant du Souverain Pontife, et qui constitue l'archevêque de Cantorbéry légat de toute l'Angleterre, à l'exception d'Yorck. Voilà tous les évêques de ce royaume soumis à la volonté d'un seul, obligés de nous rendre à ses ordres et de les accomplir sans discussion, en ce qui regarde même les devoirs de

¹ Codex Vatic. Sum. Pont. Alexand. III Epist. 1, 160.

notre charge épiscopale. Il est enjoint à ceux que vous avez désignés pour la gestion des bénéfices ecclésiastiques et pour en recueillir les fruits, en l'absence des titulaires, de restituer immédiatement les sommes perçues sous peine d'excommunication après deux mois écoulés. Quant au denier de saint Pierre, il nous est ordonné de le remettre aux envoyés du primate, si nous voulons ne point compromettre notre position et notre dignité. Prosternés donc aux pieds de votre Excellence, nous vous conjurons de porter sur nous un regard bienveillant, malgré les sollicitudes et les préoccupations que la royauté vous impose; ne tolérez pas que nous soyons ainsi couverts de honte et comme annihilés. Tout en respectant les messagers apostoliques, dans la mesure qui convient à vos droits, vous sauvegarderez les nôtres, si vous réservez pour nous l'appel au Souverain Pontife, ou bien à ses futurs légats, quand les lettres de l'Archevêque nous paraîtraient renfermer une disposition dérogeant aux coutumes du royaume. Daigne le Seigneur vous faire connaître sa volonté dans ces graves circonstances, vous inspirer les meilleurs moyens de dissiper les angoisses que nous éprouvons¹. » Les cauteleuses atténuations de ce langage n'en diminuent pas la perfidie, elles l'augmentent peut-être. Thomas ne se faisait pas illusion sur les artifices de ses ennemis; il n'ignorait ni leurs intentions ni leurs manœuvres; mais les dangers qu'elles lui suscitaient n'étaient nullement capables de l'arrêter dans l'accomplissement de sa haute mission. Légat du Siège Apostolique, il se mit aussitôt à réformer les abus qui s'étaient introduits, à déraciner les plantes adultères, à séparer la paille du bon grain, à remplir l'office de juge, de pasteur et de père, excitant les somnolents, ranimant les pusillanimes, n'hésitant pas à frapper d'excommunication ceux qui s'obstinaient dans la résistance.

10. On voit tout cela dans les nombreuses lettres que du fond de son exil il adressait aux évêques d'Angleterre. Ne pouvant multiplier les citations, nous en reproduirons une, qui suffira pour nous révéler la tendre sollicitude et l'indomptable énergie dont toutes

Lettre de S. Thomas aux évêques anglais pour leur annoncer sa légation.

¹ Ibid. *Epist.* 1, 181.

étaient empreintes. Nous y verrons aussi l'objet de ses démêlés avec la puissance royale, le point précis de cette grave question. « Thomas, par la grâce de Dieu humble ministre de l'Eglise de Cantorbéry à ses vénérables frères les évêques de la province de Kent : passer à travers les choses temporelles de façon à ne point perdre les biens éternels. — Frères bien-aimés, quelle est la cause qui vous empêche de vous élever avec moi contre ceux dont l'âme pervertie médite de funestes desseins ? Comment se fait-il que nous ne soyons pas tous aux prises avec ces artisans d'iniquité ? Ignorez-vous que « le Seigneur dissipera les os de ceux qui cherchent à plaire aux hommes¹ ? » Ils tomberont sous la réprobation du Très-Haut. Vous ne sauriez non plus l'ignorer, l'erreur à laquelle on ne résiste pas est une erreur qu'on approuve ; on opprime la vérité quand on cesse de la défendre². Nous avons donc assez, et trop peut-être, supporté les agissements du monarque anglais ; il n'est résulté de notre longue patience aucun bien pour l'Eglise de Dieu. La prolonger encore devant les excès commis par lui-même ou par ses officiers, laisser impunies de telles injustices, serait désormais une impardonnable condescendance ; un péril pour la religion, alors surtout que nous l'avons si souvent conjuré par nos messages et nos lettres, par tous les moyens en notre pouvoir, de renoncer à ses funestes entreprises. Il ne nous a nullement exaucé, à peine s'il a daigné nous entendre ; après avoir invoqué le Saint-Esprit, nous avons en conséquence réprouvé comme attentatoire aux droits de l'Eglise et déclaré nul ce fatal écrit où sont exposées les coutumes du royaume, ce que j'en appellerais plutôt les principes désorganisateur. Nous avons frappé d'anathème ceux qui les ont rédigées et conseillées, ceux qui les observent ou les imposent. Par l'autorité de Dieu, par notre délégation apostolique, nous avons absous tous les évêques nos frères des engagements contractés à cet égard. Peut-on révoquer en doute que les prêtres de Jésus-Christ ne soient à juste titre estimés les pères et les docteurs des rois et

¹ *Psalm.* LII, 6.

² « Error cui non resistitur approbatur ; et veritas, cum minime defenditur, opprimitur. »

des princes, ainsi que de tout le peuple chrétien? Ne regarde-t-on pas comme une pitoyable démence qu'un fils tente de mettre son père sous le joug, un disciple, d'enseigner et de gouverner son maître; qu'un chrétien, renversant toute subordination, prétende dominer celui qui, dans sa conviction même, a le pouvoir de lier et de délier, non-seulement sur la terre, mais encore dans les cieux¹?

11. Pour vous éloigner d'une telle aberration, nous vous signalons les points principaux sur lesquels tombe l'anathème : 1° Défense d'en appeler au siège apostolique, sans la permission du roi, n'importe la cause dont il s'agit; 2° Défense encrer, sans cette même permission, à tout archevêque comme à tout évêque de sortir du royaume pour se rendre à l'appel du Souverain Pontife; 3° Nul évêque ne peut excommunier quelqu'un qui dépend immédiatement de la puissance royale, ni jeter l'interdit sur ses terres ou celles de ses vassaux; 4° L'évêque ne peut non plus élever une accusation de parjure ou de foi lésée et contraindre le coupable à la réparation. 5° Les clercs sont soumis aux tribunaux séculiers; 6° Les laïques, le monarque à plus forte raison, ont le droit d'examiner et de juger les causes des Eglises, de quelque nature qu'elles soient. — Voilà les dispositions que nous déclarons nulles et sacrilèges. Sachez de plus que nous avons nommément excommunié Jean d'Oxford, pour être tombé dans l'hérésie en se liant par serment avec les schismatiques d'Allemagne, en communiquant avec ce fameux Rainald, archevêque intrus de Cologne.» Le courageux primat énumère ensuite plusieurs autres excommunications prononcées par lui, soit contre des dignitaires ecclésiastiques infidèles à leurs devoirs ou pactisant avec le schisme, soit contre des seigneurs séculiers qui portaient une main téméraire sur les biens et les serviteurs des diverses Eglises, notamment celle de Cantorbéry. A ces sentences il ajoute les décrets du Pontife Romain qui les approuvent et les confirment; puis il continue : « Pour vous, frère, évêque de Londres, nous vous enjoignons, en vertu de la sainte

Usurpations
anathématisées par le
légal. Jean
d'Oxford ex-
communié.

¹ Codex Vatic. S. Thomæ Cant. Epist. 1, 96.

obéissance, de placer sans retard nos présentes lettres sous les yeux de nos vénérables frères les évêques de notre province, sans en excepter aucun. » Thomas instruit encore des mesures qu'il a prises contre l'archevêque de Rome, l'archevêque même de Mayence, ce généreux Conrad persécuté comme lui, maintenant évêque de la Sabine, les cardinaux Hyacinthe et Henri¹ ; il en écrit enfin au pape Alexandre, pour lui demander l'excommunication du roi.

12. Voici cette dernière lettre : « A son bien-aimé père et seigneur Alexandre, par la grâce de Dieu Pontife suprême, Thomas humble ministre de l'Eglise de Cantorbéry, obéissance complète et dévouée. — Assez et trop longtemps, bien-aimé père, j'ai attendu l'amendement du monarque anglais ; ma patience est restée pleinement infructueuse ; bien plus, elle n'a servi qu'à précipiter la ruine de l'autorité et de la liberté qui sont l'inaliénable apanage de l'Eglise de Dieu. Il n'est pas d'instances que je n'aie faites auprès de lui par les intermédiaires les plus dignes de respect et les plus habiles pour l'amener à de meilleurs sentiments ; par mes lettres même, dont je vous ai transmis la copie, je l'ai souvent menacé de la justice et de la vengeance divine. Il va s'enfonçant chaque jour dans ses coupables errements, redoublant d'audace envers l'Eglise et de haine envers moi ; sa cruauté s'étend sur les hommes fidèles qui partagent mon exil ; ceux qui pourvoient à notre subsistance, par amour pour vous et pour Dieu, il cherche à les frapper d'épouvante. Dernièrement il écrivait à l'Abbé de Cîteaux, lui parlant de son affection pour les monastères répandus dans ses Etats, afin de nous enlever les secours et l'amitié de l'Ordre. Que vous dirais-je de plus ? Abusant de notre patience, la cruauté du tyran et celle de ses ministres sont allées si loin que les personnages les plus respectables viendraient-ils vous l'attester sous la foi même du serment, Votre Sainteté, je me le persuade, n'en pourrait croire à leurs assertions. Considérant donc avec angoisse les dangers que nous font courir toutes ces pernicieuses et déplorables coutumes, je les ai publiquement condamnées, en frappant d'excommunication ceux qui

S. Thomas dénonce au Pape les excès de plus en plus odieux du despote anglais.

¹ ROBERT. DE MONT. *Ann. Angl.* ad annum 1167 ; — *Epist.* 1, 442.

les observent ou les font observer, et les laïques aussi bien que les clercs ; j'ai délié les évêques du serment qu'on leur avait arraché. » Les prétendues coutumes du royaume sont ensuite exposées absolument comme dans la lettre précédente. Le saint primat énumère aussi dans les mêmes termes les excommunications qu'il a cru devoir lancer. Parmi les personnages soumis aux censures ecclésiastiques, outre Jean d'Oxford, remarquons Richard de Lucy, Joscelin de Baliol, les principaux fauteurs de la tyrannie, les infatigables agents des entreprises hérétiques ; Ranulphe de Broc, Hugues de Saint-Clair et Thomas fils de Bernard, usurpateurs sacrilèges des biens de l'Eglise de Cantorbéry. Puis il ajoute : « Nous n'avons pas encore personnellement excommunié le roi, dans l'espoir qu'il viendrait à résipiscence ; nous ne tarderons pas cependant à lancer contre lui l'anathème, s'il ne se hâte de réaliser cet espoir. Mais, Bienheureux Père, si nous voulons que l'autorité du Siège Apostolique et la liberté de l'Eglise de Dieu, à peu près complètement ruinées dans nos provinces, soient enfin restaurées, il est nécessaire, il convient sous tous les rapports que votre sainteté ratifie nos actes par un rescrit solennel¹. »

13. Vainement Henri II avait défendu sous les peines les plus sévères de porter dans ses palais, ou même sur un point quelconque de son royaume toute missive de Thomas et de ses amis. Ce cordon sanitaire d'un nouveau genre était chaque jour franchi par de mystérieux et fidèles émissaires ; les lettres arrivaient à leur destination, redoublant les terreurs et les fureurs des despotes. Ecoutez Jean de Salisbury : « Ayant naguère réuni dans un colloque à Chinon les grands de ses états avec ses conseillers intimes, des hommes bien connus par leur habileté pour ourdir des trames odieuses et combiner de funestes desseins, il leur demanda, mêlant les menaces aux prières, quel moyen il pourrait employer contre les imminentes mesures de l'Eglise. Il se plaignit surtout, avec la dernière amertume, du primat de Cantorbéry ; on le vit répandre des larmes et pousser de profonds soupirs, en disant que cet

Colloque de
Chinon.
Peur homicide. Appel
frauduleux.

¹ Codex Vat. S. Thomæ Cant. Epist. I, 138.

homme tuait en même temps son corps et son âme. Il finit par s'écrier qu'il n'était entouré que de traîtres qui ne voulaient ou ne savaient rien faire pour le débarrasser de ce seul ennemi. Voilà donc où fut prononcée pour la première fois cette parole sanglante qui devait le marquer au front du signe indélébile des persécuteurs. Il pourra faire pénitence ; mais il ne sera pardonné ni par les hommes ni par l'histoire : le pardon n'appartient qu'à Dieu. « A cette parole, l'archevêque de Rouen sortit un peu de son calme habituel, en représentant au roi ce que son langage avait d'insultant et de blâmable ; encore fut-il trop doux dans l'expression, quand il eut fallu s'armer de toute l'autorité que lui donnait sa haute position, pour réprimer une audace aussi contraire à la raison qu'à la foi. Le courroux du monarque était celui de la peur ; et ce dernier sentiment était provoqué par les lettres que lui-même et sa mère avait reçues du courageux primat. Henri craignait, non sans cause, que l'interdit ne fût immédiatement jeté sur ses domaines, et l'excommunication prononcée contre lui de par le Souverain Pontife. Dans une telle anxiété, l'évêque de Lisieux opina qu'il n'existait qu'un remède, c'était d'en appeler à Rome, avant que la sentence fut portée¹. » On regrette de voir ce moyen dilatoire suggéré par un prélat comme Arnoulf, et de le rencontrer lui-même à côté du roi dans une lutte dont le dénouement sera si tragique. Je ne sais comment le moyen fut accepté par un prince qui voulait précisément anéantir le droit d'appel, en vertu des prétendues coutumes de son royaume. Il est dans la nécessité d'y recourir quand il tremble pour sa tête. Disons que la justice et la vérité se montrent d'autant plus fortes qu'elles sont plus ardemment combattues. A l'issue de ce colloque, s'éloignant de la face de Dieu et de celle de leur roi, les évêques de Lisieux et de Sées se mirent en route pour aller dénoncer l'appel au primat exilé, dans la pensée de retarder la sentence jusqu'après l'octave de Pâques.

¹ JOAN. SARESBER. *Epist.* CXLV ; *Patr. lat.* tom. CXCIX, col. 135.

§ III. L'ÉPISCOPAT ANGLAIS EN FACE DU PRIMAT.

14. Avec eux partit l'archevêque de Rouen, non pour interjeter appel, comme il eut soin de le dire, mais pour traiter de la paix et ramener la concorde. Avant de porter le coup décisif, Thomas avait redoublé ses prières ; il s'était acheminé vers Soissons, pour recommander à la Bienheureuse Vierge, honorée là d'un culte spécial, à saint Drausin¹ invoqué par ceux qui vont descendre dans la lice, et de plus à saint Grégoire, le fondateur de l'Eglise d'Angleterre, le dernier combat dans lequel il allait s'engager. Par une permission divine, il échappait de la sorte aux importunités des évêques attachés à la cour. Ils se plainquirent bien assez de leurs fatigues et de leur dépenses, quand ils ne trouvèrent pas à Pontigny celui qu'ils venaient de citer par devant le Pape. Après avoir passé trois jours et trois nuits dans le sanctuaire des saints, il était reparti le lendemain de l'Ascension, pour se rendre à Vezelay et là prononcer enfin le jour de la Pentecôte la sentence d'excommunication contre le roi et ses complices. « Dieu permit encore qu'on vint annoncer au saint, le vendredi avant la fête, une sérieuse maladie qui mettait en danger la vie du roi d'Angleterre ; et pour ce motif il différa l'excommunication. » Cet état de choses ne pouvait pas se prolonger indéfiniment, et la maladie du roi n'était pas assez grave, quoiqu'on en eût dit, pour lui faire oublier l'appel convenu, sa suprême ressource. Les agents subalternes de la tyrannie n'avaient point garde d'omettre ce moyen pour leur propre compte. Écoutez de nouveau Jean de Salisbury : « Concernant les affaires générales, on nous affirme de plusieurs côtés que tous les évêques d'Angleterre, s'étant réunis par ordre du roi, en ont appelé contre l'archevêque, espérant détourner ainsi la sentence que le Pape

Le primat fait la veille des armes. Son invincible énergie.

¹ Evêque de Soissons au septième siècle. « Français et Lorrains ont la ferme croyance, dit Jean de Salisbury dans cette même lettre, que le saint rend invincibles ceux qui font visite à son tombeau et la veille des armes au moment de s'engager dans un combat. » Il en cite un exemple ; « Robert de Monfort y passa la nuit qui précéda sa victoire sur Henri d'Essex. »

avait déjà dictée. Deux émissaires appartenant au clergé se sont dernièrement rendus à Pontigny, je le tiens d'un témoin oculaire ; ils semblaient avoir mission de publier cet appel, tant ils se plaisaient à le répandre : l'un était envoyé par l'évêque de Salisbury, l'autre par le doyen du chapitre ; et le second se disait l'ami et le commensal de maître Jean d'Oxford. Il venait, ajoutait-il, au nom du roi lui-même et par son mandat, pour citer l'archevêque à l'audience du pape Alexandre ; ce qu'il fit en réalité. L'archevêque lui répondit en ces termes : Nous ne te connaissons pas ; tu n'apportes aucune attestation, aucune lettre du monarque ; en vertu de l'excommunication que personne n'ignore avoir été prononcée contre Jean ton maître, tu n'es toi-même qu'un excommunié ; tu ne saurais donc en aucune sorte remplir l'office d'appelant. Quant à nous, avec l'aide de Dieu, nous exécuterons l'ordre apostolique et nous l'accomplirons jusqu'au bout. »

Déplorable
conduite des
évêques an-
glais. Celui
de Londres
écrit en leur
nom.

15. Un peu plus loin l'auteur fait cette remarque : « La conduite des évêques anglais est un objet d'étonnement pour la France entière ; elle dit qu'ils auraient dû se réunir et se concerter pour aviser au salut de leur monarque ; mais non, ils le regardent d'un œil indifférent se précipiter dans le schisme comme l'empereur, et se perdre lui-même en voulant démolir l'Eglise et le clergé. » Ces malheureux évêques, loin d'écouter les avertissements de Thomas et d'obéir à ses injonctions, se prononçaient de plus en plus contre le saint, pour soutenir la cause et les passions du prince, ne songeant pas au châtement qui les menaçait, aux foudres suspendues sur leur tête. Leurs sentiments sont clairement exposés dans une longue lettre qu'ils adressent à leur primat¹. C'est toujours l'évêque de Londres qui tient la plume en leur nom, étant l'âme et le promoteur de ces mouvements schismatiques, le porte-drapeau de la servilité. Nous ne pouvons pas donner cette lettre à raison même de son étendue ; mais nous en distinguerons assez les points essentiels et même la contexture dans la réponse de Thomas, admirable modèle d'élévation et de vigueur apostolique. « Une chose qui ne

¹ Codex Vatic. *Epist.* 1, 166.

cesse de nous étonner et nous jette dans une profonde stupeur, c'est qu'un homme versé dans les saintes lettres, professant la religion, ne serait-ce que par son habit, se pose d'une manière si manifeste, pour ne pas dire avec tant d'irrévérence et d'impiété, comme obstacle à la justice, à la vérité catholique, aux lois les plus sacrées, détruit jusqu'à la notion du droit, cherche enfin à renverser l'Église, que le Très-Haut lui-même a fondée. « Les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle¹, » est-il écrit dans le livre où sont renfermées toutes les vérités. Est-ce donc une tête saine qui peut concevoir la pensée de l'anéantir? Avec autant de raison agirait une homme qui, jetant une corde autour d'une grande montagne, s'efforcerait de l'entraîner et de l'abattre. Est-ce donc le bouillonnement intérieur de la colère et de la haine, qui dans l'exaspération me fait ainsi parler contre un frère, un collègue dans l'épiscopat? Non certes; tout cela jaillit de la lettre que vous m'avez envoyée par votre archidiaque. Je ne pouvais après tout cueillir des raisins dans les épines ni des figues dans les buissons². Pour le montrer d'une manière évidente, rappelons-en le contenu, mettons cette lettre en pleine lumière.

16. Si nous rapprochons la fin du commencement, elle offre l'image exacte d'un scorpion. Elle s'introduit par des caresses; en terminant, elle fait sentir sa piqure mortelle, s'efforçant toujours de nous réduire au silence. Reconnaître d'abord la sujétion qui nous est due et promettre l'obéissance inséparable de la sujétion, pour en venir à la révolte déclarée par un frauduleux appel, est-ce donc autre chose? « Le oui et le non se trouvent-ils en moi³? » disait l'Apôtre. On ne devrait pas davantage les rencontrer dans celui qui poursuit l'œuvre apostolique. Il fallait bien que le Seigneur donnât à ses disciples le pouvoir de fouler les serpents et les scorpions. Ezéchiel habite encore aujourd'hui parmi ces reptiles vénimeux⁴. A vous d'examiner dans quel sens

Éloquente
réponse de
Thomas. Il
démontre la
nullité de
l'appel.

¹ *Matth.* XVI, 18.

² *Matth.* VII, 16.

³ II *Corinth.* I, 18.

⁴ *Ezech.* II, 6. Je ne vois pas en quoi ce trait d'éloquence indignée, partant

vous avez écrit cette parole : Nous recourons au remède de l'appel. — Vous prétendez marcher sur les traces de Jésus-Christ, et vous vous démentez en parlant de la sorte. Comme remède efficace ou plutôt comme le plus efficace des remèdes à tous les maux, Jésus-Christ nous a recommandé l'obéissance, non seulement par ses leçons, mais encore et surtout par son exemple, « s'étant fait obéissant jusqu'à la mort ¹. » De quel front appelez-vous remède ce qui ne mérite que le nom de poison ? D'où vous vient l'audace d'y recourir ? Espérez-vous avoir pour complice et pour soutien dans la révolte celui dont le devoir et la vocation sont de punir une révolte quelconque ? Mais vous lui faites par ce seul espoir un sanglant outrage. Ne vous suffit-il pas d'avoir essayé deux refus pour vous détourner de cette présomption criminelle ? Vos instances orales d'abord, puis vos lettres demeurées sans effet avaient cependant prouvé sa constance ; il était aisé de voir en lui le vrai successeur de Pierre. Hé bien, non, il devait être une troisième fois tenté, comme son maître, pour remporter le triomphe complet par une triple attestation. Pour que rien ne manquât à nos épreuves, vous avez renvoyé le terme de votre appel à la distance presque d'une année, sans pitié pour notre exil, sans égard aux longues tribulations de la sainte Église. Laissons ces considérations, qu'on ne saurait néanmoins dédaigner ; mais le roi lui-même, dont vous prétendez soutenir la cause, absorbé pendant ce temps par le désir de nous combattre et de nuire à l'Église de Jésus-Christ, ne pourra ni marcher à la guerre, ni reposer dans la paix sans exposer le salut de son âme.

Il détruit victorieusement les accusations dirigées contre lui.

17. Vous me parlez des troubles excités à mon départ ou venus dans la suite. Qu'ils tremblent ceux qui en sont les agents ou les instigateurs ; le trouble pourra les saisir eux-mêmes. Vous me décernez de grands éloges, en les rapportant au début de ma

d'une réminiscence biblique, serait inférieur à celui de saint Jean Chrysostome, s'écriant au bruit des danses organisées contre son ministère, devant la statue d'argent de l'impératrice Eudoxie : « Hérodiade danse encore, Hérodiade demande encore la tête de Jean ! »

¹ *Philipp.* II, 8.

pérégrination sur la terre. A la vérité, le sage ne doit pas compromettre sa réputation ; mais la sagesse nous apprend aussi qu'on ne doit en confier le soin à personne autant qu'à soi¹. On m'accuse d'avoir insulté le roi notre maître. Comme vous ne signalez expressément aucunes de ces insultes, je ne sais non plus à laquelle je dois répondre. Sommairement accusé, je m'excuse d'une manière sommaire. « Ma conscience ne me reproche rien, vous dirai-je avec l'Apôtre, et pour cela je ne suis pas justifié². » Vous êtes étonné du commonitoire que nous avons cru devoir adresser au roi. Et quel est le père qui, voyant son fils s'égarer, garderait le silence ? qui lui ménagerait une correction, pour le détourner de la mort ? Il a désespéré de son fils, le père qui ne le corrige plus. Vous étalez, vous entassez devant mes yeux les bienfaits dont je fus comblé par le roi notre maître ; vous me rappelez que du rang le plus infime il m'a fait monter au plus haut rang. A cela, je n'ai qu'une bien courte réponse, qui n'est pas même exempte de folie, comme celle de l'Apôtre : Ma condition n'était pas tellement infime si vous daignez y regarder. Quand il me mit à la tête de son ministère, j'étais archidiacre de Cantorbéry, possesseur en droit de plusieurs nobles bénéfices ; ma position dans le monde ne semble guère s'accorder avec vos affirmations. Entendez-vous parler de ma famille, de ceux qui m'ont donné le jour ? mais ils étaient citoyens de Londres, et leurs concitoyens n'avaient rien à leur reprocher, ne les regardaient nullement comme les derniers de leur classe³. Pour être jugés, écartons les ténèbres du siècle, plaçons-nous à la lumière de la vérité : Est-il donc moins honorable, dans l'opinion d'un évêque chrétien, d'être né dans une

¹ « Et quidem sapientis est famam non negligere ; sed discreti est nulli magis de se quam sibi credere. »

² I *Corinth.* iv, 4.

³ Plusieurs historiens, sur la foi les uns des autres, racontent que la mère de Thomas était une musulmane, qui de l'Orient aurait fait le voyage d'Angleterre pour se convertir et retrouver Gilbert Becket, lui-même revenu d'un pèlerinage en Terre-Sainte. Le silence du primat et celui de ses adversaires en cette occasion, sans compter l'absence de tout témoignage contemporain, nous semblent démontrer le romanesque d'une telle histoire.

condition médiocre ou même infime, selon votre expression, qu'au sein des grandeurs et des richesses temporelles? Voulez-vous par hasard me couvrir de confusion en me rappelant mon exiguité personnelle; le précepte du Seigneur concernant l'honneur qu'un fils doit à son père vous suffira pour apprécier le mérite d'une telle intention. Si vous avez prétendu nous rappeler au devoir de la reconnaissance envers le roi, vous n'aviez pas à vous donner la peine d'énumérer ses bienfaits. Dieu m'est témoin que rien sous le soleil ne l'emporte dans mon estime sur sa faveur et son salut, mais à la condition qu'il respecte la sainte Église et les choses de Dieu. Du reste, il ne saurait autrement avoir un règne heureux et tranquille. Volontiers je reconuais ses bontés envers moi; elles sont même beaucoup plus grandes et plus nombreuses que votre discours ne le dit. Le seraient-elles encore davantage, devait-il s'appuyer là dessus pour attenter aux libertés de l'Église?»

Coupable
inaction :
complicité
passive.

18. Ici vient le passage que nous avons déjà cité sur sa promotion à l'archevêché de Cantorbéry. Après avoir fait justice des gratuites allégations et des récriminations intéressées de l'ambitieux évêque de Londres, Thomas reprend: « Vous affirmez que le monarque est prêt à donner satisfaction et qu'il le fut toujours. Vous le dites avec confiance, vous ne cessez de le publier; mais alors daignez un instant m'entendre, et répondez à mes questions. Dans quel sens comprenez-vous la satisfaction promise? Quoi! ceux dont Dieu se déclare le père et le vengeur, les orphelins, les veuves, les pupilles, tant d'êtres inoffensifs et complètement étrangers à la controverse qui nous agite, vous les voyez enveloppés dans une même proscription, et vous gardez le silence! Les clercs sont exilés, et pas une réclamation ne sort de votre bouche! Les bons sont dépouillés de leurs biens et couverts d'outrages, mes serviteurs sont jetés et retenus dans les fers; toujours le même mutisme! L'Église de Cantorbéry votre mère est spoliée, mise au pillage, et vous ne résistez pas! Moi-même, votre père, je suis réduit à fuir parmi les glaives suspendus sur ma tête, et vous n'en ressentez aucune douleur! Chose plus horrible, vous ne rougissez pas de vous associer publiquement à mes mortels ennemis, aux

hommes qui persécutent en moi Dieu et l'Église¹ ! Ne point corriger le mal déjà commis, le laisser empirer de jour en jour, serait-ce donc satisfaire ? Mais peut-être l'entendez-vous autrement, et se prêter à la volonté des impies, selon cette parole de l'écriture : « J'enivrerai mon glaive de sang², » appelleriez-vous cela satisfaction ? Vous me dites : Père, de quoi me faites-vous un crime ? un mot suffit pour me justifier : Je crains pour ma tunique. — C'est vrai, mon fils, ce n'est que trop vrai ; et voilà pourquoi vous ne prenez pas le glaive³. Vous écrivez que le roi ne recule pas devant le jugement de son royaume, comme si c'était là une réelle satisfaction. Quel est donc celui sur la terre ou même au ciel qui peut avoir la présomption de soumettre à son jugement les décrets de Dieu même ? Que les choses humaines soient jugées, à la bonne heure ; mais que les choses divines soient respectées et demeurent immuables ! Combien plus, frère, serait-il salutaire pour lui et sûr pour vous de lui signifier, de lui persuader en toute manière que Dieu lui commande de sauvegarder la paix de l'Église, de ne point toucher à ce qui n'est pas dans son pouvoir, d'honorer le divin sacerdoce, considérant non ceux qui l'exercent, mais celui dont ils sont les serviteurs ?

19. Vous m'accusez à tort d'avoir d'injustes préjugés contre l'évêque de Salisbury et contre Jean d'Oxford, doyen du chapitre, dites-vous, usurpateur violent du décanat, eussiez-vous dû dire ; mais vous ne pouviez pas ignorer que certains crimes se manifestent avant le jugement⁴. Cela vous touche, de votre aveu ; je serais étonné du contraire : « La maison d'Ucalegon est ébranlée quand le mur voisin brûle⁵. » Plaise à Dieu que vous soyez touché pour votre bien, quand vous avez chancelé pour votre malheur !... Rappelez au prince l'exemple dont le souvenir et l'imitation tourneront à sa

Un homme
qui sait ré-
gner. Génie
de Thomas.

¹ « Sed quod deterius est, persecutoribus meis, et in me, Deo et ecclesiæ ipsius, et hoc non in occulto, stare non erubescis ! »

² *Isa.* xxxiv, 5.

³ L'allusion est aussi spirituelle que piquante. Ce trait ne semble-t-il pas tombé de la plume de saint Jérôme ?

⁴ *I Tim.* v, 24.

⁵ *VIRGIL. Eneid.* lib. 11.

gloire, celui du grand empereur Constantin. On venait de lui présenter un libelle d'accusation contre des évêques; ce libelle à la main, il convoqua les accusés, et, le livrant aux flammes en leur présence, il leur dit : Vous êtes des dieux, constitués par le Dieu véritable. Allez, arrangez vos différends entre vous; il n'appartient pas à des hommes de porter un jugement sur les dieux. — O le sublime monarque! ô comme celui-là savait régner! N'usurpant rien sur la terre, il se préparait un éternel royaume dans les cieux...¹ » Le saint archevêque finit par une vive exhortation à la paix, à la concorde, à l'union de tous les cœurs, en face des iniques prétentions et des sacrilèges errements de la puissance temporelle. Si je ne me fais complètement illusion, ni saint Athanase, ni saint Basile de Césarée, ni Lucifer de Cagliari lui-même n'ont rien écrit de plus grand, de plus énergique, de plus réellement beau, sous le feu des persécutions ariennes, dans la pure efflorescence du génie chrétien. Il me semble que cette conviction serait immédiatement partagée, s'il m'était possible de mettre l'original sous les yeux du lecteur, au lieu d'une traduction imparfaite et tronquée. Le douzième siècle n'a pas, à la vérité, beaucoup d'hommes que nous puissions comparer à saint Thomas de Cantorbéry; mais ce génie n'est pas isolé dans son époque : il y a là toute une série de monuments théologiques et littéraires, je ne recule pas devant ce dernier mot, qui devraient être classiques et qui seront ressuscités un jour, quand l'admiration traditionnelle des écoles aura secoué le joug de certains noms et de certains siècles. Alors se réalisera pour le monde chrétien, pour la nature humaine, un magnifique épanouissement, un progrès immense dans le bonheur et la vérité.

Lâches dé-
nonciations.
Ordres ty-
ranniques.
S. Thomas
expulsé de
Pontigny.

20. Les évêques incriminés se gardèrent bien de répondre à cette lettre. Eludant le combat, ils en écrivirent une au Pape, qui celle-là n'est qu'une vulgaire apologie des actes et surtout des intentions de leur « pieux souverain », qu'une pitoyable diatribe, un tissu de lâches calomnies et d'accusations ineptes contre celui « qui fut leur primat. » Le Souverain Pontife restait cependant inébranlable; ne

¹ Codex Vatic. *Sanct. Thomæ Cant. Epist.* 1, 108.

voyant pas venir à lui les évêques appelants, et le jour fixé par eux-mêmes étant passé, il confirma la sentence qu'avait rendue l'archevêque de Cantorbéry. Celui-ci l'apprit d'abord d'un ami fidèle que tenaient au courant ses constantes relations avec Rome. « En confirmant votre décision, lui disait-il, le chef suprême de l'Église a vengé ses propres injures. » Puis Alexandre en écrivit directement à Thomas, ainsi qu'à tous les évêques d'Angleterre, louant la vigueur apostolique de l'un, réprochant la téméraire insubordination des autres¹. Henri II ne se déconcertait pas non plus : par des promesses et des menaces réitérées, il ne cessait d'agir auprès de l'abbé de Citeaux et des religieux de cet Ordre, pour que Thomas fût expulsé de Pontigny. A défaut de cette expulsion immédiate, c'est lui qui chasserait tous les Cisterciens de son royaume ; et nul n'ignorait qu'il était homme à tenir son serment. La crainte enfin l'emporta sur la religion dans le cœur des moines, qu'eussent désavoués leurs illustre aïeux. Thomas dut quitter ce monastère où pendant plus de deux ans il avait donné l'exemple des plus hautes et des plus humbles vertus. Lui-même ne voulait pas récompenser l'hospitalité par la ruine, quoiqu'il ne se séparât pas sans un profond déchirement de cœur de cette pieuse solitude. Instruit de tout cela, le roi de France s'écria devant sa cour : « O religion, religion, où donc es-tu ? Ceux que nous estimions morts au monde, redoutent maintenant la perte de ce qu'ils ont abandonné ; pour des choses caduques dont ils professent le mépris, les voilà démentant leur doctrine, délaissant l'œuvre de Dieu, rejetant de leur demeure l'exilé de Jésus-Christ ! » Cet exilé devint alors son hôte, fut placé sous sa protection ; la ville de Sens lui fut assignée pour résidence, comme elle l'était peu auparavant, par ce même monarque, à cet autre exilé le Pape Alexandre III. Le roi d'Angleterre eut beau réclamer contre ce droit d'asile, qu'il disait attentatoire à sa majesté. La demande d'expulsion, d'extradition même, comme on parle aujourd'hui, fut accueillie par cette fière réponse : « Ce n'est pas moi qui livre l'Oint du seigneur ; que l'insulaire essaye de venir le

¹ *Epist.* 1, 147, 169.

chercher dans mon royaume! » L'un des historiographes de Thomas rapporte que le saint eut en ce moment une vision où lui fut révélé son prochain martyr¹.

Comment se
vengent les
saints. Re-
montrances
inutiles.

21. Dès qu'il eut quitté la célèbre abbaye, le primat se vengea de cette persécution nouvelle comme savent se venger les saints ; il écrivit à son persécuteur une admirable lettre, pour lui témoigner son invincible amour et le conjurer de se réconcilier avec l'Église, en restituant à celle de Cantorbéry les biens dont on l'a dépouillée, en reconnaissant les privilèges qu'on lui dispute en vain dans la personne de l'archevêque. Il ne parle ni d'excommunication ni d'interdit ; ce n'est pas un juge qui menace du haut de son tribunal ou qui fulmine une sentence ; c'est un père qui tâche de ramener à lui son enfant par la persuasion et la tendresse, sans flatter les passions du prodigue, ni ménager ses funestes conseillers². « Comment un homme d'ailleurs si sage, possédant de si rares qualités, au faite de la puissance, comblé de tous les biens, ne rentret-il pas en lui-même ? s'écrie à son tour Jean de Salisbury. Celui qui commande à tant de villes et de provinces ne peut-il donc mettre un frein à l'aveugle passion dont il est le jouet et dont il sera la victime ? S'il était bien inspiré, s'il possédait la véritable sagesse, il tournerait les coups de son indignation contre ceux qui le circonviennent et qui le poussent non à ce dessein mais à ce précipice. Il imiterait du moins, pour ne pas être réputé plus cruel, ce roi de Babylone qui jeta dans la fosse aux lions ces funestes conseillers à l'instigation desquels il avait enfermé là son meilleur ami, le prophète Daniel. » Il cite un peu plus loin l'exemple des évêques rétablis dans leurs sièges, d'où la tyrannie les avait expulsés. « L'archevêque de Compostelle, depuis longtemps proscrit, vient d'être rappelé par le prince lui-même. Le roi des Danois rappelle également son archevêque et n'agit plus que par son inspiration ; aussi dompte-t-il ses ennemis et règne-t-il avec gloire. L'ar-

¹ *Hist. Quadripart.* ad annum 1167. — Matthieu Pâris, Hoveden, pag 500, Radulph de Diceto, p, 547, ; d'après ces autorités, les annotateurs de Baro-nius font remonter à l'année précédente, 1166, la déplorable résolution des moines de Pontigny.

² Codex Vatic. *Sanct. Thomæ Cant. Epist.* 1, 66.

chevêque de Lyon est réintégré, rendant sa province à l'unité catholique. Ses villes d'Italie, ayant expulsé le schismatique Frédéric, ont recouvré les évêques fidèles au Pape légitime. J'en prends Dieu à témoin, si le roi notre maître ne rappelle pas le sien, je n'ose dire jusqu'où vont mes terreurs. S'il le rappelle, au contraire, s'il rend la paix à l'Eglise de Dieu, j'ai l'entière confiance que ses anciennes prospérités reprendront aussitôt leur cours, par les prières de cette même Eglise. A quoi bon pousser plus loin ? Il ne reste qu'une voie tracée par la sagesse, c'est d'éloigner les funestes conseillers qui l'ont entraîné dans la révolte, et de se réconcilier avec Dieu, dont la longue patience, j'en ai le pressentiment, va faire place à la colère. » L'auteur n'ignorait pas que l'excommunication était sur le point d'être fulminée.

§ IV. LE CARDINAL, LÉGAT GUILLAUME DE PAVIE.

22. A ces paternelles avances, à ces avertissements solennels, dont l'écho frappait son oreille, le roi répond en expédiant à Rome une nouvelle ambassade, ayant pour chef et pour interprète le sempiternel Jean d'Oxford. Cet homme amplement pourvu de ruses et de mensonges, mais que l'or anglais rend encore plus dangereux, achète de bas auxiliaires à la cour d'Alexandre III ; il surprend en partie la bonne foi de l'incorruptible Pontife. Assurant et promettant tout ce qu'on veut, ne reculant devant aucun parjure, il obtient que la sentence d'excommunication suspendue sur la tête du roi ne soit pas encore prononcée, et que celle dont il est atteint lui-même n'ait pour le moment aucun effet, avant que des légats ne soient allés vider le litige en Angleterre. Il obtient enfin que le cardinal Guillaume de Pavie, ce caractère équivoque, ce louche interlocuteur qui s'était commis avec Barberousse, et qui n'a rien d'avoué que sa haine pour Thomas, soit chargé de cette légation, mais non d'une manière exclusive ; le Pape adjoint à Guillaume le cardinal Otton, du titre de Saint-Nicolas *in Carcere Tulliano*, comme garantie de justice et d'impartialité. Encore sa conscience n'est-elle pas entièrement rassurée par les sentiments bien connus

Jean
d'Oxford à
Rome. Deux
nouveaux
légats.

du second légat ; il exige du premier les promesses les plus explicites et les plus graves serments au sujet de sa mission. En regagnant l'Angleterre, Jean d'Oxford sème partout le bruit de son triomphe. Il ne dit rien des restrictions imposées et des précautions prises ; il sait le nom du légat Otton et ne parle que de Guillaume son complice ; il fait sonner bien haut que lui-même et le roi sont soustraits à la juridiction de l'archevêque de Cantorbéry, que celui-ci sera bientôt déposé par l'autorité pontificale, que l'excommunication déjà portée n'a plus aucune valeur et que l'autre ne sera jamais prononcée. Ces nouvelles jettent dans la consternation, non-seulement les catholiques anglais, mais encore et surtout l'Eglise de France tout entière ; nous savons avec quelle unanimité elle avait épousé la cause du saint archevêque de Cantorbéry. Le doute ne se présentait pas d'abord ; comment supposer une pareille impudence ? Au premier moment, lui-même se regarda comme abandonné par le suprême défenseur de l'innocence et de la justice.

Plaintes de
Thomas. Ses
terreurs, ses
angoisses.

23. Entendons le cri qui s'échappe alors de son cœur déchiré. Le langage des prophètes lui paraît seul capable d'égaliser sa douleur et d'exprimer son angoisse. « D'où vient que nous sommes encore un opprobre pour nos voisins, un sujet de dérision et de moquerie¹, je ne dis plus seulement pour ceux qui nous entourent, je dis plutôt pour toutes les nations qui forment les deux royaumes, la France et l'Angleterre ; peut-être devrais-je ajouter, pour l'empire lui-même ? Quels bruits infâmants, quelles rumeurs scandaleuses circulent de toutes parts contre la personne auguste du Vicaire de Jésus-Christ ! En comparaison de ce qui le touche, Dieu m'en est témoin, j'oublie ce qui touche mon humble personne... Voilà ce Jean d'Oxford et les compagnons de son ambassade qui, depuis leur retour de la Curie Romaine, s'exaltant au-dessus de tout ce qui reçoit les honneurs et porte le nom de Dieu², se vantent d'avoir obtenu de cette même curie l'objet de leurs désirs quelconques. Le roi serait donc exempt vis-à-vis de l'autorité des évêques et ne re-

¹ *Psalm. LXXVIII, 4.*

² *II Thessal. II, 4.*

lèveraient que du Pape seul, se riant désormais de toute autre excommunication. Ce Guillaume de Pavie, notre ennemi plus que manifeste, viendrait muni de tous les pouvoirs dans les terres royales, non pour édifier et planter, mais pour déraciner et détruire. C'est lui qui trancherait le litige entre le monarque et le primat, qui jugerait en dernier ressort une cause de cette importance. Déjà les évêques anglais revenaient à nous, non sans crainte. Celui d'Iléreford, se rendant enfin à notre appel, n'attendait qu'un vent favorable pour passer le détroit, lorsque, malgré toutes ses précautions, il se rencontra face à face avec l'ambassadeur arrivant de Rome ; et celui-ci lui défendit d'aller plus loin, au nom du roi d'abord, au nom du Pape ensuite. C'est en vain que le prélat, qu'un désir sincère amenait, dans l'espoir d'user de son influence et de négocier la paix, demanda qu'on lui montrât les lettres pontificales ; Jean d'Oxford prétendit qu'il les avait envoyées à la cour. L'évêque de Londres, qui lui-même se disposait à nous visiter en dépit de ses répugnances, les aurait lues, dit-on, et se serait alors écrié : A la bonne heure ! Thomas ne sera donc plus mon archevêque... — Si tout cela est vrai ; nul doute que le Pape, notre chef spirituel, en accablant notre humble personne, en renversant notre autorité, n'ait porté coup à la sienne, en même temps qu'à tous les dignitaires ecclésiastiques dans les deux royaumes, aux Eglises si dévouées de France et d'Angleterre. Ce fatal exemple étant donné, où s'arrêtera désormais l'audace des autres souverains ? A quelle puissance recourir pour opposer une barrière à leurs usurpations, en admettant toujours que l'Eglise Romaine nous ait de la sorte abandonné, nous qui pour elle avons résisté jusqu'au sang...

24. « Quelle sera la fin de ces choses, nous l'ignorons ; ce que nous savons bien, c'est que, vraies ou fausses, elles pèsent sur nous d'un poids écrasant. Evêques, Abbés, clercs de tout ordre n'ont plus pour nous aucun égard et nous refusent hardiment leur obéissance, assurés qu'ils se croient de notre prochaine déposition. Que le Pape se rassure néanmoins ; pour aucune raison nous n'irons plaider notre cause dans les domaines du roi, nous ne comparaitrons

Révolte encouragée.
Détresse des
pauvres
exilés.

au tribunal de nos ennemis, de ce Guillaume surtout, qui ne désire que notre perte, afin d'obtenir notre siège primatial, dont il a reçu la promesse, nous assure-t-on, pourvu que le roi parvienne à se débarrasser de nous. Un autre malheur nous accable, toujours par suite de ces mêmes bruits : les nobles personnages, les grands seigneurs du royaume de France, qui jusqu'ici nous témoignaient tant de dévouement, désespèrent maintenant de notre cause et rejettent sur nos bras nos compagnons d'exil. Dénués de toutes ressources, ces infortunés périront comme plusieurs ont déjà péri. Représentez toutes ces choses au Pape, ne perdez pas un instant. Nous espérons encore; puisse notre espoir n'être pas confondu ! Hâtez vous aussi de nous renseigner sur ce qui se passe ¹. » Thomas écrivait à l'un de ses secrétaires les plus dévoués, résidant alors à Rome dans l'intérêt de l'Eglise persécutée. L'âme du saint, comme il est aisé de le comprendre, subit une sorte d'agonie, et d'abord elle pousse des cris de détresse que la froide raison ne saurait approuver, mais qu'elle explique par le sentiment de la douleur et celui de la justice. C'est le cri du Sauveur sur la croix : « Mon Père, mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné ² ? » Cette grande âme se dégage vers la fin : elle admet le doute et s'obstine à garder l'espérance. Jean de Salisbury, l'inséparable ami de l'archevêque, est moins indulgent et plus sévère dans ses interprétations. Le jour ne va pas tarder à briller, confirmant les espérances de l'un et dissipant les préventions de l'autre. Les bruits infâmant répandus avec tant d'impudence et les récriminations passionnées qu'ils soulevaient ne pouvaient manquer de retentir aux oreilles du Pape. Il en fut même directement instruit par un sous-diacre de l'Eglise Romaine, natif de la Lombardie, et nommé seulement Lombard à cause de son origine, que plusieurs dès lors confondent avec le célèbre docteur Pierre, dont la mort cependant remonte à plusieurs années, comme nous l'avons dit.

25. Le nouveau Lombard remplissait une mission pontificale dans les Gaules ; mais il n'hésite pas à se poser en défenseur de

Le pape
Alexandre
rassure
Thomas et
détermine le
sens de la
légation.

¹ Codex Vat. *Sanct. Thomæ Cant. Epist.* 1, 164.

² *Matth.* xxvii, 46.

l'archevêque opprimé¹. N'était-ce pas défendre en même temps l'indépendance de l'Eglise et l'honneur de son chef? Le Pape dut éprouver une émotion d'autant plus pénible qu'il avait mieux déterminé dans la lettre remise aux légats pour les évêques d'Angleterre l'objet de cette légation. Il n'envoyait nullement des juges au saint primat de Cantorbéry, mais bien des intercesseurs et des avocats pour plaider sa cause et ménager une réconciliation. Il avait pris soin d'écrire à Thomas lui-même; « Vous pouvez avoir une pleine sécurité; nos deux cardinaux doivent vous inspirer toute confiance. Vous connaissez Otton; mais n'ayez même aucun doute sur Guillaume. Nous leur avons enjoint de la manière la plus expresse et la plus forte d'employer toute leur autorité, de mettre tous les moyens en œuvre pour vous rétablir dans la plénitude de vos fonctions et les bonnes grâces du roi. Guillaume nous a fait des promesses qui ne permettent ni soupçon ni crainte à cet égard. » Comment seront respectées ces généreuses paroles, un prochain avenir nous l'apprendra. Du reste, le Pontife n'était pas seul dans l'illusion, si facile aux grandes âmes; Jean de Salisbury la partageait. « J'espère, écrivait-il à l'archevêque son maître et son ami, que cette familiarité même qui règne entre le légat et le monarque, bien qu'elle soit pour beaucoup un sujet d'appréhension, pourra tourner au bien de l'Eglise; c'est l'instrument dont Dieu veut se servir pour notre relèvement, le salut du légat lui-même et votre gloire à vous. » Alexandre n'avait admis qu'une trêve, comme elle a lieu souvent entre parties belligérantes en vue de négocier la paix, l'estimant toujours aussi possible qu'elle était réellement désirable. Au fond il n'entendait pas faire la plus légère concession, au détriment du pouvoir spirituel ni des droits de l'innocence. Voici ce qu'il écrivait encore au primat exilé: « Si le roi, ce qu'à Dieu ne plaise, endurecissant son cœur, persévère dans son obstination; s'il refuse de se réconcilier avec vous et de rendre la paix à l'Eglise, ainsi qu'à vos amis; s'il n'écoute pas enfin l'expression de la volonté divine, nos paternels avertissements, ce que son honneur lui

¹ Ibid. *Epist.* 1, 165.

commande, agissez alors en toute liberté : ce royaume, ceux qui le gouvernent ou l'administrent, tout ce que vous avez sous votre juridiction de métropolitain ou de légat, nous abandonnons tout à votre sagesse de pontife ; vengez comme il conviendra le mieux dans votre appréciation, et vos injures personnelles et les torts que l'Eglise a subis¹. » Après un tel langage, il n'y a plus que la mauvaise foi qui puisse incriminer le pape Alexandre.

L'or britan-
nique.
Cardinaux
supérieurs à
la séduction.

26. Jean de Salisbury le proclame hautement lui-même : « En résumé, quand on examine avec soin ce qui s'est fait à Rome, on ne peut s'empêcher de voir que le Souverain Pontife, malgré les obsessions dont il était circonvenu, a fidèlement rempli sa haute mission, sauvegardant les intérêts de l'Eglise et les nôtres. » On n'en saurait dire autant de tous les membres du Sacré-Collège ; à quoi bon le taire ou le dissimuler. L'or de l'Angleterre se glissa dans quelques rangs obscurs de l'auguste assemblée. Thomas le déplore avec un sentiment de profonde humiliation et de douleur amère ; il stigmatise sans détour et sans pitié ces consciences vénales, « que le poison de l'Occident a flétries et corrodées. » Mais quel magnifique témoignage ne rend-il pas aux cardinaux dont l'invincible désintéressement avait maintenu l'honneur de l'Eglise Romaine ! Parmi ceux qui, non contents de mépriser l'or britannique, ont prodigué le leur pour secourir les Bretons exilés et pauvres, figuraient Humbald d'Ostie, qui montera plus tard sur le trône de S. Pierre sous le nom de Lucius III, et le cardinal diacre Hyacinthe, de la maison des Orsini, qui lui-même sera pape sous le nom de Célestin III. « D'autres nous ont consolé par des paroles, leur écrit l'exilé ; mais votre bonté pour nous s'est manifestée par des actes et des largesses. Vous avez ressenti nos malheurs et les malheurs de l'Eglise ; les angoisses des pauvres de Jésus-Christ, de ceux qui portent avec nous le poids de la proscription, sont devenues les vôtres. Daigne au dernier jour récompenser votre charité paternelle, votre généreuse compassion, le Juge équitable qui promet aux miséricordieux une surabondante miséricorde ! Vous n'a-

¹ Codex Vat. Sum. Pont. Alexand. III Epist. II, 7.

vez pas subi les chaînes d'or où plusieurs se sont laissé prendre, pour notre préjudice à nous et pour la confusion du siège apostolique. C'est à leur vénalité que le roi d'Angleterre doit ces lettres pontificales qu'il fait publier dans tous les carrefours de ses deux royaumes... Le Seigneur connaît ceux qui sont avec lui, et l'Église connaît déjà ceux qui ne sont pas avec elle ; car le roi ne sait nullement les noms des hommes qu'il a payés, ni la somme qu'ils lui coûtent. Les dons royaux sont nos dépouilles, le pain des indigents ; plus que cela même, la robe du divin Crucifié ¹. »

27. Parmi les dignitaires qui traînaient ainsi dans la boue la pourpre romaine, il faut réserver une place d'honneur au cardinal Jean de Naples, qui, remplissant les fonctions de légat dans la Sicile, s'était fait sous ce rapport une réputation honteusement éclatante. Il ne reculait devant aucun moyen, il était habile à saisir toutes les occasions pour augmenter les revenus de sa charge, exploitant les Siciliens avec une rare impudence. Un fou de cour, noble d'origine, usant des privilèges de sa prétendue folie, le lui reprocha publiquement d'une manière aussi vive que spirituelle, mais sans le corriger ni même le faire rougir. — Combien de milles comptez-vous de Palerme à Rome ? lui demanda-t-il d'abord, jouant sur le mot *mille* ; puis il ajouta sur un ton beaucoup plus sérieux qu'on ne pouvait l'attendre d'une pareille tête : si le vieux Guillaume notre roi vivait encore, tu ne retournerais pas à ton palais romain, les poches pleines de l'or de Sicile ; tu ne reviendrais pas non plus susciter à la cour tant de divisions et de querelles ². » Comme la triste humanité, l'histoire vit de contrastes. Il en est un qui s'offre à nous dans l'île et la capitale. A cette cupidité doublement repoussante, que nous avons dû stigmatiser en passant, opposons un glorieux modèle d'abnégation et d'humilité. Guillaume I^{er} était mort l'année précédente, avec la réputation que nous savons et le surnom déplorable qui la consacrait, mais dans le fond de son âme et la réalité de sa vie valant mieux que sa réputation ; il avait pour successeur au trône un enfant de douze ans au plus, Guillaume II,

Jean de
Naples. Sa
honteuse
vénalité.

¹ Codex Vatic. *Sanct. Thomæ cont. Epist.* II, 54.

² HUGO FALCAND. *de Calamit. Sicil.* ad annum 1167.

surnommé le Bon, par un autre genre de contraste ; son second fils lui succédait comme duc d'Apulie. La reine mère, Marguerite d'Aragon était la nièce de l'archevêque de Rouen frère de Rotrou comte du Perche ; elle obtint que son oncle envoyât auprès du jeune roi un membre important de leur famille ; et le prélat, secondant ses pieuses intentions, fit partir Etienne son neveu, avec une nombreuse et brillante suite.

Pierre de Blois à la cour de Sicile. Son désintéressement et sa modestie.

28. De cette émigration était Pierre de Blois, à qui sa réputation littéraire et scientifique, jointe aux plus solides vertus cléricales, promettait un grand avenir. Lui-même nous apprend dans une lettre écrite un an plus tard à Galtier d'Agrigente, alors archevêque élu de Salerne, les emplois et les honneurs qu'il avait rencontrés à la cour de Sicile : « Vous savez que j'ai dû vous remplacer comme précepteur auprès du roi Guillaume ; après que vous l'aviez instruit dans l'art de la versification et l'étude des lettres, il me restait à l'initier par mes soins à de plus hautes sciences. J'accomplissais de tout cœur cette délicate mission ; mais, laissant là les livres, notre élève s'est jeté dans les bruyantes distractions du palais. » La fortune du maître et sa qualité d'étranger avaient excité la haine et la jalousie ; on voulait l'éloigner de la cour, serait-ce même en le poussant aux dignités ecclésiastiques. Pierre le dit ailleurs : « J'étais garde des sceaux du royaume et précepteur du roi ; après la reine et l'élu de Salerne, j'avais la principale autorité, quand les jaloux qu'importunait ma présence, réussirent par leurs secrètes machinations à me faire nommer archevêque de Naples. Appelé, je ne me rendis pas ; entouré d'obsessions et de prières, je refusai mon consentement ¹. » Ce refus des dignités ecclésiastiques chez un clerc aussi distingué par son érudition proclame bien haut son abnégation et sa piété ; il déclina même longtemps l'honneur du sacerdoce et ne s'y résigna que dans un âge avancé. Ne pouvant en faire un évêque, ses ennemis menaçaient d'en faire un martyr, moins la gloire qui s'attache à ce titre. Pendant la minorité de son roi, la Sicile traversait une période extrêmement agitée et profon-

¹ PETR. BLES. *Epist.* LXVI.

dément calamiteuse. La conspiration n'en avait que plus beau jeu. Écoutons encore Pierre : « Avec quelle atrocité les agitateurs avaient conjuré la perte de l'archevêque élu de Salerne chancelier du roi, plus n'est besoin de le dire. Quand mon protecteur et mon ami fut contraint de s'éloigner, j'étais malade, hors d'état de le suivre en exil ; l'archevêque de Salerne, à la demande du jeune roi, me reçut dans sa demeure ; il ne me prodigua pas moins d'attentions et de soins que si j'avais été son maître ou son fils. Dès que ma guérison fut assurée, j'allai trouver le prince et les grands de sa cour, implorant la permission de quitter le royaume. On insista vainement pour me faire garder mon emploi ; ni les prières, ni les présents, ni les promesses ne purent m'y décider. Cette terre est aussi de celles qui dévorent leurs habitants ; redoutant les trames et la méchanceté de mes ennemis, je n'avais plus qu'une pensée, rentrer au plus vite dans ma patrie. Or je ne pouvais pas quitter la Sicile en passant le détroit et voyager à travers la Calabre sans encourir toutes sortes de dangers. Un navire génois venait d'être pris avec tout son équipage par des pirates Siciliens ; le roi le mit à ma disposition, en faisant jurer aux hommes qui le montaient de m'être en tout fidèles et de pourvoir à ma sécurité : fuyant donc la mort sur terre, j'affrontais la mort sur mer ¹. » Pierre débarquait heureusement à Gènes peu de jours après. De là il fit route vers l'Angleterre, où le roi l'admit à sa cour, et lui donna même bientôt une place de confiance, en le nommant son secrétaire particulier. Le savant et modeste clerc n'usera de sa position que pour défendre avec courage et procurer avec une infatigable ardeur les grands intérêts de l'Eglise.

29. Dans l'année 1167, Henri II avait perdu sa mère, veuve de l'empereur Henri V d'abord, et de Geoffroy Plantagenet ensuite. On l'appelait toujours l'impératrice Mathilde. Si la première partie de sa vie s'était écoulée dans de violentes agitations, la seconde relativement plus paisible fut consacrée au bien de la religion et de l'état. Par des œuvres pieuses elle rappelait de loin la grande Mar-

Mort édifiante de l'impératrice Mathilde d'Angleterre.

¹ Ejud. *Epist.* xc.

guerite d'Ecosse. Avant de mourir elle distribua son immense fortune aux églises les plus dénuées, aux couvents de l'un et de l'autre sexe, aux institutions d'orphelins, à tous les pauvres signalés à sa charité ; sa couche de soie eut la même destination et ne reçut pas son dernier soupir. Cette mère chrétienne avait plus d'une fois tenté de rétablir la concorde entre le roi son fils et le primat d'Angleterre, qu'elle admirait comme un héros et vénérât comme un saint. Bien que son influence eût rencontré dans l'orgueil du prince et les menées de la cour les plus funestes obstacles, peut-être eût-elle empêché, par sa seule présence, par le mystérieux pouvoir de l'amour maternel, les dernières catastrophes.

Guillaume
de Pavie se
dévoile.
Indignation
et prudence
de Thomas.

30. Le jour même des calendres de janvier 1168, les nouveaux légats quittèrent Rome, prenant des chemins différents pour se transporter dans les Gaules, mais après s'être donné rendez-vous à Montpellier. Ils portaient les lettres pontificales dont nous avons parlé plus haut : deux adressées à l'archevêque et sauvegardant pleinement ses droits¹ : une au roi d'Angleterre, le pressant de secourir leur pacifique mission² ; une enfin au roi de France, le remerciant avec une tendre effusion de ce qu'il avait fait pour le saint archevêque et le priant de s'interposer pour le rétablir dans les bonnes grâces du roi d'Angleterre, ou pour ménager du moins une réconciliation indispensable au bien de la société chrétienne³. Le légat Guillaume de Pavie compromit dès le début le résultat des négociations par une malheureuse lettre à Thomas, dans laquelle il se posait en juge, et non pas seulement en conciliateur. Sous l'impression de cette missive, le primat offensé traça sur-le-champ une courte réponse qui pouvait tout enrayer en déchirant tous les voiles. « Vous m'annoncez, lui dit-il, dans une lettre enduite de miel au commencement, pleine de venin au milieu, répandant à la fin quelques gouttes d'huile sur la blessure, que vous êtes venu pour dirimer le litige entre le roi d'Angleterre et nous. Non, vous n'êtes pas venu pour cela, nous ne pouvons le croire ; ce qui n'est

¹ Codex vatic. *Sum. Pont. Alexand.* III *Epist.* I, 163 ; II, 1.

² *Ibid.* *Epist.* II, 2.

³ *Ibid.* *Epist.* II, 3.

pas douteux, c'est que nous ne vous acceptons pas à ce titre, pour bien des raisons que nous vous exposerons en temps et lieu... » Il eut cependant la prudence de ne pas obéir à ce premier mouvement et de soumettre cette réponse à Jean de Salisbury, dont il connaissait par une longue expérience le discernement et l'amitié. Jean blâma la forme, sans contredire le fonds ; il estima qu'une telle lettre ne devait pas être envoyée. « En supposant que Guillaume soit toujours le même à votre égard, animé de sentiments hostiles, ne le démasquez pas, laissez-le se trahir par ses œuvres. Gardez la modération que nous commande la présence de Dieu, et qui finit par commander aux hommes¹. » Le saint comprit ; retenant sa première lettre, il en écrivit une qu'on peut regarder comme un modèle de sagesse et de modestie. La leçon indirecte qu'elle renfermait n'était pas à la portée de Guillaume ; il allait partout se vantant que la cause dépendait absolument de sa décision, que le Pape l'avait constitué juge en dernier ressort. Sa jactance donnait bien vite raison à Jean de Salisbury ; si la lettre avait paru susceptible d'une interprétation mitigée, les paroles ne laissaient aucun doute.

§ V. SAGE FERMETÉ D'ALEXANDRE III.

31. Fatigué de ces bruits, qui présageaient des actes plus déplorable encore, Thomas crut devoir en informer le Souverain Pontife. Après l'avoir félicité des victoires remportées sur l'empereur, sur un despote craint du monde entier, il l'engage à montrer la même résolution envers des tyrans bien moins redoutables. « Sache votre Sainteté, dit-il ensuite, que nos appréhensions ne sont que trop justifiées ; ce que nous avons annoncé s'accomplit à la lettre : Guillaume de Pavie, dans son ostentation, prélude à l'injustice par l'insolence. La teneur de votre mandat, tel que vous le communiquiez au roi de France et que vous aviez daigné me le transmettre, m'avait un moment donné quelque espoir ; l'illusion

Le ministre
infidèle
dénoncé par
le saint
persécuté.

¹ JOAN. SARESBER. *Epist.* CCXX et CCXXXII ; *Patr. lat.* tom. CXCIX, col. 246, 261.

n'est plus permise. Ce délégué n'est pas évidemment un homme à la juridiction duquel nous puissions être livré dans une cause de cette importance ; et d'autant moins que l'importunité du roi d'Angleterre vous a dicté ce choix, non votre libre initiative. Il ne nous paraît pas conforme à la justice qu'il ait droit de nous juger, de nous examiner même, celui qui cherche à trafiquer de notre sang pour son propre avantage¹. » On peut inférer de semblables expressions à quel point il était tenu pour certain que le roi d'Angleterre avait promis à Guillaume l'archevêché de Cantorbéry, si le légat parvenait à déposer le titulaire. Bien différentes étaient les lettres échangées entre Thomas et l'autre légat ; elles respiraient l'estime réciproque, une cordiale affection, un égal amour pour le bien. L'archevêque regarde Otton comme un ange venant du ciel lui porter la consolation et la lumière, annoncer aux exilés le retour dans la patrie ; mais il ne lui dissimule pas les soupçons qui planent sur son collègue. « Beaucoup ne craignent pas d'affirmer, lui dit-il, que le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens s'est donné la mission d'étouffer l'Eglise sous nos dépouilles et de jeter de nouveau Pierre dans les fers². »

Costaces à
la réconci-
liation.
Sages con-
seils
d'Alexandre.

32. Celle que les représentants du Saint-Siège devaient accomplir dans les Gaules fut d'abord empêchée par la guerre qui venait d'éclater entre les rois de France et d'Angleterre. Pour les bannis, c'était la prolongation illimitée de leurs tortures. Jean de Salisbury le dit en ces termes à Jean de Poitiers : « Les royaumes qui s'entrechoquent, la terre violemment ébranlée et tant de périls imminents ne me permettaient pas de tenir la plume ; j'ai dû longuement attendre des jours meilleurs pour écrire. Les communications étaient interrompues pendant tout l'été par les tumultes de la guerre. D'autre part, la sédition qui sévissait dans la ville de Reims répandait le trouble dans toute la province ; on ne pouvait sortir ni rentrer sans courir des périls extrêmes³. » L'auteur parle ici des

¹ Ibid. *Epist.* II, 11.

² « Insultant nobis plurimi, dicentes recte contra nos missum esse cardinalem sancti Petri ad Vincula ut ministerio ejus Petrus denuo vinculetur. » *Epist.* II, 18.

³ JOAN. SARESBERG. *Epist.* CCXXII ; *Patr. lat.* tom. CXCIX, col. 249.

luttés engagées entre l'archevêque Henri, frère du roi de France, et ses turbulents diocésains ; luttés qui tourmentèrent et paralysèrent en partie le ministère spirituel d'un prélat aussi distingué par ses qualités que par sa naissance. S'il manqua de modération, s'il porta trop loin peut-être le sentiment de son autorité, impossible de révoquer en doute la droiture de ses intentions, la noblesse de son caractère, la pureté de ses mœurs, comme son invincible attachement à la cause catholique ; il fut enrayé par les passions des habitants et par les ambitions étrangères. Les troubles de Reims n'étaient pas sans relation avec la rupture actuelle des deux rois. Le pape Alexandre eut recours à tous les moyens pour arrêter une guerre aussi désastreuse ; il écrivit à ses légats : « De quels maux peut devenir la source pour toutes les Eglises en général, pour l'Eglise Romaine et celle d'Orient en particulier, cette déplorable discorde que l'ennemi du genre humain vient de susciter entre les rois de France et d'Angleterre, nos fils bien aimés, nous devrions l'observer avec une extrême sollicitude ; et maintenant il importe que nous donnions tous nos soins à dissiper un orage dont les funestes résultats nous apparaissent sous un si lugubre aspect. En vertu donc de notre autorité apostolique, nous vous ordonnons et vous imposons le rigoureux devoir de mettre en œuvre tous les moyens que la sagesse pourra vous inspirer pour rétablir la paix et la concorde. Tendez sans relâche à ce but, soit par vous-mêmes, soit par les hommes influents et religieux de l'un et l'autre royaume. Evitez à tout prix jusqu'à l'apparence même de la prévention ou de la partialité. Nous vous enjoignons d'une manière toute spéciale de ne pas entrer dans les États anglais, de ne point traiter les affaires de ce royaume, en ce qui concerne surtout les ordinations ou les consécérations épiscopales, avant que Thomas notre vénérable frère de Cantorbéry ne soit pleinement réintégré dans les bonnes grâces du roi ; et nous avons la ferme espérance que vous obtiendrez encore cette heureuse réconciliation, si vous y travaillez avec autant de modération que de persévérance. Alors aura disparu, comme nous l'apprenons par les avis des hommes les plus sages, le mécontentement du monarque français et de son peuple. Donnés

à Bénévent le XI des calendres de septembre, 22 août¹. »

33. Malgré des instructions aussi sages et des ordres aussi formels, le légat Guillaume montra la plus révoltante partialité pour le roi d'Angleterre, en même temps que ses préventions contre l'archevêque de Cantorbéry. Il obtint même du Pape une lettre entièrement subreptice qui restreignait les pouvoirs de ce dernier et blessait au cœur le roi de France, qui ne dissimula pas son mécontentement. Un autre Guillaume, bien différent de celui-là, l'évêque élu de Chartres, « homme de grand renom et de grande autorité, donnant les plus belles espérances, et que nul ne surpassait dans le clergé français, » selon le témoignage que lui rend Jean de Salisbury, intervint auprès d'Alexandre, par une lettre tellement honorable pour notre nation qu'il nous est impossible de ne pas la donner. « Entre tous les royaumes du monde, il n'en est pas, j'en ai la conviction profonde, qui dans tous les temps ait prouvé par de plus éclatants témoignages la sincérité de sa foi, l'ardeur de sa charité, la générosité de son dévouement envers le Siège Apostolique, que le royaume des Francs. Entre les rois et les princes, il n'en est pas non plus qui prête une oreille aussi favorable à vos prières, qui soit plus soumis à vos commandements, qui respecte l'Église, sauvegarde ses droits, protège ses ministres avec autant d'application que notre roi très-chrétien. Non, il n'est pas d'Église au monde qui dans le malheur ait rendu de plus éminents services à l'Église Romaine, que notre Église Gallicane. Eh bien ! cette Église et ce roi vous ont imploré, vous imploront encore en faveur de cet archevêque de Cantorbéry qui, depuis quatre ans révolus, souffre l'exil et la proscription pour la liberté de l'Église catholique, ainsi que pour votre dignité. A l'encontre de ce saint vous obsède un tyran, un persécuteur de l'Église, un ennemi déclaré du royaume des Francs, un homme dont l'iniquité n'est un mystère pour personne ; et cependant, j'ai honte de le dire, je le dis avec douleur, à l'heure présente la malice paraît triompher dans sa vanité. Entrant naguère en colloque avec le roi très-chrétien, pour

¹ Codex Vatic. *Sum. Pont. Alexandr.* III *Epist.* II, 31.

Révoltante
partialité du
légat
Guillaume.
Intervention
d'un évêque
français.

solliciter le rétablissement de la paix générale, devant l'archevêque de Cantorbéry, que le comte de Flandre avait amené, comme aussi devant plusieurs évêques et barons de son royaume, il mit sous les yeux de l'assemblée des lettres apostoliques interdisant au vertueux primat de porter une sentence contre les personnes ou les domaines relevant de son pouvoir, tant que la réconciliation n'aurait pas été faite. Le roi, la France entière, tous les gens de bien déplorent avec amertume qu'un saint, un personnage éminent, un vénérable pontife soit suspendu sans raison ; ils se demandent comment un pareil écrit peut émaner du Saint-Siège¹. »

34. Thomas réclamait de son côté d'une manière non moins énergique². Des monuments contemporains insinuent que ses plaintes furent portées à Rome par l'un de ses meilleurs amis. D'autres lettres arrivaient incessamment au Souverain Pontife. Celui-ci commença par adresser aux légats de sévères représentations, et finit par restreindre leurs pouvoirs, en maintenant intacts ceux de l'archevêque. Il leur ôte expressément toute autorité judiciaire dans la cause dont il s'agit. Ils se défendent, ou plutôt Guillaume de Pavie se défend dans une lettre insidieuse, où la question est présentée sous le jour le plus odieux pour Thomas, qui n'a nulle peine à détruire les accusations formulées contre lui ; pour sa justification, il lui suffit de rappeler ses propres paroles et d'exposer la vérité des faits. Malgré sa pénurie, grâce à la générosité du roi de France, il est allé s'aboucher avec les légats, en présence de ce monarque, entre Gisors et Trie, dans l'octave de la fête de saint Martin. C'est donc au mois de novembre que ces négociateurs, nommés en janvier, ont paru seulement mettre la main à l'œuvre. La récente indignation du roi s'est dissipée, ses préventions sont tombées devant une lettre pontificale ; il pouvait donc intervenir avec le calme et la dignité de la justice. Mais qu'espérer d'un roi, malgré l'étendue de sa puissance et la droiture de ses intentions, dans une querelle essentiellement religieuse et qui ne regardait pas directement ses états ? « Sur vous, très-saint Père, con-

S. Thomas
s'abouche
avec les
légats. Il
écrit au
Pape.

¹ Codex Vatic. *Epist.* II, 57.

² Ibid. *Epist.* II, 52, 54, 55.

tinue Thomas, pèse la sollicitude de toutes les Eglises ; qu'il vous plaise donc de porter vos regards vers l'Occident ; voyez comment on y traite la religion et ses ministres. Demandez au seigneur Otton, qui lui, nous paraît guidé par l'esprit de Dieu, ce qu'il a vu par lui-même dans la province de Tours, ce qu'il sait de l'Eglise d'Angleterre, ce qu'il a personnellement éprouvé dans la Normandie ; et vous direz avec larmes, nous en avons la conviction : « Il n'est pas de douleur comparable à cette douleur ¹. » Pour ne point parler de notre primatiale, toujours courbée sous la tyrannie, comme vous ne l'ignorez pas, et puissiez-vous encore en être mieux instruit ! dans ma province et dans celle de Rouen, sept diocèses demeurent depuis longtemps sans pasteur, livrés aux mains séculières, qui ne permettent plus aucune ordination. Le clergé du royaume entier est sous les pieds du desposte et de ses satellites. Si nous jetons un voile sur de telles iniquités, qu'aurons-nous à répondre au tribunal du souverain Juge ? Qui tentera de s'opposer à l'Antechrist, quand il paraîtra sur la terre, si nous montrons envers ses précurseurs une pareille tolérance ? Voilà comment les pouvoirs humains sont encouragés dans leur insolentes entreprises, comment les rois des nations se changent en tyrans.

35. « Courage, Père, montrez-vous fort. Nous n'avons pas seulement pour nous le droit et la justice ; le nombre même est avec nous. Le Seigneur a brisé le marteau qui servait aux impies, ce Frédéric d'Allemagne ; sous peu les autres seront brisés à leur tour, s'ils ne rentrent en paix avec l'Eglise. Pour mettre un terme à ce discours, nous n'attendons notre jugement que de votre bouche, ou de la bouche de Celui qui sait retirer la sagesse aux princes et délivrer le pauvre des mains du puissant ². Nos messagers suppléeront de vive voix à ce que nous n'avons pas estimé devoir écrire. Tenez pour certain que, si nous avions voulu dès le commencement acquiescer aux fatales Coutumes, nous n'aurions maintenant besoin de l'intervention d'aucun cardinal ni d'un homme quelconque. C'est en vain qu'on nous oppose l'exemple des Siciliens ou des Hongrois ;

¹ *Jerem. Thren.* 1, 12.

² *Psalm.* LXXV, 13 ; XXXIV, 12.

il ne nous excuserait nullement au tribunal du Souverain Juge, si nous préférions les ordres des tyrans aux institutions des Apôtres, si nous allions conformer notre vie au caprice arrogant des puissances séculières, non à l'éternel testament signé par le sang et confirmé par la mort d'un Dieu. Je ne veux pas en terminant recourir à de larmoyantes prières; je demande simplement à Votre Sainteté si telle devait être la récompense de nos labeurs, de nos fatigues et de notre exil, que nous fussions traîné sans protection et sans défense, dans un complet dénûment, d'une juridiction à l'autre, snbissant les anxiétés d'une interminable procédure; et cela, pour avoir osé résister au plus féroce oppresseur de l'Eglise pour la défense de nos saintes libertés; dans le moment même où nous espérions voir la fin de nos tribulations, la joie succéder à la tristesse, vous et Dieu faire triompher la cause de la justice. N'était-ce pas assez pour nos mortels ennemis d'avoir amené la perte de ceux que notre indigence et nos incessantes calamités ont déjà précipités dans la tombe? Dieu bon, quel sera le terme d'une semblable douleur? Levez-vous, mon Dieu, et prenez en main votre cause; vengez le sang de vos serviteurs¹. »

36. Le Légat Guillaume n'en poursuivait pas moins le cours de ses injustices, allant jusqu'à suspendre pour un temps l'inviolable autorité du primat. Une seconde lettre plus pressante encore est adressée par ce dernier au Souverain Pontife; il écrit de plus, avec les mêmes instances et la même vigueur, au Sacré-Collège, excitant le zèle des uns, reprochant aux autres leur inaction ou leur complaisance, disant à tous : « Ce n'est ni par la ruse ni par l'habileté que doit être gouvernée l'Église, c'est par la justice et la vérité; seules elles délivrent de tout péril celui qui les observe. » L'émotion gagna les cœurs, la lumière se fit dans les intelligences: après une courte délibération avec les cardinaux, Alexandre révoqua ses légats d'une manière immédiate et péremptoire. Avant de quitter la Normandie pour retourner à Rome, ils voulurent absolument avoir une dernière entrevue

Le Pape révoque ses légats. Leur séance de congé.

¹ Apoc. XIX, 2; — Epist. II, 30.

avec le roi d'Angleterre. Celui-ci répugnait à cette cérémonie dont l'unique résultat serait de constater leur échec réciproque ; mais il eut beau la décliner, leur insistance vint à bout de ses subterfuges. — Puissent mes yeux ne plus voir un cardinal ! — s'était écrié le despote dans son amer dépit ; et l'heure suivante il s'humiliait devant les deux cardinaux, les conjurant d'intercéder auprès du Pape et d'obtenir au moins qu'il ne fût pas excommunié. On le vit même répandre des larmes ; Guillaume de Pavie pleurait de son côté, tandis que son collègue Olton avait beaucoup de peine à s'empêcher de rire. Secrètement il venait de mander au Souverain Pontife que jamais il ne serait ni l'auteur ni le complice de la déposition du saint primat. Dans sa conviction cependant, le roi ne désirait pas autre chose que la tête de Thomas Becket, comme Hérode celle de Jean-Baptiste. Ne l'avait-on pas entendu protester sans honte qu'il se ferait juif ou musulman, qu'il embrasserait la religion de Nour-Eddin, s'il n'obtenait pas vengeance ?

Entrevue du
primat et du
roi devant
Louis VII.

37. Après le départ des légats révoqués, le roi de France ne désespéra pas de rétablir la paix ; il prit résolument l'affaire en sous-œuvre. A sa sollicitation et par ses soins, le roi d'Angleterre accepta de conférer avec le primat, devant son suzerain et plusieurs nobles personnages. L'archevêque de Cantorbéry, par un rare exemple de condescendance, dit au monarque anglais, en se jetant à ses pieds : — La cause entière de nos dissensions, je la remets à votre jugement, sans autre réserve que l'honneur même de Dieu. — Cette réserve, si simple et si juste en même temps, choqua violemment le despote ; il y répondit par un torrent de récriminations et d'injures, traitant le primat d'orgueilleux et de révolté, l'accusant de payer par une noire ingratitude les bienfaits dont il l'avait comblé¹. Puis, s'adressant au roi de France, — Vous le voyez, Sire, ajouta-t-il, c'est un piège ; tout ce qui lui déplaira, cet homme ne manquera pas de le déclarer contraire à l'honneur de Dieu. Ne voulant pas même lui laisser un prétexte, je lui demande seulement de m'accorder ce que le plus saint et le plus

¹ JOAN. SARESBER. *Epist.* CCXXVII ; *Patr. lat.* tom. CXCIX, col. 253 et seq.

illustre de ses prédécesseurs a fait pour le moindre des miens; et je le laisse tranquille. — Les courtisans de se récrier : C'est trop s'humilier pour un monarque. — On demeure stupéfait en voyant avec quelle audace Henri rappelle des souvenirs qui montrent en lui l'émule et l'héritier des tyrans. Que n'avait pas souffert S. Anselme, et ce nom nous dispense d'énoncer les autres, sous Henri I le digne aïeul du despote régnant? L'insolente apostrophe avait cependant ébranlé l'âme droite et simple du monarque français. Le primat gardant le silence, probablement saisi lui-même de stupeur, — Seigneur archevêque, lui dit alors Louis, prétendez-vous l'emporter en sagesse sur vos saints prédécesseurs, en dignité sur Pierre? Pour quelle raison hésitez-vous? La paix est là frappant à la porte. — Je l'avoue, répondit Thomas, ceux qui nous ont précédé sur ce siège étaient meilleurs et plus grands que nous. Selon leur époque, ils ont retranché certains abus et diminué d'autres, sans pouvoir les déraciner tous. Marchant sur leurs traces, nous avons poursuivi le même but, pour mériter d'avoir part à leur récompense. Si quelques-uns ne l'ont pas atteint ou l'ont dépassé, nous n'avons pas à suivre de tels exemples. Quand Pierre renie le Christ, nous le blâmons; quand, au péril de sa tête, il brave la puissance et la férocité de Néron, nous proclamons son triomphe. En se dévouant à la mort, il prépare les glorieuses destinées de l'Église Catholique. Nos pères ont tout souffert pour le nom du divin Maître, et nous le laisserions flétrir pour regagner les bonnes grâces d'un homme? Jamais, non, jamais! — A cette héroïque réponse, un des courtisans observa que l'archevêque se mettant en opposition avec l'un et l'autre royaume ne méritait l'appui d'aucun; rejeté par l'Angleterre, il ne devait pas trouver asile et protection en France.

38. Le colloque étant rompu parmi les murmures de la foule, les deux rois montèrent à cheval et se hâtèrent de disparaître, sans avoir salué le primat ni reçu son salut. Les sulbaternes ne pouvaient manquer de lui prodiguer les récriminations et les insultes. Ce fut comme un renouvellement de la scène de Northampton. Les coexilés de l'archevêque étaient dans l'abattement, tandis que

Réparation
faite à
l'exilé par le
roi de
France.

son visage gardait toujours le même calme et la même sérénité. Il suivait à distance le roi Louis, s'arrêtant aux mêmes étapes, mais n'en recevant que des secours matériels. Comme il traversait la ville de Chartres, la population accourait avec un respectueux empressement sur son passage ; et chacun de s'écrier : Voilà l'homme qui n'a pas renié le Seigneur devant les rois de la terre. Les acclamations continuaient à mesure qu'on avançait dans l'intérieur de la France. A la fin du troisième jour, Thomas reposant dans un gîte précaire et le désespoir envahissant toujours l'âme de ses compagnons, un messenger se présente et leur dit : Le roi de France vous mande à sa cour. — Sans doute, ajouta l'un d'eux, pour nous expulser de son royaume. — Pourquoi ces noirs pressentiments ? Vous n'êtes prophète ni fils de prophète, répondit le saint. A leur arrivée, ils trouvèrent le monarque assis d'un air profondément triste ; Louis ne se leva pas, comme il en avait la coutume, pour accueillir le saint primate ; ce qui parut confirmer les sinistres présages. A peine s'il invita les anglais à s'asseoir, et tout resta dans un pénible silence ; on eût dit que le roi délibérait en lui-même, n'osant prononcer la sentence d'expulsion ; puis ne retenant plus ses larmes, il se leva tout-à-coup et se prosterna devant le saint, en lui disant ces paroles entrecoupées de gémissements : — En vérité, mon seigneur et mon père, vous seul avez vu. — Et, comme l'archevêque se penchait pour le relever, il redit avec angoisse : Vous seul avez vu ! Nous, nous étions des aveugles quand nous vous donnions le conseil d'abandonner votre cause ou plutôt la cause même de Dieu, pour descendre aux caprices d'un homme. Je me repens, père, je me repens sincèrement de cette grave faute. Pardonnez-moi, je vous prie, ne me refusez pas votre absolution. Ma personne et mon royaume sont désormais à vous comme à Dieu. Ni vous ni les vôtres ne manquerez jamais de rien, tant que je vivrai¹. »

¹ *Hist. Quadripart.* lib. II, cap. 25 et seq.

§ VI. DERNIÈRES TENTATIVES DE CONCILIATION.

39. Le pontife bénit le monarque, et revint à Sens, où celui-ci lui continua ses secours avec une munificence royale. Henri II, ayant appris ce qui venait de se passer, n'épargna ni les récriminations ni les plaintes. Aux messagers qu'il envoya pour les exposer à son suzerain, ce dernier répondit : « Si le roi d'Angleterre refuse d'abroger ce qu'il appelle d'anciennes coutumes, peu conformes, dit-on, à la loi de Dieu, mais qui lui semblent intéresser l'honneur de sa couronne ; beaucoup moins encore m'est-il permis de porter atteinte à de glorieuses traditions, à cette libéralité que mes aïeux m'ont transmise avec le sceptre. De temps immémorial la France a coutume d'accueillir, de protéger et de défendre les opprimés et les malheureux, ceux en particulier qui sont exilés pour la justice. De mon vivant donc, personne ne me fera déroger à ce devoir héréditaire, surtout envers un exilé tel que le primat de Cantorbéry. Allez, ne manquez pas de rapporter ma réponse à votre maître. » Ce n'était pas la première fois que Louis VII exprimait des sentiments si dignes de sa race, de sa nation et de lui-même. Quelques historiens renvoient ces faits au commencement de l'année suivante, par la raison que la paix entre les deux rois n'était pas antérieurement conclue, et que toute conférence entre eux n'aurait pas été dès lors possible. Nous n'incidenterons pas sur une donnée qui peut avoir son importance, mais qui ne change rien à la suite des événements. Ce qui ne fait pas doute, c'est qu'en 1168, le 20 septembre, l'antipape Pascal III mourait dans le schisme et l'impénitence. On lui donna d'abord pour successeur un fantôme insaisissable, qui ne fit que passer sur le siège usurpé, sans léguer même un nom à l'histoire ; puis fut élu sous le nom de Calixte III le troisième des cardinaux primitivement ligués contre Alexandre, Jean de Struma ¹, dont le rôle n'aura guère d'autre signification que de perpétuer la division dans l'Eglise, en attendant qu'il y

Mort de
l'anti-pape
Pascal III.
On lui
donne pour
successeur
Calixte III.

¹ JOAN. DE CECCANO, GERVAS. DOROBERN. RADULPH. DE DICETO, ad annum 1168 : HOVEDEN. pag. 512.

mette fin par un retour exemplaire. L'intérêt qui manque de ce côté se maintient toujours et grandit même, à mesure qu'on approche du dénouement, dans les affaires ecclésiastiques d'Angleterre. Les chemins entre ce malheureux royaume et l'Italie étaient constamment sillonnés de légations et d'ambassades. En 1169, après son dernier insuccès, le persécuteur envoyait demander au Pape d'éloigner à tout prix d'un pays aussi voisin que la France l'archevêque exilé, de l'appeler à Rome, de l'en délivrer absolument, serait-ce en lui donnant un autre siège. Pour atteindre son but, il s'adressait aux amis du Pontife, implorant leur intercession, l'achetant même sans honte. Aux Milanais il promettait trois mille mares d'argent pour la pleine restauration de leurs murailles, deux mille aux Crémonais, aux Parmesans mille, autant aux Bolonais. Il eut l'audace d'en offrir dix mille au Pape lui-même, faisant appuyer sa prétendue générosité par l'intervention du roi de Sicile. Avons-nous besoin d'ajouter qu'il essuya le refus le plus énergique ?

Henri II menace l'archevêque d'un second exil. Thomas résiste. Son admirable lettre à ce sujet.

40. Thomas est informé des manœuvres du tyran, et dans son inquiétude voici ce qu'il écrit au cardinal Humbald évêque d'Ostie : « Parce que nous ne voulons pas abandonner la loi de Dieu pour y substituer les injustes caprices de l'homme, le roi ne néglige aucun moyen pour qu'on nous transfère, sans nécessité, sans utilité quelconque, contre toute autorité, au gouvernement d'une autre Eglise. Comme nous n'entendons nullement nous prêter à cette combinaison, il demande au Sacré-Collège de nous attirer en Italie ; et son intention n'est autre que de trafiquer de notre sang. Pourquoi cherche-t-il à corrompre par son or les cités de la Lombardie, si ce n'est pour arriver à nous perdre. Quel tort avons-nous jamais fait aux habitants de Crémone, de Milan, de Parme ou de Pavie, pour qu'ils s'emploient à rendre notre exil plus lointain et plus intolérable ? En quoi les docteurs de Bologne ont-ils à se plaindre de nous, pour que les prières ou les promesses les engagent à nous condamner ? Ce n'est pas à nous peut-être que les nobles Siciliens attribueront leur proscription ; quel intérêt ont-ils à provoquer la nôtre ? Je sais que l'un d'eux, mieux instruit et touché de repentir, a rétracté son injuste demande. Richard, l'évêque élu de Syracuse,

dans l'espoir d'obtenir le siège de Lincoln, a mis ses ressources, son esprit et sa position au service de nos persécuteurs. N'ont-ils pas à leurs gages les Pétroleone, les Frangipani et d'autres puissants romains, les entraînant, non à fléchir mais à briser la reine de toutes les Eglises? Ils promettent en retour la faveur impériale, la bienveillance des Teutons et la soumission vénale des Romains, pourvu qu'on nous abandonne à la discrétion du roi d'Angleterre. Il est évident que cet homme nous garantit par ses soins un voyage agréable et plein de sécurité! Ses auxiliaires pourraient bien dépasser en route la portée de ses intentions. Nous n'allons pas de gaité de cœur exposer nous-même et les nôtres à de semblables dangers. Si c'est la mort qu'on désire, mieux vaut en finir par le glaive ou le lacet ¹. » La constance d'Alexandre dans la défense de la justice et de la vérité demeurait toujours la même, elle devait persévérer jusqu'à la fin; mais il la tempérerait par une prodigieuse mansuétude, il voulait épuiser tous les moyens que peut suggérer la bonté paternelle, avant de frapper le roi d'excommunication et le royaume d'interdit.

41. Deux nouveaux légats furent donc envoyés en Angleterre aussi distingués par l'étendue de leur science que par l'intégrité de leur vie : c'étaient Gratien, neveu du pape Eugène III de glorieuse mémoire, et Vivian, notaire ou procureur de l'Eglise Romaine. Avant leur départ, ils s'obligèrent sous la foi du serment à ne point dépasser les bornes de leur légation, ni dans l'objet ni dans la durée. Le Pape leur défendit en outre d'accepter aucun subside royal, tant que la paix ne serait pas faite. Quant aux conditions de cette paix, elles n'avaient rien que d'honorable, rien qui ne convînt à la dignité de l'Eglise et qui ne conservât intacte l'autorité du primat. Ils devaient sans doute se montrer conciliants, généreux même, durant le cours des négociations; mais, si par malheur elles n'aboutissaient pas, ils puiseraient dans l'insuccès une force nouvelle contre les persécuteurs, Thomas serait libre alors de jeter l'interdit sur le royaume et d'excommunier le roi. Ces explications et beaucoup

Gratien et
Vivian
légats du
Saint-Siège.

¹ Codex Vatic. S. Thomæ Cant. Epist. III, 78.

d'autres tendant au même but, Alexandre les consigna dans une lettre dont ses légats étaient porteurs pour le saint archevêque¹ ; de plus il leur en remit une pour le roi, dans laquelle il le pressait vivement de mettre un terme à ces déplorables discordes, et de ne point l'obliger par son obstination à dégainer le glaive de S. Pierre². Jean de Salisbury racontant l'arrivée des légats dans les Gaules et l'entrevue qu'il eut avec eux à Vézelay, rend témoignage de leurs dispositions personnelles, de celles de Gratien en particulier, et des ordres qu'ils avaient reçus du Pape. Comment les légats accomplirent leur mission nous le savons par le rapport fidèle d'un ami caché de Thomas. Le grand Annaliste Baronius suppose que Pierre de Blois, le secrétaire même du despote, est l'auteur de ce précieux document.

Entrevue des
légats et du
roi d'An-
glettre.

42. Le jour de l'Assomption, comme le roi se trouvait dans la ville d'Argentan, on lui remit de la part des légats la lettre pontificale, dont la lecture le jeta dans une assez vive émotion. Le lendemain il envoyait à leur rencontre deux personnages de la cour, qui les amenèrent à Domfront la veille de S. Barthélemy ; et le soir du même jour, le roi revenant de la chasse se rendit au domicile des légats, avant de rentrer dans le sien. Son premier abord fut gracieux et plein de déférence. Il s'entretint debout avec eux pendant quelques instants ; puis il se retira, sans manifester aucune préoccupation, renvoyant au lendemain les affaires importantes. La nuit passée, il reparut dès la première heure, accompagné des évêques de Sées et de Rennes. Bientôt après furent admis au colloque trois autres témoins, attachés à la personne du monarque. L'entretien s'engagea sur-le-champ et se prolongea jusqu'à la neuvième heure, tantôt en paix, tantôt au milieu de violentes altercations. Enfin, ne pouvant faire prévaloir ses idées, Henri leva la séance dans un accès de fureur, se plaignant amèrement du Pape, qui jamais, disait-il, n'avait daigné se rendre à ses prières. — Mais, par les yeux de Dieu, je sais ce que je dois faire³ ! — Vous nous

¹ Codex Vatic. *Sum. Pont. Alexand. III Epist.* III, 1.

² Ibid. *Epist.* 3.

³ Nous avons dit que dans ses accès de colère tel était son juron habituel.

menacez, je crois, répondit Gratien avec un léger sourire ; abstenez vous de tels moyens ; nous sommes au-dessus des menaces, faisant partie d'une cour qui commande aux rois et même aux empereurs ! — Alors furent appelés tous les barons, ainsi que les moines blancs appartenant à la chapelle royale, nous devons entendre par là les Cisterciens, et le prince les somma d'attester à l'occasion qu'il avait offert le rétablissement de la paix et celui de l'archevêque. Il assigna cependant un délai de huit jours pour donner une réponse définitive. Cette seconde réunion, à laquelle assistèrent les archevêques de Rouen et de Bordeaux avec presque tous les évêques de la Normandie, n'eut pas un meilleur résultat que la précédente. Elle fut marquée par les mêmes incidents, les mêmes restrictions, les mêmes alternatives d'emportement et de peur. Toute conclusion était impossible. Le roi voulait d'abord que les excommuniés fussent absous sans être soumis au serment juridique ; et quand les légats, non sans réclamation et sans peine, eurent cédé sur ce point, il se jeta sur l'invariable formule : « Sauf les droits et l'honneur de sa couronne. » A cette condition, il consentait au retour de Thomas dans son archevêché de Cantorbéry. C'étaient les fatales Coutumes qui revenaient sous ce déguisement.

43. Personne ne s'y trompait, et l'archevêque moins que tout autre. « Rien ne se fera, rien n'est praticable avec ces arrière-pensées, écrivait Jean de Salisbury ; j'ai la certitude que le primat aimera mieux rester exilé jusqu'à sa mort, que de léser ainsi l'autorité de l'Eglise, amoindrir le Pontife romain. » Voilà donc le despote en pleine contradiction avec lui-même, s'armant d'une frauduleuse restriction, quand une restriction légitime l'avait tant révolté. On eut beau lui dire combien sa résistance était périlleuse, devant les pouvoirs illimités des légats. — Je le sais, je le sais, répondit-il avec colère ; ils me frapperont d'excommunication, ils jetteront l'interdit sur mes domaines ; une tête de clerc sera-t-elle pour moi plus imprenable que les forteresses ennemies ? — A cette folle arrogance succédait un moment de répit, jamais une concession acceptable. Le légat Vivian conservait quelque espoir, malgré les réticences et les subterfuges ; Gratien n'en avait plus aucun. Celui-

Obstination
frénétique
du roi. Gra-
tien part,
Vivian reste.

ci reprit le chemin de Rome. L'archevêque de Sens, adjoint à la légation, rentrait également dans sa ville épiscopale. Demeuré seul, et désormais sans mission légitime, l'autre légat réussit à procurer une nouvelle conférence entre Henri II et Louis VII pour le rétablissement de la paix, pour la solution de ce long et difficile problème. Il en écrivit à Thomas sur le ton du triomphe, le pressant de venir à la réunion, qui devait avoir lieu dans l'abbaye royale de Saint-Denis ; il s'attira la leçon la plus sévère et la mieux méritée. « Le temps de votre légation ayant expiré, et plut à Dieu que votre séjour auprès du roi d'Angleterre n'eût pas compromis les intérêts engagés, ni l'autorité du Pontife dont vous étiez le mandataire, ni mes droits et ma position que vous aviez à défendre, comment se prolongent encore vos pouvoirs, je l'ignore ; à vous, versé comme vous l'êtes dans les canons et les lois, d'avoir pris à cet égard vos mesures. Pour moi je ne saurais reconnaître cette légation improvisée, j'en décline la compétence ¹. » Quant au résultat du colloque de Saint-Denis, nous l'apprenons de Thomas lui-même ; il écrivit à l'archevêque de Sens : « Sur la pressante invitation du roi de France, de maître Vivian et d'autres respectables personnages, nous étions venus à Paris, pour être plus à portée de saisir toute occasion favorable. Dès que l'ancien légat mit le prince anglais en demeure d'accomplir les promesses au moyen desquelles il l'avait retenu, celui-ci les rétracta selon sa coutume, et tout espoir de paix s'évanouit. Malgré sa condescendance habituelle, le prélat indigné lui reprocha ce manque de parole, cette honteuse duplicité, mais avec un courage qui répare en partie la brèche qu'il a faite à sa réputation. Il vint nous trouver après la rupture du colloque, et devant plusieurs témoins il déclara qu'il ne se rappelait pas avoir vu ou entendu jamais un homme aussi menteur...

Rencontre
du tyran et
du saint à
Montmartre.
Lettre de
Vivian.

44. Comme le roi d'Angleterre, quittant Saint-Denis, passait près de Montmartre, j'osai me présenter à lui, le conjurant de me rendre, au nom de Dieu, par égard pour son Vicaire, la paix, la sécurité, ses bonnes grâces et nos anciennes possessions, m'enga-

¹ Codex Vatic. S. Thomæ Cant. Epist. III, 10.

geant à lui rendre, de mon côté, tous les hommages et tous les devoirs qu'un archevêque doit à son prince. Comme ils me l'avaient promis, l'archevêque de Rouen, l'évêque de Séz et plusieurs autres lui parlèrent dans le même sens, et joignirent leurs instances aux miennes. Il nous répondit qu'il ne demandait pas mieux que la fin de ces dissensions, qu'il en passerait par le jugement du roi de France, de l'Eglise Gallicane ou des professeurs de Paris. — J'en refuse pas de tels juges, lui dis-je alors ; mais combien ne me serait-il pas plus agréable, si cela convenait à votre majesté, de tout terminer sans contestation, par une entente amicale, au lieu d'en appeler encore à des tribunaux ! » D'interminables subterfuges répondirent une fois de plus à cette simple et loyale proposition. L'archevêque ayant demandé le baiser de paix, unique gage pouvant inspirer une certaine confiance, Henri le repoussa, sous le ridicule prétexte qu'il s'était engagé par serment à ne jamais lui donner ce témoignage d'affection. « Nous sommes alors rentré, continue le saint, dans le pieux asile que Dieu nous a ménagé, mettant en lui toute notre espérance¹. » N'ayant pu réussir en définitive à tromper Vivian, le rusé despote essaya de le compromettre ou bien de l'acheter. Devant une pareille insulte ; le prélat romain retrouva sa fierté ; il renvoya la somme, en écrivant au tentateur : « Je m'étonne qu'en récompense de ce que j'ai fait pour votre bien, au point même d'encourir le blâme et l'animadversion des personnes les plus honorables, vous ayez eu l'idée de me déshonorer par une offre d'argent. Pour toute vengeance, je vous donne ce conseil gratuit : Rentrez en vous-même, répondez affirmativement aux généreuses avances du primat de Cantorbéry ; hâtez-vous de le replacer sur son siège, accordez-lui le baiser de paix, avant que votre royaume soit mis en interdit et que l'excommunication frappe ceux dont les noms sont inscrits au livre de la justice ; le temps est court² ! » Alexandre fulminait en ce moment contre les investitures laïques dont la tyrannie et la cupidité favorisaient l'introduction en Angleterre ; puis coup sur coup, il

¹ Ibid. *Epist.* III, 60.

² Ibid. *Epist.* III, 62.

essayait d'une dernière légation prise en dehors de la curie romaine.

Encore deux
légats.
Situation
générale.

45. Simon prieur du Mont-Dieu, moine extrêmement recommandable, et Bernard de Coudrai, son digne collègue, furent chargés de cette mission. « Remettez au roi, leur écrivait le Pape, notre monitoire d'abord, nos lettres comminatoires ensuite ; s'il demeure sourd à de tels avertissements, dites lui sans crainte que nous n'arrêterons plus le cours de la justice, que le moment est venu de réparer les torts commis envers l'Eglise et trop longtemps tolérés. Il ne faut pas qu'il se persuade, ni qu'il se présente même à sa pensée que le Seigneur ne sortira pas de son apparent sommeil ou que le glaive de Pierre ne saurait plus être tiré, consumé par la rouille. Obéissez fidèlement à nos injonctions, dans le cas où notre vénérable frère l'archevêque de Belley et notre cher fils le prieur de la Chartreuse ne soient pas en voie de les exécuter. » Quoique remplie avec autant de prudence que de courage, cette légation n'eut pas plus de succès que les précédentes. Nous le savons par la réponse des légats à celui qui les avait envoyés¹, par une lettre de l'archevêque de Sens et par une autre encore de Thomas lui-même. Le Pape rend alors à celui-ci la pleine liberté de son action. C'est annoncer que l'interminable lutte touche au dénouement. Pendant que le roi d'Angleterre résiste avec tant d'obstination à l'autorité de l'Eglise, celui de Hongrie donne l'exemple opposé. Se rattachant aux glorieuses traditions de saint Etienne, après s'en être un moment écarté, il place de nouveau sa nation sous la dépendance directe du Pape, et consacre par un acte solennel toutes les immunités ecclésiastiques dont il était constitué le protecteur et le gardien. On rapporte qu'à la même époque le sultan d'Iconium embrassait secrètement le Christianisme et se mettait en rapport avec le Pontife Romain, à la sollicitation de sa mère mourante². D'un autre côté, le jeune roi de Sicile, oubliant ses premières inspirations, pillait les trésors de l'Eglise, empiétait sur le pouvoir spirituel, persécutait les meilleurs évêques, introdui-

¹ Ibid. *Epist.* IV, 6, 7, 8.

² ROBERT. DE MONTE, *Annal. Angl.* ad annum 1169.

sait dans les rangs de l'épiscopat, par un trafic simoniaque, des sujets moins capables d'exercer que de déshonorer leurs fonctions sacrées. La ville de Catane était consumée par les feux de l'Etna, la veille de sainte Agathe ; tous les esprits religieux, sans en excepter les plus éminents, attribuaient ce désastre, soit à l'intrusion du prélat, soit à la coupable condescendance du peuple¹. C'est alors que Pierre de Blois quittait la Sicile pour retourner dans sa patrie et passer au service du roi d'Angleterre, où l'attendait un spectacle non moins affligeant et plus révoltant encore.

¹ PETR. BLES. *Epist.* x ; HUGO FALCAND. *de Calamit Sicil*

CHAPITRE VI.

SOMMAIRE.

MARTYRE DE S. THOMAS BECKET.

§ I. RÉCONCILIATION DU PRIMAT ET DU ROI.

1. Nouvelles complications. Projet du roi d'Angleterre. — 2. Henri II fait couronner son fils par l'archevêque d'York. — 3. Le Pape se justifie. Henri peint par son ancien ami. — 4. Scène de la réconciliation. Apparente sincérité. — 5. Affirmation écrite. Constantes préoccupations. — 6. Eloge de Thomas par Alexandre. Dernière sommation au roi.

§ II. LE PRIMAT MEURT DANS SON EGLISE.

7. Thomas se dispose à quitter la France. Il écrit au roi d'Angleterre. — 8. Dernière lettre du primat au Pape. — 9. Retour de Thomas à Cantorbéry, raconté par lui-même. — 10. Triumvirat épiscopal. Roger d'York. Son ingratitude. — 11. Fête de Noël, 1170. Les bourreaux se présentent. — 12. Le saint archevêque immolé dans sa cathédrale, — 13. Office de la nuit. Eloge funèbre. — 14. Le secrétaire du tyran chante les vertus et le triomphe de la victime.

§ III. IMPRESSION CAUSÉE PAR LA MORT DU SAINT.

15. Henri II à la nouvelle de cette mort. Lettre au Pape d'Arnoulf de Lisieux. — 16. Stupeur du tyran. Sa tristesse exagérée, sa terreur sincère. — 17. Eloge du martyr par Jean de Salisbury. — 18. Conduite de certains évêques. Mi-

raclés opérés sur la tombe du saint. — 19. Lettre de Louis VII au pape Alexandre. — 20. Ambassade du roi d'Angleterre. — 21. Excommunication générale prononcée par le Pape contre les meurtriers de Thomas. — 22. Légation antérieure à la mort du martyr. Henri l'évite. Son expédition en Irlande. — 23. Concile de Cashell. Principaux canons.

§ IV. CANONISATION DE SAINT THOMAS BECKET.

24. Retour précipité du roi. Son serment à la conférence d'Avranches. 25. — Obligations imposées au roi. Ses promesses, son absolution. Clause spéciale. — 26. Concile provincial d'Avranches. Reliques de saint Thomas. — 27. L'héritage d'un grand homme. — 28. Les meurtriers de saint Thomas aux pieds du Pape. Leur pénitence et leur mort. — 29. Pierre de Blois et Jean de Salisbury préludent à la canonisation. — 30. Cérémonie de la canonisation. Bulle pontificale.

§ V. CHATIMENT ET PÉNITENCE DE HENRI II.

31. Le persécuteur puni par la révolte de ses enfants. — 32. Famille royale d'Angleterre. Henri II recourant à l'Eglise. — 33. Plan des ennemis du roi. Ses moyens de défense. — 34. Premières hostilités. Invasion multiple. Péril imminent. — 35. Henri passe en Angleterre et se rend au tombeau de saint Thomas. — 36. Effets de sa pénitence. Le roi d'Ecosse fait prisonnier. — 37. Siège de Rouen. Ligue détruite. Captivité de la reine Eléonore. — 38. Mort de saint Pierre de Tarentaise. Richard de Douvres successeur de saint Thomas. — 39. Epreuves subies par les évêques nommés. Concile de Londres. — 40. Procès fait à saint Thomas plus de trois siècles après sa mort. — 41. Sa glorieuse condamnation.

§ I. RÉCONCILIATION DU PRIMAT ET DU ROI.

1. Au lieu d'entrer dans une voie d'apaisement, ne serait-ce que par lassitude, la querelle des deux pouvoirs prenait en 1170 un caractère d'excitation qui semblait présager les dernières catastrophes; elle se compliquait d'un incident auquel les circonstances extérieures et l'état des esprits donnaient les proportions les plus alarmantes. Henri II voulut faire couronner son fils aîné roi d'Angleterre, et désigna pour prélat consécrateur l'archevêque d'York, quand personne n'ignorait dans le royaume que c'était là le droit et le privilège du primat de Cantorbéry. Pour prévenir cette nouvelle insulte et cette dangereuse complication, le Pape se hâta d'écrire aux évêques anglais: « Nous savons par d'assez nombreux

Nouvelles complications.
Projet du roi d'Angleterre.

témoignages que le sacre et le couronnement des rois de votre nation n'ont cessé depuis longtemps d'appartenir à l'archevêque de Cantorbéry. En conséquence, tant que notre vénérable frère Thomas, titulaire de cette Eglise, restera dans l'exil, nous vous défendons par les présentes lettres d'imposer les mains et de donner l'onction royale au fils du monarque anglais. Si quelqu'un d'entre vous osait méconnaître cette défense, ne doutez pas que ce ne fût au péril de son rang et de sa dignité. Le prévaricateur n'aurait pas même le droit d'en appeler à Rome. Tout appel sur ce point est annulé par notre pouvoir apostolique¹. » Le Pape écrivit dans le même sens à Thomas et celui-ci transmit la défense pontificale à l'archevêque d'York, en y joignant sa protestation personnelle. L'orgueilleux Plantagenet ne recula pas devant ces injonctions². Avec le concours de ses dignes ministres, il obtint des évêques l'audacieux et lâche serment de n'y point obéir. Tous ne se prêtèrent pas cependant à ces exigences tyraniques, et l'archidiaque de Cantorbéry, l'un des adversaires les plus acharnés du primat, demandait alors au roi qui se trouvait en Normandie, de passer en Angleterre pour soumettre les récalcitrants. L'archevêque lésé punissait les autres et les rappelait au devoir par une de ses incomparables lettres. Le couronnement devait avoir lieu, toutes les mesures étaient prises pour cela, dans l'octave de la Pentecôte. Un ami de Thomas lui mandait : « Le roi sera dimanche prochain à Londres, et bien certainement son fils recevra la couronne et l'onction des mains de l'archevêque d'York ; tandis qu'on laissera de côté la jeune femme, comme une abandonnée, par un outrage sanglant au roi de France son père. Oui, l'enfant sera couronné le jour même fixé pour cette cérémonie, à moins que Dieu ne lui rende la mer impraticable, ou ne paralyse la main du téméraire consécrateur, ou bien que le roi de France ne suscite un obstacle imprévu. Le père attend le fils sur le rivage ; avec celui-ci viennent les évêques de Bayeux et de Séez³. »

¹ Codex Vatic. *Sum. Pont. Alexand.* III *Epist.* IV, 42.

² *Ibid.* *Epist.* IV, 47.

³ Codex Vatic. *S. Thomæ Cant.* *Epist.* V, 10.

2. Ces obstacles surgirent, et la cérémonie fut retardée jusqu'à la fête de Saint-Jean-Baptiste. Avait-elle réellement pour objet de mieux assurer la tranquillité du royaume? Était-ce une insulte préméditée faite à l'Eglise de Cantorbéry dans la personne de l'archevêque? On se le demandait tout bas ; mais on obéissait à la volonté royale. Les grands étaient convoqués pour ce jour ; ils se rendirent. Dès le matin, le roi lui-même arma son fils chevalier avec la pompe ordinaire ; puis l'archevêque d'York, assisté des évêques de Londres et de Salisbury, imposa les mains au jeune homme, lui donna l'onction et plaça la couronne sur sa tête. Il portait doublement atteinte aux droits du primat, puisqu'il usurpait ses fonctions dans une église de sa dépendance ; le couronnement s'était fait dans la chapelle de Westminster. A table, Henri II voulut servir son fils de ses propres mains, se plaisant à dire qu'il n'était plus roi. « Inauguration sacrilège, consécration qui mériterait plutôt le nom d'exécration, lisons-nous dans un auteur du temps ; elle était dénué de la bénédiction apostolique ; elle procédait non de la sagesse et de l'amour, mais de la déraison et de la colère ; le père charnel l'avait décrétée en haine du père spirituel. Combien elle fut exécration, on le vit clairement par les lugubres événements qui suivirent coup sur coup : suspense des évêques, excommunications fulminées, meurtre d'un saint, deux guerres successives entre le père et le fils, mort lamentable et prématurée de ce dernier. » Aussitôt qu'il eut appris le nouvel attentat aux anciens droits de l'Eglise, Thomas fit parvenir ses protestations indignées et ses justes revendications, non-seulement au Souverain Pontife, mais encore aux amis qu'il comptait dans le Sacré-Collège. La douleur qu'il ressent et la persuasion où de faux bruits l'avaient jeté que le Pape tolérait l'usurpation commise, s'il ne l'approuvait pas, l'entraînant au-delà des bornes de la modération et de la justice, « Je ne sais comment il se fait, ose-t-il dire, que la cause du Seigneur étant débattue devant la Curie, constamment Barabbas échappe et le Christ est immolé¹. » Sans aller jusqu'à ce degré d'amertume, l'archevêque de

Henri II
fait couronner son
fils par l'archevêque
d'York.

¹ Ibid. *Epist.* v, 21.

Sens, Guillaume de Champagne, qui remplissait les fonctions de légat, avec celui de Rouen, Rotrou du Perche, et l'évêque de Nevers, réclamait également auprès d'Alexandre, par une lettre pleine d'élevation et de vigueur. C'est à l'absolution de l'évêque excommunié de Londres, qu'il attribue l'audace toujours croissante des ennemis du bien, « la consécration, ou mieux l'exécration accomplie par l'archevêque d'York et quelques prélats qui n'ont guère que le nom d'évêques, le tort fait à l'Eglise de Cantorbéry et l'insulte commise envers le roi très-chrétien dans la personne de sa fille. « La réputation et la conscience même du Vicaire de Jésus-Christ resteraient entachées, si les audacieux usurpateurs n'étaient immédiatement réprimés par la puissance apostolique¹. »

3. Injustement accusé le Pape ne dédaigna pas de se défendre. S'il avait donné mission à l'archevêque de Rouen de lever l'excommunication portée contre l'évêque de Londres, c'était en vue d'obtenir la puissante et reconnaissante entremise de ce dernier pour le rétablissement de l'union. La peine pouvait toujours revivre, si la bonne volonté n'était pas démontrée. Le primat de Cantorbéry lui-même avait indiqué ce moyen et sollicité cette indulgence. Quant à l'autorisation qu'il aurait donnée à l'archevêque d'York d'oindre et de couronner le jeune roi d'Angleterre, non-seulement il la dément de la manière la plus formelle par une lettre directe au primat, mais encore il la déclare impossible en condamnant, par une autre lettre adressé à ce même Roger d'York, l'usurpation dont celui-ci s'est rendu coupable, en le sommant de la réparer, s'il ne veut encourir de plus terribles censures, et pour que le roi ne transmette pas la malédiction à ses héritiers². Enfin, dans une dernière lettre au monarque, dont l'original ne nous a pas été transmis, mais dont l'existence et la signification ne sont pas douteuses, Alexandre lui déclara péremptoirement que la sentence portée contre l'empereur d'Allemagne est sur le point de frapper le roi d'Angleterre, à moins que celui-ci ne rende immédiatement à Thomas la paix et son Eglise. Henri cette fois est sérieusement

¹ Ibid. *Epist.* v, 25.

² Codex Vatic. *Sum. Pont. Alexand.* III, *Epist.* v, 26.

alarmé ; il se hâte d'écrire à l'archevêque de Rouen qu'il en passera par les conditions du Saint-Siège, ne demandant qu'à s'entendre avec les légats¹. La proposition est soumise à l'archevêque qui de son côté venait d'annoncer par une circulaire que l'interdit allait être jeté sur le royaume dans le délai de quinze jours. Il accepte les négociations, mais voici dans quel sens et sous quelles réserves : « Que le Seigneur dirige vos pas, écrivait-il aux plénipotentiaires apostoliques, allez droit au but, marchez par la voie royale ; ne vous en laissez détourner ni par les promesses, ni par les menaces ; que votre prudence et votre sincérité s'élèvent au-dessus des plus habiles artifices. Vous aurez devant vous un être dont personne traitant avec lui n'a jamais évité les lacets. Peut-être aurez-vous à combattre avec les bêtes ; il vous opposera des lutteurs exercés, dont quelques-uns sortis même du sanctuaire, qui s'identifieront avec lui pour ébranler votre constance. Les transformations de ce Protée le rendent presque insaisissable ; mais quels que soient ses discours, sous quelque figure qu'il se présente, tenez-vous prêts à le démasquer ; défiez-vous toujours des paroles, ne croyez qu'aux faits. S'il obtenait sur vous un avantage, vous seriez du coup un objet de mépris et de risée pour lui-même et ses courtisans. S'il vous trouve inflexibles, il simulera la fureur, il entassera les serments et les parjures². Ne vous laissez pas déconcerter, et vous le tiendrez désormais en votre puissance. »

4. Nul ne connaissait Henri comme son ancien chancelier ; nul ne pouvait mieux indiquer les moyens de le prendre. Les légats se montrèrent fidèles à ces instructions, et le succès parut complet. Le roi consentit à recevoir l'archevêque pour se réconcilier directement avec lui. La rencontre eut lieu dans une riante prairie dépendant d'une résidence royale, sur les confins de la Touraine et de la Normandie. Par malheur, observe l'historiographe, on la nommait le champ *de la trahison*. « Du plus loin qu'il nous aperçut, écrit le

Scène de la
réconciliation.
Appa-
rente
sincérité.

¹ Ibid. *Epist.* v, 34.

² « Jurabit et dejerabit, ut Proteus mutabitur et tandem revertetur in se. » *Epist.* v, 12.

saint au Pape, il se détacha du groupe qui l'entourait, vint à nous en toute hâte, se découvrit avec respect, et nous adressa les paroles les plus affectueuses, ne nous ayant pas même laissé le temps de le saluer le premier. Représentant du Saint-Siège, l'archevêque de Sens nous accompagnait ; mais le monarque nous prit à part et nous entretint longtemps avec tant de confiance et d'abandon qu'on eût pu croire que jamais entre nous il n'avait existé de discorde. Tous les personnages présents, sauf quelques exceptions peut-être, n'éprouvaient pas moins de joie que d'étonnement ; la plupart versaient de douces larmes ; ils glorifiaient Dieu, ils louaient la bienheureuse Madeleine, dont une telle conversion semblait attester le pouvoir en signalant sa fête ¹. » Plusieurs points délicats furent abordés, mais avec toute la modération commandée par les circonstances, et toujours à la satisfaction du primat. Le monarque alla même jusqu'à promettre que le couronnement de son fils, serait renouvelé dans les conditions exigées par les lois du royaume et de l'Eglise, que l'archevêque de Cantorbéry serait le prélat consécrateur, que la jeune reine participerait à la cérémonie, de telle sorte que le roi de France reçût une éclatante réparation, comme le Pontife Romain et le primat d'Angleterre. Thomas ajoute ce trait, dont la signification n'est pas sans importance : « Je descendais de cheval pour me prosterner aux pieds du prince, quand celui-ci, prenant l'étrier, me contraignit à remonter, et me dit, les yeux mouillés de larmes : « Que faut-il de plus ? Seigneur archevêque revenons à notre vieille amitié, oublions nos haines récentes, faisons-nous l'un à l'autre tout le bien que nous pourrons. Pour ceux qui nous observent de loin, je demande et j'accepte vos hommages. » C'est bien ainsi que Saül parlait à Samuel : « Honorez-moi devant les anciens de mon peuple ². » Allant ensuite vers les témoins dont il connaissait les dispositions hostiles, « Si moi, leur dit-il, quand je trouve l'archevêque animé des meilleurs sentiments, je n'étais pas bon pour lui, je serais le dernier des hommes, je donnerais pleinement raison à mes détracteurs. Non content de répondre

¹ Codex Vatic. *S. Thomæ Cant. Epist.* v, 43.

² *Reg.* xv, 30.

à ses avances, j'essaierai de le vaincre en générosité. Après avoir ainsi fermé la bouche aux sycophantes, il nous fit prier par les évêques d'exposer clairement nos revendications.

5. « Le roi se trouvant au milieu de son entourage, nous l'avons humblement prié, par l'entremise de l'archevêque de Sens, de nous réintégrer dans ses bonnes grâces, et dans la possession des biens appartenant à l'Église de Cantorbéry, de rendre également la paix à ceux qui nous étaient demeurés fidèles, de réparer enfin l'injustice commise envers nous dans le couronnement du jeune prince, lui promettant alors toute la soumission, tout l'honneur et tout l'amour qu'un roi puisse exiger d'un archevêque. Il donna son assentiment complet à notre juste demande. Notre entretien s'est ensuite prolongé jusqu'à l'approche de la nuit, sans témoins, en tête à tête ; c'était comme un retour de notre ancienne amitié. » Ce que le monarque avait promis de vive voix, dans un colloque intime et devant les seigneurs de sa cour, il le confirme par écrit dans une lettre au roi son fils. « Sachez, lui dit-il, que Thomas l'archevêque de Cantorbéry a fait la paix avec nous selon nos désirs. J'ordonne en conséquence que vous preniez vos mesures pour que lui-même et les siens soient rétablis dans toutes leurs possessions, telles qu'ils les avaient trois mois avant de quitter l'Angleterre. » Le primat de son côté se faisait précéder dans sa province ecclésiastique par quelques délégués, qui furent loin de recevoir un accueil favorable chez les dépositaires du pouvoir royal ; mais ces tristes nouvelles, il ne les eut que plus tard. La joie de la réconciliation, sans être exempte de tout nuage, dominait pour le moment dans son cœur et sa correspondance ¹. Les déceptions de détail n'allaient pas tarder à raviver ses anciennes craintes. Le Pape n'en était pas exempt. A cette même époque, il quittait la Campanie pour se rapprocher de Rome. A Véroli, l'ancien Verulum des guerres latines, il écrivit à Thomas, pour lui donner les raisons de la lenteur appa-

Affirmation écrite. Constantes préoccupations.

¹ Sous cette heureuse impression, il écrivait aux cardinaux évêques d'Ostie et d'Albano, à plusieurs autres membres du Sacré-Collège, et spécialement à l'ancien légat Gratien, cet homme ferme et juste, qu'il comptait désormais un nombre de ses meilleurs amis. *Epist.* v, 48, 49, 50, 47.

rente avec laquelle il avait procédé dans la défense de sa cause, mais pour l'assurer en même temps qu'il n'avait jamais cessé d'en faire la sienne. A Fiorentino, il signait l'excommunication du triumvirat épiscopal conjuré contre le primat d'Angleterre. Arrivé dans sa Ville d'Anagni, il confirmait la sentence et donnait à Thomas des instructions directes sur la manière dont elle devait être appliquée. Ces mêmes instructions, il les transmettait à ses légats, l'archevêque de Rouen et l'évêque de Nevers.

Éloge de
Thomas par
Alexandre.
Dernière
sommatton
au roi.

6. Nouvelle lettre écrite de Segni pour encourager et soutenir le vaillant athlète des droits de la Religion et des libertés de l'Église. « Notre cœur, lui dit-il, est plongé dans l'amertume, quand nous songeons aux labeurs, aux tribulations, aux angoisses que vous supportez depuis si longtemps, avec un invincible courage, pour la justice et la vérité ; cette pensée nous est toujours présente, elle ne nous quitte pas. Nous puisons cependant une grande consolation dans le spectacle même que vous donnez au monde chrétien par votre admirable constance et la sublimité de vos vertus. Mais une telle lutte doit avoir un terme, et l'heure est venue d'abattre l'orgueil et l'impiété de nos adversaires ¹... » De Segni le Pape se rend à Tusculum, et de là il mande en sa présence les évêques de Londres et de Salisbury, qui ne s'empressent pas de venir justifier leur conduite. Il écrit au roi : « Une lettre de notre vénérable frère Thomas, archevêque de Cantorbéry, nous apprend que, laissant dans l'oubli toute récrimination et toute amertume, vous venez de lui rendre votre amitié ; cette nouvelle nous a causé d'autant plus de joie que nous savons combien la paix rétablie doit être agréable à Dieu, honorable pour vous, avantageuse à votre royaume, aussi bien qu'à votre salut. L'archevêque se distingue par une religion, une prudence, une sainteté tellement éminentes qu'il ne saurait manquer de procurer avec un éclatant succès le bonheur de vos peuples et votre propre bonheur. Mais il est une chose que nous ne devons pas oublier, bien que lui-même n'en dise rien dans sa lettre, c'est que le péché n'est pas remis si la restitution n'est pas faite, et

¹ Codex Vatic. *Sum. Pont. Alexand.* III *Épist.* v. 22.

que dès lors vous êtes dans l'obligation de restituer à l'Eglise de Cantorbéry les droits et les biens dont elle fut dépouillée. Pour nous, il ne nous convenait pas de garder le silence, pas plus qu'il ne convient à votre dignité de négliger une obligation aussi rigoureuse. N'écoutez plus les perfides conseillers qui vous ont déjà causé tant de fautes et de désastres. Imposez à votre fils le serment de respecter les immunités ecclésiastiques. C'est ainsi que vous acquerrez l'un et l'autre un royaume éternel ¹. » Cette suprême exhortation devait encore être méconnue ; l'orgueil et la cupidité du despote ne céderont un instant que devant le sang du martyr.

§ II. LE PRIMAT MEURT DANS SON ÉGLISE.

7. Avant de s'embarquer pour l'Angleterre, Thomas revint à Sens, ne voulant pas s'éloigner sans avoir une dernière fois salué l'archevêque et revu le lieu de son exil. Il rendit ensuite ses hommages avec ses remerciements au roi de France, et s'achemina vers le port. Il envoya les lettres pontificales qui suspendaient les évêques anglais et frappait d'anathème ceux d'York, de Londres et de Salisbury, qui les reçurent quand eux-mêmes étaient sur le point de traverser le détroit en sens inverse. Les funestes pronostics ne manquaient pas autour du primat ; son âme, en était comme assiégée. Deux fois il avait vu le roi depuis la réconciliation, et chaque fois ses espérances avaient diminué. Le comte de Bologne et plusieurs amis revenant d'Angleterre lui disaient qu'il y trouverait infailliblement des trahisons et des chaînes ; il leur répondit : « Devrait-on me couper en morceaux, je ne renoncerais pas à mon voyage ; ni les terreurs, ni les violences, ni les tourments ne pourront m'arrêter. C'est assez que le troupeau fidèle ait pleuré sept ans son pasteur. » Il écrivait au monarque : « Celui qui juge les âmes, sonde les cœurs et punit les crimes, Jésus-Christ nous est témoin avec quelle pureté d'intention et quel amour sincère nous avons fait la paix ; combien nous comptons sur des sentiments réci-

Thomas se dispose à quitter la France. Il écrit au roi d'Angleterre.

¹ Ibid. *Epist.* v, 53.

proques. Pouvions-nous donc, sérénissime seigneur, interpréter autrement vos paroles, vos doux entretiens, vos reproches mêmes ? La lettre que vous adressez au roi votre fils, dans laquelle vous ordonnez de nous restituer tout ce que nous possédions avant de quitter l'Angleterre, ne respire-t-elle pas l'affection, la concorde et la sécurité ? Mais voilà que les choses semblent démentir ces promesses ; la restitution commandée par vous et qui m'est plus précieuse pour votre honneur que pour mon utilité personnelle, est subitement ajournée. Les hommes qui l'entravent et les motifs qui les font agir, à vous de les connaître ; c'est à vous qu'il importe surtout de veiller à l'exécution de vos ordres. Ranulph, le conseiller du jeune roi, pille au grand jour les biens de notre Eglise, entasse dans ses châteaux le fruit de ce pillage. Nous le savons par des témoins qui, si vous daignez les entendre, le prouveront devant vous. Et que peut cet homme, s'il n'est armé de votre autorité, s'il agit sans ordre ? Beaucoup l'ont néanmoins entendu déclarer avec jactance que la paix ne serait pas longue entre nous, que nous ne mangerions pas un pain entier dans votre île, qu'il nous ôterait plutôt la vie. Tout l'annonce, la sainte Eglise de Cantorbéry, cette mère des Bretagnes, succombe à la fureur qui me poursuit.

Dernière
lettre du
primat au
Pape.

8. « Pour détourner les coups dont on l'accable, j'irai porter ma tête aux persécuteurs, à Ranulph et ses complices. Je suis prêt non-seulement à mourir, mais encore à souffrir mille morts et toutes les tortures, pourvu que le Seigneur m'en donne la grâce. Je m'étais proposé, sire, de revenir vous voir ; les pressants dangers de mon Eglise ne me le permettent pas. J'accours auprès d'elle avec votre permission, pour périr peut-être afin qu'elle soit épargnée, si toutefois votre compassion ne se hâte de me consoler et de me protéger. Mais, que je vive ou que je meure, je suis et serai toujours à vous dans le Seigneur ; quoi qu'il m'arrive ou qu'il arrive aux miens, daigne Dieu vous combler de ses bénédictions, vous et vos enfants ¹. » Une âme apostolique exprima-t-elle jamais de plus religieux sentiments et dans un plus beau langage ? C'est à genoux

¹ Codex Vatic. *S. Thomæ Cont. Epist.* v, 54.

qu'on serait tenté de lire la fin de cette lettre. Voici maintenant la dernière que Thomas ait écrite, ou qui nous soit restée de lui ; elle est adressée au pape Alexandre : « Nous avons honorablement conclu la paix avec le roi d'Angleterre ; il a rétracté ses injustes prétentions et ses préventions haineuses. Du reste, elles étaient moins son fait que celui des prêtres de Baal, des faux prophètes, qui dès le commencement furent les instigateurs de la discorde. Nous ne craignons pas de nommer leurs chefs : l'archevêque d'York, l'évêque de Londres, et puis à leur suggestion l'évêque de Salisbury. A la nouvelle de l'heureuse réconciliation, ils ont parcouru la terre et la mer, pour arriver à la rompre, tâchant de persuader au roi, par eux-mêmes et par les autres, que cette union était un déshonneur et de plus un danger pour le royaume, s'il n'assurait pas aux possesseurs actuels les titres et les biens usurpés, s'il ne nous contraignait pas à respecter les Coutumes royales. Leurs odieuses menées ont abouti : entre la fête de S^{te} Madeleine, où la paix fut jurée, et celle de S. Martin, le roi notre maître a fait saisir tous nos revenus, ne nous laissant que des maisons vides et des greniers démolis. Des clercs investis par la puissance laïque retiennent encore nos églises malgré nous ; lui-même refuse de nous rendre ce dont il nous avait promis la restitution. Voyant ces maux irréparables et voulant en empêcher de plus grands, nous avons résolu de revenir à notre Eglise, plongée dans une telle désolation. S'il nous est impossible de la relever et de la reconstituer, qu'il nous soit au moins donné de mourir avec elle ou pour elle ; nous rendrons le dernier soupir avec plus de calme et de sécurité.

9. « Instruits de notre résolution, nos mortels ennemis faisaient garder par des hommes d'armes, leurs dociles instruments, tous les ports où nous pouvions descendre ; leur but était de fouiller indiscrètement nos bagages, afin de nous ravir surtout les lettres que nous avions obtenues de votre Sainteté. Par une permission divine, leurs desseins furent pénétrés par nos amis, et la veille de notre départ, nous avons envoyé les lettres, qui parvinrent de la sorte à leur destination. Une heureuse traversée nous amena le lendemain sur les côtes de l'Angleterre. Avec nous s'était embar-

Retour de
Thomas à
Cantorbéry,
raconté par
lui-même.

qué par ordre du roi le doyen de Salisbury ¹. Ce n'est pas sans ré- pulsion et sans honte qu'il vit les hommes armés se précipiter vers notre navire, d'un air qui semblait annoncer les dernières violen- ces. Comprenant bien que ce serait un éternel déshonneur pour le roi, il se porte à leur rencontre et leur défend, au nom du roi lui- même, de nous causer aucun-tort ; il nous est alors permis de pren- dre terre. Le dépit et le mauvais vouloir des ennemis se manifestent par d'autres exigences ; mais le peuple accourt, les groupes se forment, acclamant notre retour, et les satellites sont réduits à l'impuissance. Nous nous acheminons vers Cantorbery, dont la population et le clergé nous accueillent avec les plus vives démon- strations de joie, bien que les intrus détiennent encore leurs titres usurpés. A peine sommes-nous entré dans notre Eglise que les officiers du roi viennent de sa part nous sommer d'absoudre les évêques excommuniés ou suspens, par la raison que les censures dont on les avait frappés rejaillissaient sur le monarque, et tendaient au renversement des Coutumes nationales ; à cette condition, ils nous promettent que nos suffragants se rendront aussitôt auprès de nous, disposés à nous obéir, « sauf l'honneur de la couronne. » Il est vrai que ce mandat ils le tenaient non du roi lui-même, mais de l'archevêque d'York, de l'évêque de Londres et de celui de Sa- lisbury. Nous répondons qu'une sentence portée par une autorité supérieure ne saurait être cassée par un juge inférieur, que nul homme n'a le droit d'infirmier les décrets du Saint-Siège ². »

Triumvirat
épiscopal.
Roger
d'York, son
ingratitude.

10 Après avoir rapporté les incidents qui se mêlent à la discus- sion et qui ne changent rien à l'alternative, le primat poursuit : « Ébranlés par notre réponse, comme des témoins nous l'ont appris, les évêques, consentaient à venir recevoir l'absolution, esti- mant enfin que les constitutions de l'Église étaient pour eux un plus sûr garant que celles du royaume ; mais l'homme ennemi, le

¹ C'est donc Jean d'Oxford que la clémence royale avait chargé de ramener Thomas dans son Eglise. Si le choix d'un tel conducteur cachait une in- tention, elle fut en partie trompée. JOAN. SARESBER. *Epist.* ccc ; *Patr. lat.* t. cxcix, c. 349.

² Codex Vatic. *S. Thomæ Cant. Epist.* v, 73.

perturbateur de l'ordre ecclésiastique, Roger d'York les en dissuada, leur conseillant d'aller plutôt trouver le vieux monarque qui les avait toujours protégés, et d'envoyer en même temps des émissaires au jeune roi, pour lui persuader que notre intention est de lui ravir la dignité royale. Dieu sait si nous avons de telles pensées ! Or, le chef de cette belle mission, c'est notre archidiacre. Les prélats que j'ai nommés plus haut ont déjà passé la mer allant circonvier le roi pour rallumer sa colère... » C'est par la jalousie et l'ambition déçue qu'on explique ordinairement le rôle si mystérieux et si terrible que l'archevêque d'York joua dans cette tragédie. L'explication n'est pas adéquate ; un pareil acharnement ne peut évidemment exister que par l'ingratitude ; et nous voyons en effet dans un document contemporain que cet homme devait tout à S. Thomas. Archidiacre à sa recommandation¹, il avait déshonoré cette dignité par les vices les plus infâmes et la plus atroce barbarie. Son avenir était perdu sans retour, son existence compromise ; espérant le relever, ou ne croyant pas à tant de scélératesse, le chancelier lui tendit encore la main, avec la téméraire confiance et l'espoir obstiné qui sont le tort permanent des grandes âmes. Nous avons déjà vu comment il en fut récompensé ; mais la récompense n'est pas complète, elle ira jusqu'au bout. Les impitoyables sycophantes, arrivés en Normandie et revenus à la cour, persistent dans leurs anciennes accusations ; ils représentaient incessamment le primat comme l'éternel perturbateur du royaume, le destructeur de tout bien, le persécuteur des évêques, l'ennemi personnel du roi. Ils n'eurent aucune peine à raviver une indignation d'autant plus enracinée qu'elle était gratuite. Devant tous les courtisans, elle se trahit à plusieurs reprises par cette fatale exclamation : « De tous les lâches qui mangent mon pain et possèdent ma faveur royale, pas un ne me délivrera donc de ce prêtre turbulent et perfide ! » Tombée de la bouche du tyran, la sanglante parole va traverser la mer.

¹ Au lieu d'*archidiaconus*, Jean de Salisbury prononce *archidiabolus*. « *No-vistis istum Caipham temporis nostri. Eratis in Anglia quando idem Caiphas tunc archidiabolus...* » *Epist.* cccv.

Fête de
Noël 1170.
Les bour-
reaux se
présentent.

11. Le saint archevêque avait repris possession de son Église depuis un mois environ. Dans cet intervalle, il s'était mis en chemin pour rendre visite et donner des explications au jeune roi son pupille et son élève qui résidait dans le château de Woodstok : un ordre péremptoire le contraignit à revenir sur ses pas et le confinait dans son diocèse. Il obéit sans réclamation ; les jours suivants, qu'il passa dans la prière et l'exercice des fontions sacrées, furent des jours d'inquiétude et de détresse. A chaque nouvel incident, il sentait augmenter l'orage. Ses provisions étaient interceptées, ses biens mis au pillage, ses serviteurs insultés et battus. Voilà dans quelles angoisses brille pour lui la fête de Noël, si pure et si joyeuse pour le commun des chrétiens ; il monte en chaire, et son sermon frappe les auditeurs par la beauté sereine du langage autant que par la véhémence des sentiments. L'émotion est au comble quand on l'entend déclarer à la fin qu'il ne tardera pas à mourir pour l'Église, que les hommes altérés de son sang vont bientôt le répandre, mais qu'ils n'ébranleront ni son dévouement de pasteur ni son autorité de pontife. Trois jours après, 28 décembre, arrivent secrètement dans le voisinage de Cantorbéry quatre chevaliers de noble origine, dont voici les noms : Reginald Fitzurse, Guillaume de Traci, Hugues de Moreville et Richard Breton. Ils sont réunis et tiennent conseil à Saltwood, résidence de la famille Broc. Le lendemain, vers deux heures de l'après-midi, ils envahissent, sans se faire annoncer, les appartements de l'archevêque, lui refusent le salut, et s'assoient insolemment devant lui. Prétendant avoir une commission royale, qu'ils n'exhibent pas, ils le somment d'absoudre sans conditions et sans retard les prélats excommuniés. L'archevêque répond que s'il a publié les lettres du Pape, c'est avec la permission du roi, qu'il n'absoudra les évêques, moins celui d'York, dont le cas est réservé spécialement au Souverain Pontife, qu'après avoir reçu leur serment de se soumettre à la décision de l'Église. Les chevaliers laissent alors éclater leur emportement ¹.

¹ Hist. Quadripart. III, 10 ; — STEPHANID. p. 76, 77 ; — GERVAS. p. 1414.

12. Circonstance singulière et qui cependant ne doit pas étonner, trois sur quatre étaient les hommes liges de Thomas, tous avaient reçu de lui quelque grâce. « Vu ce qui s'est passé jadis entre-nous, leur dit-il avec calme, je ne comprends pas que vous veniez me menacer dans ma propre demeure. — Nous ferons plus que menacer, » répliquent-ils en sortant. L'entourage du primat témoigne les plus vives alarmes; lui seul conserve son recueillement et sa tranquillité; pas un muscle de son noble vsiage ne trahit la plus légère appréhension¹. En ce moment, les voix des moines chantant les vêpres dans le chœur se font entendre; plusieurs sont frappés de cette pensée que l'église offrira plus de sécurité que la demeure épiscopale. Thomas hésite; il est entraîné par les pieuses instances de ses amis. Voyant fermer les portes aussitôt qu'il a franchi le seuil, il ordonne sur-le-champ qu'on les rouvre. Le temple de Dieu, dit-il, ne doit pas être fortifié comme une citadelle. » Il montait les degrés du chœur lorsque les chevaliers, armés de toutes pièces et suivis d'une douzaine de soldats, se précipitèrent dans l'église. La nuit approchant, il eût pu comme tant d'autres se dérober à la fureur des ennemis, se cacher dans les combles ou les souterrains du vaste édifice; il ne le voulut pas; il se porta plutôt à leur rencontre, accompagné d'Édouard Grim, dont le nom mérite d'être consigné dans l'histoire. Les assaillants crient: Où est le traître? Thomas ne répondit rien — Où est l'archevêque? dit alors l'un d'eux, Réginald Fitzurse. — Me voici, répond le saint; voici l'archevêque et non le traître. Reginald, tu n'as pas oublié mes bienfaits. Quelle est maintenant ton intention? — Obtenir justice ou l'exercer. — Si vous en voulez à ma vie, je la donne pour mon Dieu, pour le droit et l'Église. Je vous défends seulement de toucher à personne de mon peuple. — Qui ne reconnaît la parole de Jésus-Christ dans une circonstance absolument identique? — Meurs donc, puisque tu veux mourir! s'écrie l'assassin en lui portant un coup à la tête. Grim oppose courageusement son bras, qui est cassé, mais n'empêche pas son

Le saint Archevêque immolé dans sa cathédrale

¹ « In tanta se exhibebat constantia ut nec animus ejus pavore, nec corpus orrore concuti videretur » .

bien-aimé père de recevoir au front une grave blessure. Le sang coulant sur son visage, Thomas joint les mains, recommande son âme et la cause de l'Église à Dieu, à la Sainte Vierge, à Saint Denis, aux patrons de sa cathédrale; tourné vers ses meurtriers, sans exhaler une plainte, sans faire un mouvement, il reçoit un second coup d'épée, qui le jette sur les genoux; un troisième l'étend à terre, près de l'autel de S. Bennet. La partie supérieure du crâne est brisée; mettant le pied sur le cou de la victime, l'un des bourreaux en sous-ordre, Hugues de Horsea, fait jaillir la cervelle avec la pointe de son glaive et la répand sur le pavé¹.

Office de la
nuit. Éloge
funèbre.

13. Les meurtriers prennent la fuite, comme déjà poursuivis par le courroux du ciel et l'apparition de leur crime. Un moment dispersés par l'horreur et la crainte, les moines reviennent au chœur; ils passent la nuit entière à célébrer l'office des morts; mieux eussent convenu des chants de triomphe. L'historien à qui nous devons ces détails, ajoute qu'au retour de l'aurore, le martyr, étendu sur sa couche sanglante, leva la main et les bénit. Puis ils l'ensevelirent dans la crypte². Ainsi mourut, à l'âge de cinquante-trois ans, cet homme extraordinaire qui, sous un roi vraiment digne de ce nom, eût fait le bonheur de sa patrie, comme il restera la gloire du christianisme. Par sa mort triompha la cause pour laquelle il avait combattu. Nous n'avons pas à faire son éloge; ses plus illustres contemporains la font de concert. Sur sa tombe entr'ouverte, écoutons d'abord Pierre de Blois: « Il est décédé le pasteur de nos âmes, j'allais pleurer son trépas; mais

¹ GRIM. *apud Surium* p. 361, 362; — STEPHANID. p. 84-87; — Hist. Quadripart. III, 13-18; — MARTEN. *Thesaur. Anecd.* III, 1137.

² Voici son épitaphe :

« Annus millenus centenus septuagenus
Primus erat, primas quo ruit ense Thomas;
Quinta dies Natalis erat, flos orbis ab orbe
Pellitur, et fructus incipit esse poli. »

Il y a là, comme dans certains historiens, une apparente erreur de date. Nous en avons déjà donné la raison: c'est que dans beaucoup d'Églises, l'année commençait à la fête de Noël.

non, il n'a pas cessé d'être, il a seulement disparu, il nous précède. La mort par laquelle le Seigneur a glorifié son saint, n'est pas une mort véritable, c'est un sommeil : c'est le port après le naufrage, c'est la porte de la vie, c'est l'entrée dans l'heureux séjour de la patrie céleste, dans la puissance du Seigneur, dans l'abîme des clartés éternelles... Comme il emportait le riche trésor de ses vertus, la mort temporelle, cette reine déchue, cette vieille décrépète, toujours sur pied, querelleuse, processive, envieuse et rapace, s'est mise à fouiller ce trésor pour s'assurer s'il ne renfermait rien qui fût de son domaine. Le héros en passant lui ferme la bouche avec une poignée de poussière, et marche à ses immortelles destinées. A la vue de ce tribut qu'il a payé, le vulgaire va redisant encore : « Une bête cruelle a dévoré Joseph¹. » Mais la sanglante tunique n'était qu'un faux indice de mort. Joseph vit, Joseph gouverne l'Égypte tout entière.

14. « Il règne au ciel, celui dont le monde n'était pas digne ; en peu d'années, il a fourni la plus longue et la plus féconde carrière. O mon Dieu, vous avez rempli le désir de son cœur. Il avait milité sous vos enseignes ; jamais il n'avait dévié du droit et rude sentier, gardant intactes les paroles de votre bouche. Aussi fut-il appelé comme Aaron et chargé de donner à votre peuple la science du salut. Vous l'aviez investi du sacerdoce pour qu'il fût dans le troupeau guide et docteur, le miroir des fidèles, le modèle de la pénitence et de la sainteté. « Le Seigneur est le Dieu des sciences² ; » il l'avait comblé de ses dons ; sa sagesse brillait parmi les sages, sa bonté parmi les meilleurs, son humilité parmi les plus humbles, sa grandeur parmi les plus grands. Il était le héraut de la parole divine, la trompette évangélique, l'ami de l'Époux, la colonne de l'Église, le pied du boiteux, l'œil de l'aveugle, le père des orphelins, la lumière de la patrie, l'oïnt du Seigneur. Sa vie tout entière fut l'école de la vertu, une permanente leçon de sagesse et de modestie. Il était équitable dans ses jugements, habile dans son administration, réservé dans ses paroles, circonspect

Le secrétaire
du tyran
chante les
vertus et le
triomphe de
la victime.

¹ *Genes.* xxxvi.

² *Psalms.* cvi, 14.

dans le conseil, aussi sobre pour lui-même que magnifique et généreux pour les autres, ne se laissant jamais emporter, calme dans les injures, craintif dans la prospérité, inébranlable dans les revers, un ange dans une chair mortelle. Il fut la gloire des religieux, les délices du peuple; la terreur des princes, le dieu de Pharaon ¹... » Le pieux et savant archidiacre, après avoir ainsi loué le martyr, déplore une tentative faite par les moines de Cantorbéry pour donner immédiatement un successeur à Thomas, en dehors des évêques de la province. Il ne paraît pas que ce projet d'élection ait eu des suites déplorables. En y persistant, on eût jeté l'Église de Cantorbéry et toute l'Angleterre dans de nouvelles convulsions.

§ III. IMPRESSION CAUSÉE PAR LA MORT DU SAINT.

Henri II à la
nouvelle de
cette mort.
Lettre au
Pape
d'Arnoulf de
Lisieux.

15. La nouvelle des grands malheurs se répand avec une rapidité si mystérieuse, qu'elle semble les précéder, au lieu de les suivre ; on pourrait l'appeler l'ombre des événements qui viennent : notre ombre marche devant nous quand nous marchons en sens inverse du soleil. Ainsi se répandit dans toute l'Europe la sanglante catastrophe de Cantorbéry. L'admiration pour la victime égalait à peine l'horreur qu'on ressentait pour les meurtriers. Un long cri d'indignation et de vengeance retentit chez toutes les nations, et l'Église entière se leva pour acclamer le martyr. Tous les historiens racontent l'impression que cette nouvelle produisit sur Henri II. Nous n'imiterons pas cet exemple, il n'en est pas besoin, puisque nous avons le récit d'un témoin oculaire, nous dirions presque d'un acteur dans cette lugubre scène ; c'est Arnoulf de Lisieux. Son attitude antérieure donne un poignant intérêt à sa situation présente. Voici ce qu'il écrivit immédiatement au Souverain Pontife : « Comme nous étions réunis autour de notre roi, pour traiter des importantes affaires de l'Église et de l'Etat, on vint tout à coup nous apprendre ce qui s'était passé dans la primatiale de l'Angle-

¹ PETR. BLES. *Epist.* XXVII.

terre. L'assemblée resta muette de stupeur, les délibérations cessèrent pour faire place aux gémissements. Quelques ennemis de l'archevêque, dont le ressentiment *excité par de nombreuses vexations*¹ était poussé jusqu'au délire, n'ont pas craint de porter la main sur la personne sacrée de l'archevêque et l'ont cruellement mis à mort. Le monarque ne pouvait pas ignorer longtemps une chose ou visiblement on avait eu l'intention de servir son pouvoir et de venger sa querelle. Dès les premiers mots qu'il entendit, oubliant sa dignité royale, il poussa des cris déchirants et répandit un torrent de larmes. On voyait en lui, non plus le prince, mais l'ami désespéré. Parfois il gardait un morne silence, puis ses lamentations recommençaient avec une sorte de frénésie. Trois jours durant, il se tint renfermé dans sa chambre, n'acceptant aucune consolation, repoussant toute nourriture.

16. Ce chagrin obstiné semblait devoir le conduire à sa perte. La cour était ensevelie dans un double deuil; pleurant l'archevêque, nous tremblions pour la vie du roi : la mort de l'un n'allait-elle pas entraîner celle de l'autre ? Aux plaintes de ses amis, aux représentations des évêques, il répondit que les auteurs et les complices de ce forfait s'étaient promis sans doute l'impunité par suite de ses téméraires confidences ; qu'on ne manquerait pas de flétrir à jamais son nom et d'anéantir sa gloire, en l'accusant d'avoir été le promoteur du complot, ou de n'en avoir pas au moins ignoré l'exécution. Mais il prenait le Seigneur à témoin, il jurait sur son âme qu'il n'avait nullement trempé dans cette horrible tragédie. Tout au plus était-il coupable d'avoir laissé croire que dans les derniers temps son amitié n'était plus la même pour le malheureux primat. Là-dessus il déclarait se soumettre absolument au jugement de l'Eglise, et s'interdire toute réclamation contre la sentence qu'elle prononcerait pour son bien. Dès que l'état du prince permit la

Stupeur du tyran. Sa tristesse exagérée. sa terreur sincère.

¹ « Crebris exacerbationibus ad iracundiam et amentiam provocati. » La victime n'était donc pas absolument innocente de sa propre mort, ni les bourreaux n'étaient pas sans quelque excuse ! Une telle observation suffit pour peindre un homme et le stigmatiser. Ce dernier verbe, plusieurs le jugeront excessif peut-être ; je ne le retire pas.

réunion du conseil, on résolut d'une voix unanime de tout abandonner à la sagesse, aussi bien qu'à l'autorité du Siège Apostolique, en qui réside, la foi nous l'apprend, la plénitude du conseil et de la puissance. C'est à ce tribunal que le roi plaidera sa cause par de légitimes raisons et selon les lois canoniques. Nous vous supplions donc de décerner contre les véritables auteurs du crime le châtement qu'ils ont mérité, mais de sauvegarder la position et de maintenir les droits de l'innocence¹. » Voilà bien Arnoulf : l'homme des centres, comme on dirait aujourd'hui, flottant de droite à gauche, cherchant à tout concilier, les intérêts et les principes ; esprit élevé, caractère faible ; plein de respect et de dévouement pour le chef suprême de l'Eglise, ménageant à l'excès celui de sa nation ; ne comprenant qu'en théorie et n'adoptant qu'en paroles les magnanimes desseins, les résolutions énergiques. A ses yeux, le roi ne saurait être coupable, le martyr l'était d'avoir provoqué ses ennemis par d'inutiles et téméraires exigences. La douleur manifestée par Henri, beaucoup la regardèrent, sinon comme une hypocrisie, du moins comme une exagération évidente. Si le regret manquait de sincérité, la peur était complètement sincère. Observons que ce dernier sentiment est le seul exprimé par le prince ; ses complaisants apologistes n'en disent rien.

Éloge du
martyr par
Jean de
Salisbury.

17. Écoutons maintenant sur ce même sujet un tout autre caractère, Jean de Salisbury. Il écrit en ces termes à l'évêque de Poitiers : « Un saint archevêque, un primat éminent, un légat du Siège Apostolique, un juge rempli d'équité, toujours incorruptible, ne regardant jamais aux personnes, inaccessible aux présents, cet inébranlable défenseur des libertés de l'Eglise, cette tour dressée devant Jérusalem et faisant face à Damas, ce rude marteau du schisme et de l'hérésie, ce doux consolateur des pauvres et des affligés, vient de tomber sous les coups sacrilèges des impies. Si la cause fait le martyr, comme nul homme sage n'en saurait douter, quoi de plus juste, quoi de plus saint que la cause pour laquelle il est mort ? Il méprisa les richesses et toute la gloire du

¹ ARNULF. LEXOV. *Epist.* 55. *Patr. lat.* tom. cci, col. 83, 84.

monde. A son amour pour Jésus-Christ il immola toutes ses affections humaines, il subit l'exil, il en accepta les privations et les amertumes, non-seulement pour lui-même, mais encore pour les siens. Pour la défense de la loi divine, pour la destruction des abus introduits par le despotisme, il combattit jusqu'au trépas. Sept années de tribulations continuelles et d'atroces calomnies n'avaient pu venir à bout de son courage : il le montra tout entier sous le glaive des bourreaux. Marchant d'un pas assuré dans la voie royale, il a retracé de nos jours l'exemple du Sauveur et des Apôtres. Les rigueurs de la fortune ne l'ont pas plus terrassé que ses faveurs ne l'avaient amolli. Remarquez le théâtre de son immolation : une église, et la plus vénérée, la première du royaume, sur le marchepied de l'autel, entre les mains de ses religieux et de ses prêtres. Depuis longtemps il s'était offert comme une hostie vivante, pure, agréable à Dieu ; par ses incessantes prières, ses veilles prolongées, le jeûne, la discipline et le cilice, il mortifiait sa chair ; il était constamment à l'école du martyre. Cet autel où le pontife consacrait le corps et le sang de l'Auguste Victime, il a fini par l'arroser de son propre sang. Le maître fut crucifié hors des portes de la ville, avant le saint jour du Sabbat, après un jugement inique sans doute, mais enfin après un jugement ; c'étaient des idôlâtres, des hommes qui ne connaissaient point le Seigneur, les aveugles instruments de l'autorité publique, qui le mirent à mort : le disciple a succombé dans l'enceinte de la ville et de l'église elle-même, dans la plus belle des solennités.

18. « Les princes des prêtres sont regardés comme ayant encore une fois tout disposé pour le crime ; mais leur méchanceté l'emportait d'autant plus sur celle d'Anne et de Caïphe, qu'ils avaient mieux pris leurs précautions pour que la victime n'eût pas le moyen de répondre aux accusations, ne vît pas la face du président, ne fût couverte ni par la sainteté du lieu, ni par celle du temps, ni par celle de son caractère, ni par les garanties d'une paix stipulée la veille ; ils l'ont livré, non à des hommes plongés dans les ténèbres du paganisme, non à des étrangers, mais aux enfants du même peuple, professant

Conduite de
certains
évêques.
Miracles
opérés sur la
tombe du
saint.

la même religion et qui devaient au saint primat, ne fût-ce que par reconnaissance, une inviolable amitié... Pour les fidèles il n'est pas douteux que Dieu ne convertisse ou ne brise les instigateurs et les exécuteurs d'un pareil sacrilège. » Un peu plus loin l'auteur parle des miracles sans nombre qui s'opèrent chaque jour au tombeau du martyr, des cruelles angoisses où ces faits importuns jettent ses ennemis, des mesures prises et des efforts déployés pour en interdire la publication, ne pouvant interdire les miracles mêmes¹. « Mais c'est en vain que l'homme désire cacher ce que Dieu veut rendre manifeste ; le retentissement est d'autant plus grand que les impies s'appliquent davantage à l'arrêter... Sur le parvis du sanctuaire, à la place même où le généreux primat est tombé, où sa dépouille mortelle a passé la nuit en face du grand autel, avant son inhumation, et sur sa tombe, les paralytiques sont guéris, les aveugles recouvrent la vue, les sourds entendent, les muets parlent, les possédés du démon sont délivrés, les pécheurs se convertissent. Je n'entre pas dans les détails, comme cela me serait facile, ayant vu de mes propres yeux ces étonnants prodiges². »

Lettre de
Louis VII
au pape
Alexandre.

19. Dès qu'il eut appris la mort de Thomas, le roi de France dépêchait des ambassadeurs choisis parmi les exilés au Souverain Pontife avec la lettre qui suit : « Il se place en dehors de la nature humaine, il renie ses devoirs les plus sacrés, le fils qui n'a pas souci de l'honneur de sa mère ; il oublie les bienfaits du Créateur, celui qui ne ressent pas les outrages dont la sainte Eglise est l'objet. Voici bien le moment de compatir à ses souffrances ; ce n'est pas une douleur accoutumée que doit exciter en nous une cruauté sans exemple. En frappant le serviteur de Dieu, le glaive des méchants a pénétré dans la pupille même de notre divin Sauveur, éteignant ainsi d'une manière plus lâche encore que barbare, le flambeau de la chrétienté. Que la justice donc s'arme de toutes ses rigueurs, que l'épée de saint Pierre soit promptement dégainée, pour venger le martyr de Cantorbéry ; son sang crie vengeance,

¹ Nous avons vu de nos jours le pouvoir des miracles mis au ban de l'opinion, traqué par la police gouvernementale ; et nous savons avec quel succès.

² JOAN. SAREBER. *Epist.* 304 ; *Patr. lat.* tom. cxcix, col. 355 et seq.

non pas tant en son nom qu'au nom de l'Eglise universelle. On nous apprend déjà qu'au tombeau de l'invincible athlète, les prodiges se multipliaient, attestant le pouvoir et proclamant la gloire de Dieu. Les porteurs de nos présentes lettres, maintenant orphelins, exposeront à votre Sainteté toute la suite de cette lamentable affaire ; daignez accorder à leur sincère déposition le même accueil et la même confiance que vous nous accorderiez¹. » Alexandre recevait simultanément des lettres analogues du comte de Blois et de l'archevêque de Sens, légat alors du Siège Apostolique².

20. Henri II, pressé par la peur et la conscience, ne perdait pas non plus le temps ; il envoyait à Rome une ambassade, avec la lettre de l'évêque de Lisieux ; une autre l'avait précédée de quelques jours à peine, allant implorer, de la part de l'archevêque d'York et de ses collègues, la levée de l'excommunication. L'un des émissaires royaux écrit de Rome à l'archidiacre de Poitiers : « Je crois que l'ambassade arrivée la première aurait obtenu ce qu'elle venait solliciter, n'était survenu le bruit du meurtre de l'archevêque ; cela remit tout en question et présenta les choses sous un lugubre aspect. Le seigneur apostolique en fut tellement troublé qu'il se renferma dans le silence et la solitude pendant près de huit jours, au point que les siens eux-mêmes ne pouvaient l'entretenir. Défense est faite à n'importe quel anglais de paraître en sa présence. Toutes leurs négociations sont dès lors arrêtées. Nous déclarions à qui voulait nous entendre que le roi n'avait en aucune façon ordonné ni permis la mort du primat d'Angleterre. Qu'il en fût indirectement la cause, que les meurtriers se fussent autorisés des propos échappés à la colère, on ne le niait pas³. » Dans une lettre directement adressée par les ambassadeurs au roi lui-même, après avoir raconté les difficultés, les retards et les périls du voyage à travers le nord de l'Italie, ils exposent ainsi leurs démarches à Rome : « Quand nous allâmes au palais, le Pape nous en fit inter-

Ambassade
du roi d'An-
gleterre.

¹ Cod. Vatic. *Epist.* v, 78.

² Ibid. *Epist.* v, 48, 80, 82 et 83.

³ Cod. Vatic. *Epist.* v, 79.

dire la porte ; il refusa de nous voir, bien loin de nous admettre à lui baiser les pieds. La plupart des cardinaux osaient à peine nous adresser la parole. Accablés de tristesse et d'anxiété, nous conjurions ceux qui nous ont témoigné le plus d'affection de ne point nous abandonner dans une situation aussi critique, de nous obtenir à tout prix une courte audience. Enfin deux seuls furent reçus, l'Abbé de Wallace et l'archidiacre de Lisieux, qu'on regardait comme moins engagés dans cette affaire. Aussitôt que, pour exprimer votre respect et votre dévouement filial à l'égard de l'Eglise Romaine, ils prononcèrent votre nom, toute la curie s'écria : Silence, silence ! — Ce nom ne devait pas résonner aux oreilles du Pontife. Et l'audience ne put continuer ; sur le soir on essaya de la reprendre, afin de vous justifier, mais sans résultat appréciable.

Excommuni-
cation générale pronon-
cée par le
Pape contre
les meur-
triers de
Thomas.

21. « Le Jeudi Saint approchait ; c'est le jour où, selon les traditions romaines, le Pape a coutume de prononcer les absolutions et les excommunications publiques. Persuadés qu'on allait fulminer contre vous et votre royaume, vu les longues délibérations qui avaient précédé toujours dans ce sens, nous consultâmes les membres du Sacré-Collège les plus favorables à votre majesté, les suppliant avec toutes sortes d'instances de ne point nous cacher les intentions du Souverain Pontife et ce qu'il allait décider à notre égard. Leur réponse ne nous annonçait rien que de sinistre ; leurs gémissements ne nous permettaient plus de douter que l'immuable résolution du Pape ne fût de vous excommunier nommément et de jeter l'interdit sur toutes vos terres de l'un et de l'autre côté de la mer, comme aussi de confirmer la sentence déjà portée contre les évêques. Dans une telle extrémité, pour conjurer le désastre immédiatement suspendu sur votre tête et votre royaume, après avoir tenu conseil devant quelques cardinaux, nous n'avons pas craint de nous exposer nous-mêmes, en faisant savoir au Pape que nous avions reçu de vous le mandat de jurer en sa présence que vous obéirez de tout point à ses décisions, et que vous viendrez le jurer à votre tour. Le jour formidable étant venu, nous avons été tous mandés au consistoire, et tous nous avons prêté le même ser-

ment. Cela n'a pas empêché le Pontife d'excommunier en général les meurtriers de l'archevêque de Cantorbéry, tous ceux qui leur auraient donné conseil, aide ou simple assentiment, tous ceux encore qui les recevraient sciemment dans leurs domaines ou leur accorderaient une protection quelconque ¹. » Si le coup n'atteignait pas directement Henri II, de la part d'Alexandre il ne pouvait qu'être différé, sa prudence et sa modération n'ayant jamais pour effet d'éteindre absolument sa vigueur apostolique. Voici comment l'un des biographes de saint Thomas explique ce délai : « Comme la confession, qui ne saurait prescrire, ne doit ni ne peut se faire par intermédiaire ; comme l'aveu personnel a d'autant plus d'efficacité qu'il excite davantage le repentir et la dévotion, le pape Alexandre désigna deux légats *a latere* pour aller traiter cette affaire sur place, les cardinaux Théodin, du titre de Saint-Vital, et Albert, du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, chancelier de l'Eglise, hommes éminents et par leur science et par leur sainteté. » Nous les verrons bientôt à l'œuvre ².

22. Une autre légation avait précédé celle-là cette année même, avant qu'on eût appris la mort sanglante de Thomas ; sa mission était de contraindre par les censures ecclésiastiques le monarque anglais à tenir les promesses dont il se désistait comme toujours sans respect pour son honneur et sa parole. Roger du Mont nous dit en peu de mots quels étaient les légats et quels subterfuges employa le prince pour éluder leur autorité : « Vinrent alors en Normandie des cardinaux légats envoyés par le pape Alexandre ; c'étaient Gratien et Vivian, déjà connus pour avoir été chargés d'une semblable légation. Ils causèrent au roi d'Angleterre bien des inquiétudes, disposés qu'ils se montraient à lancer l'anathème sur sa personne et ses états. Pour détourner la foudre dont il se sentait menacé, Henri se hâta d'en appeler au Souverain Pontife ; il obtenait par cet appel un moment de répit. Ce n'était là qu'une sécurité précaire ; les complications survenues lui faisant craindre, non sans raison, de plus terribles orages, il quitta brusquement la

Légation
antérieure à
la mort du
martyr.
Henri
l'évite. Son
expédition
en Irlande.

¹ Cod. Vatic. *Epist.* v, 84.

² W. NEWBRIG. *Hist. Angl.* II, 25.

Normandie et se rendit en Angleterre ; mais avant de partir il avait donné l'ordre à ses officiers d'arrêter au passage quiconque porterait un Bref ou rescrit venant de Rome, n'importe la condition et rang de celui qui tenterait l'entreprise. » Comme si toutes ces précautions ne pouvaient encore le rassurer, il ne séjourna pas longtemps en Angleterre. A la tête de cent cinquante vaisseaux, il cingla vers l'Irlande, dont il méditait la conquête depuis plusieurs années. On n'a pas oublié qu'il avait déjà communiqué ce dessein au pape Adrien IV, en lui disant qu'il se proposait avant tout d'étendre les possessions de l'Eglise Romaine, et les revenus du Denier de saint Pierre¹. L'expédition était donc préparée ; la coïncidence n'en est cependant pas moins remarquable, après tant de retards accumulés. A quelle occasion, sous quels prétextes, par quels instruments, dans quelles circonstances, à travers quelles sanglantes péripéties, fut réalisée cette conquête, nous n'avons pas à le dire ici ; de telles choses appartiennent à l'histoire profane, c'est affaire surtout aux historiens nationaux. Ils racontent avec autant de détails que d'éloges comment l'habile Plantagenet, mettant à profit les ambitions étrangères et les discordes intestines, se posant en civilisateur au milieu de la commune barbarie, sut ajouter à ses titres de roi d'Angleterre, de duc de Normandie, d'Aquitaine et d'Anjou, celui de lord d'Irlande.

Concile de
Cashell.
Principaux
canons.

23. Il faudra des années pour assurer et compléter cette nouvelle possession ; mais le 12 novembre de cette année 1171, il faisait son entrée solennelle à Dublin, réputée déjà la capitale de la « verte Erin », où des princes indigènes, courant au-devant de la servitude, venaient d'improviser pour le recevoir un admirable palais de bois, seul genre de construction jusqu'alors usité dans l'île. Aussitôt après le débarquement du roi, les évêques d'Irlande, étonnés de ses rapides succès, regardant l'invasion comme le châtement providentiel des péchés de leurs peuples, après s'être réunis une première fois dans la métropole d'Armagh, tinrent un synode à Cashell, pour procéder à la réforme des mœurs et de la discipline. Ils commen-

¹ JOAN. SAMBERG. *Metalog.* IV, 42.

chèrent par reconnaître et signer la souveraineté du conquérant, qui lui-même déclarait n'être venu que pour établir la réforme. Les canons dressés ensuite par eux prohibaient la polygamie et l'inceste, ordonnaient que le baptême serait désormais administré par les prêtres dans l'église, non par les laïques dans leurs maisons ; le clergé fut soustrait aux exactions des chefs temporels ; on régla le paiement de la dîme et le chant de l'office divin ; on déterminina les formes sous lesquelles les mourants pourraient disposer de leurs biens ; on pourvut à ce que la sépulture des morts s'accomplît avec décence¹. Ces décrets et plusieurs autres nous laissent entrevoir le relâchement et le désordre qui s'étaient introduits dans la nation depuis saint Patrick son apôtre et saint Malachie son incomparable réformateur. L'âge et la maladie avaient empêché l'archevêque d'Armagh, primat de toute l'Irlande, vieillard révérend pour sa sainteté, d'assister au concile ; mais quelque temps après il put visiter le roi dans sa nouvelle capitale. L'apparition du vénérable prélat étonna les courtisans, plus encore par la simplicité de ses habitudes que par la majesté de son extérieur ; il était suivi d'une vache blanche, sa compagne assidue, disait-il, et sa mère nourricière ; car il ne vivait guère que de lait. Ce digne successeur de Malachie O'Margan mourut dans sa quatre-vingt-septième année, laissant à son tour la réputation d'un saint². Henri se proposait de passer l'été suivant dans l'île, afin de la parcourir et de la soumettre entièrement. Telle était la raison avouée ; dans le fond de son âme, il était retenu par la pensée que de loin il éviterait avec plus de certitude ou subirait avec moins de déshonneur les foudres pontificales.

¹ GIRALDUS CAMBR. *Hibern. Expugn.* Lib. I, cap. 33 ; — HOVEDEN. part. II, pag. 527 ; — LABB. *conc.* tom. X. Ce dernier auteur commet une légère erreur de date en renvoyant le concile de Cashell à l'année suivante ; mais peut-être ce n'est là qu'une faute d'impression ou de copie.

² « Vir virgineâ puritate et cordis munditiâ coram Deo et hominibus gloriosus, in senectute bonâ sanctissime obiit. » GIRALD. *Ibid.* pag. 776.

§ IV. CANONISATION DE S. THOMAS BECKET.

Retour
précipité du
roi. Son
serment à la
conférence
d'Avran-
ches.

24. Durant cinq mois aucun vaisseau venant d'Angleterre ou de Normandie n'avait touché les côtés de l'Irlande. Cette absence de communications ne pouvait pas toujours s'expliquer par les vents et les tourmentes; les terreurs secrètes du tyran en étaient visiblement la cause. Il avait beau faire cependant; la position religieuse devenait chaque jour plus critique et n'était pas sans péril pour l'autorité royale. Vers la fin de mars 1172, il donna l'ordre du départ, mit à la voile, traversa rapidement l'Angleterre, franchit le détroit et débarqua dans ses possessions continentales. Lorsque le roi Louis, qui le croyait encore à Dublin, apprit qu'il était aux frontières de son royaume, il s'écria : Mon cousin d'Angleterre ne voyage ni sur un cheval ni sur un navire; il vole comme un oiseau. — Les nouveaux légats d'Alexandre, Albert et Théodin, se trouvaient en Normandie¹. Une première fois ils s'abouchèrent avec Henri dans la petite ville de Gournay; la rencontre fut pacifique et même cordiale. On se rendit le lendemain à Savigny où l'archevêque de Rouen, tous les évêques de la province et beaucoup de grands seigneurs s'étaient réunis. On y traita longtemps des conditions de la paix; mais, quand les légats formulèrent leur demande, précisant l'objet de leur mission, quand vint l'heure de ratifier le serment promis à Rome par les ambassadeurs du roi, celui-ci se leva transporté de colère et dit aux cardinaux : Je reviens en Irlande, où les occupations ne me manquent pas; vous parcourrez tranquillement mes terres, comme vous l'entendrez; remplissez votre légation d'après les ordres que vous avez reçus. — Cela dit, il quitta l'assemblée. D'autres sortirent à son exemple. Les cardinaux n'en continuèrent pas moins leur délibération; ils rappelèrent Arnoulf de Lisieux, Jean de Poitiers et Joscelin de Salisbury. Avec le concours de ces évêques, il fut décidé qu'une seconde réunion aurait lieu le vendredi suivant dans la ville d'Avran-

¹ *Acta Alexand. Sum. Pont.* ad ann. 1172.

ches. Le roi s'y rendit et parut un autre homme ; il accepta sans réclamation tout ce qui lui fut imposé de la part du Souverain Pontife. Il voulut même que son fils Henri, l'héritier reconnu de sa couronne et qui portait déjà le titre de roi, fût présent et jurât comme le père. On renvoya donc la séance au dimanche suivant ; c'était le dimanche avant l'Ascension. Le monarque alors, en audience publique, entouré de ses barons, étendant la main sur le Livre sacré des Evangiles, jura solennellement qu'il n'avait ni commandé ni désiré la mort de l'archevêque, qu'à la nouvelle de cette mort il avait ressenti plus de tristesse que de joie, qu'il n'avait jamais autant pleuré son père où sa mère. Il jura de plus qu'il accomplirait avec une entière soumission la pénitence qui lui serait enjointe par les cardinaux, comprenant bien, ajouta-t-il, qu'il était la cause de ce meurtre impie, les auteurs, ses amis et ses familiers, n'ayant eu d'autre mobile que le désir de le venger, ni d'autre excitation que ses téméraires paroles.

25. Après ce serment et ces explications dont la loyauté ne sem- blait pas douteuse, voici ce qui lui fut prescrit par les légats : 1° Il enverrait deux cents soldats dans la Terre Sainte, à la disposition des Templiers, et les entretiendrait à ses frais pendant une année entière, donnant à chacun trois cents pièces d'or ; 2° Il renoncerait aux iniques et funestes statuts de Clarendon, ainsi qu'aux perverses coutumes introduites de son vivant au détriment de l'Eglise, et soumettrait à l'autorité du Pape celles qui pouvaient exister avant lui ; 3° Il restituerait à l'Eglise de Cantorbéry l'intégralité de ses biens et de ses privilèges, la rétablissant dans l'état où elle se trouvait avant les malheureuses dissensions, et rendrait ses bonnes grâces, avec toutes leurs possessions anciennes, aux amis de Thomas ; 4° Lui-même était obligé de partir pour la Terre Sainte et d'y servir pendant trois ans, s'il n'en était dispensé par le Pape, ou bien d'aller pendant un temps égal combattre les infidèles en Espagne. A cela furent ajoutés en secret des jeûnes, des aumônes et d'autres œuvres pies rentrant dans le domaine de la pénitence privée. Le roi donna son assentiment à tout de la manière la plus humble et la plus spontanée. — Seigneurs légats,

Obligations imposées au roi. Ses promesses, son absolution. Claus spéciale.

s'écria-t-il ensuite, mon corps est dans vos mains ; quoi que vous m'ordonniez , le pèlerinage de Rome, celui de Jérusalem ou de Saint-Jacques, je suis prêt à vous obéir, j'en donne ma parole royale. — Une telle protestation émut jusqu'aux larmes toute l'assemblée. Après cela, les représentants du Saint-Siège menèrent le pénitent hors des portes de l'Eglise ; il se mit alors à genoux, reçut l'absolution et fut introduit dans l'enceinte sacrée, sans avoir été soumis à la peine de la spoliation ou des verges. Comme il était à désirer qu'on ne pût douter dans le royaume de France des faits qui venaient de s'accomplir, le roi consentit à renouveler ses promesses deux jours après dans la ville de Caen, en présence de l'archevêque de Tours et des évêques de sa province. Le serment fut rédigé par écrit, scellé du grand sceau d'Angleterre et transmis par les légats au Souverain Pontife, pour être conservé dans les archives du Vatican¹. Une clause d'abord gardée secrète, dont quelques historiens ont voulu douter, mais qui n'en a pas moins tous les caractères de la certitude historique, était ainsi formulée : « Moi le roi et mon fils aîné, roi lui-même, jurons tenir du seigneur pape Alexandre et de ses légitimes successeurs la possession de notre royaume ; nous contractons le perpétuel engagement, pour nous et nos successeurs, de ne nous regarder comme rois d'Angleterre qu'à la condition d'être reconnus par eux comme rois chrétiens et catholiques. » Cet acte n'allait pas tarder à devenir public ; dès ce moment la couronne britannique, sans rien perdre de son éclat, était devenue un fief du Siège Apostolique ; elle s'affermissait et se relevait, au contraire, par une telle subordination.

Concile provincial d'Avranches. Reliques de S. Thomas.

26. Quelques mois plus tard, le V des calendes d'octobre, 27 septembre, se réunirent en concile dans l'église de S. André de cette même ville d'Avranches, sous la présidence des légats, l'archevêque Rotrou de Rouen, tous les évêques et les abbés de la Normandie ; et pour la troisième fois l'intraitable, l'orgueilleux Plantagenet acceptait la pénitence et prêtait le serment exigé, renonçant aux

¹ *Acta Sum. Pontif. Alexand. III ad annum 1172.*

coutumes, cause de si longs débats, rendant à l'Eglise la liberté de ses communications et le plein exercice de son autorité. C'était le triomphe du martyr ; ce que n'avaient pu les plus sages conseils, les résistances les plus opiniâtres, les périls de l'Etat, l'intérêt des peuples, sept ans d'exil, le sang d'un homme venait de le réaliser. Les représentants du Pape lui transmirent cet heureux dénouement ¹ ; Alexandre dans une prompte réponse leur ordonna de faire procéder à la réconciliation de l'église de Cantorbéry, sans qu'il fût besoin d'en renouveler la consécration ; et les cardinaux délégués se hâtèrent de communiquer cet ordre avec leurs pouvoirs au clergé de la primatie ². N'oublions pas de signaler en passant les canons disciplinaires décrétés au concile provincial d'Avranches. La plupart n'était qu'une réédition des mesures adoptées par les conciles antérieurs : Défense de préposer des adolescents aux bénéfices qui portaient charge d'âmes ; d'admettre aux fonctions sacrées les fils des clérogames ; d'abandonner à des laïques une partie des oblations faites aux églises ; d'ordonner des prêtres sans titre assuré ; d'affermir les églises pour un prix annuel ; de permettre au mari d'entrer en religion, la femme demeurant dans le siècle, et réciproquement ; aux juges ecclésiastiques de passer aux tribunaux séculiers, sans peine d'être privés de leurs anciens bénéfices. Certains revenus attachés aux fonctions sacerdotales furent discutés dans cette même assemblée, mais sans qu'on pût arriver à l'entente sur ce point délicat. On y revint aussi sans succès sur la question de prééminence entre l'archevêché de Tours et celui de Dol. Le concile se sépara sans la résoudre ; elle sera résolue par l'avenir. En retournant à Rome, les légats emportèrent avec eux de précieuses reliques du nouveau martyr : une partie des cervelles recueillies par les religieux sur le parvis du sanctuaire, et la tunique imprégnée de son sang ; le pieux trésor fut déposé dans la basilique de S^{te} Marie Majeure.

27. La glorieuse réaction qui s'opérait en faveur de l'immortel archevêque, dans les rangs surtout de ses anciens persécuteurs,

L'héritage
d'un grand
homme.

¹ Codex Vatic. *Epist.* v, 89.

² *Ibid.* *Epist.* v, 95, 96.

s'étendit à tous ceux qui l'avaient approché pendant sa vie. Citons quelques exemples : Ce clerc nommé Lombard à raison de son origine et que Thomas, appréciant ses vertus et son érudition, avait admis dans la plus grande intimité, fut fait cardinal de l'Eglise Romaine, et bientôt après archevêque de Bénévent. Jean de Salisbury, cet ami fidèle, cet inséparable compagnon de l'exil, fut élevé au siège épiscopal de Chartres, et ne cessa d'attribuer son élection, non à ses propres mérites, mais uniquement à ceux du glorieux martyr. Un anglais non moins fidèle, quoique moins connu, devint évêque d'Héreford. Deux anglais encore, Gérard et Gilbert, furent faits évêques dans leur patrie. Pendant l'exil même, l'anglais Raoul fut nommé doyen du chapitre de Reims. Le milanais Hubert occupa d'abord le siège métropolitain de sa ville natale, pour monter plus tard à celui de S. Pierre sous le nom d'Urbain III. Nous ne pouvons pas suivre dans toutes ses ramifications l'héritage laissé sur la terre par le saint que le pape Alexandre ne va pas tarder à placer sur les autels, mais que la voix des miracles et l'admiration universelle des chrétiens semblent avoir canonisé d'avance. Un exilé devait recevoir d'un autre exilé les honneurs suprêmes. La folie intermittente des Romains tenait le Pontife éloigné de son Eglise. Il s'était retiré dans la Campanie, attendant que son peuple revint à la raison et que des jours meilleurs fussent accordés à Rome ; ce qui ne tarda pas ¹.

Les meurtriers de S. Thomas aux pieds du Pape. Leur pénitence et leur mort.

28. C'est à Rome que les meurtriers de S. Thomas vinrent se jeter aux pieds du Souverain Pontife. Le sang versé, comme effrayés d'eux-mêmes ils s'étaient retirés sur une côte éloignée de l'Angleterre et se tenaient enfermés dans le château de l'un d'eux. Ils étaient abandonnés par les hommes ; pas un n'osait les approcher, de peur d'encourir l'anathème. Les animaux même semblaient les fuir ; on rapporte que les chiens refusaient de leurs mains toute nourriture, bien qu'affamés. Une seule consolation restait aux maudits, celle d'implorer la miséricorde de celui qu'ils avaient frappé sans pitié. Une lucur d'espérance brille encore à leurs yeux

¹ JOAN. DE CECCANO, *Chron.* ad annum 1172 ; — SIGONIUS, *Reg. Ital.* lib. xiv.

dans leur morne solitude ; ils iront au Vicaire de Jésus-Christ, et les voilà partis pour la ville éternelle, la ville du pardon et de la vérité. Alexandre leur ordonne, en expiation de leur sacrilège forfait, d'aller en Palestine visiter les lieux saints, arroser de leurs larmes cette terre qui fut arrosée du sang d'un Dieu. Comme ils traversaient la Calabre, Guillaume de Traci, celui des quatre qu'on estimait avoir été le chef de la conspiration, et qui bien certainement avait porté le coup mortel, imagina quelque raison de s'arrêter à Cosenze ; une affreuse maladie le força d'y rester, tandis que ses compagnons continuaient leur pèlerinage. On eût dit que le Très-Haut voulait manifester sa justice aux peuples de l'Occident. Les chairs du malheureux tombèrent en putréfaction, et dans l'excès de sa souffrance lui-même les déchirait avec une sorte de rage, au point de laisser à nu les os et les nerfs ; il ne cessa de répéter le nom de sa victime jusqu'à son dernier soupir. C'est ce que l'évêque de Cosenze crut devoir porter à la connaissance des fidèles, comme on le voit dans la Vie quadripartite du saint Martyr, et comme l'attestent aussi la plupart des historiens. Les trois autres meurtriers, arrivés en Orient, se renfermèrent dans un lieu nommé la Montagne Noire pour le reste de leur vie, qui ne dépassa pour aucun la troisième année. Ils avaient donné l'exemple de la plus sincère pénitence ; et, pénitents encore après leur mort, ils furent ensevelis devant la porte de l'église. Sur leur tombeau fut gravée cette simple inscription : « Ici reposent les infortunés qui martyrisèrent le bienheureux Thomas, archevêque de Cantorbéry. »

29. L'Angleterre et la France s'agitaient pour obtenir sa canonisation. Pierre de Blois, le secrétaire d'Henri II, l'a chantée ainsi d'avance : « Angleterre, réjouis-toi ; peuples de l'Occident, soyez dans l'allégresse ; le Seigneur nous a visités du haut des cieus. L'Inde et toutes les contrées orientales se glorifiaient de leur saint Thomas : le Seigneur abaisse un regard de compassion sur l'Eglise occidentale, et nous n'avons plus rien à leur envie. L'Inde a Thomas l'Apôtre ; l'Angleterre a Thomas, le martyr ; et par ces deux illustres témoins de son Evangile, le nom de Jésus-

Pierre de
Blois et Jean
de Salisbury
préludent à
la canonisa-
tion.

Christ est célébré d'un bout du monde à l'autre. Aille qui voudra honorer l'Apôtre en Asie : je recule devant un si long pèlerinage ; mon Thomas me suffit. Celui-là toucha les plaies rédemptrices, il crut parce qu'il avait vu : heureux celui qui a cru sans voir et qui s'est offert sans hésitation en holocauste au Christ et pour le Christ ! Je n'entends certes pas égaler le martyr à l'apôtre, puisque l'apostolat l'emporte sur le martyr ; mais c'est une gloire pour nous d'avoir un martyr qui mérite aussi le nom d'apôtre, et dont les miracles ne sont ni moins nombreux ni moins éclatants, si même ils ne le sont davantage ¹. » Jean de Salisbury va jusqu'à se plaindre des retards apportés à la canonisation officielle du martyr ; il écrit à son bien-aimé père et seigneur Guillaume archevêque de Sens : « Quoique l'Eglise d'Angleterre ressente encore une immense désolation, sa tristesse fait rapidement place à la joie, au deuil succède le triomphe. Sur le tombeau du saint les miracles se multiplient avec une incomparable puissance. Dieu le permet, dans mon intime conviction, pour ranimer la foi, qui sommeillait ou plutôt menaçait de s'éteindre, pour raffermir la charité et fermer la bouche aux impies. Qui pourrait désormais révoquer en doute la pureté, la vérité d'une doctrine pour laquelle est mort un homme ainsi glorifié ? Ne serait-il pas possédé du démon celui qui regarderait comme injuste la cause qu'il a si vaillamment défendue ? Il en est encore qui repoussent le pape Alexandre, notre chef spirituel ; la gloire du martyr est la suprême consécration du Pontife. Jamais ne posséderait un tel pouvoir le partisan ou le fauteur du schisme. Je ne comprendrais pas que le Pape n'eût pas déjà fait inscrire son nom au martyrologe, si je ne me souvenais d'avoir lu dans l'histoire ecclésiastique le trait suivant : Lorsque Pilate envoya consulter Tibère César pour savoir s'il fallait rendre les honneurs divins au Christ, qui avait accompli de si grandes choses et que plusieurs adoraient comme Dieu ; le sénat, consulté lui-même par l'empereur, fit cette réponse : Assurément il eût fallu le reconnaître pour Dieu et l'honorer en conséquence, si les provinciaux n'avaient

¹ PETR. BLES. *Epist.* XLIX,

pas eu la présomption d'anticiper sur la décision sénatoriale. — Il devait en être ainsi dans les plans de la sagesse divine, pour que la divinité de Jésus-Christ ne fût pas un instant soumise aux puissances terrestres et ne parût pas avoir été mendrée. Voilà comment la gloire de notre martyr n'a d'abord été décrétée ni par le pontife ni par le prince ; elle émane directement du Christ, pour qui l'invincible athlète a toujours combattu, dont il sauvegarda la gloire au péril de sa vie ¹. » Le pieux écrivain n'entendait certainement pas disputer à l'Eglise le pouvoir qu'elle a de juger les vertus et les miracles dans l'intérêt même de la religion, de protéger la piété des fidèles, de décerner authentiquement les honneurs de la sainteté. L'extrême vigueur de son langage n'est due qu'à l'impatience de ses désirs.

30. Quand les légats furent revenus auprès du Pape, qui se trouvait alors à Ségni, sur la relation détaillée qu'ils firent, vu les documents qui ne cessaient d'affluer, les témoignages les plus irrécusables, le repentir des persécuteurs, cédant aux instances des Eglises réunies de France et d'Angleterre, le Pontife Romain canonisa solennellement et mit au nombre des saints martyrs Thomas Becket archevêque de Cantorbéry. C'était la fête de la Purification ; avec le Sacré-Collège assistaient à l'auguste cérémonie les évêques et les abbés campaniens, ainsi qu'une foule immense de laïques ; et tous éclatèrent en transports de joie. Alexandre célébra la messe en l'honneur du nouveau saint, et décréta que sa fête aurait lieu le IV des calendes de janvier, 29 décembre, le jour même de sa mort. Il existe deux Bulles de cette canonisation, l'une au clergé de Cantorbéry, l'autre à tous les évêques du monde catholique. Dans la nécessité de nous borner, donnons seulement la première : « Alexandre évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à ses chers fils le prieur et les moines de Cantorbéry, salut et bénédiction apostolique. — L'univers entier doit se réjouir des œuvres admirables opérées par le saint et vénéré Thomas votre archevêque ; mais c'est à vous surtout qu'il appartient d'éprouver un tel sentiment, puis-

Cérémonie
de la canoni-
sation. Bulle
pontificale.

¹ JOAN. SARESBER. *Epist.* cccv.

que votre église est le théâtre de ses miracles et que vous possédez son corps glorieux. Considérant les mérites dont il brilla pendant sa vie et les étonnants prodiges dont il est l'auteur après sa mort, ayant ouï tant de témoignages et mûrement délibéré dans le conseil de nos frères, nous l'avons solennellement canonisé devant une grande assemblée d'ecclésiastiques et de simples fidèles, en le mettant au rang des martyrs. Par notre autorité apostolique, nous vous ordonnons, ainsi qu'à toutes les Eglises d'Angleterre, de célébrer tous les ans, avec la plus grande vénération, le jour où le saint archevêque couronna sa glorieuse vie par une mort plus glorieuse encore. Nous vous ordonnons de plus de faire l'élévation de son corps, de le porter en procession et de le placer ensuite sur l'autel, dans une châsse digne de vous et de lui ; invoquez-le désormais par de ferventes prières, pour le salut de votre nation et la paix de l'Eglise universelle. Donné à Ségni le IV des ides de Mars ¹. »

§. V. CHATIMENT ET PÉNITENCE DE HENRI II.

Le persé-
cuteur puni
par la révolte
de ses en-
fants.

31. Tandis que ces hommages et ces honneurs étaient rendus au saint archevêque, la colère du ciel se déchaînait sur la tête de son persécuteur. Le puissant roi d'Angleterre ne régna bientôt plus sur ses enfants ; la discorde et la guerre étaient entrées dans sa maison, et de là s'étendirent aux diverses contrées de son royaume. Il avait eu quatre fils de cette Eléonore d'Aquitaine dont la dot le rendait si puissant. Dans leur jeune âge, il s'était montré pour eux plein d'une excessive tendresse ou d'une coupable incurie ; quand ils grandirent, le père indulgent était redevenu le maître soupçonneux et despote. Ses vastes états lui permettaient cependant de les tenir à distance et de satisfaire leur précoce ambition. Henri l'aîné, comme nous l'avons dit plus haut, était déjà couronné roi d'Angleterre ; Richard avait le duché d'Aquitaine pour sa part, Geoffroi le duché de Bretagne ; Jean le dernier, bien qu'on l'appelât à la cour Lackland, Sans-terre, devait rece-

¹ Codex Vatic. *Sum. Pontif. Alexand.* III *Epist.* v, 93.

voir la souveraineté de l'Irlande. Pour des raisons que les historiens n'indiquent pas, la fille du roi de France n'avait pas été couronnée avec son mari, quand celui-ci fut associé au trône d'Angleterre ; Louis VII se tint pour gravement insulté par une telle omission. On se hâta de la réparer, afin d'apaiser le monarque ; un second couronnement eut lieu deux ans après, et cette fois la couronne fut aussi placée sur la tête de Marguerite. Bientôt le jeune roi se rendit à Paris, accompagné de sa femme. A leur retour, ils demandèrent d'entrer immédiatement en possession de l'Angleterre ou de la Normandie, ce que leur semblait exiger leur nouveau titre. Henri II n'entendit pas cette demande sans indignation, il la repoussa comme un attentat à sa dignité royale et paternelle. Le fils resta profondément blessé ; et sa mère Eléonore, loin de le calmer, aggrava la situation par d'irritantes paroles. Elle avait ses desseins ; cette femme impétueuse, en quittant un roi pour en épouser un autre, s'était réellement attachée au second ; mais, depuis quelques années, la conduite scandaleuse et les insolents dédains de l'Anglais, première punition de son inconstance, la jetait dans de continuel accès de fureur. Elle ne perdit pas cette occasion, que peut-être elle avait suscitée, pour exercer une vengeance en rapport avec son amour et ses bienfaits.

32. Comme la cour revenait de Limoges, le jeune Henri, sur le conseil de sa mère, s'enfuit tout à coup et se retira près de son beau-père à Chartres. Trois jours ne s'étaient pas écoulés que Richard et Geoffroy suivaient son exemple ; puis la reine elle-même disparut à son tour¹. La conspiration était flagrante. Atterré par ces coups simultanés, isolé sur son trône, le sentant même trembler sous lui, le vieux monarque leva-t-il les yeux vers la main qui le frappait ? Il eut du moins recours aux ministres de l'Église. Répondant à son appel, les évêques normands écrivirent à la reine, pour lui persuader d'abord de reconnaître ses devoirs d'épouse et de mère ; ils la prévenaient à la fin qu'ils seraient dans l'obligation, supposé qu'elle ne revint pas avec ses enfants, de

Famille
royale d'An-
gleterre.
Henri II re-
courant à
l'Église.

¹ W NEUBRIDG. II, 27, — RADULF, A DICETO, p. 559-561 ; — ROG. HOVED. p. 305.

l'y contraindre en vertu de leur autorité par les censures ecclésiastiques. Eléonore échappa cependant au malheur de l'excommunication; mais par un malheur d'un autre genre, elle tomba, surprise dans une embuscade, entre les mains du licencieux et féroce tyran, qui la fit enfermer dans une citadelle. Sa captivité, sauf de rares intervalles, se prolongera jusqu'à la mort du roi; sa vie ne sera désormais qu'un tissu d'humiliations, et de souffrances. Elle pourra méditer à loisir sur la sagesse de sa détermination, quand elle abandonnait jeune encore un époux chaste et pieux, dont elle s'était aliéné l'affection par ses mœurs dissolues ou légères. Henri II travaillait aussi à ramener ses enfants, pour n'avoir pas à les vaincre ou de peur d'en être vaincu. Il envoya proposer au roi de France, par l'archevêque de Rouen et l'évêque de Lisieux, d'être arbitre entre eux et lui. C'était assez humiliant déjà pour le fier insulaire; mais il fut bien plus humilié par la réponse qu'eurent à lui transmettre ses ambassadeurs. « Louis parle de votre caractère avec autant de sévérité que de liberté. Il déclare qu'il a été trop de fois la dupe de vos artifices et de votre hypocrisie, pour vous accorder maintenant sa confiance; que vous avez souvent, et sous le plus léger prétexte, violé vos engagements les plus sacrés; qu'il ne saurait désormais croire à vos promesses. Il a même ajouté sous la foi du serment qu'il ne traiterait plus avec vous et ne rétablirait la concorde que du consentement de la reine et de ses fils. Pardonnez-nous, royal maître, si nous écrivons ce que nous n'avons pas entendu sans amertume. N'était-il pas de notre devoir de vous communiquer la réponse après avoir accompli le message¹ ? »

Plan des
ennemis du
roi. Ses
moyens de
défense.

33. Henri n'avait pas commencé par recourir à son suzerain; il s'était adressé d'abord au père commun des fidèles, pour implorer sa protection en faveur des droits de la paternité. Sa lettre, dans laquelle il est aisé de reconnaître la main de son pieux et savant secrétaire, Pierre de Blois, toucha le cœur d'Alexandre. Il ne désavouait pas que ses crimes ne fussent la cause de ses mal-

¹ PETR. BLES. *Epist.* CLIII.

heurs. « Le royaume d'Angleterre, ajoutait-il, est placé sous votre juridiction, feudataire du Saint-Siège; les liens qui me rattachent à votre autorité m'assurent votre bienveillance spéciale. Montrez ce que peut le Pontife Romain. S'il n'use pas des armes matérielles, il a le glaive spirituel ¹. » Le Pape avait mis ce glaive à la disposition des évêques normands, pour la défense de leur monarque. Mais les fils de ce dernier appelaient à leur aide ses ennemis et ses rivaux. Le roi de France avec ses barons s'engageait par serment à seconder le jeune Henri dans ses entreprises; et celui-ci jurait également de ne jamais faire la paix avec son père sans le consentement du suzerain. Philippe, comte de Flandre, qui était présent à cette convention, et Guillaume, roi d'Écosse, représenté par ses ambassadeurs, entrèrent dans la ligue: le premier devait avoir le comté de Kent pour prix de ses services; le second adjoindrait à son royaume le comté de Northumberland. On avait aussi les promesses de plusieurs barons anglais et normands, dont l'ambition inquiète trouvait son intérêt à placer la couronne sur la tête d'un jeune homme qui ne pourrait leur rien refuser, leur devant sa puissance. Instruit de ces faits, le vieux monarque se hâta de réunir des forces capables de briser le cercle de fer qui menaçait de l'étreindre. En prodiguant l'or fruit de ses épargnes et de ses rapines, il attira sous ses étendards un corps de vingt mille mercenaires, plus brigands que soldats, rebut de toutes les nations occidentales, qui, sous la dénomination commune de Brabançons, vendaient leurs armes et leur vie au plus offrant et dernier enchérisseur. Il ne craignit pas d'adjoindre une pareille milice aux nobles chevaliers qui se disposaient à combattre pour sa cause ².

34. Les ennemis commencèrent leurs opérations sur plusieurs points à la fois; ceux du continent envahirent la Bretagne et la Normandie, pendant que les Écossais attaquaient l'Angleterre au Nord. Le comte de Flandre après avoir soumis sans effort plusieurs places importantes, perdit au siège d'un obscur château

Premières
hostilités.
Invasion
multiple.
Péril im-
minent.

¹ Ejusd. *Epist.* cxxxvi.

² GERVAS. p. 1424; -- HOVEDEN. 306 et seq.

son frère et son héritier; ce qui le jeta dans une noire tristesse et le fit pour un temps se retirer de la lutte. Louis VII, accompagné de son gendre, investit Verneuil, mais sans pouvoir encore s'en rendre maître. Les confédérés ne furent pas plus heureux au Midi dans cette première campagne. Le comte de Leicester, qui s'était déclaré pour eux, et dont l'insolence était allée jusqu'à lever l'épée pour frapper le roi pendant une trêve, tombait ensuite entre les mains de ce dernier, avec son intrépide femme. Ces insuccès ne découragèrent pas les alliés; l'hiver ayant suspendu les opérations de la guerre, ils l'employèrent à mieux concerter leur plan. Les points d'attaque ne furent pas changés et ne pouvaient pas l'être; mais il fut de plus convenu que le comte de Flandre, avec le jeune roi, tenterait une descente, à la tête de ses flamands et d'un nombre considérable de chevaliers anglais, sur la côte méridionale de l'Angleterre. Au retour de la belle saison, tous les confédérés entrèrent simultanément en campagne. Jamais Henri II ne s'était trouvé dans un aussi pressant danger. Le roi de France envahissait la Normandie; les partisans de Richard et de Geoffroy parcouraient l'Aquitaine et la Bretagne; les Ecosais inondaient les comtés septentrionaux; leur nombreuse avant-garde, guidée par David, comte de Huntingdon, frère du roi d'Écosse, avait pénétré et se maintenait au cœur même de l'Angleterre. Le château de Norwich était enlevé par l'avant garde des Flamands; dans le port de Gravelines une puissante flotte était toujours prête au départ. S'il restait un espoir pour le royaume, il dépendait uniquement de la présence du roi. C'est ce dont vint l'instruire l'évêque de Winchester. Le prince éclairé par le rapport et persuadé par les raisons du courageux prélat, part au milieu d'une tempête, bravant tous les périls et débarque heureusement dans son île, à l'insu de ses ennemis¹

Henri passe en Angleterre et se rend au tombeau de S. Thomas.

35. Durant la traversée, on avait observé quelque chose de mystérieux et de solennel dans son attitude: une pensée l'absorbait, celle que la colère divine le frappait à cause de ses torts

¹ W. NEUBRING. II, 28-30.

envers le saint archevêque de Cantorbéry. Pour expier son offense et conjurer ses malheurs, le monarque résolut alors de faire un pèlerinage à la tombe du martyr ; ni la pénitence ni l'absolution qu'il avait déjà reçues ne pouvaient lui suffire ; il aspirait à s'humilier ; sa conscience, alarmée par ses revers, exigeait une plus complète réparation. Le second jour, 10 juillet 1174, il débarquait à Southampton ; sans se reposer de ses fatigues morales et physiques, il prit immédiatement le chemin de Cantorbéry ; se contentant de pain et d'eau pour sa nourriture, il voyagea la nuit entière à cheval ; et le lendemain, au lever de l'aurore, il aperçut dans le lointain les tours de Christ-church. A la vue de cette cathédrale, qui lui rappelait de si tragiques événements, il mit aussitôt pied à terre, déposa ses vêtements royaux, ôta sa chaussure et marcha vers la cité couvert d'une simple tunique. Le pieux historien le compare à David après la révolte d'Absalon. Il versait des larmes et poussait des gémissements comme cet ancien monarque. Les spectateurs accourus lors de son entrée dans la ville ne purent remarquer sans une profonde émotion que les traces de ses pas étaient teintes de sang. Dès qu'il eut pénétré dans l'église, il alla droit au monument du martyr, descendit dans la crypte et resta là prosterné, pendant que l'évêque de Londres, doyen de Cantorbéry, adressait aux fidèles une éloquente exhortation, à laquelle était mêlée l'apologie du roi pénitent. Malgré ces atténuations et ces éloges, à la fin du discours, Henri se rendit au chapitre, où les moines étaient réunis avec quelques évêques ; il se mit à genoux confessa de nouveau son crime, et chacun des assistants, tenant une corde à nœuds, en appliqua plusieurs coups sur ses épaules, les évêques cinq, les moines trois ¹. Après avoir volontairement subi cette humiliation extraordinaire, il revint au tombeau, y passa la nuit suivante, priant et pleurant, reçut de nouveau l'absolution, entendit la messe et communia le troisième jour. Le nom de Louis-le-Débonnaire se présente à l'esprit devant cet étonnant spectacle ; un instant de réflexion suffit pour l'écarter : ici ce n'est

¹ W. NEUBRIDG. II, 33 et seq.

pas le souverain qui se dégrade, c'est l'homme et le chrétien qui s'humilie.

Effets de sa
pénitence.
Le roi
d'Écosse fait
prisonnier.

36. Comme s'il venait de rejeter un lourd fardeau, il s'élança à cheval et se rend à Londres ; mais la réaction se fait bientôt sentir : le défaut de nourriture, les émotions accumulées, l'épuisement et l'insomnie lui causent une fièvre intense qui le retient quelques jours dans son appartement et sur sa couche. La cinquième nuit de sa maladie, un courrier se présente au palais. En vain le gardien de la porte extérieure et celui de la chambre à coucher lui refusent l'entrée ; ni son caractère ni son message ne souffrent de retard ; il s'annonce au monarque comme un serviteur de Ranulf de Glanville, qui commande dans le Nord une partie des forces royales.— Glanville se porte-t-il bien ? dit Henri.— Mon maître, répond le courrier, se porte d'autant mieux qu'il tient actuellement sous sa garde votre ennemi, le roi d'Écosse.— Répète cela ! s'écrie le malade dans un transport qui semble un retour subit à la santé. L'homme remet ses dépêches. Glanville informait le roi que les barons anglais de la frontière, pour réprimer les incursions des Écossais, réunis à Newcastle, s'étaient dirigés vers Alnwich dans la matinée du 12 juillet, faisant vingt-quatre milles en cinq heures. Un épais brouillard avait favorisé leur marche, mais leur dérobait en même temps la position de l'ennemi. Quelques-uns songeaient à la retraite, quand Bernard de Baliol prononça ces paroles : Alors même que tous reviendraient en arrière, j'irai en avant. On ne reprochera jamais à Baliol une reculade.— En ce moment, le soleil dissipait la brume qui couvrait la campagne ; et les Anglais aperçurent dans une prairie, non loin d'eux, le roi d'Écosse qui jouait avec une soixantaine de ses compagnons. Ce prince les prit d'abord pour des soldats appartenant à son armée ; la bannière anglaise le détrompa. Ne perdant pas courage, ne paraissant pas même déconcerté, malgré cette surprise et le petit nombre des siens, il frappa son bouclier avec sa lance, en s'écriant : Voyons à cette heure quel est le meilleur chevalier.— Son cheval fut tué dès le premier choc, et Guillaume restait au pouvoir des Anglais. Ses com-

pagnons déposèrent immédiatement les armes, afin de partager le sort de leur souverain ; et les vainqueurs ramenèrent le soir même à Newcastle leurs illustres prisonniers. Henri s'empessa de communiquer ces nouvelles à ses courtisans, leur faisant remarquer avec joie que cette importante capture avait eu lieu dans la matinée du jour même où se terminait par la réconciliation et la communion sa visite au tombeau de saint Thomas. Le monde entier devait remarquer cette coïncidence ; les faits allaient rapidement en agrandir la portée.

37. Henri ne songea plus à son indisposition et courut rejoindre son armée ; mais il ne rencontra plus d'ennemis à combattre. En apprenant la captivité de leur roi, les bandes écossaises avaient comme fondu sur le sol de l'Angleterre. Son frère David regagna le Lothian par des chemins détournés, plus dans l'intérêt du royaume, privé maintenant de son chef, que pour sa sécurité personnelle. Les seigneurs anglais qui s'étaient jetés dans la révolte obtinrent leur pardon en livrant leurs châteaux. En trois semaines la paix se trouvait rétablie, et les troupes levées pour s'opposer aux rebelles de l'intérieur s'embarquaient à Portsmouth, se rendant en Normandie. Ceux du dehors, apprenant ces étranges nouvelles, abandonnaient l'idée d'une invasion par mer et concentraient leurs efforts sur les possessions continentales. Rouen fut assiégé par les forces réunies du jeune roi d'Angleterre et de ses puissants alliés le roi de France et le comte de Flandre ; mais pendant vingt jours la capitale de la Normandie repoussa les assauts et déjoua les stratagèmes d'une armée vingt fois supérieure au nombre de ses défenseurs. Henri II eut le temps d'arriver avec ses troupes ; il entra dans la place enseignes déployées, fit lever le siège, serra de près les ennemis qui battaient en retraite, remporta sur eux plusieurs succès, montrant une audace ou plutôt un bonheur dont ils furent déconcertés¹. Ils acceptèrent sans peine un armistice, que suivit un traité de paix. La couronne était raffermie sur la tête du monarque, son pouvoir ne sera plus contesté. Les fils s'étaient réconciliés

Siège de
Rouen.
Ligue
détruite.
Captivité de
la reine
Éléonore.

¹ RADULPH. A DICETO, p. 577 ; — HOVEDEN. p. 308 ; — GERVAIS. p. 1427.

avec le père, sans en excepter le bouillant Richard : ils lui firent hommage pour les châteaux qu'il leur abandonnait dans leurs diverses provinces, resserrant et corroborant les liens de la nature par ceux de la féodalité. Guillaume d'Ecosse, le roi prisonnier sera délivré de ses chaînes, mais non avant de s'être déclaré vassal et d'avoir livré quatre forteresses en garantie de son serment. La reine Eléonore demeurait seule exclue de ces dispositions qui profitaient à toute l'Angleterre, et qui s'étendaient même aux étrangers. La gloire de ce triomphe fut généralement attribuée, comme nous l'avons dit, à la protection spéciale du martyr de Cantorbéry.

Mort de S.
Pierre de
Tarentaise.
Richard de
Douvres suc-
cesseur de
S. Thomas.

38. Mais un autre saint vivant encore sur la terre l'avait préparée de loin : c'était Pierre de Tarentaise. Ce fut même là le dernier acte éclatant de sa longue et lumineuse carrière. Cette paix qu'il était venu pour la troisième fois, au nom du pape Alexandre, recommander aux principaux rois de l'Occident, dans l'intérêt de l'Eglise Orientale et pour le bien de toute la chrétienté, il n'en vit pas la conclusion. Après ce suprême effort de son zèle, il s'était retiré dans l'abbaye de Belleval, au diocèse de Besançon. Il comptait n'y faire qu'une halte ; l'éternel repos l'attendait dans ce monastère qu'il avait tant aimé, au milieu des cénobites qui l'accueillaient toujours comme un père. Il mourut le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, 24 septembre de cette année 1174. Dans les premiers mois de l'année suivante, était consolidée la tranquillité politique et religieuse de l'Angleterre. Henri II y rentrait comme en triomphe, accompagné de son fils aîné, qui ne portait encore, malgré ses impatients désirs, que l'ombre de la couronne royale. C'était au commencement du mois de Mai ; le 18 s'ouvrait à Londres, dans la chapelle de Westminster, un concile provincial, convoqué par le nouvel archevêque de Cantorbéry, récemment arrivé de Rome. Le successeur de saint Thomas était un prieur de Douvres nommé Richard, ecclésiastique recommandable sous plus d'un rapport, mais plus brillant que solide, et qui sous aucun ne paraissait digne d'occuper le siège que venait d'arroser le sang d'un martyr.

39. Aussitôt après son élection, Richard avait dû se rendre en Italie, pour obtenir qu'elle fût directement confirmée par le Pape. Réginald, évêque élu de Bath, avait fait le même voyage, et dans le même but. Or voici ce que le second écrivait au roi d'Angleterre : « Nous ne devons pas cacher à votre majesté qu'à la curie romaine nous avons eu de rudes oppositions de la part des Francs, et plus encore de la part de vos sujets. Aussi que d'ennuis et de peines il a fallu subir ! A force d'instances, par un secours spécial de la bonté divine, nous avons obtenu que la rigueur du Pape se soit radoucie, qu'il ait confirmé d'une manière solennelle l'élu de Cantorbéry. Lui-même a daigné le sacrer, lui donner le pallium, le déclarer primat et même légat dans sa province. Mon affaire n'en est pas à ce point, ni celle des autres élus ; mais nous avons l'espérance que le nouveau primat en sera chargé. » Les élections avaient précédé la pénitence publique du roi ; ce n'est pas sans raison qu'elles étaient suspectes : les élus avaient contre eux leur attitude équivoque, sinon franchement hostile, envers le glorieux martyr ; plusieurs même se trouvaient enrayés par leur conduite personnelle. Un trait assez piquant nous permet d'en juger. Le Souverain Pontife n'ayant devant lui que deux candidats sur sept, blâmait hautement l'absence des autres. Il demanda pourquoi l'un d'eux en particulier ne s'était pas rendu. — Très-saint Père, répondit l'envoyé du jeune roi, l'élu peut faire valoir une excuse évangélique. — Laquelle, s'il vous plaît ? — Il a pris une femme, il ne saurait donc venir. — On comprend le tumulte excité par de telles observations et les anxiétés qui devaient en être la conséquence ; de là les longues épreuves imposées à Richard de Cantorbéry. Docile aux instructions pontificales, il tint le synode convoqué dans une direction absolument conforme à l'esprit de l'Eglise Romaine. Après un discours pompeux et disert, il fit lire dix-huit canons préalablement dressés par lui-même, ayant tous pour but le rétablissement de l'ancienne discipline, si profondément troublée par les derniers événements. Cette assemblée nationale, en votant de tels décrets sans divergence et sans opposition, décernait un véritable triomphe à celui qui était mort pour la défense de la Religion et de l'Eglise.

Épreuves
subies par
les évêques
nommés.
Concile de
Londres.

Procès fait à
S. Thomas
plus de trois
siècles après
sa mort.

40. Après tant d'éloges et d'honneurs, une seule chose manquait à la gloire du martyr : une condamnation juridique ! Henri VIII, au bout d'environ quatre siècles, se chargera d'y mettre le sceau. Ce suprême hommage trouve naturellement ici sa place. S'intitulant protecteur de la foi quand il l'a bannie de son royaume, défenseur des immunités de sa couronne quand il en a foulé aux pieds la dignité, Henri Tudor veut venger l'autorité royale impunément méconnue par l'archevêque de Cantorbéry, et dénoncer cet homme au monde comme un criminel de haute trahison. Celui donc que les peuples honorent n'est qu'un rebelle et le culte pieux accordé à ses restes, une insulte à la vérité. En conséquence, Thomas Becket sera cité, sa cause évoquée en conseil du prince ; assignation lui sera donnée de comparaître par l'acte suivant déposé sur sa tombe le 24 avril 1538 : « Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, de France et d'Hibernie, défenseur de la foi et chef suprême de l'Eglise anglicane. Par la teneur des présentes nous te citons et t'appelons par devant notre conseil souverain, toi, Thomas qui fus jadis archevêque de Cantorbéry, pour rendre compte des motifs de ta mort, des scandales commis par toi contre les rois nos prédécesseurs, et de l'injustice par laquelle tu t'es arrogé le titre de Martyr, quand, t'insurgeant plutôt en rebelle et en contumace contre l'autorité de ton roi et de ton seigneur qu'en faveur de la foi catholique, tu as trouvé la mort, quand non sans détrimement pour elles, tu t'es opposé aux lois de celui qui pouvait se dire et était juge suprême en matière ecclésiastique, comme nous le sommes nous-même. Et parce que tes crimes ont atteint la majesté royale dont nous sommes maintenant revêtu, nous te citons pour entendre ta sentence, et s'il n'est personne qui se présente en ton nom, il sera procédé juridiquement selon que le prévoient et l'établissent les lois de nos royaumes. Donné à Londres le 24 avril 1538. » Après un délai de trente jours donné au mort pour se pourvoir, le tribunal se réunit à Westminster, et la cause de Thomas est introduite ; mais, comme l'accusé fait défaut, la générosité royale se refuse à le laisser sans défense et nomme d'office un avocat qui, devant les accusations accumulés contre Thomas, garde un

humble silence, dans la conviction sans doute qu'il ne peut les repousser victorieusement.

41. Le Tribunal Souverain statuant donc sur tous ces chefs rend un jugement en ces termes : « Henri, par la grâce de Dieu roi d'Angleterre, de France et d'Hibernie, chef suprême de l'Eglise Anglicane. etc. Oui la cause de Thomas, autrefois archevêque de Cantorbéry ; vu que cité à notre souverain tribunal il n'a comparu au jour marqué ni lui ni personne en son nom, et que le défendeur à lui assigné n'a pu rien avancer pour réfuter et repousser les crimes de rébellion, de contumace, de lèse-majesté et de trahison envers son roi, dont il est accusé ; vu les preuves suffisamment établies de tous les griefs contre lui invoqués, qu'il a de son vivant troublé le royaume, s'employant tout entier à amoindrir la puissance royale de nos prédécesseurs, que ces attentats ont été la cause de sa mort, et que ce n'est point pour l'honneur de Dieu et de l'Eglise qu'il a succombé, que la souveraineté de l'Eglise appartient aux rois de ces états et non à l'Evêque Romain, comme il le prétendait au détriment de notre couronne ; vu encore que le peuple le tient pour martyr, regardant comme dignes de sa vénération ceux qui affrontent la mort pour la défense de l'autorité de l'Eglise Romaine, afin donc que les auteurs de tels crimes soient punis, que les ignorants reconnaissent leur erreur et que soient proscrits les abus introduits dans le royaume, nous jugeons et nous décrétons que ledit Thomas, jadis archevêque de Cantorbéry, ne doit plus de ce jour, être tenu pour saint, appelé martyr ni mentionné parmi les justes ; que son nom et ses traits seront enlevés des églises, rayés des missels, des livres de prières, des Calendriers et des litanies, et qu'il est convaincu du crime de lèse-majesté, de trahison, de parjure et de rébellion. En conséquence nous ordonnons que ses ossements soient arrachés de son sépulcre et brûlés publiquement, afin que par le châtement d'un mort les vivants apprennent à respecter nos lois et à ne point contredire notre autorité. Quant à l'or, argent, pierres précieuses et autres objets que la foi abusée des simples apportait autrefois à son tombeau, comme à celui d'un saint, nous les confisquons au profit de notre couronne selon que

Sa glorieuse
condamnation.

le veulent les lois et la coutume de ce royaume. Nous défendons sous peine de mort et de perte de tous les biens, qu'aucun de nos sujets le traite désormais de saint, lui adresse des prières, porte de ses reliques, fasse directement ou indirectement mémoire de lui ; faute de quoi le coupable sera traité comme conspirateur ou fauteur ou complice de révolte. Et pour que personne n'en puisse prétexter ignorance, nous ordonnons que le jugement en soit publié dans nos cités de Londres, de Cantorbéry et autres villes du royaume. Donné à Londres le 11 juin 1538. » L'arrêt sacrilège fut mis à exécution. Sans respect pour la mort, sans égard pour la piété des peuples, sans crainte pour Dieu, « qui garde les ossements de ses saints¹, » la chässe est forcée, le tombeau spolié de tout ce que trois siècles de vénération y avaient accumulé d'ornements et de richesses, les saintes reliques livrées publiquement aux flammes et les cendres jetées au vent. Je n'en donne pas pour un siècle à l'Angleterre, avant qu'elle ait révisé ce jugement !

¹ WILKINS, *Concilia*. (recueil de documents officiels). tom. III, pag. 835 et seqq.

CHAPITRE VII.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT D'ALEXANDRE III (1159-1181).

Triomphe de la papauté.

§ I. ECHEC DE L'EMPEREUR DEVANT ALEXANDRIE.

1. L'archevêque intrus de Mayence. Siège d'Ancône. — 2. Etonnants revers de Barberousse. Saint Galdin archevêque de Milan. — 3. Fondation d'Alexandrie. Invasion teutonique. — 4. La puissance de l'empereur va se briser contre des murs de paille. — 5. Indigne perfidie du Teuton déjouée par les Alexandriotes. — 6. Bataille de deux jours. Entière défaite des Allemands. — 7. Frédéric simule l'intention de se réconcilier avec le Pape et l'Eglise. — 8. Négociations infructueuses. Insidieux délai.

§ II. BATAILLE DE LEGNANO.

9. Alexandrie dotée d'un évêché. Frédéric tourne ses regards vers la Sicile. — 10. Guillaume II de Sicile épouse Jeanne d'Angleterre. L'empereur attaque Milan. — 11. Choc imprévu, Action générale. Désastre des Allemands. — 12. On ignore le sort de Barberousse. Sa profonde humiliation. — 13. Délégués impériaux de la cour d'Alexandre. — 14. Préliminaires d'Anagni. — 15. Ambition de l'empereur. Sagesse du Pape.

§ III. TRAITÉ DE PAIX DE VENISE.

16. Année 1177. Le Pape s'achemine par mer vers le nord de l'Italie. — 17. Sa réception à Venise: Il se rend à Ferrare. — 18. Délégués réunis. Récit légendaire. — 19. Nouveau Canosse. L'imagination prend la place de la vérité. — 20. Frédéric à Venise. Son serment et son absolution. — 21. Céré-

monie de saint Marc. — 22. Lettres du Pape. Schismatiques revenant à l'unité. — 23. Synode final. Synchronismes agiographiques.

§ IV. CONCILE OECUMÉNIQUE DE LATRAN.

24. Signification et connexité des faits historiques. — 25. Alexandre III rentre à Rome en triomphateur. — 26. Conversion de l'antipape Jean de Struma. — 27. Efforts désespérés pour continuer le schisme. Sa fin. — 28. Situation morale et politique de l'empereur. — 29. Indiction d'un concile oecuménique. — 30. Encyclique d'Alexandre III à ce sujet. — 31. Décrets du concile de Latran. Hérésies contemporaines. — 32. Retour des schismatiques. Eglises réorganisées. — 33. Questions dogmatiques ajournées. Continuateurs d'Abailard.

§ V. SOLLICITUDE UNIVERSELLE DU PONTIFE ROMAIN.

34. Guillaume de Champagne archevêque de Sens. Pèlerinage de Louis VII. — 35. Couronnement de Philippe Auguste. Maladie de son père. — 36. Accusations portées contre les Juifs. Ils sont spoliés. — 37. Prodigueuse activité d'Alexandre III. Royaume de Portugal. — 38. Les princes chrétiens d'Espagne. Le calife Yousof. — 39. Démêlés religieux en Ecosse. Tyrannie du roi. Intervention du Pape. — 40. Ambassadeurs polonais auprès du pape Alexandre. Le duc Casimir. — 41. Henri-le-Lion mis au ban de l'empire.

§ VI. EGLISE ORIENTALE.

42. Les schismatiques grecs au concile, en Germanie. — 43. Assaut de jactance. Sourde jalousie. — 44. Théodore Balsamon. Alliance manquée. — 45. Projet d'un concile général à Constantinople. Mort de Nectaire. — 46. Conquêtes alarmantes de Saladin. Zèle d'Alexandre III. — 47. Terreurs et précautions de l'empereur Manuel à l'annonce d'une croisade. Sa mort. — 48. Avènement d'Alexis Comnène. Irrémédiable décadence des Grecs.

§ VII. DERNIÈRE ANNÉE D'ALEXANDRE III.

49. Fait merveilleux de Roc-Amadour en France. — 50. Recours au Pape. Examen sérieux. Don de prophétie. — 51. Acte de vigueur d'Alexandre. Ses lettres. — 52. Monastère de Gristain. Lettre d'Arnoulf. — 53. Lamentables désordres. Sanglante tragédie. — 54. Ne pouvant rétablir l'ordre, le prélat a recours au Pape. — 55. Tribulations et disgrâce d'Arnoulf. — 56. Il aspire à se démettre. Conseils que lui donne Pierre de Blois. — 57. L'évêque de Lisieux se retire et meurt à saint Victor de Paris. — 58. Etablissement ou rétablissement de l'ordre du Carmel.

§ I. ÉCHEC DE L'EMPEREUR DEVANT ALEXANDRIE.

1. La papauté, directement engagée dans une plus longue lutte, allait courir de plus imminents dangers et subir une nouvelle crise dont les résultats, en dominant le douzième siècle, retentiront dans tous les siècles à venir. Depuis la désastreuse retraite dont nous avons parlé, Barberousse s'était tenu six ans consécutifs dans ses possessions germaniques. Profitant de ce répit inespéré, les républiques italiennes avaient incessamment développé leurs ressources et resserré les nœuds de leur confédération. Le Teuton ne les perdait pas de vue ; son ambition ne sommeillait même pas ; il avait dirigé contre ses ennemis transalpins une puissante armée commandée par Christian, cet archevêque intrus de Mayence qui ne brillait que dans les combats, et dont les mœurs dissolues scandalisaient l'Eglise et le monde. Doué d'une extrême vigueur, il maniait dans la mêlée une masse garnie de fer, avec laquelle il abattit un jour jusqu'à trente ennemis. Après avoir porté la dévastation dans les campagnes de la Lombardie, il avait marché vers le centre de la Péninsule, laissant partout les traces sanglantes de son passage et d'implacables ressentiments ; puis il était allé mettre le siège devant Ancône, qui venait de s'allier avec l'empereur de Constantinople, toujours prêt à remettre les pieds en Italie. Abandonnés par ce faible auxiliaire, les habitants eurent bientôt à souffrir toutes les horreurs de la famine. Ne voulant pas cependant tomber aux mains des Teutons, ils leur opposèrent une résistance héroïque. On vit se renouveler pendant ce siège les dévouements des temps anciens. Les femmes en donnèrent les plus magnifiques exemples. Une veuve nommée Stamura, voyant ses concitoyens battre en retraite dans une sortie, qu'ils avaient tentée pour incendier les machines, saisit une torche enflammée, et, s'élançant au milieu d'une grêle de flèches, ranimant le courage des siens, elle mit le feu aux citadelles mouvantes des assiégeants. Une jeune mère, apercevant un guerrier qui succombait à la faim plutôt qu'à la fatigue, lui donna son lait, dont elle priva son enfant, l'exaltation du patriotisme l'em-

L'archevê-
que intrus
de Mayence.
Siège
d'Ancône.

portant un instant sur l'amour maternel. Ferrare eut ainsi le temps de venir au secours d'Ancône, et les Teutons furent contraints de lâcher leur proie ¹.

Étonnants
revers de
Barberousse.
S. Galdin ar-
chevêque de
Milan.

2. La dernière expédition personnelle de l'empereur contre les Italiens, et c'était la quatrième, datait de 1168. En cette même année, le Pape l'avait excommunié de nouveau, dans un concile réuni pour cet objet à Latran ; et Dieu par le moyen des cités lombardes se chargeait de ratifier la sentence de son Vicaire. Écoutons Jean de Salisbury, qui semble écrire sous la dictée même des événements et nous en transmet les émotions vivantes : « Ce fameux schismatique Frédéric, tandis qu'il redouble de malice et de barbarie contre l'Eglise, le voilà dépouillé de son titre d'Auguste ; il en est réduit à désirer perdre l'Italie, qu'il ne saurait plus retenir en sa puissance... Le Seigneur agit, l'Eglise catholique se relève, l'orgueil de Moab s'énerve de jour en jour ; son autel s'écroule et ses murailles sont renversées, non plus durant la nuit, mais quand le soleil est au milieu de sa carrière. Après avoir longtemps supporté la tyrannie du sauvage Teuton, l'appelant de la sorte à la pénitence, le voyant entasser les péchés sur les péchés, et de l'erreur tomber dans la folie, le Vicaire de Pierre, constitué par le Seigneur sur les nations et les royaumes, a délivré tous les Italiens des serments qui les rattachaient à l'empire ; il a rejeté hors de l'Italie le barbare qui l'opprimait. Il l'a même dépouillé de sa dignité royale, suivant en cela l'exemple de Grégoire VII, son immortel prédécesseur. A la nouvelle de l'anathème, les Italiens ont rebâti Milan, expulsé les schismatiques, rappelé dans leur cités les évêques fidèles au Pape légitime. Mais pourquoi revenir sur ce que sait le monde entier ? Il appartient maintenant à l'Angleterre de participer au bonheur des peuples étrangers ². » Nul ne concourut à la restauration politique et religieuse de l'Italie plus que le vénérable Galdin, qui venait de remplacer sur le siège archiépiscopal de Milan Hubert de Pirovano. Alexandre l'avait nommé légat en Lombardie. Son zèle et son activité s'étendaient à toute la province ; partout était

¹ *Abbas Reichsperg. chron.* ; — JOANNES DE CECCANO ; TRISTAN. CHALCUS. lib. XIV.

² JOAN. SARESEB. *Epist.* CCXLIX ; *Patr. lat.* tom. CXCIX, col. 281-283.

reconnue son autorité. Lodi même, inféodée par tant de liens à la puissance impériale, rentrait dans le concert des peuples italiens, en revenant à l'unité catholique. Le départ de Frédéric, son déplorable itinéraire de Rome aux Apennins et des Apennins aux Alpes, nous l'avons retracé déjà ; remarquons seulement qu'il fut signalé par d'atroces vengeances comme par d'accablants revers : le sang des otages coula dans la plupart des villes abandonnées par le fugitif. Les Lombards se montrèrent plus généreux envers les prisonniers de guerre.

3. La joie du présent ne leur fit pas oublier les précautions pour l'avenir ; afin d'élever une barrière entre la ville de Pavie et le duc de Montferrat, irriconciliables ennemis de leur cause, ils résolurent de bâtir une ville au confluent du Tanaro et de la Bormida. Ce fut principalement l'œuvre des habitants de Crémone, de Milan et de Plaisance ; ils la nommèrent Alexandrie, en l'honneur du Pape, leur véritable chef, le protecteur et le représentant de l'indépendance italienne. A ce nom fut ajouté celui de la Paille, parce que les maisons construites à la hâte, n'eurent d'abord qu'un simple toit de chaume ; la ville n'eut d'autre rempart qu'un terrassement surmonté d'une palissade. Elle fut rapidement peuplée par les habitants des bourgs et des campagnes voisines, au point que dans la même année elle pouvait mettre en ligne quinze mille hommes en état de porter les armes, cavaliers ou fantassins ¹. L'année suivante, les consuls de la nouvelle cité se rendaient auprès d'Alexandre, résidant alors à Bénévent, pour lui faire hommage et lui jurer fidélité, au nom de tout le peuple ; cérémonie qui devait se renouveler tous les ans, non-seulement comme un acte de soumission et de dépendance, mais comme un gage permanent de la protection spéciale des papes. Lorsque, six ans après, le puissant et belliqueux Barberousse, rappelé par ses alliés, le marquis de Montferrat et les habitants de Pavie, descendit pour la cinquième fois dans la Péninsule, Alexandrie fut l'écueil où vinrent se briser sa valeur et ses forces. Les armées auxquelles il commandait n'avaient peut-être

Fondation
d'Alexan-
drie. Inva-
sion teuton-
nique.

¹ *Acta sum. Pontif. Alexand. III, ad annum 1174.*

jamais été ni si formidables ni si nombreuses. La brillante chevalerie des divers états allemands était accompagnée d'une nuée de mercenaires, connus sous le nom générique de Brabançons, principalement ramassés dans les Flandres, et qui s'abattaient sur l'Italie comme sur une proie.

La puissance
de l'empereur
va se briser
contre des murs
de paille.

4. C'est par le mont Cenis que le Teuton franchit les Alpes, quand déjà tendait à sa fin l'année 1174. Il établit son premier camp aux portes de la ville de Suse. Dès le lendemain, il inaugurerait sa campagne et laissait éclater sa fureur en incendiant cette ville. Aussitôt après il marcha sur Asti, dans l'intention de la livrer également aux flammes. Les Lombards, étroitement unis par les mêmes sentiments religieux et patriotiques, qui d'ailleurs avaient prévu cette nouvelle invasion et se tenaient prêts à la repousser avec courage, envoyèrent au secours d'Asti un fort détachement de leurs meilleures troupes ; mais les habitants, saisis d'épouvante et méconnaissant leurs véritables intérêts, à la vue des armées impériales, se détachèrent de la confédération et vinrent se jeter aux pieds de Frédéric, pour lui soumettre leurs biens et leurs personnes. Enorgueilli de ce facile succès, le Teuton rallia ses auxiliaires, Montferrat et Pavie, puis se dirigea rapidement contre la place récemment construite qui portait le nom odieux d'Alexandre, pensant qu'il n'aurait qu'à se présenter pour la raser de fond en comble. Il ne put pas même l'aborder ; des pluies torrentielles, fondant tout à coup sur la contrée, firent déborder les fleuves et transformèrent la campagne en marais. Le peuple d'Alexandrie, voyant la main de Dieu dans cette inondation soudaine, résolut de tenir tête aux impériaux, alors même qu'il leur serait possible de vaincre les difficultés et de franchir les obstacles qui les séparaient de sa faible enceinte. Frédéric résolut d'en approcher, et, pour arriver à lutter contre les hommes, se mit à lutter contre les éléments. Massant ses troupes et les poussant en avant, il alla dresser ses tentes sur un terrain détrem pé, non loin de la ville. Plusieurs assauts furent victorieusement repoussés. L'envahisseur rencontra une barrière qu'il n'avait pas aperçue, dont il ne soupçonnait pas l'existence : à la faiblesse des remparts suppléaient de libres et généreuses poitrines.

Il fallut recourir aux engins accoutumés dans les sièges des plus fortes citadelles. Ces engins sont démolis ou capturés. Les Allemands et leurs auxiliaires se voient réduits à se renfermer dans leur camp retranché.

5. Barberousse s'obstine, malgré les rigueurs de l'hiver et celles de la disette. Son orgueil blessé ne lui permet pas d'abandonner sa folle entreprise. Les chevaux meurent presque tous, les hommes succombent en grand nombre ; il attendra le retour du printemps. Dans l'intervalle, il tente vainement la fidélité des assiégés par des menaces et des promesses également outrées. Celui qui brise l'orgueil de la mer sur un grain de sable, dirons-nous avec un pieux historien, faisait échouer l'un des plus grands potentats sur quelques brins de paille ¹. Le siège durait depuis plus de quatre mois, et la disette commençait à sévir dans la place. Les autres cités confédérées prirent leurs dispositions pour y pénétrer à travers les rangs des ennemis, avec les approvisionnements nécessaires. Les principaux chefs de la Ligurie, des Marches et de l'Emilie s'étaient réunis à Plaisance pour se concerter avec les Lombards ; vers le milieu du carême 1175, leur armée se mit en mouvement, pleine d'ardeur et de confiance. Le jour des Rameaux, elle venait camper à Tortone, non loin du camp des Teutons. Barberousse ne vit pas sans frayeur l'approche de ces milices aguerries, quand lui-même ne commandait qu'à des troupes démoralisées. Usant alors de ses stratagèmes ordinaires, il fit porter ces paroles de paix aux habitants d'Alexandrie : « Nous sommes à la veille du Vendredi Saint, un jour sacré pour tous les fidèles. En l'honneur du divin Crucifié, je vous accorde une trêve complète, qui durera jusqu'au Mercredi de Pâques, et qui vous garantit toute sécurité, par un libre don de ma munificence impériale. » Sur une telle assurance, les Alexandristes se livrèrent au sommeil sans aucun soupçon, mais sans négliger toutefois les précautions usitées dans une place de guerre. Dès les premières heures de la nuit, l'empereur donna l'ordre de faire avancer des soldats par des passages souterrains, et son armée

Indigne
perfidie du
Teuton dé-
jouée par les
Alexan-
dristes.

¹ Ibid. ad annum 1175.

tout entière se tint avec lui devant les portes de la ville, attendant en silence que les cris des combattants vissent de l'intérieur lui donner le signal de l'attaque générale.

Bataille de
deux jours.
Entière
défaite des
Allemands.

6. Il avait compté sans la vigilance des sentinelles et le courage des habitants. Tous volèrent aux armes ; ils étaient comme des lions attaqués par un lâche et perfide adversaire : l'indignation s'ajoutait à la fureur. Un guerrier à l'armure étincelante, monté sur un cheval blanc, le bienheureux Pierre, marchait devant eux. Ceux des assaillants qui s'étaient introduits dans la ville furent ramenés de vive force jusqu'aux terrassements qui l'entouraient, et précipités dans le fossé, où la plupart périrent. Ceux qui n'étaient pas encore sortis des souterrains eurent une mort plus affreuse, les voûtes s'étant effondrées. On ouvre les portes, le peuple sort et se jette sur les troupes allemandes, qui sont forcées de regagner leur camp, laissant sur la route des blessés et des morts sans nombre. Une tour de bois, dressée contre la ville et défendue par les meilleurs soldats de Frédéric, est ensuite attaquée par le peuple, qui réussit à s'en approcher et la livre aux flammes avec tous ceux qu'elle renfermait. On avait combattu presque sans relâche pendant deux jours entiers. Dans la nuit qui précédait la fête de Pâques, l'empereur prit le parti de se retirer après avoir brûlé ses tentes ; il s'éloigna dans la direction de Pavie. Ne pouvant s'empêcher de passer à côté de l'armée lombarde et la voyant prête à soutenir le combat, il replia ses enseignes et campa sous les murs d'Asti. Sa position était désespérée, si les Lombards avaient su quels événements déterminaient sa retraite. Quelques seigneurs italiens, qui se tenaient prudemment sur la réserve entre les belligérants, allant d'un camp à l'autre, prétendirent arrêter les hostilités et ramener la concorde, en jetant les bases d'un traité de paix ; ils ne parvinrent qu'à ménager la fuite du Teuton, qui courut se renfermer dans Pavie ; peut-être étaient-ils les instruments déguisés de sa politique. Il dut prolonger là son séjour jusqu'à la fin de l'année dans de continuelles alarmes ; pendant ce temps, l'impératrice remuait l'Allemagne pour lever une seconde armée.

Frédéric

7. Il fallait en attendant parer aux difficultés imminentes et

conjurant les périls immédiats : le meilleur moyen était une réconciliation avec l'Eglise Romaine. Frédéric assura qu'il n'avait pas de plus ardent désir. Par ses lettres et ses émissaires, il conjura les cardinaux de Porto, d'Ostie et celui de Saint-Pierre-aux-Liens, l'inévitable Guillaume, de venir le trouver pour traiter ensemble de la réconciliation si nécessaire à tous de l'Eglise et de l'empire. S'il entendait par là tenir le Pape en dehors des négociations qu'il voulait entamer, son calcul fut déjoué par la sagesse d'Alexandre et la fidélité des cardinaux. Bien que ses intentions fussent à bon droit regardées comme suspectes, et que le passé montrât assez l'avenir, pour n'avoir cependant aucun reproche à se faire, on désigna les personnages demandés comme négociateurs officiels de la cour pontificale. Ils partirent séparément pour le nord de l'Italie ; deux passèrent par Spolète, Imola, Bologne, et le cardinal d'Ostie, par Pise et Lucques, dans le but sans nul doute de sonder les dispositions des cités qu'ils traversaient. Ils se rejoignirent à Plaisance, et firent aussitôt savoir à l'empereur qu'ils étaient à ses ordres. Celui-ci leur manda qu'il les attendait au-delà du Pô, dans sa bonne ville de Pavie, où leur serait fait l'accueil le plus honorable. Les légats s'y rendirent donc, et dès le lendemain furent admis à l'audience de l'empereur, qui siégeait sur un magnifique trône, entouré des grands de sa cour, et plus loin, d'une foule considérable appartenant à toutes les classes de la société. Aussitôt qu'ils parurent en sa présence, il se découvrit devant eux et leur adressa de bienveillantes salutations en langue teutonique.

simule l'intention de se réconcilier avec le Pape et l'Eglise.

8. Le cardinal d'Ostie lui répondit : « Vos nobles paroles, très-excellent empereur, nous flattent et nous réjouissent, comme venant du plus grand des souverains et de la plus haute puissance ; mais ce qui nous afflige profondément, c'est de ne pouvoir à cette heure vous rendre les mêmes saluts, empêchés que nous sommes par l'excommunication dont vous êtes lié. Daigne le Dieu tout puissant par son infinie clémence ramener l'union et la paix entre l'empire et l'Eglise Romaine, et nous accomplirons alors une obligation douce à notre cœur et désormais approuvée par notre conscience. Pour réaliser un tel bien,

Négociations infructueuses. Iasi dieux déurs.

dans la mesure de nos forces, nous sommes accourus à votre appel, comptant non sur nos propres mérites, mais sur la bonté de Celui qui disait à ses apôtres : « Je vous ai choisis et je vous envoie pour que vous alliez produisant partout d'heureux fruits, et que ces fruits soient durables. » Après ce début, remontant à l'origine du schisme, récapitulant les malheurs dont l'Eglise avait souffert, déplorant les funestes revers essayés par l'empire, il plaida si bien dans leur étroite connexité la cause de l'une et de l'autre, que tous les assistants se disaient avec admiration : « Ce n'est pas un homme qui parle, c'est l'esprit de Dieu résidant en lui. » Résumant ensuite son discours, l'orateur prit à partie l'empereur lui-même, lui représenta son obstination, quand la main de Dieu frappait les rares apostats sortis de Rome pour aller de son côté, quand le monde catholique s'était depuis longtemps prononcé pour Alexandre, et le conjura de revenir à l'unité, de se soumettre humblement à l'Eglise. Les deux autres cardinaux parlèrent dans le même sens, d'une manière non moins énergique. L'empereur témoigna le plus grand repentir, donna la réponse la plus rassurante, protesta qu'il ne tiendrait pas à lui que tout sujet de discorde ne disparût immédiatement. Ces belles paroles échangées, on se retira sans rien conclure ¹. Durant plusieurs jours, les légats insistèrent tantôt auprès du souverain, tantôt auprès de ses ministres, pour obtenir que les bases d'une paix solide fussent arrêtées, en y comprenant les cités de la Lombardie, le roi de Sicile, et même l'empereur d'Orient. Peine inutile, le Teuton se dérobaît par toute sorte de moyens dilatoires, ou bien affectait sur le domaine spirituel des prétentions devant lesquelles l'Eglise n'eût pu céder sans abdiquer sa puissance et troubler l'économie du plan divin.

¹ Codex Vatic. *Acta sum. Pontif. Alexand. III eodem anno.*

§ II. BATAILLE DE LEGNANO.

9. N'espérant plus vaincre sa résistance, persuadés qu'il ne cherchait qu'à gagner du temps pour attendre les secours d'Allemagne, ne voulant pas consentir à seconder ses manœuvres, ils secouèrent la poussière de leurs pieds et revinrent à la cour pontificale. Où la raison perdait tous ses droits, le glaive de l'indépendance nationale allait revendiquer les siens. Le Pape devait une récompense aux habitants d'Alexandrie ; il érigea leur ville en siège épiscopal¹. « A cette même époque, dit le manuscrit du Vatican, sur la demande expresse de l'archevêque de Milan et de tous les évêques de la province, appuyés par les chefs des cités, le Souverain Pontife fonda l'évêché d'Alexandrie et procura l'élection d'Adrien, sous-diacre de l'Eglise Romaine, qu'il envoya se faire sacrer par son futur métropolitain. A ce nouveau siège sera joint celui de la ville d'Acqui, dont l'importance est éclipsée par sa puissante voisine. Pour punir, au contraire, la ville de Pavie, longtemps favorable à l'antipape et toujours prête à rappeler les envahisseurs étrangers, il amoindrit l'autorité de son évêque, en lui retirant la croix et le pallium. Le métropolitain était saint Galdin, qui confondait dans un même dévouement l'Eglise et la patrie. Mais il touchait à la fin de son pèlerinage terrestre ; Algise allait lui succéder sur le siège de Milan. Réduit momentanément à l'impuissance vis-à-vis des Lombards et désespérant de tromper le Pape Frédéric ne restait pas néanmoins dans l'inaction ; ce roi de Sicile qu'il voulait auparavant dépouiller de ses états, il résolut de le gagner à sa cause ; ce qui serait enlever au Pontife Romain son appui le plus immédiat et son plus puissant auxiliaire. Le jeune Guillaume n'étant pas encore marié, l'héritier des Césars lui fit proposer sa fille. Instruit de ces visées, dont le succès aurait eu de si funestes résultats pour l'Eglise, Alexandre intervint et ne dissimula pas le mécontentement que lui causerait une telle alliance. C'en fut assez pour un prince sincèrement chrétien ; il n'hésita pas à

Alexandrie
dotée d'un
évêché.
Frédéric
tourne ses
regards vers
la Sicile.

¹ UGHEL. *Italix sacræ*, tom. iv, col. 449.

refuser un mariage qui sous tant de rapports semblait exceptionnellement avantageux pour lui-même et son royaume. Il n'ignorait pas cependant qu'en repoussant la main de la fille, il ajoutait le ressentiment à la vieille inimitié du père ¹.

Guillaume II
de Sicile
épouse
Jeanne d'An-
gleterre.
L'empereur
attaque
Milan.

10. Il ne s'en tint pas là ; sur le conseil d'Alexandre, il envoya des ambassadeurs en Normandie pour demander au roi d'Angleterre sa seconde fille nommée Jeanne. Cette proposition fut agréée, avec l'assentiment des évêques et des barons réunis pour cet objet à Londres ; et, sans perdre de temps, Henri fit accompagner la princesse Jeanne par les plus hauts seigneurs anglais jusqu'aux bouches du Rhône, où vinrent la recevoir, à la tête de vingt-cinq galères splendidement équipées, Alphan archevêque de Capoue, Richard évêque de Syracuse et le comte Robert de Caserte ². La cérémonie du couronnement et celle du mariage n'eurent lieu que l'année suivante 1177, le jour des ides de février, dimanche avant la Septuagésime. Henri II, observe l'historien d'Angleterre Hoveden, à l'exemple des anciens patriarches, aima mieux s'allier avec un prince de sa nation, un Normand comme lui, que contracter de nouveaux liens avec la race allemande, après ceux que la mort avait rompus pour l'impératrice sa mère. Le même historien nous apprend que le cardinal Vivian revint alors dans les Iles Britanniques, et ne fut pas accepté sans difficulté par le roi, à qui sa présence seule rappelait d'humiliants souvenirs. Dans le mois de juin 1176, Frédéric attendait avec impatience l'armée qui lui venait de la Germanie. S'étant concerté secrètement avec ses partisans italiens, il se rendit à Côme, sans donner l'éveil, suivi d'une troupe peu considérable. C'est là que la jonction eut lieu. Dès qu'il se vit à la tête d'une armée non moins puissante que la première et renforcée par les débris de celle-ci, Barberousse entra dans le territoire de Milan, qu'il se mit à ravager avec sa fureur ordinaire. Sous ses drapeaux marchaient les habitants de Côme, qui s'étaient retirés de la ligue nationale, en même temps que de l'unité catholique, pour embrasser le parti des schismatiques et des étrangers. Ceux de Pavie devaient,

¹ HUGO FACANDUS, *de Calamit. Sicil.* ad annum p. 1176.

² RADULPH. A DICETO, *de Imag. hist.* 594.

sur un signal convenu, quand la lutte serait engagée, prendre à revers les ennemis. Mais les cités lombardes se hâtaient d'organiser leurs milices, connaissant les projets et l'activité du barbare Teuton.

11. Leur intervention ne fut pas cependant assez prompte ; et les Milanais, assaillis tout à coup par un aussi redoutable adversaire, ne les attendirent pas : ils s'avancèrent résolument à sa rencontre, aidés seulement par quelques troupes choisies, venues de Plaisance, de Novare, de Brescia, de Vérone et de Verceil. Ils allèrent occuper une forte position à douze mille environ près d'un bourg nommé Legnano¹, sur le cours et en amont de l'Olona, puis envoyèrent sept cents hommes en avant dans la direction de Côme, pour observer les approches de l'ennemi. A trois milles environ de distance, les explorateurs se trouvèrent en face de trois cents allemands, qui formaient l'avant-garde de Frédéric. Sans hésitation, les deux corps se précipitent l'un contre l'autre et le sang coule à flots. Emportés par leur courage, les Lombards vont se heurter contre les bataillons germains, qui suivent de près leur avant-garde. Obligés de se retirer non sans pertes, ils se replient sur les lignes des Milanais, qui se tenaient là comme une vivante muraille, recommandant à Dieu, à l'apôtre Pierre, à saint Ambroise, le glorieux patron de leur cité, l'issue de la bataille. Il s'ébranlent alors, enseignes déployées. Dès le premier choc, le porte-étendard de Barberousse tomba le corps traversé par une lance et fut broyé sous les pieds des chevaux. L'empereur lui-même, dès qu'on le reconnaît à l'éclat de ses armes, au milieu des chevaliers revêtus de cuirasses, est attaqué par les plus vaillants lombards, renversé de sa selle, et disparaît aux yeux de tous. Sa chute exalte le courage des uns et jette l'épouvante dans le rang des autres. Les Teutons lâchent pied, ils sont bientôt en déroute, serrés de près par les vainqueurs. De cette vaste multitude, bien peu parviennent à se sauver ; beaucoup meurent par le glaive, beaucoup vont se noyer dans le

Choc impré-
vu. Action
générale.
Désastre des
Allemands.

¹ Qu'il ne faut pas confondre avec une autre ville du même nom, beaucoup plus populeuse, mais incomparablement moins célèbre, située dans la Vénétie, sur l'Adige, au sud-est de Vérone.

Tessin. Les Cômans sont enveloppés dans ce désastre, et la plupart restaient prisonniers de leurs anciens confédérés. Ce que les vainqueurs trouvèrent de richesses dans le camp des Allemands dépassa toutes leurs espérances ¹.

On ignore le sort de Barberousse. Sa profonde humiliation.

12. Les Milanais écrivaient le même jour aux Bolognais : « Nous ne voulons pas tarder à vous apprendre que nous venons de remporter sur nos communs ennemis le plus magnifique triomphe. Le nombre des tués, des noyés et des captifs est incalculable. Nous avons en nos mains le bouclier de l'empereur, son étendard, sa croix et sa lance. Les riches dépouilles dont nous sommes restés possesseurs, nous ne les regardons pas comme nous appartenant en propre ; nous désirons les partager avec tous les peuples italiens, après en avoir fait hommage au Pape. Dans la mêlée sont tombés en notre pouvoir le duc Berthold, neveu de l'impératrice, et parmi d'autres puissants seigneurs le frère de l'archevêque de Cologne ; tous sont détenus à Milan. Quant à Barberousse, avait-il échappé, gisait-il sur le champ de bataille, on l'ignorait d'abord. L'impératrice, plongée dans la désolation, ne gardant plus aucune espérance, avait déjà revêtu le deuil, lorsqu'il reparut tout à coup dans Pavie, comme sortant du tombeau, survivant à sa puissance. Il s'était tenu caché sous les cadavres pour se dérober aux recherches des ennemis. Depuis le commencement de sa révolte contre l'Eglise, son règne n'avait guère été qu'un tissu d'humiliations et de revers ; mais rien n'avait pu le détourner de ses tyranniques et sacrilèges entreprises, il s'était constamment raidi contre les coups du ciel et les foudres de Rome. Maintenant il courbait le front ; au comble de l'infortune ; il implora sincèrement la paix ², que dans les circonstances antérieures, il n'avait jamais demandée qu'avec duplicité, pour tromper la religion de ses adversaires. Tous ses partisans, dignitaires ecclésiastiques, ou princes séculiers, lui déclarèrent qu'il n'avait plus à compter sur

¹ GALVANCUS FLAMMA, *Magn. chron.* cap. 295 ; — TRISTAN. CHALCUS et *Flos Florum*, ad annum 1176.

² ONUPHRIUS, *Antiquit.* lib. VII ; — SIGONIUS, *de Reg. Italiæ*, lib. XIV ; RADULPH. A DICETO, *Chron.* p. 591.

eux, s'il ne se réconciliait avec le Souverain Pontife. Il envoya donc sans retard vers Alexandre l'archevêque de Magdebourg, l'archevêque de Mayence et l'élu de Worms, protonotaire de l'empire, avec pleins pouvoirs, pour traiter et résoudre la question de la paix.

13. Arrivés à Tibur, les ambassadeurs firent annoncer au Pape, qui résidait alors dans sa ville d'Anagni, le but de leur voyage; ils demandèrent un sauf-conduit, et deux cardinaux les reçurent honorablement aux portes de la ville, accompagnés de deux capitaines campaniens. Alexandre tenant le lendemain un grand consistoire, les délégués impériaux y furent admis, et voici comment ils parlèrent devant l'imposante assemblée: « L'empereur notre maître a désiré d'un ardent désir et désiré plus que jamais rentrer en paix avec Rome et l'Église. Il nous a donc envoyés auprès de vous pour demander avec instance que le traité commencé l'année dernière et qui malheureusement n'aboutit pas, soit maintenant repris dans de meilleures conditions, et daigne la bonté divine nous donner de l'établir sur des bases inébranlables pour le bien général de la chrétienté! L'expérience est faite, le doute n'est plus permis; si la concorde cesse d'exister entre les deux puissances fondées par le Très-Haut à l'origine des sociétés humaines, le monde entier s'agite dans de stériles et fatales convulsions. Mettons un terme à ces malheurs, rendons la paix à toutes les Églises; que les deux princes de l'univers s'unissent et se concertent pour son bonheur! » Le visage d'Alexandre était épanoui par la bienveillance et la joie. « Votre arrivée, leur répondit le Pontife, dont nous étions instruit déjà par la rumeur publique, nous a fait la plus douce impression, et nous en rendons grâce au Tout-Puissant, Il n'est pas une chose au monde qui flatte aussi délicieusement nos oreilles que le désir dont l'empereur est animé, lui que nous tenons pour le plus grand des princes. S'il veut cependant accorder une véritable paix à l'Église Romaine, il faut qu'il l'accorde en même temps à tous ceux qui se sont déclarés pour notre cause, qui nous ont défendus contre lui, notamment au roi de Sicile, à la confédération des Lombards, à

Délégués
impériaux à
la cour
d'Alexandre.

l'empereur de Constantinople. » Les ambassadeurs, quoique louant sans restriction ces paroles, demandèrent une audience privée, à laquelle les cardinaux seuls auraient part. « Nous avons ordre, dirent-ils, de vous présenter cette requête, dans l'intérêt même de nos délibérations. Nul n'ignore que dans votre pays comme dans le nôtre, il y a des exaltés qui repoussent l'union et s'efforcent de prolonger la guerre. Il n'est pas bon qu'ils soient initiés à nos débats, de peur qu'ils ne les entravent ou ne les irritent. C'est la paix conclue qu'il faut uniquement présenter à de tels hommes¹. »

Préliminaires
d'Anagni.

14. La proposition fut agréée, l'assemblée se retira, le Pontife resta seul avec le sacré collége. Pendant plus de quinze jours eurent lieu de longues séances, où tous les points furent mûrement examinés et discutés. A force de modération et de sagesse, d'un côté, de mécomptes et de déceptions, d'un autre, on finit par s'accorder. Les conditions essentielles furent arrêtées entre l'Église et l'empire ; mais les Lombards restèrent en l'état jusqu'à leur participation au colloque, rien n'y pouvant être changé sans le consentement exprès de villes libres. En attendant, voici dans leur teneur authentique les engagements contractés par les représentants de Barberousse : « Nous promettons et jurons que l'empereur et les siens reconnaîtront le pape Alexandre, lui rendront hommage, vivront en paix avec lui et ses successeurs, ainsi qu'avec toute l'Église Romaine ; qu'ils remettront à son autorité la préfecture de Rome et lui restitueront l'héritage complet de la comtesse Mathilde. L'empereur observera fidèlement tout ce que nous avons consigné par écrit d'un consentement réciproque, et tout ce qui pourrait être ajouté plus tard dans les mêmes conditions. Cette promesse s'étend au roi de Sicile aussi bien qu'aux Lombards, quand ils auront adopté le traité de paix. Nous jurons en outre que si l'empereur, ce qu'à Dieu ne plaise, venait à mourir avant la conclusion de ce traité, l'impératrice sa femme et son fils Henri l'exécuteraient sans aucune réserve, avec tous les princes Allemands. Comme il importe que le seigneur Alexandre

¹ Codex Vatic. *Acta sum. Pont. Alexand. III*, ad annum 1176.

se transporte au plus tôt en Lombardie, nous lui donnons l'assurance qu'il peut aller et venir en toute sécurité, soit que la paix s'accomplisse, soit qu'elle échoue, ce qui nous paraît impossible; et dans ce dernier cas, l'empereur accorde au souverain Pontife, comme à tous ses partisans, une trêve absolue de cent jours¹. » Pendant que ses mandataires exprimaient en son nom de si nobles sentiments et faisaient de si belles promesses, Frédéric tentait d'enlever aux Orientaux par voie diplomatique l'île de Corfou, ainsi que d'autres leur ont soustrait plus tard celle de Chypre; mais il fut habilement éconduit par le métropolitain Georges, qui répondit à ses propositions par un refus catégorique, accompagné des compliments les plus flatteurs; car il l'appelle dans sa lettre « le roi des rois, l'empereur des empereurs, le nouveau Salomon couronné par Dieu même². »

15. Accablé de revers en Italie, Barberousse ne perdait pas de vue l'empire de Constantinople, sur lequel s'était constamment portée son ambition et dont il méditait secrètement la conquête. En ce moment, il voulait profiter selon toute apparence des embarras où Manuel se trouvait, par suite d'une malheureuse expédition dirigée contre le sultan d'Iconium, qui s'était terminée par une sanglante défaite. Ce malheur devait conduire au tombeau l'empereur d'Orient; à celui d'Occident n'était pas destiné l'héritage. En attendant son départ pour la Lombardie, sur le point de toucher une question d'où dépendait le triomphe de l'Église, le pape Alexandre n'oubliait pas les intérêts spirituels des nations confiées à sa sollicitude: il approuvait les ordres militaires et religieux récemment fondés en Espagne pour la défense de la chrétienté; il rappelait au devoir de la résidence les évêques anglais, que la faveur royale retenait loin de leurs troupeaux³; il

Ambition de
l'empereur.
Sagesse du
Pape.

¹ La teneur de ce traité préliminaire ne se trouve pas dans les Actes du pontificat d'Alexandre, et Baronius n'a pu la donner. C'est plus tard, qu'on a découvert cette pièce en fouillant dans les Archives du château saint Ange. Au jugement des érudits, elle est empreinte de tels caractères qu'on n'en saurait révoquer en doute l'authenticité.

² NICETAS, *Chron. in Emmanuel.* lib. VII.

³ PETR. BLES. *Epist.* LXXXIV.

secondait en France les progrès de la religion et le zèle d'un roi digne de commander à la nation de Clovis et de Charlemagne. L'archevêque de Rheims, frère de Louis VII, mourut cette même année ; il eut pour successeur le frère de la reine, Guillaume aux blanches mains, archevêque de Sens¹. L'Église de Chartres élit en même temps pour son évêque Jean de Salisbury², recommandé par ce même Guillaume, et surtout par l'amitié constante dont l'avait honoré le martyr de Cantorbéry.

§ III. TRAITÉ DE PAIX DE VENISE.

Année 1177.
Le Pape
s'achemine
par mer vers
le nord de
l'Italie.

16. Tous les historiens catholiques, ou simplement amis de la justice et de la vérité, Baronius à leur tête, saluent l'année 1177, dans laquelle nous entrons, comme l'une des plus glorieuses et des plus fortunées dans la suite des âges chrétiens ; mais ils s'accordent peu sur le détail des événements qui la rendent telle. De l'opposition des documents contemporains naît cette divergence, et la nécessité par là même de les comparer en les consultant. Voici ce que les uns racontent : pour aller conférer avec l'empereur selon les conventions d'Anagni, le Pape devait se transporter à Bologne, tandis que Frédéric s'en rapprocherait en se rendant à Modène. Avant son départ, Alexandre eut la précaution de laisser un cardinal-vicaire à Rome, ne fut-ce que pour tenir en respect les schismatiques obstinés, dont la misérable idole trônait alors à Viterbe, séchant de dépit et de douleur, à la vue d'une réconciliation imminente. Passant ensuite par Bénévent et Troja, le Souverain Pontife, accompagné du Sacré-Collège, vint au pied du mont Gorgano, sur les bords de l'Adriatique, où l'attendaient, comme autrefois au mont Circé, des galères siciliennes, magnifiquement équipées et largement pourvues. Elles étaient sous les ordres du comte Roger, le plus grand personnage du royaume, et de Romuald, archevêque de Salerne, qui devaient se joindre

¹ NANGIUS, *Chron.* ad annum 1176 ; — RADULPH. DE DICETO, *de Imag.hist.* p. 588.

² Il fut sacré par l'évêque de Paris, Maurice, le hardi constructeur de Notre-Dame.

au cortège pontifical. Par la voie de terre avaient pris les devants les cardinaux Humbald, évêque d'Ostie, et Rainier, diacre de Saint-Georges, pour aller demander à l'empereur de renouveler lui-même, et sous la foi du serment, les assurances données en son nom par les archevêques de Magdebourg, de Worms et de Cologne. Frédéric qu'ils trouvèrent à Modène, se prêta d'assez bonne grâce à ce qu'on demandait de lui. Pour mieux affirmer ses intentions, il obligea le fils du marquis de Montferrat et tous les seigneurs allemands de sa suite à jurer sur les saints Évangiles que les engagements contractés seraient fidèlement tenus. Deux défections jetèrent cependant une ombre sur ces brillants préliminaires de paix : Crémone, malgré ses récentes calamités, et Tortone, oubliant ses anciens revers, dénonçaient leur adhésion à la ligue lombarde et se rangeaient au parti des étrangers.

17. Ce n'est pas sans surprise, ni peut-être sans soupçon, que le Pape apprit cela durant sa navigation ; mais, ne pouvant douter de la fidélité des autres villes, il continua résolument son chemin. A travers quelques incidents sans importance et des dangers réels, le voyage se termina de la manière la plus heureuse. Donc la dix-huitième année de son pontificat, le XI des calendes d'avril, 22 mars, il était reçu dans le port de Venise avec les plus grands honneurs. Le doge Sébastien Zani, le patriarche, plusieurs évêques, une foule de seigneurs s'étaient portés à sa rencontre sur des vaisseaux splendidement décorés. La reine de l'Adriatique avait déployé toutes ses grandeurs et toutes ses richesses pour accueillir le Pontife Romain, le remplaçant de Jésus-Christ sur la terre. Il fut solennellement conduit au palais du patriarche situé sur le Rialto. Là vinrent le trouver les premiers ambassadeurs de Barberousse, ceux qui avaient entamé les négociations, pour lui dire que l'empereur avait changé d'avis touchant le lieu de leur prochaine conférence, que Bologne était suspecte aux seigneurs allemands et que lui-même répugnait à s'y rendre, qu'il le priait donc de fixer un autre rendez-vous, de choisir par exemple entre Ravenne et Venise. Alexandre leur répondit immédiatement et sans hésitation qu'il ne

Sa réception
à Venise. Il
se rend à
Ferrare.

pouvait pas de lui-même revenir sur les engagements pris par ses plénipotentiaires de concert avec l'empereur et les chefs des cités Lombardes. Ne voulant pas néanmoins entraver le bien que tout le monde se proposait dans une aussi grave conjoncture, il leur annonça qu'il serait à Ferrare le dimanche de la Passion, pour y concerter avec ses amis et ses frères le parti qu'il conviendrait d'adopter. La proposition est agréée par les prélats allemands ; et dans la semaine qui suit le Dimanche *Lætare*, où le Pape bénit la rose d'or qu'il destine à quelque prince ayant bien mérité de la religion, et qu'il remet cette fois au doge de Venise, il s'embarque avec les cardinaux sur une élégante flottille montée par les Vénitiens, et remonte le Pô jusqu'à la hauteur de Ferrare¹.

Délégués
réunis.
Récit légendaire.

18. Dès le jour suivant, se réunissent en sa présence pour délibérer sur les intérêts communs les personnages accrédités par les diverses puissances : au nom des Lombards, le patriarche d'Aquilée, les archevêques de Ravenne et de Milan, plusieurs évêques et les consuls ou comtes des principales cités ; au nom du roi de Sicile, l'archevêque Romuald et le comte Roger ; au nom de l'empereur, les archevêques de Mayence, de Worms, de Cologne, de Trèves et de Besançon, avec quelques-uns de leurs suffragants. La délibération ne fut pas sans orage ; les Lombards demandaient pour lieu de réunion Bologne, Plaisance, Ferrare même ou Padoue ; les Allemands préféraient Ravenne, Pavie ou Venise. D'accord avec les Siciliens, le Pape opta pour cette dernière ville et se hâta d'y rentrer. C'est donc là qu'allait être fixé le sort de l'Eglise et de l'empire. Avant de poursuivre cette narration, résumons celle des historiens opposés². Barberousse, d'après eux, serait descendu dans l'Ausonie, marchant sur Rome à la tête d'une grande armée. Le Pontife alors, saisi de crainte et ne voulant pas tomber aux mains de son ennemi, s'enfuit à Venise, sous le vêtement d'un frère cuisinier. Il fut reçu dans un monastère, celui de Notre-Dame de

¹ Codex Vatic. *Acta sum. Pontif. Alexand. III ad annum 1177.*

² Le cardinal Bessarion avait soigneusement recueilli les documents de l'époque ; il en fit une collection qui fut déposée dans la Bibliothèque de Venise. HIEREM BARD. *in Vict. Naval.* p. 140, 141.

Charité, et préposé par les moines à la culture d'un jardin. Plusieurs mois après, un habitant de Spolète nommé Commode, car on va jusqu'à ce degré de précision, le reconnaît par hasard sous cet humble déguisement, et s'empresse d'en informer le doge. Celui-ci convoque aussitôt le sénat. La nouvelle se répand dans le peuple, une immense procession guidée par les bannières et les croix se porte vers le monastère, et l'hôte mystérieux est amené triomphalement à Saint-Marc, où le Pontife donna sa bénédiction à la multitude assemblée. Or, l'empereur ayant appris que le Souverain Pontife était à Venise envoya son fils le réclamer à la tête d'une puissante flotte. Celle des Vénitiens, commandée par le doge, prend aussitôt la mer, et, quoique de beaucoup moins nombreuse, engage résolument le combat, remporte une complète victoire, fait Otton prisonnier. Conduit au Pape, le prince allemand saisit cette occasion pour traiter de la paix. Elle est conclue; Frédéric averti se rend lui-même à Venise, accepte toutes les conditions qui lui sont imposées, ne recule devant aucun abaissement pour rentrer en grâce avec l'Eglise.

19. Les promesses échangées, on vient dans le portique du temple de Saint-Marc; et là, sous les yeux des plus illustres personnages, devant le peuple tout entier, Alexandre ordonne à Frédéric de se prosterner en sa présence pour demander de nouveau pardon. Tenant ensuite le pied sur le cou de César, le Pontife redit cette parole des Ecritures : « Tu marcheras sur l'aspic et le basilic, tu fouleras le lion et le dragon. » Quoique brisé par tant d'infortunes, l'orgueil de Barberousse n'est pas mort. « Ce n'est pas à toi, c'est à Pierre, murmura-t-il, que je rends obéissance. — A moi comme à Pierre, » répond le Pontife Romain. La paix était faite, la papauté triomphait. A Canosse, Grégoire VII n'affirmait pas plus hautement sa puissance, un siècle auparavant. Le récit ne saurait être plus dramatique, il a longtemps retenti dans les traditions, les ennemis de l'Eglise s'en sont avidement emparés; mais c'est une pure légende. Une observation suffit pour montrer combien cette mise en scène est dénuée de toute base historique. Après le double désastre d'Alexandrie et de Legnano, d'où pouvait être sortie l'ar-

Nouveau
Canosse.
L'imagination prend la
place de la
vérité.

mée que Barberousse amène à Rome et qui contraint le Pape à se déguiser pour fuir? D'où venait également cette flotte allemande qui surgit tout à coup, en face des Vénitiens, au milieu de l'Adriatique? Dans quel port avait-elle été formée? Comment pouvait-elle exister au milieu des puissances maritimes de l'Italie? On ne le dit pas; c'est un phénomène inexplicable, par la raison qu'il est inexplicable. Et ce fils de l'empereur qui livre bataille, tombe dans les fers et traite de la paix pour son père, ne semble-t-il pas un héros de roman? L'action d'Alexandre posant le pied sur la tête de Frédéric, et les paroles qu'on met dans la bouche des deux acteurs, sont-elles donc moins invraisemblables?

Frédéric à
Venise. Son
serment et
son absolu-
tion.

20. Laissons là ces fictions peu dignes de l'histoire; attachons-nous à la réalité des faits. De retour à Venise, le 9 du mois de mai, les plénipotentiaires qui sont déjà connus se mirent résolument à l'œuvre, abordant enfin l'objet essentiel de leur mission. Graves et délicates, irritantes parfois étaient les questions qu'il fallut discuter. Les délibérations se prolongèrent jusqu'à la dernière semaine, et celles qui regardaient la Sicile en particulier jusqu'au premier août. Les bases d'une entente générale furent alors arrêtées, et les articles signés de part et d'autre. L'empereur devait être absous, il se réconciliait avec l'Eglise et le Pape, pour ne plus retomber dans ses erreurs. La paix avec Guillaume de Sicile était conclue pour un espace de quinze ans. L'indépendance et l'autonomie des cités lombardes seraient maintenues dans leur état actuel¹. On déposait les armes; le monde chrétien rentrait dans le calme et la sécurité. Sur la demande unanime des contractants, Alexandre permit à Barberousse de venir à Chioggia, sur le bord de la mer, non loin de Venise. Le traité lui fut soumis; après quelques hésitations trop faciles à comprendre, il y donna son assentiment; sa position ne lui permettait pas de revenir en arrière. Selon l'usage impérial, dont nous avons vu l'exemple, il jura par deux de ses principaux officiers qu'il jurerait lui-même devant le Pontife Romain, dès qu'il serait admis en sa présence, toutes les conditions de la paix,

¹ GERHOLD. *Abbas Reichesperg. Chron.*; — ROMUALD. *SALERN. Chron. ad annum 1177.*

pour la rendre à jamais irrévocable. Cela fait, Alexandre obtient aisément du doge que l'empereur soit honorablement admis dans les murs de Venise. Les ordres sont donnés ; six galères partent aussitôt et ramènent Frédéric en grande pompe au couvent de Saint-Nicolas, à l'entrée du Rialto. Le lendemain, de bonne heure, six cardinaux, Humbald d'Ostie, Guillaume de Porto, Jean de Sainte-Anastasia, Théodin de Saint-Vital, Pierre de Sainte-Suzanne et Hyacinthe de Sainte-Marie, vont le trouver de la part du Pontife. L'excommunié comprend ; il abjure le schisme, condamne Octavien, Gui de Crème, Jean de Struma, promet obéissance au seul Vicaire de Jésus-Christ, au pape Alexandre, ainsi qu'à ses légitimes successeurs, et soudain l'excommunication est levée, l'illustre pénitent est réintégré dans l'unité catholique. Les seigneurs germains sont également réconciliés, selon l'antique usage de l'Eglise.

21. L'empereur s'achemine immédiatement vers Saint-Marc. Devant les portes de la basilique, le Souverain Pontife l'attend, entouré du Sacré-Collège. Le fier Hohenstouffen dépose sa chlamyde et son épée, se prosterne à terre et baise les pieds du Pape, qui l'admet aussitôt au baiser de paix. Cette scène éloquente et muette inonde tous les cœurs de joie, les transports éclatent ; le chant du *Te Deum*, commencé sous la voûte des cieux, se prolonge sous celle de l'Eglise. Le César redevenu chrétien, tenant la main d'Alexandre, le conduit au chœur et reçoit sa bénédiction, avec tous les signes de la plus humble déférence. Le jour suivant, fête de l'apôtre saint Jacques, le Pontife revient processionnellement à saint Marc : cardinaux, patriarches, archevêques, évêques, clergé de tout rang, simples fidèles de toute condition, forment le cortège du chef suprême de la chrétienté. Dès qu'on fut entré dans l'église, l'empereur se tenant debout dans le chœur, on commença l'introuit, et la Messe tout entière fut vigoureusement chantée par les clercs teutons¹. Après l'Evangile et le sermon dont il fut suivi, Barberousse se rendit à l'Offrande, accompagné de ses principaux

Cérémonie
de Saint-
Marc.

¹ Codex Vatic. *Acta sum. Pontif. Alexand. III*, ad eundem annum.

seigneurs, se prosterna de nouveau devant le Pape, lui baisa les pieds, donna des preuves éclatantes de sa munificence, qu'on pouvait regarder comme l'expression d'une sincère piété. A la fin de la Messe, il reconduisit le célébrant jusqu'à la porte extérieure, et lui tint l'étrier quand il remonta sur sa blanche haquenée ; puis, comme le prince se disposait à le ramener au palais du patriarche, en tenant le frein selon l'usage traditionnel et désormais indiscutable, Alexandre le remercia de la manière la plus gracieuse, se contentant de sa bonne volonté. La réconciliation était complète, rien ne manquait au triomphe de l'Eglise, du droit et de la vérité. Ce qui venait de s'accomplir dans la cité des doges intéressait l'univers.

Lettres du
Pape. Retour
des schisma-
tiques.

22. Le Pape se hâta d'écrire, sous l'impression même des événements, plusieurs lettres qui confirment de point en point, souvent dans les mêmes termes, la narration consignée dans les Actes de son pontificat. La première est adressée à Pierre abbé du Mont-Cassin, qui devait la transmettre à l'archevêque de Capoue ; la deuxième à Richard, le successeur de Thomas sur le siège de Cantorbéry ; la troisième à Roger d'York, légat du siège Apostolique et dont la tardive conversion n'était peut-être pas enfin une trompeuse apparence. On ne saurait douter qu'il n'en ait écrit beaucoup d'autres, à ceux en particulier qui s'étaient dévoués pour sa cause, qui l'avaient courageusement soutenu dans ses longues tribulations et ses glorieuses luttes ; mais elles ne nous sont point restées. L'heureuse nouvelle s'était promptement répandue dans la Toscane et la Lombardie ; les évêques intrus de ces provinces et plusieurs cardinaux nommés par Jean de Struma, se hâtèrent d'accourir à Venise pour abjurer leur erreur et régulariser leur position. Ils acceptèrent la pénitence qui leur fut imposée et jurèrent sur le livre des Evangiles une soumission absolue, une inviolable fidélité au pape Alexandre. Le séjour de celui-ci parmi les Vénitiens dura jusqu'à la fête de l'Assomption, et sa présence y retenait les nobles étrangers qu'elle avait attirés. Dans cette fête, il réunit à Saint-Marc un grand synode qui devait être le couronnement et la proclamation éclatante de tous les conseils antérieurs. L'archevêque intrus de Mayence, ce terrible Christian qui avait fait tant de mal à

l'Eglise et à l'Italie, brûla publiquement le pallium reçu des mains de l'antipape et déposa sans hésitation son titre usurpé, qui lui fut aussitôt rendu par Alexandre, non cependant sans avoir obtenu la libre renonciation de l'archevêque légitime. Le pieux Conrad venait de donner au monde chrétien un rare exemple d'abnégation et d'humilité, à l'Eglise catholique le gage d'un amour et d'un dévouement qui touchait à l'héroïsme. C'est alors que, pour le bien de l'Eglise encore, il accepta l'archevêché de Saltzbourg ; la Providence lui préparait une tout autre réparation.

23. Après les oraisons et les litanies usitées dans les conciles, le Pape ayant magnifiquement prêché sur la paix fit ensuite distribuer à l'empereur, aux évêques, aux seigneurs italiens et teutons, à tous les assistants ecclésiastiques et laïques, des chandelles allumées ; et lui même prononça la formule d'excommunication : « De la part du Dieu tout puissant, de la bienheureuse Marie toujours Vierge, des apôtres Pierre et Paul, nous anathématisons, nous séparons du sein de l'Eglise notre mère, quiconque tenterait, n'importe par quel moyen, de rompre, d'enrayer ou de troubler la paix faite entre l'Eglise et l'empire, le traité conclu pour quinze ans avec le roi de Sicile, ou la trêve de six ans avec les Lombards. De même que ces chandelles vont être éteintes, de même soient privées des clartés de la vision béatique les âmes des perturbateurs. » Les chandelles étant jetées à terre, l'empereur s'écria : *Fiat, fiat*. Il n'est pas impossible que ce cri fût sincère ; mais le sentiment ne tarda pas à changer. Comme Barberousse traversait la Lombardie pour regagner l'Allemagne, il s'empara de quelques places par trahison, donnant ainsi la main aux révoltés de Crémone et de Tortone. Le Pape jugea prudent de fermer les yeux sur cette déloyauté flagrante ; les Lombards feront si bien que l'auteur n'en gardera que la honte. Dans le courant de cette même année 1177, Alexandre approuva la translation de l'évêque de Roschild dans le Danemark au siège archiépiscopal et primatial de Lund ; il dut même lui donner l'ordre d'accepter cette dignité, mais en lui laissant le titre et la direction de son ancien diocèse. Ce prélat était le célèbre Absalon ; il prouvait que sa modestie n'était pas inférieure à son

Synode
final. Syn-
chronismes
agiogra-
phiques.

mérite¹. Son prédécesseur, le vénérable Eskylle, avait obtenu, non sans peine, comme une récompense de ses longs travaux et des persécutions subies pour l'Eglise, d'abandonner les honneurs accumulés sur sa tête, pour aller se renfermer dans le monastère de Clairvaux et consacrer ses derniers jours au salut de son âme. Alors aussi Milau perdait son grand archevêque saint Galdin². Il n'avait occupé ce siège que dix ans, et sa mort fut le glorieux couronnement de sa vie. C'est à son poste, poste de combat et de péril, qu'elle était venue le frapper, non le surprendre. Avant de quitter cette même année, rappelons un fait merveilleux qu'elle vit s'accomplir pour la gloire de la religion et le bien de l'humanité. C'est la construction du pont d'Avignon par un pauvre petit berger de douze ans, que l'histoire nomme Bénédet ou Bénézet, en mémoire peut-être de son œuvre signalée par une série non interrompue de miracles³. Plus tard ce pauvre dotait la ville de Lyon d'un autre pont et d'un hôpital pour ses frères, les pauvres de Jésus-Christ. On ne s'étonnera pas que l'Eglise, cette rémunératrice anticipée des vertus héroïques, l'ait placé sur les autels.

§ IV. CONCILE ŒCUMÉNIQUE DE LATRAN.

Signification
et connexité
des faits his-
toriques.

24. La lutte du Sacerdoce et de l'Empire au moyen-âge est un drame en quatre actes. Le premier, la querelle des investitures, où le pape et l'empereur s'étaient disputés la suprématie sur l'Europe chrétienne, finit en 1122 au concordat de Worms par de mutuelles concessions ; mais, à vrai dire le dénouement commence en 1077, dans la seconde enceinte du château de Canosse, là même où l'orgueil humilié d'Henri IV attendit pendant trois jours, les pieds nus dans la neige, l'absolution de Grégoire VII. Cent ans après, en 1177, le second acte, l'indépendance de l'Italie par le Saint-Siège, se dénouait à Venise, sur la dalle de porphyre rouge, qui marque encore dans le vestibule de Saint-Marc, à droite de la

¹ SAXO GRAMMAT. *Chron. Slav.* lib. xiv.

² PURICEL. *in monument. Basil. Ambros.* Num. 543.

³ HUGO, *monac. Præmonst. Chron.* ad annum 1177.

porte d'entrée, la place où Frédéric Barberousse vint abjurer aux pieds d'Alexandre III ses prétentions sur la Péninsule. Le traité de Constance en 1183, ne sera que la consécration diplomatique de ce grand événement. Au troisième acte, sous Innocent IV, ce sera la Providence elle-même qui sauvera l'indépendance du Saint-Siège en péril par le coup de foudre de Fiorenzuola, je veux dire la mort subite de Frédéric II en 1250. Au quatrième acte enfin, la France remplacera l'Allemagne dans la lutte; les séides de Philippe-le-Bel la termineront par le lâche guet-apens d'Anagni contre Boniface VIII, en 1303. C'était pour l'Église l'heure de la Captivité de Babylone ! Nous avons à peine parcouru jusqu'à ce moment, qui commence la dix-neuvième année du règne d'Alexandre III, la moitié des temps qu'embrasse ce drame grandiose. Bien plus, trois personnages historiques, le pape, l'empereur d'Allemagne, le peuple romain, étaient ici, en présence, et le dernier est demeuré complètement étranger à la scène de Saint-Marc. Mais le peuple romain n'était qu'un rodomont, dont la jactance se changeait en lâcheté, dès que l'orage grondait sur sa tête. A peine la puissance impériale se fût-elle prosternée aux pieds du Souverain Pontife, à peine le schisme eût-il perdu son plus ferme soutien, que les Romains, jusque-là si récalcitrants, s'empressèrent de reconnaître à quels sérieux périls la trop longue absence d'Alexandre avait exposé leurs intérêts temporels aussi bien que le salut de leurs âmes.

25. Ils furent à peu près unanimes dans la résolution de rappeler le successeur de Pierre sur son siège. Sept députés choisis entre les plus notables citoyens portèrent à Anagni une lettre, où le clergé, le sénat et le peuple suppliaient le Saint-Père de revenir enfin dans cette Rome, qui est sa ville à lui, au milieu du peuple qui lui a été spécialement confié. Alexandre, quelque agréable que lui fût ce passage de la révolte ouverte aux humbles protestations d'obéissance, ne pouvait oublier l'amère leçon d'un autre temps : ce même peuple, peu de jours après l'avoir rappelé d'au-delà des monts, n'avait-il pas abreuvé d'outrages et d'iniquités, et lui-même et ses frères ? Malgré promesses et caresses, il voulait qu'on lui donnât toutes les garanties qu'il y serait en parfaite sûreté, avant

Alexandre III rentre à Rome en triomphateur.

de rentrer dans une ville où le nombre et l'audace des factieux ne met que trop souvent en péril la paix publique. Les députés des Romains s'en retournèrent, suivis de trois cardinaux qui avaient mission d'arrêter les clauses du traité de paix. On ne put aboutir qu'après de longues et laborieuses conférences. Il fut enfin convenu : que le Sénat prêterait serment de fidélité au Pape ; que tout ce qui avait été pris au Saint-Siège lui serait rendu ; que le pape, les personnes de son entourage et leurs biens seraient inviolablement respectés ; que les pèlerins auraient toute sécurité pour venir à Rome et pour s'en retourner. Ces conditions acceptées par le peuple, les sénateurs et leur suite allèrent à Anagni avec les trois cardinaux qui avaient négocié la paix, et furent introduits en présence d'Alexandre. Après le baisement des pieds, ils prirent l'engagement solennel au nom du peuple romain, sur les saints Évangiles, d'observer fidèlement le traité. Le jour où l'Église solennise la fête du pape Saint-Grégoire, avant le dimanche *Lætare Jerusalem*, après avoir célébré la messe, Alexandre sortit de Tusculum pour faire son entrée dans la Ville Eternelle. Le clergé avec croix hautes et bannières au vent, les sénateurs et les magistrats au son des trompettes, les nobles et leur milice en grand appareil, le peuple avec des rameaux d'olivier, tous chantant des hymnes et des cantiques, se portèrent processionnellement au-devant du pacifique triomphateur. Tous les yeux cherchaient l'auguste visage du Vicaire de Jésus-Christ, comme ils eussent cherché celui de Jésus-Christ lui-même. On se pressait avec une si touchante avidité pour baiser la poussière qu'avaient touché les pieds de son blanc palefroi, qu'à chaque pas s'arrêtait la marche triomphale, et que la main du Pontife se lassait à donner des bénédictions. C'est au milieu de cette pompe glorieuse, sans exemple peut-être dans les fastes de la Papauté, que le restaurateur de la puissance apostolique et de la paix de l'Église prit de nouveau possession du palais de Latran, au mois de mars 1178.¹

¹ Cod Vatic. *Act. Alex. Pap. III*, ann. 1178. — JOAN DE CECCAN. *Chron.* ann. 1178. — RADULPH. DE DICET. *Imag. Hist.* pag. 599.

26. Le schisme était expirant ; il n'avait pas exhalé son dernier râle. Le pseudo-pontife Jean de Struma, à qui les siens donnaient le nom de Calixte III, trônait encore à Monte-Albano. Mais le 27 août, par un de ces miracles de la grâce dont il a seul le secret et la puissance, Dieu l'amenait, humble et repentant, aux pieds du Pontife légitime, à Tusculum, avec la plupart de ses flamines. Il avait senti l'énormité de son crime ; il en fit l'aveu public en présence des cardinaux et de toute la Cour romaine. « Saint-Père, vénérable Seigneur, » s'écriait-il avec des larmes dans la voix, « je confesse mon crime à la face de l'univers. Sous la pression de l'autorité impériale, j'ai péché contre Dieu, contre la Sainte-Église et contre-vous. Aujourd'hui le cri de la conscience me ramène ; je déteste mon égarement, j'implore de votre clémence mon pardon. Oui, j'abjure tout schisme et toute hérésie, je vous accepte avec la plus entière obéissance pour seigneur et père de l'Église universelle. » Et le Vicaire de Jésus-Christ, ne voulant mêler l'amertume d'aucun reproche à l'accueil plein de mansuétude que fait un père à l'enfant prodigue, lui répondit : « Mon frère, la conversion d'un pécheur excite des transports de joie parmi les Anges. Lorsque, cédant à une suggestion diabolique, vous vouliez briser l'unité de l'Église, nous avons éprouvé une grande douleur. Nous éprouvons maintenant une joie plus grande encore, parce que, cédant à l'inspiration de Dieu, vous retournez à cette unité. L'Église Romaine, qui, fidèle à l'enseignement du divin Maître, se fait une loi d'aimer ses ennemis, ne voit que votre repentir actuel ; elle retrouve en vous un fils ; elle vous rendra le bien pour le mal. » Jean, aussi sincèrement absous qu'il s'était sincèrement repenti, ne connut désormais que les bonnes grâces d'Alexandre, qui l'admit souvent à sa table et le fit archevêque et gouverneur de Bénévent.

27. Il semble que l'idée de renouveler le schisme ne pouvait désormais venir à personne. Un officier, frère d'Octavien, essaya pourtant de le raviver, à la suite d'un différend avec Alexandre. Il trouva quelques partisans, mais en si petit nombre, que la plupart

Conversion
de l'antipape
Jean de
Struma.

Efforts désespérés pour continuer le schisme. Sa fin.

¹ ROMUALD. SALERNIT. *Chron.* ann. 1178. — ANONYM. CASIN. *Chron.* ann. 1178. JOANN. DE CECCAN. *Chron.* eodem anno.

des historiens n'ont rien dit de cette révolte à cause de son peu d'importance. Cette poignée de séditeux se donna un antipape, dès le mois d'octobre 1178, et persista dans le schisme pendant deux ans. Le pseudo-pontife était Lando, de la famille des Frangipani ; il avait pris le nom d'Innocent III. Le frère d'Octavien, n'écoutant que sa colère contre le Pontife légitime, soutenait l'antipape de toute sa puissance, et l'avait établi dans sa tour, qui s'élevait aux portes de Rome. Il était à craindre que la rébellion, en se prolongeant, ne ralliât des adeptes du grand schisme de dix-neuf années, qu'avaient entretenus successivement Octavien sous le nom de Victor, Gui de Crème sous le nom de Pascal et Jean de Struma sous le nom de Calixte. Alexandre, sur l'avis du Sacré-Collège, fit de nouveau la paix avec les cardinaux parents ou amis des Octaviens et acheta la forteresse qui servait de repaire aux factieux. Cette négociation fut menée à bonne fin par le cardinal Hugues, de l'illustre famille de Pierre de Léon, qui avait été déjà le principal auteur de la réconciliation des Romains, ses concitoyens, avec Alexandre. L'intrus Lando fut pris avec ses complices près de Palombara, chargé de chaînes et déporté à Cava¹. La soumission de Jean de Struma avait donc mis fin au grand schisme du règne d'Alexandre III ; la victoire du droit et la paix de l'Église universelle étaient consommées dès 1178. Au temps de la puissance d'Octavien, Pierre de Blois, qui se rendait avec d'autres pèlerins à la cour d'Alexandre, avait été pris par les schismatiques et jeté dans les fers avec ses compagnons. Il parvint à reconquérir sa liberté, au péril de ses jours, en franchissant le mur de sa prison. Le cardinal Guillaume de Pavie, qui n'était pas incapable d'un noble mouvement, le trouvant en fuite, le couvrit de sa protection et le combla de soins. Aussi, à la nouvelle qu'Alexandre avait enfin triomphé de tous les ennemis, Pierre écrivit-il au cardinal son bienfaiteur une admirable lettre, également honorable et pour le cœur reconnaissant qui l'a dictée et pour l'homme généreux dont elle exalte les vertus².

¹ JOAN. DE CECCAN. *Chron. ann.* 1178, 1180. — ANONYM. CASIN. *Chron. ann.* 1180. — AUCTAR. AQUIQ. *Chron. ann.* 1179-1180. — ONUPHR. *Chron. ann.* 1178. — *Magn. Chron. Belg.* pag. 188.

² PETR. BLES. *Epist.* xli.

28. Frédéric Barberousse avait dû se soumettre; le séjour de l'Italie, théâtre de sa défaite, lui était maintenant odieux. Il y laissa Christian, archevêque de Mayence, pour veiller aux intérêts de sa couronne, et se mit en route pour l'Allemagne. Lors de son passage à Milan, il confirma la trêve de six ans qu'il avait consentie l'année précédente. Avant de rentrer en Germanie, il se rendit, avec sa femme et Philippe son fils, en Provence, où il mit un peu de baume sur la profonde blessure faite à son orgueil, en se faisant couronner en grande pompe par Raymond de Bolène archevêque d'Arles. A l'occasion de ce couronnement, il octroya aux chanoines d'Arles une Bulle d'or qui les exemptait de toutes redevances. Il était au-delà des monts, il avait retrouvé son prestige. Ni sa royauté de Bourgogne et de Provence, ni la pompe de l'empire allemand ne pouvaient toutefois lui faire oublier les humiliations de sa dernière campagne en Italie: cette Alexandrie fondée d'hier en l'honneur de son redoutable adversaire, cette Alexandrie de la Paille, comme l'avaient nommée par dérision les Gibelins, qui l'arrêta quatre mois et qui brisa sa fortune; Milan relevé fournissant à la ligne guelfe de Pontida ces deux héroïques bataillons du *Grand Drapeau* et de *la Mort*, que commandait le géant Albert Guissano et qui donnèrent la victoire décisive de Legnano à l'indépendance italienne; la dalle de porphyre rouge du vestibule de Saint-Marc, sur laquelle il avait été contraint de prosterner son orgueil impérial aux pieds du libérateur de la Péninsule. Mais en Allemagne du moins il avait pu dépouiller de ses fiefs et réduire à ses biens patrimoniaux le chef des Guelfes, Henri le Lion; ici, le spectacle journalier de sa puissance lui permettait de jeter en pâture à sa haine l'espérance d'une éclatante revanche en Italie¹.

29. Alexandre de son côté n'était pas tellement enivré du triomphe, qu'il ne sentit l'impérieux besoin de rendre durables les résultats de la victoire. Pour réparer les maux causés par le schisme et

Situation morale et politique de l'empereur.

Indiction d'un concile œcuménique.

¹ GALVANC. FLAMM. *Chron.* CCXCVI. — *Flos flor.*, ann. 1178. — PURICEL., *Monum. Basilic. Ambr.*, num. 571. — PETR. SAX. *Pontific. Arelat.*, ann. 1178. — *Archiv. Eccles. Arelat.*, ann. 1178. — RAD. DE DICET., *Imag. Hist.* pag. 600.

l'indiscipline, il indiqua la réunion d'un concile œcuménique à Latran, pour le mois de Mars de l'année suivante. Il y appela même les évêques latins d'Orient, comme le prouve péremptoirement le témoignage de Guillaume de Tyr, qu'on peut opposer à ceux qui retardent la tenue de ce concile jusqu'en 1180. « L'an de l'Incarnation du Seigneur 1178, qui était la cinquième année du règne de Baudouin IV, au mois d'Octobre, » dit cet historien, « alors que la convocation d'un synode général avait été annoncée depuis l'année précédente à tous les Latins de l'univers appelés à ce synode, partirent de notre Orient, avec moi-même, Guillaume, archevêque de Tyr, Héraclius, archevêque de Césarée, et les évêques Albert de Bethléem, Raoul de Sébaste, Jotius d'Acre, Romain de Tripoli, accompagnés de Pierre, prieur de l'Eglise du Saint-Sépulcre, et de Raynaud, abbé du mont Sion¹. » Guillaume était archevêque de Tyr depuis deux ans. Au reste, les témoignages des contemporains abondent. « Le pape Alexandre, » lisons-nous dans Robert du Mont, « envoya le cardinal Octavien dans la province de Rouen, pour qu'il convoquât l'archevêque et ses suffragants avec les abbés de cette province ; il envoya également d'autres légats en Orient, en Occident, au Midi, au Nord, afin de réunir à ce Concile tous les prélats de l'univers. » Et Roger de Hoveden, sous la date de 1178 : « Après la Noël, » dit-il, « arrivèrent d'Irlande en Angleterre les archevêques Laurent de Dublin et Catholicus de Tuam, avec cinq ou six évêques, se rendant au Concile de Rome. Plusieurs évêques et abbés d'Écosse traversèrent l'Angleterre pour le même motif. Tous ces prélats tant d'Irlande que d'Écosse et des autres îles, pour être autorisés à traverser librement le royaume, firent serment de ne porter aucun dommage ni au roi ni à ses Etats. Plusieurs abbés anglais se rendirent au Concile ; mais il n'y eut que quatre évêques du royaume qui allèrent à Rome à cette occasion, l'épiscopat anglais ayant été toujours unanime à prétendre que leur pays ne doit avoir que ce nombre de représentants aux Synodes généraux convoqués par le pape. Ces quatre évêques furent Hugues de Du-

¹ GUILL. TYR. *Hist. Rev. transmar.*, XXI, 26.

rham, Jean de Norwich, Robert d'Hereford et Réginald de Bath¹. »

30. Alexandre expédia dans le monde entier des lettres semblables pour le fond à celle que reçurent l'archevêque de Pise et les évêques de Toscane. « Dans le champ du Seigneur, qui est l'Eglise, » disaient ces lettres, « naissent chaque jour et se multiplient des germes de corruption, soit parce que l'homme est enclin au mal dès sa jeunesse, soit parce que l'ennemi du salut ne cesse de semer l'ivraie parmi le froment pour étouffer le bon grain. Il est donc nécessaire que les colons mettent tout leur soin, tantôt à extirper et à couper les mauvaises herbes déjà nées, tantôt à les empêcher de naître, et par conséquent aussi à répandre la bonne semence, que Dieu fécondera et qui rapportera trente, soixante et cent pour un... Ce devoir incombe sans doute à tous les pasteurs de l'Eglise universelle ; mais il s'impose plus impérieusement qu'à tout autre à l'évêque de Rome, qui a reçu de notre Seigneur Jésus-Christ dans la personne de Saint Pierre le pouvoir de commander à cette même Eglise universelle... De là notre résolution de convoquer les prélats du monde entier... et c'est pourquoi nous vous mandons par ces lettres apostoliques... d'être à Rome le premier dimanche du Carême prochain². » Alexandre adressa même son appel aux schismatiques grecs, puisque l'empereur de Constantinople Manuel y envoya Georges, métropolitain de Corcyre, avec mission de voir aussi Frédéric Barberousse. Jeté par la tempête sur le promontoire d'Otrante, l'envoyé de Manuel ne put poursuivre son voyage au-delà de Brindes, où le retinrent la maladie et les rigueurs de l'hiver, qui fut des plus mauvais cette année là. Il écrivit d'abord à Frédéric, lui annonçant son arrivée pour le printemps ; mais ce fut l'abbé Nectaire qui remplit cette ambassade à la cour d'Allemagne, et qui représenta les schismatiques grecs au Concile de Latran. Ce concile se tint en effet et commença le 5 mars 1179. Il est le troisième de Latran, et le onzième parmi les conciles œcuméniques. Trois cent-deux évêques s'y trouvèrent réunis. La seconde session

Encyclique
d'Alexandre
III à ce
sujet.

¹ ROB. DE MONT., *Chron.* ann. 1178. — ROG. Hoved., *Annal. Anglic.* ann. 1178.

² *Bibl. Abb. Florent.*, plut. I, ad lævum.

s'ouvrit le quatorze, et la dernière le dix-neuf mars. C'est dans la seconde session que furent créés cardinaux Guillaume aux Blanches-mains, archevêque de Reims, et Henri, abbé de Clairvaux.

Décrets du concile de Latran. Hérésies contemporaines.

31. Trois causes avaient motivé cette imposante réunion, où vinrent, outre les trois cent-deux évêques, un nombre d'abbés si considérable que les historiens en ont négligé le chiffre. Il s'agissait d'abord de prendre les moyens les plus propres à prévenir le retour des schismes. Les pères du Concile décrétèrent qu'il faudrait obtenir les deux tiers des suffrages des cardinaux pour être élu pape canoniquement. En outre, toutes les ordinations faites par les pontifes schismatiques Octavien, Gui et Jean furent déclarées nulles et non avenues. En second lieu, il y avait urgence à décréter des réglemens pour la discipline qu'un long schisme avait ébranlée : la simonie dans les églises et les monastères, l'avarice des ecclésiastiques, l'usure exercée par les séculiers, et beaucoup d'autres énormités appelaient de promptes mesures de répression. Enfin, il fallait sévir contre les hérésies dont la contagion faisait des progrès alarmants. Déjà en 1177 Raymond V, comte de Toulouse, avait imploré par l'intermédiaire des Cisterciens le secours de Louis VII, roi de France, pour pouvoir extirper l'hérésie de ses Etats. Louis VII, pour rendre son intervention plus efficace, voulut y associer le roi d'Angleterre Henri II. Après avoir décidé d'abord de marcher en personne contre les Albigeois, ils jugèrent ensuite plus opportun d'essayer leur conversion par un légat apostolique. Ils confièrent cette mission au cardinal Pierre, accompagné des archevêques de Bourges et de Narbonne, des évêques Réginald de Bath et Jean de Poitiers, de l'abbé de Clairvaux Henri, et d'autres zélés prédicateurs. Ils adjoignirent à cette légation, pour lui prêter main-forte, Raymond, comte de Toulouse, le vicomte de Turenne, Raymond de Château-Neuf, et quelques autres puissants seigneurs. Mais cette tentative était restée complètement infruc-

¹ REICHESPERG, *Chron.*, add. 1179. — CONTIN. *Chron. S. Petr. Viv.*, ann. 1179. — LABB. *Concil.* tom. x, pag. 1530 — DACH., *Spicileg.* tom. xii, pag. 638 — GUILL. TYR. *Hist. Rev. transmar.* xxi, 16. — ROG. HOVED., *Annal. Angl.* pag. 582.

teuse¹. C'est le vingt-septième et dernier canon du concile de Latran qui frappe les hérétiques. Il désigne plus particulièrement les Cathares, Patarins ou Publicains, les Brabançons, les Aragonais, les Navarrais, les Bascoles, Cottereaux et les Triaverdins. Le nom de Cathares signifie-t-il purs, ou spectres nocturnes, ou habillards ? Il y a là-dessus litige des étymologistes. Mais qu'importe ? Ce qu'il est indispensable de savoir, c'est que ces hérétiques appartenaient à la grande famille Manichéenne².

32. A ce même Concile de Latran, les évêques de Germanie et autres qui avaient pris parti pour l'empereur contre Alexandre, abjurèrent leur erreur et sollicitèrent humblement leur pardon. On remarquait parmi ces solliciteurs un grand nombre de moines et de clercs de l'Eglise de Halberstad, que l'évêque Géron avait complètement désorganisée. Là était l'abbé Théodoric d'Issembourg, dont presque tous les moines, à l'exception de quelques vieillards, avaient été ordonnés dans le schisme. Sur toute cette affaire, on recourut à un expédient : Géron ayant été ordonné par un archevêque catholique, Hartuvic de Brême, on confirma toutes les ordinations qu'il avait faites, et Géron lui-même obtint sa grâce. Une autre cause qui intéressait l'Allemagne, l'élection de Bertold au siège de Brême, fut également portée devant le concile. Cette élection était vivement contestée au nom du duc de Saxe Henri, qui voulait faire donner l'archevêché de Brême au fils du margrave Albert, Sifrid, alors évêque de Brandebourg. Bertold était dans une situation irrégulière à plusieurs égards, et notamment parce qu'il n'était pas encore même sous-diacre. Sa science, son éloquence, la pureté de ses mœurs plaidaient en sa faveur ; mais le Saint Siège ne pouvait pas approuver une élection irrégulière :

Retour des
schisma-
tiques.
Églises ré-
organisées.

¹ ROG. HOVED., *Annal. Angl.*, pag. 573 et seqq. — ROB. DE MONT., *Chron. ann.* 1178.

² HENSCHEN., *Not. ad Vit. S. Galdin.* ad diem xviii mens. April., pag. 595. — ECKBERT. SCHONAUG., *Sermon. advers. Cathar.*; *Biblioth. Patr.* edit. Lugdun. tom. xxiii. — ROG. HOVED., *Annal. Anglic.*, ann. 1176. — PRURICEL., *Monum. Aasil. Ambros.* dum. 595. — OIBELART., *Notit. Gascon.* III, 3. — PETR. CLUN., *Epist.* 27 et 28, lib. vi. — Subtit. Conc. Lat. sub. Alex., xxxiv, 1.

celle-ci fut cassée ¹. Le saint archevêque de Dublin, Laurent, qui s'était rendu au Concile de Rome, y fut fait par le Pape légat apostolique en Irlande. Sa Vie nous apprend qu'après un heureux voyage, de retour dans sa patrie, le nouveau légat déploya la plus grande activité, pour l'accomplissement de ses fonctions. Zélateur de la chasteté, il travailla surtout à l'affermissement de cette vertu parmi les ministres du culte. Bien qu'il pût comme archevêque absoudre les sous-diacres, les diacres et les prêtres convaincus d'impureté, il n'en voulut jamais rien faire, et l'on compta dans un laps de temps relativement court jusqu'à cent-quarante clercs qui durent accomplir le pèlerinage de Rome pour obtenir du Pape leur absolution ².

Questions
dogmatiques
ajournées.
Continua-
teurs
d'Abailard.

33. Le troisième Concile de Latran fut, en quelque sorte, exclusivement historique ; les questions de pur dogme n'y furent pas directement abordées. L'occasion s'en était pourtant offerte : des maîtres imbus de l'esprit d'Aristote, Abailard, Lombard, Pierre de Poitiers et Gilbert de la Porrée étaient toujours accusés d'avoir traité les ineffables mystères de la Trinité et de l'Incarnation avec une périlleuse audace, selon le sens humain, et par là fait revivre cette erreur d'Arius et de Sabellius que Jésus-Christ n'avait eu de la nature humaine que les dehors, et de la nature divine qu'une simple émanation. Quelques années avant le Concile, Alexandre s'était ému déjà des progrès de cette erreur. Il avait enjoint de vive-voix à Guillaume aux Blanches-mains, alors archevêque de Sens, et qui se trouvait à Rome, de travailler sans retard à l'extinction de cette mauvaise doctrine. Puis vers 1175 ³, il avait formellement écrit à ce même prélat, qui n'était pas encore passé du siège de Sens à celui de Reims, de convoquer ses suffragants Parisiens, de s'attacher avec leur concours et avec celui d'autres personnes pieuses et sages à extirper du champ du Seigneur jusqu'à la dernière racine du funeste héritage de Pierre Lombard, autrefois évêque de Paris,

¹ HERMOLD., *Chron.* II, 28. — CRANT. VII, 4 ; *Act. Concil.* Apud abb. Stradens.

² SUR., die XIV NOV., tom. VI, 24.

³ Matthieu Paris rapporte cette lettre à l'an 1179. Elle est antérieure, puisqu'en 1176 Guillaume aux Blanches-mains était déjà archevêque de Reims.

et de prescrire aux maîtres de Théologie dans les écoles d'enseignement que Jésus-Christ, de même qu'il est Dieu parfait, est homme parfait, homme véritable formé d'une âme et d'un corps ; toute autre proposition étant une détestable erreur¹. Alexandre eût voulu rendre cette condamnation plus éclatante, en l'appuyant sur une décision expresse du concile œcuménique. Malheureusement on était surchargé d'affaires à débrouiller ; un certain nombre de cardinaux, donnant à ces affaires la priorité, répondirent légèrement au Pape : « Saint Père, nous avons entrepris de traiter des questions plus importantes. » Alors le successeur du prince des Apôtres : « Eh quoi ! la première et la plus importante cause à juger n'est-elle pas le litige entre la foi et l'hérésie ? » Les cardinaux qui s'étaient attirés cette réplique en éprouvèrent un tel mécontentement, qu'ils sortirent du consistoire. Le Pape, pour ne pas compromettre la bonne harmonie au sein du Concile, n'insista pas, et rien ne fut défini en cette occasion contre Pierre Lombard. Le litige demeura pendant jusqu'au règne d'Innocent III. Alexandre toutefois intervint encore par une nouvelle lettre écrite l'année suivante au même Guillaume, alors archevêque de Reims et légat en France. L'hérésie avait fait du chemin, puisqu'il manda au légat de convoquer cette fois les maîtres des écoles de Paris, de Reims et des provinces voisines².

§ V. SOLLICITUDE UNIVERSELLE DU PONTIFE ROMAIN.

34. L'archevêque de Reims, Guillaume de Champagne, n'était pas seulement un personnage considérable par la naissance et comme beau-frère de Louis VII, il fut aussi une des lumières du clergé à cette époque, et ses vertus le recommandaient à la confiance du Saint Siège. Il est hors de doute qu'Alexandre III, qui l'avait en une estime particulière, profita de sa présence à Rome pendant le Concile, pour l'exhorter de nouveau à couper court

Guillaume de
Champagne
archevêque
de Sens.
Pèlerinage
de Louis
VII.

¹ GUALTER. *Mss. Biblioth. Saint Vict. Paris.* — BULÉ. *Hist. Universitat. Paris.* tom. II, pag. 402. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.* ann 1170.

² BULÉ., *Hist. Universit. Paris.* tom. II, pag. 431.

aux funestes doctrines de Pierre Lombard, dont les progrès l'alarmaient toujours. Mais le frère de la reine de France, à son retour, eut à faire la part de graves préoccupations de famille : Son neveu Philippe, l'héritier présomptif de la couronne, était malade, on tremblait pour sa vie. Philippe avait quinze ans et donnait les plus belles espérances. La crainte d'une catastrophe, que la science humaine se déclarait impuissante à conjurer, tourna toutes les pensées du vieux roi vers Dieu, pour en obtenir le rétablissement de son fils. Dans ces circonstances, il eut la vision, en songe, du saint martyr Thomas de Cantorbéry. Le saint promettait la guérison de Philippe, si le roi se rendait en pèlerinage à son tombeau. Lorsque Louis VII communiqua cette vision aux conseillers de sa couronne, ils furent pour la plupart opposés à sa résolution d'obéir à ce secret avis du ciel ; mais Guillaume de Champagne consulté approuva le pieux voyage, et dès lors toutes les irrésolutions cessèrent. Après avoir obtenu l'agrément de Henri II d'Angleterre, Louis VII, accompagné de Philippe, comte de Flandre, de Baudouin, comte de Guines, de Henri, duc de Louvain, du comte Guillaume de Mandeville, de l'avocat de Béthune et d'autres barons, prit la mer à Witsand et débarqua à Douvres, le 22 août 1179. Henri II, qui l'attendait sur le quai du port, le reçut avec des témoignages d'amitié non équivoques, le défraya de tout, lui et sa suite, et le lendemain le conduisit à Cantorbéry, jusqu'au tombeau de saint-Thomas. Le roi de France offrit sur le tombeau du martyr une grande et précieuse coupe d'or. Il constitua au profit des moines une rente annuelle et perpétuelle de cent mesures de vin à recevoir tous les ans à Passy. Il accorda aux mêmes moines que tout ce qu'ils achèteraient désormais en France fût exempt de tout droit. Cela fut confirmé par une charte qu'ils reçurent des mains de Hugues de la Puizaye.

Couronnement de Philippe-Auguste. Maladie de son père.

35. Le roi d'Angleterre reconduisit ensuite jusqu'à Douvres le roi de France, et le 26 août les pèlerins débarquèrent à Witsand. Là des messagers annonçaient à Louis VII que son fils était en pleine voie de guérison. A cette nouvelle qui le com-

blait de joie, le vieux monarque enjoignit par édit à tous les princes de son royaume, ecclésiastiques et laïques, de se réunir à Reims le 1^{er} novembre suivant pour le couronnement de Philippe. La cérémonie eut donc lieu le jour de la Toussaint ; Guillaume de Champagne donna l'onction royale à son neveu et plaça la couronne sur la tête du jeune prince avec le concours des archevêques de Tours, de Bourges et de Sens, en présence de presque tous les évêques et de tous les barons du royaume. Henri III, fils du roi d'Angleterre, comme duc de Normandie, porta depuis le palais jusqu'à l'église le diadème d'or qu'allait recevoir Philippe-Auguste ; Philippe, comte de Flandre, précédait avec le glaive du royaume. Les autres grands, ducs, comtes et barons, précédaient ou suivaient, selon l'office que chacun avait à remplir dans la cérémonie. Seul, Louis VII, le père du jeune roi, ne put assister au couronnement : à son retour d'Angleterre, comme il se rendait à Saint-Denys pour y rendre grâce à Dieu du succès de son pèlerinage, sous le coup d'un froid subit, il fut atteint d'hémiplégie et perdit l'usage de toute la partie droite du corps¹. Le vieux monarque ne fut plus que l'ombre de lui-même, depuis cette époque jusqu'à sa mort, qui arriva le 29 septembre 1180. Dès que le cardinal-archevêque Guillaume de Champagne eut donné satisfaction aux devoirs du sang et aux intérêts de la patrie, il entreprit, en sa qualité de légat apostolique, de faire la lumière sur cette question des erreurs de Pierre Lombard, qu'Alexandre III avait plus particulièrement confiée à ses soins. Le dimanche qui suivit le couronnement de Philippe-Auguste, il tint un concile où, avec les évêques des provinces intéressées, avaient été appelées toutes les personnes qu'on pouvait consulter avec fruit sur ce qu'il convenait de faire. On y prit d'ailleurs toutes les mesures propres à assurer l'exécution des décisions décrétées au dernier Concile de Latran².

36. La grande assemblée de Rome, en prescrivant la répression

¹ CHRONOGR. ACQUIC., *Chron.*, ann. 1179. — ROG. HO ED., *annal. anglic.* ann. 1179.

² CHRONOGR. ACQUIC., *Chron.*, eodem anno.

Accusations
portées con-
tre les Juifs
Ils sont
spoliés

par la force séculière des attentats contre les chrétiens ou contre les choses de leur culte, avait incidemment reporté l'attention sur les juifs. Outre qu'on les accusait de profanations de toute sorte, on leur prêtait aussi une coutume barbare, — celle de se saisir d'un chrétien tous les ans, et de le crucifier dans des lieux souterrains, pour insulter à la religion de Jésus, soit le jour de la cène soit pendant la semaine sainte. Quelle que fût la surexcitation des esprits dans le monde chrétien contre tout ce qui sentait l'hérésie ou l'hostilité, il ne semble pas que les juifs aient en ce moment-là donné prise en Europe, à des représailles. Toutefois l'Histoire nous dit que l'un des premiers actes de Philippe-Auguste, dès qu'il eut été sacré à Reims et encore du vivant de son père, fut de sévir contre eux. Les rigueurs qu'il décréta pour tout le royaume au commencement de 1180, se justifiaient par un attentat atroce commis à Paris le 23 mars de l'année précédente. Ce jour-là les juifs avaient en effet crucifié le jeune Richard, que l'Eglise a mis au nombre des martyrs. Les auteurs contemporains parlent d'un grand nombre de miracles arrivés par son intercession sur son tombeau. Philippe-Auguste avait, en quelque sorte, puisé et nourri une aversion profonde contre les Juifs dans le récit que ses compagnons d'enfance lui avaient fait des saturnales nocturnes que les légendes du peuple prêtaient à ces réprouvés. Il s'était bien promis, si jamais il succédait à son père, de mettre bon ordre à tout cela. Le martyre de saint Richard lui fournit l'occasion d'agir en ce sens peu de temps après son sacre. Le 16 février 1189, jour du Sabbat, on se saisit partout en France des Juifs dans leur synagogues, et ils furent dépouillés de leur or, de leur argent et de leurs vêtements, comme autrefois les Juifs eux-mêmes à la sortie d'Egypte avaient dépouillé les Egyptiens¹.

Prodigieuse
activité
d'Alexandre
III.
Royaume de
Portugal.

37. La paix que la défaite du despotisme impérial donnait à l'Eglise et au monde permettait enfin au Père commun des fidèles de faire pleinement sentir à tous les pays de la Chrétienté les

¹ GUILL. ARMOR., *Chron.*, ann. 1179. — RUGERD., *Cest. Phil. Aug.*, pag. 5.

effets de sa sollicitude. Nous venons de voir les inspirations bien-faisantes du Saint-Siège agissant, de loin, pour ainsi dire, et sans se montrer, sur la famille de France et sur les pasteurs de ce royaume, par le cardinal-légat Guillaume de Champagne. Alexandre allait bientôt envoyer dans ce pays, après la mort de Louis VII, un autre cardinal-légat, Pierre, du titre de Saint-Chrysogone, avec mission d'établir une paix juste et durable entre le nouveau roi Philippe-Auguste et le roi d'Angleterre Henri II¹. Quand on étudie les quatre dernières années du règne d'Alexandre III, on est étonné de l'activité qu'il déploie, de la sûreté de coup-d'œil et de la fermeté de main avec lesquelles il dirige la barque de Pierre, après en avoir tenu le gouvernail pendant dix-huit ans au milieu des plus terribles tempêtes et à travers tant d'écueils. On se prend alors à supputer tous les bienfaits dont ces dix-huit ans de criminelle révolte de l'Empire contre le Sacerdoce ont frustré le monde, et, si l'on met d'un côté de la balance la gloire de Frédéric Barberousse, et de l'autre la responsabilité qui pèse sur sa politique, on trouve cette gloire bien légère. Au contraire, l'admiration pour Alexandre III grandissait de plus en plus. Ce fut en cette année 1179 qu'Alexandre reconnut au Portugal le titre de royaume. Alphonse avant ce temps était honoré du nom de roi par tous les princes, il se donnait lui-même ce nom ; mais les Souverains Pontifes ne le lui accordait point, comme le prouve la lettre de Lucius II. Toutefois, dès Innocent II, Alphonse avait fait hommage au Saint-Siège des territoires par lui conquis ou à conquérir sur les Sarrazins, et pris l'engagement, pour lui et pour ses héritiers, de payer tous les ans quatre onces d'or au Pape entre les mains de l'archevêque de Braga. En lui concédant le titre de roi, Alexandre voulait récompenser ses exploits militaires contre les maures et son zèle pour la propagation de la foi catholique. Pendant longtemps le Portugal sut ne pas démeriter de la protection de Rome. Au siècle suivant, Innocent III et les autres pontifes romains confirmèrent

¹ ROG. DE HOVED., *Annal. Anglic.*, ann. 1180.

le privilège accordé par Alexandre, et l'étendirent à tous les pays qu'avec l'aide de Dieu les rois portugais sauront conquérir, en tant que les princes chrétiens leurs voisins ne pourraient pas faire valoir des droits antérieurs sur ces conquêtes ¹.

Les princes
chrétiens.
d'Espagne.
Le calife
Yousouf.

38. En Espagne les royaumes chrétiens touchent en^{en} à l'heure de leur affranchissement par une politique d'action commune contre les Maures. Les princes comprennent maintenant qu'ils n'ont pas eu de plus grands obstacles à leurs progrès que leurs propres discordes. C'était surtout entre la Castille et la Navarre qu'existaient les plus profonds dissentiments. Alexandre III par les évêques de ces deux pays ne négligea rien pour amener une paix solide. Elle fut conclue à la mi-avril 1179 entre les rois Alphonse VIII de Castille et Sanche de Navarre à des conditions également honorables pour les deux parties, et, pour donner plus de force au traité, la noblesse de chaque royaume délégua vingt-un député qui signèrent cet engagement solennel de réconciliation ². Les intérêts des chrétiens d'au-delà des Pyrénées étaient en outre merveilleusement favorisés par des mouvements de révolte survenus au Maroc contre Yousouf, calife des Maures d'Afrique et d'Espagne. Alexandre III pour prolonger les embarras de Yousouf, fit intervenir dans la lutte Guillaume II, roi de Sicile, qui vint en aide à Capsa, chef des rebelles. Quelques historiens racontent que les troupes de Guillaume prirent dans cette expédition la fille de Yousouf, et ne la rendirent que contre la restitution des places d'Afrique enlevées aux Siciliens par le père du Calife. D'autres prétendent que c'est la flotte sicilienne qui s'empara de la fille de Yousouf, pendant qu'elle se rendait en Espagne pour y célébrer son mariage avec un roi sarrazin. Ces deux versions paraissent controuvées. Ce qui est certain, c'est qu'au commencement de 1181, Yousouf remporta sur les rebelles une victoire décisive et qu'il fit grâce à Capsa. En arrivant à Almahdia, il trouva des députés de Guillaume, avec lesquels furent

¹ CARDIN. DE AGUIER., *Collect. Conc. Hispan.*, ann. 1179 et seqq. — BALUZ., *Miscel.* II. — INNOC. *Epist.* 144, 151, 152, lib. I.

² MORET. *Investig. Navarr.*, pag. 668 et seqq.

entamées des négociations de paix. A la suite de ces ouvertures, le calife envoya des plénipotentiaires à Palerme, et ces pourparlers, commencés vers le mois d'avril, aboutirent à la conclusion d'une trêve de dix ans, au mois d'août 1181 ¹.

39. La paix véritable n'est pas de ce monde. Sur un autre point, en Écosse, surgissait en 1180 une controverse qui devait se prolonger sous les successeurs d'Alexandre III. Richard, évêque de Saint-André, venait de mourir. L'élection de son successeur produisit un schisme. Les chanoines choisirent Jean Scot; mais le roi d'Écosse Guillaume donna ce siège à son chapelain Hugues, et le fit sacrer par les évêques de son royaume, bien que Jean en eût appelé au Saint-Siège. Alexandre envoya le cardinal Alexis pour connaître les causes de ce différend et le trancher. Après de longues controverses, il demeura certain pour Alexis que l'élection de Jean était canonique, et que la promotion de Hugues était une intrusion violente. Il prononça la déposition de ce dernier, lui imposa un silence perpétuel, confirma l'élection de Jean et le fit sacrer par les évêques sans opposition du roi, ou plutôt avec l'agrément du roi; celui-ci l'avait donné sur le conseil des prélats de son royaume. Mais, cette condescendance de Guillaume cachait un piège: à peine la cérémonie du sacre terminée, il faisait intimer l'ordre à Jean de quitter sur l'heure le royaume pour n'y plus rentrer; et Hugues exerçait les fonctions épiscopales tout comme auparavant. La désobéissance était flagrante, le légat ne pouvait la laisser impunie. Il voulut toutefois user encore de ménagements envers Guillaume, et se contenta de jeter l'interdit sur l'évêché de Saint-André. Le Pape intervint directement par une lettre où, après avoir fait l'historique du litige, et montré que le cardinal Alexis avait été trop indulgent en ne jetant pas l'interdit sur tout le royaume, il maintient la sentence prononcée, et accorde un délai de huit jours après la réception de cet ordre apostolique, pour la remise à Jean de l'évêché de Saint-André. En cas de résistance, l'évêque de Durham était chargé de fulminer les censures ecclésiastiques. L'intrus comprit que

Démêlés
religieux en
Écosse. Ty-
rannie du
roi. Inter-
vention du
Pape.

¹ FAZEL., *Decad.*, IX, pag. 432. — ROB. DE MONT., *Chron.*, ann. 1179. — ANONYM. Cassinens., *Chron.*, ann. 1181. — NOWEIR., *Chron.*, ann. 1181.

la place usurpée n'était pas tenable, du moins pour le moment ; mais il ne se retira qu'en emportant les ornements de la chapelle, l'anneau et le bâton pastoral. Le légat échoua dans toutes ses démarches pour en obtenir la restitution. Il réunit alors une assemblée du clergé et du peuple, et menaça Hugues d'excommunication, s'il n'obéissait dans les quinze jours. L'intrus ne tint aucun compte de l'avis, et le légat fulmina la sentence, qui fut confirmée par le Pape dans une nouvelle lettre au clergé et aux fidèles d'Écosse. Alexandre fit plus : il donna la légation d'Écosse à l'archevêque d'York, auquel il adjoignit l'évêque de Durham, avec mandat d'excommunier le roi lui-même et de jeter l'interdit sur le royaume, à moins qu'il ne permit à Jean de posséder en paix son siège et qu'il ne lui donnât toutes les garanties de sécurité. Il adressait en même temps à Jean l'ordre précis de conserver envers et contre tous ce siège auquel il avait été canoniquement élu, et de ne consentir sous aucun prétexte à l'échanger pour un autre. Le Pontife dans sa clémence tenta un dernier effort auprès de Guillaume : il lui écrivit pour lui faire connaître les mesures prises, et lui accorda un dernier délai de vingt jours. Le roi s'obstina dans sa désobéissance : il fit expulser du royaume Jean, évêque légitime de Saint-André, avec son oncle, Mathieu, évêque d'Aberdeen. C'est alors que l'archevêque d'York, l'évêque de Durham et le légat apostolique Alexis excommunièrent le roi et jetèrent l'interdit sur le royaume. L'année suivante Guillaume envoya une députation au Pape ; il demandait que, dans l'intérêt de la paix, Jean fut autorisé à se démettre de l'évêché de Saint-André, moyennant quoi il pourrait prendre tout autre siège d'Écosse à son choix. Alexandre refusa net de faire cette concession, et lorsque Lucius lui succéda, il trouva cette cause encore pendante ¹.

Ambassadeurs polonais auprès du pape Alexandre.
Le duc Casimir.

40. Heureusement le roi d'Écosse était alors le seul prince chrétien qui donnât le triste spectacle de cette résistance perverse au Saint-Siège. Les témoignages de filiale déférence se multipliaient au contraire. C'est ainsi que Casimir, duc de Pologne, désireux de

¹ ROG DE HOVED., *Annal. Anglic.* ann. 1180, 1181.

promulguer une Constitution, envoyait en 1189 une ambassade à Rome pour la soumettre tout d'abord à l'examen du Souverain Pontife. Cette Constitution qui portait, avec son propre sceau, celui des évêques, des princes et des barons polonais, lui semblait devoir être caduque, si le successeur de Pierre ne la confirmait. Les députés se proposaient aussi d'obtenir de saintes reliques pour la Cathédrale de Cracovie. Alexandre les reçut à Tusculum, en présence des cardinaux. Durant le schisme, les peuples et les royaumes voisins de la Pologne ou avaient été ébranlés ou même avaient pris une part ouverte à la révolte ; la Pologne était demeurée inébranlable dans son union au Pape légitime. Il remercia chaleureusement les Polonais de cette fidélité à sa cause. Pour les reliques, il les engagea à le suivre à Rome et leur donna les meilleures espérances. Les statuts qui lui étaient soumis étant conformes à la religion et à la justice, il leur donna son entière approbation. Voici le rescrit qui les confirme ; il n'est pas indigne d'une sérieuse attention. « Nous avons appris, » y est-il dit, « que Votre Grandeur, sur le conseil des archevêques, évêques et princes de vos États, a supprimé certains abus et des injustices habituellement faites aux Églises et au Clergé. Vous avez édicté notamment la défense expresse de confisquer les biens des évêques défunts ; vous voulez que l'anathème frappe quiconque s'empare de ces biens et qu'aucun de ceux qui les ont ravies ne puisse lui succéder, avant d'avoir restitué ce qu'il a pris. Vous avez également aboli la coutume inique, maintenue par beaucoup de princes séculiers, de vider les greniers des pauvres pour payer leurs dépenses de voyages, et de laisser leurs satellites rançonner le peuple. C'est pourquoi, puisque vous sollicitez la confirmation de notre autorité pour une Constitution qui est juste et morale, nous, faisant droit à votre légitime requête, nous donnons la confirmation apostolique à ces statuts ¹.... » L'équité était la souveraine préoccupation d'Alexandre.

41. Henri le Lion, duc de Bavière et de Saxe, après avoir combattu pour Frédéric Barberousse, avait soutenu contre cet empereur

Henri le
Lion mis au
ban de
l'empire.

¹ LONGIN., *Chron.*, ann. 1180

l'excommunication romaine et l'indépendance de l'Italie. Il devait donc être d'autant plus cher au Pape, qu'il avait perdu nombre de ses possessions en portant les armes pour lui. Au temps de ses splendeurs, après l'empereur et les rois, il était le prince le plus puissant d'Europe. Boïens, Suèves, Rhétiens, Vindélices, Noriques, Chauces, tous les peuples lui obéissaient de l'Adriatique à la Baltique. Frédéric cherchait l'occasion de diminuer encore la puissance du redoutable chef des Guelfes ; il la trouva. Il obtint sa disgrâce en 1180, et cette disgrâce dura dix ans. Le 28 juin, il réunit une diète à Ratisbonne ; trois cardinaux légats y étaient présents. Là, en présence de toute l'assemblée, l'empereur porta plainte contre son parent Henri, duc de Bavière et de Saxe, comme méditant depuis longtemps déjà des projets de trahison contre sa couronne et contre sa vie. Les seigneurs saxons formulèrent aussi de graves motifs de mécontentement. Henri, ayant été cité à présenter sa défense, ne comparut pas. Sur l'avis unanime de l'assemblée, on prononça sa déposition, et l'empereur donna la Bavière et la Saxe au comte palatin Otton de Wittelsbach, qui a été la souche des ducs de Bavière et des palatins du Rhin, comme Henri le Lion a été la souche des ducs de Brunswick ¹.

§ VI. ÉGLISE ORIENTALE.

Les schismatiques grecs au concile, en Germanie.

42. Pour les schismatiques grecs, nous savons ce qu'avait fait Alexandre III : il avait appelé leurs prélats et leurs évêques au Concile de Latran. Manuel s'était contenté d'envoyer les deux lumières de son Eglise : Georges, métropolitain de Corfou, et l'abbé Nectaire. Ce dernier seul put y prendre part. L'attitude de Nectaire au Concile fut des plus déplorables ; on consentit à discuter avec lui, longuement, une à une, toutes les erreurs qui servent de base aux schismes d'Orient. On le pressa, on l'enferma dans le cercle de la vérité ; il s'échappa par la tangente du sophisme et de la duplicité. Il quitta Rome, le front haut dans le mensonge, jouant au

¹ CHRONOGR. REICHESPERG., *Chron.*, ann. 1180. — PONTAN. *Histor.*, Dan. VI.

vainqueur Olympique qui a terrassé tous ses rivaux. Les intentions généreuses du Souverain Pontife s'étaient brisées contre l'obstination de ce malheureux dans l'erreur. Auraient-elles eu un meilleur résultat si Georges de Corcyre eût pu se rendre lui-même à Rome ? Il est permis d'en douter : les lettres de cet évêque schismatique, qui nous sont parvenues, prouvent qu'il voyait par les yeux de Nectaire. Ce qui est profondément regrettable, c'est qu'un certain nombre de prélats schismatiques, sinon un grand nombre, n'aient pas répondu à l'appel d'Alexandre. Il se serait trouvé là certainement quelques esprits de bonne foi. N'y en eût-il eu qu'un seul, il aurait ouvert les yeux à l'évidence, et ç'aurait été peut-être le salut des Grecs dissidents ¹. Auprès de Frédéric Barberousse, où il était venu faire métier d'adulateur, Nectaire réussit à merveille, les Grecs étant maîtres en l'art de flatter; mais son maître Manuel ne tarda pas à tout gâter par un impudent mensonge et surtout par son outrecuidance. Il écrivit à Frédéric en ces termes : « Emmanuel en Jésus-Christ fidèle empereur Porphyrogénète, couronné de droit divin, très-haut et toujours Auguste, modérateur magnifique des Romains, au très-noble et très-glorieux roi d'Allemagne et empereur, frère très-cher de notre empire, salut et assurance de fraternel amour. » Et à la fin de cette lettre, il disait : « Le sultan s'est soumis à notre empire ; il a demandé grâce par ses ambassadeurs, et juré foi et hommage à notre puissance. Il a promis de nous servir avec son armée contre tout homme, en sorte qu'il sera l'ami de nos amis et l'ennemi de nos ennemis. »

43. Frédéric, recut ce message écrit en lettres d'or. Mais des envoyés du Sultan avaient devancé Manuel, et ils avaient annoncé la victoire de leur maître, ce qui était la vérité. Le sultan envoyait en même temps à Barberousse des présents magnifiques, entre autres plusieurs pierres précieuses et une coupe taillée dans l'émeraude, qui contenait un setier de beaume de nard. L'orgueilleux César d'Allemagne, outre qu'il était choqué du mensonge de Manuel, voyait avec déplaisir que le Byzantin eût énoncé son propre

Assaut de
jactance.
Sourde
jalousie.

¹ FEDER. MET., Codex, *Epist. Georg.* ann. 1179, 1180.

nom le premier, et surtout qu'il eût l'audace de se dire modérateur des Romains, alors qu'en effet il nourrissait de secrets desseins sur l'Italie et qu'il avait entraîné plusieurs citoyens de Rome dans ces sourdes menées. Il répondit : « Frédéric, par la faveur de la bonté divine illustre triomphateur, couronné par Dieu empereur des Romains, sublime, fidèle en Jésus Christ, grand, pacifique, glorieux César, modérateur des Grecs et toujours Auguste, à noble et illustre Emmanuel roi des Grecs et empereur, notre cher frère, salut et assurance de fraternel amour. » Il disait ensuite : « De même que ce Roi des rois de qui vient toute puissance, à établi l'empire romain à la tête de l'univers ; de même il a donné au Siège de l'Eglise romaine le rang de mère unique, souveraine et maîtresse de toutes les Eglises. C'est ce que l'auteur lui-même de la foi chrétienne a indiqué par les deux glaives qu'il a dit être suffisants pour l'univers. Nous conseillons donc à ta sagesse de rendre à nous et à l'empire romain l'honneur qui nous est dû, et au Souverain Pontife l'obéissance et l'honneur que tu lui dois aussi. » Et il renvoya les ambassadeurs de Manuel chargés de présents ¹. La leçon était rude ; elle n'eut pas de meilleurs résultats que le Concile.

Théodore
Balsamon.
Alliance
manquée.

44. Manuel, qui n'était pas sans quelques grandes qualités, ne voyait malheureusement que par les yeux du trop fameux Théodore Balsamon, alors conservateur des actes, titres et chartes de l'Eglise de Constantinople. A la faveur de cet emploi, qui semble modeste, Théodore était en réalité le chef de la religion et de l'Etat. Sous le patriarche Michel Anchiale, il commença le Commentaire du Nomocanon de Photius et le dédia au patriarche Georges Xiphilin après l'avoir terminé. Dans cet ouvrage, il ne perd pas une occasion de diffamer l'Eglise latine ; et pourtant, il est plus cynique encore dans ses *Méditations*, où il traite des privilèges des patriarches, et dans ses *Réponses* à Marc, patriarche d'Alexandrie. Il a laissé plusieurs autres élucubrations toutes empreintes du même esprit de haine contre la Papauté. En 1179, il écrivit pour Théodose, qui avait succédé en 1177 à Chariton sur le siège patriarcal de Cons-

¹ CRANTZ., *Hist. Sax.*, VI, 67.

tantinople, une *Constitution sur les degrés de parenté*. Théodore Balsamon pouvait faire d'autant plus de mal, qu'il apportait au service de l'erreur une immense érudition ¹. Les plans d'alliance avec l'Allemagne ayant échoué, Manuel, sur le conseil de ses familiers, tenta une démarche auprès du roi de France Louis VII, qui pouvait devenir un point d'appui pour ses desseins sur l'Italie. Il fit demander pour son fils la main d'Agnès, fille du roi. Le comte Henri de Champagne, Pierre de Courtenay, frère de Louis VII, et nombre d'autres seigneurs qui se rendaient à Jérusalem, menèrent la jeune princesse à Constantinople. Mais elle n'était pas encore nubile, et le mariage n'eut pas lieu dans ce moment ².

45. Le Concile de Latran avait eu le privilège d'exciter l'envie des schismatiques Grecs : il leur fallait aussi leurs grandes assises religieuses. On circonvit l'empereur ; Balsamon rédigea les lettres de convocation pour Manuel et pour Théodose. Quelles questions seraient traitées dans ce Synode, où devaient paraître tous les prélats et tous les abbés du schisme ? nous l'ignorons. Mais Georges de Corcyre, dans la lettre emphatique qu'il écrivit au patriarche, voit dans cette réunion le pendant de celle de Rome ; les voix qui sont descendues du ciel et qui descendront pour inspirer les Pères de l'une et de l'autre sont comme le trait d'union entre les deux univers, l'Orient et l'Occident. Des deux principautés religieuses qui se partagent le monde, l'une, le patriarcat œcuménique, a sa figure dans l'or de la statue que vit en songe le roi de Babylone, l'autre, la papauté, dans l'argent de cette même statue. Mais Dieu allait confondre les desseins de ces artisans d'une autre Babel : les coups de la mort devaient empêcher la réunion de leur Concile. Ce fut Nectaire qui disparut le premier de la scène, et nul n'était de taille à remplir le rôle qu'il aurait tenu en pareille occasion. On ajourna d'ailleurs l'entreprise devant les conjonctures graves qui venaient de surgir, et Manuel mourra lui-même avant qu'on l'ait

Projet d'un
concile gé-
néral à Cons-
tantinople.
Mort de
Nectaire.

¹ Cod. Jur. Orient., VII. — ONUPHR. Chron., Eccles. ann. 1176-1183. LEUNCLAV. *Jus Græc. Rom.* V et VII. — ALLAT., *Consens. Occident. et Orient. Eccles.*, II, 43
MM. 4.

² CHRONOGR. S. PETR. VIY., Chron., ann. 1179.

réalisée ¹. C'est de Rome qu'était parti le souffle qui faisait craindre à l'empire Grec la tempête et le naufrage.

Conquêtes
alarmantes
de Saladin.
Zèle d'Alexandre III.

46. Au moment où l'Europe jouissait des bienfaits de la paix, qu'elle devait à l'énergie d'Alexandre III, de tristes nouvelles arrivaient de la Palestine : Saladin marchait de conquête en conquête, et l'existence même des colonies chrétiennes était en péril ; le sultan vainqueur menaçait Jérusalem. Aussitôt le zèle du vieux Pontife pour la cause de Dieu lui inspire des accents qui ébranlent le monde. Après avoir retracé à grands traits aux yeux des rois et des princes un tableau saisissant des maux et des dangers de la Terre-Sainte : « Il n'est pas chrétien, s'écrie-t-il, celui que les maux de la Terre-Sainte laissent insensible, et qui ne saisit point les armes pour la défendre contre les attaques des infidèles, qui veulent se l'assujettir et la couvrir de profanations ! Que ceux d'entre vous qui sont forts et propres aux travaux de la guerre, revêtus d'armes matérielles, non moins que du bouclier de la foi et du casque de la justice, n'hésitent pas devant les fatigues de ce pèlerinage que la piété commande aussi bien que la nécessité ; qu'ils volent à la défense de ces lieux saints où le Rédempteur du genre humain a daigné naître et mourir pour nous. Quelle honte et quelle douleur pour tous les chrétiens si les ennemis de la croix se rendaient de nouveau maîtres de Jérusalem ! et nous n'avons que trop à craindre qu'ils s'en emparent, si de toutes parts et sur l'heure les chrétiens ne volent au secours de leurs frères de la Palestine. Que tous les efforts se réunissent pour empêcher que la cause du Christ ne succombe sous les coups des infidèles. Il vaut mieux prévenir la blessure qu'on prévoit, que chercher un remède après l'avoir reçue. » Des frères du Temple avaient été envoyés en Europe pour obtenir des secours. Alexandre leur remit, avec la lettre qu'il adressait aux princes séculiers, une autre lettre qui les accréditait auprès des évêques et les assurait de leur concours. Philippe-Auguste et Henri II, émus de ces tristes nouvelles, eurent une entrevue et promirent de prompts secours. Henri II, qui avait à se laver

du martyr de S. Thomas, édicta de pieuses lois, qui favorisaient grandement les intérêts de l'Eglise. Mais hélas ! la mort d'Alexandre allait de nouveau laisser le champ libre aux passions des rois et des grands. Le vent de la croisade cessera de souffler assez longtemps, pour qu'au lieu de prévenir la blessure, on attende la malheureuse nécessité de chercher le remède après l'avoir reçue ¹.

47. Quand le bruit de préparatifs de croisade parvint à Constantinople, il y arriva démesurément grossi : tous les peuples étaient en armes, on allait partir, on était en route. Ce mouvement en masse des races latines qu'on lui annonçait, inspira les plus vives inquiétudes à Manuel. Il trembla pour son empire, contre lequel la Chrétienté n'avait que trop de légitimes griefs. La peur le rendit humble il eut recours aux supplications. « En apprenant, » écrivait-il au pape Alexandre, « que le très-noble (*protonobilissimus*) roi de France et les autres princes, comtes et barons vont mettre en marche une armée pour venger le S. Sépulcre contre les ennemis de Dieu, j'en ai ressenti une grande joie, et mon empire est prêt à les approvisionner pendant tout le trajet à travers mes Etats. Mais, s'il convient que je leur procure le nécessaire, il est juste aussi que la sécurité de mes sujets soit garantie ; le très-noble roi et ses compagnons doivent prendre l'engagement formel que mon empire ne souffrira de dommages d'aucune sorte de leur passage, et que, en retour des subsistances données par les Grecs, ils leur céderont toutes les villes conquises sur les Turcs dans le territoire de Roum. Mon désir est que Votre Sainteté prenne à cœur cet arrangement, et qu'elle écrive au très-noble roi et aux barons qui le doivent suivre, afin d'en obtenir la ratification par écrit. En outre, Votre Sainteté ayant la direction de la Croisade, mon désir est que vous envoyiez un cardinal-légat, que les Francs sauront avoir la mission spéciale de couvrir de votre protection mon territoire pendant qu'ils le traverseront. Si quelque atteinte à la sécurité de l'empire était follement tentée, il y mettrait un frein. Impossible, en effet, que dans une si grande multitude il ne se trouve pas quelques folles têtes... »

Terreurs et
précautions
de l'empereur
Manuel à l'annonce
d'une croisade. Sa
mort.

¹ ROG. DE HOVED., *Annal. Anglic.*, ann. 1180.

Mais peu de temps après, le 22 novembre 1180, Manuel descendait dans la tombe. Il s'était, avant de mourir, revêtu de l'habit monastique et avait reçu le nom de Matthieu. Il avait tenu les rênes de l'empire pendant vingt-sept ans et demi. Il soutint beaucoup de guerres, non sans éclat, et s'acquit même de la gloire dans la campagne de Néocésarée. En 1143, il avait épousé Berthe, belle-sœur de Conrad, roi de Germanie, dont les historiens vantent l'esprit et la beauté, à qui les Grecs donnèrent le nom d'Irène. C'est à cette princesse que Jean Tzetzés dédia ses *Allégories homériques*. Manuel était marié en secondes noces à Marie, fille de Raymond d'Antioche et de Constance.

Avènement
d'Alexis
Comnène.
Irremédiable
décadence
des Grecs.

48. Alexis Comnène, né de ce dernier mariage, monta sur le trône après son père. C'est à ce prince qu'on avait formé le projet d'unir Agnès, fille de Louis VII, roi de France, union qu'empêcha l'âge de la princesse. L'avènement d'Alexis évinçait un autre prince du même nom, fruit de l'inceste de Manuel avec sa propre nièce Théodora¹. Après la mort de Manuel, l'empire grec est poussé chaque jour davantage à sa ruine par plusieurs causes. En Europe comme en Asie les incursions des Barbares deviennent de plus en plus fréquentes. Les empereurs qui se succèdent sont à la fois incapables et cruels, et c'est par le crime ou la trahison qu'ils s'emparent de la puissance, pour s'en voir bientôt dépouiller par les mêmes moyens. Les ministres profitent de ces désordres pour piller le trésor et multiplier les exactions; les grands et les ambitieux de toute provenance, pour fomenter des révoltes de toutes parts. La religion elle-même suivait l'empire sur cette pente fatale, la perversité et les criminelles convoitises ayant étouffé dans les esprits les inspirations de la raison et de l'honneur. Le divin et le profane, le juste et l'injuste, ce qu'il y a de plus grand et ce qu'il y a de plus abject étaient confondus dans une promiscuité funeste. Chrétiens de nom, les Grecs schismatiques, pleins d'indifférence et de mépris même pour les dogmes de l'Eglise, ne respiraient que la

¹ GUILL. TYR. *Hist. Rer. Transmar.*, xxii, 5; ROG. DE HOVED., *Annal. Anglic.* pag., 395. — GAUFR. VOSIENS., pag. 326. — CINNAM. II, NUM. 4. — NICET, I, NUM. 2. — CODIN., in *Catalog. imperator. Constantinop.*

vengeance et le meurtre contre leurs adversaires. En Palestine, après la conquête, les Occidentaux avaient établi des prêtres, des moines latins, à côté du clergé grec, et même, partout où ils l'avaient pu, à l'exclusion du clergé grec, comme à Antioche, par exemple. Ils agiront de même dans l'empire, partout où il leur sera possible, en attendant le jour où ils s'empareront de l'empire lui-même¹.

§ VII. DERNIÈRE ANNÉE D'ALEXANDRE III.

49. L'année 1181 s'ouvrit à Rome par un événement extraordinaire qui eut un grand retentissement. Les faits qui s'étaient produits ou qui se produisirent ont laissé des traces trop profondes dans les récits contemporains, pour que nous puissions les passer sous silence. Il y avait à Roc-Amadour, en Gascogne, un homme opulent à qui les moines de l'Eglise de Notre-Dame avaient emprunté de l'argent, pour lequel il lui remirent en gage les tentures de leur église. Aux approches de la fête de la Vierge, 1180, ils prièrent leur créancier de leur prêter ces tentures, qu'ils s'engageaient à lui rendre après la solennité. Mais lui dont le cœur était sourd, comme celui d'un autre « Nabal du Carmel, insensé et pervers autant que riche, » il ne se laissa fléchir par aucune prière. « Ces tentures, » répondit-il avec hauteur, « ont été mises au lit de ma femme, qui vient de s'accoucher, et je ne puis les en faire ôter pour aucune raison. » Sur cela, la fête se passe sans que l'église ait eu ses ornements des jours solennels. La nuit d'après, la Vierge apparaît en songe à la femme de ce mauvais riche : « Votre mari, » lui dit-elle, « a commis un énorme péché, et cet excès d'impiété ne peut demeurer impuni. Dans trois jours votre enfant rendra le dernier soupir, et votre mari lui-même, payant sa dette à la mort, passera dans huit jours de sa félicité temporelle aux suppléments éternels. Pour vous, partez alors pour Bethléem. Vous verrez là, dans mon église, trois sépulcres. Celui du milieu est seul vide ; vous le choisirez pour tombeau. En attendant, chaque jeudi sur les neuf heures du matin vous tomberez en léthargie, le sang coulera en

Fait merveilleux de Roc-Amadour en France.

¹ ALLAT., de *Consens. Eccles. Orient. et Occident.*, 13. — CINNAM., IV.

abondance de votre bouche et de vos narines, et vous demeurerez comme morte jusqu'à la neuvième heure du samedi. A ce moment-là, le souffle vous revenant, vous porterez vos deux mains à votre visage, et aussitôt vous recouvrirez votre force et l'incarnat de la santé. » Cela dit, la vision disparut.

Recours au
Pape. Exa-
mens sérieux.
Don de pro-
phétie.

50. Justement émue, elle se rendit à Rome sans retard, et révéla tout au Souverain Pontife. En outre, elle affirma hautement et toujours sans la moindre hésitation qu'en 1182 sévirait une terrible famine, que la corruption de l'air ferait un nombre incalculable de victimes, et que le clergé romain serait frappé d'une grande calamité, s'il ne se corrigeait des vices qui le souillaient depuis trop longtemps. Y avait-il imposture? y avait-il don de prophétie? Le Pape voulut lever tous les doutes à cet égard. La Dame fut confiée à la garde de douze nobles matrones, avec ordre, lorsqu'elle serait en léthargie, d'appliquer des fers rouges à la plante de ses pieds, et d'imprégner ses vêtements du sang qui coulerait de sa bouche et de ses narines. Le jeudi, à neuf heures, comme elle l'avait annoncé, la léthargie commença, et le sang coulait en abondance. Les matrones appliquèrent les fers rouges aux pieds, et le corps ne fit aucun mouvement. Les vêtements furent souillés de sang, mais il n'en parut rien le samedi, lorsque la Dame recouvra le souffle et la vie. Événement merveilleux sans doute! mais que prouve-t-il autre chose, sinon que la prophétie a été de tout temps le partage de l'Eglise, et qu'il faut respecter ces révélations divines, lorsque le Saint-Siège y trouve un caractère indéniable d'authenticité¹. Oui, la prophétie a été de tout temps le partage de l'Eglise. A certaines époques même, elle a brillé du plus vif éclat. Il n'y avait guère plus de deux ans que s'était endormie dans le Seigneur, le 27 septembre 1178, une autre prophétesse, sainte Hildegarde, abbesse du Mont-Saint-Rupert, au diocèse de Cologne. Les célestes révélations qu'elle eut et qu'Eugène III lui donna l'ordre d'écrire, ne l'ont pas rendu moins célèbre que sa sainteté. Hildegarde, les témoignages les plus sûrs l'attestent, parlait et écrivait le latin qu'elle n'avait jamais appris. Elle prophétisa les révolutions qui atten-

¹ ROB. DE MONT., *Chron.*, ann. 1180. — GERVA., *Chron.*, ann. 1181.

daient différents royaumes, et l'avenir justifia ses prophéties. Elle annonça au douzième siècle la fondation des Ordres de Saint-Dominique et de Saint-François, qui ne furent qu'au siècle suivant. Elle écrivit même un livre de médecine. Rappelons, à l'occasion de sa mort sous le règne d'Alexandre III, que le grand saint Bernard avait eu pour elle une estime mêlée de respect et d'admiration¹.

51. Rien d'important n'échappait à la vigilance d'un pasteur tel qu'Alexandre. Geoffroy, fils naturel de Henri II d'Angleterre, avait été élu évêque de Lincoln, ce qui ne l'empêchait pas de mener une vie toute séculière et de refuser d'entrer dans le sacerdoce. Ce scandale n'avait duré que trop longtemps : Alexandre III donna l'ordre à Richard, primat de Cantorbéry, d'y mettre un terme. Geoffroy dut renoncer au bénéfice de son élection et cesser de percevoir des revenus qu'il percevait depuis huit ans sans songer à régulariser sa situation. Henri II réunit une sorte de conseil de famille, pour débattre cette affaire ; il y appela ses trois fils légitimes, Henri, Jean et Richard, et les quatre évêques de Bayeux, de Sées, de Bath et de Chichester, c'est à la suite de la décision qu'on y prit que Geoffroy renonça à l'évêché de Lincoln. Le roi, comme compensation, le nomma chancelier et lui donna mille marcs de revenu². C'est par cet acte de fermeté qu'Alexandre III couronna son glorieux pontificat de vingt-deux années : il entra dans une vie meilleure le 30 août 1181³. Pour embrasser le monde entier dans sa sollicitude pendant un long règne, Alexandre III avait dû recourir à de nombreuses lettres. Ce monument écrit comptait autant de livres que son auteur avait régné d'années. Malheureusement le plus grand nombre de ces lettres, qui eussent jeté tant de jour sur l'histoire de cette époque, ont péri ou ne nous sont parvenues que

Acte de
vigueur
d'Alexandre
Ses lettres.

¹ THEODOR., *Vit. S. Hildeg.*, cap., ult. — Cf. tom. xxvi de cette histoire, p. 426

² ROG. DE HOVED., *Annal. Anglic.*, ann. 1181. GERVAS. *Chron.* ann. 1181.

³ Rog. de Hoved., *Annal. Anglic.*, ann. 1181. — GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* xxii, 7. — SIGON., *de Regn. Ital.* xiv. — ONUPHR., *Chron.*, ann. 1181. — *Magn. Chron. Bely.*, pag. 190. — JOAN. DE CECCAN. *Chron.* ann. 1182. — ANONYM. CASIN., *Chron.*, ann. 1181. — JOAN. DIACON. JUX., *lib. de Eccles. Lateran.* ; MABILL., *Musæ. Ital.* tom. II, pag. 569.

par fragments, disséminées dans les chroniques contemporaines. Je choisirai parmi ce qui reste dans la *Collection des Décrétales* de Grégoire IX, un de ces fragments que connaissent bientôt ceux qui se sont livrés à l'étude des Canons. En voici le contenu : « Nous avons appris que certains d'entre vous, dupes des ruses de Satan, vénèrent comme saint un homme qui a été tué en état d'ivresse, quand l'Eglise permet à peine qu'on prie pour de telles gens. L'Apôtre n'a-t-il pas dit : « Les ivrognes ne posséderont point le royaume de Dieu ? » Gardez-vous donc à l'avenir d'accorder un culte à cette homme ; quand même des miracles se feraient par lui, il ne serait point permis de le vénérer comme saint sans l'approbation de l'Eglise romaine. »

Monastère
de Gristain :
Lettre
d'Arnoulf.

52. Chercher à établir le sens exact de ces paroles, c'est le rôle des interprètes ; il appartient à l'histoire de découvrir qui fut cet homme tué en état d'ivresse. Une lettre d'Arnoulf de Lisieux au Pape va nous l'apprendre, et nous y trouverons aussi de grands éclaircissements sur un scandale qui n'eut alors que trop de retentissement. La voici en raison de son importance historique : « Au pape Alexandre III Arnoulf, évêque de Lizieux. — Il y a dans le diocèse dont Dieu a permis que je sois l'humble ministre, un monastère du nom de Gristain, qui répandait autrefois de toutes parts la bonne odeur des mérites des saints. Mais depuis l'avènement de l'abbé qui le gouverne il y a trop longtemps déjà, il a mérité d'être flétri pour les désordres qui s'y commettent, dont tous les habitants de la contrée ont été témoins et que la renommée a fait connaître dans les pays les plus éloignés. Le récit de ces scandales, qu'on n'a cherché nullement à cacher, et qu'on étalait au contraire, est devenu l'objet de tous les discours. Ni la crainte de Dieu, ni l'amour des hommes, rien n'a pu détourner les moines de leurs œuvres mauvaises. La renommée les a divulgués d'autant plus au loin, avec d'autant plus de promptitude, qu'elles avaient un caractère plus grand de monstruosité ; et le scandale a été d'autant plus grand lui-même, qu'une corruption si révoltante semblait avoir sa source dans le sanctuaire. Au-dedans, pas même un reste de respect pour la règle et la discipline ; au dehors, pas même une marque d'es-

prit chrétien. Mépris absolu de l'hospitalité, plus d'aumônes aux pauvres : on faisait servir avec une rare impudence les restes de la table commune à la satisfaction des goûts les plus dissolus. Ce n'était pas assez : leur folie est allée jusqu'à l'effusion du sang, afin que leurs mains ne demeuraient pures d'aucune sorte de crime. Il est de notoriété publique qu'ils ont couru les uns sur les autres dans le cloître à couteaux ouverts, comme le prouvent de récentes blessures à peines fermées. Si les plus vieux n'avaient eu la sagesse d'arrêter ces luttes sanglantes et fratricides, bien souvent ils auraient poussé la démence jusqu'à se donner mutuellement la mort.

53. « Leur audace prenait de l'accroissement dans cette circonstance qu'on ne leur donnait pas dans le cloître les choses nécessaires, leur laissant une entière licence de vaguer au dehors pour se les procurer par tous les moyens. Des personnes en cet état se montrent plus disposées à supporter les privations que le joug de la règle ; elles se font de ces privations un droit à l'impunité. En outre, afin qu'il ne leur manquât aucune occasion de chute, l'abbé faisait de fréquents voyages en Angleterre, comme s'il allait défendre les intérêts du monarque ; là, seul et sans juge de sa conduite, ne songeant, disait-on, qu'aux plaisirs, il ne faisait acte de ses fonctions que par de vagues discours et de vaines procédures. En dernier lieu, après une absence à peu près continue de deux années, forcé de revenir par un édit épiscopal, il trouva le monastère en plus triste état encore qu'il ne l'avait laissé. Poursuivi dès son retour par le mécontentement des moines, il avait hâte de s'éloigner de nouveau. Je dus le lui défendre, jusqu'à ce qu'il eût ramené un peu d'ordre dans la communauté, et je le mis en demeure de me désigner des mandataires capables, qui auraient la sollicitude et la responsabilité du vicariat en son absence. Qu'a-t-il fait ? au mépris de l'autorité d'évêque qui me fait son supérieur et de l'obéissance à laquelle il est astreint par ses vœux monastiques, sans mon assentiment, il est parti, ne laissant à Gristain personne qui sache diriger la communauté et pourvoir même à ses besoins temporels. L'événement ne l'a que trop prouvé sur l'heure. Celui

Lamentables
désordres.
Sanglante
tragédie.

qu'il avait établi son représentant, à la suite d'un excès de boisson, a frappé d'un coup de couteau, au réfectoire, au milieu du repas, deux des frères, qui, se saisissant de la première arme que le hasard a mise en leurs mains, l'ont tué sur la place... Ce forfait a réveillé le souvenir des anciens crimes de ces moines; chacun résumait toutes leurs iniquités comme en un seul tableau, et l'opinion publique les a tous hautement condamnés et flétris, parce qu'il n'en est pas un seul parmi eux qui ne soit coupable ou comme auteur ou comme complice. Le cri public, c'est qu'il faut les chasser tous et les remplacer par d'autres d'un Ordre différent : l'expulsion des uns sera d'un salutaire exemple, et l'établissement des autres ramènera l'observance de la discipline.

Ne pouvant rétablir l'ordre, le prélat a recours au Pape.

54. « Pour moi, après avoir chassé les meurtriers, parce que la justice l'exigeait autant que le respect de la puissance séculière, j'ai pris provisoirement les mesures qui m'ont paru le plus convenables ; obtenir une réforme complète, je ne le pouvais point, parce qu'aucun d'eux ne m'offrait ni dans sa réputation ni dans ma conscience des garanties assez sûres. J'ai fait ce que j'ai pu, en attendant que sur l'ordre d'une autorité plus haute puisse être arrachée toute cette vigne bâtarde, que le Père céleste n'a point plantée. A vos mains est réservée cette œuvre ; vous seul aurez la force et l'autorité ; de faibles mains comme les miennes ne pourraient extirper ces mauvaises plantes qui ont si profondément enfoncé leurs racines dans le sol. Sur quoi, si vous avez égard au vœu à peu près unanime de toute la contrée, vous ordonnerez la séparation et la dispersion de ces moines coupables dans différents monastères où la règle soit fidèlement observée, afin que les occasions de pécher que leur ont fournies leurs relations de toutes les heures entre pervers, ne se présente plus quand ils vivront avec des inconnus. C'est encore le vœu de tous, et ce serait le désir du roi, que le monastère fût transformé en une congrégation de chanoines réguliers, afin que la forme elle-même de l'Ordre étant renouvelée, tout ferment des anciens désordres soit anéanti, et que la sévérité de cet exemple inspire aux autres couvents une crainte salutaire. Il s'en trouve, en effet, quelques-uns où la dissolution ne connaît pas.

de frein ; la perversité qu'on y surprend sur le fait n'a plus conscience de sa honte, et l'impudence ne fait que grandir sur les fronts endurcis dans le mal. Si vous preniez ces mesures, le monastère de Gristain se relèverait dans la dignité d'un nouvel Ordre, et l'on croirait que la sévérité Apostolique est toujours comme présente en tous lieux. Au surplus, il est notoire que notre province compte un grand nombre de monastères, et des plus célèbres, tandis qu'elle n'a que peu de congrégations de chanoines réguliers, qui sont d'ailleurs très-pauvres, en sorte que ceux de ce pays qui veulent s'engager dans cet Ordre sont contraints d'émigrer. Aussi semblerait-il bon à plusieurs que la dispersion de quelques moines servit à l'accroissement en nombre des clercs réguliers. On éloignerait utilement des irrévérencieux que l'on sait avoir profané le giron maternel, et des enfants respectueux pourraient se presser sur le sein de leur mère ; ils ne seraient plus contraints, comme des enfants à qui leur mère selon la nature refuse le lait, de recourir aux embrassements bien moins tendres de nourrices étrangères. Par le fait, l'utile vindicte qui frappera des coupables, en ôtant à leurs corps la licence du péché, tournera toute entière au salut de leurs âmes, et les vœux de tous étant remplis, la faveur du public prendra la plantation nouvelle sous ses auspices et lui servira de consécration. »

55. Cette lettre du savant évêque de Lizieux méritait d'être rapportée ; elle nous semble le décharger de l'accusation de faiblesse que des historiens ont fait peser sur sa mémoire, à propos des scandales de l'abbaye de Gristain. Qu'elle fut la réponse d'Alexandre ? l'Histoire ne nous l'a pas conservée. Ce qu'il y a de certain, c'est que le décret rapporté par Grégoire IX vise ce fondé de pouvoirs qui fut tué en état d'ivresse et dont il est question dans la lettre d'Arnoulf. Les moines eurent l'impudence de le faire l'objet d'un culte comme s'il eût été martyr, et l'on simula des miracles sur sa tombe. C'est pour faire cesser ces impostures qu'Alexandre intervint. Arnoulf, il est juste de le reconnaître, a été peut-être le meilleur écrivain de son temps. Il mania la langue latine comme Erasme plus tard ne la mania pas mieux. Que ne pou-

Tribulations
et disgrâce
d'Arnoulf.

vons-nous dire de sa conduite à l'égard de saint Thomas qu'elle fut aussi correcte, aussi claire que ses écrits! Les vexations auxquelles il fut en butte lui-même après quarante ans d'épiscopat lui durent rendre ce souvenir plus amer encore. Il avait tout fait, trop peut-être pour se maintenir dans les bonnes grâces d'Henri II, et pourtant il eut la douleur de les perdre. En vain chercha-t-il à se réhabiliter dans l'esprit du roi par une éloquente lettre : les courtisans qui le poursuivaient de leurs accusations gagnèrent leur cause contre lui. D'autre part, plusieurs chanoines de son Église lui étaient devenues ouvertement hostiles. Le poids de la vieillesse, la disgrâce auprès du roi, les tracasseries des chanoines, le trouble de sa conscience peut-être lui firent concevoir le désir de renoncer à l'épiscopat pour aller finir ses jours dans la retraite. Toutefois il ne voulut prendre cette grave décision qu'après avoir consulté ses amis.

Il aspire à se démettre. Conseils que lui donne Pierre de Blois.

56. La lettre que lui écrivit Pierre de Blois à cette occasion jette un grand jour sur toute cette affaire. Au prétexte de la vieillesse, Pierre répond qu'il n'y a qu'à demander un coadjuteur, et il cite l'exemple de S. Augustin adjoint à Valérius, évêque d'Hippone. Battre en retraite devant la colère du roi, les tracasseries du chapitre ou tous autres ennuis de la vie d'ici-bas, ce serait faire preuve de pusillanimité, et le remords d'avoir déserté la charge pastorale empêcherait certainement Arnoulf de goûter le repos dans la solitude. Son avis est donc qu'aucune des raisons sur lesquelles on l'a consulté ne justifierait la mesure qu'on veut prendre. C'est ici qu'il aborde la question du cri de la conscience, dont on ne lui a point parlé. « Il peut y avoir sous tout cela, dit-il, un motif légitime à ce projet de retraite. Il est écrit que les inclinations de l'homme le portent au mal dès l'adolescence, et l'on dit que dès l'adolescence vous avez avidement aspiré aux honneurs ecclésiastiques ; qu'à cette dignité qui vous est maintenant à charge, vous avez voulu vous élever par vos obséquiosités, par la faveur d'autrui, par les moyens que met en œuvre l'ambition humaine. Recourez donc en toute hâte au témoignage de votre conscience. Pour peu que la route où vous avez marché vous semble dévier de la droite voie des Canons,

occupez-vous d'en sortir au plus vite. C'est en cela qu'il y a motif de résigner les fonctions pastorales. S. Grégoire vous le dit : Celui qui s'est introduit dans le bercail par toute autre entrée que la porte, s'épuise vainement à courir après la palme du salut éternel, à moins qu'il n'abandonne sans réserve la dignité qu'il doit à la fraude. C'est donc une sainte et salutaire pensée de chercher un refuge dans la retraite après avoir abdiqué l'épiscopat, si vous découvrez que votre promotion ait porté l'atteinte même la plus légère à votre conscience. Si vous écoutez mon humble conseil, vous ne garderez rien de ce que vous croirez avoir acquis par le péché. Le soir est déjà proche pour vous, le jour de votre vie est à son déclin ; l'ennemi observe votre attitude et vous attend pour la lutte suprême. Rompez les liens de l'iniquité, rejetez le joug du tentateur ; déposez le fardeau des pesantes ambitions, et que votre adversaire caché ne vous surprenne point accablé sous cette charge. L'athlète n'a plus de force pour le combat ; le nageur se dépouille de tout vêtement pour mieux traverser le fleuve, le voyageur qui n'a pas de fardeau franchit les distances plus vite et avec moins de fatigues. Vous voilà sur le point d'avoir à franchir le torrent de la mort, d'avoir à lutter contre un ennemi dont l'attaque est toujours imprévue, par qui il est périlleux de se laisser abattre, parce qu'on s'en relève difficilement, sur qui la victoire est rare et n'est jamais certaine. Qu'il ne trouve en vous, je vous en conjure, rien qui lui appartienne ; s'il a pu vous terrasser parfois quand vous étiez dans la force de l'âge, qu'il trouve maintenant en vous un vainqueur, bien que vous soyez infirme et vieux¹. »

57. Magnifique langage, tel qu'un ami véritable, c'est-à-dire animé de l'esprit chrétien, le doit tenir à son ami ! Il semble, quoiqu'il n'en soit point resté de témoignage dans l'Histoire, qu'Alexandre III ne céda pas aux sollicitations d'Arnoulf. Il est vrai que Robert du Mont dit dans sa chronique à l'année 1181 : « Arnoulf, évêque de Lisieux, après avoir gouverné cette Eglise pendant quarante ans, se démit de l'épiscopat et se rendit à Paris, où il devait

L'évêque de Lisieux se retire et meurt à Saint-Victor de Paris.

¹ PETR. BLES *Epist.* XLV.

finir ses jours à l'abbaye de Saint-Victor. » Mais la chronique de Robert du Mont a subi de nombreuses altérations : Arnoulf était encore à la tête de l'évêché de Lizieux au moins dans les premiers jours de 1182 ; c'est ce qui résulte d'une lettre qu'il écrivit à Lucius III et qui est datée de cette année. Après la mort d'Alexandre III à Castelli et l'élection de Lucius, les chanoines hostiles du chapitre de Lizieux formulèrent leurs plaintes auprès du nouveau Pape. Arnoulf nous apprend dans sa lettre qu'ils furent pleinement écoutés, et que, condamné sans avoir été appelé à se défendre, il fut frappé de suspense partielle. Il demandait au Saint-Siège de le relever de cette sentence, et c'est sans doute, parce qu'il ne put obtenir gain de cause qu'il abdiqua définitivement pour vivre dans la retraite à Saint-Victor. La date de sa mort est incertaine pour l'année ; il mourut à la fin du mois d'août 1182 ou 1183. Il eut pour successeur à Lizieux, Raoul, dont une lettre de Pierre de Blois flétrit l'avarice et les exactions.

Établissement ou rétablissement de l'ordre du Carmel.

58. Je ne veux pas clore le règne d'Alexandre III sans rappeler qu'à cette époque remonte l'origine de l'ordre du Carmel. Ce fut Aymeri, patriarche d'Antioche et légat du Saint-Siège en Orient, qui fut le promoteur de cet Ordre. Beaucoup de personnes ; venues d'Occident, pour embrasser la vie érémitique en Terre-Sainte, étaient dispersées en tous lieux, et par conséquent exposées aux surprises des Infidèles. Il les réunit en communauté, et les établit sur le mont Carmel, célèbre par le séjour qu'y fit jadis le prophète Elie. Au moment où la proscription par décret sévit contre les corps religieux, il est bon d'attester hautement les saintes origines des plus grands d'entre eux. Sous une autre forme, mais les mêmes aspirations, les Carmes pouvaient certainement exister avant le douzième siècle, et nous n'entendons pas nier l'antiquité qu'on leur attribue, ni discuter les titres qu'ils produisent. Il y a dans chaque société des traditions qui commandent le respect à l'égal des documents historiques. Nous relatons un fait, selon son degré d'importance, dans ses rapports avec les destinées de l'Eglise et les intérêts supérieurs de l'humanité ; nous fixons une date, sans jamais perdre de vue qu'une histoire n'est pas une monographie. Si le

patriarche d'Antioche ne fit que reconstituer et réunir un corps religieux, en le remettant en possession de son premier domaine, en le rappelant à son glorieux berceau, cette hypothèse ou variante n'amointrit en aucune façon ni l'œuvre ni l'ouvrier. Qui l'ignore? Les rénovations ne le cèdent pas toujours aux créations. Celles-ci peuvent jeter un plus vif éclat; celles-là peuvent avoir plus de mérite. Observons, pour tout ramener au principal moteur, que dans toutes les grandes choses entreprises ou réalisées sous le long règne du pape Alexandre, constamment ou reconnaît la haute inspiration de son génie ou l'empreinte de sa main puissante. Ce que Voltaire dit de ce grand Pape servira de conclusion et de couronnement à sa vie. « L'homme peut-être qui, dans ces *temps grossiers*¹ qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape Alexandre III. Ce fut lui qui dans un concile, au XII^e siècle, abolit, autant qu'il le put, la servitude. C'est ce même pape qui triompha dans Venise, par sa sagesse, de la violence de l'empereur Barberousse, et qui força Henri II, roi d'Angleterre, à demander pardon à Dieu et aux hommes du meurtre de Thomas Becket. Il ressuscita les droits des peuples et réprima le crime dans les rois. Nous avons remarqué qu'avant ce temps toute l'Europe, excepté un petit nombre de villes était partagée entre deux sortes d'hommes : les seigneurs de terres, soit séculiers, soit ecclésiastiques, et les *esclaves*. Les hommes de loi qui assistaient les chevaliers, les baillis, les maîtres d'hôtel des fiefs, dans leurs jugements, n'étaient réellement que des serfs d'origine. Si les hommes sont rentrés dans leurs droits, c'est principalement au pape Alexandre qu'ils en sont redevables; c'est à lui que tant de villes doivent leur splendeur². »

¹ Nous savons maintenant d'une manière sûre et nous verrons de plus en plus ce qu'il faut penser de telles expressions; mais c'était le langage convenu dans le d'^x-huitième siècle, dont Voltaire était le coryphée. Peu connaissaient alors le moyen-âge; nul ne le comprenait. Le témoignage d'un tel homme n'en a que plus de valeur et de portée. L'ignorance, en bien des cas, remplace avantageusement la science.

² *Résumé d'histoire générale*, tome x des OEuvres, page 998.

CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE.

LUCIUS III, URBAIN III, GRÉGOIRE VIII (1181-1187).

§ I. LABORIEUX DÉBUTS.

1. Election de Lucius III. Troubles à Rome. — 2. Dangereuse protection de l'empereur. Ses criminelles exigences. — 3. Mort de l'archevêque guerrier Christian de Mayence. — 4. Révoltante barbarie des Romains. — 5. Rapports tendus entre la France et le Saint-Siège. — 6. Situation de Philippe-Auguste. — 7. Vieillesse du roi d'Angleterre, Henri II. — 8. Ses chagrins de famille. Mort de son fils aîné. — 9. Condescendance du Pape. Froide politique du roi.

§ II. CONCILE DE VÉRONE.

10. Machiavélisme de Frédéric Barberousse. — 11. Constitution du concile de Vérone. — 12. Suite de cette constitution. — 13. Point de vue sous lequel on peut l'envisager. — 14. Barberousse redevient schismatique et persécuteur.

§ III. AFFAIRES D'ORIENT.

15. Conversion des Maronites. Leur constante fidélité. — 16. Règne désastreux de Baudoin IV. — 17. Saladin s'empare d'Alep. Ses progrès alarmants. — 18. Ambassadeurs du roi de Jérusalem auprès de Barberousse. — 19. Ils se rendent vainement en France et en Angleterre. — 20. Sanglantes révolutions à Constantinople. — 21. L'astucieux et féroce usurpateur Andronic. — 22. Il expie ses crimes. Était-il chrétien ou mahométan.

§ IV. FIN DU PAPE LUCIUS III.

23. Le calife des Almohades Yousouf en Espagne. — 24. Le roi de Galice Ferdinand. — 25. Mort de Jean de Salisbury et du vénérable Eskille. — 26. Lucius meurt à Vérone, dans l'exil.

§ V. URBAIN III ET BARBEROUSSE.

27. Election et couronnement d'Urbain III. — 28. Politique de l'empereur. Opposition désintéressée du Pape. — 29. Henri VI digne fils du César teuton. Cologne et Trèves. — 30. Action du tyran en Italie et en Allemagne. — 31. Philippe archevêque de Cologne. Son attitude devant l'empereur. — 32. Sophismes et machinations du césarisme. — 33. Diète de Geilenhusen. Discours de Barberousse. — 34. Comment il entend le rôle de l'épiscopat. — 35. Défaillance momentanée du vertueux Conrad archevêque de Mayence. — 36. Prétendus griefs de l'empereur contre le Pape.

§ VI. LA PAPAUTÉ LIBRE DANS LES CHAINES.

37. Le souverain Pontife à l'épiscopat allemand. — 38. — Les évêques courbent la tête sous le joug. — 39. Courageuse protestation d'Urbain III. — 40. Bien que captif, Urbain gouverne le monde. — 41. Hugues évêque de Lincoln. Forestiers du roi d'Angleterre. — 42. Déplorable état de l'Eglise d'Irlande sous Jean Cumin. — 43. Saint Meynard et le moine Berthold en Livonie. — 44. Baudoin archevêque de Cantorbéry. Sa résistance et ses vertus. — 45. Mort prématurée d'Urbain. Opinions diverses.

§ VII. HOLOCAUSTE PONTIFICAL.

46. Henri de Clairvaux refuse d'être pape. Election de Grégoire VIII. — 47. Idéal du gouvernement d'après le nouveau Pontife. — 48. Périlleuses concessions. Spécieux prétextes. — 49. Nouvelles de la Palestine. Douleur et zèle du Pape. — 50. Grégoire VIII meurt de la prise de Jérusalem. — 51. OEuvre de pacification. Louables efforts pour une croisade. — 52. Prédication d'Henri de Clairvaux. Obstacles accumulés. — 53. Frédéric Barberousse allié de Saladin.

§ I. LABORIEUX DÉBUTS.

1. Les dix-sept années qui suivent la mort d'Alexandre III, outre qu'elles forment la transition entre le douzième siècle et le treizième, voient s'accomplir un événement majeur, la troisième croisade. Pour nous ménager la possibilité de l'étudier à loisir,

Élection de
Lucius III.
Troubles à
Rome.

hâtons le pas dans les étapes qui nous y mènent. Le successeur d'Alexandre fut Humbald, cardinal évêque d'Ostie, intronisé sous le nom de Lucius III. L'élection eut lieu le 1^{er} Septembre, après un seul jour d'interpontificat¹, et la cérémonie du sacre le dimanche suivant, à Velletri. Il était de Lucques en Toscane, d'une famille distinguée, celle des Allucingoli. Un des premiers actes de son règne fut d'élever au siège primatial de Lyon Jean aux Belles mains ou Blanches mains, évêque de Poitiers, que l'Eglise de Narbonne avait récemment choisi pour archevêque, et qui se rendait à Rome pour y faire confirmer ce choix. Le nouveau primate fut créé légat du Saint-Siège en France. Le Souverain Pontife pouvait-il oublier que Jean aux Belles mains avait été l'ami le plus fervent de Thomas de Cantorbéry, et qu'à la piété la plus solide il joignait une rare érudition² ? C'était manifester hautement l'intention de rompre avec la politique de condescendance à l'égard des puissances temporelles. Celles-ci s'en émurent de toutes parts et recommencèrent la lutte, avant que Lucius eût pu se préparer à la soutenir. Se croyait-il assez fort avec l'appui du chancelier Christian qui l'avait fait rentrer dans Rome ? Il dut être promptement désillusionné : Christian s'en tint à rendre de douteux services, tout en ayant l'adresse de se les faire chèrement payer. Pendant que ce protectorat incertain était l'unique refuge du Pape, Rome était en proie aux ravages d'une terrible mortalité, et la famine sévissait d'un bout à l'autre de la Péninsule. Les factieux de Rome voulurent exploiter le malheur public à leur profit ; ils demandèrent impérieusement au Souverain Pontife la sanction de coutumes que réprouvait sa conscience. Le malheureux vieillard prit la route de l'exil pour se soustraire à ces exigences criminelles. Dès lors, la fureur des révoltés ne connut plus de bornes, et le patrimoine de Saint Pierre fut mis à feu et à sang. C'est surtout contre Tusculum que l'ennemi tourne ses efforts. La ville succombe. Le petit nombre d'habitants qui peuvent échapper à la mort, sont refoulés dans la

¹ GUIL. TYR. *Rerum transmar.* xxii, 7 ; *Patr. lat.* tom. ccli, col. 855. — SIGON. *de Regn. Ital.* xiv. — ONUPHR. in *Chron.* — *Magn. Chron. Belg.* pag. 190.

² *Catalog. episc. Pictav. dictus GALTERI Codex.*

citadelle, et bientôt si étroitement investis, que les plus fermes courages se brisent contre les horreurs de la famine.

2. Le Pape était à Velletri. Après une inutile démarche auprès du Sénat de Rome, force lui fut de recourir à l'empereur. L'armée allemande, sous les ordres du chancelier, refoula les Romains dans leurs murailles, Dieu sait au prix de quelles dévastations exercées jusque dans les faubourgs¹. Tusculum délivrée, le paiement de la rançon ne se fit pas attendre. Frédéric exige d'abord la canonisation d'Annon, ce précepteur d'Henri IV, qui était mort saintement sans doute² sur son siège de Cologne, mais dont plus d'une ombre avait terni la vie. Trop heureux encore si les exigences du César teuton s'étaient bornées à la réhabilitation de quelques morts en abritant leur mémoire douteuse sous les plis de son impérial manteau ! Il eut à cœur surtout de valider les œuvres de ses antipapes, sa protection fut acquise au moindre clerc intrus. Ce sont des évêques de son choix qu'il veut pour les provinces de son empire, un clergé qui n'aura d'ecclésiastique que l'habit. « La même année, 1183, des clercs qui avaient été ordonnés dans le schisme et déposés dans le concile par Alexandre, attendus qu'ils n'étaient que sous-diacres ou au-dessous, furent réordonnés sur une dispense spéciale des deux légats, » les cardinaux Jean d'Anagni et Pierre de Lune, qui avaient levé de terre les restes d'Annon, « et à la demande de Frédéric, qui tenait alors une diète à Constance³, » où la suzeraineté de l'empereur sur les républiques italiennes fut reconnue. Cette même diète vit s'accomplir un fait qui ne laisse planer aucun doute sur les desseins pervers du césarisme. Voici ce que dit le même auteur : « L'archevêque de Trèves étant mort le 25 mai, les commissaires impériaux mirent la main sur ses biens. La ville choisit pour lui succéder Volmar, personnage d'une grande vertu ; mais l'empereur nomma Rodolphe, qui n'avait pour lui que la faveur du maître ; et, ne consultant que le droit du plus fort, il ordonna son intrusion. Volmar fut chassé par un ramas de gens

Dangereuse
protection
de l'empereur. Ses
crimi-
nalités.

¹ ROGER. HOVEDEN. II. *Annal.* pag. 621. — WATTERICH. II, pag. 651.

² *Annal. Colon.*

³ WATTERICH. II pag. 655.

de la plèbe, aux cris de Vive : l'empereur ! Le proscrit en ayant appelé au Pape, Frédéric eut la témérité de promulguer cet édit impie : « Si quelqu'un est surpris porteur de lettres pour Rome, qu'il soit arrêté, traduit devant nous, et livré aux tortures ou exécuté sur l'heure¹. » On prévoit le résultat de la diète : Volmar ne pouvait accepter un tribunal incompetent, et Rodolphe, après avoir reçu l'investiture impériale², rentra triomphalement à Trèves dont il prit possession.

Mort de
l'archevêque
guerrier
Christian de
Mayence.

3. Le Pape, lié dans sa faiblesse, buvait en silence le calice des humiliations. Que pouvait-il pour Volmar et la justice, quand il était en Italie sous la protection des armes de Christian, l'archevêque chancelier de l'Empire, qui se conduisait comme un tyran servi par une horde de Brabançons ?³ Mais voici l'heure du jugement de Dieu sur ce suppôt de l'iniquité teutonne : « Les Romains, se sentant perdus, recoururent à leur arme ordinaire, la perfidie : ils cherchaient à se défaire de Christian par la trahison, et, faute d'autre moyen, ils résolurent de l'empoisonner. Comme il n'était qu'à dix milles de Rome, ils envoyèrent des espions déguisés en mendiants, et surent par eux qu'il y avait près du camp une fontaine limpide où le chancelier s'approvisionnait d'eau. Des traîtres y jetèrent du poison, et Christian mourut bientôt après (le 25 août 1183) avec plus de mille hommes qui en avaient bu comme lui. Sa mort fut suivie de la dispersion de son armée, et les Romains reprirent la lutte contre le Pape avec un nouvel acharnement. ⁴ » La situation du Saint-Siège était tellement précaire, que Lucius dut déplorer la mort de Christian comme une grande perte pour la cause de l'Eglise. Sous l'empire de ce sentiment, il écrivit à cette occasion de Ségni, le 2 Septembre, une touchante lettre aux évêques d'Allemagne⁵. L'attitude que prit alors Frédéric ne justifiait que trop ces regrets.

¹ WATTERICH. II, pag. 653, 654. — *Vita S. Hildegundis*. — MARTEN *Gesta Trevir.* IV pag. 213.

² « Ab imperatore investitum. »

³ Je lis dans ROBERT DU MONT : « Se habebat more tyranni, ducendo Brainbenzones. »

⁴ BENEDICT. PETROB., *Vita Henrici II*.

⁵ LUCH *Epist.* CXV ; *Patr. lat.* tom. cci.

Infidèle aux engagements qu'il venait de prendre à Constance, il s'était fixé en Lombardie pour hâter l'asservissement de la Péninsule. Il avait besoin, pour le succès de son entreprise, de replacer sur leurs sièges les prélats schismatiques. C'est ce qui ne pouvait se faire sans l'assentiment du Saint-Siège ; et, pour l'obtenir, ne fallait-il pas abreuver l'Oint du Seigneur d'avanies et d'insultes ? Frédéric laissa donc libre carrière à la haine des factieux. « Les Romains, pleins de mépris pour le faible Lucius et pour son clergé, imitèrent dans une circonstance l'atroce barbarie dont l'empereur avait épouventé le monde lors de ses premiers exploits en Lombardie. Ayant trouvé des ecclésiastiques hors de la ville, ils se saisirent d'eux et leur crevèrent les yeux, à l'exception d'un seul ; puis les mettant à rebours sur des ânes, ils les affublèrent de noms de cardinaux.... Ils envoyèrent au Pape cette lamentable caravane, guidée par celui qu'ils avaient épargné. Le Pape gémit à ce spectacle ; il frappa les coupables d'un perpétuel anathème et reprit le chemin de l'exil. »¹

4. « Chassé de la ville, 1184, Lucius était poursuivi par la haine des Romains, en butte à des agressions incessantes comme à des outrages sans nombre. Un jour, ils arrachèrent les yeux à des prisonniers et les renvoyèrent avec des mitres sur la tête, après leur avoir fait jurer de se présenter au Pape en cet état... Une autre fois, ils crevèrent les yeux à vingt-six habitants de Tusculum, mirent sur le front de chacun un diadème de parchemin avec des noms de cardinaux et des épithètes outrageantes. Ces malheureux se tenaient tous par la main, menés par un guide à qui on avait laissé un œil et sur le bandeau duquel on lisait : Lucius, méchant simoniaque, et d'autres blasphèmes². » Dans cette extrémité, Lucius eut la pensée de donner plus d'énergie au Sacré-Collège en y introduisant des membres nouveaux. « Le jour des Cendres, 14 février, il ordonna grand nombre de cardinaux, entre autres le savant Melchior, un diacre de Dol élu pour évêque, et Raoul Nigel

Révoltante
barbarie des
Romains.

¹ SIGEB. *Contin. Aquicinct.*, anno 1184.

² BOUQUET, XVIII, pag. 231 et 701.

notre ami, » dit Robert du Mont¹, qui vante la science de Nigel. Et le même auteur, rapportant les événements de l'année suivante, dit encore : « Thibaut abbé de Cluny fut fait cardinal-évêque d'Ostie; il eut pour successeur comme abbé le fils du comte de Clermont².

Rapports
tendus entre
la France et
le Saint-
Siège.

5. Lucius sentit qu'il ne pouvait pas demeurer dans un tel isolement de tout appui séculier. Pour échapper aux humiliantes et dures conditions que lui réservait l'Allemagne, il sonda l'horizon de toutes parts. Il ne lui parut pas que la France dut entendre favorablement son appel. Le jeune roi Philippe-Auguste se tenait dans l'attitude du mécontentement à l'égard du Saint-Siège. Voici à quel sujet. L'Église de Tours jouissait des privilèges de métropole des églises de Bretagne; celle de Dol revendiquait ce titre. En 1177, les chanoines de Dol élurent pour archevêque Roland, chanoine d'Avranches, qui réveilla cette ancienne compétition³. Louis VII, jusqu'à sa mort, défendit la cause de l'archevêque de Tours⁴. Philippe-Auguste continua la politique de son père. Dans les écoles de Paris et dans les assemblées de Prélats, il fit discuter et prévaloir les prétentions de Barthélemy de Tours. Malgré cela, c'était du siège de Dol que se reconnaissaient suffragants tous les grands de la Bretagne ou Armorique et quelques princes d'Angleterre. Après la mort d'Alexandre, Lucius III, qui penchait pour Roland, avait mandé l'archevêque de Tours à Rome. Le roi écrivit au Pape, et chercha tous les prétextes pour gagner du temps⁵. Lucius se refusant à tout délai, Philippe, qui voyait dans la déchéance de Tours une atteinte à l'intégrité de son royaume, écrivit à Rome une seconde fois, en laissant percer la menace d'une guerre d'extermination entre la France et la Bretagne. L'archevêque de Rheims, Guillaume son parent, écrivait au cardinal Mélior : « Si le Pape procède contre l'Église de Tours en cette affaire, le roi et

¹ ROB. DE MONT. *Append. ad Sigeb.*, anno 1184.

² ROB. DE MONT. *Append. ad Sigeb.*, eodem anno 1185.

³ ROB. DE MONT. *Chron.*, anno 1177.

⁴ STEPH. TORNAC. *Epist.* xxxix, anno 1179.

⁵ STEPH. TORNAC. *Epist.* cvii, anno 1182.

tous ses barons, excités au-delà de toute croyance par l'indignation, la colère et la haine, courront aux armes, et, foulant aux pieds pour un temps le respect qu'ils doivent à l'Eglise Romaine, seront forcés de suivre d'inouïs et périlleux desseins¹. » De là, des relations tendues entre la France et la Curie Romaine. Lucius craignit d'essayer un refus, s'il appelait Philippe-Auguste à son aide.

6. Et d'ailleurs, à cette époque, avant de songer à secourir autrui, la France n'avait-elle pas à faire tout pour elle-même? A la suite de son divorce avec Louis VII, par son second mariage, Eléonore d'Aquitaine n'avait-elle pas mis récemment aux mains des Anglais la moitié de notre territoire? Sans doute Philippe-Auguste, au mépris il est vrai de la foi publique et de droits conférés et acquis, avait pu refaire le trésor de la Couronne, en chassant les Juifs de ses Etats, plutôt pour s'emparer de leurs immenses richesses, que pour punir des crimes qui sont loin d'être bien prouvés. Mais ne lui fallait-il pas ménager ces richesses pour fomenter et entretenir la guerre entre le roi d'Angleterre et ses fils et pour profiter de leurs discordes? Peut-être n'était-il pas insensible aux ravages que la guerre, le brigandage et l'anarchie promenaient sans terme et sans mesure sur les provinces du continent naguère annexées à l'empire britannique. C'est ainsi qu'en 1183, « les peuples du Berry s'étant confédérés pour leur défense commune » contre les Albigeois et Cottereaux, qui « formaient de véritables armées de brigands, mettant tout à feu et à sang, n'ayant de respect ni pour Dieu ni pour les hommes,... en tuèrent plus de deux mille dans une bataille près de Châteaudun, » et que cette victoire n'ayant pas entièrement conjuré le danger, le roi de France envoya lui-même une armée pour protéger ses peuples². Mais la prudence politique lui commandait de s'abstenir autant que possible de toute intervention au-dehors. Si l'on pouvait espérer un secours, c'est plutôt du roi d'Angleterre.

7. Henri II, touché par la vieillesse, présentait l'approche du

¹ STEPH. TORNAC. *Epist.* CVII, CIX et CX, eodem anno.

² GUILL. TYR. *Rerum. Transmar.* XXII, 14, 21; *Patr. lat.* tom. ccli,

Situation de
Philippe-
Auguste

Vieillesse du
roi d'Angle-
terre.
Henri II.

jugement de Dieu. Ne saisisrait-il pas avec empressement l'occasion de le rendre moins sévère, en se faisant l'auxiliaire de l'Eglise qu'il avait tant de fois opprimée? N'avait-il pas à se faire pardonner d'avoir imposé aux provinces de son royaume des évêques et un clergé de son choix, qui n'avait d'ecclésiastique que l'habit, nous dit Henri de Clairvaux? d'avoir, en prétextant que tous les trésors appartiennent au prince, mis la main sur les biens des plus riches prélats à leur mort? d'avoir préféré dans les candidats aux dignités ecclésiastiques l'opulence au mérite, ou de les avoir données à des enfants pour en garder les revenus? d'avoir laissé vaquer pendant de longues années les sièges les plus importants, Lincoln, Bangor, York? d'avoir élevé au faite des honneurs et fait porter aux dignités les plus saintes, les plus ardents persécuteurs du martyr de Cantorbéry? C'est ainsi qu'il avait obtenu la succession de saint Patrice pour l'une de ses plus viles créatures. « A la mort de saint Laurent de Dublin, le roi d'Angleterre, après avoir mis la main sur les biens de cet archevêché, le donna à Jean Cumin son clerc, le fameux Jean d'Oxford qui s'était signalé contre saint Thomas par une rage sans exemple. Jean Cumin étant venu à Velletri, le pape Lucius, dont on avait surpris la religion, l'ordonna prêtre le dimanche d'avant la Passion, 13 mars 1182; et le dimanche des Rameaux, il le sacra archevêque de Dublin¹. »

Ses chagrins
de famille.
Mort de son
fils aîné.

3. Outre que les graves pensées de la vieillesse et le désir du pardon devaient porter Henri II à prendre en pitié les tribulations du vieux Pontife, victime des plus odieuses persécutions, ne devait-il pas y être porté par la communauté d'afflictions et de malheurs? Ne lui avait-il pas fallu céder comme une proie aux instincts farouches de ses fils les provinces continentales? N'avait-il pas vu toutes les horreurs d'une guerre fratricide entre eux? Ses enfants n'avaient-ils pas tenté contre sa propre vie les plus criminelles entreprises²? En vain les évêques d'Angleterre et de Normandie aux fureurs de la révolte avaient-ils opposé la crainte des foudres de

¹ ROG. HOVED. II *Annal.*

² LINGARD, I pag. 311.

l'Eglise¹ ; en vain Pierre de Blois avait-il prêché l'extermination en principe pour ramener les rebelles au devoir². A cette guerre impie mêlée à tant de scandales, le doigt seul de Dieu avait pu donner un dénouement : la mort d'Henri III, de l'idole à qui l'ambition paternelle avait tout immolé³. Tout le monde sait quel coup terrible ce fut pour le vieux roi que cette fin prématurée. Qui n'a lu la touchante lettre par laquelle Pierre de Blois tenta d'apporter quelque adoucissement à cette douleur immense⁴ ? Deux cœurs aussi profondément déchirés que ceux de Lucius et d'Henri II n'étaient-ils pas prêts pour une prompte entente ? Au cas où la supplique du Pape n'aboutirait pas auprès d'Henri II, les envoyés du Saint-Siège tenteraient l'aventure auprès du roi d'Ecosse Guillaume. On pourrait se prévaloir ici de la bulle du 17 mars 1183, qui avait révoqué l'interdit lancé contre ce royaume par Alexandre, parce que Guillaume avait imposé pour évêque un de ses clercs à l'Eglise de Saint-André⁵ : On sait qu'après la concession de cette bulle, le Pape avait chargé Roland, évêque de Dol, de ménager un accommodement entre le roi et Jean, le légitime évêque de Saint-André, et que le légat n'avait pu réussir⁶. Il était à croire que Guillaume tiendrait compte au Saint-Siège de la condescendance qu'on avait mise en toute cette affaire.

9. Quoi qu'il dût advenir, on comptait surtout, répétons-le, sur l'accueil favorable du roi d'Angleterre, N'avait-on pas dernièrement encore fait preuve d'une indulgence voisine de la faiblesse dans la scandaleuse affaire de Gristain ? Arnoulf, évêque de Lizieux, après avoir mérité d'être frappé de suspense par le Saint-Siège pour s'être montré le plat serviteur d'Henri II, avait encouru la disgrâce du despote, pour avoir réprouvé les abominables désordres dont Guillaume d'Exter, favori du roi, souillait l'abbaye de Gristain. Or le Pape n'était pas intervenu, quand on avait ar-

Condescen-
dance du
Pape. Froide
politique du
roi.

¹ *Hist. de l'Egl. Gallic.* XIII, pag. 244.

² *PETR. BLES. Epist.* LXIX.

³ *ROG. HOVED. II Anna!*

⁴ *PETR. BLES. Epist.* II.

⁵ *LUCI Epist* : XLVI ; *Patr. lat.* tom. CCI, col. 1127.

⁶ *ROG. HOVED. II Anna!*

raché l'évêque disgracié de son siège ; il l'avait laissé mourir dans l'abandon sans protester ; il avait même souffert en silence qu'Henri livrât l'évêché de Lizieux à l'une de ses plus viles créatures, son chancelier Raoul de Varenville, dont Pierre de Blois nous dit que personne ne voulait entendre sa messe¹. Peut-être Lucius, qui par faiblesse ou par impuissance, n'avait jusque-là jamais opposé l'autorité du Saint-Siège aux désordres multipliés dans les Eglises par Henri, espérait-il qu'un rapprochement avec ce prince apporterait quelque remède à ces désordres. « Le Pape Lucius, » dit un chroniqueur Anglais², « envoya demander au roi d'Angleterre aide et secours, pour le patrimoine de Saint-Pierre, contre les Romains. Le roi fit consulter ses évêques sur la réponse qu'il devait faire. Réunis à Londres, sous l'intendance de son grand justicier, ils décidèrent que ce serait un précédent fâcheux fourni par l'épiscopat. » Le roi suivit ce conseil ; il donna une somme considérable, qui permit au Pape de désarmer momentanément ses ennemis. Une aussi humiliante démarche aboutissant à ce résultat précaire ne pouvait que précipiter l'abaissement du Saint-Siège.

§ II. CONCILE DE VÉRONE.

Machiavé-
lisme de
Frédéric
Barbe-
rousse.

10. Frédéric avait hâte de voir cet abaissement se consommer à son profit. Il fut si tôt et si bien servi par les circonstances, qu'on peut affirmer sans crainte qu'il ne demeura pas entièrement étranger à leur éclosion. Dès le mois d'avril 1185, les Romains assiégeaient de nouveau Tusculum, et promenaient la dévastation sur tout le patrimoine de Saint-Pierre. Après le massacre de leurs habitants, Poliano, Ferrone, Penestro furent la proie des flammes. Devant tant de brutales fureurs, les Etats de Frédéric étaient l'unique refuge du Souverain Pontife. Il se replia sur la Haute-Italie. « Arrivé en Lombardie au mois de juin, il envoya Berthold, lieutenant de l'empereur, pour dégager Tusculum, dont les Romains pressaient de nouveau le siège, et pour reprendre une forteresse

¹ ARNULF. LEXOV. *Epist.* CX-CXXXI.

² ROG. HOVED. II *Annal.* — PAGI, 622.

enlevée par l'ennemi. Berthold, au lieu d'attaquer franchement cette place qu'il pouvait prendre, s'en tint à des razzias de troupeaux¹. » Il entra dans le programme impérial d'isoler le vieux Pontife de tout appui, pour le contraindre à se jeter dans les bras du César germanique. Il fallait réaliser l'œuvre vainement tentée à Saint-Jean de Lôsne et mieux au conciliabule de Pavie, d'avoir le pape à sa discrétion, pour lui faire sanctionner toutes les mesures dont avait soif l'omnipotence impériale; ce plan eut un plein succès. Lucius vint se livrer à l'empereur à Vérone, le 22 juillet 1185. Après l'avoir fait recevoir en litière, au milieu des acclamations, Frédéric se hâta de convoquer dans cette ville, pour le 4 novembre, tous les prélats allemands, et d'abord ceux qu'avaient ordonnés ses antipapes, et qu'il comptait bien faire réhabiliter². On est loin, ce me semble, d'avoir fait ressortir comme il convient l'importance capitale du Concile de Vérone. C'est qu'on n'a pas fait une étude assez attentive de la constitution qui fut alors publiée par Lucius. En voici le texte :

11. « *Appuyée maintenant de la puissance impériale, la vigueur ecclésiastique doit se ranimer pour l'extinction des hérésies qui pullulent partout de nos jours. En présence de notre très-cher fils Frédéric, de l'avis des évêques assemblés des diverses parties du monde, nous condamnons les hérétiques de tout nom : Cathares, Patarins, Humiliés, Pauvres de Lyon, Passagins, Josépins, Arnaldistes. Nous les soumettons tous à un anathème perpétuel. Et parce que quelques-uns, sous prétexte de zèle, s'attribuent l'autorité de prêcher, nous comprenons sous un pareil anathème tous ceux qui oseront prêcher en public ou en particulier, sans avoir mission de nous ou de l'évêque du lieu ; tous ceux qui pensent et enseignent autrement que l'Eglise romaine, touchant le baptême, le mariage et les autres sacrements. Nous condamnons de même tous ceux qui leur donneront asile ou protection. « Et, parce que la sanction spirituelle est quelquefois méprisée, nous ordonnons que ceux qui seront convaincus des erreurs énoncées, s'ils sont clercs ou*

Constitution
du concile
de Vérone.

¹ *Chron. Fossæ Nov.* ad annum 1185.

² ARNOLD. LUBEC. *Chron. Slav.* III, 10.

religieux, soient dépouillés de tout ordre et bénéfices, pour être *abandonnés à la puissance séculière*, s'il ne se rétracte. Ceux qui seront trouvés suspects seront punis de même, s'ils ne prouvent leur innocence ; ceux qui retomberont après l'abjuration *seront laissés au jugement séculier*, sans être écoutés davantage. Les biens des clercs condamnés seront appliqués, selon les lois, aux Églises qu'ils servaient. Cette excommunication contre tous les hérétiques sera renouvelée par tous les évêques aux grandes solennités, sous peine de suspense pendant trois années des fonctions épiscopales.

Suite de
cette consti-
tution.

12. « Chaque évêque visitera une ou deux fois l'année, par lui-même ou par délégués, les lieux de son diocèse suspects d'hérésie ; il fera jurer que s'il y a des gens qui tiennent des conventicules, on les dénoncera. Les comtes, barons, recteurs et consuls promettent par serment d'aider efficacement l'Église en tout cela, quand ils en seront requis, et d'exécuter, selon leur pouvoir, *ce que l'Église et l'Empire ont statué* sur cette matière ; sinon ils seront dépouillés de leurs charges et excommuniés. La ville qui résistera à ce décret ou négligera de punir les contrevenants, sera privée du commerce des autres villes et perdra la dignité épiscopale. Tous les fauteurs d'hérésie seront notés d'infamie perpétuelle et comme tels exclus des fonctions publiques. *Ceux qui sont exempts de l'évêque et soumis seulement au Saint-Siège* ne laisseront pas, pour ce que dessus, de subir le jugement des évêques comme délégués du Siège apostolique, nonobstant leur privilèges. » L'appréciation de Fleury ne peut être passée sous silence : « On voit dans ce décret, dit-il, le concours des deux puissances pour l'extirpation des hérésies : l'Église emploie l'excommunication et le prince les peines temporelles. Je crois y voir l'origine de l'Inquisition. En effet, on ordonne aux évêques de s'informer par eux-mêmes ou par commissaires des personnes suspectes d'hérésie, suivant la renommée ou les dénonciations particulières ; on distingue les degrés de suspects : convaincus, pénitents et relaps, suivant lesquels les peines sont différentes : enfin, après que l'Église a employé contre les coupables les peines spirituelles, elle les abandonne au bras séculier pour exercer encore contre eux les peines temporelles, ayant reconnu par expérience

que plusieurs chrétiens, et particulièrement les nouveaux hérétiques, n'étaient plus sensibles aux peines spirituelles¹. »

43. A notre avis, il faut voir dans ce décret plus que l'origine de l'Inquisition : il y a là le point de départ d'une déplorable confusion des deux puissances, de l'Église et de l'État, d'une alliance offensive et défensive entre l'autel et le trône. Mais cette solidarité ne peut que conduire à l'amoindrissement de l'autorité Pontificale. Trop souvent même n'en sera-t-elle pas éclipsée. Au lieu d'accepter la direction de l'Église, l'État ne s'efforcera-t-il pas de l'enchaîner sous ses pieds. Le pouvoir séculier ne tardera pas à corrompre le mandat qu'on lui donne, à s'en faire un instrument de tyrannie ; il couvrira du prétexte de la religion son insatiable désir d'omnipotence, et sur la Religion retombera pour une part l'odieux qui s'attache à l'abus des mesures violentes. Ce n'est point par l'oppression, c'est par la parole sainte que s'opèrent les conquêtes de l'Église. Les armes et les répressions temporelles n'ont pas à seconder le prosélytisme chrétien, qui se fait uniquement par l'innocente séduction des vertus évangéliques. L'immixtion de la puissance civile dans l'ordre religieux mène tout droit à la négation de la puissance spirituelle. Le spirituel alimente, purifie et vivifie le temporel ; il est la source, l'autre est le fleuve. Ne tentez pas de renverser cet ordre divin, de faire monter les eaux du fleuve dans la source. La source ne serait pas tarie ; mais elle serait refoulée dans le sein de celui qui est avec elle jusqu'à la fin des siècles ; et l'ordre humain, privé de l'élément divin qui lui donne vie et limpidité, se dessécheraient bientôt et périrait dans la vase impure qu'il aurait entraînée en remontant son cours. Il suffit d'ouvrir l'histoire et de la lire avec des yeux clairvoyants, pour reconnaître que l'autorité civile est près de périr dans le mépris universel, si on ne se hâte de rompre les barrières qui l'ont tournée contre l'autorité divine. Il faut, en effet, séparer l'Église de l'État, je veux dire qu'il faut la replacer au-dessus, au lieu de vouloir la séquestrer en dehors des choses humaines,

Point de vue
sous lequel
on peut l'en-
visager.

¹ LABB. *Concil.* tom. x, pag. 4737 ; — MANSI, tom. xii, p. 476.

qu'elle doit diriger. De là cette inéluctable conclusion, que l'accord de l'Empire et du sacerdoce tenté par le Césarisme et la séparation de l'Église et de l'État poursuivie par les démagogues les plus ardents, sont une seule et même chose, puisque le dernier mot de l'un et de l'autre système serait l'anéantissement du pouvoir spirituel.

Barberousse redevient schismatique et persécuteur.

14. Le César allemand, pour définir l'accord des deux puissances, se servait des mots mêmes qui résonnent encore à nos oreilles pour les avoir entendus hier appliqués à définir leur séparation. Un an à peine après le concile de Vérone, il se voyait refuser par le Pape la consécration Impériale pour son fils Henri, déjà couronné roi de Germanie¹. Irrité de ce refus, le fils de l'empereur fit main basse sur les biens du clergé de Trèves. Le vieux Pontife, affecté jusqu'aux larmes, fit demander à Frédéric la restitution de ces biens. Il en reçut cette réponse : « Si des immunités sont accordées au clergé, c'est pour qu'il se tienne en dehors des affaires du siècle, servant Dieu dans l'humilité. S'il sort de sa sphère, il doit perdre ses privilèges². » On le voit, pour la cité terrestre il n'y a pas deux manières d'entendre ses rapports avec le pouvoir spirituel : partout et toujours elle tend à la négation de l'ordre surnaturel en passant par l'ostracisme de l'Église. D'ailleurs, sans même sortir du concile de Vérone, on découvre le calcul qui poussa le Teuton à mettre le bras séculier au service de l'orthodoxie : faux zèle que tout son zèle contre les hérétiques ; il n'ambitionne le protectorat de l'Église que pour la mieux exploiter et l'avilir. La réhabilitation des évêques et des clercs ordonnés par ses antipapes, le maintien en possession des États de Mathilde qu'il avait usurpés, la ratification de l'investiture impériale, dans la personne de Rodolphe archevêque-intrus de Trèves au détriment de Volmar, voilà le prix que le despote mettait à ses douteuses promesses d'alliance. Lucius, un instant ébranlé, retrouva tout à coup au pied de la croix une force inattendue ; le fourbe empereur fut déçu dans les criminelles espé-

¹ WATTERICH. II pag. 661.

² *Gesta Trevir.* pag. 97.

rances qu'il avait fondées sur son concile¹. Au bord des concessions extrêmes, le Pape s'était souvenu que Dieu l'a établi le chef des nations et l'arbitre des rois ; Frédéric désappointé le punira durement d'avoir écouté sa conscience : il le gardera dans l'exil et l'abreuvera de persécutions jusqu'à sa mort.

§ III. AFFAIRES D'ORIENT.

15. Le concile de Vérone nous amène à parler des affaires de la Palestine. Hâtons-nous d'enregistrer le seul fait consolant que nous offre l'histoire de cette triste époque, je veux dire la conversion des Maronites de Syrie. Devant l'invasion mahométane, un grand nombre de chrétiens s'étaient réfugiés dans les montagnes inaccessibles du Liban. S'ils avaient pu depuis y conserver leur indépendance, il n'en était pas de même de l'intégrité de leur foi. Plusieurs d'entre eux et même deux ou trois de leurs patriarches s'étaient laissé entraîner à l'hérésie des monothélites. Un autre patriarche élu par les hérétiques et les séculiers demeurés purs, fut mis à mort par les dissidents. Aimeric, patriarche d'Antioche, intervint alors, et tout en reprochant à tous leurs divisions funestes, il eut le bonheur d'ôter aux factieux leurs erreurs. Les maronites dissidents revinrent tous à la foi catholique et aux traditions de l'Église romaine². Depuis cette époque, 1182, la nation maronite est demeurée et demeure encore inviolable dans son orthodoxie. Dans la conversion des maronites dissidents, Dieu donnait au patriarche Aimeric la récompense de sa courageuse attitude devant la conduite scandaleuse du prince d'Antioche. Boémond avait quitté sa femme légitime, Théodora, pour une concubine ; le patriarche avait jeté l'interdit sur ses domaines et l'avait excommunié. Le prince, au lieu de se soumettre, répondit par la persécution du patriarche et de son clergé, pillant leurs biens et molestant leurs personnes. Tant d'excès amenèrent la discorde ; un grand nombre de seigneurs quittè-

Conversion
des Maronites. Leur
constante
fidélité.

¹ ARNOLD. LUBEC. *Chron. Slav.* III, 10.

² GUIL. TYR. *Rerum transmar.* XXII, 8 ; *Patr. lat.* tom. CCII.

rent le service du prince. Tout périlait. On craignit de voir les Infidèles se ressaisir du pays à la faveur du désordre. Le roi de Jérusalem, les prélats et les seigneurs du royaume intervinrent. On convint que le patriarche et le clergé rentreraient dans leurs biens, et que, tout en levant l'interdit qui pesait sur les domaines du prince, on le laissait lui-même sous le coup de l'excommunication s'il ne chassait sa concubine. Les meilleurs amis de Boémond lui conseillèrent d'obéir; ce fut eux qu'il chassa pour persévérer dans le scandale¹.

Règne désastreux de Baudoin IV.

16. Les choses du moins étaient-elles mieux assises en Palestine? Nullement. Tandis que le royaume avait à craindre à toute heure les entreprises de l'infatigable Saladin, non moins intelligent qu'intrépide, les rênes de l'Etat flottaient aux mains du jeune et maladif Baudoin IV, plus incapable encore que débile. Roi de par le droit d'hérédité, qui avait prévalu sur le principe d'élection, Baudoin IV n'avait d'autre souci en tête que le maintien de la couronne dans sa famille. De là son système de tenir ombrageusement à l'écart quiconque avait la puissance et le mérite. Il marie sa sœur, héritière présomptive, à Gui de Lusignan, un inconnu en Palestine, un simple chevalier récemment arrivé du Poitou. Boémond d'Antioche lui est suspect, et le comte de Tripoli Raymond lui donne des craintes encore plus grandes. De sages conseils et les agissements de Saladin purent seuls empêcher une rupture avec le dernier². L'union s'imposait comme une loi suprême. En 1180, après la défaite de Baudoin IV, Saladin crut pouvoir remettre à plus tard l'expulsion des Francs de la Palestine, quand du côté de l'Égypte il n'aurait plus rien à craindre pour son pouvoir. Cette œuvre de consolidation lui prit deux années. Tout à coup il apprend que Renaud de Châtillon, seigneur de Karak, profite de son absence pour marcher rapidement vers la Mecque. Dès lors l'anéantissement du chétif royaume de Jérusalem et l'extermination des chrétiens de Palestine sont résolus. Renaud avait fait des prisonniers au mépris de la trêve; Saladin jeta dans les

¹ GULL. TYR. *Rerum transmar.* xxii, 6; *Patr. lat.* tom. cci.

² GULL. TYR. *Rerum transmar.* xxii. 1-9; *Patr. lat.* tom. cci.

fers cinq cents pèlerins naufragés. Le pape intervint pour obtenir un échange. Saladin lui répondait. « Nous avons écouté favorablement votre demande ; que les chrétiens nous rendent nos prisonniers, et nous en ferons de même. Toutefois, comme les nôtres sont de simples paysans et les vôtres des gentilshommes, il y aura lieu d'établir une compensation. » Le frère de Saladin écrivait à son tour au Pontife : « Si les chrétiens de Jérusalem et de Tyr obéissent à vos ordres, s'ils observent selon votre volonté l'arrangement fait entre nous, nous promettons aussi de faire tout ce que vous demandez pour la paix. Que Dieu vous inspire et qu'il nous inspire de même ce qui est le plus avantageux aux chrétiens et aux Sarrasins ¹ ! »

17. Sus ces entrefaites meurt le fils de Nour-Eddin, possesseur d'un petit état sur les bords de l'Euphrate. Saladin quitte l'Égypte, mais c'est pour marcher contre le sultan de Mossoul, et lui disputer la succession vacante. C'était une heureuse diversion. Pour conserver la paix, il suffisait de s'en tenir à l'arrangement négocié par le Souverain Pontife, comme le conseillait le comte de Tripoli. L'ombrageux Baudoin IV voulut voir dans ce sage conseil une atteinte à ses prérogatives. Au sortir du désert de Sināï, en Arabie, Saladin trouva l'armée chrétienne sur son passage. Pressé d'entrer en Mésopotamie, il se laissa tuer mille hommes par les sept cents chevaliers qui l'attendaient là, et put ainsi surprendre et tailler en pièces l'armée de Mossoul. La prise d'Alep fut le prix de son complet triomphe. Baudoin IV s'attendait à une défaite de Saladin. Il était sous les armes pour l'achever au retour. La nouvelle de la reddition d'Alep brisa tellement son courage, que la lèpre dont il était atteint prit un développement extraordinaire ; elle le priva de la vue et fit tomber ses membres en pourriture. Force lui fut d'abandonner à Lusignan les rênes de l'Etat. Le cri de détresse de Jérusalem en ce péril extrême fit se lever autour de la croix treize-cents chevaliers et plus de quinze mille fantassins. Leur héroïsme suspendit la catastrophe : Saladin

Saladin s'empare d'Alep. Ses progrès alarmants.

¹ RADULPH. DE DICETO. *Imag. Hist.* pag. 620.

dut lever le siège de Pétrée, et les chrétiens obtinrent une trêve honorable ¹.

Ambassa-
deurs du
roi de Jérusalem
auprès
de Barbe-
rousse.

18. C'est dans ces circonstances difficiles que Baudouin IV avait envoyé à Vérone Héraclius, patriarche de Jérusalem, Arnaud, grand-maître des Templiers, et Roger, grand-maître des Hospitaliers ². Gérard, archevêque de Ravenne, se mit inutilement en frais de pathétique, dans une saisissante peinture de la désolation des Lieux Saints, pour obtenir une expédition contre les infidèles. Frédéric, qui cherche avec tant de persistance à exclure Dieu du gouvernement intérieur de ses états, l'avait déjà banni de sa politique extérieure. Qu'importaient à cet insigne contempteur de l'autorité spirituelle les avantages qu'aurait eu pour la chrétienté l'unité d'action ! On ne l'eût obtenue, cette unité d'action, qu'en agissant sous la main du chef de l'Eglise, et c'est au contraire l'abaissement de la Papauté que le despote germain poursuivait sans cesse en tout et partout. Il avait devancé les inventeurs d'équilibre et de concert de tous les peuples ; dépouillant sa diplomatie des scrupules de la foi, comme d'une défroque surannée, il était depuis onze ans l'allié de Saladin. On ne put donc obtenir de lui que la vague promesse de s'occuper de cette affaire quand il serait de retour en Allemagne ; autant valait dire après la destruction du royaume de Jérusalem. Que pouvait le Pape, dépouillé de tout, exilé, captif ? Il donna des lettres de recommandation aux députés pour les rois de France et d'Angleterre ; le maître des Templiers étant mort à Vérone, Héraclius et Roger, prirent tristement le chemin de Paris ³.

Ils se ren-
dent vaine-
ment en
France, puis
en Angle-
terre.

19. Le 11 janvier 1185, le clergé, le peuple et l'évêque Maurice de Sully regurent processionnellement les deux envoyés de Baudouin IV. Philippe-Auguste les accueillit avec une prudente réserve : tout en ordonnant que les députés fussent défrayés de tout ; en exhortant les prélats à prêcher la croisade, en équipant des chevaliers à ses frais, il se garda bien de prendre aucun enga-

¹ GUILL. TYR. *Rerum transmar.* xxii, 14-30 ; *Patr. lat.* tom. cci.

² RADULPH. DE DICETO. *Imag. Hist.* pag. 622.

³ RADULPH. DE DICETO. *Imag. Hist.* pag. 624. — RUBE. *Hist. Raven.* vi.

gement pour lui-même ¹. Quinze jours après, les ambassadeurs essayaient d'obtenir un meilleur résultat en Angleterre. A genoux aux pieds d'Henri II, ils lui présentaient, avec la lettre du Pape, les clefs de Jérusalem, et lui rappelaient le serment fait à son sacre de secourir la Terre Sainte. Le roi gagna du temps jusqu'au 10 mars, qui était le premier-dimanche du carême, et ce jour-là, le plus grand nombre des évêques et des barons étant d'avis qu'il se devait avant tout au maintien de la paix dans son royaume, grandement menacée par les Français et les princes du sang eux-mêmes, il répondit aux envoyés qu'il n'irait point, et que tout ce qu'il pouvait faire était d'aider de son argent les chrétiens de la Palestine. En vain le patriarche, dans son vif désappointement, s'emporta-t-il jusqu'à lui reprocher la mort de Thomas Becket, en le menaçant à courte échéance de la colère divine ; il fut impossible d'en tirer rien de plus. Les ambassadeurs durent rentrer à Jérusalem frustrés de leurs espérances ². Ils y trouvèrent Baudouin IV à l'agonie. Sa mort fit passer la couronne sur la tête d'un enfant de neuf ans, de son neveu Baudouin V, qui mourut lui-même l'année suivante 1186.

20. Sur un autre point de l'Orient, à Constantinople, cette époque vit l'anarchie à son comble. Manuel avait laissé la couronne impériale à son fils Alexis, un enfant dont la tutelle causait les dissensions les plus périlleuses. Andronic, qui vivait dans l'exil où son cousin Manuel l'avait envoyé, eut vent de ces discordes intestines, et conçut la pensée d'une usurpation. De là ses fréquentes lettres à l'empereur Alexis son neveu, à Théodose, patriarche de Constantinople, à quiconque enfin la mémoire de Manuel paraissait chère. Il feignait la plus grande indignation sur ce que les affaires de l'empire étaient en cet état. Quand il les eut tous préparés à ses desseins, il vint à Constantinople, où il fut reçu partout avec le plus grand honneur. Bientôt après s'élève une sédition populaire ; les soldats de l'empereur envahissent la demeure de Jean, cardinal

Sanglantes
révolutions à
Constanti-
nople.

¹ RIGORD. *Hist.* pag. 14. VINCENT. BELLOVAC. *Specul. Hist.* xxix, 38.

² ROGER. HOVED. *Annal.* II, num. 6 et seq. — GIRALD. CAMBRENS. *Hibern. Ex-pugnat.* II, 25-27. — *Hist. Fund. Hospit. London.*, tom. *Monast. Anglico*, pag. 505.

de l'Eglise Romaine, on engage une lutte acharnée, et l'autorité du patriarche ne rétablit le calme qu'à grand'peine. Théodose fut chassé quelques jours plus tard ; mais il fallut le rappeler aussitôt, devant les manifestations de la vénération publique qu'il avait su gagner ¹. A la faveur de ces troubles, avril 1182, Andronic s'était saisi du régent, auquel il avait fait crever les yeux. En même temps, on avait inondé Constantinople du sang de tous les Latins qui n'avaient pu trouver un moyen de fuite ou qui n'avaient pas voulu fuir. De ces derniers était le cardinal Jean, envoyé par le pape Alexandre, à la requête de Manuel, pour ramener les Grecs aux traditions de l'Eglise romaine. Andronic d'ailleurs, comprenant que ce n'était pas encore son heure, affectait de tout faire dans l'intérêt du jeune Alexis, qu'il fit couronner une seconde fois avec la plus grande pompe. A cette cérémonie fut associée une enfant de dix ans, fille du roi de France et future épouse d'Alexis. Quant aux Latins qui avaient pu échapper au massacre, ils se vengèrent en mettant tout à feu et à sang sur les bords de l'Hellespont, et en emportant un butin immense ².

L'astucieux
et féroce
usurpateur
Andronic.

21. Andronic ne tarda pas à jeter le masque. Enivré de ses succès, il entra résolument dans la voie du crime. Le poison le débarrassa d'une sœur d'Alexis et de son jeune époux, le marquis de Montferrat. L'impératrice Marie, mère de l'empereur, fut étranglée, sur une sentence de mort que son fils fut contraint de revêtir de sa signature, et les flots engloutirent son cadavre. Andronic frappa partout de disgrâce le courage et la capacité, pour ne s'entourer que de ses créatures. Il parvint enfin à éloigner le patriarche Théodose trop vertueux pour soutenir le spectacle de tant d'infamies. Andronic osa lui demander de se prêter au mariage d'un jeune homme et d'une jeune fille nés des commerces incestueux de Manuel et d'Andronic lui-même avec deux sœurs, leurs nièces. Théodose indigné se démit du patriarcat et se retira dans l'île de Térébinthe. Il comblait un des vœux les plus chers du tyran, qui s'em-

¹ NICET. *Chron. in Andron.* II.

² GUILL. TYR. *Rerum transmar.* XXII, 10, 14 ; *Patr. lat.* tom. CCI. — ROB DE MONT. *Append. ad Sigeb.* ann. 1182. — MANG. *Chron.* ann. 1182.

pressa de le remplacer par Camatère Basile, sur l'engagement écrit de ce dernier de se conformer à toutes ses volontés, fussent-elles criminelles ¹. Andronic maintenant n'avait plus qu'à frapper un dernier coup, à se délivrer d'un fantôme d'empereur que nul ne pouvait défendre, et la couronne était à lui. Il se fit d'abord associer au trône par le sénat. A la cérémonie du sacre, il n'hésita pas à jurer, sur le corps et le sang du Sauveur, qu'il n'acceptait le diadème que pour en rendre le poids plus léger à son cousin Alexis. Un mois après, au mois d'octobre 1183, il faisait étrangler dans son lit ce même Alexis, dont on jeta la tête dans une fosse destinée aux cadavres des criminels et le corps dans la mer. Alexis avait à peine quinze ans. Il laissait une veuve de onze ans, que l'usurpateur épousa, sans renoncer toutefois aux relations incestueuses qu'il entretenait avec sa nièce. Nicée, Pruse, Lopade ne veulent pas se soumettre au tyran. La trahison ou la force lui livrent ces villes, qu'il saccage et dont les habitants sont passés au fil de l'épée.

22. Isaac Comnène, petit-fils d'un frère de Manuel, s'empare de l'île de Chypre et prend le titre d'empereur. De là, nouvelles cruautés d'Andronic, qui promène la mort même parmi ses propres créatures, sur le moindre soupçon. On lui dénonce le mari d'Irène, sa fille naturelle, cet Alexis, fils naturel de Manuel, dont le mariage avait été l'occasion de la retraite de Théodose comme nourrissant le projet de le détrôner : il lui fait crever les yeux, et livre au bourreau tous ceux qu'il suppose avoir été ses complices. Enfin Isaac l'Ange, à la fin de 1185, mit un terme à cette odieuse tyrannie. Andronic expia ses cruautés dans d'atroces tortures. Isaac, maître du pouvoir par sa mort, délivra l'Empire des attaques d'abord victorieuses de l'armée du roi de Sicile Guillaume II ². Des historiens ont écrit qu'Andronic, lorsqu'il était en exil, avait abjuré la foi chrétienne et s'était fait mahométan. Il n'aurait conservé le

Il expie ses crimes.
État-il chrétien ou mahométan?

¹ NICET. *Chron. in Andron.* II. — ROG. HOVED. II *Annal.*

² NICET. *Chron. in Andron.* II infine. Roger. Hoved. II *Annal.* ANON. CASSIN. *Chron.* ann. 1185. — JOAN. DE CECC. *Chron.* ann. 1185. — NANG. *Chron.* ann. 1185. — RADULPH. DE DICETO, *Imag. Hist.*

masque du christianisme, sur le conseil de Saladin, que pour se créer un parti à Constantinople. Nicétas, au contraire, qui cependant s'était volontairement exilé plutôt que de vivre sous les lois d'un tel despote, insiste avec preuves à l'appui sur l'orthodoxie d'Andronie comme sur un exemple que doivent imiter les autres princes. Le même écrivain vante l'érudition de cet empereur, et ne tarit pas d'éloges sur la généreuse protection qu'il accorda toujours aux lettres et à tous ceux qui les cultivaient. Il reste d'Andronie un beau *Dialogue contre les Juifs*, qui a eu les honneurs d'une traduction latine ¹.

§ IV. FIN DU PAPE LUCIUS III.

Le calife des
Almohades,
Yousouf, en
Espagne.

23. A l'autre bout de l'Europe, en Espagne, les Maures laissaient quelque relâche aux princes chrétiens. En 1184, Yousouf, le calife des Almohades d'Afrique, passe le détroit, et engage de nouveau la lutte. Avec le concours de trente-huit chefs arabes, il attaque Alphonse de Portugal. Ils mirent d'abord le siège devant la forteresse de Sainte-Irène, et ce ne fut qu'après trois jours et trois nuits d'un combat acharné qu'ils purent y faire irruption par la brèche. La nuit d'après, un évêque du Portugal et le fils du roi les surprisent, et leur tuèrent quinze mille hommes et Gami leur meilleur général. A l'aurore, l'Archevêque de Saint-Jacques-de-Compostelle arrivait avec un renfort de quinze mille soldats, et sous leurs coups trente mille ennemis tombaient sur le champ de bataille. Le 19 juillet, les Sarrasins surprennent Alcubaz, et font un horrible carnage de femmes et d'enfants jusqu'au nombre de dix mille ; les défenseurs de cette place fondent à leur tour sur eux, et passent au fil de l'épée presque toute leur armée avec ses trois généraux. La veille de la fête de Saint-Jacques, on annonce à Yousouf que le roi de Galice vient à sa rencontre pour le provoquer en combat singulier. Il se couvre aussitôt de ses armes et veut monter à cheval ; mais par trois fois le cheval le précipite contre terre. La der-

¹ NICET. *Chron. in Andron.* II, — LAMBECC. *Biblioth. Cæs.* tom. v, pag. 170. — JOAN. LIVINEJ. in *Biblioth. Patr.* edit. Colon. tom. XIV.

nière chute lui donna la mort. L'armée des Maures était devant Santarem, qu'ils étaient venus assiéger, comptant sur la faiblesse d'Alphonse, qui s'était aliéné Ferdinand de Léon.

24. Or Ferdinand, oubliant toute querelle, accourait avec ses troupes contre l'ennemi commun. Le roi de Portugal fut frappé de crainte : il crut que ceux de Léon venaient en aide aux Sarrasins, et se hâta d'envoyer des députés à leur rencontre pour implorer la paix. Mais Ferdinand déclara qu'il portait secours à l'armée chrétienne. Les Maures, informés de son dessein et profondément découragés par la mort inattendue de leur chef, levèrent aussitôt le siège pour prendre la fuite, abandonnant aux deux princes un immense butin. Yousouf eut pour successeur à l'empire des Almohades son fils Almanzor ¹. Ce fut le signal, dans le nord de l'Afrique, d'une révolte qui prit des proportions considérables. Ali, qui en était le chef, se rendit maître de Bougie. Almanzor lui reprit cette importante place ; mais il ne put empêcher Ali de conquérir toute l'Afrique mineure, à l'exception de Tunis et d'Almhadia, ni de l'assujettir à son empire. Alphonse, premier roi de Portugal, survécut trop peu de temps à la défaite des Maures : il mourut l'année suivante, le 6 décembre 1185, à l'âge de quarante-un ans. En 1162 il avait succédé au comte Henri son père ; en 1179 le titre de roi lui était universellement reconnu, bien que les Souverains Pontifes ne l'aient ratifié que plus tard. Il arracha presque toute la Lusitanie aux infidèles, et sa vie brilla de l'éclat des plus grandes vertus. Il eut pour successeur son fils Sanche I^{er} ².

Le roi de
Galice
Ferdinand.

25. Puisque nous dressons le nécrologe du pontificat de Lucius, revenons sur nos pas jusqu'en 1181, pour adresser l'adieu suprême à Jean de Salisbury, évêque de Chartres, célèbre parmi les plus célèbres écrivains du douzième siècle, mais plus illustre encore par l'amitié du martyr Saint-Thomas, dont il fut le confident intime et dont il écrivit la vie ³. Guillaume de Nangis, Hugues d'Autun et

Mort de Jean
de Salisbury
et du véné-
rable
Eskille.

¹ RADULPH. DE DICET. *Imag. Hist.* pag. 624. — MARMOL. II, 25. — RODER. VII, 10. — MATTH. PARIS. *Chron.* ann. 1185.

² GARIB. *Compend. Hist.* xxxiv, 14. — ANT. BRAND. *Hist. du Portugal*, xi, 38.

³ ROB. DE MONT. *Append. ad Sigeb.* ann. 1181. — PETR. BLES. *Epist.* cxiv.

le nécrologue du monastère de Josaphat, près de Chartres, assignent à l'année précédente la mort de Jean de Salisbury, et pareillement celle de Guarin, évêque de Beauvais, qui fut aussi l'ami de Thomas Becket. Le bénédictin de Josaphat précise même pour Jean la date du 25 octobre ¹. Jean de Salisbury avait quitté l'Angleterre en 1136 pour venir à Paris, dont il suivit douze ans les écoles. Pauvre, privé des secours de la famille et de l'amitié, il dut donner des leçons pour vivre, et c'est à cette nécessité qu'il attribue lui-même, avec une touchante candeur, une bonne part de ces progrès rapides ². Son remarquable ouvrage intitulé *le Polycratique* sur les devoirs des grands est dédié à Thomas Becket, quand celui-ci était encore archidiacre de l'église de Cantorbéry et chancelier du roi d'Angleterre. Son récit de la vie et du martyre de Saint-Thomas rentre dans l'histoire quadripartite, comme nous l'avons déjà dit. Quant à ses lettres, elles ne sont pas inconnues à nos lecteurs. Sur ses autres œuvres, on peut consulter avec fruit Casimir Oudin ³. Il eut pour successeur au siège de Chartres, Pierre, abbé de Celles, dont il avait été le clerc autrefois. L'année 1181 vit aussi s'endormir dans le Seigneur le vénérable Eskille, cet apôtre du Danemarck et de la Suède, qui avait pris depuis plusieurs années l'habit des Cisterciens, pour vivre dans la retraite à Clairvaux. Eskille, au temps du schisme, eut la gloire de maintenir le Danemark et la Suède dans l'obéissance au Pontife légitime, Alexandre III, parce que les rois n'osèrent point répudier celui qu'il avait reconnu, étant lui-même de race royale. Il ordonna des évêques pour évangéliser les infidèles, réforma le clergé, instruisit le peuple et dota plusieurs églises. En se retirant à Clairvaux, il laissa l'administration de son archevêché de Lunden à l'évêque de Roschild, Absalon, un des plus pieux prélats de l'époque, ainsi que nous l'avons également dit plus haut. Il n'est pas sans exemple, au douzième siècle, qu'un même prélat ait administré plusieurs évêchés ⁴.

¹ MANG. *Chron.* ann. 1180. — HUG. AUTISSIAD. *Chron.* 1180. — *Necr. Josaph.*

² JOAN. SALISB. *Metalog.* II 10.

³ CAS. OUD. *Supplement. de Script. Eccle.*

⁴ *Chron. Claræval.* passim.

26. Mais revenons au Pape Lucius lui-même. L'indignation que lui causaient les criminelles violences du fils de l'empereur à l'égard du clergé fidèle d'Allemagne, lui suggéra le ferme dessin de protester avec éclat. Puisque l'empereur, faisant sa propre cause de la cause de Rodolphe, l'intrus de Trèves, laissait Henri multiplier les plus indignes traitements contre toute personne suspecte d'être favorable à l'archevêque légitime, le Pontife résolut de donner à Volmar la consécration de ses propres mains. Cette nouvelle changea l'irritation de Frédéric en fureur. A la menace d'une rupture complète, il ajouta des menaces plus terribles encore, qu'on eut la prudence de ne pas ébruiter ¹. Le dénûment, l'exil, les persécutions qui changeaient cet exil en captivité sous la main du despote, se joignant à l'extrême vieillesse, épuisèrent les dernières forces de Lucius. Il s'éteignit le 24 novembre 1185 à Vérone, où il fut enseveli le lendemain, dans l'église cathédrale ².

Lucius III
meurt à
Vérone, dans
l'exil.

§ V. URBAIN III ET BARBEROUSSE.

27. L'élection de tous les papes, jusqu'à Lucius III, s'était faite avec le concours du clergé et du peuple de Rome. Les schismatiques et les factieux avaient longtemps exploité cette situation, pour susciter des troubles en essayant de livrer l'héritage à des imposteurs. En 1179 le concile de Latran exclut le clergé et le peuple de l'élection des Papes ; le pouvoir de la faire fut restreint aux cardinaux seuls, et l'élu devait réunir les deux tiers des suffrages. C'est en vertu de cette loi nouvelle, appliquée pour la première fois, que Lucius avait reçu la tiare. Cette sage institution fut le salut de l'Eglise, dans la crise difficile où la jetait la mort de son pasteur. L'année précédente, grâce aux nouveaux cardinaux promus, l'Esprit du cénacle était rentré dans le Sacré-Collège pour le régénérer de son souffle. Avant que Frédéric pût intervenir, dès le 25 novembre, les cardinaux élurent l'archevêque de Milan, cardinal-prêtre du

Élection e
couronne-
ment
d'Urbain III.

¹ ARNOLD. LUBAC. *Chron. Slav.* III. 10.

² JOAN. FRANC. TINCT. *de Nobilit. Veron.* V, 2. — ONUPHR. *Antiquit. Veron.* VII, pag. 184. — RADULPH. DE DICETO. *Imag. Hist.* pag. 629.

titre de Saint-Laurent *in Damaso*, Hubert ou Lambert Crivelli qui se trouvait à Vérone, et qui fut couronné le 1^{er} décembre sous le nom d'Urbain III¹. Hubert Crivelli était né à Milan même, et, comme tout vrai Milanais, nourrissait en son cœur une aversion profonde pour les césars d'Allemagne, oppresseurs de sa patrie. Il avait été archidiacre de Bourges, avant d'être archidiacre et plus tard archevêque de la basilique ambrosienne; il avait puisé dans l'air généreux de la France cette fierté de sentiments que le péril et l'obstacle excitent toujours sans jamais l'étonner. Comme prêtre, il s'était mêlé à la lutte de Saint-Thomas, et, puisque Dieu lui confiait le dépôt de l'Eglise à l'heure où elle était sans asile et sans liberté, il embrassa résolument son devoir renfermé dans ce dilemme : être un libérateur ou un martyr. Trop de causes de rupture existaient entre le sacerdoce et l'empire, pour qu'il fût possible d'éviter une recrudescence d'hostilités. La lutte s'ouvrit par la suspense dont furent frappés le patriarche d'Aquilée et ceux qui, sans l'assentiment du Pape, avaient prêté leur ministère au mariage et au couronnement d'Henri VI, le 17 janvier 1186.

Politique de
Barbe-
rousse. Cp-
position dé-
sintéressée
du Pape.

28. Le mariage d'Henri VI avec Constance de Sicile, d'un jeune prince de vingt ans avec une héritière qui en avait plus de trente, cachait mal l'ambitieux dessein d'une annexion qui devait priver la Papauté d'un point d'appui deux fois séculaire. Le pape qu'on ne consultait pas, pouvait-il laisser violer impunément son droit de suzerain de Sicile ? et dans l'affaire du diocèse de Trèves, devait-il, au mépris de l'élection régulière de Volmar, tolérer l'intrusion de Rodolphe ? Non, assurément ; quand il sacra Volmar le jour de la Pentecôte, 1^{er} juin 1186, en faisant son devoir de Vicaire de Jésus-Christ, il obéissait uniquement aux mobiles surnaturels de son ministère. Qu'est-il besoin, pour expliquer sa conduite, de lui supposer, avec certains auteurs modernes, des mobiles humains et des passions terrestres, le désir de venger ses parents en humiliant Frédéric qui les avait jadis maltraités à la prise de Milan ? Etait-ce donc aussi pour des motifs humains qu'après son élection au Sou-

¹ GERVAS. *Chron.* 1185. — RAD. DE DICETO. *Imag. Hist.* pag. 629.

verain Pontificat, à l'exemple de Léon IX et d'Alexandre II, il garda l'archevêché de Milan? ou plutôt ne voulait-il pas mettre les peuples à l'abri des caprices d'un despote qui les eût privés des secours spirituels¹? Suivons ici, sans crainte, le sentiment d'Arnold de Lubeck : « Zélateur de la justice, dit-il avec raison, Urbain III faisait son devoir, sans trembler devant un pouvoir terrestre. Il protestait au sujet des États de Malthilde, que l'empereur avait en vahis contre toute justice, affirmait-il hautement. Il lui reprochait encore une autre iniquité : à la mort d'un évêque, l'empereur s'appropriait ses dépouilles, et ne laissait que des murs au successeur, qui se voyait ainsi réduit à des expédients fâcheux pour se procurer le nécessaire. Un autre grief, c'est qu'il avait dispersé un grand nombre de communautés de femmes, sous prétexte de désordres intérieurs, et qu'au lieu de les remplacer par d'autres plus régulières, il gardait leurs revenus. Pour tous ces motifs, il éclata une violente scission, dans laquelle les prélats prirent parti les uns pour les autres contre le Saint-Siège². »

29. Dans le nord de la Péninsule, toute la politique de Frédéric consistait dans l'asservissement des républiques italiennes en exploitant avec habileté leurs jalousies. C'est ainsi qu'après s'être servi de Crémone pour réduire Milan, il venait maintenant d'employer le concours de Milan pour réduire Crémone. Henri VI, qui menait alors les opérations militaires en Lombardie, ne laissait échapper aucune occasion de persécuter le clergé fidèle. « Un jour, il mande un évêque, et brusquement lui pose cette question : Dis-moi, clerc, de qui tiens-tu l'investiture épiscopale? Et l'évêque de répondre? Du seigneur Pape. La même question s'étant renouvelée dans les mêmes termes, lorsqu'elle se renouvela pour la troisième fois, l'évêque dit : Seigneur, je ne possède point de fiefs impériaux; c'est donc du Pape que je tiens le diocèse que j'administre.

Henri VI
digne fils du
César Ten-
ton. Cologne
et Trèves.

¹ RADULPH. DE DICET. *Imag. Hist.* pag. 629 et sqq. — ARN. LUBEC. *Chron.* III, 16 et sqq. — *Gest. Trevir.* 94. — PURICEL. *Monument. Basilic. Ambr.* num. 605, pag. 1019. — *Magn. Chron. Belg.* pag. 201. — NEUBRIG. III, cap. ult. — FAZEL. VI, 3. ROB. DE MONT. *Append. ad Sigeb.* 1186.

² ARN. LUB. *Chron. Slav.* III, 16.

Là-dessus, fureur du roi, et sur son ordre le pauvre évêque, après avoir été roué de coups, est foulé aux pieds dans la fange. Cette indignité révolta tout le monde, rien de pareil ne s'étant vu depuis l'empereur Dèce¹. » Un autre jour, Henri rencontra un serviteur d'Urbain, porteur d'une somme considérable. Il s'empare de l'or, et pour faire injure au Pape, il renvoie l'homme avec le nez coupé². Urbain III persistait dans ses justes griefs, et, loin d'incliner à la faiblesse, faisait même gronder sur la tête de l'empereur la menace d'une excommunication. Il n'était pas d'ailleurs sans compter de nombreux partisans dans le clergé d'Allemagne. A leur tête marchait Philippe, archevêque de Cologne, qui ne faisait pas mystère de son vif mécontentement sur ce que, à la mort des évêques, le fisc engloutissait leurs biens³. Ces plaintes trouvaient de l'écho dans les archevêques de Mayence et de Trèves, Conrad et Volmar, et dans une douzaine d'évêques, dont le plus intrépide était Bertold, évêque de Metz. Quand Volmar eut été sacré par le Pape, Bertold, pour l'accueillir avec plus d'honneur, alla le recevoir, non-seulement à la limite, mais en dehors même de son diocèse. Il s'était par cette noble conduite attiré la colère de Frédéric, qui l'avait fait arracher de son siège; il s'était vu dans la nécessité de chercher un asile à Cologne, auprès de Philippe.

Action du
tyran en Ita-
lie et en Al-
lemagne.

30. Frédéric se promit d'avoir raison à tout prix de la fermeté d'Urbain III. Il regagna l'Allemagne avec le projet d'isoler le Pontife du clergé de l'empire. Il déchaina les Romains et les troupes de son fils sur la Campanie et les pays d'alentour. Le plus grand nombre des villes du Pape et la majeure partie de ses domaines tombèrent au pouvoir du farouche Henri, qui avait mission de venger les injures de l'empire, c'est-à-dire de consommer la spoliation et la ruine de la papauté. La dévastation compléta l'œuvre de l'asservissement, et les aigles victorieuses du conquérant rendirent impossible toute communication avec Vérone et le Saint-Siège. Enfin, les défilés des Alpes et les passages par où l'on entre en

¹ ARN. LUB. *Chron. Slav.* ibid.

² CONTIN. AQUICINCT. ann. 1186.

³ ARNOLD. LUB. *Chron. Slav.* III, 46.

Italie furent surveillés avec la dernière rigueur¹. Ces mesures préventives eurent leur complément dans un édit qui défendait les appels dans tout l'empire germanique, pendant qu'on les empêchait par la force pour les autres pays. On jetait dans les cachots quiconque essayait de se rendre auprès du Pape. On punit de mort la plupart de ceux qui tentèrent cette généreuse entreprise malgré tant de dangers ; un petit nombre ne furent renvoyés qu'après qu'on leur eut coupé les mains et la langue, ou fait subir les plus barbares mutilations. Le 11 février 1187, en arrivant à Ratisbonne, Frédéric « trouva dans presque tous les évêques de Germanie, » dit un témoin oculaire,² « une sourde indisposition ; » et le même auteur caractérise par le mot de *conjuratio* cette unanimité de sentiment dans l'épiscopat germanique. On a voulu voir là une sorte de ligue en faveur d'Urbain III, provoquée par ses manifestes et ses émissaires ; il n'y avait guère que le désir de faire cesser la spoliation des évêchés de l'empire par le fisc. Il suffira, pour s'en convaincre, d'observer l'attitude de l'épiscopat pendant le cours de cette affaire, et surtout de comparer la conduite de l'archevêque de Cologne, à qui le Saint-Siège avait délégué son autorité pour le temps où les communications seraient interceptées, avec celle qu'avaient tenue avant lui d'autres légats, Conon de Préneste par exemple, pour la défense de la Papauté.

31. Le malheur d'Urbain III fut de se tromper sur l'esprit de la ligue, et d'après les vaines espérances qu'il en concevait, de différer le coup de foudre décisif qui pouvait seul terrasser le césarisme³. Le fourbe empereur, lui ne se trompa point sur la portée du mouvement qu'il avait à combattre, et partout où l'appareil de la puissance eût envenimé le différend, il fit intervenir la ruse⁴. A peine est-il de retour dans ses Etats, qu'il fait demander une amicale entrevue à Philippe de Cologne, le chef des mécontents. S'il a

Philippe archevêque de Cologne. Son attitude devant l'empereur.

¹ JOAN. DE CECCAN. *Chron.* ann. 86. — *Gest. Trevir.* 99.

² WATTER. II, pag. 669.

³ ARNOLD. LUBEC. *Chron. Slav.* III, 17.

⁴ « Imperator paulatim episcopos a conjuratione potenter et callide distraxit. » WATTERICH II, pag. 669.

pu enfermer le Pape dans Vérone, il n'a pu en même temps y retenir son autorité captive : elle a franchi les Alpes, elle l'a suivi dans son empire. Il est impatient de connaître les intentions de l'homme qui en a le dépôt, de savoir quelles mesures il faudra prendre en face de ce nouvel adversaire. Après d'amères plaintes sur les poursuites acharnées dont il se dit l'objet de la part d'Urbain, il demande à Philippe jusqu'à quel point il peut compter sur lui-même. « Seigneur, » répondit l'archevêque, « inutile de vous laisser le moindre doute à mon sujet ; je serai toujours, sachez-le bien, du parti de la justice. Maintes fois vous m'avez vu homme de cœur à votre service ; en quoi vous avez la preuve de ma constante loyauté dans l'avenir. Maintenant, pour vous parler net au nom de tout l'épiscopat, si vous vouliez nous traiter un peu plus doucement et alléger en prince généreux le fardeau qui nous est imposé, nous n'en ferions éclater que plus d'empressement à vous servir en toutes choses. Ainsi nous sommes, il nous semble, chargés de certaines redevances qui, sans être injustes, nuisent au prestige de nos fonctions. Ainsi encore le seigneur Pape croit-il avoir un juste grief contre vous, en ce qu'à la mort des prélats vous confisquez les biens des Églises, si bien qu'après cet enlèvement, le nouvel évêque ne trouve que les murs. En considération de la justice et en vue de notre fidélité à vous servir, que votre clémence impériale nous fasse grâce à cet égard, et nous serons les humbles médiateurs de ce qui est juste entre vous et le Seigneur Apostolique ; dans le cas contraire, nous ne saurions faire un pas hors du chemin de la vérité¹. »

Sophismes
et machina-
tions du cé-
sarisme.

32. Paroles mal inspirées, qui séparaient imprudemment les plaintes de quelques évêques des intérêts généraux de la papauté, et qui donnaient le pas à de mesquines querelles d'intérieur sur le grave conflit des deux puissances ! L'astucieux monarque savait maintenant le moyen de se rattacher les évêques, en leur faisant pour un temps quelques insignifiantes concessions ; quant aux foudres de l'Église, il n'avait certainement pas à craindre de les voir

¹ ARNOLD. LUBÉC. *Chron. Slav.* Ibid.

éclater dans la main de l'archevêque de Cologne, et l'épiscopat allemand, placé entre le glaive et l'apostasie, serait heureux d'en être quitte au prix du premier expédient venu. On laissait dans la lutte, au champion du césarisme contre la papauté, une telle supériorité de position, qu'il ne prit même pas la peine de dissimuler le dessein d'en faire l'abus le plus coupable. Sa réponse au légat fut le programme et l'apologie de l'Empire contre le Sacerdoce. « C'est une vérité reconnue, dit-il, que les empereurs d'autrefois, nos prédécesseurs, avaient le droit de donner l'investiture épiscopale aux personnes choisies par eux selon leur bon plaisir et en dehors de toute influence étrangère. Nous avons trouvé ce droit modifié par eux et nous ratifions cette concession volontaire. Mais cette imperceptible étincelle de notre droit, qui nous a été transmise, nous ne permettons pas qu'on veuille l'amoin-drir. Contentez-vous de votre juridiction telle que vous l'avez trouvée, en ce qu'on vous abandonne l'élection des évêques selon le mode que vous appelez canonique. Sachez pourtant qu'au temps où tout se faisait par la volonté seule de l'empereur, on trouvait dans les membres du sacerdoce plus de sainteté qu'à cette époque, où ils sont intrônés par élection. C'est que les empereurs ne donnaient l'investiture qu'aux candidats d'un mérite éprouvé ; à présent, dans vos élections, c'est la faveur qui l'emporte, et l'esprit de Dieu n'y est pour rien. »

33. Après cet impudent langage, l'orgueilleux despote porta le dernier coup à son adversaire, en lui défendant avec arrogance de paraître à la diète de Geilenhusen, où il allait convoquer les prélats de son empire. Le légat fut déconcerté ; il oublia son caractère et répondit : « Qu'il soit fait selon votre bon plaisir ¹ ! » Devant cette servile complaisance l'Histoire indignée passe en détournant les yeux, de peur d'être entraînée au-delà d'une impartiale sévérité. Après deux mois et demi d'habiles négociations, lorsque Frédéric fut assuré du triomphe, il réunit, au commencement de mai, les évêques et les princes à Geilenhusen. Les contemporains nous ont conservé son

Diète de
Geilenu-
sen. Discours
de Barbe-
rousse

¹ ARN. LUBEC. *Chron. Slav.* III, 17.

artificieuse harangue : « Prélats, évêques et princes, dont les cœurs sont le sanctuaire de la justice, écoutez-moi, de grâce. Vous n'ignorez pas sans doute avec quel acharnement le seigneur Pape me persécute. En quoi cependant j'ai démerité de ses bonnes grâces, je ne le vois point. Ce dont j'ai la certitude, c'est d'avoir tout fait pour ne jamais l'aigrir, c'est de n'avoir jamais rien fait contre son ordre ou sa volonté. Jamais non plus je ne lui ai rien demandé arbitrairement. Quand il a élevé quelque accusation contre moi, j'ai répondu sans me fâcher et sans contester, rendant compte de toutes choses avec une humble soumission. Fort de l'innocence constante de ma conduite, je ne me trouble pas. S'il plaît au seigneur Pape de me recevoir comme un fils chéri et obéissant, je l'accepte à mon tour, pour l'honneur et le respect dus au Saint-Siège Apostolique, comme un père chéri et vénéré. Mais il ourdit pour ma déchéance quelque trame, qu'il faudrait qualifier non seulement d'inique, mais encore d'insensée; je compte sur les faveurs de la clémence divine, je compte sur vos conseils et vos secours pour me défendre sans peur contre toute embûche. Voilà ce que j'avais à dire en ce qui me concerne.

Comment il
entend le
rôle de
l'épiscopat.

34. « Pour ce que vous avez à faire en ce qui vous regarde, vous devez y réfléchir à deux fois. Il n'est pas juste, dit le seigneur Pape, que les décimes aillent aux mains d'un laïque quel qu'il soit, puisque Dieu les a évidemment attribués à ceux qui servent l'autel ; et, comme il se fonde sur l'autorité des Ecritures, il prétend qu'en cette matière leur témoignage ait le dernier mot. Certes, nous savons tous que c'est aux prêtres et aux lévites que Dieu attribua les dîmes et les offrandes, primitivement ; mais, lorsque au temps de la Chrétienté les ennemis des Eglises les entourèrent d'attaques incessantes, ces dîmes furent cédées en fief inamovible par les Eglises elles-mêmes aux hommes les plus nobles et les plus puissants, afin de trouver en ces hommes une protection qu'elles ne pouvaient pas trouver dans leur propre sein. Il est injuste, affirme encore le Pape, que n'importe qui s'arroge le patronnage sur les biens ou les personnes ecclésiastiques. Les Eglises ayant été fondées avec le libre consentement ou avec les dons des empereurs et des princes,

poursuit-il, leurs affaires ne sauraient être librement administrées par les prélats seuls. Quoique ceci ne touche que les prélats, j'ose croire qu'il y aurait bien des difficultés à changer une chose dont l'usage qui date de la plus haute antiquité a fait une coutume, et bien plus dont cette coutume même, en suivant la pente des générations, a fait un droit traditionnel. Qu'il me suffise de ces courtes remarques sur ce qui vous concerne. Pour moi, je viens savoir quel fond je puis faire sur vous, directeurs des Eglises, à l'occasion de ce différend ; ce que j'ai de votre part à espérer ou à craindre. Et, comme la loi divine ordonne de rendre à Dieu, ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César, je vous demande de montrer envers le Seigneur Pape l'obéissance due au vicaire de Jésus-Christ, afin que vous ne lésiez point le droit établi par Dieu¹. »

35. On vient de voir comment, avec de noirs mensonges et de misérables sophismes, le loup cherchait à se travestir en agneau. C'est une victime ! seulement, la peau du mouton n'est pas si bien ajustée qu'on ne finisse point par saisir le ton menaçant d'une victime rebelle à son immolation et qu'on n'aperçoive point les dents auxquelles les ouailles auraient affaire, si la bête sous son déguisement avait libre entrée dans le bercail. Quant à l'intention de supprimer la papauté, c'est-à-dire de décapiter l'Eglise, je n'insiste pas, tant elle est évidente dans la dernière moitié de ce captieux discours. Il y eut un moment de calme plat dans l'assemblée, calme profond comme on l'observe dans la nature, où il précède parfois les grands orages, mais parfois aussi n'enfante que quelques éclairs sans tonnerre, produits par l'excès de la chaleur. Celui-ci n'était pas le calme précurseur de la tempête vengeresse. Conrad, remonté depuis peu sur le siège métropolitain de Mayence, se leva lentement, se recueillit encore et répondit enfin : « Seigneur, nous supplions votre sérénité de nous pardonner, si nous lui faisons attendre quelque peu nos paroles. Nous paraissions nous attarder à de pénibles efforts ; c'est que le cas est grave. Ce n'est pas à nous de trancher

Défaillance momentanée du vertueux Conrad archevêque de Mayence.

¹ ARN. LUBEC. *Chron. Slav.* III, 17.

un tel différend, tenus que nous sommes de rendre, vous le disiez il n'y a qu'un instant, d'un côté à Dieu ce qui est à Dieu, et de l'autre à César ce qui est à César. Au seigneur Pape, notre Père spirituel qui est au-dessus de tous, nous devons une prompte et complète obéissance. Pour vous, élevé par Dieu à la sublime dignité de prince et empereur de l'univers romain, vous à qui nous avons fait hommage et de qui nous tenons les ressources temporelles, notre devoir est de vous assister dans la défense de tous vos droits. Mon avis donc, sauf un sentiment meilleur ou qui plaise davantage, est d'écrire au seigneur Pape au nom de tout l'épiscopat, pour l'exhorter en commun à se ranger aux moyens de conciliation, en faisant droit à vos légitimes demandes¹. » Il faut le dire à la honte des évêques présents, ce misérable expédient obtint leur approbation unanime. Il n'y eut pas une parole, un signe de protestation !

Prétendus
griefs de
l'empereur
contre le
Pape.

36. Frédéric, grâce à son astuce, venait de remporter une importante victoire. Il triomphait doublement : l'épiscopat se jetait tête baissée dans une démarche irrespectueuse auprès du Souverain Pontife, et par là même un blâme indirect était infligé au Pape par l'empereur. On comprend sans peine qu'il prêtait avec joie ses ambassadeurs pour porter de telles lettres à Véronne. Raoul de Diceto nous a conservé ce message, qu'avaient revêtu de leur sceau tous les évêques présents à Geilenhusen ; il n'en a toutefois donné qu'une courte analyse². Les évêques disent que l'empereur, dans une assemblée solennelle de date récente, leur a fait entendre plusieurs griefs contre Urbain. Il s'est plaint amèrement de ce que Sa Sainteté, au lieu d'éviter les Crémonais comme il le devait, « du moment qu'ils étaient mis au ban de l'empire et déclarés ennemis publics, » il les avait accueillis familièrement, et « détourné toutes les cités d'Italie de porter secours contre eux et de seconder l'expédition. » Autre grief : Le Pape a sacré Volmar, après avoir donné sa parole d'honneur qu'il ne ferait jamais ce sacré. Frédéric a fait connaître aussi les injures faites de longue

¹ ARN. LUREC. *Chron. Slav.* III, 48.

² RAD. DE DICETO. *Imag. Hist.* ann. 1186, pag. 632.

date à l'empire par Urbain dans l'archevêché de Milan. Voici la conclusion : « Nous qui sommes engagés par serment envers Frédéric et son illustre fils, l'auguste roi Henri, à la conservation et au maintien du droit et de l'honneur de l'empire ; nous qui sommes en même temps astreints à l'égard de notre mère vénérée, la Sainte Eglise Romaine, à l'obéissance et à l'amour qui lui sont dus, et qui nourrissons au fond de notre cœur un sincère dévouement à votre Paternité Sainte, nous adressons d'instantes prières à votre Excellence et nous la supplions, dans toute l'humilité de notre attachement, de pourvoir pour la gloire de Dieu à la paix et à la concorde entre l'Eglise et l'empire. Dans l'intérêt de cette concorde si désirable pour tout le monde, il est urgent qu'un retour à des dispositions plus conciliantes vous fasse réformer tout ce qui a été fait contre les droits de l'empire. Ce serait félonie de notre part de supporter ou de taire ces criants abus. » etc.

§ VI. LA PAPAUTÉ LIBRE DANS LES CHAINES.

37. Tous les prélats n'avaient pas également accentué le blâme. Le légat archevêque de Mayence, bien qu'il eût donné l'exemple de cette honteuse défection, et qu'à son pauvre discours de Geilenhusen il eût ajouté la faute d'écrire dans le même sens à tous les évêques d'Allemagne, eut la pudeur de s'en tenir, dans sa lettre au Pape, à de banales généralités ; les avantages et le bonheur de la paix, de la concorde et de l'union de deux glaives, en font tous les frais. Les dernières lignes seules rentrent dans le ton général du message. « Que votre prudence, dit-il, considère que plusieurs Eglises se sont déjà détachées du Saint-Siège ; d'autres sont ébranlées, hésitent, chancellent. Vous pouvez prévenir le mal en daignant vous entendre avec le seigneur Empereur¹. » Raoul de Dicitto, dont on a lu l'analyse, s'est attaché à rendre la physionomie de la lettre donnée par l'archevêque de Magdebourg, parce qu'elle était la moins respectueuse, comme on peut s'en convaincre en la li-

Le souverain
Pontife à
l'épiscopat
allemand.

¹ WATTERICH, II, pag. 674.

sant dans Watterich, qui la rapporte en entier¹. Ce n'était pas cependant cet archevêque qui pouvait prendre au sérieux les mensonges débités devant la diète; il avait été mis auparavant sur la voie de la vérité par une lettre d'Urbain III lui-même, où il était dit: « La sublimité de leur majesté impériale, avertie bien des fois par nous de rendre à l'Église Romaine ses possessions, n'a pas répondu avec la sérénité qu'on devait en attendre et ne paraît pas disposée à ce qui pourrait amener une paix solide entre l'Église et l'empire. Si l'empereur vient dans vos contrées, suppliez-le d'abaisser sur l'Église un regard de bonté et d'éteindre en prince magnanime ce foyer de division. Si par hasard il ne se rendait pas à vos avis, toute la faute et tout l'odieux retomberaient sur lui, puisqu'il a toute possibilité et toute facilité de prévenir le mal². »

Les évêques
courbent la
tête sous le
joug.

38. Et les évêques, à qui le Pape a confié les souffrances de l'Église avec cet affectueux abandon, lui répondent: « C'est vous qui avez le remède en vos mains. Réformez toute atteinte aux droits de l'empire. » S'opposer à l'intrusion des flamines de César, et défendre contre la rapacité du prince les biens des Églises et ceux du Saint-Siège, ce sont de criants abus. Si ce n'est pas assez de notre témoignage pour vous convaincre, le spoliateur lui-même y joindra le sien. — C'est ce que Frédéric eut en effet l'impudence de faire: il osa rééditer dans une lettre à Urbain III lui-même les mensongères accusations qu'il avait articulées à Geilenhusen. Je comprends qu'à la réception de ces lettres Urbain III dut être frappé d'une douloureuse stupeur. Pouvait-il s'expliquer cette aberration des évêques, qui plaidaient eux-mêmes contre leur propre cause qu'il avait prise en main³? Se serait-il attendu à ne trouver dans Philippe de Cologne qu'une fidélité stérile? Pauvre légat! il n'avait pas eu le cœur de frapper l'ennemi, et sa pusillanimité ne lui fit point trouver grâce aux yeux du despote. Le 15 août, Frédéric faisait décréter par la diète de Worms que Philippe étant un traître et un diffamateur, « le Rhin serait fermé aux habitants de Colo-

¹ WATERICH, II, pag. 673.

² URBAN. *Epist.* CIX. *Patr. lat.* tom. CCH, col. 1497.

³ ARN. LUBEC. *Chron. Slav.* III, 18.

gne à dater de la Saint-Jacques, et que leurs arrivages de vivres seraient interceptés¹. » Urbain, qui n'avait pas saisi le moment décisif quand un évêque lombard avait été traîné dans la boue, laissera-t-il échapper cette nouvelle occasion d'un éclat de foudre? L'insolente lettre de Frédéric appelait un démenti formel. Il le reçut, mais il se garda bien de le répandre.

39. Voici cette belle et précieuse lettre du Souverain Pontife :
 « La bonne harmonie entre les deux puissances a toujours été notre vœu le plus cher. Vous avez, il est vrai, reçu avec respect l'avis de notre promotion ; vous nous avez écrit ensuite que vous vouliez prendre sous votre protection le patrimoine de l'Eglise et envoyer à cet effet votre fils Henri. C'était là une bonne promesse ; mais c'est tout le contraire qui a été fait : notre fils au lieu de venir protéger, est venu opprimer. Il courbe sous d'iniques serviteurs Narni, Viterbe, Pérouse, et répond par la menace à toute résistance. Les paroles ont été bonnes ; les actes sont tous différents. Votre reproche pour les Crémonais est incroyable et ne saurait venir de vous. Dans cette affaire vous n'avez qu'à nous remercier. Les Crémonais ont fait auprès de nous démarches sur démarches, nous suppliant de les prendre sous la protection du Saint-Siège. Nous pouvions bien le faire, nous dont le devoir est de tendre la main à tous ceux qui crient vers nous ; mais nous avons craint que notre faveur les rendît plus indociles envers vous, et nous n'avons pas accueilli leur requête. Nous n'avons pas voulu allumer la guerre contre vous. Ah ! si nous l'avions voulu ! Non ; nous avons enjoint à l'évêque de Crémone de pacifier les esprits. Quant à la défense de vous assister que nous aurions faite aux évêques et aux cités de Lombardie, nous n'en avons nul souvenir. Pour les évêques, au moins, c'était notre droit : jamais pareille tâche ne fut imposée aux Eglises d'Italie ; il est expressément stipulé dans le traité qu'on n'établira pas de nouvelles coutumes. Ce que nous avons réellement enjoint, c'est de respecter les propriétés de l'Eglise de Crémone. S'il y a d'autres lettres de nous, qu'on les montre !

Courageuse
 protestations d'Urbain III.

¹ *Annal. Colon.*

Nous aurions à relater à notre tour ce que nous avons enduré, au préjudice de la liberté ecclésiastique et des lois divines; ces souvenirs pèsent sur notre conscience. Vos officiers traînent les ministres de l'Eglise devant vos tribunaux. Votre fils et votre lieutenant Berthold, avec leurs armées, dévastent et rançonnent à merci les Eglises de Toscane. Le duc de Spolète, votre lieutenant, écrase sous ses pieds celles de son district, les donne et les ôte arbitrairement à des titulaires de son choix; il arrête les ecclésiastiques et les force à se racheter; c'est au point que le clergé de ce pays erre sans domicile, et mendie une vile aumône à la honte de l'ordre ecclésiastique. Gautier en fait autant dans la Romagne; vos commissaires en font autant partout¹. »

Bien que
captif, Ur-
bain gou-
verne le
monde.

40. Certes, devant un tel mépris des lois humaines et divines, si le Pontife fulmine enfin, on ne le pourra pas accuser de précipitation. « Il cita l'empereur sur tous ces crimes, résolu de l'excommunier, et c'était justice. Mais les habitants de Vérone vinrent lui dire : Très-Saint-Père, nous sommes serviteurs et amis de notre seigneur l'empereur, et nous supplions votre Sainteté de ne point l'excommunier sous nos yeux, dans notre ville. Par égard pour nos loyaux service, remettez cette sentence à un autre moment. — Pour se conformer à leur désir, le Pape résolu de quitter Vérone. »² Mais leur liberté, à lui et à ses cardinaux, s'arrêtait aux portes de la ville, que les Allemands entouraient et dont nul ne pouvait sortir sous aucun prétexte.³ Il dut échapper dans la nuit à la fin de Septembre. Ce fut à Ferrare qu'il se refugia⁴. Urbain III, au milieu des plus douloureuses épreuves, étendait néanmoins sa sollicitude jusqu'aux extrémités du monde chrétien. Sous Lucius III, Roland évêque de Dol, envoyé légat en Ecosse, n'avait pu réussir à ménager un accommodement entre le roi et l'évêque de Saint-André. Urbain pressa vivement la solution de cette affaire. Jean, l'évêque légitime, et Hugues, l'évêque imposé par le roi, furent mandés à

¹ URB. *Epist.* XLIII; *Patr. lat.* tom. CCH.

² ARN. LUBEC. *Chron. Slav.* III, 48.

³ *Annal. Rom.* — WATTER. II, pag. 682.

⁴ WATTERIO II, pag. 682.

Rome. Joscelin évêque de Glasgow, et les abbés de Melros, de Neubottle et de Dunfermelin furent chargés de la défense des intérêts de Jean et de la protection de tous ceux qui soutenaient sa cause. Le Pape intervint personnellement auprès du roi par plusieurs lettres, et l'entêtement du prince prolongea seul les divisions¹. En Angleterre, le savant et pieux Baudoin, devenu en 1184 le successeur de Richard à l'archevêché de Cantorbéry, avait reçu, dès l'avènement d'Urbain, le pallium avec les pouvoirs de légat, et je lis, dans la lettre de remerciement qu'il adressait au Pontife, cette chaleureuse protestation d'attachement à la chaire de Pierre : « Comme sont étroitement unies les branches à l'arbre, les membres à la tête, les rayons au soleil, le ruisseau à la source, ainsi doivent l'être au Saint-Siège toutes les Eglises de la chrétienté². »

41. En cette même année 1186, l'Église de Lincoln, qui avait enfin recouvré depuis 1183 la bienfaisante direction de ses évêques, après un long veuvage de seize ans, mettait à sa tête S. Hugues, prieur des Chartreux. Dès le début de son épiscopat, Hugues se montra le champion inébranlable des droits de l'Église contre Henri II et ses ministres. « Son premier soin, dit un témoin oculaire, ce fut de s'entourer d'hommes sages, instruits, d'une piété à toute épreuve. Fort de leurs conseils et de leur appui, il déploya la plus grande vigueur dans l'accomplissement de ses fonctions pastorales. Il recherchait entre tous les gens paisibles et de mœurs irréprochables, il n'en voulut pas d'autres à la tête de son troupeau. Il eut d'abord à lutter contre les Forestiers, dont la tyrannie foulait aux pieds toute justice ; sauf le roi, nul n'était à l'abri de leurs persécutions et de leurs violences. Leurs excès ne tardèrent pas à porter atteinte aux libertés de l'Église de Lincoln ; Hugues riposta par l'excommunication du grand Forestier d'Henri II lui-même, qui en conçut une sourde irritation. Peu de temps après, une prébende étant devenue vacante à Lincoln, le roi, qui la voulait pour une de ses créatures, écrivit à l'évêque une lettre pleine de douceur pour la solliciter. Il agissait ainsi de l'avis de certains courtisans, qui

S. Hugues
évêque de
Lincoln.
Forestiers du
roi d'Angle-
terre.

¹ ROGER. HOVED. *Annal. Anglic.* II.

² Apud PETR. BLES. *Epist.* XCIX.

se flattaient d'être agréables à l'homme de Dieu en lui fournissant un moyen quelconque d'apaiser la colère royale. Hugues, que la crainte des hommes ne pouvait troubler parce qu'il était plein de la crainte de Dieu, lut la lettre du prince et répondit à ses envoyés : « Ce n'est pas à des gens de cour, c'est à des ecclésiastiques que doivent être conférés les bénéfices ecclésiastiques. Le roi sait où puiser pour récompenser ceux qui le servent ; qu'il laisse donc leurs revenus aux serviteurs du Roi des rois, au lieu de nous les demander pour les siens : » Et là-dessus, les envoyés de Henri II furent congédiés les mains vides, n'emportant même pas l'absolution du Forestier. La colère du roi fut d'autant plus grande, qu'on ne cherchait même pas à lui rendre cet échec moins amer par l'envoi d'une lettre ou d'un ami. Il mande le prélat, et finit par lui dire : Où sont vos sentiments de reconnaissance pour tous mes bienfaits ? — Vous avez été favorable à ma promotion, répond l'évêque, et je ne l'oublie pas. Comment donc pourrais-je servir au salut de votre âme, au jour du jugement, si je négligeais les devoirs de ma charge ? En vigilant pasteur, j'ai dû frapper de la censure ecclésiastique un oppresseur de mon Eglise, et j'ai dû protéger une prébende vacante contre l'intrusion d'un laïc. Était-il besoin de me rendre auprès de vous pour l'une ou pour l'autre affaire ! C'eût été faire injure, et à votre sagesse qui voit sans peine ce qui est bien ou mal fait, et à votre bon vouloir qui ne peut qu'approuver ce que vous savez être juste. — Henri II se sentait battu ; il changea de terrain, appela même le sourire sur ses lèvres, et laissa partir en paix l'homme de Dieu, en se recommandant à ses prières. Jamais, dans la suite, il n'essaya de changer en rien les paroles ou les actes de saint Hugues. Quant au Forestier, touché d'un repentir sincère, il n'obtint l'absolution qu'après avoir été battu de verges ; et depuis ce temps, l'évêque de Lincoln n'eût pas de cœur qui lui fût plus dévoué, de curateur plus fidèle des intérêts ecclésiastiques. Double et saisissante confirmation de cette vérité : « Celui qui reprend un homme s'assure bien mieux ses bonnes grâces dans l'avenir, que celui dont les flatteries le trompent¹. »

¹ Apud. SUR. tom. VI, die 17 novemb. — PETR. BLES. *Epist.* xcvi.

42. Ce retour d'Henri II à l'humilité chrétienne parut de bon augure au souverain Pontife. Il crut devoir l'encourager, et le roi, sur sa demande, reçut du Saint-Siège, en 1185, l'autorisation de couronner roi d'Irlande tel de ses fils qu'il lui plairait¹. Henri II avait déjà donné la seigneurie de cette contrée à son fils Jean, qui s'y était rendu à la tête d'une armée². L'année suivante, lorsque Jean fut revenu de cette expédition, Urbain III envoyait en Angleterre le cardinal Octavien et Hugues de Nunant, évêque de Durham, comme légats chargés du couronnement ; mais le roi remit la cérémonie à une autre époque³. C'est que le mépris des rois pour l'autorité spirituelle et l'intrusion d'un clergé qui n'avait d'ecclésiastique que l'habit, avait abouti, en Irlande comme ailleurs, à sa conséquence logique : le mépris des peuples pour l'autorité séculière. Les Irlandais retournaient à la barbarie, Jean se sentit peu d'empressement à prendre une couronne qui n'eût été qu'une fiction, ou même une source de dangers. Dans quel abîme de corruption était descendu le clergé d'Irlande, un auteur nous l'apprend à propos d'un synode tenu par l'archevêque de Dublin en 1186, à la mi-carême. Cet archevêque de Dublin n'était autre d'ailleurs que ce Jean Cumin, ce clerc qui s'était signalé dans la persécution de saint Thomas de Cantorbéry, et pour qui Henri II avait obtenu du faible Lucius la succession de saint Laurent et de saint Patrice. Albin, abbé de Balkinglas, s'éleva avec force, dans ce synode, contre la corruption du clergé, et montra que la contagion avait été apportée en Irlande par les clercs envoyés d'Angleterre. Ceux de ces clercs qui assistaient à l'assemblée se chargèrent du soin de lui donner pleinement raison, en s'accusant les uns les autres devant les prélats de leurs désordres notoires et en prouvant sur l'heure leurs allégations par témoins. Tel était le scandale, que l'archevêque, bien qu'il fut lui-même un de ces prêtres imposés à l'Irlande par le despotisme anglais, dut prononcer la suspension de toute fon-

Déplorable
état de
l'Église d'Ir-
lande sous
Jean Cumin.

¹ ROGER. HOVED. *Annal. Anglic.* II num. 16. pag. 631.

² GIRALD. CAMBRENS. II, 10. — RAD. DE DICETO, *Imag. Hist.* pag. 626-629. — MATTH. PARIS et GERVAIS. in *Chron.* 1185.

³ ROG. HOVED. *Annal. Anglis.* pag. 634.

tion ecclésiastique et de tout bénéfice contre les accusés. Il ne s'y résigna qu'à la persuasion de son archidiacre Girald, qui le lendemain ne se montra pas moins sévère pour les clercs irlandais, et pour les prélats eux-mêmes, dont il fustigea vertement la négligence et l'incurie¹.

Saint Mey-
nard et le
moine Ber-
told en
Livonie.

43. Mais c'est lorsque l'ange des ténèbres semble menacer la foi d'une entière destruction, que Dieu suscite pour son salut des anges de lumière. C'est en 1186 que saint Meinard fonda l'évêché de Riga, en Livonie. Meinard était un chanoine de Sigebert, qui depuis plusieurs années déjà accomplissait les plus grands travaux pour ramener à la foi les Livoniens infidèles². Il eut pour compagnon et coadjuteur un moine de l'Ordre de Cîteaux, Bertold, abbé de Luka, qui était un monastère de la Saxe. César d'Heisterbac, autre cistercien qui vivait à cette époque, paie dans ses écrits un juste tribut d'éloges à Bertold et à ses disciples, dont les travaux apostoliques propageaient la civilisation avec la foi chez les barbares du Nord³. Urbain III recevait donc de Dieu de précieuses consolations au milieu des circonstances difficiles qu'il traversait. Tout au moins, on ne contestait pas encore à l'Église son droit primordial de présider à l'enseignement des peuples, et nous voyons les écrivains de cette époque se placer avec empressement sous ce patronage divin. C'est ainsi que Saxon le Grammairien, qui achevait en 1186 les seize livres de son *Histoire du Danemark*, avait entrepris cette œuvre sous les auspices d'Absalon, archevêque de Lund, ce qui lui valut l'intimité du roi Valdemard, père de Canut VI. L'histoire de Saxon s'arrête après le récit de la cérémonie de l'hommage prêté à Canut VI par Boleslas, le vieux duc de Poméranie. C'est donc en ce temps-là que la Poméranie devint vassale des rois de Danemark⁴. Rien ne prouve mieux qu'à l'Église était universellement attribuée la prérogative d'enseigner, que l'exemple de Godefroy, prêtre de Viterbe, chapelain et secrétaire

¹ GIRALD CAMBRENS. II, 13.

² ARN. LUBEC. *Hist. Slav.* VII, 8 et sqq.

³ COES. HEISTERBAC. *Miracul.* VII, 17.

⁴ SAX. GRAMMAT. *Hist. Dan.* XVI in fine.

des empereurs Conrad III, Frédéric 1^{er} et Henri VI ; il termine sa chronique à cette même année 1186 en la dédiant dans les termes les plus remarquables au pape Urbain III, bien que celui-ci fût le captif de son maître. Il est au premier rang des plus proches serviteurs de ces princes qui se montrent les adversaires acharnés de l'Eglise, et il n'en proclame pas moins haut que la connaissance et l'approbation de toutes sortes d'écrits appartient au Souverain Pontife seul, à l'exclusion des empereurs et des rois, qui ne doivent lire eux-mêmes que les livres revêtus de l'approbation du Saint-Siège¹. J'insiste d'autant plus sur ce droit primordial de l'Eglise, que les questions de libre pensée, de morale indépendante, de laïcité de l'enseignement, et pour tout dire en deux mots, de suppression totale de toute autorité spirituelle, sont le volcan sur lequel nos modernes réformateurs entraînent les peuples dans leur ronde infernale.

44. Ce fut cette sollicitude toujours en éveil sur les intérêts multiples et divers de l'Eglise universelle, qui fut cause qu'Urbain III, ne fulmina pas l'anathème contre Frédéric, dès son arrivée à Ferrare. Le primat de Cantorbéry, ce même Baudoin, qui avait adressé naguère au Pape de si chaleureuses protestation d'obéissances absolue, s'obstinait à continuer la funeste résistance de son prédécesseur Richard au Saint Siège, au sujet des ordres religieux². Baudoin, sous prétexte d'autorité hiérarchique, réprima comme abus toute immunité des moines qui eût restreint son omnipotence dans le diocèse. Parmi les moines tyrannisés, quelques-uns osèrent en appeler au Saint Siège ; l'archevêque les foudroya, et leurs amis furent frappés avec non moins de rigueur. Le 1^{er} mars 1187, Urbain ordonne de lever dans le délai de dix jours ces censures iniques ; le primat persistant dans sa rébellion, le Pape réitère son ordre peu de temps après ; enfin, le 3 octobre, nouvelles lettres datées de Ferrare³, qui font voir jusqu'à quel point la passion de dominer avait aveuglé l'imprévoyant primat. Puissent sa belle conduite et

Baudoin archevêque de Cantorbéry. Sa résistance et ses vertus.

¹ GOD. VITERB. *Chron.* in Præfat.

² LUCI. *Epist.* xv-xxi ; *Patr. lat.* tom. cci.

³ URB. *Epist.* cxx, cxxi, cxxviii, cxxix et clxii-clxvi.

sa mort à la croisade, jointes à tant d'autres vertus, avoir racheté aux yeux de Dieu cette coupable rébellion contre le Saint-Siège, la seule ombre d'ailleurs qui ternisse l'éclat de cette noble vie !

Mort prématurée d'Urbain. Opinions diverses.

45. La révolte de Cologne, à la suite de l'édit porté contre cette ville à la diète de Worms, mettait Frédéric en sérieux péril ¹. D'autre part, l'Italie ne demandait qu'une occasion de secouer le joug odieux d'Henri VI. C'était pour Urbain III l'heure du coup de foudre. Mais, lisons-nous dans Arnold de Lubeck ², « au moment où il se disposait à lancer la sentence d'excommunication, il fut prévenu par la mort, et l'empereur échappa ainsi à l'anathème. » Les opinions sont partagées sur la cause de cette mort soudaine, arrivée le 19 octobre 1187. Le contemporain Arnold de Lubeck est trop près des vengeances impériales pour oser se prononcer clairement ; mais il s'exprime de telle sorte, qu'il laisse percer la croyance à quelque criminel attentat. Baronius rapporte les témoignages opposés de Roger Hoveden et de Guillaume de Neubridge, sans rien en conclure quant au genre de mort ; il penche évidemment pour Guillaume de Neubridge, qui veut que les désastres des chrétiens en Palestine n'aient été connus en Europe qu'après l'avènement de Grégoire VIII ³. Mais les annotateurs de Baronius se rangent à la version de Roger Hoveden, qu'ils appuient du témoignage de Hugues d'Autun ⁴. Fleury se met à leur remorque, et va même plus loin qu'eux ; il innocente Frédéric, sur la foi douteuse du chroniqueur Gervasius, au moyen d'une « paix honorable à l'Église, » qu'Urbain III avant sa mort aurait faite avec l'empire ⁵, ce qui est une invention démentie par l'histoire ⁶. Rohrbacher à son tour éloigne toute supposition d'un crime ⁷. Citons les deux témoignages contemporains rapportés par Baronius, et nous laisserons le soin de conclure au lecteur judicieux, qui sait que la politique im-

¹ *Annal. Col. et Magd.* — WATTER. II, pag. 681.

² ARN. LUBEC. *chron. Slav.* III, 18.

³ BARON. *Annal. Eccles.* ann. 1187. pag. 556, 557.

⁴ ANNOT. BARON, ann. 1187, pag. 563.

⁵ FLEURY, *Hist. Eccles.* xv, pag. 488. — GERVAS. *Chron* ann. 1187, pag. 1510.

⁶ GREGOR. *Epist.* xviii ; *Patr. lat.* tom. cch, col. 1558.

⁷ ROHRB. *Hist. de l'Égl.* xvi. pag. 446.

périale n'eut que trop souvent recours aux plus grands crimes, surtout quand elle fut représentée par des hommes tels qu'Henri VI. « Lorsque le pape Urbain, » dit Roger Hoveden, « eut reçu la nouvelle de la prise récente du roi de Jérusalem, de la vraie Croix, et de la cité sainte, il en fut si douloureusement ému, qu'il tomba malade et qu'il mourut ¹. » Mais Guillaume de Neubridge : « Il est bien vrai, dit-il, que cette extermination du peuple chrétien en Orient et la prise de la ville sainte arrivèrent sous le Pontificat d'Urbain ; toutefois il ne lui fut pas donné d'être atteint par la nouvelle d'un si grand désastre, puisque les envoyés de la Palestine n'arrivèrent à Ferrare qu'après sa mort et après l'élection de Grégoire ². » Ne nous attardons pas plus longtemps à ce point d'histoire en litige. Quant aux désastres des Chrétiens d'Orient, ils formeront les prolégomènes du récit où la croisade sera présentée dans son ensemble.

§ VII. HOLOCAUSTE PONTIFICAL.

46. Urbain III, à sa gloire, était sorti de la politique des concessions aux puissances terrestres, pour marcher dans la voie de l'énergie. Peut-être avait-il montré quelque hésitation dans les moments décisifs ; mais il n'en avait pas moins poursuivi toujours et invariablement le même but : Restreindre les pouvoirs usurpés dont on abusait pour la destruction. La partie la plus saine du Sacré Collège ³ voulait la continuation de ce glorieux et salutaire programme. Henri de Clairvaux, devenu évêque d'Albano, leur parut le libérateur qu'il fallait élire. Mais les timides, ceux qui voulaient rentrer dans la voie des conciliations, n'étaient pas en assez petit nombre, pour qu'on n'eût pas à craindre un regrettable conflit. Pour l'éviter, Henri de Clairvaux, s'élançant au milieu de l'enceinte, déclina l'honneur d'être élu : « Je suis un soldat de la croix, dit-il,

Henri de
Clairvaux
refuse d'être
Pape. Élec-
tion de Gré-
goire VIII.

¹ ROG. HOVED. *Annal. Anglic.* II, ann. 1187.

² GUILL. NEUBRID. III, 20.

³ *Pars sanior.* C'est l'expression même d'Albert de Trois-Fontaines.

ma mission est de prêcher la croisade aux peuples et aux rois ¹. » C'en était fait de l'œuvre de la délivrance commencée par Urbain III, Il y avait là l'un des trois juges que Frédéric avait choisis pour les Etats de Mathilde : c'était le chancelier Albert, depuis longtemps cardinal de Saint-Laurent. « Les cardinaux savaient, » dit Gervasius, « qu'il était en grande faveur auprès de l'empereur, parce qu'il avait toujours favorisé son parti et qu'il lui révélait tous les secrets de la cour romaine ². » N'ajoutons rien à ce grave témoignage. Ceux qui avaient soif de paix quand même, fût-ce au prix de la liberté, étaient servis à souhait. Albert de Morra, qui était natif de Bénévent, fut élu le 21 octobre 1187 et prit le nom de Grégoire VIII. Il ne devait siéger que deux mois à peine ³.

Idéal du gouvernement d'après le nouveau Pontificat.

47. Pour qu'on ne puisse croire que nous prêtons au nouveau Pontife une politique de fantaisie à l'égard des rois, c'est à lui-même que nous voulons demander son programme. « Sous notre gouvernement, » répondait-il à la lettre de compliment d'Henri VI, la constante préoccupation du Saint-Siège sera d'assurer à la majesté royale l'intégrité de ses privilèges, et au peuple chrétien la complète jouissance des avantages qui résultent de l'harmonie des deux puissances ⁴. » Dès son avènement, « il s'empressa de promettre à Henri VI de lui abandonner tous les droits de l'empire romain, déclarant que le rôle du Pape et des cardinaux n'était pas de faire la guerre, mais de glorifier Dieu par l'aumône et la psalmodie ⁵. » A la bonne heure ! Frédéric lui-même ne comprenait pas autrement l'harmonie des deux puissances ; il s'était presque servi des mêmes mots pour la définir, en refusant à Lucius III, en 1185, la restitution des biens enlevés par son fils au clergé de Trèves. « En entendant un pareil langage, » continue le même auteur, « le César Henri commanda aussitôt à un consul romain et à un comte teutonique de conduire en sécurité le Pape avec la cour romaine partout

¹ ALB. TRI. FONT. in WATTER. II, pag. 684.

² GERVAS. *chron.* ann. 1187, pag. 1512.

³ ROG. HOVED. *Annal. Anglic.* II, an. 1187. — GUILL. NEUBR. III, 20. RAD. DE DICET. *Imag. Hist.* pag. 636.

GREG. *Epist.* XIX ; *Patr. lat.* tom. CCI, col. 1559.

Annal. Rom. — WATTER, II, pag. 692.

où il voudrait. » L'empereur accueillit la promotion de Grégoire avec une satisfaction non moins vive. « Cette nouvelle, » dit Hugues d'Autun, « transporta de joie Frédéric Auguste, qui connaissait le bon vouloir du nouveau Pontife pour lui. Il ordonna aux princes et aux préfets de lui marquer la plus grande vénération, et de puiser dans le fisc pour le défrayer de tout quand il voyagerait sur ses terres ¹. » La paix était faite avant tout traité, pour ainsi dire, puisque le Pape en accepterait les clauses les yeux fermés.

48. L'empereur ayant envoyé à Vérone comme négociateurs les évêques de Wurtzbourg et de Bamberg avec l'abbé de Hersvelden, Grégoire traita avec eux en véritable enfant de paix, en vrai Israélite, étranger à toute finesse ². » Frédéric avait eu dès la première heure un gage certain de ces dispositions plus que conciliantes de Grégoire à son égard. L'évêque de Tulle, excommunié par Volmar, son métropolitain, arrivant à Rome pour y plaider sa cause au moment même de l'élection de Grégoire, celui-ci l'invita au Sacre. La sentence d'excommunication, d'après plusieurs cardinaux, devait être provisoirement observée. Mais le Pontife approuva l'évêque dans sa prétention que la sentence n'avait pas besoin d'être levée, étant nulle par défaut de procédure ; il le reçut au baiser de paix et l'admit à la grande cérémonie ³. L'évêque de Tulle était un précieux auxiliaire pour l'empereur, qui le détermina par ses émissaires à profiter des bonnes dispositions du Pape pour faire lever les censures portées par Volmar contre les fauteurs de Rodolphe à Trèves. L'insinuant prélat justifia pleinement les espérances qu'on fondait sur lui : les censures furent révoquées, et le 30 novembre, une lettre du Pape défendait expressément à Volmar « de prononcer à l'avenir aucune excommunication ou déposition sans son aveu. » Grégoire se fondait sur ce que « l'Eglise varie la discipline selon les besoins, et ajourne en présence du péril la punition qu'elle infligerait en temps ordinaire. » Plus loin, il ajoutait : « Cette prudence est surtout nécessaire dans un moment où la chré-

Périsseuses
concessions.
Spécieux
prétextes

¹ HUG. ALTISS. *Chron. ann.* 1187.

² *Annal. Magd. ann.* 1187. — WATTER. II, pag. 687.

³ *Gesta Trevir.* — WATTER. II, pag. 683.

tient est si bouleversée par la catastrophe de l'Eglise d'Orient ; on n'y voit de remède que dans l'union des grands potentats ¹. »

Nouvelles de
la Palestine.
Douleur et
zèle du Pape.

49. Si l'on était tenté de plaider les circonstances atténuantes en faveur de la politique de Grégoire VIII, il faudrait assurément invoquer le désarroi dans lequel la nouvelle des catastrophes arrivées en Palestine avait plongé tous les esprits en Europe. La puissance temporelle était la grande ressource du jour ; on s'exagérait beaucoup trop le secours qu'on pouvait tirer des princes. La politique de Grégoire était incontestablement l'image exacte d'une conviction à peu près universelle. La croisade, qui était la grande affaire aux yeux du Pontife Romain, était la grande préoccupation de tout le monde. Sur ce point, on ne saurait trop louer le zèle de Grégoire pour obtenir un prompt résultat. Nuit et jour la croisade était l'objet incessant de ses méditations, jusqu'à lui faire oublier de donner au corps les satisfactions les plus indispensables ². Deux jours après son sacre, il suppliait l'épiscopat de Germanie d'agir sur l'empereur dans le sens de la croisade ³, et le 29 octobre, en prescrivant des jeûnes et des abstinences ⁴ pour apaiser la colère de Dieu, il démontrait que les querelles et les luttes intestines des princes chrétiens étaient la cause des malheurs qui frappaient la chrétienté. Pendant que le Pape se consumait en efforts pour relier le faisceau des forces chrétiennes en Occident, la puissance musulmane concentrée dans la main de Saladin multipliait en Orient ses coups les plus terribles ; Jérusalem elle-même ne tarda pas à succomber. La nouvelle de cet immense désastre parvint en Europe vers le commencement de décembre ; ce fut comme un glas funèbre qui plongea les âmes dans une douloureuse stupeur.

Grégoire VIII
meurt de la
peste de Jérusalem.

50. Pour Grégoire, ce fut un coup de foudre, dont son faible corps, épuisé déjà par la vieillesse et les macérations, ne devait plus se relever. Le zèle fiévreux qu'il avait déployé depuis sa pro-

¹ GREG. *Epist.* xx ; *Patr. lat.* tom. cch, col. 1560.

² HUG. ALTISS. *Chron. ann.* 1188.

³ GREG. *Epist.* I ; *Patr. lat.*, tom. cch, col. 1157.

⁴ GREG. *Epist.* III. et VI ; *Patr. lat.* tom. cch, col. 1158.

motion était stimulé surtout par l'espérance d'aboutir avant que le tombeau de Jésus-Christ ne fût redevenu la proie des Infidèles. Quand on lui annonce que le tombeau de Jésus-Christ est pris, il ne peut que s'écrier : « Que mes yeux se changent pour le reste de ma vie en deux sources de larmes ! » Et le reste de sa vie fut dévoré en quelques jours par l'excès d'une douleur qui ne voulut point recevoir de consolation. Grande aussi fut parmi les cardinaux la désolation sur Jérusalem. « Avec l'assentiment du Saint Père, ils se lièrent les uns envers les autres dans l'engagement formel de renoncer aux richesses et aux jouissances pour prêcher la croix de Jésus-Christ de parole et d'exemple, d'aller en mendiants accomplir cette prédication, et de partir les premiers pour la Terre Sainte. Ils décrétèrent aussi, toujours avec l'assentiment du Pape, l'établissement d'une trêve de sept ans entre tous les princes de la Chrétienté, mettant sous le coup de la malédiction de Dieu et du Saint-Siège, de l'excommunication de tous les prélats, quiconque tirerait l'épée contre un chrétien pendant ce temps. Ils prirent encore le mutuel engagement de ne plus accepter de présents ; ils ne pouvaient recevoir que les aumônes qui leur seraient données ou envoyées. Enfin ils résolurent de ne plus aller à cheval tant que la terre qu'avaient foulée les pas du Seigneur serait sous les pieds de l'ennemi¹. »

31. De l'avis de tous, la pacification des Etats chrétiens devait être le fondement de la croisade. Les cardinaux qui durent demeurer auprès de Grégoire VIII, reçurent mission de réconcilier les républiques italiennes. Celui qui apporta le plus d'ardeur à cette difficile entreprise fut Paul, cardinal-évêque de Palestrina. La mésintelligence et les inimitiés étaient partout, entre Gènes et Pise, entre Plaisance et le marquis de Malespina, entre Parme et le même marquis, entre Milan et Crémone, entre les Romains et le Saint-Siège, entre Rome et Tusculum, entre village et village limitrophe, dans la même ville ou le même hameau, entre une porte et la porte voisine. Puisqu'on voulait prendre les choses par la douceur, quel nœud choisirait-on pour le dénouer le premier, et défaire

Œuvre de
pacification
Louables ef-
forts pour
une croisade.

¹ ROG. Hoved. *Annal. Anglic.* II, ann. 1187.

ainsi maille à maille ce réseau de haines qui enlaçait l'Italie ? Du côté de Rome, Paul, qui était Romain de naissance, profita des intelligences qu'il y avait pour préparer les voies d'un accommodement ; mais le résultat désiré ne pouvait que se faire attendre. Il fit agir en même temps auprès du marquis de Malespina ; là encore, les négociations devaient trainer en longueur. On comptait sur la puissance impériale pour comprimer toute discorde entre Milan et Crémone. Restaient Gênes et Pise. Cette réconciliation était d'autant plus importante à obtenir, qu'on pouvait avoir là une flotte et des vaisseaux de transport. Ubald, archevêque de Pise, était d'ailleurs un des plus chaleureux partisans de la croisade. On résolut donc de commencer par Gênes et Pise la pacification de l'Italie. Grégoire VIII et la cour romaine quittèrent Ferrare, se rendant à Pise « pour réconcilier cette république avec celle de Gênes, et les diriger l'une et l'autre au secours de Jérusalem ¹. »

Prédication
d'Henri de
Clairvaux.
Obstacles
accumulés.

52. D'autre part, plusieurs cardinaux, fidèles à l'engagement qu'ils avaient pris, étaient partis en effet pour exhorter les rois et les princes à la croisade, et pour « souffler dans tous les cœurs le zèle d'une sainte vengeance » contre les Sarrasins ². Quand il s'était agi de donner un successeur à Urbain III, on a vu Henri de Clairvaux, évêque d'Albano, pour se dérober aux suffrages qui voulaient l'élire, s'élançant au milieu de l'enceinte, en s'écriant : « Je suis un soldat de la croix ; ma mission, c'est de prêcher la croisade aux peuples et aux rois ³. » Il justifia ces généreuses paroles ; il fut le plus zélé des promoteurs de la sainte expédition. Pour ce qui était de prêcher la croisade aux peuples, on l'essaya ; mais c'était un anachronisme : ils étaient libres, les peuples que la voix d'Urbain II entraînait à la délivrance du tombeau de Jésus-Christ. Maintenant qu'ils étaient enchaînés au char du despotisme, que leur parlait-on d'un champ de bataille en Asie ? n'avaient-ils pas à combattre avant tout chez eux, pour leur propre cause, contre la servitude et l'ex-

¹ *Annal. Rom.* — WATTER. II, pag. 692.

² *ARN. LUBEC. Chron. Slav.* III, 27.

³ *ALB. TRI. FONT.* in WATTER. II pag. 684.

termination? Ils avaient déjà laissé s'exhaler dans les airs l'éloquent appel d'Alexandre III: « Que celui qui a un bras, un cœur, une épée, vole à la défense de la Terre-Sainte! Ah! si elle succombe, la douleur, la honte, le désespoir vous y entraîneront en foule. Ne vaut-il pas mieux prévenir un mal que de le réparer? » Ils ne s'étaient pas ébranlés pour prévenir le mal, et ils demeuraient indifférents quand on les appelait à le réparer, parce que la douleur, la honte, le désespoir que leur causaient leurs propres infortunes, les rendait indifférents à toute autre douleur, à toute autre honte, à tout autre désespoir. Ils partirent pour cette croisade; mais ils ne partirent que le jour où le maître le leur ordonnera; ils n'y voleront pas sur les ailes de la fraternité chrétienne: ils s'y laisseront traîner avec la morne pesanteur du serf qui s'inquiète peu de tomber ici ou là, pourvu que la mort le délivre de sa chaîne.

53. Quant aux rois, il ne pouvait qu'être difficile de les déterminer à laisser le monument de leur puissance, fondé sur le sable mouvant des usurpations, exposé aux vicissitudes d'une longue absence. Henri de Clairvaux, qui croyait la tâche plus facile, ayant un faible pour les têtes couronnées, alla droit à la difficulté. Frédéric était depuis quatorze ans l'allié de Saladin; il fallait le changer en champion des intérêts chrétiens en Palestine. Il tenait en ce moment une diète à Strasbourg contre l'archevêque de Cologne, fort délaissé du Saint-Siège depuis la mort d'Urbain III. Le cardinal Henri, qu'on attendait en Flandre, envoya deux des siens à cette diète. On fut sourd à leur voix. Aussi le cardinal ne renouvela-t-il même pas une semblable tentative à l'occasion d'une autre diète convoquée à Trèves par l'empereur, le jour de la Noël, toujours contre l'archevêque de Cologne². Il aima mieux attendre le moment où il pourrait aller lui-même trouver Frédéric. Grégoire VIII était arrivé à Pise le 10 décembre. Il fut reçu par les habitants avec les plus grands honneurs, et il eut la suprême conso-

Frédéric
Barberousse
allié de
Saladin.

¹ ALEX. *Epist.* MCIV.

² *Annal. Colon.* ann. 1187.

lation de voir qu'il en obtiendrait sans peine l'abjuration de leurs inimitiés. Sept jours après 17 décembre 1187, il mourait après un court pontificat de cinquante-sept jours¹.

¹ *Chron. Pisan. in Ital. Sacr.* tom. III. — GERVAS., BROMPTON., JOAN. DE CEC-
CANO et MART. POLON. in *Chron.* ann. 1187.

CHAPITRE IX.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE CLÉMENT III (1187-1191).

Fin du royaume de Jérusalem.

§ I. L'ÉGYPTE POUR LES CHRÉTIENS D'ORIENT.

1. Election de Clément III. Etat du monde chrétien. — 2. Projet entravé d'une nouvelle croisade. — 3. Obstacles à la sainte expédition. Amaury roi de Jérusalem. — 4. Expédition en Egypte. Pourquoi cette direction. — 5. Révolutions de palais au Caire. Dargan, Chaver, Chirkou. — 6. Origine de la dynastie des Ayoubites. — 7. Amaury fait alliance avec Chaver. Il quitte l'Egypte. — 8. Défaite de Nour-Eddin aux environs d'Antioche. — 9. Il prend sa revanche et s'empare de la ville de Panéas. — 10. Amaury rentre dans son royaume.

§ II. SECONDE EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

11. Plan politique de Nour-Eddin. — 12. Le roi de Jérusalem entreprend de le déjouer. — 13. Chrétiens et musulmans sur les rives du Nil. Tempête de sable. — 14. Marche hardie de l'armée syrienne commandée par Chirkou. — 15. Traité d'alliance entre le calife et le roi. — 16. Important avantage obtenu par les chrétiens. — 17. Amaury passe le fleuve et poursuit les ennemis. — 18. Défilés de Baben. Terrain favorable. Héroïsme d'Amaury. — 19. Bataille générale. Succès balancés. Pertes respectives.

§ III. LE ROI LATIN AMAURY ENTRE LES MUSULMANS ET LES GRECS.

20. Siège d'Alexandrie. Fâcheuses hésitations. — 21. Secours arrivés de Palestine. Le jeune Saladin à la tête des assiégés. — 22. Chirkou réduit à négociier. Reddition de la place. — 23. Mariage d'Amaury avec une princesse grecque. — 24. Intrigues de l'empereur d'Orient. Conduite d'Amaury. — 25. Négociations à Constantinople. Sourdes menées au Caire. Tristes compétitions à Jérusalem. — 26. Amaury rentre en Egypte, prend Belbéis et perd les fruits de sa victoire.

§ VI. COMMENCEMENTS DE SALADIN.

27. Triomphe éphémère et sanglant de Chirkou. Son neveu Saladin. — 28. En héritant de la puissance, Saladin change de mœurs. — 29. Promptemort du calife, suivie de près par celle de Nour-Eddin. — 30. Délaissé par les princes d'Occident, Amaury se tourne vers Constantinople. — 31. Siège malheureux de Damiette. Désordres en Asie. — 32. Saladin assiège Daron et Gaza. — 33. Vaines démarches auprès de Manuel Comnène. Milon l'Arménien. — 34. Conversion des Hachiscins empêchée par un crime.

§ V. DERNIÈRES CONVULSIONS.

35. Mort de Nour-Eddin et d'Amaury. Baudoin IV roi de Jérusalem. — 36. Progrès alarmants de Saladin. Il s'empare d'Emèse. — 37. Imprudences accumulées de Baudoin. Ses stériles succès. — 38. Baudoin IV meurt. Un enfant, Baudoin V, lui succède. — 39. Funeste Bataille de Tibériade. — 40. Jérusalem tombe au pouvoir de Saladin. — 41. Lettre du patriarche grec sur la perte de la ville sainte.

§ VI. PRÉPARATIFS DE LA TROISIÈME CROISADE.

42. Contre-coup du désastre en Europe. Henri de Clervaux. — 43. Guillaume de Tyr. Son discours à la conférence de Gisors. — 44. Conclusion de ce discours. La croisade est acclamée. — 45. Déplorables retards. Cris de détresse partis de l'Orient. — 46. Tyr débloquée. Guy de Lusignan rendu à la liberté. — 47. Barberousse au moment du départ écrit à Saladin. — 48. Il marche vers Constantinople. Perfides menées des Grecs. — 49. Les croisés allemands en Asie Mineure. — 50. Témérité du vieil empereur. Sa mort chrétienne.

§ VII. SIÈGE DE SAINT-JEAN-D'ACRE.

51. Bataille de Saint-Jean-d'Acre. Position des deux armées. — 52. Les soldats de la Croix. Vaillance des évêques. — 53. Phases de la bataille. Activité de Saladin. — 54. Morts héroïques. Retraite inattendue de Saladin. — 55. Ordre des forces chrétiennes autour de la place assiégée. — 56. Engagements

sur mer. Diversion opérée par Barberousse. — 57. Les chrétiens renouvellent leurs exploits et leurs fautes. — 58. Ils échouent devant la principale tour de la ville. — 59. Le fils de Barberousse arrive à Ptolémaïs. Nouveaux désastres. — 60. Désordres causés par la famine. Générosité du roi Guy de Lusignan. — 61. La reine Sybille meurt. Champ de bataille de la Croix et du Croissant.

§ I. L'ÉGYPTE POUR LES CHRÉTIENS D'ORIENT.

1. Après la mort de Grégoire VIII, celui qui avait fait le plus pour la pacification des républiques italiennes, Paul Scolari Romain, cardinal-évêque de Préneſte, s'offrait naturellement aux suffrages des cardinaux pour achever l'œuvre commencée. Il fut donc élu à Pise sous le nom de Clément III. Quelques historiens retardent l'élection et le sacre de Clément jusqu'à l'Épiphanie de l'année suivante¹; mais le plus grand nombre des témoignages répugne à cet interpontificat de vingt jours : la cérémonie du sacre n'eût lieu, il est vrai, que le 6 janvier 1188; mais c'est le 19 décembre 1187 que fut élu le nouveau Pontife². La nouvelle de la prise de Jérusalem avait plongé l'Europe dans la consternation, et la douleur ramena les peuples à la pénitence. Michaud, qui ne perd pas une occasion de mettre sur son récit l'estampille du xviii^e siècle, n'a pas su retracer la désolation du monde chrétien sur Jérusalem perdue, sans voiler d'une ombre railleuse les lignes si pures de ce grandiose tableau. Sa « raison » ne s'étonne pas d'une chute dont s'étonna le monde entier. Il en voit les motifs humains, et son philosophisme s'en contente. Quant au doigt de Dieu, il n'y a que des esprits timorés, qu'aveuglait « la superstition réunie au désespoir, » qui pouvaient l'apercevoir en cette catastrophe. Et pourtant, le timide historien ne peut s'empêcher de reconnaître que le retour aux préceptes de l'Évangile « et les pieuses réformes, » qui furent le fruit des larmes versées sur « la perte du tombeau de Jé-

Élection de Clément III. État du monde chrétien.

¹ ONUPHR. in *Chron.*, ann. 1188. — SIGON. de *Regn. ital.* xv. — *Magn. chron. Belg.* pag. 203.

² GERVAſ. — MATTH. PAR. — NANG. in *Chron.* RADULPH. DE DICETO, in *Imag. Hist.* ann. 1187.

sus-Christ, préparaient les esprits à une nouvelle croisade¹. » Il est vrai que pour Michaud il n'y a point là motif d'enthousiasme, toute croisade étant à ses yeux « une guerre désastreuse², » et tout ce qui contribue à la rendre possible étant un malheur³: Toutefois, au sujet de l'authenticité des signes par où Dieu manifesta son intervention dans cette épopée que nulle autre n'égale, il n'a pas le courage de son incrédulité. « Nous n'entreprendrons point d'examiner cette question, dit-il, il nous suffit de savoir que les contemporains croyaient à ces miracles, que cette croyance leur fit faire des choses que la raison elle-même pourrait appeler miraculeuses⁴. »

Projet entravé d'une nouvelle croisade.

2. Cette pauvre raison ! Au douzième siècle déjà, elle n'était que trop écoutée. Le prédicateur de la seconde croisade, le grand saint Bernard avait dû la terrasser pour faire prendre à l'empereur Conrad III la résolution de partir, qu'il regardait comme le miracle des miracles. Dans la prédication de la troisième, il allait être nécessaire de renouveler ce miracle des miracles auprès de tous les rois, en Angleterre, en France, en Allemagne. Et pourtant il n'y avait pas un demi-siècle que celui qui régnait maintenant sur l'Allemagne, avait volé au secours de la Terre Sainte, à la voix de saint Bernard, sans se laisser toucher par les larmes de son vieux père, le duc de Souabe, qui en était mort de douleur. Mais depuis, Frédéric avait laissé la raison politique étouffer sa foi : il lui fallait l'abaissement de la puissance spirituelle, dussent périr les doctrines de l'Eglise, et il était devenu l'allié de Saladin. C'était aussitôt après l'insuccès de la seconde croisade qu'il aurait fallu reconnaître les causes de cet insuccès, et porter de nouveau les armes chrétiennes en Palestine. La tête de Raymond de Poitiers envoyée en trophée au calife de Bagdad, la mort de Joscelin d'Edesse dans la misère et le désespoir au fond des prisons d'Alep, l'assassinat de Raymond II de Tripoli sous les murs même de sa capitale par deux émissaires du Vieux de la Montagne, l'apparition de l'armée musulmane sous deux jeunes princes de la famille d'Ortok jusque sur le mont des Oliviers, les conquêtes toujours croissantes de Nour-Eddin,

¹ MICH., *Hist. des Crois.* XII, pag. 309-312. tom. II. — ² Pag. 129. — ³ Pag. 128. — ⁴ Pag. 134.

qui établissait à Damas le siège de son empire, tout disait hautement que les colonies chrétiennes avaient besoin d'un secours immédiat ; mais l'Occident demeura sourd aux pressantes exhortation du Saint-Siège. Louis VII eut bien vite oublié sa promesse de retourner en Palestine. Un seul homme, l'abbé Suger, celui-là même qui s'était opposé à la seconde croisade, Suger à l'âge de soixante-dix ans avait déjà réuni une armée de plus de dix mille pèlerins, lorsque la mort vint l'arrêter dans sa généreuse entreprise.

3. Le défaut de concorde et d'esprit chrétien avait été cause que le royaume de Jérusalem, après la conquête, n'avait pu profiter de la dispersion des dynasties des Sarrazins et des Turcs. On avait ainsi donné le temps à la redoutable puissance de Nour-Eddin de naître, de grandir et de mettre un terme à l'anarchie des Etats musulmans. Mais la faute était loin d'être irréparable, et, si l'Europe eût secondé les exploits de Baudoin III, tout pouvait être sauvé. Amaury, frère et successeur de Baudoin, était impopulaire quand il monta sur le trône, à l'âge de 27 ans, pour l'occuper onze ans et demi. C'était en 1163, sous le Pontificat d'Alexandre III. L'Eglise de Jérusalem était depuis quatre ans sous le gouvernement de son neuvième patriarche latin, qui s'appelait Amaury comme le nouveau roi ; celle d'Antioche avait depuis vingt ans à sa tête son troisième pontife latin Aimeric ; depuis treize ans enfin Pierre gouvernait l'Eglise de Tyr, dont il était le troisième archevêque latin. Dans les huit jours qui suivirent la mort de son frère, pour contrebalancer l'opposition des barons et des chevaliers en s'attachant le clergé et le peuple ¹, Amaury avait dû consentir à se séparer de sa femme Agnès, fille du malheureux comte d'Edesse Joscelin le jeune, qu'il avait épousée contrairement aux canons de l'Eglise étant comte de Jaffa ; il en avait eu deux enfants : une fille appelée

Obstacles à
la sainte
expédition.
Amaury roi
de
Jérusalem.

¹ Michaud, *Hist. des Crois.* VII, tom. II, pag. 219, prétend que la plupart des barons et des chevaliers proposèrent Amaury ; mais il est en contradiction flagrante avec Guillaume de Tyr, *Hist. Rev. Transmar.* XIX, 1 ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 747., qui dit expressément : « Favente sibi potissimum clero et paupulo paucisque de magnatibus. »

Sybille comme la comtesse de Flandre sa tante, et un garçon que le roi défunt avait tenu sur les fonts baptismaux et qui devait régner lui-même sous le nom de Baudoin IV. Ce mariage avait été célébré malgré les énergiques protestations de Foulquier, le précédent patriarche de Jérusalem. Le divorce fut solennellement prononcé par le cardinal Jean, légat du Saint-Siège. Il y avait nullité de droit, Amaury étant par sa mère Mélisinde le petit-fils de Baudoin II, dont le cousin-germain Joscelin le Vieux était l'aïeul paternel d'Agnes¹.

Expédition
en Égypte.
Pourquoi
celle
direction.

4. Le nouveau règne s'ouvrit par une expédition heureuse contre le calife du Caire, qui refusait de payer le tribut dû aux vainqueurs d'Ascalon. Dargan, visir du calife, à la tête des forces musulmanes, s'était porté au-devant des chrétiens jusque dans le désert, pour leur fermer l'entrée de l'Égypte. Ses troupes furent mises en pleine déroute, malgré la supériorité du nombre; il ne dut le salut des restes de son armée qu'à la proximité des remparts de Belbéis. Cette place est la clef de la route du Caire; elle prise, la capitale des Fatimites tombait au pouvoir des chrétiens. C'était l'époque du débordement périodique du Nil; pour arrêter la marche des vainqueurs, Dargan fit rompre toutes les digues. Il entamait ensuite d'actives négociations pour la paix, et se crut trop heureux de payer la retraite de son adversaire aussi cher qu'on voulut la lui vendre². Le succès de cette excursion militaire tourna désormais toutes les pensées et tous les efforts d'Amaury vers l'Égypte. En son lieu, à l'occasion de la première croisade et des ineptes attaques dirigées contre l'admirable plan de S. Bernard faute de le comprendre, nous avons fait remarquer le caractère nouveau que prenait la guerre sainte: la conservation du tombeau de Jésus-Christ n'en était plus le but unique; on se croisait pour la défense de la religion partout où elle était attaquée. Les critiques qui ne voient ni plus haut ni plus loin que le fait accompli, ont eu beau jeu pour s'écrier: Cette diversité des intérêts divisa les forces, affaiblit l'enthousiasme et fut nuisible au succès³. Mais

¹ GUILL. TYR., *Hist. Rer. transmar.* XIX, 4; *Patr. lat.* tom. cci, col. 751.

² GUILL. TYR. *Hist. Rer. transmar.* XIX, 5; *Patr. lat.* tom. cci, col. 753.

³ MICH., *Hist. des Crois.* VI, tom. II, pag. 202.

allons jusqu'à ne pas tenir compte de l'insuffisance inévitable de certains chefs et du jeu des passions personnelles : si les intérêts d'une politique purement humaine n'avaient pas affaibli l'enthousiasme qu'inspirent les intérêts religieux quand ils parlent seuls, le monde chrétien se serait levé comme un seul homme dans une résolution unanime¹ ; peut-on soutenir sérieusement qu'il n'était pas de taille et de force à terrasser l'ennemi, à le broyer sous sa masse ? Eh quoi ! vous avouez que le souffle de Dieu fit accomplir à quelques fidèles des œuvres « que la raison peut appeler miraculeuses, » et vous ne voulez point voir ce qu'eût été l'œuvre de tous les fidèles enflammés de ce même Esprit divin ? Que dis-je, tous les fidèles ? le triomphe n'était-il pas assuré avec le seul concours du plus grand nombre ?

5. La lutte des deux puissances qui désolait le monde chrétien, ne permettait pas de compter sur un semblable concours, que la grande voix de S. Bernard lui-même n'avait pu produire. Mais l'ère des croisades était loin d'être fermée : on pouvait raisonnablement attendre de l'Europe un appui suffisant jusqu'à la conquête au-delà des mers d'un empire chrétien capable de se défendre par lui-même. Cette espérance fut l'âme des projets d' Amaury sur l'Égypte, qui offrait à tous égards l'assiette la meilleure pour un tel établissement. Il est donc souverainement injuste, ce me semble, de condamner ces projets en principe, par cela seul qu'ils n'ont pas eu la consécration du succès, quand on n'est jamais à court d'encens à brûler devant les princes de Damas, dont le succès dans cette même entreprise fut si funeste à la cause du christianisme. Peu de temps avant la bataille de Belbéis, une révolution de palais avait fait Dargan premier ministre. Chaver, qu'il avait renversé, s'était réfugié chez les arabes ses compatriotes. L'ancien visir dont ses amis partageaient la disgrâce et l'exil, où il avait emporté de grandes richesses, épiait le moment opportun pour chasser son rival. Il apprend la retraite d'Amaury, qui n'a pu profiter de sa victoire. Dargan, heureux d'en être quitte pour si

Révolutions
de palais au
Caire. Dargan, Chaver,
Chirkou.

¹ Cf. tom. xxvi de cette histoire, p.

peu, n'en montre que plus d'insolence dans l'exercice du pouvoir. Chaver se rend alors à la cour de Nour-Eddin. L'appât d'une facile conquête, bien plus que les présents et les promesses de Chaver, déterminèrent le roi de Damas à porter ses armes en Egypte. Il lui fallait un homme sûr pour la conduite de cette expédition. Il jeta les yeux sur Chirkou, soldat de fortune dont il avait fait le chef de sa milice¹. Chirkou, originaire du Curdistan, s'était mis d'abord, avec son frère Ayoub, à la solde du calife de Bagdad. Ils étaient passés ensuite dans l'armée syrienne, et ils prirent une part active aux guerres contre les chrétiens. Quand les croisés assiégèrent Damas, la place était commandée par Ayoub, qui devait être le chef de la dynastie des Ayoubites. Le fils aîné d'Ayoub ayant été tué pendant le siège les Damas-cènes lui firent de magnifiques funérailles. Un autre neveu de Chirkou, le jeune Saladin, combattait aussi à Damas sous les ordres de son père.

Origine de
la dynastie
des Ayou-
bites.

6. Chirkou était homme d'expédients autant que brave capitaine, libéral jusqu'à la prodigalité, avide de gloire, rompu aux travaux de la guerre et au maniement des armées, l'idole des soldats qu'il comblait de largesses. Borgne, petit de taille, gros et gras, il avait su, par son seul mérite, s'élever de la pauvreté au faite des richesses, de la condition de mercenaire au premier emploi de l'armée. Quoique il fût vieux déjà, quand il prit le commandement de l'expédition d'Egypte, il était encore comme en ses jeunes années à l'épreuve de la fatigue, de la soif et de la faim. A la nouvelle des préparatifs de guerre dirigés par Chirkou au nom de Nour-Eddin pour protéger le retour de Chaver en Egypte, Dargan, qui ne se sentait pas de force à détourner l'orage, implora le secours des chrétiens de la Palestine. Il promettait de payer tel tribut qui serait fixé par le roi, et de garantir par otage l'engagement de demeurer à tout jamais son vassal et son allié². Au moment où les envoyés de Dargan arrivaient en Palestine, Pierre, le vénérable archevêque de Tyr,

¹ GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* XIX, 5 ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 753.

² GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* XIX, 5 ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 754.

sortait de cette vie pour entrer dans une vie meilleure, le 1^{er} mars 1164. Quelques jours après, on lui donnait pour successeur un de ses suffragants, Frédéric, évêque de S. Jean d'Acre. C'était un noble lorrain de haute prestance, peu fait pour le calme et l'étude, passionné pour les aventures de guerre et le tumulte des camps. Frédéric avait dû séduire et avait séduit le génie actif et la bravoure entreprenante d'Amaury. Le roi s'intéressa grandement à son élection, et n'eut de repos que lorsqu'elle fut assurée¹. Cet incident mit du retard dans la négociation ouverte par les envoyés égyptiens. Quand on fut d'accord, il fallut le temps de rassembler des troupes. Chaver et Chirkou, qui se tenaient au courant de toutes choses, profitèrent de ces délais pour attaquer Dargan avant l'arrivée des secours. Toutefois, la première rencontre leur fut défavorable ; mais, avant qu'on en vint aux mains de nouveau, Dargan fut assassiné par un traître de son armée.

7. Chaver, pour qui la défaite venait de se changer en victoire sans coup férir, entra dans le Caire en triomphe, et souilla les rênes de l'État, qu'il venait de ressaisir, dans le sang des parents et des amis de son malheureux rival. Quand au calife, il accepta comme toujours avec son indifférence ordinaire le nouveau maître que lui donnait cette révolution². Pendant que Chaver cherchait à consolider sa récente usurpation, Chirkou s'était fortement établi dans Belbéis. Dès lors, il jette le masque, menace dans leur capitale le calife et l'émir ; il ne dissimule plus son intention de soumettre l'Égypte entière, si la fortune le lui permet. Chaver sent la nécessité qui le presse d'écraser sur l'heure le serpent qu'il a réchauffé dans son sein. Des députés vont en toute hâte au-devant de l'armée chrétienne : les promesses faites par Dargan, Chaver offre de les réaliser et de donner même davantage, si le roi de Jérusalem l'exige. L'accord se fait, et les chrétiens qui venaient pour combattre Chaver, entrent en Égypte pour opérer leur jonction avec son armée et le défendre contre Chirkou. Le siège de Belbéis fut long, et malgré le manque de vivres, le

Amaury fut
alliance avec
Chaver.
Il quitte
l'Égypte.

¹ GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* XIX, 6 ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 735.

² GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* XIX, 7 ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 756.

général de Nour-Eddin ne consentit à capituler qu'à la condition d'un libre et sûr retour en Syrie pour toute son armée. Amaury qui recevait journellement de la Palestine des nouvelles peu rassurantes, dut accepter, et Chirkou rentra paisiblement à Damas, par le désert¹. Je ne saurais me résigner à passer sous silence, comme l'a fait Michaud, les graves événements qui rendaient indispensable le prompt retour d'Amaury dans son royaume. Ce silence laisse planer d'injurieux soupçons sur la mémoire du roi de Jérusalem. On ne sait comment expliquer les clauses de la capitulation de Belbéis. Nour-Eddin et les siens paraissent d'autant plus grands, qu'Amaury et les siens ont été rapetissés à plaisir, et l'on est tenté de s'associer au blâme de l'auteur, quand il accuse les chrétiens de n'avoir pas su profiter de leurs avantages sur les bords du Nil, ou même d'avoir favorisé les progrès d'une puissance rivale par leurs tentatives infructueuses². Entre ne pas savoir et ne pouvoir pas profiter de ses avantages, l'abîme est si profond, qu'il déplace la responsabilité des événements. Si des troupes d'Europe avaient veillé sur la Palestine, pendant qu'Amaury combattait sur les bords du Nil pour la foi, Damas n'aurait jamais vu revenir d'Egypte l'armée de Chirkou. Il est vrai que les apologistes du césarisme auraient perdu l'occasion de faire un mérite aux rois d'être restés en Europe pour « résiter avec fermeté aux injustes prétentions du Pape, aux entreprises du Saint-Siège³. »

Défaite de
Nour-Eddin
aux
environs
d'Antioche.

8. L'histoire, dès le premier pas, nous offre un fait qui prouve quel bien auraient produit des secours suffisants venus d'Europe; et de plus à quel point était motivée la retraite d'Amaury. Pendant que Chirkou se défendait en Egypte contre les chrétiens, Nour-Eddin s'était mis à la tête d'une autre armée, pour opérer une diversion du côté d'Antioche et de Tripoli. Persuadé qu'il avait affaire à des pays dégarnis de troupes et mal gardés, il s'avancait par petites étapes, prenant leurs campements dans les

¹ GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* xix, 7; *Patr. lat.* tom. cci, col. 756.

² MICH. *Hist. des Crois.* vii, tom. II, pag. 221.

³ MICH., *Hist. des Crois.* vi, tom. II, pag. 117.

sites les plus agréables, sans s'inquiéter des mesures de prudence dont on s'entoure en pareil cas. Vers cette époque plusieurs seigneurs d'Aquitaine, Geoffroy frère du comte d'Angoulême et Hugues I^{er} de Lusignan, étaient arrivés en Palestine, pour prier sur le tombeau de Jésus-Christ. Leur piété satisfaite, ils se dirigèrent vers Antioche. Chemin faisant, ils apprennent que Nour-Eddin est campé sur la frontière de Tripoli et qu'aucune garde n'est faite autour de son camp. Ils réunissent aussitôt une troupe d'hommes résolus et fondent à l'improviste sur l'armée Syrienne, qu'ils anéantirent presque jusqu'au dernier soldat. Nour-Eddin, abandonnant tous ses bagages jusqu'à son épée, un pied nu, s'élance sur un cheval, et c'est contre sa propre attente qu'il parvient à trouver son salut dans la fuite. Les chrétiens rapportèrent de cette expédition les plus riches dépouilles. Elle eut pour chefs, avec Hugues de Lusignan et le frère du duc d'Angoulême, Robert Mansel et le Templier Gilbert du Lac¹. Nour-Eddin ne pouvait rester sous le coup de l'affront fait à ses armes. Il réunit tout ce qu'il put enrôler de soldats turcs en Asie, mit le siège devant le château d'Harenc, dans la principauté d'Antioche. En ce péril extrême, Boémond III prince d'Antioche et Raymond II comte de Tripoli, tous deux jeunes et sans expérience des choses de la guerre, appellent à leur aide Calaman, gouverneur de Cilicie pour l'empereur de Constantinople, et Toros le plus puissant prince de ce temps.

9. A l'approche de cette armée, Nour-Eddin et les princes turcs qu'il avait à sa solde, lèvent le siège d'Harenc. Toros voulait qu'on n'inquiétât pas la retraite de l'ennemi; on suivit malheureusement l'avis contraire. On se jeta donc sur les Turcs, qui sur l'ordre de Nour-Eddin, feignirent de se mettre en déroute, afin que les chrétiens se débandassent en les poursuivant. Ceux-ci donnèrent dans le piège, et s'engagèrent en désordre au milieu de marécages, où les Turcs, reprenant l'offensive, passèrent sans peine les premiers surpris au fil de l'épée. Le prince d'Antioche, le comte de Tripoli,

Il prend sa
revanche et
s'empare de
la ville de
Panéas.

¹ GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.*, XIX, 8; *Patr. lat.* tom. cci, col.757.

le gouverneur de Cilicie, Hugues de Lusignan, Joscelin III et grand nombre de chevaliers obtinrent grâce de la vie en se jetant lâchement aux genoux des vainqueurs. On les chargea de chaînes ; après avoir essuyé les insultantes railleries de la soldatesque musulmane et de la populace d'Alep, ils furent jetés au fond des cachots. Toros d'Arménie, qui était à l'arrière-garde, évita la mêlée et ne dut son salut qu'à la fuite. Nour-Eddin et ses alliés recommencèrent alors l'attaque d'Harenc, qu'ils prirent d'assaut après quelques jours de siège¹. Au milieu de la consternation de la Palestine, l'arrivée de la comtesse de Flandre, sœur du roi, accompagnée de son mari Thierry d'Alsace, fit rentrer quelque espoir dans les cœurs abattus. On se disait qu'avec ce secours on se soutiendrait jusqu'à ce qu'Amaury et son armée fussent revenus d'Égypte. L'illusion fut de courte durée : les Syriens mirent le siège devant Panéas, avant qu'on put s'opposer à leur marche, et les forces dont on disposait ne permettaient pas de la secourir utilement. Panéas est une ville fort ancienne, au pied du Liban. Elle s'appelait Dan autrefois, et c'était au nord la dernière place forte de la Terre promise, comme Barsabée l'était au midi². Philippe, fils d'Hérode l'ancien et Tétrarque d'Iturée et de la Traconitide³, l'embellit sous le règne de l'empereur Tibère, et de là vient qu'on l'appela Césarée de Philippe. On lui donnait plus commodément le nom de Panéas. Elle est au midi de la frontière de Damas, non loin de l'endroit où le Jourdain prend sa source. C'est dans cette ville que saint Pierre reçut de Jésus les clefs du royaume des cieux⁴. Au point de vue stratégique, la conservation de Panéas n'importait pas moins aux Chrétiens que pour les souvenirs religieux qu'elle rappelle. Elle appartenait à Honfroy, connétable du royaume, qui était en Égypte avec Amaury. L'évêque était absent. Les habitants sans défense durent capituler au bout de peu de jours. Ils obtinrent la liberté de sortir en emportant de leurs

¹ GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* XIX, 9 ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 757.

² I *Reg.* III, 20.

³ LUC III.

⁴ MATTH. XVI, 13-19.

biens tout ce qu'ils purent. Nour-Eddin mit une forte garnison dans la place. Guillaume de Tyr nous apprend qu'on accusa Gauthier de Quesnay, qui en avait la garde durant l'absence d'Honfroy, et un prêtre nommé Roger de l'avoir livrée aux Syriens pour une forte somme ; mais l'historien ajoute qu'il n'a découvert aucune preuve certaine de cette trahison¹.

10. Les graves événements qu'on vient de lire justifient pleinement Amaury d'avoir montré si peu de rigueur dans les clauses de la capitulation de Belbéis : les circonstances exigeaient son prompt retour en Palestine. Dès son arrivée, il se rendit dans la principauté d'Antioche, dont les habitants sollicitaient instamment sa présence. Il mit ordre aux affaires les plus urgentes de la principauté, et reprit ensuite la route de son royaume, après avoir ouvert des pourparlers pour la mise en liberté de Boémond. Ces négociations eurent un plein succès, et le prince, dont l'empereur de Constantinople avait épousé naguère la jeune sœur Marie, lui fournit les sommes nécessaires pour délivrer les otages qu'il avait donnés comme garants de sa rançon. Rien d'étonnant d'ailleurs à ce que Nour-Eddin eût consenti si vite à la mise en liberté du jeune prince d'Antioche : Boémond lui était connu pour avoir des défauts dont on ne se corrige pas, et ce ne pouvait être jamais qu'un mauvais chef d'Etat ; en le retenant trop longtemps captif, on aurait mis ses sujets dans le cas de prendre un autre chef, qu'ils auraient choisi assurément plus capable, et par conséquent plus dangereux pour l'habile atabek. Pendant ce temps, Chaver ne demeurait pas inactif. Il corrompait à prix d'or la garnison d'une forteresse voisine de Tyr. Les traitres, pour échapper au châtement passèrent tous à l'ennemi et embrassèrent le mahométisme. Leur chef seul put être pris et fut pendu à Sidon. D'autre part, des Templiers venaient aussi de livrer à Chaver une autre forteresse de la frontière d'Arabie, au-delà du Jourdain. Le roi qui accourait pour les secourir, fit saisir et pendre une douzaine de ces traitres².

Amaury
rentre dans
son
royaume.

¹ GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* XIX, 10 ; *Patr. lat.* tom. CCI, col. 757.

GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* XIX, 11, *Patr. lat.* tom. CCI, col. 758.

§ II. SECONDE EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

Plan politi-
que de
Nour-Eddin.

11. Tout à coup se répandit dans l'Orient le bruit de préparatifs immenses dirigés par Nour-Eddin pour une nouvelle campagne de Chirkou contre l'Égypte. Nour-Eddin, pour associer à cette entreprise tous les peuples musulmans de l'Asie, voulut lui donner un prétexte religieux. Chirkou avait donc été chargé d'obtenir du calife de Bagdad, chef de la secte des Abbassides, l'autorisation de faire prêcher par les imans la guerre sainte contre les Fâtimites. L'habile négociateur fit miroiter aux yeux du calife les trésors incomparables et les inépuisables ressources que possédait le souverain du Caire, les richesses des habitants de l'Égypte, la beauté du climat et la fertilité du sol, les commodités de toute sorte qu'elle assurait à ses possesseurs. Ce pays offrait un immense butin, et la conquête était facile. « Plongés dans la mollesse, éternés par un long repos, les Egyptiens, » disait Chirkou, « sont incapables de résister aux fatigues de la guerre. Leurs généraux n'entendent rien au métier. Et puis, le souverain actuel, comme l'avaient fait ses prédécesseurs depuis longtemps, en abandonnant les rênes de l'Etat à des esclaves, n'a-t-il pas abdiqué entre les mains d'une puissance rivale? Son vizir fait plus que marcher de pair avec lui : il lui dicte des lois. Enfin le souverain du Caire ose prétendre qu'il est le vicaire du Prophète ; il enseigne une autre loi, des doctrines ennemies des nôtres. » Séduit par ces discours, le calife de Bagdad écrivit à tous les princes de sa secte, pour leur donner l'ordre de réunir leurs troupes et de prêter leur concours à l'expédition de Chirkou. A cette nouvelle, Amaury, qui voulait mettre obstacle à des projets dangereux pour la cause des chrétiens, rassemble aussitôt les états du royaume à Naplouse. En présence du patriarche, des prélats et du clergé, des grands et du peuple, il expose la situation et demande avec instance qu'on lui vienne en aide. D'une voix unanime, on vota l'impôt nécessaire pour les frais de l'expédition.

12. Sur ces entrefaites, on annonce que Chirkou, avec les provisions de vivres et d'eau nécessaires, a pris vers l'Égypte la route du désert que les Israélites avaient suivie pour venir dans la Terre promise. Le roi rassemble à la hâte tout ce qu'il peut trouver de soldats, et se porte à marches forcées sur Cadés-Barnés pour lui barrer la route. Ne trouvant aucun indice du passage de l'ennemi, il rentra sans retard à Jérusalem¹. Dans l'intervalle toutes les forces du royaume ont été concentrées à Ascalon. On partit aussitôt de Gaza par le désert. La colonne attendit à Laris les retardataires, et de là se rendit à Belbéis, si célèbre autrefois sous le nom de Péluse. Cette arrivée soudaine des chrétiens frappa Chaver d'un étonnement mêlé de beaucoup de crainte ; tout cet appareil de guerre n'était-il point tourné contre lui ? Les intentions de ses alliés lui parurent suspectes. Les envoyés d'Amaury durent lui répéter plusieurs fois qu'on était venu s'opposer aux entreprises du Chirkou, pour qu'il voulût en croire ses oreilles. Enfin, après beaucoup d'hésitations, il consentit à lancer des éclaireurs sur les routes du désert. Ceux-ci ne tardèrent pas à lui rapporter que l'armée syrienne venait d'atteindre l'oasis d'Attasi. Revenu de son erreur, Chaver ne savait comment reconnaître la loyale sollicitude des chrétiens pour ses intérêts. Il mit au service du roi tous les trésors du calife et de l'Égypte. Depuis ce jour, il fut inébranlable dans son admiration et dans son dévouement pour Amaury². L'armée des chrétiens, après avoir pris quelque repos à Peluse, avait traversé le Caire au milieu des acclamations du peuple pour aller établir son camp sur la rive du Nil, à droite de cette autre ville fameuse dans les récits des croisades sous le nom de Babylone, et que les Arabes appellent Macer³. Cette position entre deux grands centres, Le Caire et Babylone, était on ne peut plus commode pour l'armée des chrétiens. La capitale et ses abords étaient à l'abri de toute surprise. Fallait-il attendre l'ennemi, ou devait-on aller à sa rencontre ? On

Le roi de Jérusalem entreprend de le déjouer.

¹ GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* XIX, 12 ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 759.

² GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* XIX, 13 ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 760.

³ Je crois devoir rapporter ici ce que dit Guillaume de Tyr au sujet de cette Babylone d'Égypte et de la fondation du Caire : « Nous n'avons pu trouver,

tint conseil, et l'accord ne fut pas facile. La nouvelle de l'invasion syrienne avait frappé d'épouvante les habitants du Caire, et la présence des chrétiens maintenait dans les esprits le calme qu'elle y avait ramené. L'événement d'ailleurs avait tellement surpris l'Égypte, qu'il fallait le temps de rassembler une armée. Plusieurs jours se passèrent avant que le parti d'aller à la rencontre de Chirkou, pour l'empêcher de passer le fleuve, eût paru le meilleur au plus grand nombre. Chaver et les officiers égyptiens l'avaient surtout combattu. Ils se rendirent enfin au sentiment d'Amaury, quand on leur eut fait remarquer que les Syriens, s'ils avaient à repasser le fleuve, qui leur rendrait la fuite difficile et dangereuse, se battraient avec beaucoup plus d'acharnement.

Chrétiens et
musulmans
sur les rives
du Nil.
Tempête de
sable.

13. Chirkou était, disait-on, campé à dix milles du camp d'Amaury. On fit toute diligence pour le joindre et lui présenter la bataille en cet endroit ; mais lorsqu'on y parvint, l'armée syrienne

écrit-il, dans un temps plus reculé le nom de cette ville, qu'on ne doit pas confondre avec cette autre Babylone qui est une des plus anciennes cités de l'Orient. On a beau fouiller l'histoire jusqu'à l'origine des temps, on n'y trouve pas trace d'une ville qui ait porté ce nom. Il est donc vraisemblable qu'il faut laisser de côté l'époque des Pharaons, qui régnèrent les premiers en Égypte, celle des Ptolémées, qui vinrent après eux, et même celle des Romains, qui firent de ce pays une province de leur empire ; la fondation de la Babylone des bords du Nil ne doit être guère plus ancienne que celle du Caire, qui est de l'an 358 de l'hégyre. Johar, prince de la milice de Mehez-Eddin-Allah, qui régnait dans le nord de l'Afrique, conquit l'Égypte pour son souverain, et c'est alors qu'il fonda le Caire, afin que cette ville fût la capitale de Mehez-Eddin, qui vint en effet, trois ans après, y établir le siège de son empire. Quant à la Babylone du Nil, d'aucuns affirment sans la moindre hésitation qu'elle n'est autre que cette antique, glorieuse et si célèbre Memphis, dont parlent si souvent les vieux historiens et les prophètes, qui fut la capitale et la reine de toute l'Égypte et d'un grand nombre de pays voisins. Et pourtant, maintenant encore, sur l'autre rive du Nil, tandis que la ville dont nous parlons est en-deça, on voit, à dix milles environ dans les terres, une autre ville qui offre toutes les preuves d'une haute antiquité, d'une enceinte des plus vastes, d'une célébrité remontant aux temps les plus anciens et d'une étonnante prospérité ; or les habitants du pays sont unanimes à dire que cette ville est l'ancienne Memphis. Il est donc probable que les habitants de Memphis, poussés par la nécessité ou attirés par un emplacement plus commode, sont venus s'établir de ce côté du fleuve, et qu'ils ont, alors ou plus tard, changé le nom de leur ville... »

achevait de passer le fleuve. On ne put que s'emparer de quelques hommes de l'arrière-garde. On était arrivé trop tard ; la prudence commandait impérieusement d'aller reprendre en toute hâte la position précédemment occupée aux abords du Caire, pour garantir la capitale contre un coup de main de l'ennemi. Chirkou eut évidemment la pensée de ce coup de main, dont le succès aurait mis de son côté tout l'avantage. Il changea de tactique, lorsqu'il eut la certitude que les armées alliées avaient de l'avance sur lui. Les prisonniers qu'on venait de faire donnèrent de précieux renseignements sur la composition et la force numérique de l'armée de Chirkou. C'est d'eux qu'on apprit un détail que les chrétiens et les Egyptiens avaient jusque-là complètement ignoré. S'il leur avait été connu, ils auraient certainement attaqué Chirkou dès la première heure, avant qu'il eût eu le temps de refaire ses forces, et tout porte à croire qu'il aurait suffi d'un seul combat pour terminer la guerre¹. Ces prisonniers racontaient qu'à la sortie de la

¹ On n'en finirait pas si l'on prenait à tâche de relever toutes les inexactitudes que Michaud, *Hist. des crois.* VII, pag. 227-231, a commises dans son récit de cette campagne en Egypte. Il entre en matière par l'exposition dramatique des dangers que les Syriens ont couru dans le désert. Puis, ce sont des ambassadeurs de Chaver qui vont presser les chrétiens de hâter leur marche. « Amaury, qui est nous ne savons où, entre Gaza et les bords du Nil, répond par l'envoi d'une ambassade au calife. Bientôt l'armée des Francs s'approcha du Caire ; mais, comme la politique d'Amaury était de faire durer la guerre pour prolonger son séjour en Egypte, il négligea les occasions d'attaquer les Syriens avec avantage, et leur donna le temps de réparer leurs forces. Après les avoir laissés longtemps en repos, il leur livra enfin bataille dans l'île de Mallé, etc... » Ainsi les chrétiens ne sont pas arrivés en Egypte avant Chirkou, puisqu'on est allé les prier de hâter leur marche ; encore moins sont-ils venus au Caire, dont ils ne s'approchent que plus tard. Amaury connaissait évidemment les dangers courus dans le désert par l'armée Syrienne, et c'est par calcul politique qu'il donne aux ennemis le temps de réparer leurs forces. Tout cela est parfaitement arrangé en vue d'un réquisitoire en forme contre Amaury et les Chrétiens de la Palestine. Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir sur cette allégation que « la politique d'Amaury était de faire durer la guerre pour prolonger son séjour en Egypte. » Quant au reproche d'avoir négligé les occasions d'attaquer avec avantage et donné à l'ennemi le temps de réparer ses forces, » n'oublions pas qu'il fait allusion à une circonstance, dont Guillaume de Tyr a dit formellement : « Quiddam sane quod nostris erat incognitum. »

Syrie Sobal, un violent ouragan avait surpris l'armée dans le désert. Le sable, que les vents élevaient et dispersaient dans l'air, formait d'épais nuages enveloppant les Syriens d'une obscurité profonde. On n'osait ouvrir ni les yeux pour chercher à pénétrer les ténèbres, ni la bouche pour s'encourager par la parole. Les cavaliers étaient descendus de leurs chevaux, et comme les fantasmes, le corps aplati sur le sol, ils plongeaient les mains dans le sable aussi profondément qu'il leur était possible, afin de n'être point emportés par le tourbillon, qui les eût ensuite écrasés en les rejetant contre terre. Le sol mouvant du désert s'était changé tout-à-coup en une mer furieuse, où la tempête chassait devant elle des montagnes de sable, plus redoutables peut-être que les flots de l'océan. L'armée syrienne y perdit ses chameaux et presque toutes ses provisions de bouche. Un grand nombre de soldats furent engloutis, d'autres furent séparés de l'armée par la tourmente.

Marche hardie de l'armée syrienne commandée par Chirkou.

14. Quand le ciel s'éclaircit, Chirkou se remit en marche avec le quart de ses troupes par des chemins inconnus, qui semblaient ne pouvoir que conduire à la mort, dans les horreurs de la famine, ceux qu'avait épargnés la tempête. C'est en ce triste état que les Syriens parvinrent, contre leur propre espérance, à mettre le pied sur le sol égyptien. On n'avait pas su quelle perte Chirkou venait d'éprouver dans le désert ; mais si l'on eût écouté, dès la première heure, l'avis de ceux qui conseillaient de ne pas donner aux Syriens le temps de passer le fleuve, on leur eût aussi laissé moins le temps de réparer leurs forces. La faute consistait dans les hésitations du premier moment. Le mal était fait, l'invasion était au cœur de l'Égypte, et Chaver sentait qu'il ne pouvait ni la chasser ni même lutter contre elle sans le secours des chrétiens. La constante préoccupation du vizir fut donc de prolonger par quelque moyen le séjour d'Amaury en Égypte¹ ; sa grande crainte étant que, devant la

¹ Guillaume de Tyr dit expressément : « Soldanus sollicitus erat quo pacto dominum regem posset in Ægypto detinere ; verebatur enim ne laboris immensitate fatigatus, redire ad propria disponderet. » Que devient la thèse de Michaud : « La politique d'Amaury était de faire durer la guerre pour prolonger son séjour en Égypte ? »

perspective d'une guerre de trop longue durée, il ne prit le parti de retourner à ses propres affaires¹, il finit par se dire que le plus sûr moyen de retenir le roi, c'était de lui assurer le paiement d'un tribut plus considérable encore que celui qu'on lui payait déjà, et de défrayer honorablement lui et ses barons de leurs dépenses pendant le séjour.

15. Il fut donc convenu qu'on renouvellerait le traité d'alliance entre l'Égypte et la Palestine, que le calife et le roi donneraient leur ratification solennelle. Le calife s'engageait à payer au roi sur sa cassette quatre mille pièces d'or, dont deux sur l'heure même, et le reste au terme dont on demeurait d'accord; de son côté, le roi faisait la promesse, de bonne foi, sans fraude et sans arrière-pensée, de ne pas quitter l'Égypte, qu'il ne l'eût auparavant délivrée de Chirkou, soit en détruisant son armée jusqu'au dernier homme, soit en la chassant du territoire égyptien. Amaury ratifia le traité en mettant sa main droite dans la main de l'un des envoyés du calife, auquel il envoya Hugues de Césarée, accompagné de Geoffroy Foulcher chevalier du Temple, et de quelques autres seigneurs. Sous la conduite de Chaver, les ambassadeurs d'Amaury furent introduits dans un palais dont jamais chrétien n'avait vu les mystérieuses magnificences. Les arts et les richesses de l'Orient l'avaient embelli de toutes leurs merveilles. Quand on fut dans la salle du trône, le vizir, après les cérémonies d'usage chez les monarques orientaux, supplia son maître de ratifier le traité d'alliance. Quand il fallut tendre la main, l'entourage du souverain parut d'abord repousser l'accomplissement d'une formalité sans précédent dans l'histoire des vicaires du Prophète; après une longue délibération, sur les instances de son premier ministre, le calife tendit la main. Mais elle était recouverte d'un voile, et Hugues de Césarée déclara qu'il ne pouvait l'accepter ainsi. Enfin le calife, se faisant violence, consentit à tendre sa main nue, au grand scandale des officiers de son entourage. La pacification donnée, il ren-

Traité
d'alliance
entre le ca-
life et le roi

¹ GUILL. TYR. *Hist. rer. transmar.* XIX, 14, 15, *Patr. lat.* tom. CCI, col. 762.

voya les ambassadeurs comblés de magnifiques présents. Ce calife s'appelait El-Hadech¹.

Important
avantage ob-
tenu par les
chrétiens.

16. Dès le lendemain de la ratification du traité, les armées alliées devaient marcher à la rencontre de l'ennemi. Chirkou leur en évita la peine : cette nuit même, il était venu poser son camp sur l'autre rive du Nil, en face du camp d'Amaury. Le roi fit immédiatement établir un pont de bateaux, solidement assis sur leurs ancrés et reliés deux à deux par des plateaux de palmier recouverts d'un terre-plein. Des tours de bois et des machines de guerre commandaient cet ouvrage, qu'on n'osait pas pousser plus loin que le milieu du Nil. Les deux camps passèrent plus d'un mois à s'observer, les chrétiens ne se déterminant pas à passer le fleuve, et les syriens appréhendant de quitter la rive, dans la crainte d'être poursuivis par l'ennemi l'épée dans les reins. Chirkou donna l'ordre à quelques bataillons de s'emparer d'une île voisine, d'où l'on pouvait tirer des approvisionnements de toute sorte. Les alliés n'avaient pas encore eu la pensée de l'occuper. A la nouvelle de cette entreprise, Amaury donne mission à Milon de Plancy et à Chemel, fils du vizir, de l'empêcher à tout prix avec leurs soldats. Milon et Chemel rencontrent les Turcs qui massacraient sans pitié les habitants de l'île. Le combat s'engage. On se bat avec acharnement des deux côtés. Enfin les chrétiens acculent au fleuve ceux de leurs adversaires que le glaive avait épargnés, et les forcent à se précipiter dans les eaux, où ils se noient jusqu'au dernier. L'armée syrienne perdait cinq cents cavaliers sans compter les fantassins. Cette amère leçon mata l'orgueil de Chirkou, qu'elle rendit plus circonspect à l'avenir. La campagne en était là, lorsqu'Honfroy de Toron, connétable du royaume, et Philippe de Naplouse, que le soin de leurs affaires avait empêchés de partir avec le roi, amenèrent du renfort aux chrétiens. Les alliés les accueillirent avec les démonstrations de la joie la plus vive. C'étaient deux capitaines pleins de bravoure dans le combat et de sagesse dans le conseil, qui avaient fait du métier des armes l'occupation de toute leur vie.

¹ GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* XIX, 16-18 ; *Patr. lat.* tom. CCI, col. 762-765.

17. On délibère aussitôt, et l'on décide d'un commun accord qu'à la faveur des ombres de la nuit et à l'insu de l'ennemi, l'armée gagnera sur la flotte l'île de Mahéleth, à huit milles en aval du camp. Là, on passera l'autre bras du fleuve, et l'on fera irruption au milieu des syriens endormis pour en exterminer le plus qu'on pourra. On part, la flotte arrive à Mahéleth et dépose les alliés dans l'île, sans éveiller les soupçons de l'ennemi. On était prêt à passer le second bras du fleuve, quand la subite violence des vents empêcha la réalisation de ce projet. Il fallut camper dans l'île, en face de l'endroit où l'on devait prendre pied. N'oublions pas de dire qu'on avait laissé à l'ancien camp des hommes en assez grand nombre pour achever le pont commencé, et pour le défendre après l'avoir fini. On leur avait donné pour chef Hugues d'Ibelin, ce vaillant capitaine qui était devenu l'époux de la femme divorcée du roi. Le matin venu, les syriens, s'apercevant du départ de la flotte et des armées alliées, volent aux armes, et craignant une surprise prochaine, suivent la pente du fleuve dans une retraite précipitée. Ils arrivent en vue de l'île et du camp des alliés, dont la flotte est toujours retenue par la tempête dans le bras du Nil qu'elle n'a pu franchir. Chirkou établit son camp sur la rive opposée, assez loin dans les terres, hors des atteintes de la flotte. La nuit d'après, à l'insu de ses ennemis, il continue son mouvement de retraite. A l'aurore, dès qu'il s'aperçoit que les syriens sont partis, Amaury passe le fleuve, et pour les atteindre plutôt, s'élance sur leurs traces à la tête de la cavalerie, laissant à l'armée de pied le soin de le suivre à distance. Hugues d'Ibelin et Chemel restaient à la garde du Caire et du pont de bateau maintenant terminé. Gérard de Pugiet et Mahadan, frère de Chemel, devaient suivre l'autre bord du Nil pour en fermer le passage aux syriens, s'ils l'essayaient¹. Après trois jours d'une poursuite acharnée, aux approches des défilés de Baben, les éclaireurs annoncent qu'on serre de près l'armée syrienne. Les forces de Chirkou s'élèvent à vingt-deux ou vingt-trois mille hommes bien armés.

Amaury
passe le
fleuve et
poursuit les
ennemis.

¹ GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* XIX, 21, 22 ; *Patr. lat.* tom. CCI, col. 767-770.

Défilés de
Baben.
Terrain dé-
favorable.
Héroïsme
d'Amaury.

18. Amaury ne peut guère compter que sur les trois cent soixante-quatorze chevaliers qui se serrent autour de lui. Il avait bien des Turcoples, hommes de cavalerie légère, dont l'histoire ne dit pas le nombre ; mais ils ne lui furent, paraît-il, d'aucune utilité ce jour-là. Quant aux cavaliers Egyptiens, efféminés et lâches, ils devaient être plutôt un embarras qu'un secours. Les tures étaient informés de l'arrivée des chrétiens ; la bataille était inévitable, et Joscelin de Samosate, qui commandait l'infanterie des alliés, ne pouvait arriver sur le théâtre de la lutte assez tôt pour y prendre part. Baben forme l'extrême limite entre les terres cultivées et le désert ; c'est un sol inégal, tourmenté, où ravines et vallons s'enchevêtrent dans un assemblage inextricable de collines sablonneuses, qui ne permettent pas de voir au loin qui vient ou qui s'en va. De là ce nom de Baben ou *portes*, pour exprimer qu'on ne peut traverser le pays que par une succession de gorges, étranglées entre des collines qui semblent courir l'une sur l'autre comme des béliers. Un tel terrain serait peu propre, de nos jours, aux mouvements d'ensemble d'un corps de cavalerie ; mais au temps des croisades, une bataille n'était que la réunion, sur des points rapprochés, de plusieurs combats partiels. Chaque chevalier, avec quelques écuyers de sa suite, quand ce n'était pas à lui seul, était le centre d'un de ces combats, et tenait tête à de nombreux adversaires, surtout lorsqu'il s'agissait de fantassins. Dans ce dernier cas, et c'était celui de l'armée de Chirkou qui avait perdu presque tous ses chevaux dans le désert, les hommes de pied avaient à faire le siège en règle de chaque chevalier, véritable forteresse vivante, qui s'abaissait, se relevait et se déplaçait selon les besoins de l'attaque et de la défense. Amaury et ses barons ne perdirent pas à d'inutiles tâtonnements un temps précieux. La nécessité de la bataille étant indiscutable, ils prirent comme il était le terrain où il fallait la soutenir, et s'y échelonnèrent dans l'ordre qui parut au roi offrir le plus d'avantages. Chirkou de son côté avait pris ses mesures avec le coup-d'œil et la célérité d'un habile général. Les sommets d'alentour ne pouvaient être que difficilement accessibles à ses adversaires ; la rapidité des pentes formées de sables mouvants

devait amortir l'élan des chevaux. Chirkou déploya les ailes de son armée sur les hauteurs qu'il avait à droite et à gauche, et prit position lui-même avec le corps qu'il commandait au centre de sa ligne de bataille. Le moment était venu d'en venir aux mains. Le roi, suivi des chevaliers qui l'entourent, s'élance sur le corps d'armée de Chirkou. Le choc est si terrible, que les chevaux font litière des tures renversés sur le sol. Les chevaliers en font un grand carnage, et continuent leur vol, pour ainsi dire, à la poursuite de Chirkou entraîné dans la déroute de ses bataillons.

19. Vainqueurs au centre, les chrétiens étaient vaincus à l'aile droite, que commandait Hugues de Césarée, et qui avait à combattre le corps ennemi commandé par Saladin, neveu de Chirkou. Abandonné des siens, Hugues de Césarée est écrasé par le nombre ; il est fait prisonnier avec ceux qui sont restés auprès de lui jusqu'au bout et qui n'ont pas trouvé la mort dans la lutte, comme Eustache Cholet, noble seigneur et vaillant capitaine originaire du Pont. L'aile droite et l'aile gauche des tures, que le succès enhardit, opèrent alors leur jonction, dans un mouvement tournant qui enveloppe de toutes parts le corps d'armée des chrétiens commis à la garde des vivres et des bagages. Hugues de Créon, jeune et noble baron Sicilien qui le commandait, succombe en héros l'un des premiers. Ceux qui ne tombent point comme lui sous le glaive, sont mis en complète déroute, et les approvisionnements et les bagages de l'armée d'Amaury deviennent la proie des ennemis. A ce moment, le théâtre de la bataille, par la dispersion des combattants, s'est agrandi jusqu'au fond des ravins de Baben. L'action générale s'est morcelée en des actions partielles sans nombre, dont chacune n'a d'autres témoins que ceux qui y prennent part. De là l'incertitude de la victoire, que les chrétiens ou les tures, dans l'ignorance de ce qui se passait ailleurs, croyaient posséder, suivant qu'ils étaient vainqueurs ou vaincus là où les avaient entraînés les chances de la première lutte. Ce fut dans l'un de ces engagements que Raoul, évêque de Bethléem et chancelier du royaume, perdit tous ses bagages après avoir été grièvement blessé. Cette phase incertaine de la bataille se prolongea jusqu'aux dernières clartés

Bataille
générale.
Succès
balancés.
Pertes res-
pectives.

du jour. A l'approche des ténèbres, chacun regagna son drapeau. Le roi, qui avait été vainqueur sur le point où l'avait retenu la lutte, revenait en ce moment avec la plupart des chevaliers en petit nombre qui avaient partagé ses exploits. Il s'arrêta sur une éminence, où il fit déployer sa bannière, pour rallier les Chrétiens et les Egyptiens dispersés. Par les récits des siens qui se hâtaient de le rejoindre, il sut que la bataille s'était continuée jusqu'à cette heure avec des chances partagées, et qu'aucun des deux partis ne pouvait s'arroger la victoire. Lorsque le plus grand nombre des alliés se furent repliés autour d'Amaury, ils eurent en face les turcs, disséminés sur les deux collines, d'où était descendu l'ennemi pour charger et mettre en déroute le corps d'armée commis à la garde des bagages. Le défilé qui séparait ces deux collines, était le seul chemin de Baben au Nil. Les alliés s'y engagèrent en bon ordre, et y opérèrent avec lenteur, mais avec résolution leur retraite à travers les positions de l'ennemi, qui n'osa les inquiéter en aucune manière. Ils gardèrent ainsi leurs rangs jusqu'à la rive du Nil, qu'ils passèrent à gué. A Lamonía, qui est à dix milles de Baben, ils rencontrèrent Mahadan, fils du vizir, et Gérard de Pagi, qui avaient, avec cinquante chevaliers et cent Turcoples, surveillé le Nil, pour empêcher toute tentative de passage de la part de l'ennemi. Cette troupe arrivait à souhait ; Amaury craignait qu'elle ne fût allée plus loin le long du fleuve. Elle se serait alors prochainement trouvée sur le passage de l'armée de Chirkou, qui l'aurait taillée en pièces. Quant à l'infanterie, qui avait reçu l'ordre de le suivre sous le commandement de Joscelin de Samosate, il n'en était pas moins inquiet. Il l'attendit trois jours à Lamonía, où elle put enfin le rejoindre sans mésaventure. On reprit alors le chemin du Caire, et les Chrétiens vinrent camper pour la troisième fois près de Babylone à la tête du pont qu'ils avaient jeté sur le Nil. Le recensement des troupes prouva qu'Amaury n'avait perdu que cent hommes dans cette expédition, tandis que les pertes des turcs ne s'élevait pas, disait-on, à moins de quinze cents hommes¹.

¹ GUILL. TYR., *Hist. rev. transmar.* XIX, 23-24 ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 773.

§ III. LE ROI LATIN AMAURY ENTRE LES MUSULMANS ET LES GRECS.

20. Chirkou, après avoir réuni le reste de ses troupes, se porta tout-à-coup sur Alexandrie, que les habitants effrayés lui livrèrent sans avoir même essayé de se défendre. Amaury apprit en même temps et le départ des syriens par le désert et la prise de cette ville. On délibéra mûrement sur ce qu'il fallait faire en cette conjoncture, et la majorité du conseil opina qu'il convenait d'abord de fermer le Nil aux habitants d'Alexandrie et aux turcs, au moyen de la flotte, afin d'intercepter les arrivages de vivres. Il est à remarquer qu'Alexandrie reçoit à peu de chose près tous ses approvisionnements de bouche par le Nil. Quand la flotte fut à son poste, Amaury lui-même, à la tête des armées alliées, vint camper à huit milles d'Alexandrie, entre Torogé et Déménéhut. Il faisait de là de continuelles battues dans le voisinage et jusques dans le désert, empêchant toute communication du dehors avec la ville et de la ville avec le dehors, pendant que la flotte observait rigoureusement la même consigne sur le fleuve. Au bout d'un mois de ce blocus rigoureux, la disette fut si grande dans Alexandrie, qu'elle provoqua les plaintes du peuple. Pour alléger la ville et ne pas périr lui-même de faim avec son armée, Chirkou dut abandonner la garde de la place à Saladin, avec une garnison de mille cavaliers, et remonter par le désert vers le cœur de l'Égypte. Il parvint à tromper la vigilance des alliés, qui ne tardèrent cependant pas à se mettre à sa poursuite. Ils venaient de reprendre haleine au camp de Babylone, et l'ordre du départ était déjà donné pour continuer cette chasse aux syriens, lorsqu'un puissant seigneur d'Égypte, du nom de Bénécarsellé, vint tout-à-coup trouver le roi. Après avoir fait la lugubre peinture des ravages que la famine exerce dans Alexandrie, « J'ai dans cette ville, ajouta-t-il, des parents qui jouissent de la plus haute influence et occupent les premiers emplois. Il leur sera facile d'entraîner hors du parti des syriens un peuple épuisé par la famine, et de vous livrer la place avec tous

Siège
d'Alexan-
drie. Fâ-
cheuses hé-
sitations.

les turcs qu'on y a laissés en garnison. » Amaury, que ce discours ébranle, demande aux princes qui l'entourent leur opinion sur cette affaire. De l'avis de tous, et avec l'assentiment du roi lui-même, les troupes alliées abandonnent la poursuite de Chirkou, et vont une seconde fois mettre le blocus devant Alexandrie ¹.

Secours arrivés de Palestine. Le jeune Saladin à la tête des assiégés.

21. Les barons qui étaient demeurés en Palestine brûlaient du désir de prendre part aux travaux de la guerre. On leur dit qu'en quelques jours de navigation ils peuvent joindre l'armée du roi à l'embouchure de Canope. Ils se mettent en route aussitôt, et peu de temps après en effet ils apportaient un utile renfort à l'armée de siège. Ce contingent nouveau avait à sa tête Frédéric, archevêque de Tyr, que le roi honorait d'une amitié particulière. Mais le climat d'Alexandrie fut contraire à Frédéric, que la dyssenterie obligea de rentrer à Tyr avant la capitulation de la place. Dès leur retour, les alliés avaient tout mis en œuvre pour aboutir. Avec des mâts en grand nombre, on avait construit une tour dont l'élévation permettait de voir et de surveiller tout ce qui se passait dans la ville. Les pierriers battaient en brèche les remparts nuit et jour. Les assauts se succédaient sans relâche. On battait les fertiles vergers, dont les arbres aromatiques étaient la principale source de richesse des habitants et faisaient un Eden des abords de la ville. Les Alexandriotes, adonnés de tout temps aux transactions commerciales, n'avaient ni l'énergie ni l'élan qui font les bons soldats. La garnison turque, peu nombreuse et qui se défait de l'esprit versatile des assiégés, se mêlait rarement aux combats et n'encourageait point les autres d'exemple. L'excès des fatigues et des privations fit bientôt courir parmi le peuple ces sourdes rumeurs qui annoncent les séditions. On préconisait tout bas l'expulsion des turcs comme le seul remède à tant de maux. Saladin, qui sentait croître le danger, avertit secrètement son oncle, et gagna du temps par d'habiles discours. Amaury de son côté, pressait les opérations avec plus de vigueur pour en arrêter de plus en plus l'irritation des esprits. Chaver ne négocia rien pour l'aider dans son entreprise.

¹ GUILL. TR., *Hist. gen. des Croisades*, xix, 25 ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 774.

22 Dès que Chirkou, qui guerroyait à l'autre bout de l'Égypte, reçut les envoyés de Saladin, il leva le siège de Chus et redescendit le Nil, non sans lever sur son passage de fortes contributions de guerre. Parvenu en face du Caire, il ne put que voir le pont bien gardé par Hugues d'Ibelin et toutes les mesures sagement prises pour la sûreté de la capitale. Il était dans une impasse dangereuse ; il eut recours aux ruses de la diplomatie pour en sortir. Il se rapprocha d'Hugues de Césarée, son prisonnier, l'entoura de prévenances, et finit par lui faire des ouvertures de paix. Les bases étaient l'échange des prisonniers, et la promesse de Chirkou de vider sur l'heure le sol égyptien avec son armée, si l'on accordait une honorable capitulation à la garnison d'Alexandrie. Hugues de Césarée n'osa pas se charger d'entamer les pourparlers ; on envoya Arnould de Tournassel, un autre prisonnier de la bataille de Baben. Les préliminaires de paix ayant obtenu l'assentiment du roi, du vizir et de tous les grands des deux armées, Hugues se rendit à son tour au camp d'Amaury, et le traité fut définitivement conclu dans les formes ordinaires. Alexandrie fut remise au roi, au milieu des acclamations joyeuses des habitants délivrés, et Chirkou ramena paisiblement à Damas l'armée syrienne. Amaury, après avoir fait rentrer Chaver en possession de la ville, revint à Babylonne, pour mettre la dernière main à l'affermissement de Chaver. Cela fait, il reprit avec son armée le chemin de la Palestine ; au mois d'août 1167, la colonne expéditionnaire rentra dans Ascalon ¹.

23. Les événements de l'année 1167 en Palestine s'effacent tous devant le mariage du roi avec la nièce de l'empereur de Constantinople. On note au passage la création de deux évêchés nouveaux : celui de Pétra en Arabie, donné à Guerrie, chanoine de Jérusalem, et celui d'Hébron, auquel on nomme un neveu du défunt patriarche Foulquier. A peine a-t-on un mouvement de surprise indignée devant le rapt audacieux de la veuve de Baudoin III, qu'un parent de l'empereur de Constantinople, Andronic, emporte en pays infidèle, sous la protection de Nour-Eddin. On essaie enfin bien

Chirkou
réduit à négocier.
Reddition
de la place.

Mariage
d'Amaury
avec une
princesse
grecque.

¹ GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* XIX, 27-31 ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 775-780.

vite les larmes dues à la mort prématurée de ce noble et généreux comte Guillaume de Nevers, venu de France en Palestine à la tête d'une petite armée, avec le noble dessein de faire à ses frais la guerre contre les Infidèles. Et je ne veux m'arrêter ni aux négociations qui amenèrent le royal mariage, ni aux cérémonies qui en furent la consécration : j'ai hâte d'étudier les graves conséquences qu'il fit naître. On a écrit qu'Amaury, après son mariage, en prévision d'une descente possible en Egypte, avait demandé à l'empereur de Constantinople des secours en hommes, en vaisseaux et en argent. Admettons, avec Guillaume de Tyr, pour qui la politique d'Amaury n'eut guère de secrets, que cette démarche n'était nullement invraisemblable. Amaury, s'il la fit, n'eut certainement en vue que de rendre plus efficace le loyal secours qu'il portait à ses alliés des bords du Nil. Rien ne prouve qu'il eut, dès cette époque, le projet de conquérir l'Egypte ; tout semble démontrer le contraire. De là cette conclusion que le règne d'Amaury, abaissé à plaisir par certains historiens, n'offre rien que d'irréprochable au moins pendant les quatre premières années. Le roi, après son mariage avec une princesse grecque, changea sa politique.

Intrigues de
l'empereur
d'Orient.
Conduite
d'Amaury.

24. L'inexplicable abandon dans lequel les princes d'Occident, le justifie jusqu'à un certain point d'avoir passé outre aux griefs de Jérusalem contre Constantinople : il recherchait l'entrée de la seule porte derrière laquelle, il le croyait du moins, on ne ferait pas la sourde oreille quand il frapperait pour demander du secours. L'événement ne tarda pas à lui démontrer qu'avec les Comnène, il fallait se souvenir à toute heure de cette réflexion du poète : « Je crains les Grecs, même lorsqu'ils portent des présents ¹ » Dès l'été de 1168, il recevait une ambassade de Manuel sollicitant son concours dans la conquête de l'Egypte au profit des empereurs de Constantinople. Qu'Amaury eût déjà conçu ou qu'il n'ait formé qu'à cette époque le dessein de conquérir l'Egypte, il importe peu : ce projet était doublement sage au point de vue de la politique vraiment digne d'un roi de Jérusalem, dès l'instant qu'il s'agissait

¹ VIRGIL. *Eneid.* II.

d'empêcher que l'Égypte tombât au pouvoir des Infidèles ou bien au pouvoir des Grecs. Puisqu'on reconnaît que les perfidies des Comnène ont fait le plus grand tort aux croisés ¹, comment ne pas reconnaître aussi que la pensée de conquérir l'Égypte au profit de Jérusalem était des plus sages, dès que ces mêmes Grecs ne faisaient pas mystère de leurs vues ambitieuses sur ce pays? Toutefois, Amaury crut qu'il était prudent de cacher aux Grecs l'intention de faire tourner l'entreprise au seul avantage des colonies latines. Agir autrement, c'eût été sacrifier en un jour tous les fruits qu'on pouvait retirer d'un mariage qui avait coûté deux ans de négociations ².

25. Guillaume de Tyr fut donc envoyé à Constantinople avec mission d'arrêter les clauses d'une alliance en vue d'une guerre de conquête en Égypte. Le roi éludait la question de la possession après la conquête, sur laquelle on n'aurait pu s'entendre; le traité visait uniquement le concours de la flotte grecque aux opérations militaires. Cette œuvre diplomatique fut menée à bonne fin par Guillaume; mais pendant qu'il y travaillait avec zèle, les événements, qui se jouent des calculs des hommes, changèrent notablement la face des choses. Pendant que l'ambassadeur d'Amaury allait attendre à Constantinople le retour de Manuel, retenu alors loin de sa capitale dans une expédition contre les peuples indociles de la Servie, la rumeur publique accusait avec persistance les Égyptiens

Négociations à Constantinople. Sourdes menées au Caire. Tristes compétitions à Jérusalem.

¹ Mich., *Hist. des Crois.* vi, tom. II, pag. 194.

² Michaud ne dit rien de ces deux ans de négociations; il ne parle pas davantage des projets de conquête formés par Manuel sur l'Égypte; il ne fait partir les chrétiens pour une nouvelle expédition sur les bords du Nil, que lorsqu'Amaury a reçu de Manuel la promesse de l'envoi d'une flotte. Cette dernière assertion est formellement démentie par Guillaume de Tyr, qui n'a pu qu'être bien informé, puisque ce fut lui qu'on envoya à Constantinople pour négocier cette affaire. Voilà ce que dit Guillaume de Tyr: « Immédiatement après mon départ pour Constantinople, et par conséquent avant mon retour en Palestine, et avant que le roi pût être certain qu'il obtiendrait par mon ambassade le secours de l'empereur, il ne fut bruit en Palestine, m'a-t-on dit, que des fréquentes démarches de Chaver auprès de Nour-Eddin... Sur quoi le roi, m'a-t-il été dit aussi, dans sa juste indignation, convoqua les états du royaume, rassembla son armée et descendit en Égypte. »

de chercher à rompre le traité du Caire. Les familiers du calife El-Hadech, on s'en souvient, s'étaient montrés fort hostiles à la ratification de ce pacte, qui était à la fois écrasant pour le pays et contraire à ses traditions religieuses. Nous savons aussi que Chirkou était diplomate non moins fin qu'habile général, pour l'avoir vu négocier la capitulation d'Alexandrie au moyen d'Hugues de Césarée : il avait certainement profité de son dernier séjour en Egypte pour s'y ménager des intelligences jusque dans les conseils du gouvernement. Quand il n'y eut sur les bords du Nil ni turcs ni chrétiens, il ne fallut pas de longues réflexions pour se convaincre que tout ce qui avait eu lieu s'était fait pour le maintien de la puissance de Chaver. On avait fait une large brèche aux richesses de l'Egypte ; et l'on avait enduré bien des maux pour une chose de peu de prix ; on était encore étreint par une alliance que la religion et la politique condamnaient d'un commun accord. Chaver, tenu au courant de ces murmures, qui prenaient chaque jour plus de consistance, y vit un danger pour sa domination. Il crut la sauver en mettant l'Egypte à même de s'affranchir de l'onéreux traité du Caire avec l'appui de Nour-Eddin. De là les ouvertures faites à l'atabeck de Damas par ses émissaires. Plus tard, après l'insuccès de l'expédition où la découverte de ces manœuvres perfides poussa les chrétiens, les adversaires de la politique du roi accréditèrent l'opinion que les conseillers d'Amaury avaient eux-mêmes inventé et répandu ces bruits injurieux pour la bonne foi de Chaver. Mais, avant l'expédition, par la voix du grand-maître du Temple, qui ne s'y montrait peut-être si opposé que par esprit de rivalité contre les frères de l'Hôpital qui la conseillaient, ils objectèrent simplement qu'il serait juste d'attendre une violation ouverte des traités. On devait donc avoir des renseignements positifs sur les démarches déloyales de Chaver et des Egyptiens auprès de l'atabeck de Damas, puisque la nouvelle campagne d'Egypte, avant d'être entreprise, reçut l'assentiment de la très-grande majorité des Etats de Jérusalem. Pour ne pas être victime d'une trahison certaine, en prévenir l'accomplissement, ce ne peut être de l'injustice, et la prudence la plus élémentaire le conseille assurément. Ce qui est une faute irré-

parable, c'est de ne savoir pas profiter de l'avantage qu'on s'é-tait donné en allant au-devant du péril. Cette faute, Amaury va la commettre, et avec des circonstances tellement aggravantes que la dernière année de son règne fait presque oublier ce qu'il y a eu de beau et de digne dans la première moitié.

26. A la fin d'octobre 1168, Amaury et son armée entraient tout à coup en Egypte. Après trois jours de siège, Balbéis était empor-tée d'assaut, ses habitants massacrés, ses richesses livrées au pillage. Au nombre des prisonniers étaient les chefs de la garnison, Mahazam et l'un de ses cousins. Chaver, pris à l'improviste, réunit une armée à tout événement, et, sûr des dispositions de la cour de Damas, il fit prévenir Nour-Eddin. L'armée syrienne était prête ; elle partit aussitôt sous les ordres de Chirkou. D'autre part, Chaver, pour donner aux syriens le temps d'arriver et pour garantir le Caire d'une chute certaine, recourait à tous les expédients. Au lieu de marcher rapidement sur la capitale aussitôt après la victoire de Belbéis, le roi se laissait amuser à des conférences par les émissai-res du vizir : il mit ainsi dix jours à faire un trajet qui demandait vingt-quatre heures. Il s'était laissé séduire par la promesse de deux millions d'écus d'or, sans qu'il lui vint à l'esprit que l'Egypte, épuisée par les guerres précédentes, ne pouvait pas fournir ce qu'on offrait. Il vint enfin mettre le siège devant le Caire. Chaver effrayé cherche à gagner du temps par tous les moyens. La somme est trop forte, pour qu'il soit possible de la réunir en un jour et au même lieu ; de nouveaux délais sont nécessaires ; on offre de payer immédiatement cent mille écus en échange du fils et du neveu du vizir ; pour le reste, deux autres neveux seront donnés en otage. Amaury consent à cet arrangement, abandonne le siège et se retire à un mille, puis à cinq ou six milles, sur la remarque des envoyés de Chaver qu'il est indispensable que le calife et le peuple soient affermis dans leur croyance à la conclusion de la paix, si l'on veut arriver promptement à réunir la somme promise. La majorité des barons, las de ces atermoiements et de ces prétextes, demandaient qu'on reprit le siège, et qu'on s'emparât de force de ces trésors dont Chaver était si lent à se dessaisir ; mais on ne put arracher le

Amaury rentre en Egypte, prend Bel-beis et perd les fruits de sa victoire.

roi à l'influence de Milon de Plancy, dont il suivait les funestes conseils depuis la prise de Belbéis. Il ne fallut rien moins que l'annonce de la prochaine entrée des syriens en Egypte, pour que le roi ouvrit les yeux. A cette nouvelle, Amaury lève le camp et vole au-devant de l'armée syrienne pour l'écraser dans le désert. Chirkou l'évite et opère sa jonction avec les troupes égyptiennes, que Chaver, instruit de la venue de ses nouveaux auxiliaires, avait lancées sur les derrières des chrétiens. Le mal était sans remède. Amaury se replia sur Belbéis, retira la garnison qu'il y avait laissée, et retourna dans son royaume avec la honte d'avoir causé l'insuccès d'une entreprise qui avait fait naître les plus belles espérances.

§ IV. COMMENCEMENTS DE SALADIN.

Triomphe
éphénère et
sanglant de
Chirkou.
Son neveu
Saladin.

27. A sa confusion s'ajouta bientôt la douleur d'apprendre que Chirkou, profitant de la circonstance qui lui ouvrait les portes du Caire, s'était emparé du vizirat. Le malheureux Chaver, sa famille et ses amis avaient été sacrifiés aux projets ambitieux du général de Nour-Eddin, et le calife d'Egypte, tremblant pour lui-même, s'empressa de reconnaître le nouveau ministre, ou plutôt le nouveau maître que la fortune venait de lui imposer. Mais Chirkou jouit une année à peine des fruits de son sanglant triomphe. Après sa mort, son neveu Saladin, qu'il avait désigné pour lui succéder, obtint sans peine de l'impuissant calife d'Egypte la confirmation de son autorité¹. A ce moment, Saladin n'avait guère d'autre titre à son élévation que celui d'être le fils d'Ayoub et le neveu de Chirkou, ces deux guerriers qui, venus sans ressource du fond des montagnes du Curdistan, avaient su mettre à profit les malheurs des guerres civiles pour amasser des trésors immenses et monter au faite des dignités. Elevé à Damas, au milieu des séductions d'une cour orientale, il avait dissipé sa jeunesse aux quatre vents des prodigalités folles et des frivoles plaisirs. Il n'avait montré qu'éloignement pour les soins austères de la politique et pour les

¹ GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* xx, 1-12; *Patr. lat.* tom. cci, col. 781 789.

mâles travaux de la guerre, sources de l'étonnante fortune des siens. Au siège de Damas, où il fit ses premières armes sous les yeux de son père, tandis que son frère aîné se faisait tuer dans une sortie et méritait que la reconnaissance des Damascènes lui élevât un tombeau de marbre, il se tenait prudemment à l'écart des conflits. Dans la seconde campagne des syriens en Egypte, nous le retrouvons à Baben, où il change presque en victoire la déroute essuyée au premier choc par le corps d'armée de son oncle. Dans la mission qu'il reçut ensuite de défendre Alexandrie, il eut plutôt recours à la parole qu'à l'exemple pour soutenir le courage des habitants. « Les soldats tures qui étaient demeurés dans la ville, dit Guillaume de Tyr, prenaient rarement part aux rencontres, et, quand ils ne pouvaient pas éviter d'en venir aux mains, ils se comportaient avec beaucoup de mollesse¹. » Les maux qu'il avait éprouvés dans le passage du désert et pendant le siège d'Alexandrie, étaient peu faits pour lui donner le goût des visées ambitieuses.

28. Quand son oncle Chirkou, maître de l'Egypte, voulut le faire venir auprès de lui pour l'initier aux choses du gouvernement, il fit d'abord la sourde oreille ; un ordre formel de Nour-Eddin put seul l'arracher à sa vie de dissipation, et encore ne quitta-t-il Damas, comme il l'avouait plus tard à son secrétaire, qu'avec le désespoir d'un homme qu'on mène à la mort. Au Caire, ses défauts

En héritant de la puissance, Saladin change de mœurs.

¹ Voici le texte même, *Hist. rer. transmar.* xix, 27 : « Turci qui hic remanserant, rari ad conflictus, et in congressionibus remissiores, non multum alios animabant. » Et plus loin, l'auteur de l'*Histoire des événements d'outre-mer*, après nous avoir montré Saladin implorant par message la prompte intervention de son oncle, ajoute : « Pour gagner du temps, il harangue le peuple et les magistrats. Il cherche à leur persuader qu'ils doivent combattre jusqu'à la mort pour leurs femmes et pour leurs enfants ; il les exhorte à défendre avec zèle la religion et les traditions de leurs pères ; il leur dit que le salut est à leurs portes, et que son oncle Chirkou, qui parcourt l'Egypte pour parvenir à leur délivrance et à la levée du siège par l'ennemi, est près d'arriver avec des troupes innombrables. » J'ai cru bon de rappeler ces particularités du siège d'Alexandrie d'après Guillaume de Tyr, dont le récit paraît plus sincère que celui des historiens Arabes, Omad-el-Cathed, secrétaire de Saladin, Bohaddin et Schabab, ses biographes, et Abulféda, qui était de la famille d'Ayoub.

le servirent, tandis que l'éclat des talents et de la renommée l'auraient peut-être perdu. La frivolité de sa conduite et le relâchement de ses mœurs lui donnèrent bien vite la popularité de l'homme à la mode, du lion du jour, oserai-je dire, dans un pays où les meilleurs étaient ceux qui connaissaient le mieux les détours du sérail. Ses dépenses, ses largesses aux soldats sans distinction de Turcs ou d'Égyptiens, le peu de cas qu'il paraissait faire de sa propre autorité dans les missions dont le chargeait son oncle, cette insouciance qui lui faisait négliger les occasions de se pousser aux honneurs, ou même le soin qu'il semblait mettre à fuir tout ce qui pouvait lui imposer des charges contraires à ses goûts pour les loisirs et l'obscurité, tout contribuait à le faire accepter sans défiance par le calife et par l'armée, pour être de préférence à tout autre le successeur de Chirkou. Mais, par un de ces revirements subits qui ne sont pas sans exemple dans l'histoire des grands hommes, Saladin trompa l'attente de tous. En se revêtant du manteau de vizir, il avait rejeté loin de lui la défroque impure des inclinations énervantes. Les émirs, qui s'étaient empressés de lever la tête au-dessus de la bourbe de leur corruption, pour saluer ce soleil levant qu'ils croyaient sans éclat, furent éblouis par le rayonnement soudain d'une majesté souveraine. Ils courbèrent leurs fronts jusqu'à la poussière, dans le respect et l'obéissance, devant ce maintien grave qu'ils n'attendaient pas. L'armée, qu'il acheva de se concilier par de plus grandes largesses, ne tarda pas à se montrer fière de l'homme qui lui faisait concevoir les plus glorieuses espérances dans un prochain avenir. La réforme de ses mœurs, par où il devenait tout-à-coup un modèle d'austérité, et le passage de l'indifférence religieuse aux pratiques d'une dévotion sévère à lui-même et pleine d'indulgence pour les autres, en firent bientôt l'idole de tous les vrais croyants. C'est ainsi qu'il put mettre fin, sans effusion de sang et sans trouble, à la dynastie deux fois séculaire des Fatimites, et remplacer par la couleur noire des Abbassides la couleur verte des enfants d'Ali, dont il laissa le dernier représentant El-Hadech mourir en paix au fond de son sérail, sans qu'il se doutât qu'on l'avait dépouillé de son empire. Nour-Eddin lui

envoya les félicitations du calife de Bagdad et une veste d'honneur ; son nom fut mêlé à celui de Mahomet, du calife et de l'atabeck dans les prières publiques.

29. Cette révolution religieuse achevée avec tant d'habileté avait la plus haute importance : outre qu'elle assurait l'obéissance de l'Égypte à l'atabeck de Damas, qui réunissait déjà dans ses mains les plus riches provinces de l'Orient, en ramenant les musulmans à l'unité de croyance, elle formait un faisceau de toutes leurs forces autour d'une même cause à défendre. J'ai dit que Saladin laissa El-Hadech mourir en paix au fond de son sérail. El-Hadech mourut jeune, et Saladin avait trop intérêt à sa mort, pour que cette fin parût à tous l'œuvre de la nature. Guillaume de Tyr parle des soupçons qui s'élevèrent contre le fils d'Ayoub. Mais la puissance du vizir était déjà si bien assise, que les trésors de sa victime, si victime il y eut, jetés en pâture aux appétits d'une aristocratie corrompue, suffirent pour étouffer dans l'œuf toute velléité de révolte¹. Un pouvoir si rapidement accru ne fut pas sans donner quelque ombrage à Nour-Eddin ; il soupçonna d'autant plus son gouverneur d'Égypte de méditer quelque trahison, que celui-ci mettait beaucoup trop d'ostentation à se dire le dernier de ses esclaves, à tout propos et hors de propos. Il redoutait surtout la duplicité d'Ayoub, élevé dans les intrigues des cours orientales, et qu'il connaissait bien, devant lui-même aux conseils de ce maître fourbe les progrès les plus clairs de sa puissance. Le vindicatif et jaloux atabeck allait se rendre en Égypte, lorsqu'il mourut à point pour délivrer Saladin du dernier obstacle qui s'opposât à la réalisation de ses plans ambitieux.

Prompte mort du calife, suivie de près par celle de Nour-Eddin.

30. Amaury avait compris dès le premier jour ce qu'avait de formidable cette puissance nouvelle qui s'était édifiée en si peu de temps sur les bords du Nil. Il avait commis une faute désastreuse ; il tenta de la réparer avant même la mort de Nour-Eddin. Frédéric, archevêque de Tyr, venait d'Europe les mains vides, après deux années de vains efforts pour obtenir quelque secours. Jean, évêque

Délaissé par les princes d'Occident, Amaury se tourne vers Constantinople.

¹ GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* xx, 12 ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 730.

de Panéas, était mort à la peine dans ce voyage. On avait frappé à toutes les portes, et aucune ne s'était ouverte ; on avait demandé en tout lieu, et on n'avait rien reçu : Frédéric d'Allemagne, Louis de France, Henri d'Angleterre, Guillaume de Sicile, Philippe de Flandres, Henri de Troyes, Thibaut de Champagne, rois et barons étaient demeurés sourds. Le roi de Jérusalem dut implorer de nouveau l'empereur de Constantinople, et lui rappeler le traité négocié par Guillaume de Tyr. Manuel envoya une flotte de cent cinquante galères et soixante-dix bâtiments de transport, avec une armée sous les ordres de son parent Mégaducas, de son favori Maurésius et du comte Alexandre de Conversana¹. La flotte partit de Saint-Jean-d'Acre et l'armée de terre d'Ascalon, au mois d'octobre 1169, après avoir pourvu à la défense du royaume contre les attaques probables de Nour-Eddin en l'absence du roi. Quinze jours après, les alliés étaient aux portes de Damiette. Il eut suffi d'un assaut pour s'en emparer ; on commit la faute de demeurer trois jours dans l'inaction, ce qui permit aux musulmans d'y introduire une garnison considérable, en sorte qu'il fallait maintenant en faire un siège qui pouvait être de longue durée. Les machines de siège furent mal disposées, et les opérations menées avec une mollesse déplorable. Les Grecs, qui n'avaient emporté que les approvisionnements de vivres suffisants pour arriver en Egypte, pensant qu'ils trouveraient amplement de quoi se suffire dès leur arrivée, ne tardèrent pas à éprouver tous les maux de la famine. Les Latins qui n'avaient que peu de provisions eux-mêmes, et qui ne se croyaient pas près de pouvoir les renouveler, les cachèrent avec soin pour n'avoir pas à diminuer leur part. Il fallut aussi lutter

¹ Michaud commet un anachronisme volontaire peut-être, en plaçant l'expédition de Damiette après la mort de Nour-Eddin, pour pouvoir imputer au frère de Baudoïn III plus de fautes qu'il n'en a commises, et dire, *Hist. des crois.* VII, tom. II, pag. 245 : « Amaury, au lieu de profiter des troubles survenus en Syrie, voulut reprendre l'exécution de ses projets sur l'Egypte... » Mais Nour-Eddin ne meurt que plus tard, peu de temps avant Amaury lui-même, mort en 1173 ; c'est-à-dire quatre ans après l'expédition de Damiette. Ajoutons qu'Amaury, dès qu'il apprit la mort de Nour-Eddin et pour profiter des troubles survenus en Syrie à cette occasion, se hâta de mettre le siège devant Panéas.

contre les éléments : des pluies torrentielles tombèrent avec une persistance si grande que les tentes n'étaient plus un abri et qu'on dut entourer le camp d'un fossé profond pour qu'il résistât à l'invasion des eaux. Un vent violent, soufflant de l'intérieur des terres, faillit amener la perte de la flotte, qui était à l'ancre dans le Nil, en aval de la ville. Les assiégés remplirent une barque de combustible mêlé de poix auquel ils mirent le feu, et la lancèrent à la dérive. Elle alla s'empêtrer au milieu de la flotte et y porta l'incendie. Six galères furent complètement perdues, et toute la flotte eût été la proie des flammes, si le roi n'avait organisé les secours les plus actifs.

31. Au milieu de tant de mésaventures, les opérations du siège ne pouvaient que languir. Les chrétiens pourtant, toutes les fois que faire se pouvait, cherchaient à leur donner quelque vie par leurs attaques. Quant aux assiégés, leur tactique consistait uniquement à repousser ces assauts ; s'ils ébauchaient quelques sorties, c'était toujours par la porte qui faisait face au camp des Grecs, soit parce qu'ils les savaient affaiblis par la famine, soit parce qu'ils les croyaient moins aguerris. Mégaducas et les autres généraux de l'empereur, il est juste de le reconnaître, firent toujours bravement leur devoir, quoique dans des conditions bien difficiles ; et, grâce à leur exemple, leur armée si rudement éprouvée ne faiblit en aucune rencontre devant l'ennemi. Pendant ce temps, une armée musulmane considérable s'était réunie hors de la ville, sous les ordres de Jévelin, et les alliés avaient à craindre d'être pris entre deux glaives. Latins et Grecs, chefs et soldats, tout le monde s'accordait à dire qu'il fallait renoncer à une entreprise que Dieu lui-même avait frappée de stérilité. On envoya donc à Jévelin des parlementaires, et la paix fut faite à des conditions qu'on ne connaît pas. Le roi et l'armée de terre purent regagner Ascalon sans être trop éprouvés ; mais la flotte des Grecs périt presque toute dans une tempête¹. L'année 1170 est demeurée tristement fameuse

Siège malheureux de Damiette. Désordres en Asie.

¹ GUILL. TYR, *Hist. rer. transmar.* xx, 13-18 ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 792-795.

dans les fastes de l'Orient, par un terrible tremblement de terre dont les secousses, ressenties jusqu'à quatre fois et plus sur le même point, tantôt le jour tantôt la nuit, ébranlèrent le sol de l'Asie depuis la fin de mai jusqu'aux premiers jours d'octobre. Antioche, Gabulon, Laodicée, Alep, Césarée de Coeléyrie, Hamon, Emèse et Tripoli furent renversées jusqu'à la dernière pierre, et perdirent dans la catastrophe presque tous leurs habitants. Tyr fut aussi fortement endommagée.

Saladin as-
siège Daron
et Gaza.

32. Nour-Eddin, dont la pensée constante était la destruction des colonies chrétiennes, voulut achever l'œuvre de la colère des éléments par les ravages de la guerre. Ses provinces de l'Asie avaient été fort malmenées elles-mêmes par le tremblement de terre : il n'en put tirer que peu de soldats. Mais l'Égypte mit immédiatement sur pied une armée innombrable, et Saladin venait assiéger Daron, ville qu'Amaury avait rebâtie et fortifiée quelques années auparavant, à quatre mille de Gaza, sur la frontière entre la Palestine et celle de l'Idumée. Daron était heureusement sous la garde d'Ansel de Pass, un des meilleurs capitaines de l'époque, et la petite place tint contre les efforts des turcs jusqu'à ce qu'Amaury eût pu venir à son aide avec deux cent cinquante cavaliers et deux mille fantassins, tout ce qu'il put réunir en des temps aussi difficiles. Saladin tenta vainement de barrer le passage à la petite armée de secours ; elle serra si bien les rangs, qu'elle entra à Daron sans grande perte. La nuit d'après les turcs, levant tout-à-coup le siège de Daron, se portèrent contre Gaza, dont ils commencèrent l'attaque à l'aurore. Milon de Plancy, qui en avait le commandement, eut la cruauté de refuser asile dans la citadelle aux habitants de la ville, qui furent tous massacrés par l'ennemi, sans distinction de sexe ni d'âge. Après cette sanglante équipée et sans s'obstiner au siège de la citadelle, les musulmans, ordonnés en deux colonnes de plus de vingt bataillons chacun, et dont l'une suivait le bord de la mer, tandis que l'autre passait à l'intérieur des terres, allèrent opérer leur jonction au-delà de Daron, et retournèrent brusquement en Égypte. Comment expliquer cette soudaine retraite de Saladin avec quarante mille hommes ? Les historiens arabes ne sa-

vent qu'en penser. Je crois y découvrir un indice de rivalité sourde entre Damas et le Caire, entre l'atabeck et son lieutenant.

33. Le roi de Jérusalem et les barons voyaient avec angoisse l'abandon où les laissaient leurs frères d'Europe. Amaury prit le parti d'aller lui-même solliciter du secours. Il se rendit à Constantinople avec Guillaume, évêque de saint-Jean d'Acre, Guarmond de Tybériade, Jean d'Arsur, Gérard de Pugi, Roard de Jérusalem, Raygnard de Néplins et une suite imposante. De la capitale de Manuel, il dirigea ses ambassadeurs vers les différents Etats d'Occident. On n'obtint pas davantage que par le passé. Manuel s'en tint à des promesses, quitte à ne pas les remplir, et à des présents magnifiques distribués au roi et à sa suite. De retour dans ses Etats, Amaury, craignant que Nour-Eddin, qui campait du côté de Panéas, ne tentât quelque irruption en Palestine, s'établit à son tour avec l'armée entre Nazareth et Séphorim. Pour le moment, l'atabeck cherchait à se créer en Arménie une auxiliaire de sa politique. Toros, le fidèle et puissant allié des colonies chrétiennes, venait de mourir. Les grands avaient élu pour lui succéder son neveu Thomas. Ce prince, sincèrement attaché à l'Eglise latine, manquait de cet esprit libéral par où un chef d'Etat se concilie l'affection de ses peuples. Nour-Eddin avait à sa cour un frère de Toros, Milon, homme pétri de tous les vices, et qui n'avait gardé du chrétien que le nom. Il offrit à ce prince une armée pour s'emparer de la puissance suprême en Arménie, sous la condition d'un honteux vasselage. Milon ne réussit que trop bien à déposséder son neveu. Dès lors, il se montra, dans sa politique extérieure, ennemi plus acharné des Latins que les princes musulmans eux-mêmes. A peine maître du pouvoir, il fit main basse sur toutes les possessions des Templiers en Cilicie, et tous les chrétiens dont il put se saisir furent vendus en pays infidèle comme esclaves. Un tel état de choses mettait le prince et les grands d'Antioche dans la malheureuse nécessité de tourner leurs armes contre un Etat chrétien. Amaury essaya de s'interposer, pour empêcher cette guerre entre peuples ayant la même croyance. Il se rendit dans la principauté d'Antioche, et fit instamment demander une conférence à

Vaines
démarches
auprès de
Manuel
Comnène.
Milon
l'Arménien.

Milon. Le fourbe Arménien feignit d'accueillir cette proposition avec empressement : il promit aux envoyés du roi d'être exact au rendez-vous ; mais il recourut ensuite à tous les prétextes pour éloigner l'entrevue de jour en jour. L'armée d'Antioche envahit donc les Etats de ce prince perfide, et porta le ravage dans les plaines de la Cilicie. C'est alors que Nour-Eddin entre en scène, et va tout-à-coup mettre le siège devant Pétra. Amaury reprend alors en toute hâte la route de Jérusalem. On n'avait pas attendu son retour : le connétable Honfroy s'était mis à la tête des troupes du royaume, et volait au secours des assiégés. En route, on apprit que Nour-Eddin avait levé le siège et ramené ses soldats en Syrie. Il avait sans doute jugé suffisante, sans autre engagement, cette diversion en faveur de son allié d'Arménie¹.

Conversion
des Hachi-
chins empê-
chée par un
crime.

34. En 1171, Saladin reparait au-delà du Jourdain ; mais, après une insignifiante démonstration contre Montréal, il rentre en Egypte. L'année suivante, au mois de Juillet, on apprit qu'il venait d'envahir de nouveau la même contrée. Amaury n'osa pas se mettre à sa poursuite au-delà du fleuve, de peur de pousser l'invasion au cœur du royaume. Il se contenta d'établir son camp sur le Carmel de Nabal, pour pouvoir le surveiller de près. Saladin eut ainsi toute liberté de ravager la campagne, et d'abandonner son but sans doute, puisqu'il repartit après deux mois de cette guerre de pillage, sans avoir attaqué sérieusement aucune des places fortes qui avaient servi de refuge à la population frappée d'effroi. C'est ici le lieu d'une remarque qui a son prix : dans ces dernières années, les opérations militaires de Saladin contre la Palestine semblent tout à fait indépendantes de celles de Nour-Eddin, avec lesquelles, elles ne coïncident jamais. Ne faut-il pas voir là une preuve nouvelle de leurs dispositions sourdement hostiles ? Vers ce même temps, Raymond, comte de Tripoli, put enfin recouvrer la liberté moyennant rançon, après huit ans de la plus dure captivité chez les Infidèles. Un fait des plus regrettables troubla la fin du règne d'Amaury. Le Vieux de la Montagne, le chef de la fameuse secte

¹ GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* xx, 24-28 ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 740.

des Hachichins ou Assassins du Liban, fit des ouvertures au roi par l'intermédiaire d'un ambassadeur appelé Boaldellé. Il offrait de se convertir au Christianisme avec toute sa secte, à la condition que les frères du Temple, possesseurs de châteaux voisins de leur contrée, renonceraient au tribut annuel de deux mille écus d'or qu'ils leur avaient imposé. Amaury fit bon accueil à l'envoyé du Vieux de la Montagne, et pour aplanir toute difficulté, se montra prêt à payer sur sa cassette privée l'équivalent du tribut aux frères du Temple. Or Boaldellé à son retour, au moment où il allait franchir la frontière de Tripoli et rentrer sur les terres de son maître, fut lâchement assassiné dans une embuscade par le templier Gauthier du Mesnil. Le Vieux de la Montagne lui-même dut reconnaître la parfaite loyauté du roi dans toute cette affaire ; mais toute tentative d'une conversion des Hachichins dut être ajournée indéfiniment. Il y avait crime de lèse-majesté de la part des frères du Temple : Amaury fit demander satisfaction à leur grand-maître Eudes de Saint-Amand. Celui-ci répondit avec hauteur : « J'ai prononcé moi-même contre le coupable la pénitence qu'il doit subir, et je vais l'envoyer à Rome. Au nom des droits du pape, je défends à qui que ce soit de faire violence à Gautier pour s'emparer de lui. » Amaury profondément blessé recourut à la force : Gautier fut arraché de la maison des Templiers et jeté dans les prisons de Tyr, mais pour éviter des divisions qui auraient eu des suites funestes, le roi laissa désormais l'affaire en suspens et n'osa point livrer le coupable au juge séculier¹.

§ V. DERNIÈRES CONVULSIONS.

35. Au mois de mai 1173, Nour-Eddin meurt, laissant l'empire fondé par les Atabecks entre les mains d'un enfant, c'est-à-dire au bord de sa ruine. Comme à la chute des Seldjoucides, tous les émirs allaient se lever pour se disputer les débris d'un pouvoir tombé à la merci de toutes les ambitions, Amaury voulut profiter

Mort de
Nour-Eddin
et d'Amaury.
Baudoin IV
roi de Jérusalem.

¹ GUILL. TYR., *Hist. rev. transmar.* xx, 30-33 ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 749.

de circonstances qui pouvaient devenir si favorables aux colonies chrétiennes : il alla soudain mettre le siège devant Panéas. La veuve de Nour-Eddin, fort embarrassée au milieu des troubles qui commençaient à se produire en Syrie, fit demander une trêve en échange d'une forte somme d'argent. Les chrétiens refusèrent. On pressa vivement les opérations du siège pendant quinze jours. Les assiégés se défendirent avec une énergie que les dangers enflammaient, au lieu de l'abattre. En cet état de choses, Amaury ressentit les premières atteintes de la maladie. Il fallut renoncer à l'entreprise : on accepta l'argent offert, et l'armée des chrétiens regagna ses foyers. Arrivé à Tibériade avec sa suite, le roi dut s'arrêter, tant sa maladie avait fait des progrès. Il put cependant regagner Jérusalem, par Nazareth et Naplouse ; mais il succomba peu de jours après. Il avait à peine trente-huit ans. La mort d'Amaury mettait le royaume de Jérusalem sur le penchant de sa ruine. Son fils Baudoin IV n'avait que treize ans ; il était malade et couvert de lèpre. Raymond de Tripoli et Milon de Plancy se disputèrent la régence. Milon réussit le premier ; mais peu de temps après on le trouvait assassiné dans une rue de Saint-Jean-d'Acre, et Raymond devenait le successeur de son rival. La mort de Nour-Eddin et celle d'Amaury servaient trop à souhait l'ambition de Saladin, pour qu'il négligeât d'en tirer avantage. Le jeune Méhel-Salah et sa mère, écrasés sous le fardeau du pouvoir, avaient quitté Damas pour Alep. Le fils d'Ayoub, appelé par les Damasçènes, accourt en Syrie, prend possession de la ville, et accepte en courant la soumission des places les plus importantes, Baalbeth, Haman, Césaréela-grande, avides du joug d'un guerrier capable seul de défendre leur territoire et leur foi.

Progrès
alarmants de
Saladin. Il
s'empare
d'Émèse.

36. Ces rapides progrès de Saladin portèrent l'effroi dans les colonies chrétiennes. Le comte de Tripoli prit le commandement de l'armée, et vint établir son camp du côté d'Arka, sur la route d'Émèse. Les habitants avaient livré la ville, et les Egyptiens pressaient le siège de la citadelle, défendue par les partisans de Méhel-Salah. Ce dernier était protégé dans Alep par une puissante armée, amenée à son secours par son oncle, le sultan de Mossoul. Avant

de connaître l'arrivée du sultan, la garnison d'Emèse avaient fait demander au comte de Tripoli de lui venir en aide pour forcer les Egyptiens à lever le siège. Raimond accourut. De nombreux otages chrétiens étaient prisonniers dans la citadelle depuis le règne de Nur-Eddin ; il fit de leur restitution une des conditions du secours qu'on lui demandait, et comme le commandant de la place, qui savait maintenant la venue des Parthes devant Alep, et qui croyait pouvoir en attendre sa délivrance, cherchait à éluder la condition proposée, les Chrétiens rentrèrent dans leur camp d'Arka. C'était mettre la liberté de quelques prisonniers à plus haut prix que les intérêts les plus grands et même que le salut du royaume. Saladin, à qui cette retraite rendait une part de ses avantages sans coup férir, suspend un moment le siège, se porte à la rencontre de Mossoul, l'oblige d'en venir aux mains et la met en déroute. Il revient alors sur Emèse et se rend maître de la citadelle. Le fils d'Ayoub était trop fin diplomate pour ne pas exploiter l'irritation des chrétiens contre les partisans de Méhel-Salah. Il s'empresse d'offrir au régent cette restitution d'otages qu'on avait tant à cœur ; il comble de présents les barons de l'armée chrétienne. On ne s'en étonnera pas, quand j'aurai dit que les chrétiens s'engagèrent à la neutralité dans la lutte entre le Sultan d'Egypte et Méhel-Salah. Le traité fait avec Saladin était une lourde faute ; mais une fois conclu, il fallait le respecter, et mettre à profit ce temps de relâche pour relever les forces épuisées du royaume. On n'en fit rien : quelques mois après la conclusion de la trêve d'Arka, au mépris de la foi donnée, Baudoin IV envahit le territoire de Damas, brûle les moissons jusque sous les murs de la ville, et rentre chargé de butin.

37. En 1175, autre invasion du territoire de Damas par Baudoin IV et par Raymond de Tripoli. Après avoir tout mis à feu et à sang sur deux routes différentes jusque sous les murs de l'antique Palmyre, ils allaient opérer leur jonction dans la vallée de Bacar, lorsqu'ils rencontrèrent l'armée de Damas sous les ordres d'un frère de Saladin. Le combat fut acharné ; la victoire pourtant finit par demeurer aux chrétiens qui emportèrent en Palestine un

Imprudences
accumulées
de Baudoin.
Ses stériles
succès.

butin immense. Notons, dans cette même année 1175, la mise en liberté, contre une forte rançon, de Joscelin, fils du comte d'Edesse et oncle du roi, celle surtout du trop célèbre Renaud Châtillon, prince d'Antioche, qui devait si largement contribuer à la ruine des colonies chrétiennes. L'arrivée du comte de Flandre Philippe, attendu depuis longtemps, rendit des ailes à toutes les espérances. La déception n'en fut que plus cruelle. Philippe fit manquer une descente en Egypte, qui devait se faire avec le concours de l'empereur de Constantinople. Raymond et Renaud par leurs intrigues réduisirent toutes ces belles espérances qu'avait fait concevoir l'arrivée du comte à une mince entreprise contre la petite place d'Harenc, dans le territoire de Chalsis, entre Alep et Antioche. Saladin saisit cette circonstance pour envahir de nouveau le royaume. Il vint menacer Ascalon. Il se croyait déjà si certain de la victoire, qu'il avait fait le partage du royaume à conquérir entre ses lieutenants. Le roi et l'élite des barons n'hésitèrent pas à sortir d'Ascalon, et à lui présenter la bataille. Dieu regarda ce suprême effort dans sa miséricorde. Les Infidèles furent mis en complète déroute, et Baudoin IV rentra triomphant dans Jérusalem. Pour ce qui est de la tentative contre la forteresse d'Harenc, on dut y renoncer, et le comte de Flandre rentra dans sa patrie, « ne laissant, » dit Guillaume de Tyr, « son nom béni dans aucune mémoire. » Enhardi par la victoire d'Ascalon, Baudoin IV tenta un retour offensif contre les Infidèles. Il éprouva d'accablants revers ; les plus braves de ses barons périrent dans cette expédition, entre autres le connétable Honfroy. Saladin voulut prendre sa revanche d'Ascalon, et envahit le royaume, du côté de Sidon. Les chrétiens se portèrent à sa rencontre ; mais ils essuyèrent deux défaites successives¹. C'est à ce moment que Baudoin IV, qui craignait de voir la couronne sortir de sa famille, et à qui Raymond de Tripoli et Boémond d'Antioche étaient suspects, commit la faute des'aliéner les princes capables de défendre l'Etat, en donnant à un chevalier récemment

¹ GUILL. TYR., *Hist. rer. transmar.* xxi, 1-30 ; *Patr. lat.* tom. cci, col. 814 et seq.

arrivé du Poitou, à Guy de Lusignan, sa sœur, la veuve du marquis de Montferrat, héritière présomptive.

38. Saladin ne tarda pas à faire tourner à son avantage ces divisions intestines ; il fit une démonstration contre le territoire de Tripoli, et amena ainsi le comte à une alliance. Les événements servaient Saladin à souhait. Méhel-Salah, le fils de Nour-Eddin, mourait sur ses entrefaites, et l'inimitié entre Baudoin IV et Raymond prenait les proportions d'une haine publiquement déclarée. C'était plus que n'en désirait le fils d'Ayoub. Il rompt aussitôt la trêve conclue avec le roi, et envahit les possessions des chrétiens au-delà du Jourdain. Le roi vole à sa poursuite ; mais il ne peut empêcher le ravage de ses plus riches provinces. Si l'insolent vainqueur lève le siège de Beyrouth, c'est qu'il lui faut porter ses armes au-delà de l'Euphrate, contre le sultan de Mossoul, héritier de Méhel-Salah. Baudoin IV veut profiter de la circonstance pour prendre sa revanche. Il envahit deux fois le territoire de Damas, sans même pouvoir distraire Saladin de son entreprise contre les provinces musulmanes qui restent à soumettre, et, lorsqu'il apprend la reddition d'Alep, la douleur jointe à la maladie l'affaisse jusqu'à lui faire donner la régence à Gui de Lusignan. Baudoin IV avait marié Lusignan à sa sœur, en lui donnant la régence pour empêcher l'élévation de Raymond de Tripoli. Dès que Lusignan eut la puissance, il fit ombrage au soupçonneux monarque. Le fils que Sibylle avait eu du marquis de Montferrat avant son mariage avec Guy fut associé au trône sous le nom de Baudoin V, et le comte de Tripoli fut appelé à la régence¹. Baudoin IV, mourut de la lèpre en 1185, et son successeur Baudoin V, enfant de neuf ans, mourut lui-même l'année suivante. La comtesse de Jaffa, par une surprise, parvint à placer la couronne sur la tête de son mari Guy de Lusignan, au grand déplaisir de Raymond de Tripoli. Après une vaine tentative des barons pour porter au trône Hcnfroy de Thoron, qui venait d'épouser Isabelle, la seconde fille d'Amaury, mais qui refusa le fardeau qu'on voulait lui imposer, toutes les compéti-

Baudoin IV meurt. Un enfant, Baudoin V, lui succède.

¹ GUILL. TYR. *Hist. rer. transmar.* xxii, 1-30 et xxiii, 1 ; *Patr. lat.* tom. cci.

tions firent un moment silence à l'approche de l'ennemi commun, et Raymond lui-même n'hésita pas à se réconcilier avec le nouveau roi, peut-être, hélas! avec l'arrière pensée de le mieux trahir.

Funeste
bataille de
Tibériade.

39. Saladin, qui avait envahi le nord de la Palestine avec plus de cinquante mille hommes, et qui venait de remporter un avantage à Nazareth, le 1^{er} mai 1187, porta son armée accrue de trente mille hommes sous les murs de Tibériade pour en faire le siège. Les chrétiens réussirent à réunir cinquante mille hommes pour marcher au secours de la place. Le 4 juillet 1187, à trois milles de Tibériade, ils rencontrèrent l'ennemi. Le combat s'engagea le lendemain, dès le lever du jour. Il fut terrible. Peut-être, malgré la supériorité du nombre du côté des Sarrasins, la victoire serait-elle demeurée incertaine ; elle leur fut assurée par la défaite du comte de Tripoli. Dès lors, les chrétiens se serrèrent autour de la vraie croix. L'évêque de Saint-Jean d'Acre qui la portait ayant été tué dans la mêlée, fut remplacé par l'évêque de Lidda. Celui-ci, au moment d'être fait prisonnier, put la remettre aux mains du roi. Mais le roi lui-même fut pris peu après, et la vraie croix fut la proie des Infidèles. Dès lors, tout fut perdu. « Le roi fut pris, » dit Saladin lui-même dans une lettre, « et il avait en sa main le plus ferme de ses liens, la plus forte des attaches de sa religion et de sa croyance : c'était la croix, le chef, le guide des partisans de l'orgueil et de la tyrannie. Ils (les chrétiens) ne s'avançaient jamais dans un péril qu'ils ne l'eussent au milieu d'eux ; ils volaient autour d'elle comme des papillons qui voltigent autour de la lumière. Leurs cœurs se rassemblaient sous ses ombres ; ils combattaient sous cette bannière avec le plus grand courage ; ils la regardaient comme le lien le plus fort qui pût les réunir ; ils la croyaient un mur qui les défendrait en ce jour. Ce jour-là, la meilleure partie des infidèles fut prise : aucun personnage d'entre eux ne tourna le dos, si ce n'est le comte (de Tripoli), que Dieu maudisse ! » Tout ce que la Palestine avait de plus illustres chevaliers, s'il ne tomba point sous le glaive des Infidèles, fut fait prisonnier avec le roi, son frère Geoffroi, le marquis de Montferrat, le grand-maître des Templiers

et Renaud de Châtillon. Saladin déshonora sa victoire par sa barbarie envers les prisonniers ; le roi Guy de Lusignan fut seul traité avec bonté. Renaud de Châtillon tomba sous le sabre du sultan lui-même, qui avait juré de le tuer de sa propre main. Les chevaliers du Temple et de Saint-Jean furent tous égorgés par les émirs et les docteurs de la loi, aux applaudissements de leur maître, assis sur son trône pendant cet horrible massacre.

40. Après la chute de Tibériade, Saint-Jean-d'Acre, Naplouse, Jéricho, Ramla, Césarée, Arsur, Jaffa, Beyrouth ouvrirent leurs portes au vainqueur. Tyr ne dut son salut qu'à l'arrivée de Conrad, fils de ce marquis de Montferrat qui venait de tomber aux mains de l'ennemi. La chute d'Ascalon, de Gaza et de toutes les forteresses voisines, amenèrent Saladin sous les murs de Jérusalem. Un vieux capitaine échappé au carnage de Tibériade, Balean d'Ibelin, joignant à l'expérience qui inspire la confiance les vertus qui commandent le respect, avait discipliné à la hâte, pour défendre le Saint Sépulchre, quelques pèlerins venus de l'Occident, les soldats fugitifs des dernières batailles et les enfants des guerriers qui étaient morts ou retenus captifs. Saladin essaya d'abord de prendre la ville du côté de l'Occident. Les assiégés opposèrent la plus vive résistance. Après dix jours d'assidus efforts, il dirigea ses attaques vers le Nord ; malgré les sorties et les prodiges de valeur des chrétiens, il parvint à miner les remparts depuis la porte de Josaphat jusqu'à celle de Saint-Etienne. Il n'y avait plus de résistance possible, et les Latins découvrirent que les Grecs et Syriens complotaient de livrer la place aux musulmans. On entame des pourparlers pour une capitulation. Elle fut signée le 3 octobre 1187, après treize jours de siège. Tous les Latins devaient quitter Jérusalem dans les quatre jours, avec permission de se retirer à Tyr ou à Tripoli, s'ils pouvaient se racheter de l'esclavage ; la rançon était de dix pièces d'or pour un homme, cinq pour une femme, une pour un enfant au-dessous de quinze ans. Dès son entrée à Jérusalem, Saladin fit briser les cloches des églises, que l'on convertit en mosquées, à l'exception de celle du Saint-Sépulchre. Les faces extérieures, les parois, les voûtes et le parvis de la mosquée

Jérusalem
tombe au
pouvoir de
Saladin.

d'Omar furent lavés d'eau de rose. Parmi les chrétiens qui ne purent pas payer leur rançon, Saladin s'attacha surtout à garder les plus jeunes dans l'esclavage : son frère Malec-Adel et lui brisèrent les fers d'un grand nombre de captifs. C'est un témoignage que l'histoire leur rend volontiers, et qu'elle peut leur rendre, sans atténuer la barbarie du vainqueur. La reine Sybille, le patriarche Héraclius, les barons, les chevaliers et une multitude innombrable de peuple prirent le chemin de l'exil du côté d'Antioche ; quelques-uns continuèrent leur route vers l'Europe¹. Les chrétiens syriens, géorgiens, jacobites, grecs et arméniens demeurèrent à Jérusalem sous la domination turque. L'occupation latine avait duré quatre-vingts ans. Il ne restait plus aux Latins qu'Antioche, Tyr et Tripoli.

Lettre du patriarche grec sur la perte de la ville sainte.

41. Bien que la prise de Jérusalem par les infidèles ne bannit de la ville sainte que les Latins, ce fut un bien terrible désastre même pour les chrétiens des autres communions qui purent y demeurer. Nous en avons un témoignage dans une lettre du patriarche grec Athanase, qui mourut un an après, en 1188, et dont le spectacle de tant de calamités hâta peut-être la mort. Elle est adressée à ce Georges, métropolitain de Corcyre, que la maladie avait empêché d'assister au concile de Latran sous Alexandre III, et qui joua un si grand rôle en son temps dans l'Église grecque. « Jérusalem ! Jérusalem ! ah ! Jérusalem ! » s'écriait le patriarche. « Il fut un temps où Jérusalem s'élevait comme une cité participant aux privilèges les plus glorieux de ce titre ; mais à présent, selon l'expression d'Isaïe, déserte et ruinée par les peuples étrangers, elle est une cité qui a perdu son peuple, comme une tente au milieu d'une vigne, comme la cabane du gardien au milieu d'un verger, tant sont insignifiants les restes de ses citoyens. Resserrée par la mer de toutes parts, assaillie par les flots à toute heure, elle est en butte à d'incessantes tempêtes, aux assauts

¹ NANG. *Chron.* ann. 1187. — NEUBRIDG. III, 16. — *Magn. Chron. Belg.* pag. 178. — CHRONOGR. REICHESPERG, — ad ann. 1187. — RADULF. COGGESHAL. *Chron. Terræ sanct.*, ann. 1187 ; — P. MARTEN. *Ampliss. collect. Monum.*, tom. V, col. 372.

des calamités et aux agitations du malheur. O nombre trop grand de mes pechés ! ô juste jugement de Dieu ! Hélas ! il m'a établi, malgré mon indignité, pour pleurer sur ce trône, qui m'a été donné par le sort. A vous le premier, mon bien cher frère, il veut que je fasse entendre mes lamentations ; votre pieuse lettre, mon très-révérénd seigneur, rend plus poignant le souvenir des calamités qui nous accablent, tant par le fait des impies que par celui d'hommes irréli-gieux, puisqu'ils se disputent la possession de cette si malheureuse demeure de Sion, à quelque état qu'on l'ait réduite, non par amour pour Sion elle-même, mais pour la satisfaction de leur honteuse cupidité... » Athanase écrivit ces lignes peu de temps après la chute de la ville sainte sous le joug des infidèles, puisqu'il répondait à une lettre dans laquelle Grégoire de Corcyre avait exprimé le regret d'être empêché par la maladie de faire le pèlerinage de Jérusalem, et qui était par conséquent antérieure à la conquête du Saint-Sépulcre par Saladin. Quand Athanase fut mort, l'année suivante, l'empereur de Constantinople lui donna Léontius pour successeur.

§ VI. PRÉPARATIFS DE LA TROISIÈME CROISADE.

42. La douloureuse nouvelle de tant de désastres plongea l'Europe dans la consternation, et la pacification des États chrétiens d'Occident se fit à peu près entière. Les républiques italiennes abjurèrent leurs inimitiés, et le Pape réconcilié avec les Romains rentra dans la ville éternelle, « sous une pluie de fleurs, accueilli au milieu des transports et des cantiques par tout le peuple, clercs laïques et Juifs même, comme c'est l'habitude à Rome ¹. » Inconsolable de la perte de Jérusalem, Clément III envoya dans toute la chrétienté des lettres où il soufflait dans les cœurs le zèle d'une sainte vengeance ². Le cardinal Henri, autrefois abbé de Clairvaux, confirmé dans sa mission de prêcher la croisade au-delà des Alpes, obtint de Frédéric d'Allemagne la promesse d'une

Contre-coup
du désastre
en Europe.
Henri de
Clervaux.

¹ WATTER. II. 693.

² ARNOLD. LUBEC. *Chron. Slav.* III, 27.

réunion des prélats et des barons à Mayence, pour le 27 mars 1188. Il disait dans la lettre de convocation : « A la nouvelle lamentable qui a retenti parmi nous, quel chrétien n'a frémi ? Elle est donc profanée, la terre où s'est accomplie notre rédemption ! il est aux mains des infidèles le bois par lequel nous avons été rachetés !... Pourtant il ne faut pas que l'abattement étouffe en nous l'espérance... Peut-on croire que le Sauveur laisse emporter sa croix par des païens ? Non ; il a voulu seulement réveiller le monde, et préparer le triomphe à ceux qui le mériteront... Ce sont d'ignobles guerres que celles qui vous ont occupés jusqu'à ce jour... La guerre bénie, la voici ! » Et tout en jetant ces accents dignes de S. Bernard aux mêmes échos qu'avait fait tressaillir autrefois l'éloquence de son illustre devancier, Henri volait en France, où Guillaume de Tyr se joignait à son apostolat². Par leur entremise, à la conférence de Gisors, Philippe Auguste et Henri II s'embrassèrent et prirent celui-ci la croix verte et l'autre la croix rouge. Leur exemple fut imité par les archevêques Gautier de Rouen et Baudoin de Cantorbéry, par les évêques de Bauvais et de Chartres, et par plusieurs barons, Richard fils aîné du roi d'Angleterre, Hugues duc de Bourgogne, Philippe comte de Flandre, Thibaut comte de Blois.

Guillaume de Tyr. Son discours à la conférence de Gisors.

43. La croisade avait trouvé dans Guillaume de Tyr un apôtre digne d'elle par son éloquence et surtout par ses vertus. Il était de la race de ceux sur le passage desquels les peuples recueillent avec respect la poussière que leurs pieds ont touchée. Sa parole avait déjà suscité en Italie l'enthousiasme de la guerre sainte. A Gisors, le lieu où il se fit entendre s'appelle encore le *Champ Sacré* ; une église a consacré le souvenir de cette auguste conférence. Pour se rendre les cœurs dociles, il laissa d'abord parler, pour ainsi dire, le lamentable événement qui l'amenait en Europe : il lut une relation de la prise de Jérusalem par Saladin.

¹ HERRIC. *Epist.* xxxii ; *Patr. lat.* tom. cciv, col. 249.

² ROG. HOVED. *Annal. Anglic.* — GIRALD. CAMBR. *Libr. de Reb. a se gest.* II, 17, et *Hibern. Expugn.* II, 27. — RAD. DICET. *Imag. Hist.* pag. 636. — NEUBRIG. III, 22.

Et quand il vit que tous les yeux s'étaient remplis de larmes : « La montagne de Sion » s'écria-t-il tout à coup, « retentit encore de ces paroles d'Ezéchiel : O fils des hommes, ressouvenez-vous de ce jour où le roi de Babylone a triomphé de Jérusalem. Dans un seul jour est arrivé tout ce que les prophètes ont annoncé de malheurs à la ville de Salomon et de David. Cette cité, remplie naguère de tous les peuples chrétiens, est restée seule, ou plutôt elle n'est plus habitée que par un peuple sacrilège. La souveraine des nations, la capitale de tant de provinces a payé le tribut imposé par les tyrans aux esclaves. Toutes ses portes ont été brisées et ses gardiens exposés avec les troupeaux dans les marchés des villes infidèles. Les états chrétiens d'Orient, qui faisaient fleurir la religion de la croix en Asie, et devaient défendre l'Occident de l'invasion des Sarrazins, sont réduits aux villes de Tyr, d'Antioche et de Tripoli. Nous avons vu, selon l'expression d'Isaïe, le Seigneur étendant sa main et ses plaies depuis l'Euphrate jusqu'au torrent de l'Egypte. Les habitants de quarante cités ont été chassés de leurs demeures, dépouillés de leurs biens ; ils errent, avec leurs familles éplorées, parmi les peuples de l'Asie, sans trouver une pierre où reposer leurs têtes. Que faisaient les chrétiens d'Occident pendant ce temps-là ? Quelles pensées, quels travaux les avaient empêchés de voler au secours de leurs frères, pour ne pas laisser ravir par les infidèles l'héritage de Jésus-Christ ? Ils avaient misérablement perdu leur temps et leurs forces dans des haines impies, dans des guerres fratricides. Pour arriver jusqu'à vous, continue l'orateur avec une sainte indignation, j'ai traversé les champs du carnage ; à la porte même de cette assemblée, j'ai vu se déployer l'appareil de la guerre. Quel sang avez-vous répandu ? quel sang allez-vous répandre ? pourquoi sont ces glaives dont vous êtes armés ? Vous vous battez ici pour le rivage d'un fleuve, pour les limites d'une province, pour une renommée passagère, tandis que les infidèles foulent les rives de Siloé, qu'ils envahissent le royaume de Dieu, que la croix de Jésus-Christ est traînée ignominieusement dans les rues de Bagdad. Vous versez des flots de sang pour de vains traités, tandis qu'on outrage l'Évangile, ce traité solennel

entre l'homme et Dieu. Avez-vous à ce point oublié ce qu'ont fait vos pères ? Un royaume chrétien a été fondé par eux au milieu des nations musulmanes ; une foule de princes, une foule de héros, nés dans votre patrie, sont venus le défendre et le gouverner. Si vous avez laissé périr leur ouvrage, venez du moins délivrer leurs tombeaux qui sont au pouvoir des Sarrazins.

Conclusion
de ce dis-
cours. La
croisade est
acclamée

44. « Votre Europe ne produit-elle donc plus de guerriers comme Godefroy, Tancrède et leurs compagnons ? Les prophètes et les saints ensevelis à Jérusalem, les églises changées en mosquées, les pierres même des sépulcres, tout vous crie de venger la gloire du Seigneur et la mort de vos frères. Eh quoi ! le sang de Naboth, le sang d'Abel qui s'est élevé vers le ciel, a trouvé un vengeur, et le sang de Jésus-Christ s'élèverait en vain contre ses ennemis et ses bourreaux ! L'Orient a vu de lâches chrétiens que l'avarice et la crainte avaient rendus les alliés de Saladin : sans doute qu'ils ne trouveront point d'imitateurs parmi vous ; mais rappelez-vous la parole du divin maître : Celui qui n'est pas pour moi est contre moi. Si vous ne servez point la cause de Dieu, quelle cause osez-vous défendre ? Si le roi du ciel et de la terre ne vous trouve point sous ses drapeaux, où sont les puissances dont vous suivrez les étendards ? Pourquoi donc les ennemis de Dieu ne sont-ils pas les ennemis de tous les chrétiens ? Quelle sera la joie des Sarrazins au milieu de leurs triomphes impies, lorsqu'on leur dira que l'Occident n'a plus de guerriers fidèles à Jésus-Christ, que les princes et les rois de l'Europe ont appris avec indifférence les désastres et la captivité de Jérusalem ! » A ce dernier trait, l'assemblée bondit comme un vigoureux coursier que surexcite l'épéon. La voix de l'orateur se perdit dans un immense cri de guerre : La croix ! la croix ! pendant qu'Henri II et Philippe-Auguste, jusqu'alors implacables ennemis, tombaient en pleurant dans les bras l'un de l'autre, en présence des plus illustres et des plus braves chevaliers des deux royaumes, et ne se séparaient que pour recevoir les premiers, des mains de l'éloquent et saint archevêque, cette croix dont tous les assistants se parèrent après eux au milieu des cantiques et des acclamations. De Gisors, Guillaume

de Tyr et Henri de Cîteaux volèrent en Allemagne, où Frédéric Barberousse, réputé pour être le plus grand et le plus valeureux guerrier de son temps, allait assembler à Mayence une diète générale pour la prédication de la croisade. Il n'était plus à l'âge où les énivremens de la renommée et de la puissance endorment les heureux du monde dans une fausse sécurité ; ses longs démêlés avec le Saint-Siège n'étaient pas sans lui avoir laissé quelques scrupules. Toutefois il hésitait encore à partir lui-même pour cette lointaine expédition qui enflammait le zèle des peuples de l'Europe. Mais, lorsque la voix de l'archevêque de Tyr eut tonné à Mayence, il n'hésita plus : il descendit de son trône et reçut la croix des mains de l'éloquent apôtre, au milieu des acclamations de l'assemblée. Son fils Frédéric de Souabe, le duc d'Autriche Léopold, les princes les plus puissans et les plus illustres prélats de Germanie imitèrent son exemple avec un zèle enthousiaste. Le souffle de la croisade était désormais déchaîné sur tout l'Occident. Quelque lamentable que fût la prise de Jérusalem par les indèles, on s'en réjouissait maintenant comme d'un moyen de salut offert aux guerriers chrétiens. Le ciel à cette occasion avait fait connaître sa volonté par d'éclatans prodiges. Comment expliquer autrement la vision miraculeuse de cette vierge de Lœwenstein, qui avait connu et annoncé la prise de la ville Sainte le jour même que les Sarrazins y étaient entrés¹. Ce fut donc au milieu de la fermentation générale que se firent partout les préparatifs de départ pour la guerre sainte.

45. Malheureusement, la guerre impie s'alluma de nouveau entre l'Angleterre et la France, et la dîme Saladine, qui avait aggravé la misère publique dans les deux royaumes, fut en partie gaspillée dans ces hostilités, qui renvoyaient à une date incertaine le départ de l'expédition d'Outre-mer. De son côté, Frédéric ne voulait pas se mettre en route avant d'avoir consommé l'asservissement des Saxons. Pendant que les princes croisés prolongeaient leur inertie pour mieux exploiter la croisade et remplir

Déplorables
retards.
Cris de
détresse
partis de
l'Orient.

¹ BESOLD. *de Reg. Hierosolimi.* pag. 274.

leurs trésors par d'atroces concussions, l'Orient leur jetait chaque jour quelque nouveau cri de détresse. « Ils couvrent la terre comme des fourmis, » écrivait le grand-maître du Temple. « Dusecours ! un prompt secours pour nous aider à sauver ce qui reste¹ ! » Le patriarche Aimery d'Antioche implorait Henri II, « ce coryphée des princes d'Occident après lequel on soupirait². » Conrad, le héros de Tyr, dénonçait à l'archevêque la honteuse alliance de l'empereur de Constantinople avec Saladin³. Pierre de Beauvais, qui avait eu déjà le courage de flétrir la dime Saladine, dut élever de nouveau la voix sur l'urgence du départ. « Qu'on ne traîne pas, s'écrie-t-il, l'œuvre de Dieu dans des prétextes dilatoires ! Il est écrit : Maudit est celui qui fait l'œuvre de Dieu avec négligence⁴. » Le spectacle de ces princes, qui devaient être les fils de la Croix de Jésus-Christ, et qui lui faisaient autant de mal que ses pires ennemis, causa une accablante déception au pieux héraut de cette croisade, au cardinal Henri : il mourut à Arras, où il travaillait à la réconciliation de l'Eglise de cette ville avec Philippe de Flandre, en même temps qu'à celle du roi de France avec le roi d'Angleterre. L'Eglise perdait en lui sa principale colonne⁵. Et bientôt après s'éteignait une autre lumière du douzième siècle, le cardinal Raoul Nigel⁶.

46. Le départ de la croisade était d'autant plus urgent, que Saladin ne négligeait pas une seule occasion de compléter la ruine des colonies chrétiennes. En 1188, il assiégeait de nouveau Tyr par terre et par mer ; mais Conrad le battit sur mer et sur terre, et le contraignit à lever le siège. C'est en ce temps que les archevêques de Ravenne et de Pise amenèrent aux Tyriens un renfort considérable de pèlerins d'Italie. Peu après, le château d'Erach, après avoir soutenu pendant deux ans les attaques des turcs, obtint une capitulation honorable, à laquelle Honfroy de Toron, le maître du Temple Girard et le vieux marquis de Montferrat, père de Conrad

¹ *Patr. lat.* tom. cci, col. 1408.

² *Patr. lat.* tom. cci, col. 1409.

³ BARON. *Annal. Eccles.* ann. 1187, num. 8.

⁴ PETR. BLES. *Epist.* cxxi. — JEREM. XLVIII.

⁵ *Chron. claræval.*, ann. 1188.

⁶ GERVA. *Chron.* pag. 1537.

Tyr débloquée. Guy de Lusignan rendu à la liberté.

de Tyr durent leur liberté. Enfin un nombre respectable de pèlerins d'Occident étaient arrivés à Tyr et à Tripoli. Guy de Lusignan, rendu à la liberté, les dirigea contre Saint-Jean-d'Acre, dont les turcs avaient fait le boulevard de leur empire du côté de la mer. Saladin accourut au secours de la place, et les assiégeants devinrent eux-mêmes assiégés entre deux armées. Ce siège devait durer dix années ; les prodiges de valeur et de constance dont il fut l'occasion de part et d'autre l'ont rendu légendaire ¹. Le concours simultané de toutes les forces envoyées d'Occident pouvait seul assurer le succès de la croisade. Or, on n'avait jamais vu éparpillement pareil. Ubald, archevêque de Pise, que Clément III a nommé chef de la croisade en lui remettant l'étendard de S. Pierre, arrive le premier ; puis viennent douze mille Danois ; ensuite, ce sont les Flamands, sous la conduite de l'archevêque de Cantorbéry et de Jacques d'Avesnes. Après eux, vont venir les Allemands et Frédéric, qui ne seront suivis des Français et des Anglais qu'après qu'ils auront déjà perdu la partie en Orient.

47. Frédéric avait imposé un retard de treize mois au départ de la croisade allemande. Entre temps, il avait écrit à Saladin avec menace de déchaîner sur l'Orient toutes les forces de l'Europe, si les chrétiens n'étaient pas remis en possession de Jérusalem et des autres villes de Palestine qu'on leur avait prises. Matthieu Paris nous a conservé la réponse hautaine du conquérant. En voici la conclusion : « C'est par la force de Dieu que nous sommes devenus maîtres de Jérusalem et de son territoire. Il reste aux mains des chrétiens trois cités, Tyr, Tripoli et Antioche, qui ne peuvent attendre d'autre issue aux événements que d'être prises. Dans cette situation, si vous voulez la guerre, et si Dieu la veut, afin qu'il arrive par sa volonté que nous fassions encore la conquête de toute la terre des chrétiens, nous vous tiendrons tête. Au contraire, si vous nous recherchez dans l'intérêt de la paix, vous manderez aux gouverneurs des trois villes susdites de les remettre en notre pouvoir sans contestation, et nous vous rendrons la sainte Croix, nous déli-

Barberousse au moment du départ écrit à Saladin.

¹ NANG. *Chron.* ann. 1188-1189.

vrerons tous les prisonniers chrétiens qui sont dans nos Etats, nous vous permettrons d'avoir un prêtre auprès du Sépulture, nous rendrons les abbayes qui existaient au temps du paganisme et nous assurerons leur bien ; enfin nous laisserons pendant toute notre vie le libre accès en Palestine aux pèlerins, et nous aurons la paix avec vous ¹. » Ce fut le 23 avril 1189 seulement que la croisade allemande partit de Ratisbonne ². L'empereur rejeta un grand nombre de pèlerins, la meilleure part peut-être, en faisant défendre sous peine d'excommunication, à ceux qui ne pouvaient faire la dépense de trois mares d'argent de marcher avec son armée ³. Il se flattait de diriger aisément les vingt mille chevaliers qu'il emmenait selon ses vues, qui étaient de faire empereur d'Orient son fils Frédéric, duc de Souabe.

48. Tout alla bien jusqu'en Bulgarie. Isaac l'Ange mit en œuvre tous les moyens pour faire avorter une expédition qu'il croyait plutôt dirigée contre Constantinople que contre la Palestine. Dosithee, moine de Stude, que l'on disait coué de l'esprit prophétique, en se rangeant à cette opinion, l'accrédita grandement parmi les Grecs, et ce qui augmentait encore la défiance d'Isaac, c'était que les rois de France et d'Angleterre lui avaient dénoncé les ambitieux desseins de Frédéric. Dès qu'ils eurent mis les pieds sur les terres de l'empire grec, les Allemands comprirent qu'on les traitait en ennemis. « Les Grecs, » dit un témoin oculaire, « nous appellent hérétiques ; les cleres et les moines se montrent surtout acharnés contre nous et dans leurs paroles et dans leurs actes. » A Philippolis, où les Allemands entrèrent en conquérants, des négociations furent entamées ; mais elles n'eurent d'autre résultat que d'envenimer les haines. Le 22 novembre, tandis que son fils s'emparait de Bérée, Frédéric occupait Andrinople, d'où il écrivait à son autre fils Henri de diriger au printemps contre Constantinople les flottes de Venise, Gênes et Pise ⁴. Henri VI, tout occupé après la mort de

¹ MATTH. PAR., *Chron. ann.* 1188.

² ROG. DE HOVED. in *Append. ad Sigeb.*, ann. 1189.

³ ROHRB. *Hist. Eccles.* xxi, pag. 455. — MANSI, xxii, pag. 540.

⁴ AR. OLD. LUBEC. *Chron. Slav.* III, 29. — NICET. in *Isaac Angel.* II. — REICHERSP. *Chron. ann.* 1189. — AUCT. ANON. in *Append. ad Rudev.*

Il marche
vers Constantinople.
Perfides
menées des
Grecs

Guillaume le Bon de son projet d'annexer la Sicile, n'envoya pas le secours demandé. Frédéric était en sérieux péril dans la guerre à outrance qu'il faisait avec Isaac l'Ange. Il dut renoncer à ses desseins sur Constantinople. Isaac de son côté se trouva fort heureux d'en finir avec l'invasion, en fournissant aux Allemands des navires pour passer en Asie.

49. Le 1^{er} avril 1190, après avoir pris quelque repos, l'armée de Frédéric se mit en marche pour la Palestine. La joie renaissait dans tous les cœurs, on s'attendait à trouver en Asie Mineure un allié fidèle. Avant de partir pour la croisade, Frédéric avait envoyé des ambassadeurs au sultan d'Iconium, qui avait répondu à cette démarche par les plus belles promesses. Elles ne furent pas mieux tenues que ne l'avaient été celles des Grecs. Ce n'était cependant point sans quelque motif plausible que l'empereur avait recherché l'alliance du sultan d'Iconium. Véritable ou feinte, ce prince avait fait connaître en Europe son intention d'abjurer l'islamisme pour embrasser la foi chrétienne, comme nous l'avons déjà dit. Pierre de Blois et plusieurs auteurs contemporains rapportent une lettre d'Alexandre III au sultan pour le diriger dans sa conversion. Mais Saladin ne devait pas ignorer ces particularités. Dès qu'il fut informé que des préparatifs de croisade se faisaient en Europe, il ne négligea rien pour s'assurer le concours de toutes les puissances musulmanes d'Asie. C'est assurément par son conseil que le souverain d'Iconium avait accueilli avec tant d'empressement les propositions d'alliance de Frédéric. Il y a du reste d'autres exemples dans l'histoire de princes orientaux manifestant des vellétés de conversion pour attirer les chrétiens dans leurs pièges. La politique des cours de l'Asie est toute faite de ruses et de trahisons. Il semblerait aussi qu'on dût s'étonner de ce que les princes d'Arménie, qui étaient chrétiens, ne vinrent pas en aide aux Allemands dans leur campagne, qui sera d'ailleurs victorieuse, contre les musulmans d'Iconium. Ils n'osèrent sans doute pas se déclarer tout d'abord, dans la crainte de voir leurs derrières attaqués par les turcs de Mossoul et de la Syrie. Ils attendront, pour s'allier à Frédéric, qu'Iconium soit tombée en son pouvoir. L'armée du sultan atten-

Les croisés
allemands
en Asie-
Mineure.

dait les croisés sur les hauteurs qui commandent les défilés de Laodicée et les rives du Méandre. Ils punirent cette trahison en taillant les turcs en pièces. Victoire stérile ! les rigueurs de l'hiver, les torrents débordés, les difficultés d'un pays de montagnes, la maladie et la disette étaient bien autrement difficiles à vaincre que les nuées de turcs qui ne cessèrent dès lors de harceler jour et nuit l'armée chrétienne. Il fallut prendre d'assaut Iconium et la livrer au pillage, pour retrouver l'abondance.

Témérité
du vieil
empereur.
Sa mort
chrétienne.

30. Au commencement du printemps, l'héroïque armée passait le Taurus près de Larenda, et suivait les rives du Sélef¹ pour gagner la Syrie. Frédéric se baigna-t-il dans cette rivière, comme autrefois Alexandre dans le Cydnus, ou voulut-il simplement la traverser à cheval ? Les historiens orientaux sont divisés sur ce détail. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il était expirant quand on parvint à le retirer de l'eau. Ce qui n'est malheureusement que trop certain encore, c'est que la perte de ce chef réduisit en peu de jours à de misérables débris cette armée formidable dont l'approche seule avait plongé les Sarrazins dans l'effroi. Le jeune Frédéric de Souabe conduisit ces débris à Antioche. Quand ils y eurent repris quelque apparence d'une armée, il les mena au siège de Saint-Jean-d'Acre, où il devait lui-même mourir prématurément le 21 janvier 1191. Le grand Frédéric s'était noyé le 10 juin de l'année précédente². Frédéric Barberousse était le guerrier le plus renommé de son temps. Depuis qu'il était entré en Asie, son nom seul était devenu l'effroi des infidèles. Jamais général ne posséda plus entièrement la confiance de son armée. De là cette discipline

¹ Impossible de confondre, comme on l'a fait, le Cydnus, où se baigna Alexandre, avec le Sélef, dans les eaux duquel Frédéric Barberousse trouva la mort. Le Cydnus est le Kara-sou de nos jours ; il descend de l'Antitaurus ; dans la petite Arménie, et passe par Tarse en Cilicie pour se jeter dans la mer non loin de cette ville. Le Sélef ou Sélefké vient des montagnes d'Isaurie et baigne les murs de Séleucie. Les historiens arméniens et les historiens arabes sont unanimes à dire que Frédéric périt dans le Sélef. Toutefois, les uns veulent que ce soit en s'y baignant, et les autres, en essayant de le traverser à cheval.

² AUCT. ANON. in *Append. ad Roder.* — CANIS. *Antiq. Lect.* tom. V. — ARNOLD. in *Append. ad Helmold.* III, 31-33. — PETR. BLES. *Epist.* CLXIX.

qui se fit admirer des émirs eux-mêmes, et qui avait rendu les Allemands invincibles dans leur marche depuis les rives du Méandre, malgré tous les obstacles et tous les maux. Le plus grand capitaine du douzième siècle mourut comme on savait mourir alors, en parfait chrétien, avec une admirable soumission à la volonté de Dieu, qui ne lui permettait pas de voir la cité sainte qu'il avait juré de délivrer. Son dernier vœu fut qu'on emportât du moins ses ossements pour les y ensevelir ; l'insuccès de la croisade ne le permit pas. Toute la chrétienté pleura ce héros que la mort avait frappé par derrière, pour ainsi dire, au lendemain de tant de victoires. Au milieu de ce deuil universel, on s'étonnait aussi de ce que Dieu avait permis que ce grand secours fût enlevé aux Chrétiens en des conjonctures si critiques. Les jugements de Dieu sont impénétrables, et le plus sage n'est-il pas de les bénir sans réserve, comme Frédéric lui-même en donna l'exemple à son dernier soupir. Certes une mort si sainte semble pouvoir racheter le passé le plus coupable, et l'on peut croire que la clémence divine a couvert de son pardon les criminelles menées de Frédéric contre Alexandre III.

§ VII. SIÈGE DE SAINT-JEAN-D'ACRE.

51. Un seul engagement considérable eut lieu sous les murs de Saint-Jean-d'Acre en 1190, la grande bataille du 4 octobre, où les prélats de l'armée donnèrent l'exemple de la valeur guerrière à l'égal des plus intrépides chevaliers. Les chrétiens commirent la faute de se débânder pour piller le camp ennemi avant d'avoir obtenu une complète victoire ; les musulmans reprirent le dessus et eurent tout l'avantage de la dernière heure. Resserrés entre Ptolémaïs et l'armée de Saladin, les croisés, dont le projet était de rejeter le sultan jusqu'au-delà des montagnes de la Galilée, n'avaient pas le choix du terrain pour lui présenter la bataille hors de leurs retranchements. Les Français et les hospitaliers, qui formaient l'aile droite sous les ordres du roi de Jérusalem, au-devant duquel quatre chevaliers portaient le livre des Évangiles enveloppé d'une étoffe de soie, avaient déployé leurs lignes de l'embouchure du

Bataille de
Saint-Jean-
d'Acre. Po-
sition des
deux
armées.

Belus à la base de la Mahumeria ou colline du Prophète. Ils devaient opérer entre le Bélus et son confluent le Sedid, enlever à l'ennemi les villages de Cherdama et de Damon, et le repousser vers Obellin et le lac de Cendevia, dans lequel le Bélus prend sa source, ou vers les gorges du mont Tel-Kaïsan, par les villages de Karouba et de Kalaat-Hinna. Saladin mit aux ordres des princes de Mossoul et de Sandjar son aile gauche, qui devait tenir tête aux Français. Il se plaça lui-même avec ses fidèles mamelucks au centre de son ordre de bataille, faisant face aux Allemands, aux Piens et aux Anglais, que commandait la landgrave de Thuringe, qui avait pour mission de débusquer les musulmans du village de Sedid et de les rejeter vers Cafar Cana. L'aile gauche de l'armée chrétienne, formée des Vénitiens, des Tyriens et des Lombards, sous les ordres de Conrad de Tyr, était adossée à la colline du Turon, de l'est à l'ouest, et s'appuyait à la mer ; elle devait balayer la plaine au nord, et chasser l'ennemi d'Esmerich et d'El-Meah vers le mont Saron. Saladin chargea son neveu Teki-Eddin Omar, un de ses plus habiles lieutenants, de leur faire face avec son aile droite. Les chrétiens, étroitement enfermés dans le demi-cercle des lignes musulmanes entre le Bélus et la mer, n'avaient que leur camp pour dernier asile, en cas de défaite ; ils en confièrent la garde à Gérard d'Avesnes et à Geoffroi de Lusignan, deux de leurs plus vaillants capitaines. Les chevaliers du Temple et les soldats du duc de Gueldre formèrent une réserve destinée à se porter partout où l'exigeraient les besoins de l'attaque ou de la défense.

52. Plus de deux cents mille guerriers étaient en présence. L'historien arabe Chéhab-Eddin, témoin oculaire de cet événement mémorable, dit que les chevaliers occidentaux, avec leurs longues cuirasses de fer, ressemblaient de loin à des serpents qui couvraient la plaine. Bientôt, quand ils volèrent aux armes, on les eût pris pour une épaisse nuée d'oiseaux de proie. Quand enfin ils se furent précipités dans la mêlée, plus violents que la tempête, plus impétueux que les torrents, ils ressemblaient à des lions indomptables. Si grand était le zèle des croisés, que les archevêques eux-

Les soldats
de la Croix.
Vaillans des
évêques.

mêmes de Ravenne, de Pise, de Besançon, de Cantorbéry, de Nazareth, de Montréal, et les évêques de Salisbury, de Cambrai, de Beauvais, de Plolémaïs, de Bethléem, avaient pris les armes et conduisaient les guerriers au combat, rivalisant d'ardeur guerrière avec des capitaines comptés parmi les plus illustres de leur temps, le grand-maître du Temple, le marquis de Tyr, les comtes de Blois, de Bar, de Clermont, de Brioude, Gui et Gaucher de Châtillon. Ce furent les archers et la cavalerie de Conrad qui engagèrent la partie contre les troupes de Teki-Eddin, du côté de la colline de Turon. La cavalerie et l'infanterie suivaient de près. L'aile droite des musulmans, enfoncée dès le premier choc, prit la fuite dans le plus grand désordre, poursuivie l'épée dans les reins jusque sur la colline, et forcée d'abandonner son camp, où les chrétiens plantèrent leurs étendards, et mirent tout au pillage, même la tente du sultan, où le comte de Bar avait pénétré le premier. La déroute des musulmans semblait sans remède. « Ce jour-là, dit l'historien arabe Chéhab-Eddin, j'étais debout sur la colline, avec des hommes dévots, regardant le combat et attendant ce qui arriverait à l'ennemi. Nous ne pensions nullement que le combat parviendrait jusqu'à nous ; mais, lorsque les ennemis furent mêlés avec nous, nous montâmes sur nos mules sans aucun appareil guerrier, et nous nous enfûmes, voyant que toute l'armée avait tourné le dos. Nous parvîmes à Tibériade avec d'autres qui avaient pris le même chemin. Chacun de nous avait oublié le manger et le boire. D'autres fuyards allèrent jusqu'à Damas, sans s'arrêter en chemin, toujours poursuivis par la peur. »

53. « Saladin, » dit Schahab dans ses *el Rondatâins* ou *les deux Jardins*, « resta seul sur le champ de bataille et les anges le défendirent. » Ces anges étaient mille mamelucks fidèles, qui tinrent bon et rétablirent le combat en fondant sur les croisés au milieu du désordre de leur victoire. La cavalerie musulmane ébranlée et finit par disperser la cavalerie des Francs. Les musulmans se rallient et font à leur tour deux trouées qui séparent les trois corps de l'armée chrétienne et les mettent en fuite. Le grand-maître des Templiers accourt avec le corps de réserve et charge plu-

Phases de la
bataille. Ac-
tivité de
Saladin.

sieurs fois la cavalerie musulmane, sans pouvoir arrêter son élan victorieux. Malgré ses héroïques efforts, Conrad et l'aile gauche des croisés sont complètement mis en déroute. L'aile droite et le centre tiennent encore contre les attaques de Téki-Eddin, des princes d'Alep, de Mossoul et de Sandjar, et contre celles de la garnison de Ptolémaïs, que ses valeureux chefs Melchou et Karacoush ont fait sortir de la ville et menée au combat. Mais bientôt enfoncées de toutes parts, nos phalanges sont rejetées dans leur camp, dont les hautes murailles et les fossés profonds arrêtaient la cavalerie musulmane et sauvèrent l'armée chrétienne d'une complète destruction. Jamais peut-être dans les nombreuses batailles qui l'avaient illustré, Saladin ne s'était montré aussi habile général et aussi vaillant guerrier. Sur tous les points où la victoire aurait pu lui échapper, il s'y porta avec une telle promptitude, qu'il semblait être présent partout à la fois à la tête de ses mamelucks, dont il dirigea toutes les charges, et avec lesquels il rompit dix fois les lignes des croisés. Après avoir lutté toute la journée, on luttait encore dans les ombres du crépuscule autour des retranchements chrétiens. Enfin la bravoure de Geoffroi de Lusignan et de Jacques d'Avesnes ne permirent pas à Saladin de consommer la ruine de l'armée chrétienne.

Morts
héroïques.
Retraite
inattendue
de Saladin.

54. Il y avait eu dans la même journée victoire et défaite pour l'un et l'autre des deux adversaires ; les pertes étaient égales des deux côtés. Plusieurs chefs des croisés, et des plus illustres, trouvèrent la mort sur le champ de bataille. Tous les historiens ont dit comment André de Brienne, qui avait été renversé de cheval, et qui avait imploré vainement la pitié de ses compagnons frappés d'épouvante, expira sous les pieds du cheval de son frère Erard fuyant à toute bride. Le grand-maître des Templiers, en chargeant la cavalerie musulmane à la tête du corps de réserve, reçut tant de blessures qu'il tomba au pouvoir des ennemis et fut conduit dans leur camp. Comme les émirs lui faisaient un crime d'avoir combattu contre Saladin, dont il avait reçu la liberté après la bataille de Tibériade, il brava leurs reproches et leurs menaces, et paya de sa vie cette noble fermeté. Les chroniques contemporaines racon-

tent qu'un cheval pris sur les ennemis s'étant échappé au milieu de la mêlée, quelques soldats voulurent le poursuivre, et durent battre précipitamment en retraite lorsqu'il se fut jeté parmi les musulmans. On crut qu'ils prenaient la fuite, disent les historiens latins ; bientôt ce fut la majeure partie de l'armée chrétienne que l'on dit être en pleine déroute, et, dans la panique, les bataillons entiers abandonnèrent leurs étendards victorieux pour chercher un refuge dans le camp. Ce singulier accident n'explique pas le sort de la bataille, qu'il faut attribuer surtout à l'indiscipline d'une armée abandonnant le combat pour courir au pillage. Mais pourquoi Saladin, au lieu de poursuivre l'avantage qu'il venait de remporter, quitta-t-il la plaine pour se retirer sur la montagne de Karouba ? Il devait sa renommée plus encore au talent de tirer profit de ses victoires qu'à celui de vaincre, et la nécessité seule put lui faire prendre cette détermination. Le camp des Sarrazins n'avait pas été pillé que par les croisés ; lorsque les esclaves avaient vu toute l'armée musulmane en déroute, au commencement de la bataille, avant de s'enfuir ils s'étaient mis à piller leurs maîtres. Plusieurs émirs, ne pouvant se résigner à la perte de leurs bagages, abandonnaient l'armée pour aller à la poursuite des esclaves fugitifs. Ce qui restait de troupes manquait de vivres, et l'hiver approchait. La prudence voulait donc que Saladin battît en retraite pour faire prendre à ses soldats leurs quartiers d'hiver en lieu sûr.

55. Cette retraite livrait aux chrétiens les positions dont ils avaient voulu s'emparer par la force des armes. Ils occupèrent aussitôt la chaîne des collines qui entourent la ville. Le quartier général de toute l'armée fut établi sur le Turon. Le roi Gui de Lusignan et le patriarche Héraclius avec le clergé de la ville sainte avaient auprès d'eux la reine Sibylle, Geoffroi et Aimar de Lusignan, Honfroy de Thoron et le vicomte de Chatellerault. Au nord, depuis la mer jusqu'à la route de Damas, campaient les Vénitiens, les Pisans et les croisés d'Italie commandés par le marquis de Montferrat, l'archevêque de Ravenne et l'évêque de Pise. De la route de Damas au mont Musard occupé par les Gênois s'étendaient les tentes des troupes de Conrad et des Hospitaliers. Puis on trouvait les

Ordre des
forces chré-
tiennes au-
tour de la
place
assiégée.

Français et les Anglais, sous les ordres des comtes de Dreux, de Blois, de Clermont, et des archevêques de Besançon et de Cantorbéry ; plus loin, les Flamands ayant à leur tête le vicomte de Turanne, Raymond II et l'évêque de Cambrai. Entre le Turon et le Bélus flottaient les étendards des chevaliers du Temple et des soldats de Jacques d'Avesnes, gardant la route de Ptolémaïs à Jérusalem. Au midi du Bélus, le landgrave de Thuringe et le duc de Gueldre, avec les Allemands, les Danois et les Frisons, bordaient la rade d'Acre pour protéger le débarquement des renforts envoyés d'Occident. Dans cet ordre, qui ne changea plus jusqu'à la fin du siège, les croisés se retranchèrent fortement. C'était la saison des pluies, et des torrents débordés couvraient la plaine de leurseaux entre le camp des chrétiens et la montagne de Karouba. A l'abri de toute surprise de la part de Saladin, les croisés construisirent trois tours roulantes et diverses machines pour battre jour et nuit les murs de Ptolémaïs, dont la garnison, grâce à sa résistance opiniâtre, put empêcher la prise jusqu'au retour du printemps. Saladin, prévenu des dangers qu'elle courait par des billets que lui apportaient des pigeons sous leurs ailes, ne négligea rien pendant l'hiver pour reconstituer une armée formidable.

Engagements sur mer. Diver-
sion opérée
par Barbe-
rousse.

56. Dès qu'on put descendre dans la plaine, il multiplia et conduisit avec tant de vigueur les attaques contre le camp des croisés, qu'ils furent contraints d'abandonner leurs machines au pied des remparts. Les assiégés en profitèrent pour lancer sur elles le feu grégeois, qui les réduisit en cendres. Grande fut la consternation des chrétiens à la vue de cet incendie que rien ne pouvait éteindre. Le landgrave de Thuringe, désespérant d'une cause qu'il croyait abandonnée de Dieu, reprit aussitôt la route de l'Europe. La guerre ne se faisait pas avec moins d'acharnement sur mer que sur terre. Les flottes d'Egypte, qui apportaient du secours aux assiégés, rencontraient fréquemment des flottes d'Europe, qui amenaient du renfort aux chrétiens. Et, soudain, navires surmontés de l'étendard de la croix et navires portant les couleurs du Prophète de courir à l'abordage les uns des autres, près du rivage le plus souvent et sous les yeux des Sarrazins de la ville et des croisés, qui suspen-

daient leurs luttes pour suivre les phases de ces combats, dont l'issue assurait l'abondance à ceux dont la flotte était victorieuse, et condamnait à la famine ceux dont la flotte succombait. Pendant que les Sarrazins et les Francs passaient ainsi tour à tour de l'espérance aux plus vives alarmes, on apprit en Orient la marche triomphante de Frédéric Barberousse sur la Syrie. Les princes musulmans dont les Etats étaient menacés par sa venue, durent en toute hâte quitter l'armée du sultan avec leurs troupes. Saladin, qui ne pouvait se dissimuler la grandeur et l'imminence du danger, envoya sur le champ des ambassadeurs au calife de Bagdad et à toutes les puissances musulmanes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Espagne pour amener une levée générale de boucliers contre les ennemis du Coran.

57. Les chrétiens comprirent qu'il y avait urgence pour eux à profiter de l'affaiblissement de l'armée de Saladin pour la repousser au-delà des montagnes. Ils avaient une première fois tenté cette entreprise, à l'arrivée du duc de Gueldre, du landgrave de Thuringe et de Conrad, marquis de Tyr ; on sait que la soif du butin changea leur victoire en une déroute qui faillit amener l'écrasement de toute l'armée chrétienne. Si les chefs avaient été aussi habiles qu'ils étaient braves, s'ils avaient su du moins profiter des leçons de l'expérience et prévoir les revers qui menacent toujours une armée sans discipline, ils ne seraient pas en cette circonstance tombés dans la même faute. Hélas ! ce qui s'était déjà produit, se produisit encore. Pendant la première moitié de la journée, l'armée musulmane ne put résister à l'invincible impétuosité des soldats chrétiens. Elle fut rompue, dispersée, mise en pleine déroute jusqu'au-delà de ses campements. Mais là les chefs chrétiens, sans autorité dans le tumulte des batailles, ne purent empêcher leurs soldats d'abandonner les rangs pour courir au pillage. Saladin voit que les croisés ont renoncé à leur poursuite victorieuse, il apprend qu'ils se sont dépouillés de leurs armes, pour se charger de butin ; il rallie tous les musulmans que la précipitation de la fuite n'a pas emportés trop loin ; il fond sur les pillards et ses soldats égorgent sans résistance tous les chrétiens qui

Les chrétiens renou-
vellent leurs
exploits et
leurs fautes.

s'offrent à leurs coups. Ils tombèrent, dit Bohah-Eddin, sous le fer des musulmans comme les feuilles tombent en automne sous les coups de la tempête. La terre fut couverte de leurs cadavres amoncelés, semblables à des branches abattues qui remplissent les vallées et les collines dans une forêt qu'on a coupée. » Un autre des trois historiens arabes qui suivaient Saladin dans toutes ses expéditions, estime la perte des chrétiens à neuf mille morts. La garnison de Ptolémaïs, avertie par le bruit des cymbales et des tambours de l'armée de Saladin, avait profité du désarroi de l'armée chrétienne pour faire une sortie et pénétrer dans le camp des croisés dégarni de troupes. Les femmes et les enfants, restés là sans défense, furent emmenés prisonniers par les guerriers de Karakoush et de Melchou, qui firent en outre un riche butin. Pour les chrétiens qui avaient pu rentrer dans leur camp à la faveur des ombres de la nuit, à la honte de la défaite se joignait la douleur de voir leurs approvisionnements perdus. Le lendemain ils apprenaient la mort de Barberousse et les désastres des Allemands.

Ils échouent
devant la
principale
tour de la
ville.

58. Tant de maux semblaient sans remède. Les chefs n'aspiraient plus qu'à la conclusion d'une trêve pour pouvoir retourner en Europe. Saladin voulut leur imposer des conditions si honteuses, qu'ils ne purent se résigner à les accepter dans le premier moment. Cette circonstance donna le temps au comte Henri de Champagne d'arriver avec une flotte dans la rade de Ptolémaïs, et de débarquer un renfort considérable de Français, d'Anglais et d'Italiens. Le pavillon blanc à croix rouge était de nouveau maître de la mer; l'abondance et l'espoir du succès étaient rentrés au camp des chrétiens; le siège fut repris avec une ardeur nouvelle. La constance héroïque des assiégés, la bravoure et la vigilance de Karakoush et de Melchou, les attaques incessantes de l'armée de Saladin rendirent stériles les efforts des assiégeants. Malgré l'étroite surveillance exercée sur la rade, la ville était encore approvisionnée par mer. Pour parvenir à l'affamer, il fallait nécessairement s'emparer de la tour des Mouches, qui domine le port. Le duc d'Autriche avec l'élite de ses guerriers fut chargé de cette expédition périlleuse. Une tour de bois fut placée sur un vaisseau; le

duc y monta suivi de sa troupe. Pendant qu'il s'avancait vers la tour des Mouches, une barque chargée de matières combustibles en flammes était lancée dans le port pour brûler la flotte musulmane. Mais le vent change tout-à-coup, et porte l'incendie au vaisseau sur lequel était venue la troupe expéditionnaire, qui avait envahi déjà, l'épée à la main, le fort des infidèles. A la vue du vaisseau dévoré par les flammes, le duc se jette à la mer, et parvient presque seul à regagner le rivage. Pendant ce temps, les croisés étaient obligés d'abandonner l'assaut qu'ils avaient tenté contre la ville, pour voler à la défense de leur camp livré aux flammes et au pillage par l'armée de Saladin. Ce fut dans ces tristes circonstances qu'arriva Frédéric de Souabe avec les débris de la croisade allemande.

59. Comme tous les princes qui venaient d'Occident à la tête d'une colonne de chrétiens, le fils de Barberousse voulut faire sentir sa présence aux Sarrazins par une bataille. Les musulmans s'étaient retirés vers les montagnes de la Galilée et leurs avant-postes occupaient les hauteurs d'Aïadhiat. Les croisés entreprirent de les déloger de ces positions et de la rejeter sur l'autre revers de la chaîne. Au moment de cette attaque, Saladin gravement malade, dut abandonner le commandement à son frère Malec-Adel. Il voulut néanmoins suivre toutes les phases de la bataille, et se fit porter sur le sommet du Karouba. L'aile droite des chrétiens devait enlever les hauteurs de Tel-Kaïsan ; le centre, le village de Karouba, qui était le quartier général de l'ennemi, et l'aile gauche, le village de Kalaat-Hinna. On repousserait ainsi les musulmans jusqu'à Schafamar et Séfori. Mais Malec-Adel sut rendre vaines toutes les attaques des croisés, qui durent, après une journée de stériles efforts, se replier sur Cherdama, Damon et Sédid pour rentrer dans leur camp, où la disette commençait à se faire sentir. L'hiver était proche ; la saison des pluies rendit la plaine impraticable. L'odeur pestilentielle exhalée par les cadavres abandonnés dans les lits des torrents, amena le fléau des maladies contagieuses. Ceux qu'épargnait la contagion durent recourir aux expédients extrêmes pour disputer leur vie

Le fils de Barberousse arrive à Ptolémaïs. Nouveaux désastres.

aux horreurs de la famine. En établissant une taxe maximum sur les vivres apportés au camp, on crut faire cesser la disette ; on voulait mettre un frein à l'avidité de ceux qui vendaient à trop haut prix ; et les mesures prises ne firent qu'aggraver la situation. Florent, évêque de Ptolémaïs, nous apprend que ceux qui avaient des vivres, ne pouvant plus en tirer un gain exorbitant, les cachèrent dans la terre. Pendant un temps, il fut possible alors d'avoir recours aux chevaux de l'armée pour la nourrir ; il fallut ensuite se contenter de leurs cuirs ; l'on en vint enfin à dévorer les harnais et les vieilles peaux, et encore ne pouvait-on les acquérir qu'au poids de l'or.

Désordres
causés par la
famine Gé-
nérosité du
roi Guy de
Lusignan

60. Parmi les croisés tous n'avaient pas cette inébranlable foi qui donne la force d'accepter le martyre dans les tortures sans exemple d'une si longue agonie. Pour ne pas subir plus longtemps les horreurs d'une telle famine, plusieurs chrétiens, désertant l'étendard de la croix, cherchèrent à gagner le camp des Sarrazins en traversant les eaux qui couvraient la plaine, Saladin paya leur apostasie de quelques secours. D'autres, qui ne pouvaient se résigner à trahir la foi de leurs pères, mais qui ne se sentaient pas le courage d'attendre la mort au milieu de cette désolation, s'aventurèrent sur la mer avec de frêles barques, pillèrent la côte pour vivre, et gagnèrent comme ils purent Tyr ou l'île de Chypre. L'histoire ne doit que plus d'éloges à l'héroïsme de ceux que tant de maux réunis ne purent déterminer à quitter leur poste de combat. De ce nombre était Conrad, marquis de Tyr, le seul qui parvint à adoucir quelque peu les horreurs de la famine en faisant arriver des vivres au camp toutes les fois qu'il le put. De son côté, le roi de Jérusalem Gui de Lusignan, s'il ne lui fut pas possible de rendre les mêmes services aux croisés, soutenait du moins leur courage par le spectacle de la grandeur d'âme avec laquelle il partageait leurs souffrances. Il ne trouva du reste que des imitateurs parmi les chefs que la contagion ne livra pas à la mort, qu'ils avaient si souvent affrontée sur les champs de bataille. Telle était la foi de ces héros, qu'au milieu du deuil et des funérailles qui remplissaient le camp, leur zèle pour les cérémonies du culte ne se ralentit jamais.

Ceux que ne retenait pas la garde des retranchements, et à qui leurs forces épuisées par la disette et la maladie permettaient de se traîner jusque sur la colline de Turon, y venaient avec un zèle pieux mêler leurs prières aux prières du patriarche et du clergé de la ville sainte.

61. Héraclius, patriarche de Jérusalem, Baudoin archevêque de Cantorbéry, le jeune Frédéric, duc de Souabe, les deux fils de Lusignan succombèrent en quelques jours. La mort de la reine de Jérusalem, qui faisait perdre à Lusignan ses droits au trône, vint ajouter l'anarchie à tant de maux, à cause des prétentions de Conrad de Tyr, qui avait épousé la femme divorcée d'Honfroy de Toron, Isabelle, héritière présomptive de la couronne. On convint pourtant d'attendre l'arrivée des rois de France et d'Angleterre pour trancher le différent. Le champ de bataille de la chrétienté et de l'islamisme était donc à Saint-Jean-d'Acre. Acre, Acca ou Accon, l'ancienne Ptolémaïs, avait un des ports les plus commodes de cette côte de la Méditerranée. L'entrée, que fermait une digue de pierre, était sous la garde d'une forteresse bâtie sur un roc au milieu des flots. Du côté de la terre, les remparts, entourés de fossés profonds, étaient armés de tours formidables. La ville est à l'ouest d'une vaste plaine, coupée de ce seul côté par les deux collines du Priant et du Prophète. Le mont Carmel, qui s'avance dans la mer, ferme l'horizon au midi; à l'est sont les montagnes de la Galilée; au nord s'élève le mont Saron, que les Latins appelaient l'échelle des Tyriens. Le Belus et les autres torrents qui descendent des montagnes, s'enflent dans la saison des pluies, et forment pendant quelques mois autour d'eux des marécages, dont les exhalaisons corrompent l'air lorsque les chaleurs les viennent dessécher. Et pourtant les environs de Saint-Jean-d'Acre avaient leurs riants bosquets, leurs jardins fertiles et leurs maisons de plaisance. La retraite d'Elie et de Pythagore sur le Carmel, et le tertre élevé où fut le tombeau de Memnon étaient des sites dignes d'attirer les pas du voyageur. Aujourd'hui, l'on visite avec une religieuse curiosité tous les points rendus à jamais célèbres par quelque épisode de la guerre sanglante que l'Europe et l'Asie, la Croix et le Croissant, se livrèrent alors en ces lieux.

La reine Sybille meurt.
 Champ de bataille de la Croix et du Croissant.

CHAPITRE X.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE CÉLESTIN III (1191-1198).

§ I. PHILIPPE-AUGUSTE ET RICHARD CŒUR-DE-LION.

1. Conférence de la Ferté-Bernard. Alix de France. — 2. Mort du roi d'Angleterre Henri II. — 3. Prédication de la croisade par Baudoin de Cantorbéry. — 4. Départ des croisés. Arrivée des Français à Saint-Jean d'Acre. — 5. Maladie de Saladin. Fanatisme des Musulmans. — 6. Courtoisies, lenteurs et contestations funestes. — 7. Prodiges de valeur. Epuisement de la place: — 8. Les assiégés offrent de capituler. A quelles conditions. — 9. Reddition de Ptolémaïs. Retour de Philippe-Auguste. — 10. Ce qu'avait coûté la conquête d'une seule ville.

§ II. INUTILES EXPLOITS DE RICHARD EN PALESTINE.

11. Bataille d'Arsur. Cœur-de-Lion. — 12. Autre Annibal. Seconde Capoue. — 13. Richard joué par Saladin. Sa retraite. — 14. Compétitions posthumes. Solution inattendue. — 15. Raisons qui dictèrent la conduite de Richard. — 16. Incomparable chevalier, médiocre capitaine. — 17. A son retour de Palestine, Richard est fait prisonnier.

§ III. LE FILS DE BARBEROUSSE.

18. Henri VI en Italie. Mort du Pape. — 19. Condescendance de Célestin III. Revers de l'empereur. — 20. Guerre atroce du César teuton contre la Sicile. — 21. Révoltantes cruautés exercées par Henri VI. Naissance de Frédéric

II. — 23. Constance révoltée par la stupide tyrannie de son mari. — 23. Réveil du patriotisme en Allemagne. Le grand captif anglais. — 24. Excessive mansuétude du Pape. — 25. Cynique rapacité du tyran. — 26. Saladin meurt : Occasion perdue par la faiblesse du Pontife et l'astuce de l'empereur. — 27. Henri VI meurt dans le sang et les ruines.

§ IV. L'ANGLETERRE ET LA FRANCE.

28. L'Angleterre agitée par l'ambition de Jean-sans-Terre. — 29. Philippe-Auguste réclame sa sœur et répudie sa femme. — 30. Ingelburge répudiée s'adresse au Pape. Criminelle obstination du roi. — 31. Guerre désastreuse. Prélats courtisans. — 32. Aux maux de la guerre s'ajoutent ceux de la famine.

§ V. LA PÉNINSULE HISPANIQUE.

33. — Les chrétiens d'Espagne soutenus par les croisés du Nord. — 34. Galice, Castille et Navarre. L'archevêque Martin de Tolède. — 35. Alphonse VIII de Castille. Bataille d'Alarcon. — 36. Alphonse d'Aragon meurt. Pierre lui succède. — 37. Zèle déployé par le nouveau roi contre les hérétiques. — 38. Civilisation des Maures en Espagne. — 39. Bataille d'Ubéda, revanche éclatante de celle d'Alarcon.

§ VI. FORCE D'EXPANSION ET DE RÉSISTANCE.

40. Progrès du christianisme chez les Slaves. Germains en Orient. — 41. L'empire étend la main sur le royaume de Sicile. — 42. Célestin III aspire à se démettre ; il meurt. — 43. Etablissement des chevaliers Teutoniques et des Porte-Glaives. — 44. Politique de concessions. — Le courageux évêque Hugues de Lincoln. — 45. Il lutte de front contre Richard. — 46. Il force le despote à lui donner le baiser de paix. — 47. Généreuse liberté de son langage. Sa touchante humilité. — 48. Son zèle pour l'honneur de la religion. Son mépris des grandeurs.

§ VII. RAYONNANT CRÉPUSCULE DU SIÈCLE.

49. Effets de la tyrannie laïque sur le clergé. — 50. Noble résistance de l'épiscopat germanique. — 51. Action de la papauté sur les provinces du Nord. La cour pontificale. — 52. Etat florissant de l'Eglise en France. — 53. L'apôtre des dernières années du douzième siècle. — 54. L'hérétique Terricus. Les Juifs défendus par un prêtre. — 55. Foulques de Neuilly ranime le saint enthousiasme des croisades.

§ I. PHILIPPE-AUGUSTE ET RICHARD CŒUR-DE-LION.

Conférence
de la Ferté-
Bernard.
Alix de
France.

1. La croisade d'Allemagne avait échoué avant même que celles de France et d'Angleterre se fussent ébranlées. A l'origine, ce retard eut sa cause dans des querelles de famille entre rois. En 1189, le Saint-Siège dut envoyer en France le cardinal Jean d'Anagni, avec mission de mettre fin à ces guerres intestines. Depuis la prière jusqu'à la menace, le légat ne négligea rien pour aboutir. On promit enfin de s'en remettre à l'arbitrage du cardinal lui-même, et des archevêques de Reims, de Bourges, de Rouen et de Cantorbéry. Le dimanche après la Pentecôte fut indiqué comme jour de conférence à La Ferté-Bernard pour entendre le jugement. Le nœud de l'affaire était l'inceste d'Henri II avec la jeune fiancée de son fils Richard, Alix, sœur de Philippe-Auguste. « Accepter la paix sans conditions, » disait ce dernier, « ce serait nous résigner à l'opprobre. Que le roi d'Angleterre rende ma sœur à Richard son légitime époux. » Et Henri II de répondre : « Je ne le ferai jamais ; je donnerai volontiers Alix, si l'on veut, à mon fils Jean. » Et Philippe de répliquer : « Je ne puis y souscrire. » Jean d'Anagni intervenant alors, « Acceptez, » dit-il au roi de France, « acceptez la paix sans réserve aucune, sans quoi je jette l'interdit sur tous vos Etats. » Philippe ne put contenir son indignation : « Votre sentence, » s'écria-t-il, « je ne la crains pas et je ne l'observerai point, parce qu'elle est injuste. Censures et conseils même de l'Eglise n'ont que faire en France, quand le roi venge sur des vassaux indigènes et rebelles la morale publique et son honneur outragés. » En se retirant il ajouta : « Encore un cardinal à qui les sterlings des Plantagenet ont donné le vertige ! » Richard, à qui les arbitres avaient déjà mis la rage au cœur, en l'obligeant d'assister à cette exhibition de son affront conjugal devant les prélats et les barons des deux royaumes, Richard, à qui la fureur coupait la parole, tira l'épée, et son entourage ne l'empêcha qu'à grand'peine de se porter à quelque violence

extrême contre le légat¹. Puisque Rome fermait les yeux sur cette question capitale, Philippe et Richard se montrèrent plus que jamais résolus à la trancher par les armes.

2. Abandonné de tous, vaincu sur tous les champs de bataille, l'incestueux monarque se vit enfin contraint à solliciter la paix. Il eut avec Philippe une entrevue entre Tours et Aza. Il s'avouait homme-lige du roi de France, s'engageait à lui payer vingt mille marcs d'argent, et promettait de recevoir son fils Richard au baiser de paix. Tout cela, pour obtenir que Richard ne recouvrerait sa femme Alix qu'à son retour de la Terre-Sainte ; elle serait jusqu'à séquestrée entre les mains d'une personne de confiance. Il espérait sans doute par cette réserve conserver l'objet de sa passion en corrompant le gardien. Le Ciel, dont Henri II avait tant de fois méprisé les menaces, fulminées par la bouche de ses représentants, se chargea de couper court à ce hideux calcul : au moment même où le lubrique vieillard insistait sur cette clause, un immense éclair fendit la nue, et la foudre tombant presque aux pieds des deux rois, mit fin à la conférence. L'effroi dont cet événement frappa le roi d'Angleterre, fut sans remède. Arrivé à Chinon, il y mourut peu de jours après, le 6 juillet 1189, en maudissant Richard, qui lui avait fait une guerre ouverte, et Jean son dernier-né qui avait conspiré contre lui. « Comment il mourut, » dit Herbert de Boseham, « ai-je besoin de le rappeler, lorsque l'Eglise le sait et que le monde entier le publie ? Je veux seulement constater que Thomas Becket fut prophète en lui prédisant une mort de réprouvé. » Henri II, fils de l'impératrice Mathilde, avait régné trente-quatre ans. A peine avait-il rendu le dernier soupir, que les évêques et les barons s'enfuirent, abandonnant le cadavre à des serviteurs cupides, qui le dépouillèrent et enlevèrent de la chambre mortuaire et de la maison tout ce qui pouvait avoir quelque valeur². Deux

Mort du roi
d'Angleterre
Henri II.

¹ ROG. HOVED. *Annal. Anglic.* pag. 350 et seqq. RAD. MEDICET. *Imag. Hist.* pag. 644 et seqq. — ANNAL. MAILROS. *Chron.* ann. 1189.

² ROG. HOVED., *Annal. Anglic.*, pag. 352. — GERVAS. *Chron.* ann. 1189, pag. 1535. — GIRALD., *angl. sacr.*, II, pag. 381, 382. — NEUBRIG., III, 25. — BENED. ABB. II. pag. 542 et seqq. — HERB. de BOSEH., V, 30. — J. BROMPT., *chron.*, ann.

années avaient été perdues pour la croisade, depuis l'assemblée de Gisors jusqu'à la mort d'Henri II. Il semble que rien plus désormais ne puisse retarder le départ. Et pourtant on perdit une année encore en exactions odieuses avant de quitter l'Occident, et l'on en gaspilla une quatrième dans la traversée. Baudoin de Cantorbéry, après l'avènement de Richard, et avant d'aller mourir au siège d'Acre, avait prêché la croisade à Northampton, dans la grande assemblée des barons et des prélats convoquée par le nouveau roi pour hâter les préparatifs de la sainte expédition.

Prédication
de la croi-
sade par
Baudoin de
Cantorbéry.

3. L'archevêque, suivi de coopérateurs pleins de zèle comme lui, parcourut ensuite les provinces et porta la nouvelle des malheurs de Jérusalem jusque chez les sauvages Gallois et dans les îles qui avoisinent l'Angleterre. A Radnor, il enrôla sous l'étendard de la croix, avec le seigneur de la ville, Rhys, prince de la partie méridionale du pays de Galles ; Eineon, gendre de Rhys et prince d'Elkenia ; l'évêque du pays, un moine de l'ordre de Cluny et un grand nombre d'habitants. Le seigneur de Radnor, dans sa jeunesse, à la fin du règne de Henri I^{er}, avait été frappé de cécité dans des circonstances miraculeuses. Il était entré dans une église et, sans respect pour la sainteté du lieu, il y avait passé la nuit avec ses chiens de chasse ; le matin tous ses chiens étaient morts et lui-même avait perdu la vue. Reconduit par la main dans son château, il y menait depuis une vie triste et languissante. Il prit la croix pour aller expier son sacrilège en Palestine. Arrivé à Ptolémaïs, dès qu'il sut qu'on était près d'en venir aux mains avec les infidèles, il se fit attacher sur un cheval fougueux, se précipita dans les rangs des ennemis, dont il fit un grand carnage avant d'expirer glorieusement pour son Dieu. Dans ce pays d'âpres montagnes, Baudoin et sa suite répandaient l'ardeur religieuse et guerrière parmi des laboureurs et des bergers ; ils prêchaient la croisade en plein vent, dans les prairies ou dans les clairières des forêts. Les orateurs de la guerre sainte prêchaient en latin et en français ; quoique le

peuple n'entendit point ces langues, il était ému jusqu'aux larmes et s'enrôlait avec enthousiasme. Les campagnes se dépeuplaient à leurs voix, et l'archevêque donna la croix à un grand nombre d'hommes qui étaient accourus presque nus, parce que les femmes avaient caché leurs vêtements pour les empêcher de partir. Il en fut surtout ainsi dans les provinces d'Haverford et de Ros, à la suite d'un miracle qui attestait la sainteté de la mission de Baudoin. Une vieille femme, aveugle depuis trois ans, envoya son fils au saint prélat pour obtenir un morceau de sa robe ; le jeune homme, n'ayant pu percer la foule, prit une motte de terre sur laquelle était empreint le pied du prédicateur ; la pauvre infirme, la plaça sur ses yeux après l'avoir baisée dévotement, et recouvra la vue. Baudoin se rendit ensuite dans l'île d'Anglesey, à la cour d'Awen, qui en était le seigneur, et dont le plus jeune fils, le prince Rotheric, prit la croix avec un grand nombre des sujets de son père. L'archevêque finit sa tournée par le pays de Chester, où plusieurs princes et seigneurs avec une multitude innombrable le suivirent¹. Nous savons déjà que Baudoin devança la croisade de Richard en

¹ GIRALD. CAMBRENS. *Itinerar. Cambr.* — La relation en latin du voyage de l'archevêque Baudoin dans le pays de Galles, intitulée *Itinerarium Cambriæ*, a été écrite par Girauld le Gallois, connu aussi sous le nom de Barry. L'auteur, tout en rapportant les événements de la prédication de Baudouin, qu'il accompagnait, a recueilli les miracles, les prodiges et les légendes qu'on racontait alors parmi le peuple. C'est un monument curieux des mœurs et de l'esprit des habitants de Galles au douzième siècle. Michaud a résumé cette relation dans les pièces justificatives du tome II de son *Histoire des Croisades*. Le lecteur nous saura gré de rapporter ici une légende qui semble avoir donné à Swift l'idée de son *Gulliver*. Girauld la cueillit près des rivières d'Avon et de Neth. Un enfant nommé Elidore s'était enfui à l'âge de douze ans de la maison paternelle. Après être resté deux jours dans une caverne, il aperçut deux pygmées qui vinrent à lui, et lui dirent : « Voulez-vous venir avec nous ? Nous vous conduirons dans une terre remplie de délices. » Le jeune homme suivit les pygmées par un chemin souterrain et ténébreux ; et découvrit un beau pays qui était coupé de bois, de prairies et de rivières, mais qui n'était point éclairé par le soleil. Le jeune Elidore fut conduit devant le roi de cette obscure contrée, qui l'admira longtemps et le donna au Prince son fils. Les sujets de ce prince étaient d'une petite stature ; ils avaient des cheveux blonds et bouclés qui pendaient sur leurs épaules ; ils avaient de petits chevaux égaux en grandeur à des chiens de chasse. Ils ne mangeaient ni viande, ni poisson, et ne

Palestine, et qu'il était mort sous les murs de Saint-Jean-d'Acre lorsque le roi d'Angleterre y arriva. Après avoir enfin recueilli les sommes nécessaires pour la sainte expédition ; après avoir fait, dans leur entrevue de Nonancourt, plusieurs règlements pour assurer l'ordre et la discipline des armées qu'ils devaient conduire en Asie ; après avoir écrit leurs testaments, et réglé la gestion des affaires de leurs royaumes en leur absence, les monarques de France et d'Angleterre se mirent en route pour la Terre-Sainte.

Départ des
croisés.
Arrivée des
Français à
Saint-Jean
d'Acre.

4. Le rendez-vous était à Vezelai. Philippe-Auguste et Richard, qui avaient succédé à son père¹, y arrivèrent le 4 juillet 1190.

vivaient pour la plupart que de lait. Ils ne faisaient jamais de serment et détestaient le mensonge. Lorsque quelques-uns d'entre eux venaient sur terre ; ils ne pouvaient concevoir l'inconstance, la perfidie, l'ambition des hommes qu'éclaire le soleil. Le jeune Elidore remontait quelquefois sur la terre et revenait voir sa mère, à qui il racontait ses découvertes et ses aventures. Sa mère lui conseilla d'apporter un peu d'or, qu'on trouvait en abondance dans la contrée merveilleuse. Il voulut obéir, et déroba une balle d'or avec laquelle le fils du roi des Gnomes avait coutume de jouer. Comme il entra dans la maison paternelle, son pied resta attaché au seuil de la porte. La balle d'or qu'il apportait alla rouler aux pieds de sa mère, mais fut bientôt reprise par deux pygmées qui accablèrent le jeune Elidore de railleries. Celui-ci, honteux et confus, ayant voulu retourner au pays des Gnomes, ne trouva plus le chemin et le chercha inutilement pendant une année. Il finit par se consoler, s'adonna à l'étude et devint prêtre. Il avait appris beaucoup, dit Girauld, la langue des pygmées ; cette langue ressemblait au grec. Elidore, ajoute notre voyageur, racontait dans sa vieillesse ces aventures merveilleuses, et ne pouvait les répéter sans verser des larmes. — Autre curiosité qu'on trouve dans l'*Itinerarium Cambriæ*. En traversant la rivière Conwey, Girauld nous apprend que c'est à la source de cette rivière que demeurait l'enchanteur Merlin. Il donne à ce sujet, dans le chapitre VIII, une notice curieuse sur les deux Merlin. L'un était d'Ecosse et l'autre Gallois. Ce dernier se nommait Ambroise ; il était né d'un démon dans la ville de Cœrmardyn, qui lui doit son nom. Mich., *Hist. des Croisés*, tom. II, pièces justificatives, num 46, pag. 520-529.

¹ La consécration royale fut donnée à Richard par Baudouin, archevêque de Cantorbéry. La cérémonie eut lieu à Westminster, et Raoul de Diceto, qui y assistait comme administrateur du diocèse de Londres, alors vacant, nous révèle une circonstance qui a échappé à d'autres historiens : Volmar, l'archevêque persécuté de Trèves, était présent à ce sacre. Il mourut à la fin de cette même année 1189, et fut enseveli à Northampton. RAD. DE DICET. *Imag. hist.* pag. 647. Cf. cum. ROB. HOVED. *Annal. Angl.* pag. 656 et 659, MATTH. PAR. Chron. ann. 1189, et BROMPT. pag. 1162.

Après s'être séparés à Lyon, ils allèrent s'embarquer, le roi de France à Gènes, et le roi d'Angleterre à Marseille, en se donnant de nouveau rendez-vous à Messine. Philippe y arriva le 16 septembre, et la grosse mer l'obligea d'y demeurer jusqu'à la fin de mars. Richard y était le 23, huit jours après. On sait comment les violences de l'Anglais contre Tancrède, roi de Sicile, indisposèrent d'abord Philippe, et comment il fut ensuite froissé pour jamais du mariage du prince anglais avec Béragère de Navarre, bien qu'Alix eût été depuis si longtemps sa fiancée. Les français s'embarquèrent donc dès que la mer le permit, le 30 mars 1191, et firent voile directement sur Saint-Jean d'Acre. Richard avec la nouvelle reine partit peu après, mais le royal aventurier alla perdre deux mois à la conquête de l'île de Chypre sur Isaac Comnène, qui fut fait prisonnier et alla mourir dans un château de Palestine¹. « Le siège d'Acre durait depuis près de deux ans; l'attaque et la défense avaient été conduites avec un courage opiniâtre. L'entrée du port était bloquée par les galères de Pise, tandis que l'armée de terre campait autour de la ville, en demi-cercle, de la mer à la mer. Mais les assiégeants étaient eux-mêmes assiégés, et, des montagnes voisines, Saladin à la tête d'une immense armée observait leurs mouvements. Le nombre de ceux qui périrent par le fer, la famine et la peste est presque incroyable. Cent vingt mille hommes, dit-on, furent ensevelis dans le grand cimetière durant le cours d'une seule année; et le catalogue des morts contenait les noms de six archevêques, douze évêques, quarante comtes et cinquante barons. Mais les masses qui arrivaient chaque jour suppléaient aux pertes du jour précédent.

5. Il semblait que l'existence de la chrétienté dépendît de la réduction d'Acre; et chevaliers, gens d'Eglise, guerriers de tout rang ne cessaient d'accourir en foule de toutes les parties de l'Europe pour

Maladie de Saladin. Fanatisme des Musulmans.

¹ ROG. HOVED.. *Annal. Anglic.* pag. 352-394. — RIGORD., *Ge. Philip. Aug.*, pag. 30 et seqq. — RAD. DE DICET., *Imag. Hist.* pag. 652-661. — HEMING. pag. 515 et seqq. — J. BROMPT., pag. 1172 et seqq. — NEUBRIG. IV, 7-11. — VINES. pag. 303-329. — TRIVET., pag. 105, 106. — BOHAD., *Vit. Salad.*, pag. 14-166 (auteur arabe.)

laisser leurs restes dans ce vaste ossuaire¹. Il est probable que les pertes des Infidèles n'étaient pas moindres : l'armée de Saladin était constamment alimentée par une foule de volontaires qui accouraient aussi de toutes les contrées mahométanes, avec le même enthousiasme que les chrétiens, pour combattre les ennemis de leur religion². » On dit que, dès son arrivée, Philippe-Auguste aurait pu prendre la ville, mais qu'il ne voulut rien entreprendre avant que Richard fût présent. Saladin n'avait pu mettre à profit l'affaiblissement de l'armée chrétienne, au milieu des souffrances et des épreuves qu'elle venait de traverser. La contagion avait décimé ses troupes, pendant leur quartiers d'hiver de 1190-1191 sur les hauteurs de Karouba ; lui-même était affaibli par un mal qui le minait depuis près d'une année, et qui mettait en défaut la science des plus habiles médecins. Au lieu d'attendre Richard, il eût fallu reprendre le siège dès l'arrivée des Français et ne pas donner aux Sarrasins le temps de recevoir des secours. Dès que le sultan apprit l'arrivée de Philippe Auguste et la prochaine venue du roi d'Angleterre, il se hâta d'utiliser tous les instants que lui laissait la chevaleresque condescendance du roi de France. Des ambassadeurs furent envoyés à tous les princes musulmans. Saladin était aux yeux des musulmans comme le bras de la victoire ; depuis qu'il avait consommé la prise de Jérusalem un vendredi, l'anniversaire du jour où, selon leur croyance, Mahomet partit de cette ville pour monter au ciel, ils le regardaient comme le favori, comme le fils chéri du Prophète. A son appel, ils accoururent de toutes parts se ranger sous ses drapeaux. Pendant que les infidèles réorganisaient ainsi leur forces, la discorde était au camp des chrétiens ; aucun des croisés ne restait étranger à la querelle entre

¹ Bohaddin le biographe arabe Saladin, porte à cinq ou six cent mille le nombre des croisés qui assistèrent au siège d'Acre. Il y a d'autant moins exagération à calculer un nombre égal de musulmans, que ceux-ci venaient des contrées voisines. On arrive ainsi au chiffre d'un million de guerriers et plus, qui luttèrent sur ce champ de bataille de la chrétienté et de l'Islanisme. Vine-sauf dit que la famine ou la maladie seules en firent périr un tiers.

² LING., *Hist. d'Anglet.*, XIII, pag. 320-327, tom. I, — VINES., pag. 427. — ROG. DE HOVED., *Annal. Anglic.* pag. 690. — BOHAB. *Vit. Salad.*, pag. 14.

Gui de Lusignan et Conrad de Tyr, se disputant un sceptre dont la conquête était à faire. Philippe-Auguste, après avoir commis la faute de vouloir attendre le roi d'Angleterre pour s'emparer d'Acre, commit une faute nouvelle en ne l'attendant pas pour trancher ces contestations en commun. Il se déclara pour Conrad, qui avait, disait-il avec ses partisans, sauvé les seules villes restant aux chrétiens en Palestine, mis un terme à la famine et prouvé par ses exploits que lui seul pouvait et saurait défendre le royaume. Les amis de Gui de Lusignan se turent, bien décidés à en appeler à Richard, demeurant toujours convaincus que le caractère royal était indélébile et qu'on ne pouvait dépouiller leur prince d'une couronne qu'il avait portée.

6. Les deux mois que le roi d'Angleterre perdit à la conquête de Chypre, on les gaspilla devant Acre en vaines courtoisies entre chefs chrétiens et musulmans. Saladin profitait en homme habile de ces dispositions d'esprit des Occidentaux, et feignit de les partager : il voulait être armé chevalier par les Francs, et les princes de son armée l'imitèrent. Richard, qui parut enfin le 10 juin, s'engagea lui-même du conquérant de La Syrie plus que tout autre. L'arrivée du roi d'Angleterre fut accueillie par les croisés avec des transports de joie. Tout ce que l'Europe avait d'illustres capitaines et de vaillants guerriers était là. Tous se montraient animés du même zèle et de la même ardeur ; la présence des deux rois allait maintenir la discipline : il semblait que Ptolémaïs ne pût prolonger sa résistance, Elle aurait succombé en effet dès ce moment, si les prétentions rivales de Gui de Lusignan et de Conrad ne s'étaient réveillées et n'avaient mis la discorde parmi les chrétiens, donnant le temps aux assiégés de fortifier la ville. Avec Philippe-Auguste, les Français, les Allemands, les Génois et les Templiers soutenaient le marquis de Tyr ; Gui de Lusignan avait pour lui Richard, avec les Anglais, les Pisans et les chevaliers de l'Hôpital. La division était si profonde, que l'armée chrétienne formait deux factions toujours sur le point d'en venir aux mains, et que les musulmans n'avaient jamais à combattre que l'une d'elles. Les défiances allèrent si loin que chaque parti accusait les chefs du parti opposé

Courtoisies*
lenteurs et
contesta-
tions
funestes.

d'entretenir des intelligences impies avec le sultan. Les périls de l'armée firent taire enfin ces querelles intestines ; on convint que Gui de Lusignan conserverait le titre de roi jusqu'à sa mort, et qu'il aurait pour successeur Conrad et ses descendants. L'harmonie était rétablie. Mais Karakoush et Melchou avaient eu tout le temps de réparer leurs murailles, Saladin et Malec-Adel de réunir une armée formidable. Incessamment les croisés durent redoubler d'efforts et de courage, soit pour tenter l'assaut de Ptolémaïs, soit pour repousser les attaques de Saladin. Celui-ci restait frappé d'étonnement et d'admiration devant les prodiges de valeur qu'ils accomplirent.

Prodiges de
valeur. Épuise-
ment de la
place.

7. Un jour, des milliers de Sarrazins attaquent une des portes du camp ; un chevalier, « un démon animé par tous les feux de l'enfer, » disent les auteurs arabes, la défend seul assez longtemps pour permettre aux chrétiens d'arriver et de repousser l'ennemi. Entièrement couvert d'une épaisse cuirasse, il bravait les flèches, les pierres et les coups de lance, tandis qu'il étendait morts à ses pieds tous ceux qui l'approchaient. Tout hérissé de javelots, il était semblable à une énorme machine de guerre, et les musulmans, pour le mettre hors de combat, durent jeter le feu grégeois sur sa tête ; il périt, dévoré par les flammes dans son armure, écrasant de son poids les cadavres des infidèles que son glaive avait entassés comme une barrière au devant de la porte du camp. Que devient en comparaison la légende romaine d'Horatius Coelès ? Mais cette dernière est classique ! Tous les croisés d'ailleurs se disputaient avec une égale bravoure la gloire de vaincre ou de vendre chèrement leur vie. Ils jetaient dans les fossés de la ville pour les combler leurs chevaux morts et les cadavres de leurs compagnons ; lorsque les assiégés avaient rejeté sur les bords ces restes informes, ils les repoussaient de nouveau dans les fossés avec les nouvelles victimes des derniers combats. Quand le feu grégeois avait réduit en cendres leurs machines de siège, ils minaient le sol jusque sous les fondements des remparts. Ils voulurent avoir une machine que l'incendie ne pût détruire : un terrassement d'une hauteur prodigieuse s'éleva aussitôt auprès de leur camp ; puis, jetant sans relâ-

che la terre devant eux, ils firent avancer cette colline jusqu'à la moitié d'un jet de flèche des remparts. Les musulmans durent sortir, les uns armés de glaives pour combattre ceux qui faisaient mouvoir cette masse énorme, les autres de pioches et de pelles pour la repousser vers la plaine, et il fallut pour l'arrêter ouvrir sur son passage une large et profonde tranchée où elle vint s'engloutir. Cependant les attaques des Français, à l'est de la ville, avaient entamé les murailles de la tour Maudite; la brèche était ouverte; la garnison, décimée par la guerre, et les maladies, manquant de vivres, de munitions et de feu grégeois, ne pouvait plus prolonger la défense.

8. Melchou proposa une capitulation à Philippe-Auguste. « Que Saladin rende toutes les places tombées en son pouvoir depuis la bataille de Tibériade, dit le roi, sinon périssent tous les habitants de Ptolémaïs! — Eh bien! répliqua le chef des émirs, nous nous ensevelirons tous sous les ruines de la ville, nous la défendrons comme le lion défend son antre ensanglanté. » En effet, lorsque les chrétiens voulurent tenter l'assaut des remparts à demi-ruinés, « sur lesquels ils montaient, » dit un auteur arabe, « comme les chèvres sauvages grimpent sur les rochers escarpés, » les Sarrazins, dans l'âme de qui leur chef avait fait passer son désespoir, « se précipitaient sur eux comme les pierres détachées du sommet des montagnes ». Le chevalier florentin Bonaguisi pénètre dans une tour des Infidèles et s'empare d'un de leurs étendards; le nombre l'accable, il est forcé de battre en retraite; mais il emporte le drapeau dans le camp des croisés. Albéric Clément, le premier maréchal de France dont parle l'histoire, escalade les remparts, se précipite dans la ville l'épée haute, et y trouve une mort glorieuse. Les assiégés versent sur tous ceux qui s'approchent de leurs murailles des objets enflammés, de l'huile bouillante, du plomb fondu; c'est ainsi que furent brûlés Thibaut de Champagne, Etienne de Blois et cent autres chevaliers. Après quelques jours de cette résistance opiniâtre, plusieurs émirs, à bout de courage, désertèrent la nuit, sur une barque, et gagnèrent le camp de Saladin. Alors les assiégés formèrent à leur tour le projet de rejoindre tous l'ar-

Les assiégés
offrent des
capituler.
quelles
conditions.

mée du sultan à la faveur des ténèbres ; les chrétiens prévenus gardèrent tous les passages. Il fallut de nouveau solliciter de Philippe-Auguste une capitulation ; les défenseurs de Ptolémaïs demandaient la vie sauve et la liberté, et s'engageaient à obtenir de Saladin le paiement de deux cents mille pièces d'or, et la remise du bois de la vraie croix et de seize cents prisonniers. Quarante jours étaient accordés pour l'exécution du traité ; jusque là plusieurs milliers d'ôtages étaient détenus dans la forteresse¹.

Reddition de
Ptolémaïs.
Retour de
Philippe-
Auguste.

9. Philippe-Auguste, qui n'attendait que la fin du siège pour reprendre le chemin de la France, persistait à partir avant même le terme de la capitulation. Dès qu'il vit l'étendard de la croix flotter sur les murs de Ptolémaïs, insensible aux prières comme aux reproches, il se rembarqua le dernier jour de juillet. Dix milles fantassins et cinq cents chevaliers français demeuraient en Palestine sous le commandement de Hugues, duc de Bourgogne, qui mourut à Tyr l'année d'après. Le roi de France sortit du port d'Acre au milieu des plaintes et des imprécations. « Beaucoup de raisons, » dit l'historien anglais Lingard, « concouraient cependant à la justifier : une dangereuse maladie avait altéré sa santé ; plus de la moitié de l'année qu'il avait consacrée à l'expédition s'était perdue dans les querelles particulières de Richard en Sicile et en Chypre ; depuis leur réunion sous les murs d'Acre, ils ne s'étaient jamais franchement secourus l'un l'autre ; et tel était le caractère du roi d'Angleterre que son ambition et ses emportements ne laissaient d'autre alternative que de se soumettre à ses caprices ou d'en venir ouvertement aux mains. La situation étant ainsi donnée, les partisans de Philippe soutenaient qu'il servait mieux la cause de la croisade en se retirant qu'en restant². » Richard sut bientôt à quoi s'en tenir sur les folles courtoisies échangées pendant le siège entre chrétiens et musulmans ; dès qu'il vit l'armée des croisés affaiblie par le départ de Philippe, Saladin, jetant son masque de loyauté chevaleresque, refusa net d'exécuter la capitulation. Les quarante

¹ RIGORD., *Gest. Philip. Aug.*, pag. 34 et seqq. — ROG. Hoved., *Annal. Anglic.*, pag. 396 et seqq. — VINES., pag. 344.

² LING., *Hist. d'Anglet.* XIII, pag. 322, tom. I.

jours expiraient le 21 août ; la veille, les Anglais décapitèrent en face du camp des Turcs les deux mille cinq cents otages qu'ils avaient en leurs mains ; à la même heure, le duc de Bourgogne fit massacrer les deux mille cinq cents qui étaient la part du roi de France. Les cadavres furent abandonnés aux outrages des soldats. Les représailles ne se firent pas attendre : tous les prisonniers chrétiens furent égorgés dans le camp musulman ¹.

10. Neuf grandes batailles et plus de cent combats s'étaient livrés sous les murs de Ptolémaïs, pendant ce mémorable siège qui dura près de trois ans. Les plus braves chevaliers d'Europe y périrent, entre autres Philippe de Flandre, Gui de Châtillon, Bernard de Saint-Valery, Vautrier de Mony, Raoul de Fougères, Eudes de Gonesse, Renaud de Magny, Geoffroy d'Aumale, le vicomte de Châtellerauld, Josselin de Montmorency, Raoul de Marle. C'est assurément l'une des plus imposantes et des plus grandes de toutes les luttes qui eurent lieu entre le christianisme et la religion du Prophète ; celle où le cri de guerre des croisés : *Dieu le veut ! Dieu le veut !* et le cri de guerre des musulmans : *Islam ! Islam !* excitèrent le plus d'ardeur religieuse et guerrière. Le roi de Jérusalem faisait porter devant lui dans les combats le livre des Évangiles ; Saladin, un exemplaire du Coran recueilli par Omar. Chez les musulmans, l'animosité religieuse alla souvent jusqu'au fanatisme : ils élevaient des croix sur les remparts de Ptolémaïs, les battaient de verges, les couvraient d'immondices et les brisaient en mille pièces à la vue des assiégeants, qui juraient alors de venger leur culte outragé. Les femmes elles mêmes ne demeurèrent pas toujours étrangères aux scènes de ce drame grandiose, et l'on vit maintes fois des héroïnes se précipiter dans la mêlée et disputer aux plus braves le prix du courage. L'ardeur gagnait jusqu'aux enfants, qui se livraient des combats en présence des deux armées. Les croisés, au milieu des fatigues de la guerre, ne négligèrent jamais les cérémonies du culte ; des chapelles surmontées d'un clocher de bois réunissaient chaque jour les fidèles, et les Sarrazins profitèrent souvent fois du

Ce qu'avait coûté la conquête d'une seule ville.

¹ ROG. HOVED., *Annal. Anglic.*, pag. 397. — VINES, pag. 346. — LING., *Hist. d'Anglet.* XIII, pag. 222. 323, tom. I. — BOHAD., *Vit. Salad.* pag. 187, 188.

moment où les chrétiens assistaient à la messe pour attaquer leurs retranchements. Ils avaient pu retarder la prise de la ville, mais non l'empêcher,

§ II. INUTILES EXPLOITS DE RICHARD EN PALESTINE.

Bataille
d'Arsur.
Cœur-de-
Lion.

11. Après avoir réparé les murailles de Saint-Jean d'Acre et y avoir laissé une forte garnison, Richard se porta vers Jaffa, par Césarée, à la tête de trente mille hommes. Une flotte suivait le bord de la mer, portant les provisions et les munitions de guerre. L'armée de terre cotoyait le rivage, toujours en ordre de bataille, les Templiers à la tête et les Hospitaliers à l'arrière-garde. Les Turcs les harcelaient de l'aube à la nuit, de front, en flanc, par derrière, si bien qu'on mit six jours pour franchir les douze lieues qui séparent Césarée de la plaine de Ptolémaïs. Quand Saladin crut avoir réuni assez de renforts, ayant fait tout ravager sur le passage des croisés, il alla les attendre sur les bords du torrent d'Arsur, à la lisière de cette fameuse forêt de Saron qui couvre la pente des montagnes de Naplouse. Il voulait tenter une bataille décisive pour en finir d'un seul coup. C'était le 7 Septembre. A neuf heures du matin, dès que les chrétiens parurent, deux cent mille musulmans fondirent sur eux avec une impétuosité terrible. « Les lions de l'islamisme, » dit Omad-el-Kabel secrétaire de Saladin, « entouraient les ennemis de Dieu comme les câs entourent l'œil. » Cette pression étaient insoutenable, et de toutes parts on sollicitait de Richard la permission de charger ; il dut recourir à toute son autorité pour que personne ne donnât avant son ordre. Tout-à-coup, au signal du roi, l'infanterie chrétienne s'ouvre, et la cavalerie, sous les ordres de Jacques d'Avesnes, pénètre deux fois dans les rangs pressés des Sarrazins sans pouvoir les rompre, et se retire deux fois pour prendre l'élan d'une troisième charge. Un coup de sabre emporte la jambe de Jacques d'Avesnes, sans l'arrêter ; un coup mortel abat le bras avec lequel il combattait encore. Richard s'avance alors avec le corps de bataille qu'il commande, pour soutenir l'avant-garde et venger la mort de son chef. Il rompt enfin les

rangs ennemis et les refoule au-delà du torrent, où il les poursuit dans leur fuite. Saladin veut profiter du moment où l'arrière-garde des chrétiens, commandée par le duc de Bourgogne et par Léopold d'Autriche, est séparée du reste de l'armée : il lance sur elle, des montagnes de Naplouse, l'élite de ses soldats. Richard revient et vole au secours des Français et des Allemands. Alors les deux armées se trouvent confondues dans une plaine qui peut à peine les contenir : on se presse pêle-mêle fantassins et cavaliers, on s'étreint, on s'écrase, on se broie dans une horrible mêlée, d'où s'élève dans les airs, avec de noirs tourbillons de poussière, le sourd grondement des clameurs de rage et de désespoir unies au choc du fer contre le fer. Vers le soir, les Sarrazins, en complète déroute, s'enfuirent de toutes parts dans les profondeurs de la forêt de Saron.

12. « Les Francs, » dit l'histoire arabe de Tabari, « crurent que cette fuite était un stratagème, et n'osèrent poursuivre leurs ennemis, qu'ils pouvaient détruire s'ils avaient profité de la victoire. » C'est aux prodiges de valeur qu'il fit à cette mémorable bataille d'Arzur, que Richard dut le surnom de Cœur-de-Lion. S'il faut en croire Vinesauf, les musulmans y perdirent sept mille hommes et vingt-deux émirs. ¹ Il n'y avait que deux moyens de profiter de la victoire d'Asur : poursuivre l'ennemi et détruire les restes de son armée, ou profiter de la terreur qui s'était emparée des Infidèles et marcher droit à Jérusalem. Richard ne fit ni l'un ni l'autre : il alla relever Jaffa, que les Sarrazins avaient abandonnée, après en avoir démantelé les murailles. Ce fut une autre Capoue, dont les délices, au milieu d'une cour brillante, où il avait réuni la reine Béragère, Jeanne, veuve du roi de Sicile, et la fille d'Isaac Comnène, faillirent lui coûter la vie ou la liberté. Un jour, il s'est endormi au pied d'un chêne de cette forêt de Saron, qu'a célébré le Tasse. Tout-à-coup, les cris de ceux de sa suite l'éveillent. Il n'a que le temps de monter à cheval : il est entouré de Sarrazins qui vont l'occire ou le faire prisonnier. A ce moment, un gentil-

Autre Anni-
bal. Seconde
Capoue.

¹ VINES. pag. 390.

homme provençal, Guillaume de Pourcelet, s'écrie en langue arabe : « Je suis le roi, sauvez ma vie ! » Pendant que les Sarrazins abusés conduisent Pourcelet prisonnier à Saladin, le roi d'Angleterre, sauvé par ce trait d'héroïque dévouement, put rentrer à Jaffa. Résolu désormais à sortir de cette indolence qui aurait pu lui devenir si funeste, il allait se diriger sur Ascalon, pour en faire le siège, l'orsqu'il apprit que Saladin, informé de son projet, avait livré cette ville aux flammes. Les croisés ne se mirent pas moins en route ; ils étaient décidés maintenant à relever de ses ruines fumantes cette cité, qui était pour eux à la fois la clef de la Palestine et la porte de l'Égypte. Les musulmans ne cherchèrent même pas à troubler ces travaux, qui soulevaient contre Richard les murmures de l'armée chrétienne. La politique de Saladin consistait à profiter des divisions de ses ennemis, pour laisser reposer ses soldats et réunir de nouvelles forces.

Richard joué
par Saladin.
Sa retraite.

13. Le défaut d'union des croisés ne tarda pas à porter les fruits détestables qu'en attendait le rusé fils d'Ayoub. Il reçut des propositions de Conrad, marquis de Tyr, que lassaient les tracasseries et les emportements du roi d'Angleterre. Celui-ci, prévenu par les émissaires du sultan des perfides démarches de Conrad, donna tête baissée dans le piège, et entama lui-même des négociations. Il offrait de rentrer en Europe contre la restitution de Jérusalem. Saladin refusa net de traiter sur ces bases ; mais, comme il avait besoin de gagner du temps pour achever de fortifier Jérusalem, qui était le but de la guerre entreprise, il parut s'arrêter à la singulière proposition de marier son frère Malec-Adel à la veuve du roi de Sicile et de donner aux deux époux le royaume de Jérusalem. On comprend la surprise et l'indignation, d'un côté des imans et de l'autre des évêques, lorsqu'ils furent instruits de ce singulier projet. La plupart des chevaliers le disaient hautement : les croisés étaient venus en Asie, non pour rebâtir des villes ou pour négocier des mariages impies, mais pour reconquérir la cité sainte ; et c'est pour cela que la voix d'un héraut répétait trois fois tous les soirs, au milieu du camp, ces paroles : « Le Saint-Sépulcre ! » Seu-

lement, Richard et la majorité des chefs doutaient fort du succès de l'entreprise. Ces impressions, qu'ils cachaient à l'armée, se montrent clairement dans les pressantes demandes de secours que le prince adressait en Europe. Il fallut pourtant céder à l'impatience de la masse : Richard porta l'armée vers Jérusalem, à Ramla et Béthanie, espérant que Saladin viendrait lui offrir la bataille, et qu'une victoire due à l'enthousiasme de ses troupes, qui redoublait à mesure qu'elles approchaient de Jérusalem, lui ouvrirait les portes de cette ville sans en faire le siège. Lesultan, pour qui la défaite d'Arzur n'avait pas été une vaine leçon, se garda bien de faire intervenir ses soldats autrement que par fortes troupes de fourrageurs, qui infestaient les routes et enlevaient les convois de vivres envoyés des côtes de la mer à l'armée chrétienne. On était en hiver (1192). La disette et les maladies se joignirent aux rigueurs de la saison pour amener un surcroît de maux parmi les croisés. En cet état de choses, n'y aurait-il pas eu folie à tenter l'assaut d'une place bien fortifiée et défendue par une armée de beaucoup plus nombreuse ? Richard écouta le conseil de la prudence, et, malgré les murmures de la multitude, se mit en retraite vers les côtes le 14 janvier, fort de l'assentiment des esprits les plus sages.

14. Un sujet permanent de dissension parmi les chrétiens était la rivalité de Guy de Lusignan et de Conrad de Montferrat. Ce ne fut pas sans peine qu'on put éteindre la guerre civile qu'elle avait allumée dans les murs même de Saint-Jean-d'Acre. « Après de longs débats, Richard, pour obtenir un avis unanime, consentit à abandonner la cause de Lusignan ; immédiatement après, Conrad fut assassiné dans les rues de Tyr, 27 avril 1192. Si l'ancienne querelle du roi avec ce prince semble favoriser l'opinion qu'il ne fut pas étranger à ce meurtre, d'un autre côté son déni solennel, son caractère et le défaut d'évidence concourent à le laver de cette accusation. Son neveu, Henri de Champagne, épousa la veuve de Conrad et reçut, avec sa main, ses prétentions à la couronne imaginaire de Jérusalem. Richard consentit au mariage, et, pour indemniser Lusignan¹, il lui donna l'île de Chypre. » Saladin, persuadé

Compétitions posthumes.
Solution inattendue.

¹ La postérité de Lusignan devait régner à Chypre pendant deux siècles et

que les discordes des chrétiens seraient de longue durée ¹, avait licencié une partie de ses troupes. Richard voulut mettre à profit cette circonstance. De rapides expéditions sur les confins de la Palestine, du côté de l'Égypte, et la prise du château de Daroum jetèrent l'épouvante parmi les Sarrazins. Il avait l'espoir d'opérer une diversion et d'attirer Saladin vers le désert, en lui inspirant la crainte de voir les croisés porter la guerre sur les bords du Nil ; il l'aurait ensuite, par un mouvement tournant, devancé sur Jérusalem. Mais Saladin, loin de donner dans le piège, se jeta au contraire dans cette place avec tout ce qu'il put réunir de troupes et fit jurer à ses émirs de s'ensevelir sous les ruines de la place plutôt

demi, jusqu'à la mort de Jean III, en 1458. Catherine Cornaro, qui avait épousé Jacques, fils de Jean III, la fit échoir alors aux Vénitiens. A la même époque, Charlotte, fille de Jean, cédait ses droits à Charles duc de Savoie, dont elle avait épousé l'oncle, et c'est en vertu de cette cession qu'en 1633 les ducs de Savoie prirent le titre de roi de Chypre qu'ils ont gardé depuis. « Un des résultats les plus importants de la troisième croisade, » dit Michaud, *Hist. des Crois.* VIII, pag. 439-440, tom. II, « celui auquel les croisés n'avaient pas songé, et dont les historiens contemporains ne parlent pas, fut la conquête et la fondation du royaume de Chypre... Ses ports offraient un asile commode aux vaisseaux qui se rendaient de l'Occident en Asie et revenaient de la Syrie en Europe : il porta souvent des secours aux colonies chrétiennes d'Orient, et lorsque ces colonies furent dispersés par les Sarrazins, il recueillit leurs débris. Ce royaume conquis par Richard et gouverné par une longue suite de rois, conserva longtemps après les croisades les lois que Godefroy de Bouillon et ses successeurs avaient faites pour la ville sainte, et transmit aux âges suivants le plus précieux monument de la législation de ces temps reculés. » Il a fallu l'autorité des faits accomplis pour arracher à Michaud cet aveu sur les avantages de la conquête de Chypre. Nous savons avec quelle persistance le même historien a décrié les tentatives d'Amaury sur l'Égypte, qui ne réussirent pas faute de secours venus d'Occident. La conquête de l'Égypte, outre qu'elle aurait assurément, à cette date, prévenu la perte des colonies chrétiennes, aurait eu des avantages bien plus considérables que celle de Chypre. Combien plus Guillaume de Tyr était dans le vrai, quand à Gisors et à Mayence « il reprochait aux guerriers qui l'écoutaient, » comme le rapporte Michaud lui-même, *Hist. des Crois.* VII, pag. 316, tom. II, « de n'avoir point secouru leurs frères, d'avoir laissé ravir l'héritage de Jésus-Christ, d'avoir laissé périr l'ouvrage de Godefroy, des Tancrede et des héros leurs compagnons. »

¹ *Ling. Hist. d'Angleter.* XIII, pag. 323, 325, tom. I. — ROG. HOVED., *Annal. Anglic.*, pag. 598-407. — VINES. pag. 369-392. — NEUBRIG., IV, 23-25. — BOHAD., *Vit. Salad.*, pag. 188 et seqq.

que de la livrer. L'armée chrétienne vint en effet camper aux pieds des montagnes de la Judée. Lorsqu'on ne fut plus qu'à quelques lieues de la cité sainte, Richard réunit le conseil. Les partisans de la marche sur Jérusalem, et à leur tête Léopold d'Autriche et le duc de Bourgogne, motivaient surtout leur avis sur ce que des transfuges venus de cette ville avaient annoncé que la présence même de Saladin ne pouvait relever le courage de ses soldats, qui n'avaient pas oublié les malheurs de Ptolémaïs et tremblaient de s'enfermer dans des remparts, et que les habitants saisis d'épouvante étaient sur le point de s'enfuir à Damas.

15. « Ces nouvelles, » répliquaient ceux qui soutenaient l'opinion contraire, parmi lesquels se trouvait Richard, « ces nouvelles sont un piège de Saladin pour nous attirer dans des lieux où il pourrait détruire notre armée sans combat. Au moment où nous parlons, la cavalerie musulmane couvre les plaines où campe l'armée chrétienne. Il est difficile et dangereux de s'avancer à travers les montagnes de la Judée. Les chemins, bordés de précipices, y sont taillés dans le roc en plusieurs endroits et dominés par des hauteurs escarpées, d'où quelques paysans mal armés suffisent pour écraser, ou tout au moins arrêter les phalanges des chrétiens. Comment transporter, dans ces chemins étroits, les bagages, les machines et les munitions de guerre? Si notre bravoure parvient à surmonter tous les obstacles, sera-t-il facile de conserver les communications avec les côtes de la mer? Si nous sommes vaincus comment ferons-nous notre retraite, poursuivis par l'armée de Saladin? » Léopold d'Autriche et le duc de Bourgogne, dont le zèle s'était ralenti toutes les fois que Richard avait proposé de conquérir la ville sainte, insistaient maintenant qu'il cherchait à différer cette conquête, enflammaient l'enthousiasme des croisés par leurs discours, et rappelaient à tous le serment qu'ils avaient fait de délivrer le tombeau de Jésus-Christ. Les divisions des chefs furent si vives, qu'il fallut choisir vingt-quatre chevaliers pour décider si l'on devait entreprendre le siège ou se replier vers Ascalon. Ce conseil fut d'avis qu'il fallait retourner vers les côtes de la mer, et Richard donna l'ordre de la retraite.

Raisons qui dictèrent la conduite de Richard.

Incompara-
ble cheva-
lier,
médiocre
capitaine.

16. Aux murmures et aux remontrances de ses compagnons d'armes, Richard répondait par des prouesses dignes d'Amadis et de Roland. Ici, à la tête de quelques hommes, il enlève à l'ennemi sept mille chameaux chargés de vivres ; là, avec une poignée de braves, il va abattre à ses pieds d'un coup de sabre, au milieu de sept mille cavaliers, le chef de cette armée de Sarrazins, qui restent immobiles de terreur et d'admiration ; ailleurs il dégage un corps de fourrageurs cerné par l'ennemi ; une autre fois, il libère une caravane de douze cents prisonniers ; une autre fois enfin, apprenant que les étendards musulmans ont remplacé ceux des chrétiens à Jaffa, il monte sur un vaisseau avec quelques chevaliers, se jette à la côte et force les vainqueurs, étonnés de son audace, d'abandonner leur proie. Vaine gloire ! stériles exploits ! De l'aveu même de l'anglais Lingard, « le peu d'influence qu'ils eurent sur l'issue de l'expédition, doit faire douter que Richard possédât les talents d'un général. Il paraît s'être toujours contenté de l'honneur de la victoire, sans se préoccuper de ses avantages réels ; son inconstance naturelle l'empêchait de poursuivre longtemps le même objet ; et son caractère violent le rendait plus propre à fomenter des dissensions qu'à ramener la concorde parmi ses alliés¹. » Rohrbacher lui-même, après avoir fait le récit de ces téméraires aventures avec un complaisant enthousiasme, est obligé de reconnaître que Richard y perdait la confiance des croisés qu'il croyait peut-être regagner². Léopold d'Autriche avait ramené les Allemands en Europe, pour y attendre une occasion de venger les outrages subis par son beau-frère Isaac Comnène et la manière injurieuse dont il avait été traité lui-même au siège d'Acre ; Philippe de Bourgogne, ne pouvant plus dissimuler son mécontentement, s'était retiré à Ptolémaïs avec les Français ; Richard, seul avec les Anglais, en leur joignant la garnison de Jaffa, comptait à peine deux mille combattants.

A son retour
de Palestine.
Richard est
fait prison-
nier.

17. Des messagers d'Angleterre étaient venus lui annoncer que

¹ LING., *Hist. d'Angleter.* XIII, pag. 324-325, tom. I. — ROC. HOVED., *Annal. Arlic.* pag. 408. — VINES., pag. 410-422. — TRIV., pag. 118-122.

² ROHRBAC. *Hist. ecclès.* XVI, 496 et seqq.

son royaume était troublé par les complots de son frère Jean. Miné par une fièvre qui paralysait toute sa vigueur, il obtint une trêve de trois ans et huit mois par l'entremise de Sapha-Eddin, frère du sultan. On laissait aux pèlerins le libre accès du Saint Sépulcre ; les chrétiens, avec Henri de Champagne pour roi, restaient en possession de toute la côte depuis Jaffa jusqu'à Tyr ; pour mettre fin aux prétentions des Sarrazins et des Croisés sur Ascalon, on convint que cette ville serait de nouveau démolie¹. Richard fit d'abord partir sa flotte avec sa femme, sa sœur et la fille d'Isaac, qui abordèrent en Sicile sans accident. Dès que la fièvre le permit, il s'embarqua lui-même à Saint-Jean-d'Acre avec un seul vaisseau, le 9 octobre 1192. Les vents contraires ne lui permirent d'atteindre Corfou que le 11 novembre. Quinze jours après, la tempête le jetait sur les côtes de l'Istrie, entre Aquilée et Venise. Il errait sous un déguisement de pèlerin, en proie à toutes les privations, lorsqu'il tomba, le 11 décembre, à Erperg, entre les mains de son plus cruel ennemi, Léopold, duc d'Autriche, qui le fit étroitement garder dans le château de Tiernsteign par le baron Hadmar, le Hudson Lovve de son temps².

§ III LE FILS DE BARBEROUSSE.

18. Pendant que la partie se jouait et se perdait pour la seconde fois en Orient, que s'était-il passé en Europe? Henri VI, qui avait recueilli la succession de son père Frédéric Barberousse, n'ayant pu réussir à s'annexer le sud de l'Italie par son lieutenant Berthold, descendit lui-même en Italie pour se faire couronner empereur des Romains et reconnaître roi de Sicile. Un conflit était imminent avec Clément III, qui avait favorisé l'élévation de Tancrède ; mais Henri fut délivré de cet obstacle par la mort soudaine de ce Pontife, le 28 mars 1191. « Ce fut, dit un historien une bonne fortune qui

Henri VI en
Italie. Mort
du Pape.

¹ VINES. 410-422.

² ROG. HOVED. *Annal. Anglic.* pag. 408 et seqq. — VINES. pag. 428. — NEUBRIG., IV, 31. — MATH. PAR. *Chron.* ann. 1192, pag. 143-144. — RYMER, *Epist. Henrici. imper.* I, 69. — LING., *Hist. d'Anglet.*, XII, pag. 325-326, tom. I.

lui épargna toute résistance et l'effusion du sang. » Etrange coïncidence, quand il s'agit d'un prince dont la perversité rend toutes les suppositions plausibles : Henri VI se trouvait également en Italie, lorsqu'Urbain III mourut fort à propos au moment où il allait fulminer l'excommunication¹. Après deux jours d'interpontificat, le cardinal Hyacinthe, diacre du titre de Sainte-Marie, fut élu le 30 mars, et sacré le jour de Pâques, le 14 avril. C'était un vieillard d'au moins quatre-vingt-cinq ans, puisqu'il y en avait plus de soixante qu'il était cardinal diacre². Il devait occuper le Saint-Siège près de sept ans, sous le nom de Célestin III. Le nouveau Pontife, effrayé de l'appareil de guerre dans lequel arrivait Henri VI, qu'il eût bien voulu ne pas couronner empereur, essaya de gagner du temps en différant son propre sacre. Mais les Romains, exploitant la circonstance, allèrent dire au roi : « Faites alliance avec nous, accordez-nous comme vos prédécesseurs la liberté de nous gouverner nous-mêmes, livrez-nous en outre la ville de Tusculum qui ne nous laisse aucun repos, et nous vous ferons sacrer par le Pape. » Henri se prêta volontiers à cet arrangement³. Les Romains supplièrent alors le Pontife d'obtenir du roi, avant de le sacrer empereur, qu'il rendît au Saint-Siège la ville de Tusculum, qui s'était mise sous la protection des Allemands, depuis que Clément III avait consenti à sa destruction. « C'est là, disaient-ils, le seul moyen de remettre en nos mains cette cité rivale, et vous y êtes tenu par le concordat signé par votre prédécesseur. »

Condescen-
dance de
Célestin III.
Revers de
l'empereur

19. Célestin se rendant à leurs pressantes instances, ouvrit des négociations en ce sens avec le roi, qui accepta de livrer Tusculum, pour lever tout obstacle à son couronnement. Le lendemain de la cérémonie, le mardi de Pâques, Tusculum fut en effet rendue au Pape ; le mercredi la malheureuse ville passait au pouvoir des Romains, qui n'en laissaient pas pierre sur pierre. Elle n'a jamais été relevée de ses ruines. Quelques-uns de ses habitants formèrent à

¹ ARN. LUBEC., *Chron. Slav.*, IV, 4. — RICARD. de S. GERM., *Chron. ann.* 1191.

² PETR. BLES. *Epist.* CXXIII.

³ ARN. LUBEC., *Chron. Slav.* IV, IV, 4. — KRANTZ., *Saxon.* VII, 3.

côté le bourg de Frascati qui sert de résidence à l'évêque ; les autres se dispersèrent dans les paroisses voisines ¹. Le vieux Pontife dut bientôt se repentir de sa condescendance. Dès qu'il fut couronné empereur, Henri fondit sur les Etats de Tancredè, qui avait été reconnu par le Saint-Siège. Protestations et menaces de Rome n'y firent rien : en quelques jours, le nouveau César était devant Salerne, qui ouvrait ses portes quinze jours après. Il y laissait l'impératrice Constance, et le 20 mai il assiégeait Naples. Mais cette ville opposa la plus héroïque résistance. L'été vint, et les chaleurs excessives amenèrent une épidémie qui décima l'armée, emportant Philippe, archevêque de Cologne, Othon, duc de Bohème, le chancelier de l'empire et les plus illustres barons. Le fils du duc de Saxe ajouta au désarroi en faisant sa paix avec Tancredè et en s'échappant d'Italie pour rentrer dans ses foyers. Atteint lui-même par la maladie, l'empereur dut, bien qu'à regret, battre en retraite avec les débris de son armée. Il laissait Constance à Salerne ; mais les salernitains la livrèrent à Tancredè, pour échapper au châtimement de leur défection. En peu de temps, le roi eut repris sur les impériaux tout ce qu'il avait perdu dans cette campagne ². Diépold avait été laissé dans la Pouille pour maintenir les prétentions de l'empereur en son absence ; elles étaient soutenues aussi par l'abbé et les moines de la célèbre abbaye du Mont-Cassin, que le Pape avait frappée d'interdit pour cette cause.

20. Au printemps 1192, les hostilités recommencèrent, et la guerre se fit avec des chances diverses. Henri, retenu en Allemagne, envoya le comte Berthold en Italie avec une nouvelle armée, pour sommer le Pape d'obtenir de Tancredè la restitution de Constance, et de lever l'interdit du Mont-Cassin. Célestin III s'inclina sous la force. Il attendait à Rome l'impératrice rendue à la liberté par son entremise, pour négocier avec elle un arrangement entre Tancredè et l'empire ; mais la digne épouse de l'astucieux César se garda

Guerre
atroce du
César teu-
ton contre la
Sicile.

¹ ROG. HOVED., *Annal. Anglic.* pag. 390. — S. ANT. III, 17, et 24. — RAD. DE DICET. *Imag. hist.* pag. 649. — RIC. DE S. GORM., *Chron.* ann. 1191.

² RIC. DE S. GERMAN., *Chron.* ann. 1191.

bien de paraître au rendez-vous¹. La campagne de 1193 se fit également entre les lieutenants de l'empereur et Tancrède avec des chances diverses. Toutefois, et malgré la fin prématurée de son premier-né Roger, qu'il avait associé au trône, les avantages du dernier moment restèrent à Tancrède; la guerre reprit en 1194 sous de mauvais présages pour l'empereur. Le roi de Sicile avait associé à la couronne son second fils Guillaume III. Un événement inattendu, la mort soudaine de Tancrède, vint changer la face des choses. Au mois de juin, l'empereur est en Italie à la tête d'une puissante armée. A Pise et à Gênes, il réunit une flotte innombrable, qu'il envoie croiser dans les eaux de Sicile sous les ordres de Boniface de Montferrat. Il descend lui-même dans le midi avec les forces de terre. En un mois, toutes les places de la Campanie et de la Pouille se rendent ou sont prises. Malgré cela, Salerne se déclare résolue à résister jusqu'au bout. Elle est assaillie tout-à-coup par terre et par mer, et les impériaux n'obtiennent la victoire qu'après avoir éprouvé des pertes considérables. Henri, qui regarde l'héroïsme des salernitains comme une insulte à sa majesté, fit décapiter ou pendre les habitants sans distinction. Il abandonna la ville aux flammes et au pillage, après avoir forcé l'église de Saint-Mathieu, dont il emporta le trésor. Au lendemain de cette sanglante exécution, le farouche vainqueur, fondant sur la Sicile à travers la Pouille et la Calabre, arrive à Messine et marche sur Palerme. Saisies de terreur, les populations allaient au-devant de son joug. Le jeune roi Guillaume abandonne alors le palais à sa mère, et se jette avec quelques amis dans le fort Saint-Jean. Le peuple de Palerme livré à lui-même appelle l'empereur. Celui-ci se fait précéder d'une ambassade à la reine-mère et conclut avec elle un traité dans lequel il promet pour elle le comté de Licio et pour Guillaume la principauté de Tarente. C'est alors qu'il entre avec pompe dans la ville et prend possession du palais, où peu de jours après Guillaume III vient à ses pieds déposer la couronne de Sicile. Enfin il se fit couronner lui-même le 4^{or} décembre².

¹ ANON. CASSIN. et RIC. DE S. GERMAN., *Chron. ann.* 1192-1193.

² ANONYM. CASIN. *Chron. ann.* 1194. — RAD. DE DICET. *Imag. hist. ann.* 1194.

21. A la Noël, le perfide César, dans une cour solennelle qu'il a réunie, montre des lettres qu'il prétend avoir été faites par des grands du royaume qui conspirent contre lui, et fait arrêter la reine-mère avec Guillaume et quantité d'évêques et de seigneurs. Muscancervello, un des suppôts du tyran, eut la garde de la princesse et de son fils, et l'on sait ce qu'il en fit : le roi déchu eut les yeux crevés. Parmi les seigneurs arrêtés, les uns furent brûlés vifs, les autres pendus ; d'autres eurent les yeux arrachés ; un petit nombre furent déportés au-delà des Alpes. Au moment même où Henri se souillait de ces crimes affreux, Constance mettait au monde un fils, à Ancône, le 26 décembre 1194. Comme pour présager qu'il devait mettre le comble à la perversité de ses ancêtres, il reçut les noms de ses aïeux paternel et maternel, qui avaient été l'un et l'autre schismatiques : il s'appela Frédéric Roger. Lorsqu'Henri eut n'avoir plus d'ennemis à craindre en Sicile, il réunit tout l'or et l'argent qu'il avait pu extorquer dans le royaume, l'envoya par terre et par mer en Allemagne, et alla lui-même rejoindre l'impératrice et son nouveau-né. Constance fut ensuite envoyée dans le midi de la Péninsule, pour veiller à la conservation de cette récente conquête, et l'empereur triomphant rentra en Germanie, amenant à sa suite le roi et les seigneurs siciliens prisonniers¹. En 1196, Henri réunit en Allemagne une armée de soixante mille hommes, et reparaît dans le midi de l'Italie pour étouffer les conspirations des Normands sans cesse renaissantes. Il fait raser les fortifications de Naples et de Capoue. Richard d'Acerra, beau-frère de Tancrède, était étroitement gardé dans les cachots de cette dernière ville. Le tyran ordonne qu'on le tire de sa prison, qu'on l'attache par les pieds à la queue d'un cheval et qu'on le traîne dans la boue et les ruisseaux de toutes les rues. Le cadavre du malheureux comte fut ensuite pendu la tête en bas, et demeura ainsi attaché au gibet pendant près d'une année. Au mois de janvier suivant, l'empereur était encore en Sicile, où il exerça une tyrannie stupidement féroce. La conspiration formée entre toutes les villes de Sicile

Révoltantes
cruautés
exercées
par Henri VI.
Naissance de
Frédéric II.

¹ ANONYM. CASIN. *Chron.* ann. 1194. — RIC. DE S. GERMAN. *Chron.* ann. 1194. — JOAN. DE CECAN., *Chron.* eod. ann.

de Calabre et d'Apulie s'était donné un roi. Les Allemands parvinrent à prendre ce roi avec plusieurs chefs du parti. L'empereur fit clouer une couronne sur la tête de ce rival d'un jour. Les autres prisonniers furent envoyés au gibet, empalés, aveuglés, brûlés vifs, écorchés, mutilés, livrés aux huées du peuple. Margariton lui-même, que le despote avait fait duc de Duraz et prince de Tarente, et qu'il avait mis à la tête de toutes ses flottes, eut les yeux crevés et subit les plus sanglants outrages.¹

Constance
révoltée par
la stupide
tyrannie de
son mari.

22. Témoin de tant de cruautés, l'impératrice elle-même se détacha de la cause des Allemands, se mit à la tête de sa nation contre son mari, et, se rendant à Palerme, s'empara de tous les trésors du royaume. Les princes siciliens et tous les conjurés, enhardis par cet événement, formèrent alors le projet de surprendre l'empereur et de l'envelopper avec tous les siens. Ils ne réussirent qu'à tuer un grand nombre d'Allemands. Henri, prévenu à temps, put se jeter dans Messine. Il espérait de là pouvoir regagner sa patrie. Mais ses adversaires interceptaient si bien toutes les voies, qu'il ne pouvait sortir de la ville sans tomber en leurs mains. Dans cette extrémité, il se vit contraint de demander la paix à sa femme, et d'accepter sans réserve toutes les conditions qu'elle voulut lui imposer dans l'intérêt de ses nationaux². Tout en assujettissant la Sicile et en y méritant le surnom de cyclope par sa tyrannie³, Henri VI n'avait jamais perdu de vue les fonctions papales qu'il tenait de ses aïeux ; il ne recula devant rien, fut-ce le crime, quand il s'agit de régenter le clergé. Il convoite l'évêché de Liège pour le donner au frère d'un de ses favoris, et l'évêque de Liège est empoisonné au retour de la croisade. L'élection canonique de l'archidiaque de cette ville, Albert, frère du duc de Lorraine et de Louvain, n'empêche pas le despote d'introniser son flamme. Albert, que son métropolitain n'ose sacrer par crainte des vengeances de

¹ ARN. LUBEC., *Chron. Slav.*, vi, 2. — JOAN. DECECCAN., *Chron. ann. 1196-1197*. — ROG. HOVED., *Annal. Anglic.*, pag. 472. — *Chron. Fossæ-Nov.* ann. 1196-1197. — CANTU, *Hist. Univ.* xi, 67.

² ROG. HOVED., *Annal. Anglic.* pag. 472.

³ CANTU, *Hist. Univ.* xi, 68.

César, se rend à Rome à travers les plus grands dangers, et après avoir obtenu du pape les bulles nécessaires, se fait sacrer à Reims, le 21 septembre 1192. L'empereur manifeste d'abord sa colère en venant à Liège, où les maisons des partisans de l'évêque légitime sont livrées au pillage et démolies. Puis, trois chevaliers et quatre écuyers qui se disent chassés de la cour, vont à Reims saluer Albert, et, après s'être insinués dans son amitié, l'attirent hors de la ville et l'assassinent ¹. A la nouvelle de ce forfait horrible, ce fut une explosion d'indignation. L'intrus fut chassé ignominieusement ; ses châteaux et ceux du comte d'Ostende, son frère, furent pris et renversés.

23. Le duc de Lorraine, frère du martyr, le duc Lembourg, son oncle, Henri, duc de Saxe, Conrad, archevêque de Mayence, Berthold de Chéringes, l'archevêque de Cologne, le duc de Bohême, le marquis de Misna, le landgrave de Thuringe, les grands de Bourgogne et beaucoup d'autres seigneurs formèrent une coalition, qui, tint une assemblée solennelle à Cologne et dont les députés sollicitèrent l'adhésion du Pape Célestin ². Ce réveil inattendu de l'esprit catholique éclatait comme un soudain rayon au milieu du deuil de la chrétienté, au moment où le despote outrageait la grande et populaire infortune de Richard d'Angleterre. Richard était demeuré dans les fers du duc d'Autriche, jusqu'au jour où celui-ci dut le céder à l'empereur au prix de soixante mille livres d'argent. Henri VI, pour extorquer à l'illustre captif une plus forte rançon, le fit jeter et garder avec la dernière rigueur dans une prison destinée aux criminels de droit commun voués à la mort. « Il ne convient pas, » avait-il dit à Léopold, « qu'un duc retienne un roi prisonnier ; » et Léopold avait dû lui céder sa proie. L'avare

Réveil du
patriotisme
en Alle-
magne.
Le grand
captif
anglais.

¹ Le 29 novembre, soixante-six jours après son sacre. — En 1612, Albert, archiduc d'Autriche, et sa femme Isabelle, obtinrent de Louis XIII, roi de France, du cardinal de Guise, archevêque de Reims et du Chapitre de cette ville le corps du saint Martyr. Le pieux archiduc porta cette relique sur ses épaules, de Reims jusqu'à Bruxelles, dans l'église des Carmélites, qu'il avait fait construire.

² *ÆGID. AUREE-VAL. hist. Episc. Leod.* 64-86. — *CIACON. Hist. cardin.*, ann. 1192. — *Sacrar. Eccles. Cathed. Leod.*, ann. 1193. — *WATTERICH*, II, pag. 732.

empereur essaya de dissimuler cet indigne trafic derrière un semblant de justice : Richard, les entraves aux pieds, comparut devant une commission ; mais la dignité de sa défense lui gagna tous les suffrages ¹. Henri lui-même feignit d'être touché de cette grande infortune. Il traita désormais avec plus d'égards le royal captif ; mais il se garda bien de le mettre en liberté, même après avoir obtenu de lui, par l'intermédiaire du duc d'Autriche, la promesse d'une exorbitante rançon. Il pensa que le plus sûr moyen d'assurer l'exécution de cette promesse, était de retenir prisonnier celui qui l'avait faite ². On avait ignoré longtemps en Europe ce qu'était devenu le roi Richard. Dès que Blondel, gentilhomme-troubadour d'Arras, qui avait parcouru l'Allemagne pour retrouver les traces de son maître, eut rapporté en Angleterre la nouvelle qu'il avait découvert sa prison, la reine-mère Eléonore mit tout en œuvre pour obtenir la délivrance de ce fils, à qui elle devait elle-même la liberté. Elle fit écrire au Pape Célestin III par Pierre de Blois, au nom des évêques de Normandie ³. La démarche des évêques demeurant sans résultat, elle recourut au Saint-Siège en son propre nom, toujours par l'entremise de Pierre de Blois ⁴.

Excessive
mansuétude
du Pape.

24. D'autre part, les princes allemands ligués à Cologne, invoquaient la dictature tutélaire de la Papauté contre les envahissements du Césarisme. Eléonore ne tardait pas à écrire de nouveau à Célestin, pour le conjurer de mettre un terme à la servitude du Saint-Siège qui pesait sur toute la chrétienté ⁵. Certes, les griefs ne manquaient pas contre l'odieux despote qui comptait déjà dix années de règne, c'est-à-dire de forfaits avérés : l'assassinat de l'évêque de Liège, la captivité de l'évêque d'Autun et des archevêques de Salerne et de Traïna, l'envahissement de la Sicile, patrimoine de saint-Pierre, et bien d'autres. Le Pape pouvait donc frapper, lui qui, au sacre de Henri VI, selon un témoin

¹ MATTH. PARIS., *Chron.*, ann. 1193. — RAD. DE DICET., *Imag. hist.*, pag. 668 — NEUBRIG., IV, 31.

² NEUBRIG., IV, 31. — RAD. DE DICET., *Imag. Hist.*, pag. 670.

³ PETR. BLES., *Epist.* LXIV.

⁴ *Patr. lat.* tom. CCVI, col. 1270.

Patr. lat. tom. CCVI, col. 1271.

oculaire, avait poussé du pied la couronne impériale, pour affirmer son droit de la faire tomber d'un front indigne¹. Il eut la faiblesse d'éluder ce grand devoir, et détourna les foudres de l'Église de la tête du grand criminel, pour les faire éclater sur celle d'un coupable secondaire, l'évêque intrus de Liège. L'empereur se rendit indemne en faisant jurer par procureur sa non-culpabilité dans le drame sanglant de Reims. Après cela, pour dissoudre la ligue de Cologne, il n'eut qu'à rendre aux seigneurs toutes les places que son père ou lui leur avaient enlevées². Le Pape, qui n'avait pas osé se mettre à la tête de la ligue allemande, ne montrait pas moins de timidité pour la délivrance de Richard. L'avare despote était résolu fermement à ne pas lâcher sa proie pour l'ombre : une convention avait été signée le 29 juin 1193 sur la base d'une somme telle qu'il ne pouvait l'énoncer sans se flétrir lui-même ; il gardait le prisonnier en attendant le paiement, qui devait avoir lieu à Spire, aux fêtes de Noël. Eléonore mit tout en œuvre, jusqu'aux plus incroyables exactions, pour réunir la somme nécessaire : l'Église d'Angleterre fut spoliée, et dut donner jusqu'à ses vases sacrés pour briser les fers de son monarque. Quand la reine mère et l'archevêque de Rouen arrivèrent avec l'argent convenu, Henri VI différa encore la mise en liberté de Richard jusqu'à la Purification. C'est que Philippe-Auguste et Jean-sans-Terre lui offriraient des sommes plus fortes encore, disait-on, pour que le prisonnier fût remis en leurs mains³. Évidemment le cupide empereur, par tous ces attermoiemens, croyait rendre le marché de plus en plus avantageux.

25. Après avoir de nouveau recouru, mais toujours en vain, au Saint-Siège, Eléonore fit adopter à Richard un étrange expédient. « Dans une assemblée des princes allemands et des envoyés anglais, ôtant son chapeau de sa tête, il résigna sa couronne dans les mains d'Henri, qui la lui rendit pour être tenue comme

Cynique
rapacité du
tyran.

¹ ROG. DE HOVED., *Annal. Anglic.*, pag. 394.

² WATTER., II, pag. 734. — ROG. DE HOVED., *Annal. Anglic.*, pag. 728.

³ ROG. HOVED., *Annal. Anglic.*, pag. 725. — SIGEB. CONTIN. AQUIC., *Chron. ann.* 1193. — WATTER., II, pag. 738.

un fief de l'empire, sous l'obligation d'un paiement annuel de cinq mille livres. Cependant on ne pouvait faire aucun fond sur la loyauté du Germain, à l'avidité duquel Jean et le monarque français présentaient un appât plus séduisant que tout ce que Richard accordait. Il ne pouvait se résigner à ne pas tirer profit d'une offre si brillante. Mais des princes allemands, qui s'étaient rendus caution pour la délivrance du monarque anglais, reprochèrent à leur empereur sa vénalité et le forcèrent à lâcher enfin sa proie, le 4 février 1194¹. » Fidèle à la logique de l'impunité, Henri VI entassait crime sur crime, parjure sur parjure. Sous la pression de la ligue de Cologne, il avait pris l'engagement d'accepter pour l'évêché de Liège le candidat choisi par le duc de Louvain frère du saint martyr Albert. Le duc désigna Simon de Lembourg, son cousin germain. Mais à peine le jeune prince venait-il d'être intronisé, le 13 novembre 1194, que les séides du tyran le chassèrent. Il alla mourir à Rome, avant même que le Saint-Siège eût rien entrepris en sa faveur². C'est que le glaive de Saint-Pierre était devenu respectueux pour les rois. Dès que Richard eut recouvré la liberté, il demanda, devant le tribunal du Saint-Siège, la restitution de ses otages et de sa rançon. Célestin, cette fois encore, n'osa point s'armer de la verge de fer contre le grand coupable, et l'excommunication tomba sur Léopold d'Autriche, qui n'avait pas l'immunité du diadème. Le duc résista d'abord; mais une chute qui nécessita l'amputation du pied l'ayant mis au bord de la tombe, il put mourir absous, en promettant de rendre les otages et l'argent, ce qui ne fut point exécuté³.

Saladin meurt. Occasion perdue par la faiblesse de Pontife et l'astuce de l'empereur.

26. Pendant que les jalouses rivalités des rois affranchis de la direction établie par Dieu, les guerres et les exactions qui s'ensuivaient, multipliaient les maux dans la chrétienté, Saladin était mort à Damas, le 3 mars 1193; les sultans d'Iconium et de

¹ LINGARD. *Hist. d'Anglet.*, XIII. pag. 330, tom. I.

² SIGEB. CONTIN. AQUIC., *Chron.* ann. 1194. — WATTER., II, pag. 735.

³ MATTH. PARIS., *Chron.* ann. 1194. — ROG. HOVED., *Annal. Anglic.*, pag. 726

— LINGARD, *Hist. d'Anglet.*, XIII, pag. 334, tom. I.

Mossoul avaient disparu comme lui de la scène du monde. Ces fiers vainqueurs des chrétiens n'emportaient de leurs conquêtes et de leurs richesses qu'un drap mortuaire, ne laissant que des fils et des parents incapables de supporter le poids de leur puissance. A peine furent-ils morts, que les principaux de leurs émirs mirent l'Asie à feu et à sang pour se disputer leurs dépouilles. Le grand-maître des Hospitaliers écrivait avec raison à ses frères d'outre-mer : « Jamais il n'a été si facile de recouvrer l'héritage de Jésus-Christ ¹. » Eh sans doute, c'était une occasion de délivrance pour les colonies chrétiennes ; mais croire qu'on pouvait ranimer l'esprit de la croisade expirant dans les fers du césarisme, n'était-ce pas une illusion ? Il eût fallu d'ailleurs agir promptement, et ce ne fut que deux ans après la mort de Saladin que le Pape fit un tardif appel à la chrétienté ². Le mot de croisade fut un trait de lumière pour l'astutieux fils de Frédéric : il y vit le moyen de faire amnistier ses forfaits et ses usurpations par l'Église. Il se hâta donc de faire au Saint-Siège des ouvertures de paix ³ ; Célestin donna dans le piège. Il descend jusqu'à s'excuser d'avoir sevré Henri de ses lettres : vis-à-vis de lui, il a dû se taire un moment à raison des torts de ses agents ; mais à travers les irrégularités de ses actes, il discerne enfin l'intention finale de tout rapporter à Dieu. Il envoie donc deux cardinaux, Pierre de Plaisance et Jean de Salerne, qui ont toujours aimé l'Église et l'empire ⁴. Le Pontife envoyait aussi des légats dans les divers royaumes, avec des lettres qui recommandaient aux prélats de les seconder ⁵. Henri VI toutefois n'oubliait pas quelle conséquence avait eue pour ses prédécesseurs Conrad et Frédéric l'imprudence qu'ils avaient faite de prendre publiquement la croix : il voulait bien être zélé de la croisade, pour exploiter ce mouvement ; mais il n'avait nullement l'intention d'aller en Terre-

¹ *Patr. lat.*, tom. CLX, col. 536.

² COELESTIN. *Epist.* CI.

³ WATTER. II, pag. 741.

⁴ COELESTIN. *Epist.* CCVII

⁵ COELESTIN. *Epist.* CCXXIV et CCXXVI ; *Patr. lat.*, tom. CCVI, col. 1107.

Sainte. Il fit donc prêcher solennellement la croisade, poussant lui-même les seigneurs de tout son pouvoir à s'enrôler ; pour lui, c'est en secret seulement qu'il avait pris la croix¹.

Henri VI
meurt dans
le sang et les
ruines.

27. Lorsque dans plusieurs assemblées, et notamment dans celle des seigneurs de Saxe et de Thuringe à la fin d'octobre, et dans celle de Worms, le 6 décembre 1193, les barons et les évêques eurent presque tous pris la croix, ils pressèrent Henri de se mettre à la tête de l'expédition. « Oui bien, » leur répondit-il, « mais à une condition : c'est que vous allez ratifier en corps la promesse que vous m'avez faite individuellement de choisir mon fils pour roi. » Quand les seigneurs avaient promis en particulier, c'est que chacun avait craint d'affronter par un refus isolé la colère du despote ; seul, l'archevêque de Cologne avait eu ce courage. Mais en assemblée générale, ils ne voulurent plus accorder cette substitution du droit du sang au droit d'élection. A la diète de Mayence, durant les fêtes de Noël, il n'en parut qu'un petit nombre, qui pour échapper à la menace d'être détenus comme prisonniers de l'empire, durent s'engager à obtenir l'assentiment de tous au droit d'hérédité pour la prochaine diète de Salzbourg. Là, les abstentions furent encore si nombreuses, et les seigneurs présents firent de telles réserves, qu'Henri VI, sentant qu'il n'y avait rien de fait, se tourna vers les princes saxons. Le refus absolu qu'il essuya le fit recourir à la ruse. A Francfort, il se déclara satisfait de l'élection actuelle de son fils, sous toutes réserves du principe d'hérédité, et les princes acclamèrent un enfant de deux ans à peine². A cette révolution dans le droit public de l'empire, il manquait la sanction de l'autorité pontificale. Il ouvrit donc avec Rome des négociations à ce sujet, demandant au Pape de baptiser son fils — car il ne l'était pas encore — et de lui donner l'onction royale. Célestin, à bout de condescendance, répondit par un refus. L'empereur fondit sur l'Italie, à la tête de l'armée qui s'était rassemblée pour la croisade,

¹ WATTER, II, pag. 743.

² WATTER, II, pag. 743-745. — *Annal. Marbac.*, ann. 1195-1196. — *Chron. Reinhardsb.*, ann. 1195-1196.

et sema partout la dévastation. C'est pendant cette campagne, et après s'être attiré l'exécration du monde entier, qu'il mourut à Messine le 28 septembre 1197¹.

§ IV. L'ANGLETERRE ET LA FRANCE.

28. Pendant que la tyrannie d'Henri VI tenait les peuples de l'Allemagne et de l'Italie plongés dans une atmosphère de mort, que se passait-il dans les autres royaumes chrétiens? Avant de partir pour la croisade, Richard avait laissé la régence de l'Angleterre à son chancelier Guillaume Lonchamp, qu'il avait fait nommer évêque d'Éli et légat du Saint-Siège. Quand le roi fut loin de son favori, celui-ci ne tarda pas à avoir autant d'ennemis qu'il y avait de personnes gênées par sa puissance ou humiliées par son élévation. Il était surtout un obstacle à l'ambition de Jean-sans-Terre, qui convoitait le trône dans l'hypothèse de la mort de Richard, au détriment d'Arthur, fils de son frère aîné Geoffroy. Une première tentative contre le chancelier manqua. A la suite de la seconde, il ne conserva la régence qu'en cédant la garde d'un certain nombre de châteaux de Richard à plusieurs barons, qui s'engagèrent à les remettre à Jean s'il arrivait que le roi mourût². La principale cause de troubles fut la promotion de Godefroy, frère naturel du roi, au siège archiepiscopal d'York, quoique reconnu par Clément III dès le commencement de 1190³. Il devait, avant de se faire sacrer et d'aller prendre possession de son siège, attendre le retour de Richard en Normandie. Au mépris de son serment, il se fit sacrer par l'archevêque de Tours, le 18 août 1191, et se hâta de se rendre en Angleterre. Pris à Douvres, il fut délivré à la sollicitation de l'évêque de Londres, qui donna caution pour lui, et Lonchamp commit l'imprudencence de l'autoriser à se rendre dans la capitale. Jean-sans-Terre profita de l'occasion : il se rapprocha de Godefroy, et convoqua

L'Angleterre
agitée par
l'ambition
de Jean-
sans-Terre.

¹ WATTER. II, pag. 746. — *Annal. Marbac.*, aLn. 1197.

² LINGARD. *Hist. d'Anglet.*, XIII, pag. 326-328, tom. I,

³ CLEM., *Epist.* CLVII.

les évêques et les barons à Reading, malgré l'opposition du chancelier. Celui-ci, destitué dans une assemblée tenue à Londres, fut obligé de fuir et recourut au Pape. Après avoir vu l'intervention du Saint-Siège méprisée, il dut se résigner à attendre en Normandie le retour de Richard ¹.

Philippe-Auguste réclame sa sœur et répudie sa femme.

29. Une autre cause de complications s'était produite pendant l'absence de ce dernier. Philippe-Auguste, dès son retour de Saint-Jean-d'Acre, avait réclamé sa sœur Alix. On refusa de la rendre, par la raison qu'on n'en avait pas reçu l'ordre. Quand il apprit la captivité du roi d'Angleterre, il réitéra sa demande ; il essuya un nouveau refus, toujours sous le même prétexte. Or Richard, qui trouvait le moyen d'envoyer des instructions pour faire élever Hubert au siège de Cantorbéry, aurait pu trouver aussi le moyen d'envoyer la main-levée que demandait Philippe-Auguste. S'il n'en faisait rien, c'était qu'il ne voulait pas rendre les places fortes apportées en dot par la princesse détenue. De là, en 1193, après Pâques, irruption du roi de France en Normandie, prise de Gisors, conquêtes du Vexin et siège de Rouen, qu'il se vit obligé de lever ². Alors, la rage au cœur, Philippe-Auguste fait alliance avec Jean-sans-Terre, qui lui fait hommage et accepte la main d'Alix, avec les provinces continentales possédées par Henri II, et la promesse que son futur beau-frère l'aidera de tout son pouvoir à s'emparer de la couronne d'Angleterre ³. C'est que dans la pensée de Philippe-Auguste, Richard ne devait sortir jamais des prisons de Germanie. Pour atteindre ce but, il faisait entrer Henri VI dans la coalisation au moyen d'un mariage : il était veuf de sa première femme et demandait la main d'Alix, fille de Conrad, comte Palatin et oncle de l'empereur. Il est vrai qu'il avait déjà demandé au roi de Danemark sa fille Ingelburge, et qu'il fallut célébrer le mariage le 14 août 1193 et le couronnement le lendemain. Mais une assemblée de prélats à Compiègne, présidée par l'archevêque de Reims, oncle du roi et légat du Saint-Siège, déclara nulle cette union, sous pré-

¹ LINGARD., *Hist. d'Anglet.* XIII, pag. 328, tom. I.

² SIGEB. CONTIN. AQUIC., *Chron.* ann. 1193.

³ ROG. HOVED., *Annal. Anglic.*, pag. 724.

texte de parenté entre Ingelburge et la défunte reine Isabelle de Hainaut, une descendante de Charlemagne ¹.

30. Ingelburge fut reléguée dans l'abbaye de Cisoïn, et s'y vit réduite pour subsister au travail des mains et à la vente de ses habits et de sa vaisselle². Philippe Auguste toutefois ne put conclure son mariage adultère avec Alix, parce que la vertueuse princesse, quoique accordée par son père et par son oncle, repoussa le monarque français, grâce aux conseils de sa mère³. Mais il laissa l'épouse légitime se consumer dans sa prison, pour vivre dans le concubinage ; et c'est de cette prison que la princesse délaissée adressait au Pape cette plainte touchante : « Cédant à de sinistres suggestions, le roi de France..... m'a fait enfermer dans un château, où je vis tellement asservie, que je n'ose lever les yeux vers le ciel. Il n'allègue aucune parenté ni aucune cause de séparation ; mais il fait de sa volonté une règle, de sa passion une loi. Je m'en afflige.... surtout pour le roi, qui donne à tous les chrétiens un si funeste exemple⁴. » Ce sera seulement le 13 mars 1196, sur les pressantes instances du roi de Danemark, que Célestin III se décidera à casser et annuler la sentence de divorce rendue irrégulièrement à Compiègne⁵. Et Philippe-Auguste, pour montrer quel mépris il fait de l'autorité pontificale, ne sortira du concubinage, la même année, que pour demander, contre la défense expresse du Saint-Siège, Marie, fille du duc de Bohême⁶. A peine Richard eut-il recouvré la liberté

Ingelburge.
répudiée
adresse au
s'ape. Crimi-
Pelle obsti-
niation du
roi.

¹ SIGEB. CONTIN. AQUIC., *Chron. ann.* 1193.

² STEPHEN. TORNAC., *Epist.* cclxii.

³ ROG. HOVED., *Annal. Angluc.*, pag. 726. — WATTER. II, pag. 735.

⁴ BALUZ., *Miscellan.*, III, 21.

⁵ COELESTIN., *Epist.* cxxii.

⁶ On ne peut admettre la manière de voir de Rohrbacher, quand il dit que « Célestin prévenu par la mort n'eut pas le temps de faire droit... » Il eut deux ans de 1196 à 1198. La cause du silence de Célestin est ailleurs. Le pape essayait alors d'entraîner les princes à une nouvelle croisade. Il venait dans ce but d'amnistier Henri VI. Pour obtenir le concours de Philippe-Auguste, on fermait les yeux sur son mariage adultère, comme on les avait fermés, en 1188, sur l'inceste d'Henri II d'Angleterre. Certes, les Pontifes romains qui firent de la politique de condescendance, étaient vertueux, irréprochables, on ne peut pas et l'on ne doit pas le révoquer en doute ; mais on ne peut pas et l'on ne doit pas non plus sortir de l'évidence pour expliquer l'Histoire en leur fa-

(février 1194), qu'il employa tous les moyens de réaliser de l'argent afin de pouvoir se venger du roi de France¹. Il rejoignit son armée à Portsmouth le 2 mai ; mais les vents contraires ne lui permirent de partir pour la Normandie que quinze jours après. C'est là que Jean vint implorer à genoux son pardon, qu'il obtint à la requête de la reine mère². Alors commença entre Richard et Philippe cette guerre sanglante et inconstante de six ans, après lesquels il eût été difficile de déterminer quel était le parti dont la fortune l'emportait. Les finances des deux rois étant obérées, ils furent forcés de conduire leurs opérations, sur une petite échelle. Elles étaient interrompues par de fréquents armistices, que l'on violait sous le plus futile prétexte. A la fin, l'esprit de représailles entraîna les deux partis à de tels excès de cruauté, qu'ils arrachèrent souvent les yeux de leurs prisonniers³.

Guerre désastreuse.
Prélats courtisans.

31. Les dépenses de cette guerre de cannibales amenèrent en Angleterre la spoliation de l'Eglise et du peuple. Hubert, que Richard pendant sa captivité en Allemagne avait fait élever au siège archiepiscopal de Cantorbéry, et pour lequel il obtint du Pape, en 1195, la légation d'Angleterre, avec soumission de l'archevêque d'York, « transmit au roi, dans le court espace de deux années, la somme énorme de onze cent mille livres⁴. » Si l'archevêque de Cantorbéry avait eu souci de ses fonctions de légat autant que de celles d'exacteur, au lieu de se borner à tenir de prétendus conciles, où l'on ne voyait d'autre évêque que lui, comme il advint à York le 14 juin 1195, il se serait certainement ému du scandale de cette même métropole d'York, que le Saint-Siège venait de lui soumettre. Godefroi, qui en était archevêque, avait dépouillé les anciens titulaires pour livrer les dignités saintes à ses créatures.

veur. J'aime bien mieux l'explication des contemporains, qui virent dans cette politique un châtiment de Dieu; il n'y a pas d'autre explication plausible que la leur.

¹ ROG. HOVED., *Annal. Anglic.* pag. 719.

² MATTH. PARIS., *Chron.*, pag. 147.

³ ROG. HOVED., *Annal. Anglic.*, pag. 721-745. — LINGARD, *Hist. d'Anglet.*, XIII, pag. 331, tom. I.

⁴ LINGARD. *Hist. d'Anglet.*, pag. 332, tom. I.

Interdire et excommunier les clercs et les abbés au gré de ses caprices, était la seule fonction épiscopale qu'il connût et qu'il mêlât à ses occupations favorites, la chasse et les exercices militaires. Il battait monnaie avec la vente des bénéfices et des absolutions. Il tyrannisait son clergé et faisait jeter aux fers ceux qui en appelait à Rome de sa tyrannie¹. A la suite d'une enquête de l'évêque de Lincoln ordonnée par le Pape, l'indigne prélat fut cité au tribunal du Saint-Siège pour le 1^{er} juin 1195. « L'air de Rome est malsain à cette époque, » dit-il impudemment ; et il ne comparut pas. On poussa la longanimité jusqu'à l'ajourner à la Saint-Martin ; il ne se présenta pas davantage. Alors, la suspense fut prononcée contre lui le 23 décembre, et l'administration du diocèse confiée au doyen du chapitre². Il n'en conserva pas moins la puissance matérielle, que lui assurait l'appui du roi son frère.

32. Il était d'ailleurs facile d'obtenir de Richard l'impunité : il suffisait de lui verser de l'argent ou de lui faciliter quelque moyen d'en trouver, pour alimenter la guerre qu'il faisait à Philippe-Auguste, en recrutant des bandes de « Cottereaux, Écorcheurs, Routiers, venus pour la plupart du Brabant et de l'Aquitaine, gens sans foi ni loi, qui se faisaient un jeu des choses les plus sacrées, brisant les crucifix, revêtant leurs femmes des habits sacerdotaux.....³ » Cette guerre dont les dépenses, selon le mot d'un contemporain, avaient réduit l'Angleterre à la mendicité, d'une mer à l'autre⁴, avait donc encore de bien plus terribles résultats sur le continent. Aux scènes de carnage, de pillage et d'incendie vinrent s'ajouter bientôt les drames de la famine. En 1196 et en 1197, il mourut des millions de malheureux, qui ne pouvaient payer les denrées dix fois leur valeur. Un grand nombre de ces affamés se formèrent en bandes de brigands, qui se montraient toutefois moins barbares peut-être que les mercenaires des deux rois, qui leur donnaient la chasse et les pendaient⁵. Tel est le sort des peuples écrasés

Aux maux de la guerre s'ajoutent ceux de la famine.

¹ PETR. BLES. *Patr. lat.* tom. CCVI. col. 1129. — COELESTIN., *Epist.* CLVII et CLXI.

² COELESTIN., *Epist.* CCXXXIII et CCXXXV.

³ CANTU., *Hist. Univ.* x, pag. 411.

⁴ ROG. DE HOVED., *Annal. Anglic.*, pag. 746.

⁵ SIGEB. CONTIN., AQUIC., *Chron.*, ann. 1197.

sous le joug du césarisme et destitués de l'égide tutélaire de la Papauté. Un seul pays peut-être, l'Espagne chrétienne, échappe à tant de maux et fait de réels progrès dans les dernières années du douzième siècle. Là cependant il y avait aussi la guerre, une guerre sans cesse renaissante, la croisade en permanence contre les Maures. Mais l'esprit religieux, qui était l'âme de ces luttes saintes, vivifiait les sentiments de charité entre peuples de la même croyance, et portait aux procédés généreux même entre adversaires. Les petits royaumes chrétiens d'au-delà des Pyrénées avaient moins à redouter la turbulence des grands vassaux, et la succession au trône s'y faisait le plus souvent sans discordes intestines.

§ V. LA PÉNINSULE HISPANIQUE.

Les chrétiens d'Espagne soutenus par les croisés du Nord.

33. En 1188, Ferdinand, roi de Léon, meurt après trente-un ans d'un règne heureux ; il a pour successeur son fils, le pieux et vaillant Alphonse IX, que les Léonais aimaient avant son avènement et qui ne se servit de la puissance royale que pour se faire aimer davantage encore¹. C'est à cette époque qu'une flotte de croisés anglais, flamands, frisons et danois allant en Palestine, était entrée dans le Tage ; le roi de Portugal Sanche 1^{er} leur persuada de combattre avec lui contre les Maures d'Espagne. Avec le secours de ce puissant renfort, Sanche s'empara de l'Algarve et puis de Sylvia, dont il changea la mosquée en une église dédiée à la Vierge et où fut établi un évêché. Cette Sylvia, qui n'est aujourd'hui qu'un hameau, était alors une place importante gardée par une nombreuse et vaillante garnison². En 1190, l'émir-al-mouménin Yacoub, sultan des Sarrazins d'Afrique et d'Espagne, envahit avec une innombrable armée le territoire de Sanche, roi de Portugal, pour venger la mort de son père Yousouf, tué six ans auparavant au siège de Santarem, sous le règne d'Alphonse 1^{er} de Portugal, père

¹ LUC. TUDENS., *Chron.*, ann. 1188. — TOLET., *Hist. Legion.* VII, 23.

Annal. Portugal., ann. 1188. — RAD. DE DICET., *Imag. Hist.* pag. 646. — NANG., *Chron.* ann. 1189. — GARIBAIUS, XXXIV, 16.

de Sanche. Les habitants et la garnison de Sylvia, remplis d'effroi à la nouvelle de cette invasion, retinrent une partie des troupes de Richard d'Angleterre, qu'une flotte portait en Palestine en suivant le littoral de l'Océan, pour entrer dans la Méditerranée par le détroit de Gibraltar. Le roi de Portugal envoya des députés à ces pèlerins pour implorer leur secours contre les Maures, et sa demande fut exaucée. Les chrétiens toutefois ne purent pas empêcher Yacoub de reprendre Sylvia; mais, après un an de guerre, il dut se rembarquer pour l'Afrique sans avoir pu se rendre maître de Santarem, qui était le but principal de ses attaques. On peut même dire que ce fut la fortune des chrétiens qui l'emporta dans cette campagne; les croisés anglais, par d'utiles exploits et par leurs victoires, contribuèrent à reculer les limites de la république chrétienne en Portugal, et préparèrent ainsi la délivrance des royaumes situés au-delà des Pyrénées¹.

34. Toutefois, l'Espagne elle-même n'était pas exempte de la contagion du Césarisme : le pape Célestin III, en 1191, la première année de son Pontificat, dut s'occuper à dissoudre des mariages illégitimes entre les maisons royales de cette Péninsule. Sanche, roi de Portugal, avait donné sa fille Tarsia au roi de Galice Alphonse, et trois fils naquirent de cette union. Or les deux époux étaient cousins germains. Malgré les efforts de Clément et de Célestin pour amener une séparation, Alphonse garda Tarsia pendant cinq ans encore, au mépris de la loi divine et des prohibitions réitérées du Saint-Siège. Pendant ces cinq années, le roi de Galice resta sous le coup de l'excommunication fulminée par Célestin, qui avait en outre jeté l'interdit sur tous ses Etats. Enfin Alphonse VIII, roi de Castille, prit les armes contre lui, et après l'avoir obligé à se séparer de la fille de Sanche, il lui donna sa propre fille en mariage². En 1194, le 27 juin, la Navarre perdit un de ses plus grands rois, Sanche VII, qui mérita le surnom de sage, que l'Histoire a ratifié.

Galice,
Castille et
Navarre.
L'archevê-
vêque Martin
de Tolède.

¹ ROG. HOVED., *Annal. Anglic.*, pag. 669. — BROMPTON., *Chron. ann. 1190-1191*, pag. 1176. — NOWEIR., *Chron.*, ann. 1190-1191. — *Annal. Portugal.*, ann. 1190-1191.

² ROG. HOVED., *Annal. Anglic.*, ann. 1191.

Il avait fait le bonheur et la gloire de ses sujets pendant quarante-sept ans et demi de règne. Il eut pour successeur son fils Sanche-le-Fort¹. Vers la fin de cette année 1194, Alphonse VIII de Castille, par le conseil et à l'instigation de Martin, archevêque de Tolède, déclara la guerre aux Maures. L'archevêque Martin, à la tête de l'armée chrétienne, promena ses armes victorieuses dans toute l'Andalousie, et poursuivit les Maures avec tant de vigueur et de succès, qu'ils se virent contraints d'appeler à leur secours le sultan de Maroc, Yacoub, chef des Almohades d'Afrique et d'Espagne. C'était d'ailleurs ce que désirait le roi de Castille, plein du noble désir de se mesurer avec ce sultan, que ses exploits avaient rendu célèbre dans le monde entier. Craignant même qu'il ne vint pas à l'appel des Maures, il lui fit porter à Maroc une lettre de défi, qu'Alfarage nous a conservée. Cette provocation exaspéra Yacoub, qui passa aussitôt le détroit avec une puissante armée².

Alphonse
VIII de
Castille.
Bataille
d'Alarcon.

35. Les premiers engagements furent défavorables aux chrétiens. Alphonse VIII, malgré cela, réunit tout ce qu'il put lever de forces, et tenta la fortune d'une bataille décisive à Alarcon, près de Calatrava. C'était le 18 juillet 1195. Depuis le roi jusqu'au dernier soldat, tout le monde se surpassa dans cette journée. Mais plus les chrétiens abattaient d'infidèles, plus le nombre des infidèles semblait augmenter. Alphonse cependant ne pouvait se résigner à leur abandonner la victoire ; il fallut que quelques fidèles chevaliers lui fissent violence pour l'arracher au trépas qu'il cherchait. Telle était la division qui régnait alors parmi les chrétiens d'Espagne, et ce désastre ruina tellement toutes leurs ressources, qu'au lieu de quelques places qu'il conquit, Yacoub aurait pu facilement se rendre maître de toute la Péninsule, comme le firent autrefois Tarik et Muza. Il commit la faute de laisser au roi de Castille le temps d'organiser une défense désespérée. Au lieu de poursuivre le cours de ses victoires, pour des motifs sur lesquels le silence absolu de l'histoire ne nous permet pas de hasarder des conjectures, il accorda tout-à-

¹ GARIBAI., *Compend. Historial.*, xxiv, 14. — OYENART., *Notit. Gascon.*, pag. 331. — *Libr. Foror. Navar.*, ann. 1194. — MORET., *Investigat. Navar.*

² NOWEIR., *Chron.*, ann. 1194. — ABULFAR., *hist. Arab.* pag. 277.

coup à Alphonse une trêve jusqu'à la Pentecôte de l'année suivante. Le vaincu d'Alarcon vint demander à la France les moyens de tenter la revanche. Michel, légat du Saint-Siège dans la Narbonnaise, réunit un concile à Montpellier, et y prêcha la croisade contre les Maures, au mois de décembre ; puis il suivit Alphonse au-delà des Pyrénées, au nom de Célestin III, pour y relever par sa présence et au moyen des bénédictions apostoliques les courages abattus¹. Ces préparatifs ne purent se faire sans que la nouvelle en arrivât aux oreilles de Yacoub. Le sultan les regarda comme une rupture de la trêve, et jugea sage de ne pas en attendre l'expiration. Dès le mois de février 1196, après avoir traversé l'Espagne sarrazine à marches forcées, il vint mettre le siège devant Tolède. Les chrétiens ne s'attendaient pas à tant de promptitude dans l'attaque. Ils se défendirent pourtant avec autant d'énergie et de bravoure que de bonheur : l'ennemi dut reconnaître l'inutilité de ses efforts et s'éloigner de leurs murailles. Yacoub ne réussit pas mieux dans les sièges de Matrito, Cuença et Alcalá, dont il ne put se rendre maître. La seule ville de Placentia, qu'Alphonse avait fondée depuis peu, fut prise et livrée au pillage ; mais les Sarrazins ne la conservèrent pas longtemps, et vers l'an 1200 elle fut restaurée par les chrétiens, embellie et fortifiée mieux que jamais. Malheureusement, la discorde s'était mise entre les rois de la Péninsule : Léon et la Navarre avaient pris les armes contre la Castille. Pour faire face à ce pressant danger, Alphonse VIII fut obligé de demander la paix à Yacoub. Il l'obtint d'autant plus facilement que le sultan avait reçu la nouvelle d'une insurrection en Afrique, suscitée par un certain Tahia. Une trêve fut conclue, et Yacoub regagna le Maroc dans le mois de décembre 1196².

36. Cette même année était mort à Perpignan, le jeudi 25 avril, Alphonse, roi d'Aragon, comte de Barcelone et de Provence. Au commencement de l'année, lorsque des divisions étaient nées entre

Alphonse
d'Aragon
meurt.
Pierre lui
succède.

¹ NOWEIR., *Chron.*, ann. 1195. — RODER., VII, 29. — LABBE., *Concil.*, tom. X, pag. 1796. — GODEFR., monach. S. Pantal., ad colon...

² NOWEIR., *Chron.*, ann. 1196. — MORET., *Investigat. Navar.*, pag. 675. — RODER., VII, 30. — ANONYM., *Hist. Placentin.*, II, 8.

les rois d'Espagne, à la nouvelle que certains d'entre eux avaient fait alliance avec les Sarrazins contre le roi de Castille, le pape Célestin s'était ému des conséquences funestes qu'un tel état de choses pouvait avoir pour la cause chrétienne. Il avait envoyé l'ordre aux rois de marcher tous contre les infidèles et de suspendre leurs querelles jusqu'à ce que ces derniers eussent été repoussés, menaçant en outre de l'anathème quiconque ferait alliance avec les ennemis de la Croix. Alphonse d'Aragon, qu'animait le zèle du bien, invita chaque prince individuellement à faire avec lui un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle. Il espérait qu'après les avoir ainsi tous réunis à leur insu, il les amènerait sans peine à l'abjuration de leurs discordes, et à l'exécution des ordres du Saint-Siège contre les Sarrazins. Il fut accueilli partout, tant par les rois que par les grands, avec honneur et bienveillance. Il réussit même auprès de plusieurs dans son œuvre de pacification ; mais nous savons que Léon et la Navarre fermèrent l'oreille à ses sages conseils, et persistèrent dans leur dessein de vider par les armes leurs différends avec la Castille. Au retour de ce pèlerinage, le roi d'Aragon se rendit à Perpignan, où devait avoir lieu une cour solennelle de tous les princes et barons du comté de Provence, qu'il se proposait d'enrôler dans la croisade contre Yacoub. C'est au milieu des soins de cette pieuse entreprise que la mort le surprit. Pierre, son premier-né, eut le royaume d'Aragon, et le comté de Barcelone et de Roussillon ; Alphonse, son autre fils, eut pour sa part la Provence, et c'est ainsi que cette dernière fut de nouveau séparée du comté de Barcelone¹.

Zèle déployé
par le nou-
veau roi
contre les
hérétiques.

37. À peine sur le trône, Pierre lança un édit contre les hérétiques, qui faisaient des progrès alarmants dans ses Etats. « Fidèle imitateur de la foi de nos ancêtres, dit-il, et soumis humblement aux canons de la très-Sainte-Eglise Romaine, qui excluent les hérétiques de la société de Dieu, de la sainte Eglise et de tous les catholiques, qui décrètent de plus qu'on les doit condamner et poursuivre en tous lieux, nous ordonnons que les Vaudois, com-

¹ GARIB.. *Compend. historial.*, xxxii, 3. — ANONYM., *Gest. Comt. Barcinon.*, 22.

munément appelés Sabottés, et qui se donnent eux-mêmes le nom de Pauvres de Lyon, ainsi que tous les autres hérétiques frappés d'anathème par l'Église et dont on ne connaît ni le nombre ni les noms, sortent et fuient immédiatement et sans retour de tout notre royaume, comme étant des adversaires de la croix de Jésus-Christ, des violateurs de la foi chrétienne, nos ennemis et les ennemis publics de notre royaume, etc. » Cette charte est de 1197¹. Et c'est ce même Pierre d'Aragon qui sera tué en 1212 à la bataille de Muret, en combattant pour les Albigeois contre les Croisés. Mais il avait été très-orthodoxe jusques-là ; il ne se joignit aux hérétiques que pour venir en aide aux sœurs du comte de Toulouse. Il commit la faute de ne vouloir pas obéir au légat Apostolique, qui lui ordonnait de ne pas faire cause commune avec ces impies². Les Vaudois, qui voulaient être ainsi nommés pour signifier leur exil ici-bas dans la vallée des larmes, s'étaient multipliés en Espagne sous le nom de Sabottés ou Ensabottés, parce qu'ils affectaient de ne porter que la chaussure de bois appelée sabots, qu'ils ornaient d'un signe tout particulier pour se reconnaître entre eux. L'archevêque de Tarragone avait fait les plus louables efforts pour empêcher cette propagation occulte de l'erreur dans sa province. Il fut victime de son zèle et tomba sous le poignard d'assassins que les interdits de Célestin III ne purent atteindre. L'insistance de l'Église, toutes les fois qu'il s'agissait d'expéditions contre les Maures, à menacer de l'anathème quiconque pactiserait avec eux, montre clairement que les hérétiques entretenaient de perfides relations avec les ennemis de la Croix.

38. Les musulmans d'Espagne et du Maroc étaient alors à l'apogée de leur civilisation ; pour faire oublier aux peuples qu'ils avaient asservis la perte de toutes les libertés, ils favorisaient le développement des sciences et des arts, et d'une manière plus particulière de ceux qui ont en vue le bien-être matériel. Leurs écoles étaient les plus belles du monde ; on y venait des plus lointains

Civilisation
des Maures
en Espagne.

¹ BALUZ., in *Append. Marc. Hisp.*, num. 487. — FRANCISC. PEGNA, *Direct. Inquisit.* II. — USSER., *de christ. Eccles. succes. et stat.*, 8, n. 47 et seq.

² ANONYM., *Gest. comit. Barcinon.*, 23.

pays suivre les leçons de professeurs tels qu'Averrhoès. Nous apprécierons l'homme et le philosophe quand nous aborderons les œuvres de Thomas d'Aquin. Averrhoès était né à Cordoue et mourut, au mois d'août 1206, sous le règne de Mahomet Annazor, à Maroc, où lui fut élevée une tombe princière près de la porte des Corroyeurs. Sa renommée fut si grande que Melchior Canus, qui vécut au seizième siècle, écrivait ceci : « Durant les trois derniers siècles, Averrhoès a été l'oracle des écoles, surtout en Italie, ce qui perpétua le règne de beaucoup d'erreurs, et entretint l'ardeur inutile qu'on mit à étudier ses livres avec autant de zèle que s'il se fût agi des lettres sacrées elles-mêmes¹. » Cette renaissance des lettres, des sciences et des arts profanes chez les Musulmans occidentaux, au moment où les rivalités jalouses des rois et des princes chrétiens semblaient devoir ramener en Europe les mœurs et l'ignorance des temps barbares, aurait infailliblement produit de désastreuses conséquences pour le Catholicisme, si les portes de l'enfer pouvaient prévaloir contre lui. Mais ce brillant édifice bâti sur le sable de l'erreur s'écroula tout-à-coup sous un souffle de la Providence. Au commencement de 1198, la mort frappa ce Yacoub Almanzor, à qui le zèle de la justice et de la religion du Coran avaient valu un nom si glorieux. Il eut pour successeur son fils Mahomet, surnommé Annazor Ledinillah, c'est-à-dire défenseur de la loi de Dieu. La victoire sourit aux débuts de son règne.

39. Les indigènes opprimés et quelques émirs factieux s'étaient soulevés sous la conduite de Tahia. Dans les premiers jours de mars de l'an 1200, Annazor, après avoir remporté sur eux plusieurs avantages, les mit en si complète déroute, qu'ils furent chassés tant de l'Afrique mineure que de la Mauritanie, et ne trouvèrent de refuge que dans les montagnes inaccessibles de l'Atlas. Enflé d'orgueil par ce succès, Annazor résolut d'anéantir le nom des Chrétiens en Espagne. Alphonse VIII de Castille, Pierre d'Aragon

¹ USSER., *Direct. Inquisit.* pars. II, num. 4, ex Nicol. Eymeric. — EARADD. BETHUN. *Antichær. contra Valdens.*, 25 ; *Bibliot. Patr.* edit. Lugdun., pag. 1525. — MELCH. CAN., x, 5. — JOAN. LEO AFRIC., *de Vir. Arab. illustr.* — NICOL. ANTON., *Bibliot. Arabico-Hispanic.*, pag. 260 et seqq.

Bataille
d'Ubéda,
revanche
éclatante de
celle
d'Alarcon.

et Sanché de Navarre réunirent leurs forces contre lui. Après plusieurs campagnes menées avec des chances diverses, une bataille décisive eut lieu près d'Ubeda, sur les confins de la Nouvelle-Castille. Les Sarrazins et leur Sultan y furent vaincus et mis en déroute. Leur désastre amena la fin, en Espagne, de ce puissant empire auquel avaient commandé les califes Omar, Yousouf, Yacoub Almanzor et Mahomet Annazor Ledinillah. L'Espagne sarrazine s'affranchit du joug des Almohades et se sépara de l'Afrique. Dans la suite, les princes maures indépendants de la Péninsule ne formant plus un même corps de nation et chacun d'eux se gouvernant à sa guise, il fut plus facile aux Chrétiens de vaincre un à un et de conquérir successivement leurs faibles royaumes¹. On peut donc affirmer que le mouvement de la troisième croisade se prolongea jusqu'en l'année 1212 en Espagne, et qu'il y produisit les plus heureux résultats, puisqu'il aboutit à la dislocation de l'empire des Almohades.

§ VI. FORCE D'EXPANSION ET DE RÉSISTANCE.

40. A l'autre extrémité de l'Europe, sur les rives de la Baltique, elle avait également tourné un grand nombre de croisés allemands et danois contre les barbares païens de ces contrées, et d'utiles exploits avaient reculé de ce côté les limites de la république chétienne. Le duc de Saxe Henri-le-lion, qui mourut en 1196, contribua entre tous à porter la civilisation chez les Slaves. Non content de les soumettre au tribut, il favorisa de tout son pouvoir leur conversion au christianisme et la destruction de leurs idoles. Les brigandages furent réprimés sur terre et sur mer ; les relations commerciales prirent une heureuse extension. Aux deux évêques Evermod Rasesburg et Conrad de Lubeck, Henri donna un précieux auxiliaire dans Bernon, pour lequel il établit le siège de Swérin, chez les Obotrites. Bernon, qui mourut aussi en 1196, fut

Progrès du
christianisme chez
les Slaves.
Germain en
Orient.

¹ NOWEIR., *Chron.*, ann. 1198. — SPONDAN., *Chron.*, ann. 1212. — RODER., VII, 10.

donc le premier apôtre du Mecklembourg¹. Henri-le-jeune, fils d'Henri-le-lion, jaloux de marcher sur les traces glorieuses de son père, fut un des principaux chefs de la colonne de croisés allemands qui allèrent au secours de la Terre-Sainte sous Henri VI. Les autres chefs étaient Conrad, archevêque de Mayence et cardinal-évêque de Sabine, un autre Conrad, évêque d'Hildesheim et chancelier de l'empereur. L'expédition ne partit qu'à l'automne 1197 de Messine; après une heureuse traversée, elle abordait à Saint-Jean-d'Acre, le 23 septembre. La conduite inconsidéré de ces croisés fit plus de mal que de bien à la cause des colonies chrétiennes. A peine furent-ils en Terre-Sainte, qu'il rompirent la trêve conclue par Richard, et s'emparèrent de Beyrouth par surprise. Les Turcs indignés de ce manque de foi, se ruèrent sur Jaffa, passèrent tous les habitants au fil de l'épée et rasèrent la citadelle. Ce fut sur ces entrefaites que le comte Henri de Champagne, roi nominal de Jérusalem, se tua en tombant d'une fenêtre de son palais. Sa femme Isabelle, héritière de la couronne, se maria de nouveau avec Aymeri, roi de Chypre et frère de Guy de Lusignan; le nouveau roi nominal de Jérusalem fut sacré à Saint-Jean-d'Acre.

L'empire
étend la
main sur le
royaume de
Sicile.

41. Les Allemands continuèrent à guerroyer contre les Infidèles. Ils s'obstinaient depuis plus de deux mois au siège d'une forteresse musulmane, lorsqu'ils reçurent à la fois la nouvelle de la mort d'Henri VI et de l'approche du fils de Saladin avec des forces considérables. Sur quoi, les chefs, à l'exception des archevêques de Mayence et de l'évêque de Verden, s'abandonnèrent à une fuite d'autant plus honteuse, que l'armée était fermement résolue à tenir tête à l'ennemi². Pendant cette expédition en Orient, Conrad de Mayence couronna Léon, roi d'Arménie, et lui fit faire la paix avec le prince d'Antioche³. Cette mort de Henri VI, qui portait le dernier coup à la troisième croisade expirante, était un événement

¹ HELMOLD., *Chron. Slav.*, I, 81-91. — ARNOLD. LUBEC., *Chron. Slav.*, II, 1 et IV, 24. — KRANTZ., *Vandal.*, VI, 36. — *Chron. citizens.* ann. 1196.

² NANG., *Chron.*, 1196-1197. — ARNOLD. LUBEC., *Chron. Slav.*, V, 1-5. — ABBAS URSPERG., *Chron.*, ann. 1197.

³ ARNOLD. LUBEC., *Chron. Slav.*, cap. ult.

immense, à la faveur duquel Célestin eût pu relever l'autorité suprême du Saint-Siège. L'empereur mourait excommunié ; le Pape s'opposa d'abord à sa sépulture. Les amis de l'empire, alarmés de cette attitude, lui députèrent l'archevêque de Messine, avec mission d'obtenir le droit d'ensevelir Henri, la délivrance de Marco-wald, leur grand justicier, assiégé par les Romains, et le couronnement de Frédéric II comme roi de Sicile. Mille marcs d'argent sont offerts au Pape et mille distribués aux cardinaux avec promesse de restituer au Saint-Siège une grande partie de la Toscane, et de reconnaître sa suzeraineté sur la Sicile, la Calabre et la Pouille¹. « Ce fut là, » dit un historien, « sa dernière et peut-être sa plus grande faute. La réunion des couronnes de Germanie et de Sicile sur une seule tête était pour le Saint-Siège une calamité suprême, et la suzeraineté d'un royaume livré à César n'était qu'une chimère. La Sicile elle-même était sacrifiée, le joug du fils de Henri VI, était pour elle une destinée impossible. Est-ce que les orphelins et les veuves pouvaient oublier² ? »

42. Aux approches de Noël de l'année 1197, le pape Célestin se sentant malade, convoqua tous les cardinaux et leur demanda de s'occuper de l'élection de son successeur. Il mit tout en œuvre pour déterminer leur choix en faveur de Jean de Saint-Paul, cardinal-prêtre de Sainte-Prisca, dans la sagesse, la piété et la justice duquel il avait toute confiance. Il le chérissait entre tous au point qu'à l'exception de la consécration des évêques, qui regardait le cardinal-évêque d'Ostie, il lui avait abandonné le soin de remplir à sa place tous les offices du Souverain Pontificat. Il alla jusqu'à faire l'offre de se démettre, si les cardinaux voulaient consentir à l'élection de son protégé. Les cardinaux refusèrent tous de faire cette élection anticipée ; « Il n'y a point d'exemple, » alléguaient-ils, « d'un Souverain Pontife qui ait abdicqué. » Ils étaient d'ailleurs profondément divisés sur le choix à faire : L'évêque d'Ostie, l'évêque de Porto, Jourdain de Fossanova et Gratier, chacun d'eux en un mot avait certains droits à la tiare. C'est dans ces dispositions

Célestin III
aspire à se
démettre ;
il meurt.

¹ ROG. DE HOVED., *Annal. Anglic.* WATTER., II, pag. 747.

² HENR. *Hist. eccles.* XII, pag. 1432.

que les trouva la mort de Célestin, le 8 janvier 1198. Il fut enseveli dans la basilique de Latran. Son Pontificat avait duré six ans, neuf mois et neuf jours. On sait qu'il eut pour successeur le grand Innocent III¹. Nous ne devons et ne voulons pas fermer le livre sur le Pontificat de Célestin, sans rappeler un fait qui est tout à sa louange, — la confirmation de l'Ordre Teutonique.

Établisse-
ment des
chevaliers
Teutoniques
et des
Porte-
Glaives.

43. En 1191, au siège d'Acre en Palestine, quelques généreux chevaliers de Brême et de Lubeck se dévouèrent au soin des malades et des blessés, et firent avec des voiles de vaisseaux une ambulance qu'ils dédièrent à la Vierge Marie. Frédéric, duc de Souabe, jusqu'à sa mort en Palestine, les encouragea dans cette œuvre méritoire ; sur ces instances, jointes à celles de son frère Henri, roi des Romains, le Pape approuva l'établissement d'une maison de l'Ordre Teutonique à Jérusalem, sous le vocable d'hôpital de la Bienheureuse Vierge Marie. Depuis ce temps, l'Ordre Teutonique eut un général. Le premier fut Henri Valpot. La bulle de confirmation est du 22 février 1192. Ils étaient soumis à la règle de saint Augustin, et portaient un manteau blanc avec une croix noire. Lorsqu'ils durent quitter la Palestine, ils se vouèrent à la conversion des païens du nord de l'Europe, et firent fusion avec les Porte-Glaives de Livonie². L'Ordre des Porte-Glaives datait aussi du Pontificat de Célestin III, et voici dans quelles circonstances. Après la mort de saint Meinard, premier apôtre de Livonie et premier évêque de Riga, Bertold, abbé du monastère cistercien de Lûka, en Saxe, et compagnon des travaux de l'évêque défunt, se rendit à Brême et y reçut la direction de l'évêché de Riga. Vers cette époque le pape Célestin III, s'efforçant de ranimer le souffle de la croisade, promettait les mêmes bénédictions à ceux qui prendraient les armes contre

¹ ROG. DE HOVED., *Annal. Anglic.*, pag. 766. — ONUPHR., *Chron. ann.* 1198. — PAPEBROC., *Conat. chron. hist.*, ann. 1198. — JOAN. DIAC. JUN., *Libr. de Eccles. Lateran.*, apud MABIL., *Museum. Ital.*, tom. II, pag. 569.

² INTERPOL. CHRON. AQUIC., ann. 1191. — JAC. de VITRIAC., *Hist. Jerosol.*, I, 66. JOAN. NAUCL., *Chronogr.*, tom. II. — TRITHEM., *Chron. hirsaug.* ann. 1192. — PETR. DUSBURG., *Chron. Prussix*, not. illustr. a christoph. Harknoch et typ. dat. ann. 1679 Francof. et lips. pars I, pag. 30. — Cf. ONUPHR. in *chron.*, qui institutionem hujus ordinis cum anno 1199 perperam copulat.

les païens de la Livonie qu'à ceux qui porteraient secours aux colonies chrétiennes de la Terre-Sainte. Là-dessus il se fit un grand concours de croisés Saxons, Westphaliens et Frisons, qui armèrent une flotte à Lubeck et abordèrent en Livonie. Bertold se mit à la tête de cette armée, et il la conduisait contre les Infidèles, lorsqu'il tomba dans une embuscade, lui troisième seulement. Les païens le martyrisèrent. Après sa mort, Albert, chanoine de Brème, fut fait évêque de Riga. Il avait beaucoup de parents et d'amis, il eut de nombreux coopérateurs dans son apostolat. Quand venait la belle saison, il se mettait en campagne avec des troupes aguerries, et il porta la terreur des armes chrétiennes non-seulement chez les Livoniens, mais encore chez les autres peuples barbares des ces contrées, recevant de tous des ôtages et leur dictant des conditions de paix. Plusieurs des compagnons d'Albert, faisant vœu de continence et pleins du désir d'être au service de Dieu seul, renonçaient au monde, à l'exemple des Templiers, pour se consacrer à la milice de Jésus Christ ; ils portaient sur leur manteau, comme signe de leur profession, l'image du glaive avec lequel ils combattaient pour la foi. De là le nom de Porte-Glaives. Plus tard, sentant qu'ils ne pouvaient suffire à leur entreprise, ils y associèrent les chevaliers Teutoniques. Le martyre de Bertold avait eu lieu en 1195 selon les uns, et selon d'autres en 1197. Meinard et Bertold furent donc les premiers apôtres de la Livonie¹.

44. Dénier tout caractère de grandeur à l'époque qui a produit de telles institutions et de tels hommes, serait une injustice gratuite. Nous avons dû flétrir les excès du césarisme, et déplorer l'expérience du système des concessions, essayés par des Pontifes vertueux, irréprochables. Il nous serait facile de montrer, même parmi ceux qui préconisèrent de bonne foi ce système des condescendances, avec la conviction de défendre les véritables intérêts de la Papauté, des talents dignes d'une meilleure cause. Qui oserait soutenir, pour n'en citer que deux entre tant d'autres, que Pierre

Politique de concessions. — Le courageux Hugues de Lincoln.

¹ ARNOLD. LUBEC., *Hist. Slav.*, VII, 8 et seq. — CAESAR. HEISTERBAC., *Libr. miracul.* VII, 17. — *Magn. chron., Belg.*, ANN. 1194, pag. 204. INTERPOL. CHRON. AQUIC., ANN. 1197. — KRANTZ. *Vandal.* VI, 10.

de Blois et Henri de Clairvaux ne soient pas de nobles et grandes figures? Et parmi les écrivains ecclésiastiques, ne pourrais-je pas donner un rang des plus honorables aux Arnoulf de Lisieux, aux Guillaume de Tir, aux Pierre de la Celle, aux Pierre Cantor? Je m'arrête de préférence, je l'avoue devant les hommes de l'école et de la trempe de Thomas Becket. Si je me passionne, ce sera pour des hommes qui ne voulurent point partager les illusions de Pierre de Blois et de tant d'autres de leurs contemporains, qui firent la part du feu en sacrifiant le peuple, en le livrant à la puissance séculière, dans l'espoir que cette concession sauverait l'arche sainte des atteintes du pouvoir, temporel. Mon héros, à moi, c'est cet Hugues, évêque de Lincoln, qui aima mieux, comme Jean-Baptiste, risquer ses jours que de rien dissimuler de la foi du Seigneur, et qui, sur un sol humide encore du sang du martyr de Cantorbéry, mérita le surnom de marteau des rois par sa courageuse attitude. A peine investi des fonctions sacerdotales, il purge son Eglise de toutes les créatures d'Henri II; et, pour maintenir les réformes, il va sans hésitation affronter le monstre jusque dans sa royale tanière; par la fermeté du langage jointe à l'onction de la douceur, il force l'assassin de saint Thomas à lui vouer une entière déférence jusqu'à sa mort¹. Henri II au tombeau, c'est à Richard son fils qu'Hugues résistera de front.

Il lutte de
front contre
Richard.

45. Richard, dès le début de son règne, déclare la guerre à Philippe-Auguste, et pour en soutenir les frais, écrase les peuples et le clergé de taxes et de surtaxes, d'exactions et de capitulations. Les sordides inventions du despote, dont le père avait vendu et qui vendait lui-même les prérogatives du temple et du sacerdoce, ne trouvèrent que des approbateurs amenés à ses pieds par la crainte ou par l'adulation. Dans l'assemblée des prélats convoqués pour obtenir d'eux ce subside, Hugues seul, considérant combien cet impôt allait aggraver la misère du pauvre peuple, osa répondre: « Alors même que vous feriez tous la volonté du roi, moi je ne la ferai point. » Et il développa largement et avec franchise les rai-

¹ Apud SUR., die xvii nov., tom. vi. PETR. BLES., *Epist.* xcvi. — ROG. HOVED., *Annal. Anglic.* ann. 1197.

sons qu'il portait contre cette exaction. Un seul membre de l'assemblée fut de son avis. Le prélat que Richard avait envoyé de France pour qu'il menât cette affaire à bonne fin, fut vivement contrarié de cette opposition de l'homme de Dieu, et se hâta d'aller en porter plainte à son maître. A ce récit, le roi furieux dit à l'un de ses séides : « Va, et chasse de leurs sièges Hugues et son adhérent ! » Ce dernier fut donc chassé, et tout ce qu'il possédait devint la proie du fisc. Il vint se jeter aux pieds du despote, et ses amis ne lui obtinrent qu'avec peine son pardon, sur la promesse qu'il serait à l'avenir le plus obéissant esclave du bon plaisir royal. L'homme de Dieu fait son devoir sans trembler devant un pouvoir terrestre; il ne plie pas comme un roseau sous le souffle d'une crainte mondaine ou de la faveur des grands. Rien ne pouvait faire que Hugues trahît la loi du Seigneur. Les satellites du tyran accourus pour l'expulser, trouvèrent en lui, non un mercenaire prêt à la fuite, mais un pasteur plein de bravoure. Sans leur donner le temps de commencer leur œuvre de déprédation, il fit publier au son des cloches leur excommunication dans toutes les paroisses voisines. Devant ce saint évêque debout et prêt à donner sa vie pour son troupeau, les soldats effrayés se retirèrent les mains vides. Ils redoutaient par-dessus tout d'être livrés à la puissance de Satan et de mourir de la mort des réprouvés, comme il était arrivé à plusieurs que le saint évêque avait frappés d'anathème.

46. Ce danger passé, il demeurait évident pour Hugues qu'il avait été la victime d'une inique délation. Il craignait que cet état de choses n'amenât des maux plus grands sur son troupeau, et, faisant abnégation de sa vie, il alla trouver Richard dans les provinces lointaines où se faisait la guerre. Quand il fut près d'arriver à la cour, quelques courtisans charitables accoururent à sa rencontre et le supplièrent de s'en retourner au plus tôt, de ne pas affronter le courroux du roi; ils craignaient que, comme aux jours de saint Thomas, la vengeance divine ne se déchainât sur tout le royaume, s'il arrivait que le saint évêque fût martyr de son noble dévouement. Il demeura sourd même aux généreuses sollicitations d'un ami qui s'efforçait de l'arrêter sur le seuil : il entra résolument dans

Il force le despote à lui donner le baiser de paix.

le palais. On lui apprend que Richard est en ce moment à la messe ; il se rend à la chapelle, va droit à lui et lui dit d'une voix ferme : « Donnez-moi le baiser de paix. — Vous ne le méritez point. — Je le mérite au contraire, ayant fait un aussi long voyage pour arriver jusqu'à vous. Vous me devez le baiser. » Et, le tirant de force par le manteau, il appuya brusquement ses lèvres sur la joue royale. Richard aimait les natures franchement résolues : il sourit, et se penchant à son tour, rendit le baiser à l'évêque. Je laisse à penser de quel profond étonnement ce triomphe inattendu de l'homme de Dieu frappa toute l'assistance. Quant à lui, après cet acte courageux, au lieu de prendre une des places réservées aux évêques, il allait se prosterner au pied de l'autel, pour adorer avec plus de liberté le Roi des rois. Il avait emporté de haute lutte la vénération de Richard. Après la messe, l'évêque mena le roi derrière l'autel pour le réprimander avec plus de liberté.

Généreuse
liberté de
son langage.
Sa touchante
humilité.

47. Là, dès qu'ils furent assis : « Et votre conscience, en quel état est-elle ? » lui dit-il sans autre préambule. « Vous êtes de notre diocèse, et nous aurons à rendre compte de vous au Juge redoutable. — Ma conscience serait assez tranquille, n'était l'envie qui me ronge sans cesse contre les ennemis de mon royaume. — Et qu'est-ce alors ce que j'entends dire ? que vous opprimez journallement les pauvres, que vous affligez les innocents, que vous écrasez le peuple d'exactions ? On prétend en outre que vous avez des liaisons illégitimes. Ces crimes vous semblent ils des fautes vénielles ? » Cette brusque et vive sortie de l'évêque, ou plutôt de l'Esprit de Dieu qui parlait par sa bouche, plongea Richard dans un tel effroi, qu'il n'osa même pas balbutier une excuse. Après l'avoir longuement repris sur ces écarts et sur bien d'autres, Hugues s'excusa humblement au sujet des griefs que le roi croyait avoir contre lui, et sollicita le pardon au sujet de quelques autres, avec promesse de s'amender. Puis, et cette fois en présence du monarque et de toute sa suite, il expliqua comment, étant pasteur, il n'avait ni pu ni dû consentir à la levée des derniers impôts. Richard agréa ses raisons, et déclara que son vœu le plus cher serait rempli, s'il pouvait désormais ne plus encourir ses paternelles corrections. Alors

l'homme de Dieu prit congé du roi, et avec le calme du juste qui a fait son devoir, reprit le chemin de son diocèse. Comme il partait, Richard se retournant vers ses courtisans, « Si tous les évêques, » dit-il, « étaient comme celui-là, ni rois ni princes ne pourraient rien contre eux. » On ne saurait condamner plus clairement le système des humiliantes concessions faites au césarisme depuis trop longtemps déjà ¹.

48. Rosamonde Clifford, mère de ce Geoffroy, qui avait occupé lui-même en intrus le siège de Lincoln, et qui fut accepté plus tard comme évêque d'York, s'était retirée avant sa mort au couvent de Godstow, pour expier par son repentir le scandale de ses anciens dérèglements. « Henri, en sa considération, fit beaucoup de présents aux religieuses, qui, par gratitude pour ses bienfaits, l'inhumèrent dans le chœur, élevèrent un dais de soie sur sa tombe et l'entourèrent de lampes et de cierges. Hugues de Lincoln désapprouva leur conduite. — La religion, leur dit-il, ne fait aucune distinction entre la courtisane d'un roi et la complice de toute autre libertin. — Le corps fut exhumé par ses ordres et enterré dans le cimetière commun ². » Il serait facile de multiplier les traits par où cet homme de Dieu se signala contre les oppresseurs du peuple et contre les contempteurs des libertés de l'Eglise : sa vie épiscopale fut toute consacrée à ce généreux labeur. Il avait reçu de Dieu le don inestimable de discerner d'intuition le juste de l'injuste : les jurisconsultes les plus habiles déclaraient ne pas connaître son pareil pour résoudre les difficultés et tirer au clair les causes les plus embrouillées ; pourtant il n'avait jamais ni nulle part fait la moindre étude de ces délicates matières. Quiconque était en son bon droit se réjouissait de l'avoir pour juge, ayant la conviction qu'il ne trahirait la justice ni par complaisance, ni par crainte, ni pour des présents. Dieu du reste manifesta maintes fois par d'éclatants miracles qu'il inspirait lui-même les sentences de son saint ministre. Enfin, l'obéissance la plus absolue au Saint-Siège impri-

Son zèle pour l'honneur de la religion. Son mépris des grandeurs.

¹ SUR., die xvii nov., tom. vi.

² ROG. HOVED., *Annal. Anglic.*, ann. 1191, pag. 705. — LINGARD. *Hist. d'Anglet.*, xiii, tom. I.

mait à ses héroïques vertus le sceau de la perfection. Les fidèles de Lincoln avaient dû lui faire violence et l'arracher à la vie obscure du cloître et aux pratiques austères de la Chartreuse pour le placer à leur tête. A plusieurs reprises, il sollicita du Pape la permission de rentrer dans son ancienne solitude, qu'il regrettait toujours. Ses instances à ce sujet devinrent si fréquentes et si vives, que pour le contraindre à continuer ces fonctions épiscopales dont il était si digne, la curie romaine dut chasser, en quelque sorte, les députés qu'il envoyait dans ce but, en leur signifiant d'avoir à ne plus lui porter à l'avenir semblable requête ¹.

§ VII. RAYONNANT CRÉPUSCULE DU SIÈCLE.

Effets de la
tyrannie
laïque sur le
clergé.

49. « Si tous les évêques étaient comme celui-là ! » s'était écrié Richard. Beaucoup du moins auraient pu lui ressembler, pour la plus grande gloire de l'Eglise et le bonheur des peuples, si les rois et Richard lui-même n'avaient mis une obstination satanique à poursuivre l'abaissement de l'autorité spirituelle au profit de leur omnipotence. Il devait en résulter et il en résulta, dans de trop larges propositions, un clergé qui n'avait d'ecclésiastique que l'habit. Ces prélats, à qui les rois, comme jadis Antiochus, vendaient les prérogatives du temple et du sacerdoce, non contents de subir l'opprobre du silence et d'en porter la terrible responsabilité, quand le devoir d'un évêque est de dire la vérité, faisaient métier d'endormir leurs maîtres par de lâches adulations ; abjurant toute liberté évangélique, ils se laissaient, selon l'énergique expression de Pierre de Blois, mettre l'anneau aux oreilles pour être éternellement esclaves ². Ils pouvaient être savants, éloquents, fort entendus dans les affaires : science, éloquence, habileté funestes, puisqu'ils s'en prévalaient pour négliger leurs devoirs spirituels. Chose digne de remarque, ces adulateurs de l'omnipotence des rois professèrent tous ou presque tous une grande aversion pour les Ordres religieux. Ils faisaient, comme nous l'avons entendu faire de nos jours, une

¹ SUR., die xvii nov., tom. vi.

² PETR. BLES., *Epist.* cxii.

subtile distinction partageant le clergé en deux clergés, celui de l'Etat et celui qu'ils en excluèrent. L'histoire est là pour attester jusqu'à quel point les moines furent tyrannisés à cette malheureuse époque, surtout en Angleterre, où les choses allèrent jusqu'à une rébellion ouverte des primats de Cantorbéry contre le Saint-Siège. Nous retrouvons des traces de cette lutte jusqu'en 1197, à propos d'un monastère d'où Hugues de Nunent avait chassé les moines Bénédictins, que Célestin III y fit rétablir par Hubert de Cantorbéry, Hugues de Lincoln et l'abbé de Saint-Edmond ¹. C'étaient pourtant les Ordres religieux qui donnaient à l'Eglise des soutiens inébranlables comme cet Hugues de Lincoln, dont la vie brilla d'un éclat sans ombre.

50. On n'a pas oublié que les libertés de l'Eglise avaient eu leurs champions en Allemagne à la fin de ce douzième siècle ; nous avons vu en face de Frédéric et d'Henri VI les Volmar de Trèves, les Philippe de Cologne, les Albert de Liège, les Conrad de Mayence. Bien plus, c'est en Allemagne, à Cologne, que se fit une coalition catholique qui eût tout sauvé, si elle avait réussi dans son entreprise de relever l'autorité suprême de l'Eglise. Nous avons dit comment la mansuétude et les hésitations de Célestin III permirent au tyran teuton de se raffermir au moyen d'une justification frustratoire par procureurs. Plusieurs membres de la ligue d'ailleurs n'avaient obéi qu'à des motifs humains : pour les uns il s'agissait de ne pas laisser sans protestation, sinon sans vengeance, l'assassinat d'un parent ; d'autres voulaient profiter d'une circonstance favorable pour recouvrer les places qu'Henri VI ou Frédéric leur avaient prises. Mais un petit nombre visaient plus haut et plus loin : ils auraient voulu mettre fin à l'abaissement du Saint-Siège, qui pesait sur l'humanité tout entière, et tuait toute morale, toute religion, tout honneur. De ces derniers était l'archevêque de Cologne, que l'on a vu déjà tenir tête à Frédéric et demeurer fidèle au Pape à la suite de l'affaire de Trèves, et qui seul osa plus tard refuser son assentiment aux projets dynastiques de Henri VI, s'efforçant de substituer le droit d'hérédité au droit d'élection.

Noble
résistance de
l'épiscopat
germanique.

¹ ROG. HOVED., *Annal. Anglic.*, ann. 1197.

Action de la papauté sur les provinces du Nord. La cour pontificale.

51. Je ne crois pas utile de revenir ou de m'arrêter aux Eglises d'Espagne, d'Irlande et d'Ecosse, de Danemark et des pays Scandinaves, de Pologne. En Espagne, la question capitale de la croisade contre les Maures et le morcellement en petits royaumes n'avait pas permis au conflit des deux puissances de se produire. Il en était de même en Danemark et dans les pays Scandinaves, où l'on était sans cesse en lutte avec les peuples païens de la Baltique. Les Eglises d'Irlande et d'Ecosse étaient encore en travail de réformes pour le rétablissement du célibat des prêtres. Il faut en dire autant de l'Eglise de Pologne, où Célestin III envoyait dans ce but, en 1197, le cardinal-diacre Pierre de Capoue, à la demande de Foulques, évêque de Cracovie, et de Henri, évêque de Prague. J'ajoute que de Cracovie jusqu'à Lubeck, les prêtres concubinaires se soumièrent sans résistance à la Constitution du légat apostolique et réformèrent leur vie ; mais en Bohême, il fallut l'énergique intervention de l'évêque de Prague, qui gouvernait le pays au nom du duc de Saxe, pour empêcher qu'il ne fût victime de la révolte des prêtres qu'il voulait arracher à leurs unions scandaleuses ¹. En Italie, nous pourrions citer bien des noms, notamment la plupart des cardinaux de la promotion de 1184, sous Lucius III : en entrant dans le Sacré-Collège, ils y firent sentir un souffle nouveau, et furent le salut de l'Eglise dans la crise qu'elle eut à traverser à la fin de ce douzième siècle. Qu'il nous suffise de rappeler, pour la gloire du clergé en ces temps difficiles, les vertus d'Hubert, d'abord archevêque de Milan, puis pape sous le nom d'Urban III et sa fermeté devant le despotisme impérial. Rappelons aussi le trait héroïque de cet évêque de Lombardie qu'Henri VI, en digne émule de l'empereur Dèce, fit rouer de coups et fouler aux pieds dans les immondices de la rue ². De tels zélateurs de la justice, s'ils ne voient pas eux-mêmes le triomphe du droit qu'ils défendent au péril de leur vie, l'assurent du moins dans un prochain avenir.

État florissant de l'Eglise en France.

52. Puis-je oublier la France ? Ici, le conflit entre les deux

¹ JOAN. DLUGHOSCH LONGIN., *Chron.*, ann. 1197.

² ARNOLD. LUBEC., *Chron. Slav.* III, 16. — WATTER. II, pag. 667.

puissances n'existe pas, à vrai dire, puisque les dissentiments portent sur un scandale privé, sur l'obstination de Philippe-Auguste dans des unions illégitimes. Mais les leçons de S. Bernard et de Suger sont encore vivantes et prévalent dans les conseils du gouvernement. La prééminence du Saint-Siège est intacte, le clergé se recrute selon les prescriptions canoniques, les Ordres religieux sont respectés et florissants. La France est toujours la fille aînée de l'Eglise. Aussi, malgré les maux et les ravages de la guerre de Vandales allumée par Richard d'Angleterre, le concours de l'épiscopat et du pouvoir séculier dans le gouvernement des peuples produisit un merveilleux mouvement de progrès. L'esprit patriotique naquit et se fortifia. Les milices des paroisses et des communes furent le noyau d'une armée nationale et préparèrent de loin cette populaire victoire de Bovines qui devait être si funeste aux ennemis de la France. Alors existait la vraie, la seule légitime alliance du trône et de l'autel, celle qui a les peuples derrière elle et qui puise sa puissance dans leur amour, parce qu'elle est leur refuge et leur sauvegarde contre l'oppression. Qu'on ne s'y trompe pas : la liberté de l'Eglise et la liberté des peuples ne peuvent exister l'une sans l'autre ; toute alliance du clergé avec une puissance séculière n'est juste et ne peut lui être profitable à lui-même, qu'autant qu'elle n'abandonne pas le peuple aux chaînes d'une tyrannie quelconque. Tout autre *modus vivendi* des deux puissances est une iniquité, et par suite une erreur d'autant plus dangereuse qu'elle devient la base de toute la politique, qui ne peut être que fausse et inique comme son point de départ. Monarchie ou démocratie, qu'importe la forme ? il ne saurait y avoir de bon gouvernement que celui qu'on peut qualifier de chrétien. Voilà pourquoi l'on chercherait en vain dans l'Histoire l'exemple d'un gouvernement qui ait produit des résultats aussi féconds que celui des Capétiens, depuis son origine jusqu'au moment où la royauté en France tend à s'affranchir de la direction de l'Évangile pour devenir absolue. Notre dix-neuvième siècle n'a que trop-longtemps mérité le nom d'ère des révolutions. Veut-on sincèrement fermer cette ère funeste ? Qu'on ne parle plus alors de séparation de l'Eglise et de l'Etat, et

que tous les efforts se réunissent au contraire pour restaurer leur alliance sur son véritable fondement. Tant qu'on ne voudra pas comprendre ce qui a été fait, on ne saura pas au juste ce qu'il faut faire.

L'apôtre des
dernières
années du
douzième
siècle.

53. Mais revenons aux hommes et aux choses du temps de Philippe-Auguste, afin de ne pas frustrer le douzième siècle de l'une de ses gloires les plus pures. « En ce temps-là, » dit un témoin oculaire, Hugues d'Autun, « était dans tout l'éclat d'une sainte célébrité un vénérable prêtre du diocèse de Paris, homme d'une grande vertu et de mœurs irréprochables. Poussé par l'Esprit de Dieu et avec l'agrément de son évêque, il parcourait en apôtre les contrées voisines, la France, la Flandre, la Bourgogne. Infatigable semeur de la saine doctrine et de la vérité, il extirpait surtout du champ du Seigneur deux herbes parasites, l'usure et la luxure. De nombreux miracles attestèrent la coopération du Ciel à cette sainte prédication ; elle dispensait la guérison, au nom de Jésus-Christ, et aux maladies du corps et aux infirmités de l'âme. Par là même la foi des peuples, naguère languissante, recouvrait toute sa vigueur. Comme si du haut des cieux une fécondante rosée fût tombée des lèvres mêmes du Père des miséricordes éternelles, la terre eut un tressaillement d'espérance et de joie. Partagées entre la vénération et l'enthousiasme pour le nouvel apôtre, les foules le recevaient triomphalement au milieu des cantiques et des acclamations, et puis, dès qu'il se faisait entendre, s'abîmaient dans un silence mêlé d'extase, comme pour boire à longs traits sa vivifiante parole. Poussés par le souffle-divin, les traits rapides de son éloquence enflammée frappèrent de repentir beaucoup de pécheresses endurcies jusque là dans leurs scandaleux déportements, beaucoup de concussionnaires et d'usuriers dont les exactions et la rapacité consumaient la misère du pauvre peuple. Là où les censures ecclésiastiques avaient été un frein impuissant, sa parole seule opéra de merveilleuses conversions.

L'hérétique
Terricus.
Les Juifs
défendus par
un prêtre.

54. « Le saint missionnaire fit surtout d'abondantes moissons pour la foi dans le champ de l'hérésie populicaine, la plus dégradante de toutes, qui avait alors secrètement propagé au loin ses

racines empoisonnées. Outre qu'il convertit un grand nombre de ces hérétiques, il démasqua plusieurs de leurs chefs. Tel l'hérésiarque Terricus, dont Satan se servait comme d'un piège caché pour capturer les âmes. Ce Terricus s'était longtemps dérobé à toutes les recherches dans une profonde caverne, non loin de Corbeil, et avait été pour beaucoup une cause de perdition. On put enfin l'arracher de son antre, et il expia ses criminelles impostures dans les flammes du bûcher. A Nevers encore, l'abbé de Saint-Martin et le Doyen de la Cathédrale n'avaient pas su se garder de cette contagieuse erreur ; cités devant un Concile à Soissons, ils furent déférés au tribunal Apostolique, après avoir été frappés, l'abbé de déposition et le doyen de suspense. L'hérésie comptait de notables partisans parmi les habitants les plus riches du bourg de la Charité. Appelés devant les évêques assemblés pour se laver de cette accusation flétrissante, ils ne comparurent point ; ils furent excommuniés et abandonnés aux rigueurs de la justice séculière. » Malheureusement, comme il arrivait toujours à cette époque, l'enthousiasme religieux excité par le prédicateur eut pour contre-coup la persécution des Juifs. L'homme de Dieu chercha du moins à conjurer les violences qui s'étaient produites d'ordinaire en pareil cas : il fit décider qu'on se contenterait d'abolir la moitié de toutes les dettes contractées envers les Juifs, et que l'autre moitié leur serait payée aux échéances convenues. Mais nombre de barons trouvèrent la mesure insuffisante et firent expulser ces créanciers incommodes. Ces malheureux, dépouillés de tous leurs biens, ne trouvèrent d'asile que sur les domaines du roi Philippe-Auguste, qui les avait chassés jadis et qui les reçut en cette circonstance, « ce qui, » dit, le même Hugues d'Autun, « porta une grave atteinte à la considération du peuple pour le roi. »

55. La même année 1198 le zélé missionnaire attacha sur sa robe le signe des croisés, et par ses instantes prédications déclama sur les peuples le souffle d'une nouvelle expédition au-delà des mers. Son œuvre apostolique avait pris de si merveilleux accroissements, que pour satisfaire les foules avides d'entendre la parole évangélique, il dut s'entourer de disciples et de coopéra-

Foulques de
Neully ra-
nime le saint
enthousiasme des
croisades.

teurs. » Peu de temps après, dès son avènement au trône Pontifical, Innocent III lui confirmait le plein pouvoir d'adjoindre librement à ses travaux tels moines ou chanoines réguliers qu'il jugerait convenable. Malheureusement cet empressement enthousiaste des peuples pour la parole sainte ne fut pas de longue durée, et la plupart de ceux qui avaient abjuré leurs vices, retournèrent à leur vomissement¹. » Cet apôtre, ce successeur de Pierre l'ermite, de S. Bernard, de Henri de Cîteaux, de Guillaume de Tyr et de Baudoin de Cantorbéry, était Foulques de Neuilly, qui commença ses étonnantes prédications en 1195 et mourut en 1202, sur la brèche, après avoir salué le treizième siècle au berceau et l'aurore pleine de promesses du glorieux Pontificat d'Innocent III, du haut de sa dernière pensée dans l'exil de ce monde, comme autrefois Moïse avait salué la Terre de promesse du haut du mont Nébo.

¹ HUG. AUTISSIOD., *Chron.*, ann. 1198. — NANG., *Chron.* ann. 1195-1202. — RIGORD. *Gest. Philipp. aug.*, ann. 1195. — VINCENT. BELLOVAC., *Specul. hist.* xxix, 68.

APPENDICE SUR LA CHEVALERIE.

SOMMAIRE.

1. Opinions accréditées de nos jours sur la chevalerie. — 2. La chevalerie fut une institution véritable. — 3. Godefroy d'Anjou à la cour du roi d'Angleterre. — 4. Il est reçu chevalier. Cérémonial de la réception. — 5. Autre réception en Italie. — 6. Caractère religieux de cette réception. — 7. Devoirs imposés au nouveau chevalier. — 8. Mission chrétienne et sociale. — 9. Règlement écrit. Symbolisme expliqué. — 10. L'institution s'affermir et se généralise. — 11. Le roman vient en aide à l'histoire. — 12. Le chevalier catéchiste de Saladin. — 13. Le vrai chevalier chrétien, saint Louis. — 14. Origine sociale de la chevalerie. — 15. Age héroïque des peuples occidentaux.

Cette question tient essentiellement à l'histoire de l'Eglise ; on verra pour quelles raisons elle méritait une étude à part.

1. Entre autres appréciations de Michaud sur la troisième croisade, je remarque celle-ci : « Les chrétiens, un peu plus éclairés que dans les deux autres croisades, eurent moins besoin d'être excités par les visions du *fanatisme*. La passion de la gloire fut pour eux un mobile presque aussi puissant que l'enthousiasme religieux. Aussi la chevalerie fit-elle de grands progrès...¹. » Et si j'ouvre l'*Histoire universelle* de Cantu, j'y lis également : « Ce n'était pas une dévotion aveugle qui poussait à ces expéditions ; les sentiments chevaleresques avaient remplacé le *fanatisme* religieux. Cette époque fut véritablement celle où la chevalerie parvint à son apogée...² »

Opinions
accréditées
de nos jours
sur la
chevalerie.

¹ MICH., *Hist. des Crois.* II, 8, pag. 433.

² CANT. *Hist. univ.* X, 23, pag. 400.

Ces deux auteurs et bien d'autres, tout en avouant avec La Curne de Sainte-Palaye, que « la chevalerie est l'incident le plus remarquable de l'histoire européenne entre l'établissement du christianisme et la révolution de France¹, » la considèrent comme ayant été avant tout un établissement politique et militaire, — « mélange de sentiments, d'usages, d'institutions difficiles à définir et qu'on ne peut guère connaître que par ses effets², » mais qui n'aurait guère reçu de la religion que sa forme extérieure, l'enveloppe pour ainsi dire. « C'était, disent-ils, une exaltation de générosité qui poussait à respecter, à protéger le faible quel qu'il fût, à se montrer libéral jusqu'à la prodigalité, à vénérer la femme, devenue l'objet d'un amour noble qui élevait les facultés morales en les dirigeant au bien ; tout cela empreint d'une teinte particulière, d'une sorte de caractère religieux, qui déterminait les actions, consacrait les exploits, en épurait le but. Dans des temps où régnait la force, ces idées devaient s'appliquer aux combats, non plus pour assouvir des passions égoïstes....., mais.... pour cet ensemble de sentiments que comprend le mot *honneur*³. » Guizot à son tour, tout en faisant face à la vérité, ne me semble pas avoir eu le courage d'en soutenir la lumière. Après avoir constaté que la chevalerie fut « une conséquence naturelle des traditions germaniques et des relations féodales⁴, » il veut bien reconnaître que le point de vue moral est « le grand caractère » par où « elle tient une grande place dans l'histoire de notre civilisation et qu'il faut, sans nul doute, ranger le christianisme au nombre des principales causes de ce fait ; » mais il ajoute : « Comme institution, elle fut peu de chose, » ou plutôt, « elle n'était point un institution véritable, spéciale. »

La chevalerie fut une institution véritable.

2. Eh bien ! j'en demande pardon à l'ombre imposante de Guizot ; mais c'est précisément parce que la chevalerie, fut une institution véritable et spéciale — une institution religieuse, — qu'elle a été et qu'elle a pu être, comme on l'a écrit avec raison, l'incident le

¹ LACUR. DE STE. PAL. *Mem. de l'anc cheval.*

² CANT., *Hist. univ.*, x, 4, pag. 68.

³ CANT., *Hist. univ.*, x, 4, pag. 68, 69.

⁴ GUIZOT, *Hist. de la civil. en Franc.*, III, 6, pag. 158. — pag. 164. — pag. 161. — pag. 164.

plus remarquable de l'histoire européenne entre l'établissement du christianisme et la révolution française. Il suffit, pour en demeurer pleinement convaincu, de se rendre présent, par la lecture des documents contemporains, à la réception d'un chevalier. Il y avait plus qu' « un rôle joué par le clergé dans les cérémonies extérieures de la réception, » et qu' « une influence religieuse évidente sur le fond moral de la chevalerie¹ ; » il y avait attributions déterminées, et, par conséquent, institution véritable. Eh quoi ! l'on ne peut révoquer en doute « que les chevaliers formaient un ordre dans lequel on entrait avec des formules d'initiation, où l'on trouvait des droits et des prérogatives ; que dans les procès, l'orsqu'ils perdaient leur cause, ils payaient double, et recevaient double également lorsqu'ils gagnaient ; que même le législateur, dans certains pays, avait déterminé la manière dont-ils devaient se vêtir, se nourrir, employer leur temps,² » — et l'on ne veut pas reconnaître en cela les caractères d'une institution ! C'en est une au premier chef, et il suffit, je le répète, de se rendre présent à la réception d'un chevalier pour en demeurer convaincu. Puisque « la chevalerie n'apparaît pas dans un seul pays, mais dans l'Europe entière et même en dehors de ses limites³, » qu'on me permette de multiplier les exemples, afin de lever tous les doutes.

3. Voici un document de l'an 1128: « Godefroy, fils de Foulques comte d'Anjou ensuite roi de Jérusalem, s'épanouissant à l'adolescence comme une fleur printanière, venait d'entrer dans sa quinzième année. Henri I^{er}, roi d'Angleterre, nourrissait le projet de lui unir sa fille par les liens du mariage. Des députés firent connaître à Foulques ce royal désir. Le comte accueillit ces ouvertures avec reconnaissance et promit de mener la chose à bonne fin. On s'engage de part et d'autres sous serment, et la foi jurée ne laisse plus l'ombre d'une incertitude sur la conclusion. En outre, sous l'expresse recommandation du roi, Godefroy n'étant pas encore chevalier, le comte, venue la Pentecôte qui était proche, devait l'envoyer

Godefroy
d'Anjou à la
cour du roi
d'Angle-
terre.

¹ GUIZ., *Hist. de la civil. en Franc.* III, 6, pag. 154.

² CANT., *Hist. univers.* x, 4, pag. 75, 76.

³ CANT., *Hist. univers.* x, 4, pag. 76

à Rouen avec une suite honorable, afin qu'il y fût armé comme les jeunes seigneurs de son âge et qu'il prit part aux réjouissances de la cour. Ce fut chose obtenue sans peine, une juste demande appelant un facile assentiment. » « Conformément aux ordres de son père, le futur gendre du roi se rend donc à Rouen avec une escorte de cinq barons et de nombreux soldats. Henri I^{er} multiplie les entretiens avec lui et sur des questions différentes, afin de porter un jugement sur son intelligence d'après ses réponses au courant de la conversation. La première journée fut donnée tout entière à la joie et aux réjouissances.

Il est reçu
chevalier.
Cérémonial
de la réception.

4. A l'aube du jour suivant, comme c'était l'usage pour tout écuyer qui aspirait au titre de chevalier, Godefroy fut mis au bain. Après cette purification du corps, au sortir du bain, on le revêt d'une blanche tunique de lin, que serre une ceinture agrémentée de fils d'or, on lui met une robe de pourpre, rouge comme du sang, et des chausses de soie noire; on renferme ses pieds dans des brodequins dont le dessus est orné de lions d'or. Après avoir ainsi paré le jeune prince, on lui amène un cheval d'une rare beauté. On le revêt alors d'une cuirasse incomparable, dont les doubles mailles sont à l'épreuve de tous les coups de lance; on lui ajuste des cuissards de fer faits aussi de doubles mailles. Des éperons d'or sont étroitement adaptés à ses pieds. On suspend à son cou le bouclier où sont incrustés des lions d'or. On pose sur sa tête le casque tout reluisant de pierreries; il est d'une telle trempe, que mille épées ne saurait le fendre ni même le fausser. Voici maintenant la lance de frêne, dont la pointe est en fer du Poitou. En dernier lieu, on apporte l'épée ciselée d'après un antique modèle conservé dans le trésor du roi; Galan, le prince des armuriers, avait déployé son art dans l'exécution de cette œuvre merveilleuse. « Ainsi armé, notre récipiendaire, appelé à devenir la fleur des chevaliers de son temps, saute sur son cheval avec une admirable légèreté. Que dire encore? en l'honneur du nouveau chevalier, cette journée se passa tout entière dans la joie, les exercices guerriers et les festins, et ces réjouissances se continuèrent pendant sept jours. ¹ »

¹ Joan. Mar. Monast., Hist. Gaufréd. duc. Northman., I.

5. Francesco Redi raconte avec plus de détails encore la réception de Hildebrand Giratosca, en 1280, aux frais de la commune et du peuple d'Arezzo. Il avait été décidé en assemblée générale que la cérémonie aurait lieu le second dimanche de mai. La veille, « Hildebrand, bien et noblement vêtu, avec un grand cortège des siens, entra au palais et fit serment de fidélité aux magistrats et au saint patron d'Arezzo, entre les mains d'un notaire et sur les saints Évangiles. De là, il se rendit en grande pompe à la cathédrale, pour y recevoir la bénédiction ; en son honneur furent présents six damoiseaux et six musiciens du palais. A l'heure du repas, conformément à la délibération des seigneurs, il se rendit à la demeure du seigneur Ridolfoni. Pour tous mets on lui servit du pain, de l'eau et du sel, selon la loi de la chevalerie. Il eut pour commensaux le dit seigneur Ridolfoni et deux ermites Camaldules, dont le plus âgé, après le repas, lui fit un sermon sur la profession et les devoirs d'un chevalier. Hildebrand entra ensuite dans un appartement, où il demeura seul pendant une heure. Il y fut rejoint alors par un vieux moine de Sainte-Flore, à qui il fit dévotement une humble confession de ses péchés ; et après en avoir reçu l'absolution il accomplit la pénitence imposée. Cela fait, il eut la visite d'un barbier-coiffeur, qui donna tous ses soins à l'arrangement de la tête et de la barbe, et qui prépara toutes choses pour le bain. A ce moment, ainsi que l'avaient décidé les seigneurs, arrivèrent au palais Ridolfoni quatre vaillants chevaliers, Andreas Marabuttini, Albert Domigiani, Gilfred Guidoterni et Ugo de San-Polo, avec nombre de nobles damoiseaux et une foule de jongleurs, de ménestrels et de joueurs de flûte. Andreas et Albert dépouillèrent Hildebrand et le mirent au bain ; Gilfred et Ugo lui parlèrent excellemment des devoirs et de l'incomparable dignité de quiconque entre dans la chevalerie. Après une heure de bain il fut placé sur un lit recouvert de la mousseline la plus fine et la plus blanche ; les rideaux et les autres ornements du lit étaient d'une étoffe de soie blanche. Hildebrand demeura une heure sur cette couche. A l'entrée de la nuit, il fut revêtu de laine blanche avec capuchon, et ceint d'une ceinture de cuir. Il ne prit à son repas que du pain et de l'eau ; après

Autre
réception en
Italie.

quoi, Ridolfoni et les quatre chevaliers le conduisirent à la cathédrale.

Caractère
religieux de
cette
réception.

6. Il y veilla toute la nuit dans la chapelle qui est à droite, priant Dieu, la très-sainte Vierge et Saint Donat de faire de lui un bon chevalier, pieux, loyal et juste. Il fut assisté pendant toute la nuit par deux prêtres et deux clercs mineurs de cette église. Là se trouvaient aussi quatre belles et nobles demoiselles et quatre nobles douairières magnifiquement vêtues, qui prièrent jusqu'au matin, afin que cette milice fût en l'honneur de Dieu, de la très-sainte Vierge sa mère, de Saint Donat et de toute la sainte Église universelle. Ridolfoni et les quatre chevaliers étaient allés se coucher ; mais ils revinrent avant l'aurore. Au jour, le prêtre bénit l'épée et toute l'armure depuis le casque jusqu'aux socques de fer. Ensuite il célébra la messe, où Hildebrand reçut humblement et avec une grande dévotion le corps et le sang très-saints de notre Seigneur Jésus-Christ. Après cela, il porta à l'autel un grand cierge vert et une livre d'argent en bons deniers de Pise ; il offrit en outre pareille somme pour la délivrance des âmes du purgatoire. Les portes de l'église s'ouvrirent alors et tous retournèrent à la demeure de Ridolfoni, où les damoiseaux de la commune avaient fait les préparatifs d'un noble et riche déjeuner ; sur une grande table étaient servis à profusion des dragées, des gâteaux de tout genre, des boissons exquis, au milieu d'ornements magnifiques. Après le déjeuner, Hildebrand était allé prendre un peu de repos. Lorsque fut venue l'heure de retourner à l'église, le récipiendaire s'étant levé, on le revêtit d'une tunique de soie blanche avec une ceinture rouge brochée or, et d'une robe rouge. Entre temps, les joueurs de flûte du palais, les ménestrels et les jongleurs faisaient résonner leurs instruments où chantaient divers hymnes en l'honneur de la chevalerie et du nouveau chevalier. Tous allèrent ensuite à la cathédrale, avec un grand cortège de chevaliers et de nobles écuyers, au milieu de la foule du peuple qui criait : *Vivat ! vivat !*

Devoirs
imposés au
nouveau
chevalier.

7. A l'église, la grand'messe commença solennellement. A l'évangile tinrent les épées nues et levées Ludovic Odomeri, Antoine Mammi, Cercaguerra de la famille des Concoli, et Guillaume

Miserangeschi. Après l'Évangile Hildebrand fit serment d'être de cette heure en avant fidèle à ses seigneurs les magistrats de la commune d'Arezzo et à saint Donat. Il fit aussi serment à haute voix de défendre toujours selon ses forces les dames, les demoiselles, les pupilles, les orphelins et les biens des Églises contre la violence et les entreprises injustes des hommes puissants, et contre leurs séides selon son pouvoir. Après quoi, Amphose Busdragi chaussa de l'éperon d'or le pied droit d'Hildebrand, et Testa le Loup, le pied gauche. Puis, la belle demoiselle Eléonore Bérengheri lui ceignit l'épée. Cela fait, Ridolfoni selon la coutume lui donna le coup de la paume de la main sur la joue, et lui dit : Tu es noble chevalier de l'ordre équestre ; ce soufflet doit te rappeler celui qui t'arma chevalier, et doit-être la dernière injure que tu souffriras sans en tirer vengeance. Après la célébration du très-saint sacrifice, tous revinrent à la demeure de Ridolfoni au son des trompettes et des tambours. Devant la porte se tenaient douze belles et nobles demoiselles avec des guirlandes de fleurs sur la tête, ayant en mains une chaîne faite de feuillages et de fleurs ; et ces damoiselles, formant barrière, s'opposaient à ce que le nouveau chevalier entrât dans la maison. Mais après leur avoir fait don d'un riche anneau avec une rose d'or, « J'ai juré, leur dit-il, de défendre toujours les dames et les damoiselles. » Sur quoi elles lui permirent d'entrer dans la demeure, où les damoiseaux de la commune avaient préparé un grand festin, qui réunit nombre de chevaliers et de sénateurs. Au milieu du repas, continue le narrateur, les magistrats envoyèrent de riches présents au nouveau chevalier, et pendant le temps du festin, on jeta par les fenêtres des dragées, du pain et des volailles au peuple, qui faisait retentir l'air de ses *vivats*. A l'issue du banquet, Hildebrand se revêtit de l'armure blanche qui avait été bénie à la messe de l'aurore, et avec lui s'armèrent beaucoup de nobles hommes. On se rendit sur la grande place, où se fit un brillant tournoi, dont il remporta le premier prix. Ce prix consistait en une pièce de drap de soie vermiculé, dont il fit présent à noble et belle damoiselle Eléonore, qui lui avait ceint l'épée. Après le tournoi, la nuit étant venue, Hildebrand fut reconduit à la demeure de Ridolfoni, à la

clarté des flambeau, au son des clairons et des trompettes. Il y dina avec ses amis et ses proches; puis il distribua de riches présents à son hôte et parrain, puis à tous ceux qui lui avaient prêté leur concours en cette occasion, entre autres aux dames et damoiselles qui l'avaient assisté pour la veillée des armes.

Mission
chrétienne
et sociale.

8. Nous venons de voir les cérémonies de la réception d'un chevalier prises sur le vif. La chevalerie s'est révélée à nous, non seulement comme une institution religieuse, mais presque comme un huitième sacrement, le sacrement social, oserai-je dire. Et pourtant nous n'avons pas encore pénétré le sens caché de ces initiations dont la forme seule, l'enveloppe matérielle en quelque sorte, nous a émerveillés. Nous allons trouver ce sens caché dans un document du 25 avril 1388; car il m'a paru préférable d'évoquer la chevalerie et de la faire revivre au moyen des récits contemporains, que de donner une aride nomenclature des rites et des cérémonies par où l'on était admis dans cet ordre. Le document dont je parle peut d'ailleurs remplacer cette nomenclature. Il raconte de quelle manière Jean et Gauthier Panciatichi furent reçus chevaliers à Florence. Les magistrats ayant établi comme syndic pour les actes et cérémonies de cette réception le seigneur Gabriel Aymo de Venise, capitaine du peuple.

Règlement
écrit. Sym-
bolisme
expliqué.

9. Or il est prescrit : « 1° Que le récipiendaire doit faire donner à sa tête et à sa barbe des soins qui en rehaussent la beauté, etc... Le capitaine a voulu toucher la barbe des deux postulants, pour s'assurer que cette prescription avait été ponctuellement remplie. 2°. Qu'il doit entrer au bain, symbole de purification du péché, de tout vice, et du retour à la pureté de l'enfant qui sort du baptême. Le capitaine a désigné Philippe Magalotti, Michel de Médicis et Thomas Sacchetti pour l'accomplissement de cette prescription; et c'est avec leur concours que les frères Panciatichi ont pris le bain. 3°. Qu'aussitôt après le bain, il doit se coucher sur un lit pur et neuf, symbole de la paix profonde que chacun doit acquérir par la vertu de la chevalerie et au moyen de la chevalerie. Ils furent mis au lit par les susdits commissaires, etc... 4°. Qu'après être demeuré quelque temps au lit, il en sorte, et qu'il soit revêtu d'une étoffe

blanche de soie, en signe de la pureté sans mélange que le chevalier doit garder librement en sa conscience. Sur l'ordre du capitaine ils furent vêtus de blanc, et restèrent dans ce vêtement de soie, de la troisième à la quatrième heure de la nuit. 5°. Qu'il doit être revêtu d'une robe rouge, symbole du sang que le chevalier est tenu de répandre pour le service de notre Seigneur Jésus-Christ et de la sainte Eglise. Le 26 du même mois d'avril, dès le matin, dans l'église de Saint-Jean, présents Aginulfe Gualterotti, Niccolò Nicolaï, Laurent Palmerii ; etc... sur l'ordre et par délégation du capitaine, ils ont été déshabillés et revêtus ensuite de la robe rouge par les dits chevaliers. 6°. Qu'on lui mette des chausses brunes, symbole de la terre, parce que nous sommes tous faits de terre et que nous retournerons dans la terre. Ils ont été l'un après l'autre habillés de chausses noires de soie par lesdits trois chevaliers. 7°. Qu'il se lève aussitôt, et qu'il soit ceint d'une ceinture blanche, pour marquer la virginité et la pureté, qui doivent être les vertus de prédilection du chevalier, lequel est tenu d'éviter par tous les moyens de souiller son corps. C'est ce qui a été fait, et le capitaine leur a mis la ceinture. 8°. Qu'on lui mette des éperons d'or ou dorés, pour marquer la promptitude à servir exigée par les lois de la chevalerie. Et le même jour du 26 avril, toujours par mandat du capitaine, Vanno Castellani et Nicolas Pagnozzi ont rempli cette prescription, sur l'Arengheria, 9°. Qu'on lui ceigne l'épée, symbole de sécurité contre le démon ; et les deux tranchants signifient droiture et loyauté, comme quand on défend le pauvre contre le riche et le faible contre le fort. Cette prescription a été remplie par le seigneur Acciajoli. 10°. Qu'on lui mette un voile blanc sur la tête, pour montrer qu'il ne doit faire que des œuvres pures et bonnes, afin de rendre à Dieu une âme pure et bonne. (Cette cérémonie n'a pas été faite faute de voile.) 11° Qu'on lui donne un soufflet, pour qu'il se souvienne de celui qui l'a fait chevalier. Le chevalier ne doit faire rien de vil ou de honteux, même par crainte de la mort ou de la prison. Ses devoirs peuvent se ramener à quatre obligations générales : n'être point auteur ou complice d'un faux jugement ; être étranger à toute trahison et

n'abandonner un poste que s'il peut mieux remplir son devoir en un autre ; ne jamais abuser par mauvais conseils dame ou damoiselle, et pourvoir au contraire à leur défense avec droiture : enfin jeûner le vendredi, en mémoire de notre Seigneur, etc., à moins d'en être dispensé par maladie, ou par un ordre d'un supérieur, etc... »

L'institution
s'affermir et
se généralise.

10. Comment s'obstiner à ne pas reconnaître, après la lecture de ce document, la chevalerie comme une institution ? Il y a là toute une réglementation écrite. Ce n'est plus une idée ou un ensemble d'idées, une tendance de l'opinion ; c'est la consécration régulière d'une magistrature. Le chevalier avait des fonctions religieuses à la fois et sociales à accomplir ; serait-ce parce qu'elle était le trait-d'union entre l'Eglise et l'Etat dont vous rêvez la séparation, que vous refusez à la chevalerie le titre d'institution véritable ? Soyez de bonne foi : admettez qu'elle était une institution en Espagne, où les *Siete partidas* d'Alphonse X ne vous laissent pas la possibilité de contester le fait ; à Florence, où le document que nous avons cité a la force d'une preuve indiscutable... Mais je vois pourquoi l'on ne cède pas à l'évidence. C'est que ce serait le renversement du système que l'on a bâti ; c'est qu'alors il faudrait reconnaître que la chevalerie fut partout une institution religieuse. Elle le fut. Celui qui nous raconte comment l'ordre de la chevalerie fut conféré dans Arezzo à Hildebrand Giratosca, nous dit à la fin de sa relation : « J'ai écrit ces choses, moi, Pierre fils de Matthieu Pionta, clerc âgé de cinquante ans, qui ai vu une autre semblable solennité, lorsque, en l'an 1240, le seigneur Grégoire siégeant comme pape, et le seigneur Frédéric gouvernant comme sérénissime empereur, Conrad Maynadier fût fait chevalier dans l'Eglise de Saint-Pierre, etc... « Qu'est-ce à dire, *une semblable solennité* ? c'est donc que dans la ville d'Arezzo la chevalerie était aussi une institution. Et rien ne serait facile comme de prouver qu'elle fut aussi une institution nationale en France par la chronique qui raconte la réception, en 1389, de Louis et de Charles, princes prétendants de Sicile ; on y répète à tout instant que tout se fait selon l'ancienne coutume, *sicut mos antiquitus inolevit*. Qui ne sait que la coutume avait alors

force de loi ? Et pour l'Angleterre, je pourrais citer, après Edward Bissens, Ducange et d'autres, un document en tête duquel on lit ces paroles concluantes : « Cy après en suit l'ordonnance et manière de créer et faire nouveaux chevaliers selon la costume d'Angleterre. »

11. On m'objectera peut-être l'admission de Saladin et d'autres infidèles. Arrêtons-nous à ce qui regarde le fils d'Ayoub. Voici comment un ancien trouvère nous en a conservé le souvenir : « Or il me convient de mettre en rimes un conte que j'ai ouï conter d'un roi qui fut en terre païenne homme très-puissant et très-loyal sarrazin : il eut nom Saladin. Il fut cruel et fit beaucoup de mal à notre loi, maints dommages aussi à notre nation pour son orgueil et sa violence. Advint une fois qu'à la bataille fut un prince qui avait nom Hugues de Tabarie ; avec lui était grande compagnie des seigneurs de Galilée, car il était seigneur de la contrée. Assez de beaux faits d'armes ils firent ce jour-là ; mais il ne plut au Créateur, qu'on appelle le Roi de gloire, que les nôtres eussent la victoire ; car là fut pris le prince Hugues, et mené le long des rues tout droit devant Saladin, qui le salua en son latin (sa langue) qu'il savait très-bien : « Hugues, j'ai grande liesse à vous tenir, par Mahomet ; et une chose je vous promets, c'est qu'il vous faudra ou mourir, ou venir à grande rançon. » Le prince Hugues répondit : « Puisque vous m'avez partagé le jeu, je choisirai la rançon, si j'ai de quoi la payer. — Oui reprit le roi ; cent mille besans tu me compteras. — Ah ! sire, je ne pourrais atteindre autant, quand je vendrais toute ma terre. — Tu les feras bien. — Comment sire ? — Tu es de grand courage et plein de chevalerie, et nul preux, si tu l'en requiers, ne t'éconduira sans un beau don ; ainsi tu pourras t'acquitter. — Maintenant je veux vous demander comment je partirai d'ici. » Saladin lui répondit : « Hugues, vous m'attestez sur votre foi que vous reviendrez, et que dans deux ans d'ici, sans faute, vous aurez rendu votre rançon, ou que vous rentrerez en prison ? Ainsi vous pourrez partir. — Sire, reprit-il, votre merci ; et tout ainsi je le promets. Alors il demande congé, et veut s'en aller en son pays ; mais le roi l'a pris par la main et en sa chambre

Le roman
vient en
aide à
l'histoire.

l'a mené, et l'a prié fort doucement : « Hugues, dit-il, par cette foi que tu dois au Dieu de ta loi, instruis-moi ; car j'ai bien envie de savoir comment se font les chevaliers. — Beau sire, dit Hugues, je ne ferai, et je vous dirai le pourquoi. Le saint Ordre de chevalerie serait sur vous mal placé, car vous êtes de la mauvaise loi, et n'avez baptême ni foi ; et je ferais grande folie si je voulais vêtir un fumier de drap de soie. Je ferais méprise si sur vous je mettais un tel ordre, et je ne saurais l'entreprendre, car j'en serais blâmé. — Là, Hugues, dit-il, vous ne le ferez pas ? Il n'y a point de mal à vous de faire ma volonté, car vous êtes mon prisonnier. — Sire, puisque je ne puis m'y refuser, je le ferai sans retard. »

Le chevalier
catéchiste
de Saladin.

12. « Alors il commença à lui enseigner tout ce qu'il doit faire ; lui fait bien arranger les cheveux, la barbe, le visage, comme il convient à nouveau chevalier ; puis le fait entrer dans un bain. Lors le soudan commence à demander ce que cela signifie. Hugues de Tabarie répond : « Sire, ce bain où vous vous baignez signifie que, comme l'enfant sort des fonts pur de péchés quand il vient de recevoir le baptême, ainsi devez sortir de là sans nulle villenie, et prendre un bain de courtoisie, d'honneur, de bonheur, de bonté. — Le commencement est très-beau, par le grand Dieu ! dit le roi. Après qu'on l'a du bain ôté, il se couche dans un beau lit qui était fait à plaisir. « Hugues, dites-moi sans faute la signification de ce lit. — Sire, ce lit veut dire qu'on doit par sa chevalerie conquérir en paradis la place que Dieu octroye à ses amis. C'est là le lit du repos ; qui n'y sera pas, sera bien sot. Quand il fut resté un peu dans le lit, il se vêtit de draps blancs qui étaient de lin. Lors Hugues lui dit en son latin : « Sire, ne tenez pas à mépris ces draps blancs ; ils vous donnent à entendre que chevalier doit tendre à conserver sa chair pure s'il veut arriver à Dieu. Après il lui remet une robe écarlate. Saladin s'étonne fort de cela : « Hugues, dit-il, que signifie cette robe ? — Sire, cette robe vous donne à entendre que votre sang devez répandre pour sainte Eglise défendre, afin que nul ne puisse mal faire ; car chevalier doit faire tout cela, s'il veut plaire. Après il lui chaussa des souliers d'étoffe noire, et lui dit : « Sire, sans faute ceci vous avertit que vous avez toujours en

mémoire la mort et la terre où vous serez gisant, d'où vous venez et où vous irez. Vos yeux doivent la regarder, afin que vous ne tombiez en orgueil ; car orgueil ne doit pas régner dans un chevalier, qui doit toujours tendre à la simplicité. — Tout cela est fort beau à entendre, dit le roi, et il ne me déplaît pas. Après se leva debout, puis se ceignit d'une ceinture blanche ; ensuite Hugues lui mit deux éperons à ses pieds, et lui dit : Sire, tout ainsi que vous voulez que votre cheval soit animé à bien courir quand vous frappez des éperons, ces éperons signifient que vous devez avoir à cœur de servir Dieu toute votre vie. Alors il lui ceignit l'épée. » Et le poète poursuit son récit, dont j'ai voulu rapporter la partie relative aux actes extérieurs de la réception, pour que la comparaison avec le document de Florence, rapporté plus haut, montre encore une fois que le fond de la chevalerie était constant.

13. Quant à l'admission de Saladin dans la chevalerie, on ne saurait évidemment l'admettre comme historiquement vraie. Ce que nous dit l'Histoire pour un cas semblable, le voici : Le mame-louk Octaï voulut que le roi saint Louis le fit chevalier ; sur son refus, le musulman dirigea contre lui son cimeterre, en lui disant avec menace : « Ne sais-tu pas que je suis maître de ta vie ? — Fais-toi chrétien, répondit le prince, et je te ferai chevalier. » Cette réponse, Hugues de Tabarie l'eût faite à Saladin, si Saladin lui avait demandé d'être armé chevalier. La chevalerie, qui fut toujours réputée comme conférant à ceux qui y entraient, quelque chose de sacré, une certaine portion du sacerdoce chrétien, ne fut certainement jamais accordée à aucun infidèle. Elle conserva toujours son caractère fondamental d'institution vouée à la défense de la religion et de ses ministres, des Églises et de leurs biens. Combattre pour la foi, plutôt mourir que de la trahir, telle était la première obligation du chevalier. Quelle est la grande recommandation que Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, recueille de la bouche de sa mère ? « Sers Dieu. » Et Bertrand du Guesclin, avant lui, pressait sur ses lèvres mourantes la croix qui formait la poignée de son épée. Dieu, voilà le prince et le but de la chevalerie. Les chevaliers, malgré les écarts et les abus inséparables de la na-

Le vrai chevalier chrétien, saint Louis.

ture humaine, furent en réalité comme en principe les champions du droit, les missionnaires armés de l'Évangile et de la civilisation, durant la seconde période du moyen-âge. En substituant la religion de l'honneur à l'honneur de la religion, les Ordres chevaleresques fondés plus tard n'ont pas entièrement répudié leur héritage : ils dérivent des anciens preux et ne sauraient effacer leur origine chrétienne.

Origine
sociale de la
chevalerie.

14. Complétons et confirmons cet aperçu par les idées générales qu'un auteur allemand émettait naguère sur le même objet. La chevalerie, dit-il, est l'une des plus belles et des plus fécondes institutions du moyen âge ; bien qu'on en découvre les premiers linéaments et les hautes aspirations dans les âges antérieurs, c'est aux croisades qu'elle dut son complet épanouissement. A dater du neuvième siècle, chez les Francs et les Germains, le service militaire tendait à devenir de plus en plus un service équestre. C'était comme un retour aux antiques usages des tribus du Nord ; et les Romains eux-mêmes, dont la principale force consistait dans l'infanterie, ne tardèrent pas à les imiter pour arriver à les vaincre. Quand les armées ne furent presque plus composées que de cavalerie, l'équipement était trop dispendieux pour permettre aux hommes du peuple d'entrer dans les rangs d'une telle milice, qui réclamait d'ailleurs des combattants plus expérimentés. Le métier des armes, l'honneur de défendre la commune patrie, fut de la sorte en peu de temps le privilège des nobles et des riches. Les laboureurs et les artisans en étaient exemptés, si ce n'est lorsque le cri d'alarme se faisait entendre et que résonnait le tocsin, c'est-à-dire, dans le cas d'invasion ou de brigandage. En dehors de ces occasions, nécessairement fort rares, ils pouvaient se livrer aux arts de la paix et de l'industrie. Comme les seigneurs cependant exposaient leur vie dans l'intérêt de tous, dès qu'ils entraient en campagne, ils avaient le droit de lever sur leur vassaux un tribut spécial, le denier de la guerre. Cet impôt, d'abord exceptionnel, devint ensuite régulier et comptait parmi les revenus de la noblesse. Ce que le peuple gagnait en sécurité, il le perdait évidemment en indépendance ;

et le régime féodal, la distinction hiérarchisée des classes, s'affermis-
 sait de jour en jour par une conséquence naturelle de ce tacite
 arrangement. La réaction aura lieu dans la suite ; mais en atten-
 dant, une nouvelle distinction s'introduisait dans la classe même
 des guerriers.

15. Par des initiations successives, dont les formes ne furent
 complètement arrêtées que durant le cours de la troisième croi-
 sade, les cavaliers de noble extraction montaient au grade hono-
 rifique de chevaliers. Le caractère des races franco-germaniques
 donne en partie l'explication du magnifique essor que prit la
 chevalerie. C'est l'âge héroïque des nations qui remplaçaient
 l'empire romain sur le sol de la vieille Europe. L'institution qui
 mena ce glorieux mouvement et parut concentrer cet héroïsme,
 se distinguait par deux traits éminents, le chaste amour de la
 femme et le sentiment religieux, poussé à sa plus haute puissance :
 là le double ressort des exploits légendaires qui sont restés dans la
 mémoire de la postérité. La France méridionale fut le vrai ber-
 ceau de la chevalerie ; les habitants, ceux en particulier des
 classes supérieures, y conservaient un degré de civilisation plus
 élevé que partout ailleurs. Les populations des contrées méridio-
 nales, de la Provence en particulier, étaient regardées comme la
 partie policée de la nation. Les passes d'armes et les tournois
 y florissaient quand on n'en voyait encore que de rares essais
 dans le nord de la France, et de plus, étaient rehaussés par les
 chants des troubadours. Les Normands eux-mêmes, malgré leur
 penchant pour les lointaines expéditions et les audacieuses
 aventures, ne paraissent qu'au second rang. Les croisades déter-
 minèrent l'éclosion de la chevalerie, réveillèrent l'esprit des peup-
 les, firent naître les grandes idées, exaltèrent les cœurs et les
 imaginations. Ces pèlerinages guerriers, ces courses généreuses,
 dans l'Orient inconnu, ces régions inexplorées, ces villes fééri-
 ques, ces climats enchanteurs dont on racontait tant de merveilles
 et par-dessus tout cette terre imprégnée du sang d'un Dieu et que
 foulaient les pieds des infidèles, ce tombeau de Jésus-Christ qu'il
 fallait arracher à leur puissance, tout se réunissait pour imprimer

Age hé-
 roïque des
 peuples occi-
 dentaux.

mer aux âmes un degré d'élevation qu'on ne comprend guère plus aujourd'hui, auquel si peu d'historiens ont su rendre hommage. Ce n'est pas seulement la chevalerie séculière qui se développa durant le cours de ces grandes expéditions, c'est alors aussi que furent fondés les ordres militaires et religieux qui devaient les prolonger jusqu'en nos temps modernes. Après les Hospitaliers et les Templiers simultanément établis en Palestine, étaient venus, en 1190, les chevaliers Teutoniques; mais auparavant l'Espagne avait produit l'ordre d'Alcantara, en 1158, et celui de Saint-Jacques de Compostelle, en 1160; en Portugal était né l'ordre d'Avis, et plus tard viendra celui du Christ, en 1319. N'anticipons pas sur la marche de l'histoire.

FIN DU VINGT-SEPTIÈME VOLUME.

TABLE

ET

SOMMAIRES DU VINGT-SEPTIÈME VOLUME.



CINQUIÈME ÉPOQUE

SUITE

DEPUIS SYLVESTRE II (999) JUSQU'A LA MORT DE BONIFACE VIII

CHAPITRE PREMIER

PONTIFICAT D'ADRIEN IV (1154-1159).

§ I. FRÉDÉRIC BARBEROUSSE EN LOMBARDIE 3

1. Coup d'œil préliminaire. — 2. Frédéric descend en Italie. Son itinéraire. — 3. Fausse accusation portée contre l'archevêque de Milan. Situation politique de la Lombardie. — 4. Ce n'est pas à Milan, c'est à Pavie que Barberousse est couronné roi des Lombards. — 5. Déprédations commises et réparées par les Teutons. Irréparables ravages. — 6. Le futur empereur se dirige vers Rome. Arnaud de Brescia dans cette ville. — 7. Sacrilège attentat. Rome frappée d'interdit vient à résipiscence. — 8. Triomphe du Pape, Paix momentanée. Nouveaux orages.

§ II. AUX PORTES DE ROME 13

9. Frédéric marche vers Rome. Ambassadeurs du pape Adrien IV. — 10. Arnaud de Brescia livré au bras séculier. Son supplice. — 11. Ambassadeurs de Frédéric. Sinistres apparences. — 12. Caractère du cardinal Octavien. Intrigues déjouées. Serment par procuration. — 13. Mauvais vouloir du roi germain. Prudence et fermeté du Pape. — 14. Le roi se soumet. Son attitude irréprochable. Députés Arnaldistes. — 15. Discours républicain. Etrange amalgame. — 16. Suite de ce discours. Prétenions odieuses et ridicules. Réponse du roi. — 17. Coup d'œil rétrospectif. Etalage d'érudition et de fierté. — 18. Orgueil des Romains confondu. Domination étrangère affirmée.

§ III. COURONNEMENT DE FRÉDÉRIC I^{er} 23

19. Colloque du Pape et du futur empereur. Mesures adoptées. — 20. Céré-

monie du couronnement. Frédéric Barberousse empereur des Romains. — 21. Révolte insensée. Collision sanglante. Bonté d'Adrien. Fête de S. Pierre. — 22. Démarche déloyale des Tiburtins. Noble conduite de l'empereur. Sa retraite. — 23. Le barbare reparaît sous l'empereur chrétien.

§ IV. SÉJOUR DU PAPE A BÉNÉVENT 28

24. Guillaume de Sicile excommunié. Le Pape se rend en Campanie. — 25. Soumission de Guillaume. Cardinaux césariens. — 26. Fatales conséquences de leur opposition. Traité désastreux. — 27. Zèle apostolique d'Adrien IV. Sa lettre à l'archevêque grec de Thessalonique. — 28. Ses instances auprès des Orientaux pour les ramener à l'unité romaine. — 29. Réponse de l'archevêque. Ses louables sentiments. — 30. Ses contradictions et ses restrictions. Déplorable asservissement de l'Église grecque. — 31. Question d'Orient. Pierre-le-Vénérable et saint Bernard. — 32. Traité de Bénévent. Le Pape humilié. Son persécuteur puni. — 33. Adrien IV revient à Rome, en passant par Urbevetana et Viterbe.

§ V. SCHISME FOMENTÉ PAR CÉSAR 40

34. Divorce intéressé de l'empereur. Ses emportements et ses projets contre le Pape. — 35. Mesures tyranniques adoptées par Frédéric. Il ravive la querelle des Investitures. — 36. Les nonces apostoliques à la cour de l'empereur. Lettre du Pape. — 37. Suite et fin de cette importante lettre. — 38. Conduite d'Adrien, combien sage, combien modérée. — 39. Le légat Eskille retenu prisonnier. Les courtisans de César. — 40. Scène de violence. Menaces de mort. Sur qui pèse la responsabilité du schisme. — 41. Circulaire justificative du César allemand. Stupidités calomnies. — 42. Discussion de cette circulaire. Réfutation de ces calomnies. — 43. Impudents mensonges, insigne mauvaise foi de l'empereur. Cordon sanitaire. — 44. Retour des légats. Lettre du Pape aux évêques allemands. — 45. Timide et vague réponse des prélats. Fascination exercée sur eux par Barberousse.

§ VI. SECONDE INVASION DE LA LOMBARDIE 55

46. — Formidables armements de l'empereur. Son plan de conquête. Ses agents. — 47. Le Pape envoie d'autres légats. Ils sont spoliés et jetés dans les fers. — 48. Arrachés aux fers, ils poursuivent leur route. Conférence d'Augsbourg. — 49. Prières du Pape. L'empereur se radoucit, mais continue ses préparatifs de guerre. — 50. L'invasion. Milan réduite à l'extrémité. — 51. Capitulation désastreuse. La Lombardie sous le joug. Diète de Roncaglia.

§ VII. DROIT ROMAIN ET DROIT CANONIQUE 63

52. Ecole de droit à Bologne, fondée par Irnérius. — 53. Origine de cette école. Initiative personnelle. — 54. Droit Romain. Tendances païennes de cet enseignement. — 55. Droit Canonique. Décret de Gratien. — 56. Genèse du Droit Canon. Conciles d'Orient. — 57. Collections occidentales. Denys-le-Petit. — 58. Fausses décrétales. Par qui, à quelle époque, dans quel but furent-elles rédigées ? — 59. Gratien résume les travaux antérieurs. Plan et

division de son ouvrage. — 60. Principaux disciples d'Irnérius. Leur décision en faveur de l'omnipotence impériale.

§ VIII. DERNIÈRES TRIBULATIONS D'ADRIEN IV 75

61. Soumission forcée. Gènes donne le signal de la résistance. — 62. Nouveaux conflits suscités par les absurdes et sacrilèges empiètements de l'empereur. — 63. Remarquable lettre d'Adrien. Réponse alarmante de Frédéric. — 64. Le cardinal légat Henri : son zèle. Eberard évêque de Bamberg : ses angoisses. — 65. Eberard écrit au Pape. Troisième légation. — 66. Insuccès de cette ambassade. Inutiles lamentations d'Eberard. Double jeu de Barberousse. — 67. L'astuce prépare la guerre. Conventions méconnues. Cités lombardes de nouveau menacées. — 68. Mort d'Adrien IV. Sa droiture, son désintéressement, son amour pour l'Angleterre. — 69. Œuvres du saint Pontife. Prétendue cause de sa mort.

§ IX. PERSONNAGES CONTEMPORAINS 87

70. Pierre-le-Vénéral. Sagesse de son gouvernement. Son influence. Sa mort. — 71. Fin d'Otton de Freisingen. Noblesse de son origine. Grandeur de son épiscopat. — 72. Ordéric Vital. Son autobiographie. Ses pieux et nobles sentiments. — 73. Hugues de Saint-Victor. Sa patrie, sa science et sa vertu. — 74. Appréciation de sa doctrine. Ses principaux ouvrages. — 75. Richard de Saint-Victor. Théologie mystique et rationnelle.

CHAPITRE II.

PONTIFICAT D'ALEXANDRE III (1159-1181).

Les trois premières années de ce pontificat.

§. I. DOUBLE ELECTION 98

1. Apparente générosité du César allemand. — 2. Sa lettre à Manuel empereur de Constantinople. Jactance et dissimulation. — 3. Le cardinal Roland élu pape sous le nom d'Alexandre III. Ses antécédents. — 4. Ses rares qualités. Circonstances de son élection. Sa résistance. Ambition effrénée d'Octavien. — 5. Un antipape. Scène burlesque. Violente intrusion. — 6. Le pape légitime délivré des mains de ses ennemis. Cérémonie. — 7. Manœuvres d'Octavien. Inauguration sacrilège.

§. II. ACTION DES DEUX ÉLUS SUR LE MONDE CATHOLIQUE 105

8. Le pape Alexandre et l'empereur. Lettre pontificale aux Bolonais. — 9. — Inébranlable conviction. Sentiments de confiance et d'humilité. — 10. — Agissements de l'antipape. Son orgueil et ses mensonges. — 11. Perfide insinuation. Circulaire des cardinaux schismatiques et de leurs adhérents. — 12. Lettre du Sacré-Collège à l'empereur. Courageuses représentations. — 13. Frédéric songe à réunir un concile. Indiction laïque. — 14. Usurpation des pouvoirs spirituels. Ambassade impériale.

- §. III. UN GRAND PAPE 113
15. Outrecuidance des ambassadeurs. Leur attitude à la cour pontificale. — 16. Mémorable discours du pape Alexandre en réponse à l'empereur. — 17. Les mêmes ambassadeurs à l'audience d'Octavien. Prophétie d'Adrien IV. — 18. Arnoulf de Lisieux dans la question du schisme. Lettre de l'éloquent prélat. — 19. Suite de cette lettre. Protestation d'amour et de fidélité. — 20. Légats envoyés par Alexandre dans les diverses contrées du monde chrétien. — 21. L'évêque de Lisieux écrit aux cardinaux. Il stigmatise les schismatiques. — 22. Comparaison des deux élections et des deux partis. — 23. Les ennemis de l'Église humiliés. Gloire de ses défenseurs. — 24. Prudence des légats. Les peuples catholiques se déclarent pour Alexandre.
- §. IV. CONCILE SCHISMATIQUE DE PAVIE 124
25. Ouverture du concile. Allocution de l'empereur. — 26. Octavien se rend à cette assemblée. Alexandre s'en abstient. — 27. Adhésion prétendue du chapitre de Saint-Pierre. Lettre synodale. — 28. Récriminations contre les cardinaux absents. Victor III proclamé. — 29. Signataires vrais ou supposés aux actes de Pavie. — 30. Eberard de Salzbourg n'y parut pas. — 31. Confiance et respect inspirés par le saint archevêque. — 32. Excommunication prononcée contre l'empereur. Portée de cette sentence.
- §. V. INTERVENTION DE LA PROVIDENCE 132
33. Arnold de Mayence revenant de Pavie. Accueil de ses diocésains. — 34. Mort tragique de cet indigne prélat. Outrages posthumes. — 35. Le chancelier Conrad archevêque de Mayence : nouveau Saul. — 36. Pierre archevêque de Tarentaise, religieux cistercien. — 37. Le saint à la cour de Frédéric. Opposition et vénération qu'il y rencontre. — 38. Lettre du Pape à l'évêque de Lisieux, qu'il nomme son légat. — 39. Il l'exhorte à soutenir toujours avec la même énergie la cause de l'unité catholique. — 40. Circulaire du nouveau légat. Eloge de la France. Un Plantagenet. — 41. Fureurs de Barberousse. Guillaume de Sicile fidèle dans l'adversité. — 42. Canonisation de saint Edouard roi d'Angleterre.
- §. VI. INFLUENCE DE LA SAINTETÉ 144
43. Saint Pierre de Tarentaise à Béthanie. Mort d'un réprouvé. — 44. Prodiges opérés par le saint archevêque en Italie. — 45. Saint Anthelme évêque de Belley. Les ordres religieux persécutés. — 46. Situation périlleuse d'Alexandre. Départ enrayé. — 47. Paix entre les rois de France et d'Angleterre. Un précurseur. — 48. Le nouveau saint Bernard. Ses miracles. — 49. Le thaumaturge à la cour du monarque anglais. Son heureuse influence. — 50. Trois synodes se prononcent pour Alexandre. — 51. Louis VII guide et modèle des empereurs et des rois. — 52. Waldemar-le-Grand roi de Danemarck. L'archevêque Absalon.

CHAPITRE III.

PONTIFICAT D'ALEXANDRE III (1159-1181).

Séjour du Pape en France.

§. I. L'HOSPITALITÉ FRANÇAISE 157

1. Alexandre III débarque à Maguelone. Son entrée à Montpellier. 2. Un émir sarrasin: Concile de Montpellier. — 3. Voyage triomphal du Pape. Dessein de l'empereur. — 4. Le comte Henri de Champagne, fils du pieux Thibaut, complice du schismatique Barberousse. — 5. Imprudence du roi. Discours insidieux du comte.

§. II. ENNEMIS ET DÉFENSEURS DU PAPE 162

6. Le nouvel Attila. Crème détruite. Reddition de Milan. — 7. Raffinement de barbarie. Milan froidement condamnée à mort. — 8. Révoltante oppression. Courtisans italiens. — 9. Confédération lombarde. Ses alliés et ses protecteurs. — 10. Aveux d'un tyran. Ses vues astucieuses.

§. III. NÉGOCIATIONS ENTRE L'EMPEREUR ET LE ROI DE FRANCE . 167

11. Conférence projetée. Entrevue du Pape et de Louis VII. — 12. Téméraire et courageuse résolution du roi. — 13. Son remarquable entretien avec le chancelier de l'empire. — 14. Henri de France archevêque de Reims. Echec de Barberousse. — 15. Attitude du roi de Danemark en Allemagne. — 16. Raymond Béranger comte de Barcelone et d'Aragon. Sa mort. — 17. Les rois de France et d'Angleterre reudent honneur au Pape exilé.

§. IV. LE PAPE ALEXANDRE A PARIS 157

18. Indiction d'un concile à Tours. Le Pape bénit la première pierre de Notre-Dame. — 19. Pierre Lombard. Ses études, sa modestie. — 20. Eloges qui lui sont décernés. Attaques dont il est l'objet. — 21. Le livre des Sentences. Analyse succincte de cet ouvrage. — 22. Maurice de Sully, évêque de Paris. Son caractère. Electeur et élu. — 23. Notre-Dame de Paris, œuvre de Maurice.

§ V. CONCILE DE TOURS 1163 182

24. Alexandre revient à Tours. Ouverture du concile. Discours d'Arnoulf. — 25. Devoirs des évêques. Idéal de l'épiscopat. — 26. Conclusion du discours. Magnifique péroraison. — 27. Prélats étrangers assistant au concile. — 28. Canons dressés et promulgués. Hérésies contemporaines. — 29. Sens résiduelle du Pape. Honneurs rendus à Thomas Becket.

CHAPITRE IV.

S. THOMAS BECKET ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY.

- § I. LE CHANCELIER FAIT ARCHEVÊQUE 192
1. Thomas Becket désigné comme successeur de Théobald. — 2. Ses résistances inutiles. Son élection. Cérémonie du sacre. — 3. Conversion de Thomas. Dans quel sens il faut l'entendre. — 4. Combien cette conversion fut sincère, au-dessus de tout soupçon. — 5. Premiers nuages. Thomas se démet du titre de chancelier. — 6. La lutte s'engage. Sur quel terrain.
- § II. LE SAINT ET LE TYRAN 200
7. Origine des tribunaux ecclésiastiques. Empereurs chrétiens. — 8. Deux juridictions en présence. Royaume anglo-normand. — 9. Conflit à propos d'un chanoine condamné. Les prétendues coutumes d'Angleterre. — 10. Fermeté de Thomas. Sa condescendance. — 11. Portrait d'Henri II. Son caractère et sa politique. — 12. Assemblée nationale de Clarendon. Sinistre appareil : tyrannie ouverte. — 13. Rédaction des coutumes. Exposé succinct de ce document. Premier article. — 14. Articles suivants. Ensemble de cette arbitraire et fatale constitution.
- § III. PERSÉCUTION DÉCLARÉE 209
15. Téméraire promesse. Amer repentir. Droiture d'intention. — 16. Lettre du Pape à l'archevêque de Cantorbéry. — 17. Haine du roi contre l'archevêque. Sourdes menées des courtisans. — 18. Henri II s'adresse au pape Alexandre. L'archevêque d'York nommé légat. — 19. Restrictions apportées à cette légation. Sollicitudes du Pape. Ennemis de Thomas. — 20. Assemblée de Northampton. Injustices accumulées. — 21. Isolement de Thomas. Sa résignation et son courage. — 22. Etendard de la croix. Les évêques Foliot de Londres, Roger d'York, Barthélemy d'Exeter. — 23. Hilaire de Chichester Le grand justicier. Héroïque attitude de Thomas. Il en appelle au Pape.
- § IV. EXIL DE SAINT THOMAS BECKET 220
24. Insolente lâcheté des courtisans. Protestation d'un peuple. Fuite du saint — 25. Mesures atroces décrétées par Henri II. Angoisses de Thomas. Sa lettre au Pape. — 26. Ambassade du tyran en France. Un roi. — 27. Les orateurs anglais à l'audience du Pape. Leur déconvenue. — 28. Thomas devant Alexandre III. Son discours. Réponse du Pontife. — 29. Le grand archevêque de Cantorbéry donne sa démission. Il est réintégré par le Pape. — 30. Mort de l'antipape Octavien. Election de son successeur Gué de Crème.
- § V. RETOUR DU PAPE A ROME 229
31. Changement des esprits à Rome. Alexandre est rappelé. Son départ. — 32.

Opposition de Barberousse. Lettre du cardinal Otton à l'exilé de Pontigny. — 33. Lettre de Jean de Salisbury. Le Pape s'embarque pour l'Italie et descend à Messine. — 34. Réception triomphale d'Alexandre III à Rome. Vaines protestations de l'empereur. — 35. La main de Dieu frappe le roi d'Angleterre. Sa barbarie. Remarquables paroles de saint Thomas.

§. VI. ENTENTE DES PERSÉCUTEURS 235

36. Ambassadeurs anglais. Diète schismatique et tyrannique de Wurtzbourg. — 37. Dispositif arbitraire, serment imposé. Seigneurs teutons et députés étrangers. — 38. Restriction des archevêques de Magdebourg et de Bamberg. Absence des autres. — 39. Lettre du roi d'Angleterre aux cardinaux. Ses subterfuges et son obstination. — 40. Démarches conciliatrices du Pape et du primat, inutilement tentées.

CHAPITRE V.

S. THOMAS BECKET DANS L'EXIL.

§ I. ROME ET L'ITALIE DÉLIVRÉES 242

1. Les impériaux contre les Romains. Sanglante défaite de ces derniers. — 2. Le Pape assiégé dans Rome par l'empereur. Incendie de Saint-Pierre. — 3. Secours envoyés par le roi de Sicile. Astuce de Frédéric. — 4. Réponse des cardinaux. Double retraite. — 5. La retraite de l'empereur se change en déroute. — 6. S. Thomas écrit au Pape sur les revers du persécuteur.

§. II. THOMAS LÉGAT D'ALEXANDRE 250

7. Remarquables considérations émises par Jean de Salisbury sur l'Angleterre — 8. Alexandre nomme Thomas son légat dans le royaume dont il est exilé. — 9. Perfide obstination de Gilbert Foliot contre le légat apostolique. — 10. Lettre de Saint Thomas aux évêques anglais pour leur annoncer sa légation. — 11. Usurpations anathématisées par le légat. Jean d'Oxford excommunié. — 12. Saint Thomas dénonce au Pape les excès de plus en plus odieux du despote anglais. — 13. Colloque de Chinon. Peur homicide. Appel frauduleux.

§. III. L'ÉPISCOPAT ANGLAIS EN FACE DU PRIMAT 259

14. Le primat fait la veille des armes. Son invincible énergie. — 15. Déplorable conduite des évêques anglais. Celui de Londres écrit en leur nom. — 16. Eloquent réponse de Thomas. Il montre la nullité de l'appel. — 17. Il détruit victorieusement les accusations dirigées contre lui. — 18. Coupable inaction, complicité passive. — 19. Un homme qui sait régner. Génie de Thomas. — 20. Lâches dénonciations. Ordres tyranniques. Saint Thomas expulsé de Pontigny. — 21. Comment se vengent les saints. Remontrances inutiles.

§ IV. LE CARDINAL LÉGAT GUILLAUME DE PAVIE 269

22. Jean d'Oxford à Rome. Deux nouveaux légats. — 23. Plaintes de Thomas.

Ses terreurs, ses angoisses. — 24. Révolte encouragée. Détresse des pauvres exilés. — 25. Le pape Alexandre rassure Thomas et détermine le sens de la légation. — 26. L'or britannique. Cardinaux supérieurs à la séduction. — 27. Jean de Naples. Sa honteuse vénalité. — 28. Pierre de Blois à la cour de Sicile. Son désintéressement et sa modestie. — 29. Mort édifiante de l'impératrice Mathilde d'Angleterre. — 30. Guillaume de Pavie se dévoile. Indignation et prudence de Thomas.

§ V. SAGE FERMETÉ D'ALEXANDRE III 279

31. Le ministre infidèle dénoncé par le saint persécuté. — 32. Obstacles à la réconciliation. Sages conseils d'Alexandre. — 33. Révoltante partialité du légat Guillaume. Intervention d'un évêque français. — 34. Saint Thomas s'abouche avec les légats. Il écrit au Pape. — 35. Énergie de ses réclamations. Élévation de son langage. — 36. Le Pape révoque ses légats. Leur séance de congé. — 37. Entrevue du primat et du roi devant Louis VII. — 38. Réparation faite à l'exilé par le roi de France.

§ VI. DERNIÈRES TENTATIVES DE CONCILIATION 289

39. Mort de l'antipape Pascal III. On lui donne pour successeur Calixte III. — 40. Henri II menace l'archevêque d'un second exil. Thomas résiste. Son admirable lettre à ce sujet. — 41. Gratien et Vivian légats du Saint-Siège. — 42. Entrevue des légats et du roi d'Angleterre. — 43. Obstination frénétique du roi. Gratien part, Vivian reste. — 44. Rencontre du tyran et du saint à Montmartre. Lettre de Vivian. — 45. Encore deux légats. Situation générale.

CHAPITRE VI.

MARTYRE DE S. THOMAS BECKET.

§ I. RÉCONCILIATION DU PRIMAT ET DU ROI 299

1. Nouvelles complications. Projet du roi d'Angleterre. — 2. Henri II fait couronner son fils par l'archevêque d'York. — 3. Le Pape se justifie. Henri peint par son ancien ami. — 4. Scène de la réconciliation. Apparente sincérité. — 5. Affirmation écrite. Constantes préoccupations. — 6. Éloge de Thomas par Alexandre. Dernière sommation au roi.

§ II. LE PRIMAT MEURT DANS SON EGLISE 307

7. Thomas se dispose à quitter la France. Il écrit au roi d'Angleterre. — 8. Dernière lettre du primat au Pape. — 9. Retour de Thomas à Cantorbéry, raconté par lui-même. — 10. Triumvirat épiscopal. Roger d'York. Son ingratitude. — 11. Fête de Noël, 1170. Les bourreaux se présentent. — 12. Le saint archevêque immolé dans sa cathédrale. — 13. Office de la nuit. Éloge funèbre. — 14. Le secrétaire du tyran chante les vertus et le triomphe de la victime.

- § III. IMPRESSION CAUSÉE PAR LA MORT DU SAINT 316
15. Henri II à la nouvelle de cette mort. Lettre au Pape d'Arnoulf de Lisieux. — 16. Stupeur du tyran. Sa tristesse exagérée, sa terreur sincère. — 17. Eloge du martyr par Jean de Salisbury. — 18. Conduite de certains évêques. Miracles opérés sur la tombe du saint. — 19. Lettre de Louis VII au pape Alexandre. — 20. Ambassade du roi d'Angleterre. — 21. Excommunication générale prononcée par le Pape contre les meurtriers de Thomas. — 22. Légation antérieure à la mort du martyr. Henri l'évite. Son expédition en Irlande. — 23. Concile de Cashell. Principaux canons.
- § IV. CANONISATION DE SAINT THOMAS BECKET 326
24. Retour précipité du roi. Son serment à la conférence d'Avranches. 25. — Obligations imposées au roi. Ses promesses, son absolution. Clause spéciale. — 26. Concile provincial d'Avranches. Reliques de saint Thomas. — 27. L'héritage d'un grand homme. — 28. Les meurtriers de saint Thomas aux pieds du Pape. Leur pénitence et leur mort. — 29. Pierre de Blois et Jean de Salisbury préludent à la canonisation. — 30. Cérémonie de la canonisation. Bulle pontificale.
- § V. CHATIMENT ET PÉNITENCE DE HENRI II 334
31. Le persécuteur puni par la révolte de ses enfants. — 32. Famille royale d'Angleterre. Henri II recourant à l'Eglise. — 33. Plan des ennemis du roi. Ses moyens de défense. — 34. Premières hostilités. Invasion multiple. Péril imminent. — 35. Henri passe en Angleterre et se rend au tombeau de saint Thomas. — 36. Effets de sa pénitence. Le roi d'Ecosse fait prisonnier. — 37. Siège de Rouen. Ligue détruite. Captivité de la reine Eléonore. — 38. Mort de saint Pierre de Tarentaise. Richard de Douvres successeur de saint Thomas. — 39. Epreuves subies par les évêques nommés. Concile de Londres. — 40. Procès fait à saint Thomas plus de trois siècles après sa mort. — 41. Sa glorieuse condamnation.

CHAPITRE VII.

PONTIFICAT D'ALEXANDRE III (1159-1181).

Triomphe de la papauté.

- § I. ECHÉC DE L'EMPEREUR DEVANT ALEXANDRIE 349
1. L'archevêque intrus de Mayence. Siège d'Ancône. — 2. Etonnants revers de Barberousse. Saint Galdin archevêque de Milan. — 3. Fondation d'Alexandrie. Invasion teutonique. — 4. La puissance de l'empereur va se briser contre des murs de paille. — 5. Indigne perfidie du Teuton déjouée par les Alexandriotes. — 6. Bataille de deux jours. Entière défaite des Allemands. — 7. Frédéric simule l'intention de se réconcilier avec le Pape et l'Eglise. — 8. Négociations infructueuses. Insidieux délai.

- § II. BATAILLE DE LEGNANO 357
9. Alexandrie dotée d'un évêché. Frédéric tourne ses regards vers la Sicile. — 10. Guillaume II de Sicile épouse Jeanne d'Angleterre. L'empereur attaque Milan. — 11. Choc imprévu. Action générale. Désastre des Allemands. — 12. On ignore le sort de Barberousse. Sa profonde humiliation. — 13. Délégués impériaux de la cour d'Alexandre. — 14. Préliminaires d'Anagni. — 15. Ambition de l'empereur. Sagesse du Pape.
- § III. TRAITÉ DE PAIX DE VENISE 364
16. Année 1177. Le Pape s'achemine par mer vers le nord de l'Italie. — 17. Sa réception à Venise: Il se rend à Ferrare. — 18. Délégués réunis. Récit légendaire. — 19. Nouveau Canosse. L'imagination prend la place de la vérité. — 20. Frédéric à Venise. Son serment et son absolution. — 21. Cérémonie de saint Marc. — 22. Lettres du Pape. Schismatiques revenant à l'unité. — 23. Synode final. Synchronismes agiographiques.
- § IV. CONCILE OECUMÉNIQUE DE LATRAN 372
24. Signification et connexité des faits historiques. — 25. Alexandre III rentre à Rome en triomphateur. — 26. Conversion de l'antipape Jean de Struma. — 27. Efforts désespérés pour continuer le schisme. Sa fin. — 28. Situation morale et politique de l'empereur. — 29. Indiction d'un concile œcuménique. — 30. Encyclique d'Alexandre III à ce sujet. — 31. Décrets du concile de Latran. Hérésies contemporaines. — 32. Retour des schismatiques. Eglises réorganisées. — 33. Questions dogmatiques ajournées. Continueurs d'Abailard.
- § V. SOLLICITUDE UNIVERSELLE DU PONTIFE ROMAIN 383
34. Guillaume de Champagne archevêque de Sens. Pélerinage de Louis VII. — 35. Couronnement de Philippe Auguste. Maladie de son père. — 36. Accusations portées contre les Juifs. Ils sont spoliés. — 37. Prodigieuse activité d'Alexandre III. Royaume de Portugal. — 38. Les princes chrétiens d'Espagne. Le calife Yousof. — 39. Démêlés religieux en Ecosse. Tyrannie du roi. Intervention du Pape. — 40. Ambassadeurs polonais auprès du pape Alexandre. Le duc Casimir. — 41. Henri-lé-Lion mis au ban de l'empire.
- § VI. EGLISE ORIENTALE 392
42. Les schismatiques grecs au concile, en Germanie. — 43. Assaut de jactance. Sourde jalousie. — 44. Théodore Balsamon. Alliance manquée. — 45. Projet d'un concile général à Constantinople. Mort de Nectaire. — 46. Conquêtes alarmantes de Saladin. Zèle d'Alexandre III. 47. Terreurs et précautions de l'empereur Manuel à l'annonce d'une croisade. Sa mort. — 48. Avènement d'Alexis Comnène. Irrémédiable décadence des Grecs.
- § VII. DERNIÈRE ANNÉE D'ALEXANDRE III 399
49. Fait merveilleux de Roc-Amadour en France. — 50. Recours au Pape. Examen sérieux. Don de prophétie. — 51. Acte de vigueur d'Alexandre. Ses

lettres. — 52. Monastère de Gristain. Lettre d'Arnoulf. — 53. Lamentables désordres. Sanglante tragédie. — 54. Ne pouvant rétablir l'ordre, le prélat a recours au Pape. — 55. Tribulations et disgrâce d'Arnoulf. — 56. Il aspire à se démettre. Conseils que lui donne Pierre de Blois. — 57. L'évêque de Lisieux se retire et meurt à Saint-Victor de Paris. 58. Etablissement ou rétablissement de l'ordre du Carmel.

CHAPITRE VIII.

LUCIUS III, URBAIN III, GRÉGOIRE VIII (1181-1187).

§ I. LABORIEUX DÉBUTS 410

1. Election de Lucius III. Troubles à Rome. — 2. Dangereuse protection de l'empereur. Ses criminelles exigences. — 3. Mort de l'archevêque guerrier Christian de Mayence. — 4. Révoltante barbarie des Romains. — 5. Rapports tendus entre la France et le Saint-Siège. — 6. Situation de Philippe-Auguste. — 7. Vieillesse du roi d'Angleterre. Henri II. — 8. Ses chagrins de famille. Mort de son fils aîné. — 9. Condescendance du Pape. Froide politique du roi.

§ II. CONCILE DE VÉRONE 420

10. Machiavélisme de Frédéric Barberousse. — 11. Constitution du concile de Vérone. — 12. Suite de cette constitution. — 13. Point de vue sous lequel on peut l'envisager. — 14. Barberousse redevient schismatique et persécuteur.

§ III. AFFAIRES D'ORIENT 425

15. Conversion des Maronites. Leur constante fidélité. — 16. Règne désastreux de Baudoin IV. — 17. Saladin s'empare d'Alep. Ses progrès alarmants. — 18. Ambassadeurs du roi de Jérusalem auprès de Barberousse. — 19. Ils se rendent vainement en France et en Angleterre. — 20. Sanglantes révolutions à Constantinople. — 21. L'astucieux et féroce usurpateur Andronic. — 22. Il expie ses crimes. Était-il chrétien ou mahométan?

§ IV. FIN DU PAPE LUCIUS III 432

23. Le calife des Almohades Yousof en Espagne. — 24. Le roi de Galice Ferdinand. — 25. Mort de Jean de Salisbury et du vénérable Eskille. — 26. Lucius meurt à Vérone, dans l'exil.

URBAIN III ET BARBEROUSSE 435

27. Election et couronnement d'Urbain III. — 28. Politique de l'empereur. Opposition désintéressée du Pape. — 29. Henri VI digne fils du César teuton. Cologne et Trèves. — 30. Action du tyran en Italie et en Allemagne. — 31. Philippe archevêque de Cologne. Son attitude devant l'empereur. — 32. Sophismes et machinations du Césarisme. — 33. Diète de Geilenhusen. Discours de Barberousse. — 34. Comment il entend le rôle de l'épiscopat. — 35.

Défaillance momentanée du vertueux Conrad archevêque de Mayence. — 36. Prétendus griefs de l'empereur contre le Pape.

§ VI. LA PAPAUTÉ LIBRE DANS LES CHAINES 445

37. Le souverain Pontife à l'épiscopat allemand. — 38. Les évêques courbent la tête sous le joug. — 39. Courageuse protestation d'Urbain III. — 40. Bien que captif, Urbain gouverne le monde. — 41. Hugues évêque de Lincoln. Forestiers du roi d'Angleterre. — 42. Déplorable état de l'Eglise d'Irlande sous Jean Cumin. — 43. Saint Meynard et le moine Berthold en Livonie. — 44. Baudoin archevêque de Cantorbéry. Sa résistance et ses vertus. — 45. Mort prématurée d'Urbain. Opinions diverses.

§ VII. HOLOCAUSTE PONTIFICAL 455

46. Henri de Clairvaux refuse d'être pape. Election de Grégoire VIII. — 47. Idéal du gouvernement d'après le nouveau Pontife. — 48. Périlleuses concessions. Spécieux prétextes. — 49. Nouvelles de la Palestine. Douleur et zèle du Pape. — 50. Grégoire VIII meurt de la prise de Jérusalem. — 51. OEuvre de pacification. Louables efforts pour une croisade. — 52. Prédication d'Henri de Clairvaux. Obstacles accumulés. — 53. Frédéric Barberousse allié de Saladin.

CHAPITRE IX.

PONTIFICAT DE CLÉMENT III (1187-1191).

Fin du royaume de Jérusalem.

§ I. L'ÉGYPTÉ POUR LES CHRÉTIENS D'ORIENT. 465

1. Election de Clément III. Etat du monde chrétien. — 2. Projet entravé d'une nouvelle croisade. — 3. Obstacles à la sainte expédition. Amaury roi de Jérusalem. — 4. Expédition en Egypte. Pourquoi cette direction. — 5. Révolutions de palais au Caire. Dargan, Chaver, Chirkou. — 6. Origine de la dynastie des Ayoubites. — 7. Amaury fait alliance avec Chaver. Il quitte l'Egypte. — 8. Défaite de Nour-Eddin aux environs d'Antioche. — 9. Il prend sa revanche et s'empare de la ville de Panéas. — 10. Amaury rentre dans son royaume.

§ II. SECONDE EXPÉDITION D'ÉGYPTÉ. 476

11. Plan politique de Nour-Eddin. — 12. Le roi de Jérusalem entreprend de le déjouer. — 13. Chrétiens et musulmans sur les rives du Nil. Tempête de sable. — 14. Marche hardie de l'armée syrienne commandée par Chirkou. — 15. Traité d'alliance entre le calife et le roi. — 16. Important avantage obtenu par les chrétiens. — 17. Amaury passe le fleuve et poursuit les ennemis. — 18. Défilés de Baben. Terrain défavorable. Héroïsme d'Amaury. — 19. Bataille générale. Succès balancés. Pertes respectives.

§ III. LE ROI LATIN AMAURY ENTRE LES MUSULMANS ET LES GRECS. 487

20. Siège d'Alexandrie. Fâcheuses hésitations. — 21. Secours arrivés de Pales-

tine. Le jeune Saladin à la tête des assiégés. — 22. Chirkou réduit à négociier. Reddition de la place. — 23. Mariage d'Amaury avec une princesse grecque. — 24. Intrigues de l'empereur d'Orient. Conduite d'Amaury. — 25. Négociations à Constantinople. Sourdes menées au Caire. Tristes compétitions à Jérusalem. — 26. Amaury rentre en Egypte, prend Belbéis et perd les fruits de sa victoire.

§ VI. COMMENCEMENTS DE SALADIN 494

27. Triomphe éphémère et sanglant de Chirkou. Son neveu Saladin. — 28. En héritant de la puissance, Saladin change de mœurs. — 29. Prompt mort du calife, suivie de près par celle de Nour-Eddin. — 30. Délaissé par les princes d'Occident, Amaury se tourne vers Constantinople. — 31. Siège malheureux de Damiette. Désordres en Asie. — 32. Saladin assiège Daron et Gaza. — 33. Vaines démarches auprès de Manuel Comnène. Milon l'Arménien. — 34. Conversion des Hachiscins empêchée par un crime.

§ V. DERNIÈRES CONVULSIONS. 503

35. Mort de Nour-Eddin et d'Amaury. Baudoin IV roi de Jérusalem. — 36. Progrès alarmants de Saladin. Il s'empare d'Emèse. — 37. Imprudences accumulées de Baudoin. Ses stériles succès. — 38. Baudoin IV meurt. Un enfant, Baudoin V, lui succède. — 39. Funeste Bataille de Tibériade. — 40. Jérusalem tombe au pouvoir de Saladin. — 41. Lettre du patriarche grec sur la perte de la ville sainte.

§ VI. PRÉPARATIFS DE LA TROISIÈME CROISADE. 511

42. Contre-coup du désastre en Europe. Henri de Clairvaux. — 43. Guillaume de Tyr. Son discours à la conférence de Gisors. — 44. Conclusion de ce discours. La croisade est acclamée. — 45. Déplorables retards. Cris de détresse partis de l'Orient. — 46. Tyr débloquée. Guy de Lusignan rendu à la liberté. — 47. Barberousse au moment du départ écrit à Saladin. — 48. Il marche vers Constantinople. Perfides menées des Grecs. — 49. Les croisés allemands en Asie Mineure. — 50. Témérité du vieil empereur. Sa mort chrétienne.

§ VII. SIÈGE DE SAINT-JEAN-D'ACRE. 521

51. Bataille de Saint-Jean-d'Acre. Position des deux armées. — 52. Les soldats de la Croix. Vaillance des évêques. — 53. Phases de la bataille. Activité de Saladin. — 54. Morts héroïques. Retraite inattendue de Saladin. — 55. Ordre des forces chrétiennes autour de la place assiégée. — 56. Engagements sur mer. Diversion opérée par Barberousse. — 57. Les chrétiens renouvellent leurs exploits et leurs fautes. — 58. Ils échouent devant la principale tour de la ville. — 59. Le fils de Barberousse arrive à Ptolémaïs. Nouveaux désastres. — 60. Désordres causés par la famine. Générosité du roi Guy de Lusignan. — 61. La reine Sybille meurt. Champ de bataille de la Croix et du Croissant.

CHAPITRE X.

PONTIFICAT DE CÉLESTIN III (1191-1198).

- § I. PHILIPPE-AUGUSTE ET RICHARD CŒUR-DE-LION 534
1. Conférence de la Ferté-Bernard. Alix de France. — 2. Mort du roi d'Angleterre Henri II. — 3. Prédication de la croisade par Baudoin de Cantorbéry. — 4. Départ des croisés. Arrivée des Français à Saint-Jean-d'Acre. — 5. Maladie de Saladin. Fanatisme des Musulmans. — 6. Courtoisies, lenteurs et contestations funestes. — 7. Prodiges de valeur. Epuisement de la place. — 8. Les assiégés offrent de capituler. A quelles conditions. — 9. Reddition de Ptolémaïs. Retour de Philippe-Auguste. — 10. Ce qu'avait coûté la conquête d'une seule ville.
- § II. INUTILES EXPLOITS DE RICHARD EN PALESTINE 546
11. Bataille d'Arsur. Cœur-de-Lion. — 12. Autre Annibal. Seconde Capoue. — 13. Richard joué par Saladin. Sa retraite. — 14. Compétitions posthumes. Solution inattendue. — 15. Raisons qui dictèrent la conduite de Richard. — 16. Incomparable chevalier, médiocre capitaine. — 17. A son retour de Palestine, Richard est fait prisonnier.
- § III. LE FILS DE BARBEROUSSE 553
18. Henri VI en Italie. Mort du Pape. — 19. Condescendance de Célestin III. Revers de l'empereur. — 20. Guerre atroce du César teuton contre la Sicile. 21. Révoltantes cruautés exercées par Henri VI. Naissance de Frédéric II. — 22. Constance révoltée par la stupide tyrannie de son mari. — 23. Réveil du patriotisme en Allemagne. Le grand captif anglais. — 24. Excessive mansuétude du Pape. — 25. Cynique rapacité du tyran. — 26. Saladin meurt : occasion perdue par la faiblesse du Pontife et l'astuce de l'empereur. — 27. Henri VI meurt dans le sang et les ruines.
- § IV. L'ANGLETERRE ET LA FRANCE 565
28. L'Angleterre agitée par l'ambition de Jean-sans-Terre. — 29. Philippe-Auguste réclame sa sœur et répudie sa femme. — 30. Ingelburge répudiée s'adresse au Pape. Criminelle obstination du roi. — 31. Guerre désastreuse. Prélats courtisans. — 32. Aux maux de la guerre s'ajoutent ceux de la famine.
- § V. LA PÉNINSULE HISPANIQUE 570
33. Les chrétiens d'Espagne soutenus par les croisés du Nord. — 34. — Galice, Castille et Navarre. L'archevêque Martin de Tolède. — 35. Alphonse VIII de Castille. Bataille d'Alarcon. — 36. Alphonse d'Aragon meurt. Pierre lui succède. — 37. Zèle déployé par le nouveau roi contre les hérétiques. — 38. Civilisation des Maures en Espagne. — 39. Bataille d'Ubéda, revanche éclatante de celle d'Alarcon.

- § VI. FORCE D'EXPANSION ET DE RÉSISTANCE 577
40. Progrès du christianisme chez les Slaves. Germain en Orient. — 41. L'empire étend la main sur le royaume de Sicile. — 42. Célestin III aspire à se démettre; il meurt. — 43. Etablissement des chevaliers Teutoniques et des Porte-Glaives. — 44. Politique de concessions. Le courageux évêque Hugues de Lincoln. — 45. Il lutte de front contre Richard. — 46. Il force le despote à lui donner le baiser de paix. — 47. Généreuse liberté de son langage. Sa touchante humilité. — 48. Son zèle pour l'honneur de la religion. Son mépris des grandeurs.
- § VII. RAYONNANT CRÉPUSCULE DU SIÈCLE 586
49. Effets de la tyrannie laïque sur le clergé. — 50. Noble résistance de l'épiscopat germanique. — 51. Action de l'apostolat sur les provinces du Nord. La cour pontificale. — 52. Etat florissant de l'Eglise en France. — 53. L'apôtre des dernières années du douzième siècle. — 54. L'hérétique Terricus. Les Juifs défendus par un prêtre. — 55. Foulques de Neuilly ranime le saint enthousiasme des croisades.

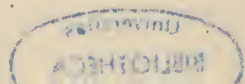
APPENDICE SUR LA CHEVALERIE . . . 593

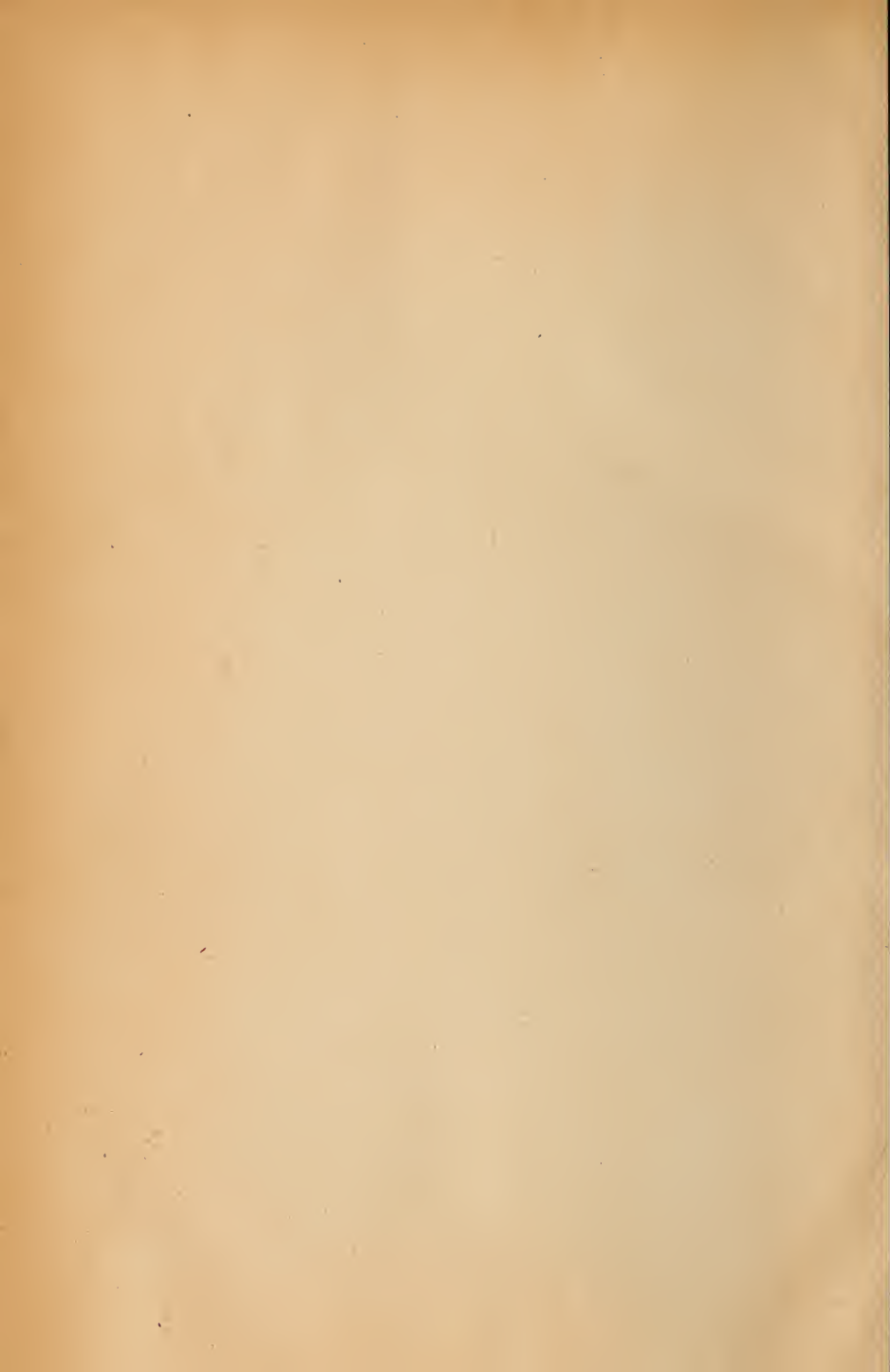
1. Opinions accréditées de nos jours sur la chevalerie. — 2. La chevalerie fut une institution véritable. — 3. Godefroy d'Anjou à la cour du roi d'Angleterre. — 4. Il est reçu chevalier. Cérémonial de la réception. — 5. Autre réception en Italie. — 6. Caractère religieux de cette réception. — 7. Devoirs imposés au nouveau chevalier. — 8. Mission chrétienne et sociale. — 9. Règlement écrit. Symbolisme expliqué. — 10. L'institution s'affermi et se généralise. — 11. Le roman vient en aide à l'histoire. — 12. Le chevalier catéchiste de Saladin. — 13. Le vrai chevalier chrétien, saint Louis. — 14. Origine sociale de la chevalerie. — Age héroïque des peuples occidentaux.

FIN DE LA TABLE DU VINGT-SEPTIÈME VOLUME.

Saint-Amand Mont-Rond. — Imprimerie DESTENAY.

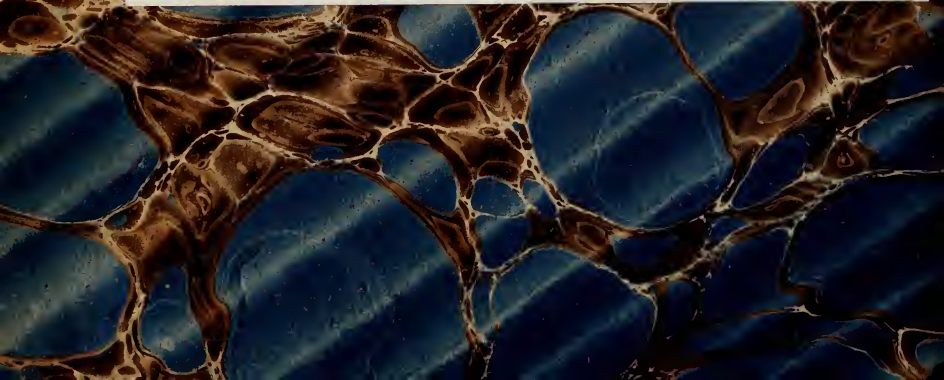






La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due





339003 001590420b

B X 9 4 5 . D 2 6 1 8 8 1 V 2 7
D A R R A S , J O S E P H E P I P H A N
H I S T O I R E G E N E R A L E D E L

CE BX 0945
.D26 1881 V027
C00 DARRAS, JOSE HISTOIRE G
ACC# 1350687

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	05	02	12	20	01	1